

LES

CHASSEURS DES ALPES

ET DES APENNINS

HISTOIRE COMPLÈTE

DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE ITALIENNE EN 1859.

PRÉCÉDÉE D'UNE REVUE DES ÉTATS DE L'ITALIE ET DE L'HISTOIRE DU PIÉMONT
DEPUIS 1849 JUSQU'AU 1er MAI 1859

AVEC UN APPENDICE
CONTENANT LES NOMS DE TOUS LES VOLONTAIRES QUI ONT PRIS PART
À LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE ITALIENNE EN 1859

PAR

LOUIS DE LA VARENNE.



FLORENCE.
IMPRIMERIE LE MONNIER.

1860.

A SA MAJESTÉ VICTOR-EMMANUEL II

ROI D' ITALIE.

Sire,

Au Roi chevalier, disant le 10 janvier 1859 aux Italiens : *Espérez; nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui de tant de parties de l'Italie s'élève vers nous. Forts par la concorde, confiants dans notre bon droit, attendons avec prudence et fermeté les décrets de la divine Providence.*

Au Roi honnête homme, proclamant à la face de l'Europe, le 29 avril 1859, qu'il ne livrera pas à la merci de l'Autriche *cette jeunesse qui de toutes les parties de l'Italie est accourue pour défendre la sainte bannière de l'Indépendance Nationale.*

Au Roi soldat, déclarant qu'il peut *en*

pleine conscience se libérer du serment fait sur la tombe de son magnanime Père, sans avoir d'autre ambition que celle d'être le premier soldat de l'Indépendance Italienne.

Au Roi Italien, invitant les représentants de 11 millions d'Italiens à *travailler avec Lui au bien de la patrie, et à se rappeler que la patrie n'est plus l'Italie des Romains ni celle du moyen-âge, et qu'elle ne doit pas être le champ ouvert aux ambitions étrangères; qu'au contraire elle doit être l'*ITALIE *des* ITALIENS,

Son ancien et toujours plus dévoué serviteur
en 1848-49 et 1859

LOUIS DE LA VARENNE.

PRÉFACE.

Dix années s'étaient écoulées depuis le désastre de Novare et le retour pour toute l'Italie à l'ancien état de choses, sous la domination de la maison d'Autriche. Seul, le Piémont, par une politique lente mais habilement calculée, avait réveillé les sympathies en faveur de l'Italie. Des pièces nombreuses vinrent établir les droits qu'avaient les Italiens à faire le procès de l'Autriche. Tous les organes de l'opinion, à quelque drapeau qu'ils appartinssent, ne purent s'empêcher d'ouvrir leurs colonnes à des plaintes aussi légitimes. Jetons un rapide coup d'œil sur la situation respective des Etats italiens pendant ces dix années: nous commençons par Naples et nous finirons par le Piémont.

Ferdinand II (Charles), roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme, Plaisance, Castre, grand-duc héréditaire de Toscane, *colonel* propriétaire du régiment des Uhlans autrichiens n° 12. né le 12 janvier 1812, était monté sur le trône le 8 novembre 1830. Sa conduite, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'en 1848, avait été une longue suite d'abus et de cruautés: tous ceux qui avaient pu lui porter ombrage, avaient été impitoyablement sacrifiés. Les événements de 1848 permirent à ses peuples de se croire enfin arrivés au terme de leurs maux. Ferdinand, ne pouvant résister plus longtemps sans péril pour lui, proclama le Statut constitutionnel....

Les événements du 15 mai 1848 vinrent anéantir toutes ces belles promesses de liberté qu'il avait fait luire aux yeux du peuple pour calmer sa colère.

Tous ceux qui, croyant à la loyauté du roi, avaient pris part au mouvement, étaient désignés, par cela seul, à ses vengeances. Les hommes les plus illustres s'exilèrent, ceux qui ne purent s'échapper à temps, furent plongés dans les prisons.

Pendant 10 ans les Napolitains eurent à subir un régime dont nul ne peut se faire une idée. Les choses vinrent à tel point, que la France et l'Angleterre se virent contraintes de présenter, à plusieurs reprises, d'énergiques observations. Sur le moindre soupçon, l'homme le plus inoffensif était arrêté, et restait enfermé des mois, des années, sans qu'il fût possible de savoir ce qu'il était devenu, le bon plaisir du roi dirigeant tout, aucun jugement n'ayant lieu.

Mais ceux qu'il aimait particulièrement à torturer, étaient les hommes qui, en 1848, avaient eu un instant le dessus sur lui. Ils épuisèrent le calice jusqu'à la lie. Des prisons d'Etat, ils furent transférés au bagne au milieu des voleurs et des assassins. Une commission, composée d'hommes de la plus vile espèce, rendit au bout de cinq années, qui avaient été employées à les torturer, une sentence condamnant aux travaux forcés Charles Poerio et ses infortunés compagnons. On pouvait croire la vengeance de Ferdinand apaisée: les souffrances avaient épuisé les forces de ces martyrs de la liberté, le dernier souffle de vie qui leur restait encore, ils le consacraient à s'encourager mutuellement, et à espérer que Dieu mettrait un terme à leurs maux. Il restait encore au roi une dernière torture à leur faire subir. Il fit offrir à Charles Poerio et à ses co-détenus, au mois de janvier 1859, la liberté, mais quelle liberté? la liberté d'être transportés en Amérique, loin des leurs, loin de tout ce qu'ils aimaient. Pas un n'accepta; ils voulaient mourir dans leur patrie: ils souffraient, il est vrai, mais aussi quand Dieu permettait à leurs yeux fatigués de se fermer pour quelques heures, ils pouvaient du moins se reporter aux jours anciens du bonheur et se croire au milieu

des leurs, bercés qu'ils étaient par la douce brise de leur belle mer.

Le roi s'attendait à ce refus, il connaissait ses victimes. Que fit-il alors? il nolisa des bâtiments américains, fit extraire du bagne les condamnés, les fit porter à bord, de force, et les fit conduire à Cadix.

Le bâtiment américain *David Stewart* de Baltimore, sous le commandement du capitaine Prentiss, avait reçu Charles Poerio et 65 des exilés, et devait les transporter aux Etats-Unis. Le vapeur de guerre napolitain *Fieramosca* avait remorqué le *David Stewart* à environ deux-cents milles en mer, puis, voyant que le bâtiment avait bon vent, l'avait laissé seul continuer sa route. A peine le bâtiment américain hors de portée des canons du *Fieramosca*, les exilés se présentèrent au capitaine, protestant contre leur transport à New-York, et l'invitant à les conduire au port anglais le plus prochain.[1] Le capitaine,

[1] PROTESTATION DES TRANSPORTÉS POLITIQUES NAPOLITAINS.

A monsieur le Capitaine du navire américain le David Stewart *de Baltimore,*

Lundi, 10 février 1859.

Les Exilés napolitains, du pyroscaphe de l'Etat le *Stromboli*, ont été transbordés contre leur volonté par les matelots et soldats du gouvernement de Naples, sur le navire que vous commandez: il s'ensuit que le bâtiment a été converti en prison d'Etat, puisqu'il a été remorqué jusqu'à présent par le bâtiment de guerre *Fieramosca*.

Ils déclarent dès à présent qu'ils se croient libres, étant au milieu de l'océan, sur un vaisseau de Baltimore, à l'abri du pavillon des Etats-Unis d'Amérique. Ils se croient placés sous la protection du gouvernement et du peuple des Etats-Unis, et sous la garantie que le droit des gens et les lois de la Confédération accordent à tous les hommes libres. Telle est la condition des Exilés napolitains, qui ont combattu et souffert pour leur pays, et sont dignes d'invoquer la protection et la garantie des lois d'une puissante nation, qui a été la première à élever de nos jours le drapeau de l'indépendance. Par là, les soussignés, exilés napolitains, d'un commun accord, vous somment formellement, monsieur le capitaine, de les débarquer dans le port anglais le plus voisin. Ils ont le droit imprescriptible de ne pas être transportés de force et contre toutes les lois de leur pays, dans un endroit qui n'a pas été librement choisi par eux.

Comme des hommes libres qui se trouvent dans un pays libre, ils sont protégés par le drapeau et les lois des Etats-Unis; ils protestent en face de vous, monsieur le capitaine, contre la violence qui les a transportés sans leur assentiment à bord du vaisseau que vous commandez; vous avez vous-même consenti volontairement, à la suite d'un traité avec le gouvernement napolitain, à vous rendre complice de la violence qui a été exercée hors de votre territoire, et pour

à qui le gouvernement avait retenu un tiers de son frêt comme garantie de l'exécution de son traité, refusa nettement d'accéder à la demande qui venait de lui être faite. Les transportés parurent se rendre à ses raisons, mais le lendemain, à peine le jour paraissait-il, qu'ils reproduisirent leur demande avec plus d'énergie.

Alors une scène des plus dramatiques se passa.

Un jeune italien, Raphaël Settembrini, s'était enrôlé à Cadix, et avait jusqu'alors fait le service de matelot. Le matin du jour où les exilés posèrent leur *ultimatum* au capitaine, il monta sur le pont revêtu de l'uniforme de second d'un des bâtiments à vapeur de la ligne de Galway, et de fait il avait occupé cette position, et je crois même l'occupait encore.

Ayant appris que son père, Louis Settembrini, serait du nombre des transportés qui devaient être dirigés sur l'Amé-

cela vous vous êtes fait payer fort cher. Vous vous êtes rendu responsable devant les lois, les tribunaux et les autorités suprêmes des Etats-Unis, de cet acte violent, lequel est en tous points semblable à la traite des Nègres.

Malgré les déclarations faites par les Exilés au lieutenant-colonel Brocchetti, commandant l'expédition napolitaine, faisant fonctions de consul de Naples à Cadix, qu'ils porteraient leurs réclamations devant les tribunaux contre quelqu'armateur que ce fût qui oserait les transporter au-delà de l'Atlantique, vous vous êtes chargé à vos risques et périls de cet office.

Les exilés ont employé tous les moyens possibles, dans leur captivité, pour faire parvenir au gouvernement espagnol et à tous les chargés d'affaires des nations civilisées des nouvelles de leur état et les intentions qui les animaient.

Malgré tout, ils déclarent solennellement en présence de Dieu, devant tout l'équipage, qu'ils respecteront les lois du bord, vivront en parfaite harmonie avec tous les individus dudit équipage, et auront en même temps pour vous tous les égards que votre personne réclame. Ils vous préviennent néanmoins, qu'aussitôt arrivés à New-York, ils vous assigneront devant les tribunaux à raison de l'attentat que vous commettez sciemment contre leurs droits et leur liberté, et ce, en vertu du contrat qui vous alloue une rémunération, et vous rendront responsables, vous et les propriétaires du bâtiment, de toutes les conséquences légales d'un fait aussi infâme. Pour que vous soyez bien persuadé que ce n'est que forts de leurs droits, et pour que l'on sache bien qu'ils n'ont pas adhéré à une violation aussi flagrante de leurs droits légitimes, les transportés vous réitèrent l'assurance qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour suivre les réglements du bord, et que vous n'aurez rien à leur reprocher pendant tout le voyage, car ils veulent faire voir aux citoyens des Etats-Unis qu'ils sont dignes de l'estime et de l'affection qu'ils leur ont témoignée.

En finissant, ils vous préviennent que copie de cette Protestation a été

rique, il s'était rendu en toute hâte en Espagne, s'était présenté au capitaine comme simple matelot, et avait été accepté.

Il avait eu le courage, pendant tout le temps que le *Fieramosca* les avait escortés, de ne pas se faire connaître à son père.

Dépeindre la joie éprouvée par ces deux hommes, quand ils sentirent leurs cœurs battre l'un contre l'autre, après une séparation qu'ils avaient dû croire éternelle, ne se peut.

Les transportés, exaltés par la présence du jeune Settembrini, firent comprendre au capitaine que toute résistance était désormais inutile. Ils étaient 66, ils avaient pour guider un marin, un homme décidé à tout pour rendre son père à la liberté; de plus, ils étaient sous la bannière américaine, libres, et en droit de se diriger où ils voulaient. Le capitaine céda, son équipage n'était que de 17 hommes. Pour

adressée au Corps consulaire à Cadix, et au Chargé d'affaires des Etats-Unis, pour valoir ce que de droit.

Ont signé :

Carlo Poerio. — Silvio Spaventa. — Giuseppe Pica. — Luigi Settembrini. — Stefano Mollica. — Gio. Battista Ricci. — Raffaele Piccolo. — Emilio Maffei. — Domenico Antoglietta. — Filippo Falconi. — Antonio Gargea. — Francesco de Simone. — Angelo Pellegrini. — Raffaele Mauro. — Giuseppe del Drago. — Francesco Precensano. — Giuseppe Pessolano. — Ferdinando Bianchi. — Michele Aletta. — Rocco Girace. — Achille Grilli. — Stanislao Lamenza. — Carlo Pavone. — Salvadore Faucitano. — Domenico Calafiore. — Tommaso Notaro. — Filippo Agresti. — Pasquale Montani. — Vincenzo Cuzzocrea. — Raffaele Crispino. — Gaetano Mascolo. — Giuseppe Abagnano. — Domenico Pozzelli. — Giustino Faivano. — Raffaele Ruocco. — Antonio Esposito. — Emilio Petruccelli. — Gregorio Filace. — Vito Porcaro. — Camillo de Girolamo. — Giuseppe Tripepe. — Rocco Morgante — Ovidio Serino. — Felice Barilla. — Francesco Surace. — Raffaele Travia. — Vincenzo Dono. — Pietro Marrelli. — Achille Argentini. — Luigi Praino. — Sigismondo Castromediano. — Niccola Palermo. — Giuseppe Pace. — Carlo de Angelis. — Luigi Parente. — Filadelfo Sodano. — Domenico Damis. — Angelo Saiza. — Aniello Ventre. — Niccola Schiavone. — Girolamo Palumbo. — Luigi Palumbo. — Antonio Niccolò. — Cesare Braico. — Cesare Mazzei. — Bellantonio.

Cette protestation a été traduite en anglais par Raphaël Settembrini, second dans la marine marchande anglaise, remise entre les mains du capitaine Prentiss, et lue à l'équipage du navire le *David Stewart*, le 11 février 1859.



plus de sûreté, ils surveillèrent la marche du navire, et après 14 jours de navigation ils touchèrent à Cork, en Irlande.

Le noble Charles Poerio et ses compagnons d'infortune étaient désormais en sûreté. Ils pouvaient se retremper à l'air d'un peuple libre, et prendre de nouvelles forces pour apporter encore à la patrie le secours de leurs lumières.

Le comte de Cavour, ministre des affaires étrangères en Piémont, donna l'ordre au marquis Emmanuel D'Azeglio, ambassadeur sarde près la cour de Londres, de pourvoir à tous les besoins des réfugiés, et de les prendre sous sa haute protection.

Toute l'Europe applaudit au dénouement de cette affaire. L'Angleterre, représentée par ses classes les plus élevées, fit un magnifique accueil à ces martyrs de la liberté. Bristol envoya au-devant des exilés des voitures, avec une députation des principaux habitans. Aux portes, les chevaux furent dételés, et le cortége, musique en tête, se dirigea vers la ville au milieu d'une ovation continuelle et d'une foule immense.... Les Exilés remercièrent la population en lui envoyant l'adresse suivante:

Au peuple généreux de Bristol.

Au milieu de l'émotion profonde qui pèse sur nous, il ne nous serait pas possible d'exprimer les vifs sentimens de gratitude que nous éprouvons. La sympathie dont vous faites preuve à l'égard de l'Italie, cette nation si malheureuse, ne peut être qu'une affection réelle et un heureux augure de ses destinées futures. Nous, après dix ans de mort, nous ressuscitons à une vie nouvelle. Nous avons toujours ressenti une admiration profonde pour un peuple qui marche si glorieusement à la tête de la civilisation. Permettez-nous de quitter cette heureuse ville en ayant pour elle le même amour que nous avons eu jusqu'à présent pour la malheureuse Italie.

Des meetings devaient avoir lieu, s exilés furent invités à honorer de leur présence ces réunions; ne voulant pas que leur conduite pût être incriminée en rien, et que cette agi-

tation en leur faveur pût amener des désordres, ils répondirent dans ces termes :

Profondément touchés de la bonté qui a inspiré les démonstrations publiques de sympathie adressées, de la part de votre noble peuple, à nous et à nos compagnons d'exil, nous espérons que nos motifs ne seront pas interprétés en mauvaise part si nous demandons avec instance que les réunions projetées n'aient pas lieu.

Nous sentons qu'après avoir été si longtemps isolés du monde, nous ne pouvons donner à nos remercîmens, pour le bon accueil qui nous est fait, le caractère qu'ils devraient avoir, et c'est seulement dans la retraite que nous pouvons rendre justice aux profonds sentimens de reconnaissance que la générosité de l'Angleterre a éveillés en nous.

Nous n'en remercions pas moins nos compatriotes qui se trouvent ici, des efforts pleins de zèle qu'ils ont faits en notre faveur ; nous désirons vivement pouvoir leur adresser la même demande.

LUIGI SETTEMBRINI, GIUSEPPE PICA, VINCENZO CUZZOCREA, ACHILLE ARGENTINI, SILVIO SPAVENTA, GIUSEPPE PACE.

Une souscription ouverte le 12 février,[1] close le 15, produisit 150,000 francs, qui furent offerts aux exilés. Les plus nécessiteux prirent le strict nécessaire, et le restant fut envoyé à leurs frères malheureux. La colère du roi en apprenant

[1] Le Comité était composé des gentlemen dont les noms suivent :

Le comte de Shaftesbury, président ; le marquis de Lansdowne, le comte de Carlisle, le comte d'Harrowby, le comte Granville, le comte Durham, le comte Zetland, le vicomte Palmerston, lord John Russell, le lord-évêque de Londres, lord Overstone, lord Belper, le grand-archiviste, le très honorable E. Ellice, membre du Parlement, l'attorney-général d'Irlande, membre du Parlement ; lord Calthoree, lord Lyndhurst, lord Cranworth, le très honorable T. Milner Gibson, membre du Parlement, le très honorable W.-E. Gladstone, membre du Parlement, l'honorable A. Kinneird, membre du Parlement, le très honorable sir D. Dundas, le très honorable sir B. Hall, membre du Parlement, le très honorable W. Cooper, membre du Parlement, M. Kinglake, membre du Parlement, le doyen de Saint-Paul, sir J Ramsden, membre du Parlement, M. R. Mouckton Milnes, membre du Parlement, sir B Brodir, baronnet, M W. Brown, membre du Parlement, M. W. Beaumont, membre du Parlement, M. John Forster, M J.-B. Heath, M. M.-J. Higgins.

L'honorable A. Kinnaird consentit à remplir les fonctions de trésorier, et M. Panizzi, du Muséum britannique, fut secrétaire honoraire.

l'evasion des transportés fut terrible. C'était un échec de plus à ajouter à ceux qui depuis quelques temps s'abattaient sur lui.

La disette était venue ajouter encore aux maux dont souffraient ses peuples. Les *Lazzaroni*, si dévoués à sa cause, commençaient à montrer les dents; et si, par hasard, le roi venu à Naples, sortait en voiture, ils ne cessaient de crier: Du pain, du pain. Pour faire diversion à ses ennuis, le roi avait redoublé de rigueur. La France et l'Angleterre, dont les remontrances avaient été dédaigneusement repoussées, avaient enfin rompu toutes relations avec un roi mis au ban de l'humanité.

L'Autriche, dont le parti, ayant la reine pour chef, avait rempli de ses créatures tout l'entourage du roi, le poussait toujours plus avant; trouvant, dans les derniers temps, que des coups si répétés pouvaient abattre l'énergie d'un homme habitué à ne rien voir au-dessus de sa volonté, elle résolut de resserrer, d'une façon plus étroite, les nœuds qui l'attachaient à la cour de Naples. Le duc de Calabre, fils du premier lit, étant en âge de se marier, elle proposa pour lui la sœur de l'impératrice d'Autriche. L'union fut fixée aux premiers jours de janvier.

Le roi, accompagné de toute sa famille, partit pour aller à Bari recevoir la jeune épouse du prince héréditaire. Par une coïncidence, où la main de Dieu se fit sentir, à la même époque il condamnait à la déportation Charles Poerio et ses compagnons.

A peine depuis deux jours en marche, le roi fut obligé de s'arrêter; les premiers symptômes de maladie se déclarèrent. Dès les premiers jours il comprit qu'il était perdu. Une maladie terrible, que Dieu n'infligea qu'à trois hommes seulement, qui, comme lui, avaient été l'épouvante de leur époque, et que, dans sa colère, il avait destiné à servir d'exemple au restant des humains, s'était abattue sur lui.

Espérant fléchir la colère divine, il s'entoura de moines fanatiques, implora Saint-Janvier, des prières publiques furent ordonnées; mais qui aurait pu demander à Dieu de conserver

les jours d'un tel roi? pas un seul des hommes qui gémissaient depuis 30 ans sous sa main de fer, et qui voyaient, dans l'horrible maladie rongeant le cadavre vivant de ce roi dont la tête seule était encore saine, la juste punition des crimes qu'il avait à se reprocher.

La colère de Dieu s'appesantissait non-seulement sur Ferdinand, mais sur les siens. Des victimes innocentes succombèrent en peu de jours: la jeune fille du comte d'Aquila, princesse Dona Maria Isabella Leopoldina Amalia, nièce du roi, mourait dans les premiers jours de février.

La princesse héréditaire de Toscane, Anna Maria de Saxe, cousine germaine du roi, succombait le 9 février. Aucun de ces avertissements du Ciel n'eut d'influence sur ses résolutions; il n'en persévera que davantage dans son odieux système.

La reine, qui pensait qu'à la mort de Ferdinand s'éteindrait tout son pouvoir, redoublait d'intrigues, appuyée qu'elle était par le parti des fanatiques, pour appeler au trône son fils aîné, à l'exclusion du duc de Calabre, l'héritier légitime.

Elle craignait non le prince héréditaire, mais la nouvelle princesse, qui pouvait prendre une influence énorme sur l'esprit d'un jeune homme, dont l'éducation avait été livrée à des moines qui, au lieu de développer l'intelligence d'un prince appelé à porter un jour le lourd fardeau d'une telle couronne, s'étaient complus à le tenir renfermé dans les stupides pratiques d'une dévotion exagérée. Au milieu de toutes les intrigues qui se croisaient autour du chevet du moribond, l'influence de l'Autriche était toujours la seule qui se fît sentir. Elle poursuivait sans cesse son but, l'anéantissement du parti italien en Italie.

Elle avait choisi de longue main la duchesse de Calabre, elle connaissait le caractère de cette princesse bavaroise; elle savait, qu'à part ses chers chevaux et ses belles toilettes, elle était incapable de rien désirer de plus; elle rassura la reine, et lui fit comprendre qu'elle n'aurait jamais offert une princesse qui aurait pu détruire un état de choses qu'elle avait su si bien établir.

Malgrés les bulletins rassurants publiés par les soins de la cour, la vérité sur l'état du roi commençait à être connue. Le peuple s'agitait, les gens les plus considérables par leur position étaient à la tête du mouvement. Les frères du roi eux-mêmes se montraient libéraux. Il n'était pas possible de fermer les yeux à une lumière aussi éclatante.

Malgré cela, Ferdinand ne voulait rien entendre: plus il souffrait, plus il se raidissait contre la douleur, voulant tout braver jusqu'à la fin; imitant en cela Louis XV, qui disait: Après moi, la fin du monde.

Les évènements, qui depuis le 1er janvier 1859 marchaient à pas de géant pour le restant de l'Italie, étaient considérés par lui comme choses de peu d'importance. Appelé enfin à se prononcer, il déclara simplement que pour lui il n'était besoin d'aucun changement; que l'Autriche était son alliée, et que la plus grande concession qu'il pourrait faire, serait de rester neutre, en cas de guerre, entre l'Autriche et les autres puissances de l'Italie.

Ne pouvant consacrer que quelques pages à l'histoire des gouvernements italiens pendant ces 10 années, je veux seulement démontrer par un rapide examen la pression que l'Autriche exerça sur les chefs de ces Etats.

Ainsi, un royaume de 7,000,000 d'habitants, ayant une excellente armée, de bonnes finances, le plus beau climat du monde, subit pendant 30 ans le régime le plus inique.

A qui peut-il demander compte d'un si long martyre? à l'Autriche, à elle seule, qui par l'exemple de sa propre conduite et ensuite par les conseils qu'elle lui donnait, n'encouragea que trop au despotisme un souverain dont toutes les idées avaient été dirigées dans ce sens.

Nous venons de le dire, nous ne voulons que jeter un rapide coup d'œil sur les événements de ces 10 dernières années; nous nous arrêtons au mois d'avril, au moment de la déclaration de la guerre. Nous n'avons pu qu'effleurer la question napolitaine; l'espace nous manque pour retracer le tableau de ce que les Siciliens et les Napolitains ont souffert.

Nous nous bornerons à donner l'extrait suivant d'une dépêche du Vicomte de Chateaubriand ambassadeur de France à Rome, adressée au Comte Portalis, ministre des affaires étrangères.

Rome, ce 16 avril 1829.

.....Quant à la position de l'Italie, monsieur le Comte, il faut lire avec précaution ce que l'on vous en mandera de Naples ou d'ailleurs. Il est malheureusement trop vrai que le Gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus dans ce pays à avilir la royauté. Mais on prend pour des *conspirations* ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations; enfin la comparaison que chacun fait de ce qui est et de ce qui pourrait être.

Ne nous le dissimulons pas : le grand spectacle de la France puissante, libre et heureuse, ce grand spectacle qui frappe les yeux des nations restées ou retombées sous le joug, excite des regrets ou nourrit des espérances. Le mélange des gouvernements représentatifs et des monarchies absolues ne saurait durer: il faut que les unes ou les autres périssent, que la politique reprenne un niveau ainsi que du temps de l'Europe gothique. La douane d'une frontière ne peut désormais séparer la liberté de l'esclavage; un homme ne peut plus être pendu de ce côté-ci d'un ruisseau pour des principes réputés sacrés de l'autre côté de ce même ruisseau. C'est dans ce sens, monsieur le Comte, et uniquement dans ce sens, qu'il y a conspiration en Italie; c'est dans ce sens encore que l'Italie est *française*. Le jour où elle entrera en jouissance des droits que son intelligence aperçoit, et que la marche progressive du temps lui apporte, elle sera tranquille et purement italienne. Ce ne sont point quelques pauvres diables de *Carbonari*, excités par des manœuvres de police et pendus sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. On donne aux gouvernements les idées les plus fausses du véritable état des choses; on les empêche de faire ce qu'ils devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant toujours comme les conspirations particulières d'une poignée de Jacobins ce qui est l'effet d'une cause permanente et générale.

Telle est, monsieur le Comte, la position réelle de l'Italie ; chacun de ses États, outre le travail commun de ses esprits, est tour-

menté de quelque maladie locale: le Piémont livré à une faction fanatique; *le Milanais est dévoré par les Autrichiens*; les domaines du Saint-Père sont ruinés par la mauvaise administration des finances; l'impôt s'élève à plus de cinquante millions et ne laisse pas au propriétaire un pour cent de son revenu; les douanes ne rapportent presque rien: la contrebande est générale; le prince de Modène a établi dans son duché *(lieu de franchise pour tous les anciens abus)* des magasins de marchandises prohibées, lesquelles il fait entrer la nuit dans la légation de Bologne. Je vous ai déjà, M. le comte, parlé de Naples, où la faiblesse du gouvernement n'est sauvée que par la lâcheté des populations.

C'est cette absence de la vertu militaire qui prolongera l'agonie de l'Italie Bonaparte n'a pas eu le temps de faire revivre cette vertu dans la patrie de Marius et de César. Les habitudes d'une vie oisive et le charme du climat contribuent encore à ôter aux Italiens du Midi le désir de s'agiter pour être mieux. Les antipathies nées des divisions territoriales ajoutent aux difficultés d'un mouvement intérieur; mais si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des Alpes accordait une Charte à ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution. Plus heureux que nous et instruits par notre expérience, les peuples économiseraient les crimes et les malheurs dont nous avons été prodigues.

Ne dirait-on pas une dépêche du 16 avril 1859, au lieu de 1829? Trente années se sont écoulées: y a-t-il rien de changé? Est-ce que tout n'est pas dans la même situation? Un homme qui se serait endormi à cette époque et qui se serait réveillé en 1859, aurait trouvé toutes choses au même état. La liste seule des martyrs s'était accrue....

En terminant cette rapide revue, disons quelques mots d'une spéculation que le Roi trouvait fort de son goût.

Quand il avait imposé à Charles Poerio et à ses compagnons d'infortune la déportation déguisée sous la forme de grâce, il avait inventé un moyen de se débarrasser d'eux à tout jamais, et voici comment. Les frais de la justice criminelle sont énormes à Naples: un procès de cinq années avait coûté des sommes fabuleuses, chaque accusé avait été condamné séparément pour sa part, et solidairement pour la totalité. Quand il fut décidé qu'ils partiraient, une ingénieuse com-

binaison fut trouvée: le 27 décembre le décret suivant fut publié:

Ferdinand II, par la grâce de Dieu, etc.

Ayant étendu notre souveraine clémence à la plus grande partie des condamnés pour des actes contre la sûreté de l'Etat dans les événements de 1848 et 1849,

Devant pourvoir pour l'avenir à la tranquillité du royaume, première base de la prospérité publique;

Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile et du directeur de notre ministère de grâce et justice,

Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons résolu de décréter et nous décrétons ce qui suit:

Art. 1. Quiconque, aux termes de l'article 50 des lois de procédure en matière pénale, sera pris en flagrant délit, commettant quelques uns des attentats contre la sûreté de l'Etat prévus par les articles 120 à 124 et 130 à 134 des lois pénales, sera jugé par un conseil de guerre institué d'après les formes établies dans le chapitre IX titre II du Code pénal militaire.

Art. 2. Sont appelées à convoquer le conseil de guerre non seulement les autorités désignées dans l'article 248 du Code militaire précité, mais encore les généraux et les officiers supérieurs commandant les colonnes ou les réunions des troupes envoyées dans le but de réprimer la perturbation de l'ordre public.

Art. 3. Le conseil de guerre, lorsqu'il sera dans le cas de prononcer une condamnation pénale contre un accusé, devra le condamner en outre aux frais du jugement et aux restitutions et indemnités civiles, et il devra procéder à la liquidation dans les règles et les cas prévus par les articles 296, 297 et 298 de lois de la procédure pénale.

Dans la liquidation des dommages-intérêts devront être calculées les pertes souffertes par l'Etat et par ceux qui auraient éprouvé des dommages intérêts afférens à des particuliers pour le fait des troubles ou délits commis, de même que les récompenses accordées à ceux qui auraient bien mérité en concourant personnellement à la répression de l'attentat.

Art. 4. En dehors des cas spécifiés dans l'art. 1 du présent décret, tous les autres jugemens relatifs à des crimes contre l'Etat, soit qu'il s'agisse de faits criminels ou de simples délits, seront de la compétence des grandes Cours spéciales aux termes du décret du 1 juillet 1846.

Les grandes Cours spéciales, dans les causes qui leur sont attribuées, observeront ce qui est prescrit dans l'article précédent relativement au mode de poursuivre la liquidation des dommages- intérêts.

Art. 5 Notre ministre secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile, les directeurs de notre ministère et secrétaires d'Etat de grâce et justice et de la guerre, et le prince de Castelcicala, notre lieutenant-général en Sicile, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Caserte, le 27 décembre 1858.

FERDINAND.

Le directeur du ministère de grâce et justice, PIONATI.
Le ministre d'Etat pour les affaires de Sicile, CASSISI.
Le ministre d'Etat président du conseil, Ferd. TROYA.

Armé de ce décret dont les effets rétroactifs furent reportés au mois de mai 1851, les prisonniers furent sommés de payer les énormes frais du procès de 1853. Comme de juste, ils ne le purent. Alors on transigea avec eux.

Ceux qui avaient de l'argent offrirent pour leur quote-part 30, 40 ou 50 pour cent du montant des condamnations prononcées contr'eux.

Ceux qui n'avaient pas d'argent souscrivirent des lettres-de-change à l'ordre des receveurs royaux.

Les affaires réglées ainsi, les condamnés se croyaient tranquilles; mais deux jours avant l'embarquement, ils furent contraints de signer l'engagement solidaire de payer tous les frais du procès.

Ainsi l'on estorquait aux malheureux le peu d'argent qui leur restait, et ils étaient placés sous le coup des lois pour dettes s'ils revenaient dans leur pays.

Vous voyez, M. de Chateaubriand, il manquait ce passage à votre dépêche; à votre époque on se contentait de tuer les malheureux coupables de trop aimer leur pays; en 1859, non content de les torturer, on leur volait le peu qui leur restait.

Voici les progrès qu'en 30 ans le gouvernement napolitain avait accomplis.

Grâces à Dieu, des cœurs généreux battent dans ce malheureux pays: nous retrouverons, quand nous en serons aux volontaires, les plus grands noms et les hommes les plus distingués des deux royaumes parmi les braves accourus en Piémont.

Le côté le plus délicat de ma tâche approche, il faut que j'aborde la question romaine; je serai bref. Les Etats Romains, à qui sans cesse, depuis la rentrée du pape à Rome, avaient été promis des réformes, reconnues par tous indispensables, qui attendaient depuis 10 ans l'accomplissement du programme, pourtant si modéré, contenu dans la lettre de Louis-Napoléon au colonel Edgard Ney, n'avaient jamais cessé de réclamer.

L'agitation chez eux était passée à l'état chronique.

Le Cardinal Antonelli, le seul homme que l'on puisse rendre responsable de tous ces faits, régnait sous le nom du pape Pie IX. Et ici, qu'une courte digression me soit permise. Je suis catholique; pour moi Pie IX est le chef de ma religion: je ne suis certes par un bigot, tous ceux qui me connaissent le savent; mais je n'entre jamais dans une église, je ne pense jamais aux sublimes mystères de notre religion, sans me sentir pénétré du peu de chose que nous sommes. Que de fois, sortant de l'Hôtel-Dieu à Paris, où tout en suivant la visite des illustres maîtres, je portais quelques secours aux infortunés brisés par les souffrances, j'entrai à Notre-Dame, et là plongé dans la chapelle la plus obscure, je restai des heures entières, perdu dans la contemplation de la divinité, et priant Dieu de chasser les doutes qui s'élevaient en moi, quand je voyais les sublimes maximes de charité si mal interprétées par ceux chargés de le représenter.

Je vénère Pie IX comme chef de l'église: sa piété, ses hautes vertus, ses malheurs même, en font pour moi quelque chose de sacré: mais ne me parlez pas du pape comme sou-

verain temporel, qu'il s'appelle hier Sixte-Quint, aujourd'hui Pie IX, demain.... Je ne puis comprendre l'acharnement qu'ont toujours mis les hommes d'église à vouloir s'emparer du pouvoir temporel. Comment! ils sont les chefs spirituels de 150 millions de chrétiens, ils sont armés des armes les plus terribles, ils disposent des foudres de l'église; en un mot, empereurs, rois, princes, peuples, tous sont à leurs pieds! Et malgré cela, ils tiennent plus à régner temporellement sur un petit Etat, qu'à demeurer les chefs infaillibles de l'église!

Le despotisme a de si grands charmes, disent-ils. C'est vrai; mais que font-ils?

Ils déconsidèrent le pouvoir temporel, pour lequel ils ne sont pas faits, puisqu'ils n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes passions que ceux qu'ils tiennent sous leur joug, puisqu'enfin ils ne peuvent être ni époux, ni pères, ni comprendre les sentiments de la famille. Ils font haïr la religion, car ceux qui souffrent par leur faute, ne peuvent pas établir de différence entre l'homme, qui chargé du pouvoir temporel, les condamne, et l'homme qui comme prêtre, représentant de Dieu, les absout; pour eux, la distinction à établir entre les deux fonctionaires ne peut être faite: les deux ne font qu'un. Ils oublient la maxime du Christ: mon royaume n'est pas de ce monde.

Je l'ai dit en commençant, ce n'est pas dans quelques lignes rapides, qu'une étude sur une pareille question peut être faite: je me réserve de la traiter à fond dans un livre que je prépare, d'après des pièces officielles, et qui, je le crois, éclaircira certains côtés restés obscurs, et que tous les écrits publiés récemment ont laissé dans l'ombre, volontairement ou involontairement, je n'en sais rien....

Pendant ces dix années, les choses étaient arrivées à tel point que sans l'occupation étrangère, le maintien du pape était impossible. Qui devait-on rendre responsable? l'Autriche.

Maîtresse des Légations par ses troupes, maîtresse du restant des Etats Romains par le Cardinal Antonelli, chef du pouvoir, tout dévoué à l'Autriche, dont il suivait les ordres,

les conseils de la France, là comme à Naples, n'étaient pas écoutés. La tournure nouvelle que prenaient les événements n'influait en rien sur les idées de la cour de Rome. Là encore, le pape appelé à se prononcer, ne le pouvait; une fois encore l'incompatibilité entre les pouvoirs temporel et spirituel se montrait. Comme pape, Pie IX ne pouvait prendre part à une guerre où les combattants étaient tous catholiques, et comme souverain Italien il aurait dû se prononcer. — J'abrège cette esquisse des Etats Romains, et je dis: Tant que l'Autriche aura un pied en Italie, vous ne terminerez rien avec la cour de Rome, aucunes réformes ne seront possibles, beaucoup de promesses, mais aucun résultat: la raison en est bien simple.

L'église est éternelle, elle sait attendre patiemment et arrive toujours à son but; son espérance est celle-ci: aujourd'hui l'Autriche éprouve des revers, mais c'est son habitude, son histoire n'est qu'une longue suite de défaites: est-elle anéantie comme puissance pour cela? Non, bien au contraire, chaque fois, elle sort plus forte de ses ruines, et c'est au moment où on la croit abattue qu'alors elle se redresse, plus fière qu'auparavant.

Il y a une grande analogie entre le caractère allemand et celui de l'Église Tous deux sont persévérants; ils savent choisir le moment propice à l'exécution de leurs desseins. Ce siècle a tant vu de changements, les vaincus de la veille sont si souvent devenus les vainqueurs du lendemain. L'Autriche gardant un seul pouce de terrain en Italie, saura si bien manœuvrer sa barque, qu'en peu de temps elle aura su reconquérir et ses possessions abandonnées et son influence perdue.

Donc, si aujourd'hui nous paraissons céder sous la pression des événements, demain notre amie, notre seul soutien, l'Autriche, recouvrant son ancienne prépondérance en Italie, nous débarrassera bien vite de ces odieuses réformes qui nous ont été imposées par la force.

Le calcul de la Cour de Rome est simple: elle se trouve bien, elle ne veut pas changer; et c'est tellement vrai, que

dans une récente circulaire de l'évêque de Poitiers, le gouvernement par l'Église est montré comme le gouvernement modèle, et le seul capable de faire le bonheur des peuples. Ainsi, ou l'Autriche hors de l'Italie, et alors les réformes sont peut-être possibles; ou un seul Autrichien en Italie, et alors tout ce que l'on fera et rien, ce sera la même chose.

— —

Je veux dire quelques mots seulement des affaires de Modène, désirant consacrer à la Toscane le peu de pages que je me suis réservées pour cette revue à vol d'oiseau.

Comme je n'aurai plus l'occasion, dans le récit des événements qui s'accompliront pendant la guerre, de reparler de lui, je veux faire connaître de suite, jusqu'au moment où il s'enfuit, le souverain qui régna pendant 12 ans sur les États de Modène.

François V, Ferdinand, Germinien, Archiduc D'Autriche, Este, Prince royal de Hongrie et de Bohême, Duc de Modène, de Reggio, Mirandola, Massa, Carrara, Guastalla, etc., Feld-Maréchal au service d'Autriche, propriétaire du régiment d'infanterie autrichien n° 32, naquit le 1er juin 1819. C'est un des types les plus étranges qui se soient jamais vus; je ne puis mieux le comparer qu'au tyran de nos anciens mélodrames, poltron, mais féroce et cruel.

J'ai la bonne fortune d'avoir sous les yeux un portrait de ce tyranneau, tracé de main de maître par un des hommes les plus spirituels de ce temps, Edmond Texier. Le voici dans toute son étendue :

Ce dernier rejeton de l'antique maison d'Este vaut la peine que je lui consacre quelques lignes. Fils du plus despote des princes, le duc François IV, il fut élevé par son père dans le respect des vieux préjugés et l'amour des jésuites. Soupçonneux, vindicatif, avare, et d'une intelligence plus que médiocre, il monta sur son petit trône en 1847 avec la ferme conviction que tous ses sujets lui appartenaient corps et biens. Le père avait été despote, le fils se fit tyran.

Il commença par abolir les franchises municipales et par confisquer les coutumes tolérées sous le règne précédent. Plus de lois, il dictait aux juges la sentence qu'ils devaient prononcer.

Un jour une femme, accusée d'avoir pris part à un assassinat, est traduite devant le tribunal; elle apporte tant de preuves en faveur de son innocence, que le tribunal n'ose la condamner. Le duc renvoie l'examen du procès à la cour suprême. La cour, convaincue de la non culpabilité de l'accusée, confirme la sentence des premiers juges. Le duc, furieux, soumet l'affaire à la *rota romana*. Le tribunal romain examine les pièces du procès et prononce l'acquittement. Que fait alors François V? Il condamne la malheureuse femme à la prison perpétuelle. Voilà l'homme.

Savez-vous quel don de joyeux avénement il fit à son peuple en prenant possession du trône? Il inscrivit dans le code, de sa propre main, la peine de la bastonnade pour les hommes et de la flagellation pour les femmes.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans tout ceci, c'est que ce Néron-mouche, en se montrant si cruel et si odieux, croyait sincèrement accomplir ses devoirs de prince absolu. Il se regardait comme le dernier défenseur en Europe des vieilles traditions et du droit légitime. Autrichien dans l'âme, il accusait l'Autriche de faiblesse et se plaignait qu'elle faisait trop de concessions à l'esprit moderne. Son père n'avait pas reconnu le gouvernement de Juillet; lui ne voulut reconnaître ni la république ni l'empire. « *Mes ambassadeurs*, disait-il fièrement, n'iront à Paris que le jour où Henri V entrera. »

J'ai sur ma table l'original d'une lettre écrite par lui à son ministre de l'intérieur Forni, et qui est un curieux document de la haine que ce petit prince nourrissait contre la France. Il dit en parlant de notre pays « *la baraque française, les brigands français*, » et mille autres aménités de ce genre. — Quant à l'empereur Napoléon, il l'appelle, dans ses bons momens, « *il signor Buonaparte;* » mais lorsqu'il est en colère, il vomit contre l'empereur des torrens d'injures qu'il m'est impossible de traduire. Si quelqu'un doutait de l'existence de cette lettre, je lui répondrais que j'ai l'autographe du prince entre mes mains, et que je suis prêt à le communiquer à qui voudra.

Dans une autre lettre que j'ai également sous les yeux, et dont la date est de 1855, il faut voir le mépris avec lequel il parle des Français et des Anglais combattant contre les Russes. « Le triomphe des méchans ne dure pas: ces *vils Occidentaux* sont vainqueurs; mais vous verrez, mon cher Forni, que tout cela finira comme en 1812, par une retraite de Moscou. » Hélas! le cher Forni et le cher prince n'ont point eu le bonheur de voir leurs prévisions se réaliser.

Pendant les quatorze ans de règne de François V, le duché de Modène a été littéralement une petite Chine enclavée au milieu de l'Italie. La vie publique y était morte ; pas un seul journal, sauf la *Gazette officielle*, n'avait le droit d'y pénétrer. Comme il était défendu de sortir du duché sans permission, et que cette permission ne s'accordait que très difficilement, les Modenais ne savaient pas un seul mot des événemens qui se passaient en Europe. L'éducation était exclusivement livrée aux jésuites, qui étaient, après le prince, le plus redoutable pouvoir de l'Etat. Avec les jésuites ou avec le prince, le danger était le même. Aussi toutes les maisons du duché portent-elles encore, au-dessus de leurs portes, le chiffre de la compagnie de Jésus incrusté dans le marbre ou dans la pierre.

Dans l'espace de quatorze ans, François V, aidé de ses collaborateurs religieux, avait enveloppé ses Etats d'un pouvoir occulte plus ténébreux encore que celui de l'ancienne Venise. L'espionnage florissait dans toute l'étendue du duché, les sbires pullulaient, et quiconque se faisait délateur était sûr d'avoir du pain sur la planche. Le duc avait basé sur l'ignorance des populations tout l'édifice de son gouvernement, et c'est pourquoi il avait une tendresse particulière pour les habitans des campagnes. « Ceux-là, disait-il, ne savent ni lire ni écrire, aussi sont-ils les meilleurs parmi mes sujets. »

Malgré toutes les précautions prises par François V pour éloigner de ses Etats le souffle des temps modernes, cet aimable gouvernement devait finir. Les Français ayant franchi les Alpes, le duc comprit que sa position était délicate. Il décrocha les tableaux de son magnifique palais, emballa les objets d'art, enleva de la belle bibliothèque d'Este les manuscrits les plus précieux, s'empara de la collection des médailles d'or, une collection sans prix, et fit partir nuitamment toutes ces richesses pour Vienne. Les boutons de porte des appartemens du palais ducal étaient en argent ; il les fit ôter et remplacer par des boutons de cristal. Le déménagement accompli, il prit tout l'argent des caisses publiques, et partit à la tête de son armée, forte de trois mille hommes.

A ce moment, l'Etat de Modène était occupé par les troupes de l'Autriche ; l'armée du duc fut littéralement enclavée dans l'armée autrichienne, beaucoup plus nombreuse, et emmenée bon gré mal gré. Le duc avait quatre-vingts prisonniers d'Etat dans la forteresse de Reggio. Il ne voulait pas les abandonner à leur triste sort, et il les fit conduire à la prison de Mantoue par les Autrichiens. Ce dernier trait peint l'homme. Enlever des tableaux, des livres, de l'argent, des médailles, passe encore, quoique cela ne soit pas très délicat ; mais traiter des hommes comme des objets, et les comprendre dans le dé-

ménagement général, cela ne s'était jamais vu. Il est inutile d'ajouter que ces quatre-vingts malheureux prisonniers sont encore, à l'heure qu'il est, dans les serres du petit vautour de Modène.

Je vous disais tout-à-l'heure que François V était avare; j'ajouterai qu'il était aussi commerçant, quoique prince par la grâce de Dieu. Il achetait en bloc toutes les récoltes de son duché et les revendait en détail à ses sujets. Il était duc et accapareur général de Modéne, et cette double qualité lui constituait chaque année une somme assez ronde. Comme duc, il puisait jusqu'au coude dans la caisse publique, dont il était l'unique dépositaire; comme accapareur, il achetait à bon marché et revendait cher. Un jour, il écrivait au syndic d'une des communes de la province de Reggio qu'il achetait moyennant 300,000 fr. telle forêt communale, et que si la commune refusait de la lui vendre au prix offert par lui, il la prendrait sans donner un sou. La forêt valait le double; mais la commune, qui connaissait l'auguste acquéreur, se garda bien de faire la moindre opposition, et voilà comment François V, duc de Modène, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, feld-maréchal au service d'Autriche, propriétaire du régiment d'infanterie autrichien n° 32, était devenu un des princes les plus riches de l'Europe.

Et plus loin Edmond Texier ajoute :

Je n'ai pas voulu quitter Modène sans visiter le palais ducal, ce palais si vaste pour un si petit Etat. Louis XVI, à Versailles, n'était pas plus splendidemont logé que François V à Modène. Par quel moyen ce prince ingénieux parvenait-il à remplir, même aux soirs de gala, ces gigantesques appartemens? Le duché tout entier aurait pu danser dans la salle de bal. La salle du trône (il y a une salle du trône) ferait supposer un Empire de cinquante millions de snjets. Des objets d'art renfermés dans ce Louvre modenais, je n'ai rien à vous dire, puisque le duc a tout emporté, même une collection de medailles d'or qui ne lui appartenait pas: il est vrai que les casiers sont restés.

François V, pendant qu'il était en train de procéder à son déménagement, a aussi décroché dans la galerie municipale, sans doute par distraction, huit tableaux d'un grand prix, parmi lesquels un Corrége et un Raphaël. Dans ces grands appartemens tendus en étoffes merveilleuses et en tapisseries des Gobelins, il n'a laissé que les gros meubles, fauteuils, divans, canapés, tables, consoles, etc., tout ce qui ne valait pas la peine d'être transporté; puis, après avoir mis la clef sous la porte, il alla se joindre à l'armée autrichienne.

Les deux mille soldats qu'il avait littéralement enlevés, avec le concours des troupes autrichiennes, étaient sur la troisième ligne à la bataille de Solferino. Le duc fut un des premiers à repasser le Mincio. Je dois ajouter pourtant qu'on assure que c'est lui qui, au pont de Borghetto, harangua les fuyards et tenta de les former en bataille. Les Autrichiens le laissèrent dire, franchirent le pont, et poussèrent jusqu'à Vérone. Malgré toute la déférence qu'il doit aux princes légitimes, le Dieu des armées s'était déclaré pour « *la canaglia francese.* »

Si l'on voulait raconter tous les traits cruels de cet ami de l'Autriche, il faudrait des volumes: je me bornerai à deux faits historiques. Un savetier juif, occupant une échoppe près le Palais Ducal, voyant passer un jeune peintre qui lui devait quelqu'argent, s'arrête, et lui réclame en criant le montant de sa dette; bref, il lui fait une scène atroce.

Le Duc de Modène, à la fenêtre avec la Duchesse, veut savoir pourquoi ces cris; un chambellan zélé lui dit: C'est cette canaille de D..... P..... un brigand de 1848 (effectivement le peintre avait servi comme *Garde national* en 1848) qui ne veut pas payer ce qu'il doit.

Ah! répond le Duc, c'est D. P.; eh bien, il mérite une leçon pour troubler l'ordre près de mon palais: qu'on le mène en prison, et qu'il reçoive 25 coups de bâton. Aussitôt dit, aussitôt fait; le malheureux artiste est pris, garrotté, traîné au château, et, séance tenante, l'exécution de la sentence ducale a lieu: seulement par grande faveur il ne reçut que 24 coups, le 25me lui fut épargné. Je le crois bien: un de plus et il succombait.

Quand il revint avec le bataillon autrichien à la rencontre duquel il était allé à 3 lieues en avant, avec quelle fierté, escorté de ses dragons, il rentra à leur tête dans sa bonne ville de Modène! quelle volupté il éprouva quand, le soir venu, ses dragons entrèrent à cheval dans les cafés et à coups de sabre en chassèrent les paisibles consommateurs! quelle ivresse fut la sienne quand le lendemain il fit manœuvrer avec les commandements allemands ces bons Autri-

chiens, lui qui détestait tant l'Italie et les Italiens dont il ne parlait la langue si belle et si douce à l'oreille et au cœur, que forcé et dans les occasions solennelles! La joie des petits enfants faisant manœuvrer pour la première fois une armée de soldats de plomb est seule comparable à celle éprouvée par cet homme pour lequel aucune qualification n'est possible.

Veut-on juger du style du prince et de son cher Forni? Voici une note de M. le Comte de Cavour au début de la guerre, et qui explique admirablement la position que François V avait prise.

Note du Comte de Cavour, président du conseil des ministres, au Comte de Forni, ministre de Modène.

Le soussigné, président du conseil, ministre des affaires étrangères de S. M. le roi de Sardaigne, a l'honneur d'accuser à S. Exc. le comte de Forni, ministre des affaires étrangères de S. A. I. le duc de Modène, réception de la dépêche qu'il lui a adressée le 2 de ce mois, et il croit de son devoir de lui faire parvenir la réponse suivante.

Le Piémont, attaqué par une forte armée autrichienne, combat avec toutes les forces de la nation pour la défense de son propre territoire.

Le duché de Modène est enchaîné à l'Autriche en vertu d'un traité qui laisse l'Autriche complètement libre d'occuper son territoire selon son bon plaisir, et ses positions et ses forteresses, pour la défensive comme pour l'offensive.

Au lieu de dénoncer un traité qui non seulement est contraire aux traités généraux, mais constitue encore le danger le plus sérieux et le plus menaçant pour les Etats de S. M. le roi de Sardaigne, laquelle se trouve de cette manière entourée de toutes parts par des forces ennemies, le gouvernement d'Este a trouvé bon, malgré la protestation publique et solennelle du gouvernement royal, de maintenir intégralement ce traité; en outre, de prétendre récemment, dans une communication diplomatique, qu'il était complètement d'accord avec les droits souverains de tout Etat indépendant.

Mais le gouvernement d'Este ne s'est pas borné à persister dans cette appréciation; il a laissé ces jours-ci occuper son territoire par les troupes autrichiennes, qui de là ont toute facilité pour préparer et mettre en œuvre contre le Piémont les opérations de guerre qu'ils jugeront convenables.

Par ces motifs, dont tout juge impartial appréciera comme il convient la justice et le poids, le soussigné a l'honneur de déclarer à S. Exc. le comte Forni, au nom de S. M. le roi de Sardaigne, que le gouvernement du roi se considère comme étant en état de guerre avec le gouvernement de S. A. I. le duc de Modène.

Le soussigné a l'honneur d'assurer S. Exc. le comte Forni de sa considération distinguée.

Signé C. Cavour.

Réponse du cher Forni.

Note du Comte Forni, en date du 13 mai 1859, au Comte de Cavour.

Le soussigné, ministre des affaires étrangères de S. A. I. le duc de Modène, a eu l'honneur de recevoir le 12 au soir la Note que S. Exc. le Comte de Cavour, président du conseil et ministre des affaires étrangères de S. M. le roi de Sardaigne, lui a adressée de Turin en date du 7, et a cru devoir la porter à la connaissance de son souverain.

Si les événemens antérieurs, et plus encore la déclaration rétrospective qui fait l'objet de la Note elle-même, ne prouvaient pas clairement que le gouvernement de S. M. a la ferme résolution de se mettre de nouveau en état d'hostilité ouverte vis-à-vis du duc de Modène, il ne serait pas difficile à ce dernier gouvernement de réfuter les assertions mises en avant par le premier.

Un traité qui ne serait effectivement que défensif, soit contre les attaques du dehors, soit contre les soulèvemens du dedans, ne pourrait jamais fournir aux Etats limitrophes un prétexte pour prendre l'offensive, et encore bien moins sans en faire une déclaration formelle quelconque; et les usurpations subites faites précédemment, ainsi que celles d'aujourd'hui, qui sont préparées de longue main, suffiraient pour justifier le gouvernement d'Este de n'avoir pas suivi la première proposition confidentielle par laquelle on l'engageait à dénoncer le même traité, qui sera aujourd'hui, comme en 1848, sa meilleure protection.

Mais malheureusement, dans le moment actuel, toute réfutation serait hors de propos.

Conformément aux ordres qu'il a reçus à cet effet de son souverain, le soussigné se voit forcé de protester solennellement, au nom de S. A. I., qu'elle n'a jamais donné à S. M. le roi de Sardaigne un juste motif d'aller jusqu'à prendre de propos délibéré (*d'animo deli-*

berato) les armes contre elle ; qu'elle rejette toute responsabilité des malheureuses conséquences qui ne peuvent manquer de se produire, et qu'elle confie la justice de sa cause au bon droit et aux cours amies qui ont signé les traités de 1815.

Le soussigné regrette de devoir terminer de cette manière la correspondance qu'il a entretenue jusqu'ici avec le ministre sarde des affaires étrangères, et il ne lui reste plus qu'à le prier de donner les ordres nécessaires pour que le ministre de S. M. accrédité près notre cour s'abstienne de se rendre dans nos Etats, attendu que d'après le regrettable contenu de la Note à laquelle il a l'honneur de faire la présente réponse, ce ministre ne pourrait pas être reçu ici en cette qualité; il termine en exprimant à S. Exc. le Comte de Cavour l'assurance de sa considération distinguée.

Au style on reconnaît l'homme: tâchons de voir la pensée de François V dans le document suivant, s'il eut toutefois une idée à lui:

Protestation de l'Archiduc François V de Modène.

Nous, François V, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, par la grâce de Dieu, duc de Modène, Reggio, Massa Carrara, Guastalla, etc., etc., etc.

Le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne se trouve depuis quelque temps vis-à-vis de nous en état de provocation et de menace, attendu qu'il protège des rebelles et des criminels qui sont nos sujets, qu'il cherche à détourner nos troupes de leur devoir, qu'il a reçu solennellement et publiquement incorporé dans son armée quelques-uns de nos soldats qui, oubliant leur serment, ont abandonné nos drapeaux.

Cela a provoqué de notre part des réclamations énergiques qui s'appuyaient sur les conventions en vigueur avec ledit gouvernement. Mais lorsque nous eûmes acquis la conviction que ce gouvernement aimerait mieux voir ces conventions annulées que de nous faire rendre justice, nous avons jugé convenable de garder le silence, espérant qu'en continuant à observer loyalement et à maintenir scrupuleusement les rapports de bon voisinage envers ce gouvernement, nous finirions par l'amener à nous rendre la réciproque.

Un pareil silence, nous le disons avec douleur, ne nous est plus permis maintenant.

En présence des faits connus qui se sont succédé (*si svolgevano*) dans les Etats limitrophes de Toscane et de Sardaigne, nous avons

cru qu'il nous était indiqué par les circonstances d'ordonner que les troupes qui occupaient nos territoires de Massa, Carrara et Montignoso se réunissent le 28 avril dernier dans la Lunigiana, et en même temps nous avons confié le gouvernement de ces territoires, avec les pleins-pouvoirs nécessaires, à un commissaire ducal, et en son absence aux premiers magistrats des communes. A ces mesures, qui devaient écarter jusqu'à l'ombre d'un soupçon d'hostilité de notre part, le gouvernement piémontais a répondu d'une manière tout-à-fait opposée.

A peine nos troupes s'étaient-elles éloignées, que parut un commissaire qui prit, au nom de S. M. sarde, les rênes du gouvernement, et empêcha nos autorités de faire librement aucun acte en cette qualité. Les carabiniers sardes, violant notre territoire, vinrent appuyer ce commissaire royal.

Des troupes toscanes, qui en même temps étaient venues se ranger sous la dictature sarde, furent appelées à comprimer tout mouvement en faveur de la légalité. Par la suite, les troupes sardes occupèrent définitivement le pays, et dans la *Gazette piémontaise* du 2 mai le bulletin officiel de la guerre nº 3, daté du 30 avril, déclarait que ces troupes étaient envoyées contre une colonne de troupes d'Este qui menaçait ces populations, et que cela avait été fait parce que le gouvernement du roi se considérait comme étant en état de guerre avec le duc de Modène.

Ayant conscience devant Dieu et devant les hommes que jamais nous n'avons donné au gouvernement sarde aucun prétexte légitime qui puisse justifier qu'il se considère comme étant avec nous en état de guerre, nous devons, après avoir constaté ce qu'il y a d'injuste dans cette conduite, faire ressortir aussi qu'elle est contraire à tous les usages que le droit des gens a consacrés en pareil cas.

En effet, les rapports entre notre gouvernement et celui du roi subsistaient encore comme auparavant : le ministre plénipotentiaire de Sardaigne n'avait pas cessé d'être accrédité près de nous ; les conventions commerciales, postales et télégraphiques continuaient à être observées de part et d'autre ; la paix n'était donc rompue en aucune façon, et il n'y avait pas le moins du monde état de guerre lorsque le gouvernement du roi de Sardaigne envoya sur le territoire d'Este ses commissaires et ses troupes. Malgré tout cela, nous résolûmes de nous adresser encore une fois au gouvernement de S. M. pour le mettre en demeure de déclarer s'il prenait sur lui la responsabilité des actes de ce genre ou s'il la déclinait. Il nous répondit qu'il était prêt à en assumer toute la responsabilité (*deliberatamente accettandola*).

En présence d'un attentat aussi flagrant au droit des gens, en présence de l'invasion armée, en pleine paix, d'un territoire qui nous appartient par droit de succession et en vertu des traités, nous nous voyons forcé pour nous-même, pour nos sujets fidèles, ainsi que pour ceux qu'on a détournés de leur devoir en leur faisant déloyalement violer leur serment, de protester solennellement, comme nous le faisons par la présente, contre tout acte du gouvernement sarde et de ses agens, depuis le 28 avril dernier, jour où il a violemment envahi notre Etat. Nous protestons en outre contre toutes les conséquences qui pourront résulter de ces actes et contre toute usurpation ultérieure, de quelque nature qu'elle soit, qui pourrait être faite par la suite à notre détriment et à celui de nos fidèles sujets.

En même temps nous déclarons formellement, appuyé sur notre bon droit, que nous rechercherons et emploierons tous les moyens légitimes contre les iniquités que nous avons souffertes ou que nous pourrons encore souffrir par la suite, de même que par la présente protestation nous faisons franchement et publiquement (*facciamo un franco appello*) appel aux puissances amies qui ont signé les traités de 1815, afin qu'elles prennent le plus tôt possible, dans leur justice et dans l'intéret commun de l'observation solennelle des traités de l'Europe, des mesures efficaces pour la situation actuelle que nous venons d'exposer.

Donné à Modène, le 14 mai 1859.

Signé François.

Je m'arrête; le cœur me manque: que Dieu ait pitié de lui; c'est ce qu'on peut lui souhaiter de mieux.

Un mot seulement: l'Autriche a pu développer entièrement et librement son système dans ce malheureux pays; nous avons vu les fruits qu'il a produit, le résultat est connu de tous: jugez et comparez.....

Quelques mots seulement sur le Duché de Parme.

Et d'abord, que pouvait une femme, une mère qui n'avait en vue que de garder l'héritage de son fils contre l'Autriche maîtresse absolue de tous ces petits États? Madame la Duchesse de Parme était forcée de subir la domination autrichienne ou de se retirer. Je crois que s'il ne se fût agi que



d'elle, elle aurait laissé le champ libre à l'Autriche; mais elle n'était que régente, je le répète, elle croyait obéir à un devoir sacré; ce n'est pas par amour du pouvoir, ce n'est pas pour être souveraine de 500,000 habitants, elle, fille de France, née sur les marches du trône le plus beau, qu'elle persistait à rester: c'est qu'elle avait connu les douleurs de l'exil depuis son enfance, et qu'elle ne voulait pas que ses enfants eussent le même sort.

Je laisse la parole à un des hommes les plus considérables du Duché de Parme:

Nous autres Italiens, nous sommes moins affamés de liberté que d'indépendance; ce sont moins les institutions libérales que nous réclamons, qu'un prince national. Le plus vif reproche que nous ayons à faire à la duchesse, c'est qu'elle n'était pas Italienne et ne pouvait pas l'être. Nous n'avons pas oublié que lorsque son époux, Charles III, vint il y a dix ans prendre possession du petit trône de Parme, il se présenta à nous sous l'uniforme de colonel autrichien; or, ce que nous détestons par-dessus tout, c'est l'Autriche et la livrée autrichienne. Nous n'avons pas oublié non plus que, pendant trois ans, c'est un commissaire autrichien, le comte de Crenneville, qui a régné, gouverné, emprisonné, et fusillé sous le nom de la duchesse régente. L'Autriche a soutenu les petits despotes de l'Italie au temps de sa prospérité: quoi d'étonnant qu'elle les entraîne dans sa chute? Quand on nous dit que la duchesse-régente nous donnera, si nous voulons l'accepter, des institutions constitutionnelles, nous haussons les épaules. Que nous font les institutions, si le prince n'est pas Italien comme nous? Qui nous garantit d'ailleurs que la dynastie de Bourbon ne nous retirerait pas un jour, sur l'ordre ou les prières de l'Autriche, ces institutions qu'elle nous aurait concédées?

Je n'ajouterai qu'un mot à une opinion si bien exprimée; je dirai encore une fois:

A qui la Duchesse de Parme doit-elle s'en prendre d'avoir perdu son Duché? A qui les habitans peuvent-ils reprocher ce qui s'est fait de mal chez eux depuis le veuvage de la Duchesse?

A l'Autriche; car elle seule a tout fait.

J'ai promis de consacrer quelques pages à la Toscane, je vais tenir ma promesse. Pour mieux faire connaître la situation du pays, je laisserai la parole à ses hommes les plus éminents sans distinction de parti : l'on pourra juger en tout état de cause de quel côté est le bon droit.

Léopold II, Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles, Prince impérial d'Autriche, Prince royal de Hongrie et de Bohême, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane, né le 3 octobre 1797, succéda à son père le 18 juin 1824.

La Toscane était retombée sous la domination de la maison de Lorraine par suite des traités de 1815 : l'Autriche ne s'était pas contentée de cette restauration ; elle ne voulait pas lâcher une si belle proie, et de suite elle conclut un traité séparé qui remettait sous sa dépendance absolue les membres de sa famille rappelés à régner sur la Toscane.

Voici le texte officiel de ces conventions :

Alliance conclue entre l'Autriche et le Grand-Duc de Toscane pour le maintien du repos extérieur et intérieur de l'Italie, ratifiée à Florence le 1er juillet 1815. (*Archives de cour et d'état de l'Autriche.*)

Nous Ferdinand III, par la grâce de Dieu, Prince Impérial d'Autriche, Prince Royal de Hongrie et de Bohême, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane, etc. etc. etc.

Vu et examiné le traité conclu, réglé et signé à Vienne le 12 juin 1815, par le Prince Clément-Venceslas-Lothaire de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen, Chevalier de la toison d'or etc., muni des pleins pouvoirs de son souverain ; et par Don Neri, Prince Corsini, Notre Chambellan etc., en vertu des pleins pouvoirs qu'à cet effet nous lui avons conférés : lequel traité est de la teneur suivante :

Au nom de la très-Sainte et indivisible Trinité.

Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Toscane, animés d'un égal désir d'assurer par des rapports plus intimes entr'Elles la tranquillité de leurs possessions, et la paix extérieure et intérieure de l'Italie, sont convenues de conclure entr'Elles un traité d'amitié, d'union et d'alliance défensive, dont l'objet permanent est de pourvoir tant à la tranquillité intérieure de l'Italie, qu'à sa sûreté extérieure.

Dans cette vue, et pour parvenir à un but si salutaire, Elles ont donné leurs pleins pouvoirs, savoir :

Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique au Sieur Clément-Venceslas-Lothaire Prince de Metternich-Winnebourg-Ochsenhausen etc., Son premier Plénipotentiaire au Congrès;

Et Son Altesse Impériale et Royale, au Prince Neri Corsini etc., Son Plénipotentiaire au Congrès.

Art. I. Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Toscane déclarent, qu'en vertu de l'union qu'Elles contractent par le présent traité, il y aura, à dater de ce jour, entr'Elles une alliance qui aura pour but la défense de Leurs Etats respectifs, et le maintien du repos extérieur et intérieur de l'Italie.

Art. II. Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique et son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Toscane se garantissent réciproquement de la manière la plus absolue tous les Etats qu'Elles possèdent en Italie suivant les stipulations du traité général de Vienne.

Art. III. Dans tous les cas où la presqu'île de l'Italie sera menacée d'une guerre, les deux hautes Parties contractantes emploieront, après s'être concertées à ce sujet, Leurs bons offices pour empêcher cette guerre; si néanmoins Leurs soins restent infructueux, Elles déclarent dès maintenant pour lors, qu'Elles regarderont toute attaque ou toute agression imminente contre Leurs possessions en Italie, comme propre et personnelle à l'autre.

Art. IV. Quoique la garantie mutuelle de Leur état de possession en Italie, à laquelle Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc de Toscane s'engagent, doive être soutenue de toute Leur puissance, et que Sa Majesté Impériale et Son Altesse Impériale et Royale l'entendent ainsi, d'après le principe, qui est le fondement de ce traité, que qui attaque les possessions d'un des Etats attaque l'autre; cependant les hautes Parties contractantes ont jugé à propos de fixer les forces qu'Elles seront tenues de fournir dans toute guerre où le repos de l'Italie est mis en danger. Sa Majesté Impériale s'engage à fournir à cet effet pour le moins quatre-vingt mille combattans de toute arme, et Son Altesse Impériale et Royale au moins six milles hommes de toute arme.

Art. V. Les deux Parties contractantes s'engagent réciproquement à entretenir constamment en bon état les places fortes qui servent à assurer le système de défense extérieure de l'Italie. Ces places seront plus particulièrement désignées.

Art. VI. Elles conviendront immédiatement des bases d'un système commun de défense. Une convention particulière réglera les rapports dans lesquels seront placées les troupes de Son Altesse Im-

périale et Royale le Grand-Duc sous le commandement du Général en chef de l'Armée Autrichienne, de même que les mesures de subsistance et d'approvisionnement.

Art. VII. Sa Majesté l'Empereur et Son Altesse Impériale et Royale le Grand-Duc s'engagent, et se promettent, pour les cas où Elles se trouveront en guerre pour la défense de l'Italie, de n'écouter ni faire aucune proposition de trève ni de paix, de ne la traiter ni conclure avec l'ennemi ou les ennemis qu'Elles auront, que d'un commun accord, et de se communiquer réciproquement tout ce qui pourrait venir à Leur connaissance, qui intéresserait la sûreté de l'Italie ou la tranquillité de Leurs possessions respectives.

Art. VIII. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans le terme de six semaines, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Vienne le douze juin de l'an de grâce mil-huit-cent-quinze.

Signé: Le Prince de Metternich.

(L. S.)

Signé: Le Prince Corsini.

(L. S.)

Nous avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus en tout et chacun des articles qui y sont contenus, déclarant qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettant qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi sont données les présentes, signées de Notre main, contresignées, et scellées de Notre grand sceau royal.

Fait à Florence le premier juillet de l'an de grâce mil-huit-cent-quinze.

Ferdinand.

V. Fossombroni.

Par mandement spécial de Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduc Grand-Duc.[1]

A. Hombourg.

Voici une note du mois de mars 1849 remise par l'envoyé de Venise à M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires

[1] *Recueil des traités et conventions conclus par l'Autriche avec les puissances étrangères depuis 1763 jusqu'à nos jours, par Léopold Neumann, professeur de Droit des gens à l'Université de Vienne.* Leipzig, F. A. Brockhaus, 1857, tome troisième, pag. 18.

étrangères de France. Cette note fut insérée avec les commentaires qui l'accompagnent dans le *National* du 26 mars 1849.

Note sur le prétendu droit de reversion et intervention.

Il y a, au point de vue diplomatique, trois documens à consulter sur cette affaire, savoir : le traité de Vienne du 3 octobre 1735, de Lunéville du 9 février 1801, et l'acte principal dn Congrès de Vienne du 9 juin 1815.

L'article 2 dn traité du 3 octobre 1735 est ainsi conçu :

« Le Grand-Duché de Toscane, après la mort du présent possesseur, appartiendra à la maison de Lorraine, pour l'indemniser des duchés qu'elle possède aujourd'hui.

» Toutes les puissances qui prendront part à la pacification lui en garantiront la succession éventuelle. Les troupes espagnoles seront retirées des places-fortes de ce grand-duché, et il sera, en leur place, introduit un pareil nombre de troupes impériales uniquement pour la garantie de la succession éventuelle susdite, et de la même manière qu'il a été stipulé à l'égard des garnisons neutres par la quadruple alliance. »

L'Article 5 du traité du 9 février 1801 contient ce qui suit :

« Le Grand-duc de Toscane renonce à son grand-duché et à la partie de l'île d'Elbe qui en dépend, lesquels seront dorénavant possédés par l'infant duc de Parme. Le Grand-duc obtiendra en Allemagne une indemnité pleine et entière. »

Voici enfin l'Article 100 de l'acte principal du 9 juin :

« S. A. I. l'archiduc Ferdinand d'Autriche est rétabli, tant pour lui que *pour ses héritiers et successeurs*, dans tous les droits de souveraineté et de propriété sur le Grand-duché de Toscane et ses dépendances, ainsi que son Altesse impériale les a possédés antérieurement au traité de Lunéville.

» Les stipulations de l'Article 2 du traité de Vienne du 3 octobre 1735, entre l'empereur Charles VII et le roi de France, auxquelles accédèrent les autres puissances, sont pleinement rétablies en faveur de *S. A. I. et de ses descendans*, ainsi que les garanties *résultant de ces stipulations.* »

Il suffit de rapprocher ces pièces pour établir d'une manière incontestable que, quels que fussent, avant le traité de Lunéville, les droits de la maison de Lorraine sur la Toscane, ils ont, par le fait même de ce traité, complétement cessé d'exister, et qu'ils n'ont suc-

cessivement revécu qu'autant que l'acte principal du 9 juin 1815 a voulu les faire revivre.

Or, qu'a fait l'acte principal du 9 juin 1815?

1°. Il a rendu la Toscane non pas à la maison de Lorraine en général, mais tout spécialement *à l'archiduc Ferdinand et à ses héritiers et successeurs.*

2°. Il a expressément déclaré que les stipulations de l'article 2 du traité de Vienne, ainsi que les garanties résultant de ces stipulations, étaient rétablies *en faveur de S. A. I. et de ses descendans.*

En d'autres termes, les traités intermédiaires avaient aboli le traité de 1735. On ne peut, en conséquence, invoquer de tout ce traité que cette partie qui a été rétablie depuis; mais cette même partie ne concerne que l'archiduc Ferdinand et ses descendans : d'où il resulte que l'Autriche n'a aucun droit de réversibilité.

On ne saurait douter que ce ne fût là la véritable portée de l'acte principal du 9 juin 1815, pour peu qu'on s'arrête à une autre considération non moins remarquable. La diplomatie de 1815, ayant eu pour but d'établir un certain équilibre en Europe, avait longtemps hésité avant d'accorder à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie. Cette concession faite, elle ne pouvait rendre à la branche aînée de la maison de Lorraine cette réversibilité de la Toscane, qui, en se réalisant, aurait accru énormément la prépondérance de l'Autriche en Italie. C'est pourquoi l'acte principal du congrès de Vienne fut conclu de manière à exclure la réversibilité. Il est aussi à remarquer que toutes les fois qu'on a voulu, dans cet acte, maintenir un droit quelconque de réversibilité, on a eu soin de le faire d'une manière explicite. Ainsi, à l'article 98, on s'empresse de déclarer, au sujet des possessions de la maison d'Este, que « les droits de succession et de réversion établis pour les branches des archiducs d'Autriche, relativement au Duché de Modène, de Reggio et de la Mirandola, ainsi que des Principautés de Massa et Carrara, sont conservés, » et à l'article 99, on déclare pareillement, au sujet des Duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, que la réversibilité de ces pays sera établie d'un commun accord entre les cours de Russie, de France, d'Espagne, d'Angleterre et de Prusse.

Les deux parties bien distinctes de l'article 100, dont la première rétablit l'archiduc Ferdinand, *tant pour lui que pour ses successeurs*, et la seconde fait revivre les dispositions des traités de 1735, *pour lui et ses descendans* seulement, prenant place immédiatement après les deux articles que nous venons de citer, ne sauraient être plus significatives. Toute autre est la question qu'on affecte quelquefois de confondre avec celle de réversibilité, à savoir la question de garantie.

Est-ce que l'Autriche peut se croire autorisée à intervenir en Toscane, dans le but de rétablir le Grand-duc sur son trône? Sur ce point anssi nous n'invoqnerons pas les principes de la souveraineté du peuple, et nous nous bornerons à présenter simplement deux observations. Premièrement, l'acte de 1815 parle des garanties résultant dea atipulationa de 1735, et les atipulations de 1735 parlent des garanties de la anccession éventuelle réalisable à la mort de Gaston de Médicis. Il est par conséquent de toute évidence que les garanties dont il est question dans l'art. 100 de l'acte principal de 1815, ont été parfaitement remplies lorsque l'archiduc Ferdinand est rentré dans la possession matérielle dea Etats toscans. En second lieu, quelque garantie qn'on ait voulu atipuler, *il est un principe universellement reçu désormais, à savoir que de telles garanties ne s'appliquent pas aux mouvemens intérieurs*, mais uniquement aux attaques du dehors; sans qnoi l'indépendance de chaqne nation serait fortement compromise. Cela est si vrai, et on le comprend si bien, que lorsqu'on a voulu prêter quelque apparence de légalité à l'intervention dont on a menacé Rome et la Toscane, personne n'a songé à invoquer de pareilles garanties; mais on s'est efforcé plntôt de s'appuyer de motifs apécieux, tels que la réunion accidentelle de la qualité de chef de l'église dans la personne du prince de Rome, et la prétendue réversibilité de la Toscane en faveur de la maison impériale.

D'ailleurs, le prétendu droit de prêter des garanties n'appartiendrait pas en propre à l'Autriche, mais tont aussi bien anx autres Etats signataires de l'acte de 1815. *Or, la France ne saurait ni douter ni souffrir qu'on donne à cet acte une interprétation qui autoriserait à ramener en France Henri V par la force des baïonnettes étrangères.*

Ne dirait-on pas cette note écrite d'aujourd'hui? Ainsi à quoi ont servi ces 10 années? A nous ramener au même état de choses. L'Autriche avait pourtant reçu en 1848 une rude leçon; on voit quel profit elle en a tiré. Faites donc encore, Italiens, des restaurations; ce ne seront plus 10 ans que vous souffrirez, car Dieu se lasserait d'étendre sa main sur vous, si vous ne profitez pas aujourd'hui de l'expérience que ces 10 années vous ont donnée. Laissez un seul champ à l'Autriche en Italie, et elle saura bientôt ressaisir sa proie: c'est un si beau pays que l'Italie! y régner en maître absolu, mais c'est le paradis sur terre!

Lisez ces documents et méditez-les.....

Les idées politiques restèrent concentrées de 1815 à 1848; les Toscans auraient même supporté la famille grand-ducale, si celle-ci était devenue franchement italienne. Mais au lieu de faire de la patrie adoptive la propre patrie, de devenir italien en Italie, le Grand-Duc Léopold resta toujours autrichien: et ici remarquons un fait qui nous a souvent frappé.

La maison d'Autriche a des alliances avec toutes les anciennes familles régnantes. Ses archiduchesses ont régné sur tous les peuples de l'Europe. Devenaient-elles françaises en France, napolitaines à Naples? Non, elles restaient toujours, et plus qu'auparavant, autrichiennes; l'histoire même, faisant une distinction pour elles, leur garde toujours leur nom d'Autriche.

Léopold II, au lieu de renoncer à tous les droits et liens de famille en Autriche, de faire de ses enfants, nés en Italie, des italiens, de diriger le mouvement national, s'abandonna entièrement à l'Autriche. Qu'en résulta-t-il? Tout le monde se rappelle les événements de 1848, sa restauration faite par le peuple lui-même, ses serments si vite violés. Je ne puis faire ici l'histoire détaillée des 10 années écoulées: mon livre est destiné à rappeler ce qu'ont fait les volontaires italiens; je dois donc me borner à de courtes explications; mais je ne puis résister au désir que j'ai de faire apprécier tout le bon sens d'un peuple si intelligent; c'est comme une dette d'honneur pour moi. J'en ai reçu tant de témoignages d'estime, que je ne puis mieux lui exprimer ma reconnaissance qu'en tâchant de le faire bien connaître.

Je l'ai dit, je laisserai la parole aux hommes les plus éminents, les mieux placés pour connaître les idées de leurs concitoyens.

Et d'abord, voici la lettre adressée par S. E. Don Neri de' Principi Corsini, marquis de Lajatico, au ministre Baldasseroni.

Lettre de S. E. Don Neri des Princes Corsini, marquis de Lajatico, au ministre Baldasseroni.

Monsieur,

Ne donnant jamais de conseils sans y être invité, je sors aujourd'hui de mes habitudes, forcé que je suis d'obéir à la voix puissante de ma conscience qui me reprocherait éternellement le silence gardé après le peu de mots échangés entre nous hier matin, et qui m'ont rempli l'âme d'une profonde amertume.

Bien loin de vouloir discuter la question italienne qui aura, je l'espère, la solution conforme aux décrets de la Providence, je ne veux vous entretenir que de la Toscane et de son gouvernement. J'entends circonscrire mes courtes raisons aux seuls intérêts toscans.

Suivant moi, il n'y a pour notre pays que deux points essentiels:

1° La conservation de l'ordre.

2° La conservation et la consolidation de la dynastie qui nous gouverne depuis plus de 119 ans.

Je crois que prendre ouvertement parti pour l'Autriche en nous unissant à elle, est une chose tellement impossible, qu'il ne peut venir à l'idee de personne de la tenter. Je ne vois alors que deux voies possibles pour le gouvernement toscan:

La neutralité;

L'alliance franco-piémontaise.

L'inaction dans laquelle le gouvernement est resté jusqu'ici et où il semble vouloir persister, tend sans doute à la neutralité; mais cette neutralité, peut-il y persévérer et obtenir les deux choses si importantes que nous ne devons pas perdre de vue et dont j'ai parlé plus haut?

Je crois que non. Il ne faut pas se faire illusion sur un point essentiel: la question italienne, soulevée par la France, a profondément remué et agité le pays, maintenant surtout que l'idée nationale est bien plus répandue et plus forte parmi nous qu'avant 1848, quoique le gouvernement ait l'air de penser que cette idée soit mise en avant par un petit parti.

Admettons même pour un moment que peu la répandent ouvertement.

Quand, à la voix de cette poignée d'hommes, tout un peuple répond et s'agite, il faut convenir que ce principe existe et a de profondes racines dans tous les cœurs. — Dans cet état des esprits il me paraît impossible qu'une politique de neutralité puisse réussir.

Je doute aussi que l'opinion publique l'accepte, car elle n'est que

la suite de l'union si étroite avec l'Autriche, reconnue maintenant impossible. Je crois que ce n'est pas être mauvais prophète de dire, que si le gouvernement persiste dans cette manière de voir, le moment n'est pas loin où le cri de tout un peuple le forcera à se déclarer pour la politique italienne. — Qu'arrivera-t-il alors? — Ou le gouvernement tentera de résister par la force, et en admettant que la troupe l'appuie (ce que je ne crois pas certain), les horreurs de la guerre civile se répandront sur la Toscane pendant qu'à quelques milles de distance aura lieu la guerre la plus noble. A la suite de pareils événements, le pays qui aura souffert des pertes incalculables par la faute d'une dynastie qu'il a toujours aimée et aime encore, perdra sa confiance.

Ou bien le gouvernement cédera aux clameurs populaires, et alors il n'est pas besoin de démontrer quelles seront les fatales conséquences d'une telle façon d'agir: les événements de 1847-48 ont assez démontré que quand un gouvernement cède aux clameurs populaires, il se dépouille de toute autorité morale et perd tout le mérite des concessions, parce qu'elles ont été faites à contre-cœur et par force.

Je ne veux pas arrêter ma pensée sur les événements qui peuvent en résulter, c'est-à-dire l'abandon du pays par le prince, parce que cela serait fatal à la Toscane.

En effet, bien que cette manœuvre ait réussi en 1848 au duc de Modène, je ne crois pas qu'il en serait de même maintenant. En 1848, la disproportion d'une lutte désespérée, et provoquée par des circonstances imprévues, ne faisait que trop pressentir quelle en serait l'issue. A cette époque, le retour du duc de Modène avait pour lui toutes sortes de probabilités; mais je crois qu'aujourd'hui un retour semblable serait plus que problématique; car il serait accompagné de circonstances qui nuiraient à la dynastie grand-ducale, et creuseraient un abîme sous ses pas. La neutralité ne pourrait donc se soutenir; elle serait la cause de maux terribles pour la Toscane et pour ses princes.

Examinons maintenant quels sont les moyens propres à nous conduire à l'alliance franco-piémontaise.

Quels sont ces avantages? quels sont ces dangers?

Je vais vous les faire connaître en peu de mots.

Si le gouvernement se lance spontanément dans cette voie, il marchera avec le pays et suivant ses tendances, il empêchera tout tumulte et pourra toujours tout diriger. La dynastie gagnera de plus en plus l'affection des Toscans, et ce résultat si désirable aura encore un plus grand avantage, si, en déclarant aujourd'hui la guerre



inévitable pour tous, on met à la tête des troupes Toscanes, qui combattront avec les franco-piémontais, un des deux princes.

Voici quels sont les principaux, et je dirai les immenses avantages de l'alliance franco-piémontaise. Je ne parle pas des autres résultats qui pourraient amener, par exemple, une augmentation de territoire dans le nouveau remaniement des affaires d'Italie. Laissons cette éventualité de côté, car nous avons en vue pour l'instant des intérêts bien plus considérables. — Voyons maintenant quels sont les dangers de l'alliance.

Croit-on la perte de ses États possible, pour la dynastie grand-ducale, à la suite d'une guerre désastreuse? Je ne crois pas à un pareil danger ni prochain ni éloigné. Ce qui n'est pas arrivé en 1849, époque où les désastres furent si grands, ne pourrait jamais arriver en 1859, où les forces sont autrement balancées; et les puissances, qui n'ont pas permis alors l'absorption de la Toscane par l'Autriche, la permettraient encore bien moins aujourd'hui. En outre, c'est une des choses sur lesquelles le gouvernement pourrait obtenir toute sécurité tant de la France que des puissances neutres. Que resterait-il encore à craindre dans le cas d'une défaite? Craint-on la perte de l'amitié du cabinet de Vienne? Le gouvernement toscan croit-il avoir jamais eu à se louer de lui depuis 1848 jusqu'à aujourd'hui? Croit-il qu'on ait oublié à Vienne les événements de cette époque, ou bien le gouvernement toscan a-t-il oublié toutes les humiliations que l'Autriche a fait subir tant à lui qu'au pays et jusqu'à la personne auguste des princes qui furent insultés pendant l'occupation autrichienne? Ne se rappelle-t-il pas les deux faits suivants: la justice et le droit de grâce exercés à Livourne par les généraux autrichiens; l'arrogance avec laquelle en maintes occasions fut imposé aux princes l'uniforme qu'ils devaient revêtir? Si donc l'Autriche n'a été jusqu'à ce moment pour le gouvernement grand-ducal qu'un tyran, lui reprochant sans cesse les événements passés, qu'importe au gouvernement de rompre définitivement avec elle quand son indépendance sera garantie par les autres puissances, et que la dynastie aura de puissantes et profondes racines dans l'affection de ses sujets?

Le choix ne peut être douteux; il me semble évident que la neutralité ne peut continuer sans conduire inévitablement le pays au désordre, la dynastie grand-ducale à l'impopularité, et enfin (que Dieu ne le veuille pas) à des maux horribles. Au contraire l'alliance franco-piémontaise mène à la conservation de l'ordre, à la consolidation de la dynastie, qui sont les deux seuls points essentiels à considérer. Je finirai par quelques mots qu'un pédant pour-

rait peut-être désapprouver, mais qui représentent le fond de ma pensée. Je n'ai jamais nié que les princes régnassent par la grâce de Dieu, parce que tout ce qui arrive ici-bas est écrit là-haut: je crois que Dieu en confiant aux princes le gouvernement des peuples, leur a imposé le devoir de les gouverner suivant leurs besoins, leurs instincts, leurs tendances et leur situation géographique, et non suivant l'intérêt d'une puissance étrangère.

Écoutez les conseils d'un homme qui a été votre collègue, et s'est séparé de vous sans garder aucune idée personnelle, hostile, relativement à la diversité des opinions; d'un homme ayant toujours suivi le même principe, celui de se tenir le plus possible à l'écart, mais vienne le moment de l'action, d'agir loyalement, à visage découvert, sans idée de parti, se présentant seul aux chefs du pouvoir pour leur dire avec franchise sa pensée, dût-il même leur déplaire. Je cède, je le répète, au cri puissant de ma conscience en vous adressant cette lettre. J'espère qu'un esprit aussi élevé que le vôtre saura trouver dans mes idées une solution conforme au désir du pays.

Agréez l'expression des sentiments de la haute considération d'un ancien collègue qui se dit

Votre tout dévoué serviteur et ami
N. Corsini.

Maintenant, nous allons donner une analyse aussi fidèle que possible de la remarquable brochure publiée à Florence sous le titre *Toscane et Autriche*. Cet opuscule n'est pas seulement une ardente manifestation du sentiment patriotique; il est encore un éloquent plaidoyer fondé sur la raison et la justice, en même temps que sur les documents historiques, diplomatiques, ou militaires; il est signé de noms populaires en Italie tant par le talent que par le civisme de ceux qui les portent: Cosimo Ridolfi, Bettino Ricasoli, Ubaldino Peruzzi, Tommaso Corsi, Leopoldo Cempini, Celestino Bianchi.

Remontant dans le passé pour y chercher les enseignements propres à éclairer la situation présente, la brochure résume brièvement l'histoire de la Toscane depuis l'établissement de la famille des Médicis jusqu'en 1815, et cette partie de l'ouvrage n'est pas la moins instructive et la moins concluante, car elle prouve avec force détails et documents à

l'appui, que jusqu'à cette époque désastreuse pour les libertés italiennes, la Toscane conserva son indépendance et son autonomie. Le premier des Médicis reconnaît et confirme la forme et les institutions gouvernementales alors existantes, et prend le nom de *chef de la République* avec le titre de Duc « tout comme on dit le Doge de Venise. » Pendant la durée du gouvernement des Médicis, le Sénat conserva toutes ses attributions indépendantes. Le Duc était le chef de l'État et non pas le souverain maître par droit féodal. Cosme III étendit même les droits du Sénat, afin, disait-il, « d'empêcher que la Toscane ne devînt *une province autrichienne.* »

En revanche, tout est arbitraire et violation du droit dans les relations historiques de la maison d'Autriche avec la Toscane. Dans les négociations qui précédèrent la paix d'Utrecht, l'indépendance de la Toscane est menacée, et nous voyons Cosme III, prince d'humeur peu libérale pourtant, protester contre les prétentions de l'Autriche à la succession toscane, recommander à Rinuccini, qui le représentait à la Haye, de bien insister sur ce point « qu'il n'a ni le droit ni le pouvoir de disposer de ses peuples; que ce serait contraire à la conscience et à la justice si lui ou l'un des trois jeunes princes de sa maison en disposaient arbitrairement. » Au congrès de Cambrai, même protestation faite cette fois au nom du même prince par Neri Corsini. Puis éclate la guerre pour la succession de Pologne, et en 1735 la paix et le traité de Vienne, où l'Autriche, qui alors déjà ne laissait échapper aucune occasion d'étendre sa domination en Italie, parvient à faire donner au duc de Lorraine, futur époux de Marie-Thérèse, en échange de son duché, la Toscane qui toutefois ne devait lui revenir qu'à la mort du dernier des Médicis, Jean Gaston.

C'est ici que nous trouvons dans cette brochure un document qui vient jeter un nouveau jour sur cette intrigue de l'Autriche, intrigue qui réussit en violation des droits du peuple et du souverain toscan. Ce document est des plus importants, et nous regrettons que son étendue ne nous permette

pas de le reproduire *in extenso*. C'est une protestation que le Grand-Duc, forcé de subir la loi du plus fort, fit dresser le 11 septembre 1731 par-devant notaire, en présence de témoins, et qu'il déposa ensuite entre les mains de l'archevêque de Pise. Dans cet acte il protestait contre la violation des droits et prérogatives de l'Etat florentin, dont il déclarait *n'avoir pas le droit* de disposer. Il faut lire cette curieuse pièce pour se rendre compte avec quelle force le Grand-Duc déclare d'avance nul et non avenu, « même pour une durée de 100 ans, » tout ce qui aura été décidé à Vienne entre leurs Majestés relativement au sort de la Toscane; avec quelle minutieuse précaution il recommande à son représentant, marquis Bartolommei, pour sauvegarder dans l'acte d'investiture les droits de ses peuples, d'ajouter toujours le clausule « *sauf les droits d'autrui*, » et comment il proteste et declare nul et non avenu tout consentement qui aurait pu même être donné par son propre ministre en contravention avec ses intentions.

On le voit donc, il n'est pas jusqu'à l'attribution de la Toscane, selon le vœu de l'Autriche, à la maison de Lorraine, qui n'ait été faite en violation des droits et de la volonté des peuples et du souverain de la Toscane. Mais même alors, après cette attribution, la Toscane devait constituer un Etat autonome et indépendant, qui en aucun cas ne pourrait être incorporé aux Etats héréditaires de la maison d'Autriche. Le fils aîné du duc de Lorraine ayant été appelé, par son mariage avec Marie-Thérèse, à la succession de la couronne impériale, la Toscane passa à la branche puînée.

Ferdinand III reconnut également les libres institutions de la Toscane, et reçut l'investiture de sa nouvelle dignité des mains du Sénat. La souveraineté et l'indépendance de la Toscane et des autres Etats italiens furent de nouveau reconnues et établies par le traité de Paris du 30 mai et par l'acte final du traité de Vienne. Seulement, lors de la restauration du nouveau Grand-Duc, il ne fut plus question du Sénat. L'influence autrichienne, subversive de toute indépendance nationale, se faisait déjà sentir. La restauration des souverains fut accomplie,

et tout fut rétabli dans l'ordre antérieur, moins les immunités, les droits et les franchises des peuples, qui seuls pouvaient garantir l'indépendance de ces derniers, assurer leur tranquillité et leur bien-être, selon le désir des signataires des traités de Vienne; immunités et droits que Cosme III lui-même et Jean Gaston de Médicis avaient, comme nous l'avons vu, déclaré inaliénables et supérieurs à leur propre volonté, en corroborant cette déclaration par l'engagement solennel de respecter et faire respecter ce fait fondamental des libertés et de l'indépendance toscane.

La restauration fut donc incomplète, puisqu'elle rétablit les droits des souverains sans rétablir les droits des peuples.

Là fut la grande faute des auteurs des traités de 1815. Cette faute, d'ailleurs, il faut le dire, était naturelle. Ces traités devaient nécessairement porter dans leurs stipulations l'empreinte de l'esprit dans lequel ils avaient été conçus. Préoccupés uniquement des dangers qu'ils venaient de conjurer et contre lesquels ils s'étaient coalisés, rois et diplomates appliquèrent tous leurs efforts et leur génie à la recherche des moyens les plus propres à en prévenir le retour, au moins immédiat. Obéissant à l'inspiration du prince de Talleyrand, esprit alerte et pénétrant, mais peu prévoyant, ils restaurèrent dynasties, féodalités, anciennes délimitations territoriales, tout, en un mot, sauf la chose essentielle, l'élément vivace et puissant qui seul avait l'avenir pour lui et qui seul avait permis au grand homme dont il fut le levier constant de faire les grandes choses qu'il accomplit. Trop rapprochés de la base de cette puissance impériale qu'ils démolissaient, pour se rendre compte de la force qui en avait si longtemps maintenu la solidité, il ne s'expliquèrent pas et ne cherchèrent même pas à s'expliquer le secret de cette solidité, le mot de l'énigme. Ils l'eussent trouvée cependant cette énigme, dans cette force puissante que Napoléon Ier se donna pour alliée et qui le seconda si bien en toute chose: l'*idée nationale*. C'est cette force, cette idée, avec laquelle, dans leur restauration, ils oublièrent de compter, qui, ban-

nie des trônes, exclue des traités, se réfugia dans les rangs populaires, où, depuis un demi-siècle, elle vit et s'agite, s'épanche en révolutions et provoque cet état de malaise, cette situation anormale, à laquelle il s'agit enfin aujourd'hui de remédier.

Et cependant, la puissance de l'*idée nationale* avait été comprise et saisie par l'Autriche, puisque c'est à elle qu'elle s'adressa tout d'abord, comme le démontrent les auteurs de la brochure, qui laissent ici parler les événements et les pièces justificatives. Ils citent les proclamations décevantes adressées en 1809 par l'archiduc Jean, en 1812 par le comte Nugent, en 1814 par Bentink, proclamations dans lesquelles il n'était question que « d'Italie libre » et « d'Italie indépendante, » et suivies quelque temps après de la réunion de la Lombardo-Vénétie à l'empire d'Autriche commentée plus tard par cette phrase du prince de Metternich: « L'Italie est une expression géographique. »

Suivant ensuite, pas à pas, l'histoire de ces dernières années, depuis le moment où l'empereur d'Autriche, trafiquant de la Toscane au traité de Lunéville, allait en frustrer son propre frère, malgré les engagements pris, si Napoléon n'avait insisté aux négociations d'Amiens pour que ces engagements fussent respectés, la brochure rappelle tous les empiétements de la Maison d'Autriche sur les États de l'Italie déclarés souverains par les traités de 1815.

Ainsi, à peine restauré, le Grand-Duc de Toscane voit arriver de Vienne dans ses États, en qualité de commissaire de l'empereur d'Autriche, le nommé Rospigliosi, qui se permet de déclarer dans une proclamation que « la Toscane est un héritage et un patrimoine de la maison d'Autriche. »

L'acte final du traité de Vienne vient enfin d'être signé, et dès le 12 juin 1815, l'Autriche conclut avec la Toscane et avec Naples, puis avec les autres États souverains, des traités séparés, dont le résultat fut de faire de ces États autant de satellites et de provinces détachées de l'empire autrichien.[1]

[1] Voir le Traité à la page 30.

Ici, la brochure paraît même supposer que le traité avec la Toscane a été suivi du même article secret qui, dans le traité avec le gouvernement napolitain, obligeait ce dernier à ne faire aucune réforme, aucun changement dans la législation intérieure, qui ne fût pas compatible avec les principes adoptés par l'Autriche chez elle.

Ainsi, souverains et peuples italiens, la brochure nous les montre livrés, pieds et poings liés, à la discrétion de l'Autriche, qui interdit aux premiers d'accorder aucune institution libérale à leurs sujets, et maintient les seconds courbés sous le joug qu'elle leur impose par procuration.

Les troubles de 1820 et 1830 éclatent, conséquences inévitables de cette violation permanente des traités. L'Autriche elle-même intrigue et fomente les révolutions pour justifier son intervention. Elle intervient en effet. Toute l'Italie est couverte de soldats autrichiens. Comparativement mieux administrée, la Toscane ne prend aucune part aux mouvements révolutionnaires. Elle ne sera pourtant pas épargnée. En vain le ministre Fossombroni, cet éminent homme d'État, s'écriait : « Nous voulons être maîtres chez nous, et par conséquent nous ne voulons pas que les soldats autrichiens viennent nous faire la leçon ; » l'armée autrichienne entra en Toscane malgré le Grand-Duc, car tel était le bon plaisir du cabinet de Vienne.

Ici, nous trouvons dans la brochure des extraits fort intéressants des dépêches adressées au cabinet des Tuileries par le marquis de Maisonfort en date des 13 janvier, 14 avril, 29 juin et 15 novembre 1821. Nous engageons les organes des vieux partis ou de la nouvelle coterie autrichienne à Paris, qui semblent demander à quel titre l'indépendance de l'Italie peut intéresser la France, à méditer ces lignes écrites au gouvernement de la restauration.

Mais pendant ce temps l'Autriche, qui n'avait pas en vain exercé une si longue domination sur les souverains italiens, redoublait ses menées et ses efforts dans le sens de cette politique qui lui avait toujours si bien réussi et qui avait

pour devise: *Diviser pour régner*. Elle sema la discorde, non-seulement entre les princes et leurs sujets, mais même entre les princes entre eux, agissant par l'intrigue et l'intimidation auprès des uns, par la force et la menace auprès des autres.

Ses efforts furent couronnés de succès. Tirant profit avec son habileté machiavélique des passions de ce parti extrême qui a toujours été son meilleur allié, elle lui livra les villes et les gouvernements, tandis que ses nombreuses armées remportaient la victoire sur les champs de bataille, non sans recourir à des moyens honteux que l'histoire racontera un jour. Aussi tant d'héroïques efforts furent neutralisés par la ruse plus encore que par la force. Fière de la victoire et prompte à en profiter, l'Autriche lance de nouveau sa soldatesque par toute l'Italie, à l'exception de Naples, dont le gouvernement faisait trop bien ses affaires, et du Piémont qui, vaincu sur le champ de bataille, resta maître chez lui. En Toscane, le parti modéré, le parti de l'ordre, voyant le danger que courait la patrie, se hâta d'enlever à l'armée autrichienne tout prétexte d'intervention. La restauration du Grand-Duc s'effectua d'un commun accord avec le peuple; mais l'Autriche ne se laissa pas arrêter pour si peu, et c'est alors que commença, dit la brochure, « cette série de violations du droit international, du droit public toscan, que nous rougissons de rappeler, et que l'Europe eut la faiblesse de tolérer.

Ici l'ouvrage que nous analysons rappelle un grand nombre de documents officiels, qui tous font foi que les Autrichiens entrèrent en Toscane malgré leurs promesses, malgré le gouvernement, malgré la volonté du souverain lui-même; toujours violation non seulement de l'independance nationale, mais encore et surtout des droits souverains. Le départ même du Grand-Duc de ses Etats avait été fait par l'injonction de l'Autriche. Voici ce que lui écrivait le 1er février 1849 le maréchal Radetzky.

Altesse Royale. A la suite d'ordres précis reçus du gouvernement impérial et de l'Empereur, mon souverain et maître, je suis

heureux de signifier à Votre Altesse Impériale, que si Elle veut se conformer en tout et pour tout à ce qui lui a déjà été annoncé par le gouvernement aulique dans sa dépêche du 20 janvier, Elle abandonnera ses Etats de terre-ferme et se retirera à San Stefano. Mais aussitôt après avoir soumis les démagogues de la Sardaigne, j'accourrai à son secours avec 30,000 de mes braves, et la remettrai sur le trône de ses aïeux. Si le courrier qui lui remettra cette lettre ne me rapporte pas la réponse, je considérerai la chose comme entendue.

En attendant, la restauration du Grand-Duc s'accomplissait par l'initiative populaire. Le souverain signait et jurait la Constitution, de retour dans son pays pacifié. Les Autrichiens entrèrent néanmoins, et comme s'ils eussent été chez eux, fusillèrent, emprisonnèrent de leur propre autorité. Ils allèrent même jusqu'à usurper les droits les plus imprescriptibles de la souveraineté, le droit d'administrer la justice, le droit de vie et de mort, et jusqu'au droit de grâce. Sous l'influence de cette prépotence inouïe, tout ce qui avait été juré, promis, librement octroyé par le souverain, fut abrogé, cassé, anéanti. Ne fallait-il pas, en effet, balayer tout ce qui rappelait l'idée nationale italienne?

Nous trouvons ici, dans une note de cette remarquable brochure, une réflexion qui nous paraît digne d'être relevée. Après avoir rapporté le discours prononcé par le Grand-Duc à l'ouverture de la première session législative, dans lequel le prince rappelle la glorieuse lutte soutenue contre l'étranger, preuve irrécusable de la guerre faite à l'Autriche, la brochure dit: « Ces paroles et les faits qui les avaient précédées et qui les suivirent démontrent à l'évidence que la Toscane avait été en état de guerre avec l'Autriche. » Or, du moment que des Etats *souverains* sont en guerre, ou bien ils restent dans cet état d'hostilité, ou bien ils y mettent fin en concluant des traités de paix. L'Autriche reprit les relations diplomatiques avec la Toscane sans faire aucun traité, dédaignant de traiter avec un Etat qu'elle entendait considérer come un Etat vassal. Toutefois, la déclaration de guerre a, en fait et en droit, aux termes du droit des gens (WATTEL, *Droit des gens*, l. 4,

ch. 4, § 45), annulé les stipulations secrètes du 12 juin 1815. En sorte que ce traité ne pouvait avoir aujourd'hui aucune valeur, et l'Autriche n'aurait plus le droit de réclamer des troupes et des subsides et de la forcer de s'allier avec elle. Mais le cabinet de Vienne regarda tout ce qui était arrivé comme non avenu, et ne conclut pas de nouveaux traités de paix pour laisser subsister les relations et les traités préexistants. Le drapeau national déclaré par deux décrets souverains drapeau de l'Etat, fut aboli par un ordre du jour du général d'Aspre, comme incompatible avec l'occupation autrichienne.

L'Autriche alla encore plus loin, et reprenant l'œuvre d'absorption qu'elle avait commencée à l'égard des Duchés de Parme et de Modène, elle arracha au gouvernement toscan la convention du 22 avril, qui mettait la Toscane à la discrétion des troupes autrichiennes, en violation du Statut fondamental, dont l'art. 14 disait: « Aucune troupe étrangère ne pourra jamais être appelée au service de l'Etat qu'en vertu d'un loi expresse. » Et encore le Grand-Duc n'était pas libre de faire cesser cette occupation, puisque l'Autriche lui avait dans cette convention, imposé une clause qui faisait dépendre l'évacuation « de l'entente commune » entre les deux parties contractantes. On le voit, la Toscane était bel et bien prise en ôtage par l'Autriche; ses habitants devenaient ses sujets, et d'elle seule ils avaient désormais à attendre leur émancipation.

Et quand, ajoute la brochure, par cette même convention, la Toscane était contrainte à mettre en état de défense ses forteresses, ainsi que les places fortes situées dans les localités occupées par les troupes étrangères, et à fournir tout le nécessaire à celles-ci, qui faisaient partie d'une armée étrangère placée dans la Haute-Italie et dépendante du général qui commandait cette armée, est-ce qu'elle ne rendait pas ses intérêts et ses destins communs et solidaires avec ceux de l'Autriche? Est-ce que notre pays ne se réduisait pas contre toute raison à être un point stratégique pour les opérations militaires, et nos places à être les forteresses de l'empire autrichien?

Où est donc cette souveraineté? où est cette indépendance ga-

rantie par les traités de Paris et de Vienne aux Etats italiens non compris dans les possessions de l'Autriche, si ces traités, auxquels elle s'attache si obstinément pour fonder sur eux son droit de possession, n'ont jamais suffi et ne suffisent pas à garantir la souveraineté et l'indépendance qu'ils ont solennellement proclamées?

Ici se trouve une éloquente énumération des malheurs dont l'influence autrichienne a été la source pour la Toscane. Nous la reproduisons toute entière.

Enfin, après six ans, l'occupation autrichienne cessa en Toscane ; elle cessa quand la guerre d'Orient rendit l'Autriche incertaine dans ses conseils, en la remplissant de doute et de terreur sur les destinées futures de l'Europe ; elle cessa, laissant la malheureuse Toscane semblable à un champ fertile qu'un débordement a couvert d'eaux fangeuses, de souillures et de débris. Ainsi furent détruites les libertés récemment reconnues et jurées, libertés dont la Toscane s'était rendue digne par la maturité de l'esprit public, et son exercice antique renouvelé par d'éclatantes épreuves dans trois élections au Corps législatif et deux élections municipales; libertés auxquelles elle avait des droits imprescriptibles par les pactes les plus solennels. Ainsi furent dispersées les richesses du pays,[1] grevé son avenir, rompues les traditions des ordres les plus distingués de l'Etat ; — ainsi fut mortellement atteint par le concordat le principe de l'indépendance du pouvoir laïque vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique, principe sagement institué et conservé par les lois léopoldines ; — ainsi fut froissé ce sentiment de liberté religieuse qui était écrit dans l'âme de tous et avait pénétré dans les mœurs avant d'être sanctionné par le Statut fondamental avec des procès qui ont scandalisé l'Europe. Alors on vit les israélites dépouillés brusquement des droits réclamés par le Statut lui-même ; les jésuites tolérés, les jésuites sentinelles et complices des invasions autrichiennes, réprouvés par la civilisation et les traditions de la Toscane; alors on vit la modération et la douceur native de notre caractère insultée par l'établissement d'une législation pénale contradictoire avec le code léopoldin de 1796, avec une jurisprudence qui toujours suivit les temps et souvent les devança, grâces aux antiques travaux de notre magistrature, insultée par l'imposition d'un code infecté des défiances et des terreurs restées comme un ferment vénéneux après les convulsions politiques; un code imprégné de l'influence étrangère, rempli de principes réac-

[1] Les auteurs assurent que, au 31 décembre 1854, l'occupation autrichienne avait coûté à la Toscane 22,811,067 fr.

tionnaires et rétrogrades principalement au sujet des délits politiques et religieux, dans lequel la sévérité de peine apparaît d'autant plus exorbitante qu'elle est plus inusitée parmi nous; un code dans lequel est écrit à chaque page la peine de mort, effacée de nos lois en 1786, rétablie en 1795, mais restée sans exemple depuis 1830, par ce qu'elle était hautement réprouvée par la conscience publique, bien que le décret spécial qui la remettait en vigueur en 1832 en facilitait l'application en effaçant l'unanimité des suffrages jusque-là prescrite. Quoi de plus encore? Un chef autrichien fut mis à la tête des troupes; des officiers toscans payés par l'Autriche prirent part aux douloureux événements de Livourne en juin 1857 comme s'ils étaient officiers de l'empire; nos armes accouplées aux armes autrichiennes furent représentées, au mépris de notre nationalité, par des officiers toscans aux funérailles de Radetzky. Les temples, fermés aux prières pour les morts de l'indépendance, déshonorés par des violences inutiles, et d'où l'on faisait disparaître les modestes monuments élevés à la mémoire des héros de la patrie, s'ouvrirent pour des prières publiques et solennelles dans toute circonstance favorable à la maison de Habsbourg.

Misérable et épuisée dans le présent, désespérée de l'avenir, telle demeura la Toscane après l'occupation autrichienne; doublement émue de ses malheurs, parce qu'ils étaient communs à toute l'Italie; doublement affligée de ses injures et de ses souffrances, parce qu'elles l'atteignaient dans le plus vif, le plus fort, le plus indomptable de ses sentiments, dans la nationalité. Mais les douleurs du passé ne restèrent pas stériles. Nous apprîmes de façon à pouvoir en rendre bon témoignage à l'Europe, qu'il y aurait toujours un élément dangereux pour elle, funeste pour nous dans cette force étrangère violemment implantée sur notre terre, toujours prête à imposer aux peuples l'obéissance, à délier les gouvernants de leurs devoirs.

Nous avions appris que, quels que fussent le sang et les sueurs répandus par nous pour acquérir ou recouvrer nos franchises intérieures, nous n'aurions rien fait tant que nous n'aurions pas expulsé cette puissance étrangère, qui sera toujours prête à défaire ce que nous aurons fait.

Nous avions appris tout cela, et nous sûmes attendre résignés.

Résignés, parce que nos malheurs et nos humiliations hâtaient la maturité des temps; résignés, parce que nous voyions le Piémont, gouvernement libre et vraiment italien, recueillir autour de lui, dans une pensée large et sincère d'*italianisme* et de liberté, les affections et les désirs de toutes les populations italiennes, et par le maintien de l'ordre intérieur, par la conservation de sa dignité, faire à l'Au-

triche pendant dix ans une plus rude guerre que celle qu'il lui avait faite en 48 et 49 avec ses canons et ses baïonnettes; guerre morale et dont le résultat ne pouvait être douteux, lorsqu'on voyait d'un côté l'amour, de l'autre la haine; d'un côté le droit, de l'autre l'abus: d'un côté l'exercice noble et fier de la liberté conquise, de l'autre la violation, par la ruse ou l'audace, de la liberté d'autrui.

Il fallait que le Piémont, martyr généreux de l'idée nationale italienne, pût accomplir en paix sa mission; nous sûmes donc nous résigner à nous taire, dût notre attente patiente passer pour un manque de cœur. Mais maintenant que le Piémont a démontré, par un exercice régulier et sage de la liberté, qu'il incarnait en lui ce peuple italien digne de la liberté et mûr pour la liberté; maintenant qu'en combattant pour l'Europe civilisée à côté des plus valeureuses nations d'Occident, il a montré que le peuple italien était digne de l'indépendance, parce que, exercé par les combats qu'il a livrés pour l'acquérir, il saura combattre pour la défendre; maintenant nous élevons la voix pour dire que désormais il n'appartient plus seulement à ce Piémont magnanime de souffrir pour tous, de combattre pour tous; pour dire que partout où il faudra combattre l'étranger pour le salut de l'Italie, la Toscane doit et veut prendre part à la lutte, car elle se souvient que pour avoir manqué à l'honneur des batailles elle n'échappa pas à l'humiliation des vaincus. Foulée aux pieds avec l'Italie, quand l'Italie se lève, la Toscane doit se lever.

Les auteurs terminent leur opuscule, qui est tout à la fois un document diplomatique, une philippique et une prière, par l'expression d'un sentiment d'espérance fondé sur la puissante intervention de la France et la justice de la cause qu'elle va défendre au-delà des Alpes.

Si, disent-ils en terminant, pour obtenir une paix sûre et durable, parce qu'elle sera fondée sur la justice, l'Europe est contrainte de faire la guerre; si nous voyons notre cause confiée une fois de plus à la fortune des batailles, nous devons et nous voulons comme Italiens prendre part au combat: et notre confiance ne sera pas ébranlée; car si la fortune des batailles peut une fois encore tourner contre nous, l'Autriche aura toujours en Italie un ennemi plus fort et plus invincible que la fortune: la maturité des destins, la loi des grandes nécessités qui s'accomplissent dans le vaste mouvement de la civilisation universelle.

Nous terminons ici cette analyse en reproduisant la note intéressante que nous trouvons à la fin du livre.

Par les soins du corps municipal on avait fait placer dans l'église Sainte-Croix, aux deux côtés de la tribune du maître-autel, deux plaques de bronze sur lesquelles étaient inscrits les noms des Toscans morts dans la guerre de l'Indépendance. En 1849, et plus solennellement encore en 1850, les Florentins avaient célébré, par une cérémonie pieuse qui avait attiré une foule immense, le service commémoratif des combattants tombés le 29 mai 1848 dans la glorieuse résistance opposée par les Toscans à Curtatone et à Montanara. En 1851 les prières publiques ayant été interdites, un grand nombre de citoyens se porta, mais sans entente préalable, et chacun poussé individuellement par un sentiment louable de justice, à la messe qu'on célébrait dans cette église à l'occasion du 29 mai, qui était aussi un jour de fête. L'église était parée; quelques assistants soulevèrent les courtines qui recouvraient les tables commémoratives afin d'y suspendre des couronnes de fleurs.

Des gendarmes travestis voulurent s'y opposer; il s'ensuivit quelque désordre. Alors les gendarmes armés qui avaient été postés dans la sacristie se précipitèrent sur la foule: le désordre devint très-grave: un grand nombre de personnes furent foulées aux pieds et maltraitées. On fit feu sur le peuple.

Dans la nuit les tables furent enlevées par ordre du gouvernement. Par les soins de quelques pieux citoyens elles furent reproduites et envoyées à Turin, où le corps municipal les accueillit fraternellement et les fit placer sous les portiques de l'Hôtel-de-Ville à côté du monument commémoratif des Turinois morts dans la guerre de l'indépendance, avec l'inscription suivante :

« Les noms de ces héros que la juste fierté de leur pays natal » avait inscrits en signe de vénération dans l'église Sainte-Croix à » Florence, et qui en ont été bannis à la honte des temps, ont été » recueillis par la municipalité de Turin et rétablis sur ces tables, » dressées à l'imitation des premières, le 9 juin 1855. »

Les événements sont comme les morts de la ballade allemande; ils vont vite. Voyons d'abord comment les prophéties contenues dans la lettre du marquis de Lajatico vont s'accomplir: nous lui laissons la parole; nul ne peut mieux raconter les événements qui en si peu de temps changèrent totalement les destins de la Toscane.

Histoire de 4 heures, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après midi, le 27 avril 1859. — *Lettre de Neri Corsini, marquis de Lajatico, à son fils don Tommaso Corsini, duc de Casigliano, à Rome, sur les événements du 27 avril.*

Depuis qu'on écrit l'histoire, on n'en a point écrit à coup sûr qui embrassât une période de temps aussi restreinte que celle-ci; et si je me suis décidé à publier sous ce titre pompeux, inscrit en tête de cette lettre, le simple mais authentique récit des faits qui se sont produits dans la première moitié d'une journée à jamais mémorable dans l'histoire de la Toscane, c'est dans la conviction que tout honnête citoyen qui a joué un rôle quelconque dans des événements de cette gravité doit désirer que la patrie connaisse les circonstances au milieu desquelles il s'est trouvé et qui ont influé sur sa conduite.

Que le lecteur n'attende pas de moi un style orné, de hautes considérations politiques, en un mot la réunion des qualités qui distinguent un véritable écrit historique. Les quelques lignes simples et dépourvues d'artifice que je produis ici ne sont rien autre chose qu'une lettre que j'adressais à mon fils le lendemain de ces grands événements, pour qu'il sût précisément à quoi s'en tenir sur mon attitude dans ces circonstances. Les paroles d'un père qui se respecte à un fils chéri sont des paroles proférées en présence de Dieu. Aussi nul homme honnête ne pourra contester la vérité de mon récit. Les amis de la justice et de la droiture, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, me jugeront après m'avoir lu.

Neri Corsini.

Florence, le 28 avril 1859.

Mon cher fils, je sens le besoin de te faire savoir en détail quelle a été ma conduite dans les douloureux événements qui se sont accomplis hier, et que tu connaîtras sans doute déjà au reçu de la présente.

Il y avait déjà longtemps que, alarmés par la gravité des événements politiques et des menaces de guerre toujours plus imminentes, par l'agitation des partis et l'exaltation croissante du sentiment national chez le peuple, — bien que cette agitation ne se fût pas encore manifestée publiquement, — les honnêtes gens de tous les partis s'employaient de tout leur pouvoir à faire comprendre au gouvernement les dangers que couraient le pays et la dynastie, et à le décider à répudier, enfin, une politique qui avait contre elle l'opinion publique, pour se rallier à un ordre d'idées plus conforme aux tendances de la politique moderne. J'étais de ceux-là; et, jusqu'à lundi dernier, la

situation était encore si bonne, que d'après les informations que m'envoyaient plusieurs de mes amis, j'étais en droit d'espérer que si le gonvernement abandonnait la politique de neutralité pour adhérer à celle du Piémont et de la France, tant pour la paix que pour la guerre, les choses se seraient arrangées et conciliées si bien, que le pays aurait consenti, au moins en attendant, su maintien du ministère. Je fis parvenir cet avis salutaire, par l'entremise d'une personne fort honorable, au président du conseil des ministres chev. Baldasseroni, mais je n'obtins pas plus de résultat que n'en avaient obtenu d'autres messages du même genre qne je lui avais transmis par la même voie les jours précédents, et qui restèrent complètement inutiles.

En attendant, les délais fixés par l'ultimatum de l'Autriche au Piémont étant expirés, l'ouverture des hostilités paraissait imminente, et mardi matin le bruit courut qu'elles avaient commencé effectivement. Néanmoins, rien n'était changé ici: même silence et même inaction de la part du gouvernement, même sécurité chez tous ceux qui entouraient le prince, et qui continuaient à dire et à croire que ces idées de nationalité qui remuaient tout un peuple n'étaient que le frnit des intrigues de quelques factieux.

Toutefois, dans le courant de la journée du mardi, quelques symptômes alarmants se manifestèrent dans notre ville. Il n'y eut ni cris, ni gestes séditieux, mais des rassemblements de peuple sur divers points, et le général Ferrari, qui, conformément à ses habitudes, allait faire sa tournée dans les casernes, en uniforme, se vit suivi d'une foule nombreuse, mais silencieuse. Il continua sa route sans s'effrayer de cette manifestation, et ne reçut aucune insulte. Cependant, le mouvement moral des esprits et de l'opinion marchait de pair chez la population avec le mouvement matériel de la foule. Ce qni était possible le lundi, ne l'était plus le mardi soir. En attendant, la troupe fraternisait avec le peuple, proclamait hautement ses tendances italiennes, et le précieux lien de la discipline était, sinon brisé, au moins bien relâché. Tous ces faits, malgré leur éloquence, ne parvenaient pourtant pas à réveiller le ministère de sa torpeur.

Hier matin, mercredi, 27 avril, un ami vint me voir. Nous déplorions ensemble les malheurs et les périls qui menaçaient le pays et la dynastie, quand à 9 heures on m'annonce la visite du colonel de la gendarmerie. C'est ici que commence l'histoire — une histoire qui n'a duré qne quatre heures, mais ce sont quatre heures que ni le pays ni moi n'oublierons jamais.

Le colonel de gendarmerie venait m'inviter, au nom du Grand-duc, à me rendre au palais Pitti, et me conjurait d'une voix émne de me hâter, parce que le danger était imminent.

Cette imminence du péril s'était révélée subitement aux yeux du prince et de ses ministres par les messages de tous les chefs de corps, qui déclaraient ne pouvoir plus répondre de leurs troupes, qui réclamaient le drapeau tricolore et demandaient à grands cris de prendre part à la guerre de l'indépendance. Je me hâtai de courir au palais; mais, au moment de sortir, je priai mon ami de me précéder à la légation de Sardaigne, où je le rejoignis quelques instants après pour avoir les nouvelles de la matinée et pour m'informer si, dans la difficile entreprise à laquelle je me voyais appelé, je pouvais espérer quelque succès et l'appui du gouvernement piémontais. Je trouvai réunies, à l'ambassade, un grand nombre de personnes, parmi lesquelles beaucoup étaient de mes amis. Je n'échangeai que quelques paroles avec le respectable ministre sarde, M. Boncompagni. La situation n'admettait pas de longs discours; il fallait agir avec promptitude et résolution.

Je me rendis immédiatement après au palais Pitti, en convoquant à l'ambassade sarde certaines personnes que je désignai et qui me semblaient les plus aptes à entrer dans le nouveau ministère que je prévoyais devoir être appelé à former, ou qui pouvaient m'aider à le composer. Arrivé au palais, je ne fus pas admis en présence du Grand-duc, mais je m'entretins avec le chevalier Baldasseroni et les autres ministres, qui me dirent que le prince était disposé à seconder les tendances actuelles du pays par une adhésion absolue à la cause du Piémont et de la France; qu'il promettait, les affaires une fois arrangées, le rétablissement de la constitution; qu'il allait conférer de tout cela avec le corps diplomatique qu'il venait de convoquer au palais. Ils m'annoncèrent en outre que j'étais chargé de former un nouveau ministère, et que le Grand-duc, en attendant, me priait de faire tous mes efforts pour contenir l'effervescence populaire, en répandant dans la foule les bonnes nouvelles que je venais de recevoir.

Je retournai, chargé de ces communications, à la légation sarde, où je trouvai réunies les personnes que j'avais désignées et un grand nombre d'autres amis politiques accourus spontanément. Je racontai ce que je venais d'apprendre, en faisant appel au concours de mes amis pour remplir la mission que le Grand-duc était disposé à me confier. Quand j'eus fini de parler, un de mes auditeurs déclara que les propositions dont j'étais porteur ne suffisaient pas, et qu'il fallait une garantie de plus, c'est-à-dire l'abdication du Grand-duc Léopold II et l'avénement au trône de Ferdinand IV, son fils. J'ai su plus tard que dans l'opinion de plusieurs chefs du mouvement, le maintien de la dynastie était incompatible avec la politique nationale, et

que réduire leurs conditions à la seule exigence d'un changement de personnes dans la dynastie même, était la transaction la plus douce qu'on avait pu obtenir après une discussion animée qui avait eu lieu en mon absence, et une intervention énergique du commandeur Boncompagni, qui, dans ces circonstances difficiles, fit constamment preuve d'un esprit élevé, d'un cœur droit et d'une grande modération de principes.

Mais au moment dont je vous parle, j'ignorais ce débat et la conclusion qu'il avait eue. Aussi, après avoir entendu formuler des exigences si sérieuses, je m'adressai à tous les assistants pour avoir leur opinion personnelle. Tous répondirent unanimement, que dans les circonstances actuelles on ne pouvait rétablir l'ordre qu'à cette condition, quelque dure qu'elle fût; et me posant à leur tour la question que je leur avais faite, ils me demandèrent si je n'étais pas d'accord avec eux sur ce point.

La plus légère hésitation de ma part eût tout compromis. C'était rendre impossible la formation du nouveau ministère, précipiter la chute de la dynastie, ouvrir la porte à la révolution que je cherchais à empêcher, résoudre de mon propre chef, et sans en avoir l'autorité, une question que le Grand-duc pouvait seul résoudre; en un mot, manquer à moi-même, au pays et au prince.

J'acceptai donc, la mort dans l'âme, la pénible mission de faire connaître ces résolutions au Grand-duc. Dans la position qui m'était faite, en présence de l'agitation populaire qu'il s'agissait de conjurer à tout prix, je déclare, sans craindre le jugement de personne, que je ne pouvais ni ne devais pas agir autrement.

Au moment où je me disposais à partir, un officier supérieur se présenta, porteur du drapeau tricolore accordé par le prince aux troupes, et lorsqu'il sortit de la légation avec l'étendard déployé, pour le transporter à la forteresse, il fut salué d'enthousiastes applaudissements.

Pendant ce temps, je retournai accomplir ma triste mission au palais Pitti, où j'eus un court entretien avec le chevalier Baldasseroni, auquel je communiquai le papier qui m'avait été remis et qui contenait par écrit les conditions auxquelles le parti dominant consentait, en dernière transaction, à garantir la tranquillité du pays. J'ajoutai que mes amis avaient reconnu que ces conditions étaient inévitables et que j'avais cru devoir moi-même les accepter. Ce papier, que je conserve comme un document précieux, contient les lignes suivantes :

« Abdication de S. A. I. le Grand-duc et proclamation de Ferdinand IV.

» Destitution des ministres, du général et des officiers qui se sont plus particulièrement prononcés contre le sentiment national.

» Alliance offensive et défensive avec le Piémont.

» Prompte coopération à la guerre avec toutes les forces de l'Etat et commandement en chef des troupes déféré au général Ulloa.

» L'organisation des libertés constitutionnelles du pays devra être réglée sur l'organisation générale de l'Italie. »

Après avoir fait connaître cet ultimatum aux ministres, je fus reçu par le prince. Je le trouvai grave, calme et digne. Les ministres avaient voulu me laisser la pénible mission de lui faire connaître à quelles extrémités en étaient arrivées les choses; car, lorsque je lui dis qu'aux garanties offertes par lui se joignait, de la part d'un parti avec lequel il fallait désormais compter, une condition *sine quâ non* que je supposais déjà connue de lui, il me répondit qu'il l'ignorait, et m'ordonna de la lui faire connaître. Alors je dus, tout en protestant de ma profonde douleur, lui apprendre qu'on exigeait son abdication en faveur du Grand-duc Ferdinand IV. Il me répondit que la prétention était grave, et, qu'avant d'y répondre. il lui fallait y réfléchir. Il ajouta que son honneur s'y trouvait engagé; que s'il avait à cœur le bien de la Toscane, il avait aussi à cœur son propre honneur, et que, de ce moment, la voie qu'il avait à suivre était toute tracée.

Ce fut le sens exact de ses paroles.

Je me permis de lui faire observer, pour atténuer la douloureuse impression qu'il n'avait que trop ressentie, que l'histoire fournissait de nombreux exemples de semblables déterminations; que les princes qui abdiquaient n'étaient pas déshonorés pour cela, et que, le plus souvent, l'abdication était considérée comme un sacrifice généreux fait dans des circonstances exceptionnelles au bien du pays et aux intérêts de la dynastie. Je déclarai ensuite que j'avais rempli le triste devoir de lui rendre compte du résultat de la mission dont il m'avait chargé, et que j'attendrais ses ordres ultérieurs. Il me congédia avec bienveillance, et tint de nouveau conseil avec les ministres et le corps diplomatique. Trois quarts d'heure après, on apprit qu'il se refusait à abdiquer, et quittait Florence. Je revins tout attristé à la légation sarde, et après avoir annoncé l'inutilité de ma mission, j'ajoutai que le Grand-duc étant déterminé à partir pendant le jour, il fallait pourvoir efficacement à ce qu'il fût respecté, car j'étais prêt au besoin à lui faire un bouclier de ma poitrine.

Heureusement, les craintes que je manifestais ne devaient point se réaliser. Je reçus à l'instant même de tout le monde les promesses les plus rassurantes. Tranquillisé sur ce point, et considérant ma mis-

sion comme terminée, et mon intervention comme désormais inutile, je me retirai.

Il était alors une heure de l'après-midi. Comme je quittais l'ambassade sarde, j'entendis sonner la dernière minute de ces quatre heures, pendant lesquelles tout aurait pu être sauvé et pendant lesquelles tout fut perdu.

Ton affectionné père et ami
N. Corsini.

M. Ridolfi publia quelque temps après la lettre suivante, qui donne l'explication complète des événements.

Lettre au marquis de Lajatico.

Mon honorable ami, D. Neri de la maison Corsini, marquis de Lajatico, a publié sous le titre d'*Histoire de quatre heures* le récit des événements qui se sont passés à Florence dans la matinée du 27 avril dernier et dont il a été le principal acteur.

L'histoire complète de cette journée mémorable serait du plus grand intérêt, et je me flattais que celui qui pouvait donner les renseignements les plus complets ne priverait pas de ce récit le pays, en droit de savoir ce qui s'était passé.

Mais puisque jusqu'à présent rien n'a été publié, je crois de mon devoir de donner quelques éclaircissements sur cette courte journée, ayant joué un rôle assez compliqué dans ce drame si rapide.

Je n'aurais pas pris la plume pour écrire cette courte note, si des considérations motivées par les délicates réserves du marquis de Lajatico ne m'avaient déterminé à révéler ce qu'il a passé sous silence; mon nom.

Si j'agissais autrement, on pourrait croire que je n'ai pas le courage de mes opinions et la conscience tranquille; en outre, comme ce que j'ai fait et dit le fut verbalement en présence d'un grand nombre de personnes respectables, je craindrais qu'en passant de bouche en bouche mes paroles pussent être *tronquées;* c'est pourquoi je me suis résolu à publier ces notes, car de ces moments suprêmes le pays ne doit rien ignorer, et la conduite de ceux qui se dévouent à ses intérêts les plus chers doit être mise au grand jour. Cette déclaration suffira, je l'espère, à justifier ma démarche, près de ceux qui me croiraient animé de tout autre sentiment que celui de faire connaître la vérité, et surtout près de mon honorable ami, à qui je rends grâces de sa réserve à mon égard, et qui me pardonnera, j'en suis sûr, de révéler le mystère dont sa délicatesse avait couvert mon nom dans son récit.

Ayant été honoré pendant longtemps de l'amitié du Grand-duc et de la confiance des Princes, j'ai le sentiment de n'avoir jamais manqué aux devoirs de ma situation. — Serviteur du Prince et du pays, suivant la mesure de mes forces, elles ont pu paraître bientôt insuffisantes aux exigences des temps: dans la vie privée où je m'étais retiré, le bonheur de tous deux fut pendant ces dix années le but constant de mes pensées, mes vœux les plus ardents eurent toujours en vue ce résultat. J'ai toujours cru fatale la politique suivie par le gouvernement restauré en 1849. J'ai toujours considéré comme la plus grande erreur l'éloignement montré pour le sentiment de la nationalité, se réveillant de plus en plus fort et énergique à mesure qu'il avait été plus comprimé; sentiment qui donnait d'autant plus de poids aux paroles d'un simple citoyen, obscur et inconnu, et au contraire faisait mépriser la conduite des hommes appelés à régir les affaires publiques.

A peine me doutai-je, après le retour du Grand-duc de son exil volontaire à Gaëte, que l'influence autrichienne était toute puissante, qu'à plusieurs reprises je lui écrivis pour le conjurer de s'en éloigner, cherchant à lui montrer les conséquences fatales, résultat inévitable d'une pareille conduite.

Quand le comte Serristori vint comme commissaire extraordinaire en Toscane, je profitai de l'ancienne amitié qui nous liait, et des droits acquis comme collègue au ministère, pour l'avertir des inquiétudes produites par sa conduite, et lui montrer les espérances que, fort de ses droits, le pays avait à juste titre conçus; mais il était lui-même sous une pression à laquelle il ne pouvait se soustraire. Plus tard, quand le nouveau ministère renia son propre programme, j'écrivis au chev. Baldasseroni, son chef, lui rappelant les principes professés jadis par nous, l'exhortant à ne pas mettre de côté le drapeau avec lequel était seul possible le salut: mais lui-même n'était déjà plus libre, et se laissait aller à l'irrésistible courant qui l'entraînait à sa perte.

Finalement, quand au nom de la religion et de l'affection de tout un pays pour les plus grandes gloires de nos temps, j'écrivis au prince qui violait dans l'église de *Santa Croce* les monuments des héros ayant versé leur sang pour l'indépendance de l'Italie, et protestai contre un procédé offensant les Toscans dans leurs plus nobles sentiments, lui aliénant l'esprit de ceux dont il devait chercher dans son propre intérêt à ne pas perdre l'amour et la confiance, qui avaient toujours fait de tout temps la plus grande force et le plus bel ornement de la couronne; qu'arriva-t-il? Mon langage fut considéré comme l'œuvre d'un factieux, car dès cette époque le gouvernement

n'écoutait plus la voix sincère de ses anciens amis les plus dévoués et les plus sûrs.

Depuis lors, il ne se présenta pour moi aucune occasion de dire au Grand-duc et à son gouvernement ce qui me semblait la vérité, et tout en gardant le silence, j'espérais que le langage des faits qui s'accomplissaient en Europe, et celui encore bien plus éloquent de l'opinion publique qui de jour en jour gagnait plus de terrain dans le monde, les ramèneraient une bonne fois au sens commun et leur feraient peu à peu adopter une politique nationale. En cela je me trompais grandement, et les derniers événements ne l'ont que trop prouvé. Dans cette circonstance, je crus de quelque utilité la publication d'un ouvrage destiné à montrer jusqu'à quel point l'influence autrichienne avait nui au pays, et quel serait l'unique moyen de parer au mal qu'elle avait causé. Je joignis donc mon nom à celui de quelques amis politiques qui partageaient complétement mon opinion, et nous publiâmes la brochure *La Toscane et l'Autriche*. Mais cet avertissement public n'eut pas un meilleur succès que les avis privés, et plutôt que de changer de politique on voulut, malgré l'évidence, laisser les choses arriver à l'extrême. Si je fais brièvement ici l'énumération des efforts persévérants, mais inutiles, que j'ai tentés pour éclairer le prince et son gouvernement, c'est seulement pour qu'on ne considère pas comme un outrage, après un si long silence de ma part, d'avoir adressé au trône les remontrances dont il me reste à parler.

On était au 26 avril, et ce jour-là on semblait avoir perdu tout espoir que le prince et son gouvernement voulussent se rendre à la voix des citoyens nombreux et distingués, qui, sur la demande qu'on leur avait faite de leur avis, ou même sans en être priés, avaient révélé le véritable état des esprits, et démontré la nécessité d'adhérer au mouvement national, que le gouvernement considérait à tort comme l'œuvre de quelques têtes exaltées, et qui, au contraire, était un fait tellement étonnant, que l'histoire de l'Italie n'a rien qui puisse lui être comparé. Il était évident pour tout le monde que le lendemain la dynastie courrait le plus grand danger, et que désormais il fallait marcher en avant sous peine d'entendre prononcer par le peuple la terrible sentence: *Il est trop tard*. Dans cette conviction, je résolus d'employer un de ces expédients que la certitude seule d'un danger imminent peut jusqu'à un certain point justifier; et pendant la nuit j'écrivis la lettre suivante, que je fis remettre entre les mains du Grand-duc dans la matinée du 27, à neuf heures, par l'intermédiaire de mon ami M. François Carega. Après qu'il l'eut remise à l'aide-de-camp de S. A. I., le major Cervini, en pré-

sence du prince héréditaire, elle fut immédiatement reçue par le souverain qui, quelques minutes après, congédia M. Carega en le chargeant de ses remercîments.

« Altesse Royale,

» Le jour qui se lève est suprême pour la Toscane; et en vue de la gravité des événements qui peuvent s'accomplir, je crois de mon devoir d'imposer silence à toute considération personnelle, et de vous adresser quelques paroles franches, qui soient en même temps l'expression de mon affection sincère pour mon pays et pour la dynastie de Votre Altesse.

» La conduite tenue par le gouvernement de V. A., depuis dix ans, a amené les choses à un point tel, que le vœu des Toscans désirant concourir à la conquête de l'indépendance de l'Italie, semble devoir être mis de côté.

» Les événements de ces derniers jours doivent avoir clairement démontré à V. A. que ce dernier sentiment est beaucoup plus répandu parmi le peuple, qu'elle n'a jamais voulu le croire, et qu'il est même tellement énergique, qu'on peut l'appeler irrésistible.

» Si le gouvernement de V. A. avait voulu s'en convaincre il y a quelques jours seulement, il aurait pu vous proposer des moyens faciles de changer la marche des affaires publiques et de calmer le pays en satisfaisant à son vif désir de concourir en masse à la grande œuvre de la rédemption nationale, pour laquelle déjà tant de Toscans de toute condition ont couru exposer leur vie sous le drapeau italien.

» Aujourd'hui, au contraire, ce serait en vain qu'on voudrait se le dissimuler; toute demi-mesure non seulement serait parfaitement inutile pour arrêter le cours des événements, mais deviendrait même dangereuse, car l'excitation des esprits est telle, qu'il n'est plus possible de les contenir, et il pourrait arriver que la compression eût un tout autre résultat que celui prévu.

» Un acte d'abnégation et de courage peut seul sauver aujourd'hui la dynastie Toscane, et l'empêcher d'être jugée incompatible avec la constitution italienne, en la ramenant par un coup subit et inattendu à la tête du mouvement, par lequel elle s'est si malheureusement et si dangereusement laissée dépasser.

» Que le Prince héréditaire se montre aujourd'hui au peuple qui va se porter devant le palais royal en demandant de prendre part à la guerre de l'indépendance, et qu'il déploie le drapeau tricolore. L'antique amour des Toscans pour la dynastie de Lorraine, et la fidélité des troupes qui n'est pas encore ébranlée, ne me per-

mettent pas de douter qu'à cette franche initiative le peuple ne réponde par le cri de *Vive Ferdinand IV*, et ce cri serait le lien d'un nouveau pacte de famille, qui deviendrait ensuite indissoluble par la communauté en résultant entre la dynastie et l'Italie.

» Peut-être le conseil que, de mon propre mouvement, je donne à Votre Altesse, semblera-t-il trop hardi. Mais c'est précisément parce que ma hardiesse semblerait inexplicable, si je ne considérais comme absolue la nécessité de l'acte que je vous propose pour sauver votre dynastie, dans l'état actuel des esprits, que j'ose espérer que V. A. voudra bien s'en pénétrer, et en rechercher elle-même les preuves évidentes que je ne me sens pas la force de lui écrire; car ce n'est certainement pas sans une grande répugnance, qu'un sujet respectueux se décide à adresser à son prince un langage aussi sévère.

» Mais je le considère comme un devoir de citoyen, et en même temps comme l'expression sincère des sentiments que je professe pour la famille de Votre Altesse. Je n'aurai donc jamais à me repentir d'avoir suivi l'impulsion de mon cœur, et j'espère que V. A. voudra bien, quelles que soient d'ailleurs ses résolutions, ne pas m'en faire un crime.

» Je suis de Votre Altesse

le très-humble serviteur
C. Ridolfi.

» 27 avril 1859. »

Après avoir expédié cette lettre, et fait un tour par la ville pour juger de l'état des choses, je me rendis à l'Ambassade de Sardaigne, où le marquis de Lajatico m'avait donné rendez-vous.

Il arriva bientôt, revenant du palais Pitti, et chargé par le Grand-duc de former un nouveau ministère. Il me demanda si je voulais en faire partie aux conditions qu'il avait posées lui-même et qu'il a racontées dans son Histoire; en me communiquant les concessions qu'on lui avait déjà offertes. Je ne crus pas devoir lui cacher que j'avais déjà adressé une lettre au Grand-duc, dans laquelle je lui avais déclaré la nécessité d'une abdication, si l'on voulait faire renaître la confiance dans les esprits, et arrêter la révolution qui marchait à grands pas et compromettait toute la dynastie. J'ajoutai qu'après avoir vu de près la situation morale du peuple et des troupes, je trouvais cette nécessité encore plus urgente; et vu le bon effet qu'avait produit ma lettre et les concessions qu'on avait déjà faites, j'insistai, dans l'intérêt commun de la dynastie et du pays, pour qu'on fît de l'abdication une condition *sine qua non*,

pensant qu'il n'était plus temps de mesurer ses mots, si l'on voulait couper court au danger. Je déclarai que je considérais la chute de la dynastie comme une grave complication pour les destinées futures de la Toscane: que la perte d'une dynastie qui avait tant de titres à la reconnaissance de notre pays, était un événement des plus graves; qu'il serait de la plus grande injustice de déverser sur elle les fautes d'un gouvernement aveugle, et qu'on devait dans ce moment suprême chercher la meilleure garantie possible dans l'abdication, et dans la promesse qu'on accorderait toutes les franchises dont devrait jouir le reste de l'Italie aprés la guerre. En finissant je m'adressai à l'honorable commandeur Boncompagni, ministre de Sardaigne, en lui demandant, pour le cas où un nouveau ministère se formerait, et où les troupes toscanes prendraient part à la guerre de l'indépendance italienne, l'appui des armes du magnanime roi de Sardaigne et de son puissant allié, pour le maintien de l'ordre intérieur.

J'espérais, je l'avoue, que ma lettre avait bien disposé l'esprit du Grand-duc, et que les paroles du marquis de Lajatico le forceraient à céder entièrement à la nécessité. D'autant plus, qu'une fois amené à changer de politique, à congédier ses ministres, et à arborer sur les Forts le drapeau tricolore, sans pour cela avoir cru manquer à l'honneur, puisque jamais un prince n'y manque en cédant à la volonté nationale, il ne lui restait plus qu'à accomplir un sacrifice personnel, qui ne devait avoir rien de répugnant pour celui qui avait donné tant de preuves d'affection à son peuple et à sa propre famille.

Je m'étais complètement trompé!

C. Rioolfi.

Voyons comment un témoin oculaire des événements, un homme qui certes n'était pas favorable au mouvement, raconte ce qui se passa. On sent percer, malgré lui, dans son récit, le déplaisir qu'il éprouve, mais il ne peut s'empêcher de rendre hommage à la vérité, en déclarant que tout se passa avec calme de la part du peuple.

Le gouvernement toscan a malheureusement persisté jusqu'à ces derniers jours dans un isolement et dans un silence complets. Des avis, des conseils plus ou moins explicites, n'ont pas manqué; mais tout cela était repoussé, soit en niant l'état des choses au dehors, soit en disant que l'intérêt de la Toscane voulait la neutralité, qui

était désirée par l'Angleterre. Tout le monde, au contraire, voyait l'agitation publique s'emparer de la ville, et ce n'était plus un mystère pour personne que des *meneurs*, qui n'étaient déjà plus les chefs du parti constitutionnel, préparaient une grande démonstration pour opérer une pression sur le gouvernement et sur le Grand-duc pour les décider à un changement de politique, les obliger à adhérer à l'alliance avec le Piémont et la France et à faire la guerre en Lombardie. Néanmoins, les hommes connus par des opinions modérées faisaient encore de grands efforts auprès des ministres.

J'ai parcouru plusieurs lettres adressées aux ministres dans les journées de dimanche et de lundi (24 et 25), qui disaient à peu près ceci : « Votre neutralité ne peut plus vous sauver; vous avez passé » au moins deux mois dans un silence inexplicable et sans faire con- » naître au pays que cette neutralité de la Toscane voulait dire ou » aurait dû dire que le gouvernement renonçait à la protection de » l'Autriche et à l'intervention de ses troupes, qu'elle était un appel à » l'Europe pour la protection de l'indépendance de la Toscane. Dé- » pêchez-vous, déclarez cela hautement avec le langage de la vérité; » promettez au pays le retour des institutions représentatives, mettez » à la tête de l'armée un archiduc au lieu du général autrichien » Ferrari. Vous dites que vous ne connaissez pas l'expression vraie » du pays: cette ignorance, que vous payerez cher, est le résultat » de la suppression de la presse et du Statut; mais vous pouvez » encore réparer vos fautes en vous hâtant d'appeler par le télégra- » phe à Florence les municipalités, les chambres de commerce, les » universités: dites tout cela, et la confiance renaîtra un peu, et nous » éviterons probablement un mouvement populaire dont personne ne » peut prévoir la fin. »

Tel est à peu près le texte d'une lettre que M. Matteucci a adressée au président du conseil des ministres, M. Baldasseroni, le matin du 25 avril. Des démarches semblables ont été faites, soit en forme de lettre, soit par des avis verbaux, par le baron Ricasoli, par le comte Digny, le chevalier Peruzzi, etc. Les conseils du respectable M. Capponi n'ont pas fait défaut non plus. Tout cela n'a servi à rien. Le gouvernement comptait sur la troupe, et ne savait pas que les meneurs avaient déjà commencé à travailler dans l'armée, dont plusieurs chefs disaient hautement qu'ils n'auraient pu supporter la honte de rester en Toscane pendant la guerre nationale.

Dimanche soir, on voyait déjà des soldats fraterniser avec des gens du peuple. Lundi et mardi, l'aspect de la ville devenait toujours plus tumultueux : dans une caserne on avait brisé le buste du Grand-duc et mis en morceaux le portrait du général Ferrari. Dans l'après-

midi du mardi, une grande masse de peuple et de soldats se réunit à Porta San-Gallo, puis, processionnellement, vint par Via Larga jusqu'à la place Grand-ducale. Malheureusement, le général Ferrari, qui se promenait seul dans la ville et affectait un air qui pouvait être pris pour une provocatioo, fut rencontré par l'attroupement et entouré aux cris de: *Vive l'Italie!* Sans lui faire, du reste, aucune insulte personnelle, l'attroupement accompagna le général jusqu'à la place du Dôme, où il commença à se dissiper. Mercredi matin, tout le monde savait qu'une grande démonstration populaire devait avoir lieu : la troupe était en grande partie désorganisée, les officiers avaient déjà déclaré au général qu'ils ne pouvaient plus répondre de leurs soldats, et qu'eux-mêmes voulaient la guerre contre l'Autriche.

Le conseil des ministres était rassemblé à Pitti depuis le point du jour. A 9 heures, le Grand-duc fit chercher le marquis de Lajatico, dont les opinions étaient connues par la lettre qu'il avait adressée à M. Baldasseroni.

Arrivé à Pitti, M. de Lajatico reçut de M. Baldasseroni la communication que le Grand-duc acceptait l'adhésion à la politique piémontaise, accordait le Statut et chargeait M. de Lajatico de former un ministère. M de Lajatico quitta le palais Pitti pour conférer avec ses amis, qui étaient nécessairement les hommes désignés par l'opinion publique. Cette conférence allait décider du sort actuel de la Toscane. On ne pouvait pas ignorer que les meneurs populaires voulaient pousser la chose plus loin que le pays ne le désirait.

La résistance obstinée du gouvernement au sentiment national pendant dix ans, sa conduite encore plus obstinée et plus aveugle pendant ces derniers temps, la désorganisation de l'armée, la pression du parti exalté, l'aspect de la ville, tout cela rendait, comme il arrive dans des circonstances pareilles, une délibération calme et prudente presque impossible. Il fut donc décidé, dans la conférence tenue par le marquis Lajatico et ses amis, que les concessions faites ne pouvaient plus produire leur effet pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publiques que dans le cas où elles seraient accompagnées de l'abdication du Grand-duc en faveur de l'archiduc Ferdinand.

M. de Lajatico retourna à Pitti avec la mission pénible de porter cette réponse au Grand-duc. En attendant, le corps diplomatique avait été rassemblé au palais. M. de Lajatico trouva le Grand-duc calme et presque préparé à recevoir sa déclaration. Son Altesse Impériale répondit que son honneur l'empêchait d'adhérer à cette dernière exigence; qu'elle allait protester devant le corps diplomatique contre la pression et l'affront qu'on lui faisait, et déclarer nuls les

actes qu'on ferait dans son absence, car elle était résolue à quitter la Toscane dans l'après-midi.

Cette communication, en effet, fut faite solennellement, et le corps diplomatique s'offrit au Grand-duc pour l'accompagner à la frontière des Etats-Romains sur la route de Bologne.

Un grand rassemblement était déjà formé sur la place Barbano, attendant le résultat de la mission du marquis de Lajatico. Le drapeau tricolore flottait déjà sur la tour du Palazzo Vecchio et sur toutes les casernes. La nouvelle du départ du Grand-duc se répandit dans la ville, et les meneurs, qui étaient ainsi arrivés à leur but, mais qui n'osaient aller plus loin, parce qu'ils n'ignoraient pas la grave impression que cette nouvelle aurait produite dans tout le pays, se bornèrent à faire faire à l'attroupement une promenade dans la ville. Naturellement, on s'arrêta sous les fenêtres du ministre sarde, qui annonça au public la nouvelle du départ du Grand-duc et la dictature provisoire, pendant la guerre, du roi Victor-Emmanuel en Toscane. On s'arrêta également à la résidence du ministre français, où les cris de *Viva la Francia!* se mêlaient à ceux de *Viva l'Italia!*

Le Grand-duc et sa famille quittèrent Florence en sortant de Boboli et de Porta Romana pour prendre la route de Bologne, avec une escorte d'honneur et les deux secrétaires des légations de France et de Sardaigne. En même temps, la municipalité, convoquée d'urgence comme dépositaire nécessaire de l'autorité dans la ville que le Grand-duc avait abandonnée sans laisser aucun représentant, formait un gouvernement provisoire, qui s'installa immédiatement à Palazzo Vecchio. Le télégraphe transmit ces nouvelles dans toutes les autres villes de la Toscane. Le premier acte du gouvernement provisoire fut d'annoncer à la Toscane la dictature provisoire de Victor-Emmanuel pendant la guerre. Par conséquent, un commissaire piémontais, aussitôt que les hostilités seraient déclarées, prendrait possession du pouvoir en Toscane.

Résumons-nous. Il n'y avait plus, comme conséquence nécessaire de la conduite aveugle et obstinée du ministère passé, que trois choses possibles: 1° le Grand-duc avec un ministère libéral et avec l'adhésion à la politique piémontaise, et, par conséquent, prenant part à la guerre avec l'Autriche; 2° cette même politique, avec Ferdinand IV et l'abdication du Grand-duc; 3° le départ de la famille grand-ducale.

Il est bien difficile, dans les circonstances actuelles, de porter un jugement sain sur l'avenir et prévoir les conséquences qui peuvent résulter de l'état où nous sommes. Evidemment, ce n'est pas un mouvement populaire de cette espèce, une révolution, comme l'on dit,

à l'eau de rose (et elle ne pouvait pas être autrement, car il n'y avait ni de grandes résistances à vaincre, ni haines ni vengeances à satisfaire), qui décidera du sort de la Toscane. Le sentiment national est la seule chose qui ressorte évidemment de tout cela ; les milliers de volontaires qui sont accourus en Piémont de tous les points de la Toscane et de la Romagne avant le renversement de ce gouvernement, en sont une preuve lumineuse. Tout ce qui faisait obstable apparent ou caché à ce sentiment devait pour le moment disparaître : tout ce qui avait montré du mépris et de l'opposition à ce sentiment était suspect, et bien difficilement aurait pu s'accorder avec la tranquillité publique. Ferdinand IV avec l'alliance piémontaise et la guerre, aurait rencontré la grande majorité des suffrages.

En somme, la situation actuelle est acceptée avec un sentiment d'attente qui n'est pas exempt d'inquiétude en présence des grands événements de la guerre.

M. Peruzzi, qui est à la tête du gouvernement provisoire, se conduit avec une grande modération, et le pays doit lui en savoir gré. Une fois que le commissaire piémontais sera arrivé, probablement accompagné de quelques troupes qui s'échangeront avec les troupes toscanes, on se sentira encore plus rassuré sur la tranquillité publique.

La guerre est déclarée, et si nous sommes vainqueurs, comme on ne peut pas en douter *dès que la France est avec nous, nous avons la conviction que l'arrangement définitif de l'Italie après la guerre ne pourra être qu'un progrès réel pour l'indépendance et les libertés de ce pays.*

Espérons qu'aux conclusions de cette lettre remarquable il sera fait droit.

A une adresse des Toscans aux Anglais, ceux-ci leur firent la réponse suivante :

Adresse des Anglais aux Toscans.

Toscans,

Nous Anglais, résidant à Florence, nous nous empressons de répondre à votre noble adresse d'hier, date qui sera mémorable dans votre histoire. Nous qui vivons au milieu de vous, nous avons été témoins, avec un vif sentiment de joie, de l'enthousiaste, pacifique et unanime déclaration de l'indépendance italienne, et quelque difficile que soit d'ailleurs en ce moment la position de notre gouvernement, pour ce qui concerne les relations extérieures, nous, comme

individus, nous déclarons que nos sentiments sont en parfaite harmonie avec cet heureux événement, et nous croyons exprimer les sentiments de nos compatriotes, en proclamant que nos cœurs sont avec vous, et quo notre cri est celui de

Vive l'indépendance de l'Italie.

Florence, le 28 avril 1859.

M. T. H. Brown, qui avait pris l'initiative de cette adresse, est un homme très-considéré, et qui avait vu tous les événements.

Quelques mots seulement sur l'armée toscane au moment du départ du Grand-duc. L'armée toscane se composait de 11000 hommes, dont 8000 d'infanterie, divisés en neuf bataillons et disséminés dans les garnisons de Florence, Livourne, Pise, Lucques, Sienne, Volterra, Orbetello, Piombino, Porto-Ferraio, Viareggio, Gorgona et Arezzo, de telle sorte que c'est à peine si l'on pouvait en mobiliser 1000 pour la frontière.

L'artillerie n'avait pour entrer en campagne que 6 bouches à feu, munies d'un seul caisson par pièce.

Du génie il n'y avait que quelques détachements dispersés dans les diverses garnisons. Il n'y avait ni service de vivres, ni service médical, ni ambulance organisée, ni corps d'Etat-major (qui est l'âme de l'armée), ni voitures de bagages pour les bataillons, ni caissons de réserve, ni outils pour les sapeurs; pour tout dire en un mot, c'était une armée véritablement digne de la maison de Lorraine. Personne n'ignore en effet que le but principal de cette famille, en occupant le trône de la Toscane, fut d'y étouffer tout esprit militaire pour faire des habitants des vassaux de l'Autriche, incapables de secouer le joug qu'on leur infligeait.

Pierre Léopold lui-même, au milieu des sages réformes qui rendirent son règne mémorable et honorèrent le pays, s'efforçait toujours de leur inspirer le sentiment de leur nullité comme puissance.

« A quoi, répétait-il sans cesse, peuvent servir des soldats » dans un si petit Etat? Contre qui pourrions-nous faire la



» guerre? Nous n'avons besoin que de quelques gendarmes » pour maintenir l'ordre. » Et ainsi disant, il dissolvait ce qui restait d'armée, sauf quelques gardes-du-corps. C'est ainsi que toute la force armée (organisée en compagnies par les Médicis) a été détruite par la maison de Lorraine; et sous ce rapport, en mettant tous leurs soins à rendre impropres aux armes les Toscans à et les amollir (autant du moins qu'il peut être donné à des despotes de détruire le sentiment divin de la personnalité individuelle), la maison de Lorraine a fait plus de mal à la Toscane et à l'Italie que n'ont fait même les Bourbons de Naples, bien que, sous beaucoup d'autres rapports, ceux-ci lui aient causé de plus grands dommages. Les Toscans ont prouvé à Curtatone et à Montanara que ce n'était pas le courage qui leur manquait, mais une bonne organisation. Nous verrons bientôt que sous l'habile direction du général Ulloa l'armée toscane devint une excellente armée. Revenons au mouvement toscan.

Le gouvernement provisoire se constitua immédiatement: il était composé du chevalier Ubaldino Peruzzi, de l'avocat Vincenzo Malenchini, d'Alexandre Danzini.

Veut-on connaître quels étaient les hommes qui se dévouaient? voici quelques lignes rapides sur chacun d'eux.

Nous trouvons d'abord M. le chevalier Peruzzi:

M. le chevalier Ubaldino Peruzzi appartient à une des plus anciennes familles de Florence. Gonfalonier (maire) de cette ville sous le gouvernement constitutionnel, il fut destitué pour avoir protesté contre l'attitude du gouvernement du Grand-duc à l'époque de la suppression de cette constitution. Eloigné des affaires publiques, M. Peruzzi devint plus tard directeur du chemin de fer Léopold, et c'est au milieu de ces occupations que vint le surprendre la journée du 27 avril. M. Peruzzi joint à une distinction parfaite d'homme du monde, des capacités tout-à-fait exceptionnelles, qui l'ont mis à même de rendre en quelques jours à la Toscane les services les plus signalés. Sa probité est reconnue. M. Peruzzi réunit toutes les qualités de l'homme d'Etat; il ne lui avait manqué jusqu'à ce moment que la possibilité de les exercer.

Le second membre du gouvernement provisoire, M. Vincenzo

Malenchini, est un riche propriétaire de Livourne qui a la passion des beaux-arts. Cette passion était pourtant dominée par son patriotisme: il en avait donné des preuves. M. Malenchini conduisit à la guerre de 1848 un bataillon de volontaires livournais qui se distingua à Curtatone et dans plusieurs autres rencontres avec les Autrichiens. A son retour, le Grand-duc, qui cette fois s'était déclaré contre l'Autriche, lui donna la décoration de l'Ordre de Saint-Joseph; mais à la suite de l'invasion autrichienne le maréchal Radetzky ayant obtenu les insignes du même Ordre de la part de Léopold II, Malenchini renvoya sur-le-champ sa décoration au Grand-duc. Toujours fidèle à ses principes, M. Malenchini venait à peine de débarquer à Gênes avec un bataillon de 1,000 volontaires livournais, lorsque les événements d'avril le rappelèrent à Florence. Il avait le grade de major dans l'armée du roi de Sardaigne.

Nous aurons souvent occasion de reparler de lui, quand nous en serons aux Chasseurs des Apennins, dont il commanda un bataillon.

Le major Danzini, troisième membre du gouvernement provisoire, était un officier d'artillerie très-distingué, sans passé politique. Il n'était pas, ainsi que ses collègues, un des chefs du parti national; on était si loin de le ranger parmi les hommes de cette nuance politique, que quelques esprits, défiants, je veux le croire, ont été jusqu'à le soupçonner d'être un peu autrichien. Sa conduite, le 27 avril, a hautement démontré le véritable sens de ses opinions. Le major Danzini a été le premier officier de l'armée toscane qui ait remis le drapeau tricolore à ses soldats. C'est lui qui commandait les troupes de la forteresse du Belvédère lorsque le Grand-duc s'y retira avec sa famille.

MM. Malenchini et Danzini s'occupèrent spécialement du département de la guerre. Tout le fardeau de l'administration civile resta entre les mains du chevalier Peruzzi, qui s'adjoignit un secrétaire-général.

M. Bianchi, appelé au secrétariat-général du gouvernement, était un littérateur très-distingué, ancien rédacteur en chef du journal le *National* pendant les années 1848 et 1849. La brochure *Toscane et Autriche*, dont l'effet a été si instantané, est son ouvrage. — On ne pouvait confier à un esprit plus éclairé et à un jugement plus droit la tâche très-difficile que voulut bien accepter M. Bianchi, par dévouement pour le chevalier Peruzzi, son ami.

L'avocat Corsi, nommé préfet provisoire de Florence, est digne

aussi d'être cité. C'était un homme d'une fermeté rare et d'un grand talent. Il fut en 1853 le défenseur de Guerrazzi. Lorsque le marquis de Lajatico fut chargé, le 27 avril, de composer un nouveau cabinet, M. Corsi fut désigné pour le ministère de grâce et de justice.

Je termine par le marquis Bartolommei, gonfalonier de Florence, l'un des plus riches propriétaires de la Toscane. Sans avoir jamais pris part aux affaires, le marquis était peut-être l'homme du pays qui jouissait de la plus grande popularité. En 1851 M. Bartolommei fut renvoyé dans ses terres pour six mois; l'année suivante il fut jeté en prison, et plus tard il fut exilé de la Toscane pour un an.

J'aurai à reparler du marquis Bartolommei quand j'en serai aux volontaires toscans. Nul n'a oublié sa généreuse conduite, et les sacrifices qu'il fit à cette époque, et sa généreuse offrande des 50 chevaux envoyés en Piémont.

Le gouvernement provisoire prit immédiatement les mesures les plus énergiques pour que le passage si brusque de l'ancien état de choses au nouveau s'accomplît avec calme et dignité: le mouvement qui venait de renverser le Grand-duc avait été causé principalement par le refus du gouvernement toscan de s'allier au Piémont; la première mesure du gouvernement provisoire fut de se mettre sous la protection du roi de Piémont. Voici la note adressée par le gouvernement provisoire toscan au comte de Cavour, le 28 avril 1859:

Excellence,

Les graves événements qui se sont accomplis en Toscane dans ces derniers jours, et notamment dans la journée d'hier, sont aujourd'hui connus de vous.

Le sentiment de l'indépendance nationale et l'ardent désir de concourir à sa conquête dans la grande lutte qui se prépare ont donné lieu à un mouvement unanime, irrésistible, à un mouvement auquel ont participé avec enthousiasme toutes les classes de la société sans distinction. A la suite de cet événement, Léopold II a déclaré vouloir quitter la Toscane, et l'a quittée en effet, laissant ainsi le pays sans gouvernement et abandonné à lui-même.

Le pays a été admirable d'ordre et d'union. Alors la municipalité, unique pouvoir qui restât avec un mandat légitime, a pris sans retard les rênes de l'Etat, et a nommé une junte de gouvernement composée des trois personnes soussignées.

Le gouvernement toscan actuel émane de l'autorité municipale. C'est purement et simplement un gouvernement de fait institué pour le besoin de la tranquillité publique. Aussi sent-il le poids de la grave responsabilité qu'il assume, et désire-t-il, dans les solennelles circonstances où nous sommes, en abréger la durée.

Le changement opéré en Toscane a procédé, comme nous avons déjà eu l'honneur de l'exposer à Votre Excellence, d'un seul mobile: le désir de concourir à la guerre qui va être faite pour l'indépendance italienne, de participer aux sacrifices de la lutte et à la gloire de la conquête.

Tel étant le caractère exclusif du mouvement accompli en Toscane, à qui pourrions-nous mieux confier provisoirement nos destinées qu'au gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne, qui a déjà donné à la noble cause tant de garanties de loyauté, et dont la conduite et la généreuse attitude inspirent à toutes les populations du Piémont une confiance si illimitée?

C'est dans cette intime conviction que les soussignés prient V. Exc. de vouloir bien se faire auprès de S. M. le roi Victor-Emmanuel, votre auguste maître, l'interprète de leur respectueuse prière. Ils demandent que Sa Majesté veuille bien accepter la dictature de la Toscane tant que durera la guerre contre l'ennemi commun. La Toscane conserverait, même dans cette période transitoire, son autonomie, une administration indépendante de celle de la Sardaigne, et son organisation définitive devrait avoir lieu à la fin de la guerre, lorsqu'il serait procédé à l'organisation générale de l'Italie. C'est une sorte de tutelle que nous invoquons, dans l'intérêt non-seulement de la Toscane, mais encore de la cause commune, et la profonde affection que S. M. le roi Victor-Emmanuel a constamment témoignée à cette cause, nous inspire la confiance qu'il consentira.

Tels sont nos vœux et telle est notre requête. Nous ne croyons pas être dans l'erreur, en affirmant que tels sont aussi les vœux et la requête de la Toscane entière.

Nous avons l'honneur, monsieur le Comte, de prier V. Exc. de se faire l'intermédiaire de ces sentiments auprès de S. M. le roi Victor-Emmanuel, en nous communiquant ses augustes déterminations.

Les soussignés prient V. Exc. d'agréer l'assurance de leur haute considération.

Chev. UBALDINO PERUZZI.
VINCENZO MALENCHINI.
ALEXANDRE DANZINI.

La réponse ne se fit pas attendre. Le Comte de Cavour

renvoya à Florence le chev. Boncompagni comme Commissaire du roi.

Laissons parler les actes officiels.

En réponse à une demande qui lui était faite par le gouvernement provisoire toscan, à la date du 8 mai, le commandeur Boncompagni, commissaire extraordinaire de S. M. le roi de Sardaigne en Toscane, a fait les déclarations suivantes:

Très-illustres messieurs, tous les actes que le gouvernement du Roi, et en son nom le commissaire délégué par lui, doivent faire en Toscane, sont basés sur la nécessité de pourvoir à la guerre, et sur le vœu du peuple toscan, exprimé par l'organe du gouvernement provisoire, vœu qui, en l'invitant à prendre la dictature pendant la guerre, le rend apte à recueillir en sa main et à pousser jusqu'au plus grand développement possible toutes les prérogatives de la souveraineté. Le Roi n'a pas pris ce titre. Il a semblé à son gouvernement qu'il pouvait donner lieu à des interprétations moins favorables, de nature à faire supposer que la condition future de l'Etat en serait altérée, et qu'il y aurait diminution des droits de l'autonomie toscane, droits sanctionnés par le droit public européen, et qui, après la guerre, seront réglés comme cela sera reconnu être le plus convenable aux intérêts particuliers de la Toscane et à ceux de toute l'Italie. Le Roi a pris le titre plus modeste de protecteur; ce titre réserve tous les droits de la Toscane; et il a accepté l'obligation de faire les actes de nature à conserver intact l'Etat dans les conditions exceptionnelles où il se trouve, en attendant qu'après la disparition du gouvernement qui existait antérieurement au 27 avril, il existe une mesure définitivement organisée.

Pour mieux expliquer sa pensée, le gouvernement du Roi a déclaré expressément que la Toscane conserverait son administration distincte. Si le gouvernement provisoire avait eu le mandat de pourvoir à la chose publique pendant tout le temps de la guerre, le gouvernement du Roi n'aurait rien fait qui pût entraver son action, et il aurait cherché à la concilier avec celle qui est l'apanage du Roi en sa qualité de commandant suprême de la guerre de l'indépendance. Le gouvernement provisoire n'a pas été institué de la sorte. Toute personne présente aux faits du 27 avril sait que le mandat qui lui fut conféré au nom du peuple toscan ne s'étendait pas au-delà du bref délai nécessaire afin que le Roi assumât l'exercice des pouvoirs extraordinaires qui pendant la guerre lui étaient conférés comme chef suprême. Le terme assigné au mandat du gouvernement provi-

soire est révolu, et l'heure est arrivée où tous les pouvoirs doivent en être transférés pour créer l'état de choses qui, dans l'intérêt de la cause commune, devra durer autant que la guerre.

Le Roi, en sa qualité de protecteur de la Toscane, n'entend pas que l'exercice des prérogatives de la souveraineté soit atténué; sans ces prérogatives l'Etat ne serait pas organisé, et alors ne pourrait pas concourir efficacement à l'œuvre de l'indépendance, conformément au vœu exprimé avec tant de persévérance et de générosité par cette partie de l'Italie. Par ces motifs, conformément aux instructions qui me sont données, et auxquelles je dois me tenir dans l'exercice de la charge qui m'appelle au haut honneur de le représenter près la Toscane, j'exercerai, en vertu de mes pouvoirs, toutes les fonctions de la compétence du chef de l'Etat, mais je les exercerai de telle manière que l'administration de la Toscane soit complètement indépendante de celle du Piémont, que mes actes n'altèrent en rien sa souveraineté, qu'il ne soit rien préjugé quant à la conduite future de la Toscane et à l'assiette définitive de l'Italie qui sera la plus capable *de remédier aux abus des traités de* 1815.

Agréez l'expression de ma considération la plus distinguée, etc.

Florence, le 9 mai 1859.

C. Boncompagni.

Le 11 mai paraissent les deux décrets suivants relatifs à la transmission des pouvoirs.

Dépêche du chev. Boncompagni.

Très-illustres messieurs,

Par ma dépêche du 4 courant, je me réservais de me concerter avec vous, afin d'entrer en exercice des fonctions de commissaire extraordinaire du roi Victor-Emmanuel durant la guerre. Tous les actes préliminaires nécessaires étant remplis pour que je puisse entrer dans l'exercice de ces fonctions, je vous propose que la trasmission officielle de ces pouvoirs ait lieu demain, à 10 heures du matin, au Palazzo Vecchio. Je ne terminerai pas cette lettre sans me féliciter avec vous de tout ce que vous avez fait pour le bien de la Toscane, depuis que vous avez exercé le gouvernement provisoire, et sans vous exprimer ma reconnaissance pour la bienveillance que vous m'avez manifestée.

Florence, 10 mai.

C. Boncompagni.



Réponse du Gouvernement provisoire.

Le gouvernement provisoire de la Toscane, vonlant donner suite anx déclarations énoncées dans la proclamation du 27 avril dernier, décrète : Le gonvernement provisoire de la Toscane transmet tous ses pouvoirs à la personne du commandenr Carlo Boncompagni, nommé par S. M. le roi de Sardaigno commissaire extraordinaire pour le gonvernement do la Toscane durant la guerre.

Donné à Florence, le 11 mai 1859.

Chev. Ubaldino Peruzzi.
Avoc. Vincenzo Malenchini.
Major Alexandre Danzini.

Le gonvernement provisoire, à la date du 11 mal, adressa une proclamation aux Toscans pour leur faire part de cette transmission de pouvoirs. Il leur dit qu'ils doivent être confiants dans la pensée que leurs soldats, réunis à l'armée italienne, auront pour chef suprême le roi qui combat pour la commune patrie, tandis que l'Etat, par lui pris en protection et régi par un commissaire nommé par lui, conservera tont son être jusqu'à la condition qui lui sera faite dans l'organisation futuro de l'Italie.

La proclamation se termine par des remercîments aux Toscans pour la sagesse et le patriotisme dont ils ont fait preuve.

M. Boncompagni, commissaire extraordinaire du roi Victor-Emmanuel durant la guerro de l'indépendance, adressa, de son côté, aux Toscans, à la date du 11 mai à Florence, une proclamation qni répétait la plupart des choses dites dans ses communications au gouvernement provisoire relativement à la formo plns modeste du protectorat que le roi de Sardaigne avait préférée à celle de la dictature en Toscane. Toute mon administration, disait-il, tendra à un hut unique; celni do seconder la guerre tout en maintenant l'ordre dans un Etat qui, à la fin de cette guorre, sera rendn commo un dépôt sacré par S. M. le roi Victor-Emmanuol, dont la loyauté fait l'admiration de l'Italie et du monde. Toscans, vous avez puissamment contribné à prouver que l'Italie est digne de l'indépendance pour laquelle combat avec son armée lo roi de Sardaigne appnyé par son auguste allié l'empereur des Français. Continuez à donner des preuves de la discipline, de la modération, de l'obéissance aux lois et aux autorités qni devront assurer ce bénéfice snprême à l'Italie et à la Toscane à jamais affranchies de toute influence étrangère. De mon côté, je vous promets de n'avoir rien plus à cœur que de répondre aux intentions

du Roi et de mériter votre confiance, en coopérant au bien de cette noble partie de l'Italie.

M. Celestino Bianchi fut nommé secrétaire-général du commissaire extraordinaire.

Le même jour, 11 mai, a lieu la formation du ministère présidé par le chev. Boncompagni:

Le Commissaire extraordinaire, etc., voulant pourvoir à la marche régulière des administrations de l'Etat, décrète: Art. 1er. Sont nommés ministres: A l'intérieur, le baron Bettino Ricasoli; à l'instruction publique, le marquis Cosimo Ridolfi; à la justice et grâce, le conseiller à la cour d'appel Henri Poggi; aux finances, Raphaël Busacca. — Art. 2. Est nommé *ad interim* ministre de la guerre, l'avocat Vincent Malenchini. — Art. 3. Est chargé *ad interim* du ministère des affaires étrangères, le marquis Cosimo Ridolfi, et du ministère des affaires ecclésiastiques, le conseillor Henri Poggi.

Donné à Florence, le 11 mai 1859.

Le Commissaire extraordinaire C. BONCOMPAGNI.
Le secrétaire-général CELESTINO BIANCHI.

Puis la nomination d'une Consulte aux termes du décret suivant:

Le gouvernement de la Toscane: Considérant que la représentation nationale de l'Etat ne peut être constituée ni convoquée durant la guerre de l'indépendance; considérant qu'en attendant, il est nécessaire d'interroger sur les intérêts du pays la plupart de ceux qui ont prouvé qu'ils en étaient les dignes interprètes, décrète: 1° Il est institué une Consulte du gouvernement de la Toscane, dont les membres sont nommés par le commissaire extraordinaire; 2° la Consulte tiendra régulièrement une assemblée mensuelle où il sera rendu compte des choses les plus importantes relatives à l'administration de l'Etat. Elle donnera son avis sur les affaires les plus importantes sur lesquelles elle sera interrogée par les ministres; 3° elle pourra être convoquée extraordinairement toutes les fois que le gouvernement le jugera opportun; 4° le commissaire nomme le président et le secrétaire, et la Consulte choisit elle-même deux vice-présidents parmi ses membres; 5° sont nommés membres de la Consulte: le marquis Gino Capponi, président; le chevalier avocat Leopoldo Ga-

leotti, secrétaire. (Suivent 40 autres noms); 6° le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Donné à Florence, le 11 mai 1859.

Le commissaire extraordinaire C. BONCOMPAGNI.
Le ministre de l'intérieur BETTINO RICASOLI.

Pour l'apposition du sceau,
HENRI POGGI, *ministre de justice et grâce.*

Maintenant va commencer la réorganisation de la Toscane. Tous s'agitent pour le bien commun; le ministère est fort et uni, le général Ulloa est à la tête de l'armée. Obligé de nous arrêter au 30 avril, jour où la guerre commença, nous n'avons pourtant pu faire autrement que de donner connaissance des actes du gouvernement provisoire jusqu'au moment où il transmit ses pouvoirs au représentant du roi Victor-Emmanuel. Il nous reste à citer un dernier document, et qui certes n'est pas le moins intéressant. C'est le Memorandum que le gouvernement provisoire adressa aux cours de l'Europe le 2 mai. Ayant donné les relations du marquis de Lajatico et du marquis Ridolfi, nous avons pensé que la relation du gouvernement provisoire serait lue avec intérêt. Nous avons peur seulement d'une chose, c'est que notre traduction n'arrive pas à donner une idée de ce style si élégant.

MEMORANDUM.

Le gouvernement toscan considère comme un devoir envers le pays, dont il tient en ce moment le sort entre ses mains, d'exposer à l'Europe les raisons et le caractère du mouvement qui, dans la journée du 27 avril dernier, a eu pour effet le départ de Léopold II de la Toscane, et le changement de l'ordre politique de l'État. Cette exposition démontrera clairement combien la conduite des Toscans a été modérée, patriotique et empreinte d'une modération égale à la générosité de leurs sentiments.

A peine, au début de l'année, commença-t-on de nouveau à agiter la grande question de l'indépendance italienne et put-on entrevoir la probabilité d'une lutte prochaine, que toute la Toscane s'émut profondément. Unanimes furent les vœux, unanimes les aspirations de tous. Chaque classe de citoyens s'associa de grand cœur à ce noble mou-

vement de l'opinion, et il n'y eut pas le moindre doute sur la nature des manifestations nombreuses de cette unanimité. Des publications importantes par l'élévation des vues et par les noms de ceux qui les signaient, le départ de tous les points de la Toscane pour le Piémont de milliers de jeunes gens de toutes conditions, le langage ouvert et plein d'enthousiasme de chaque classe de citoyens, tout démontrait clairement quel était en Toscane l'état des esprits et de l'opinion.

Au milieu d'une si grande agitation de passions, si belles et si nobles, le gouvernement grand-ducal seul demeurait impassible et inerte. Plus il aurait dû faire pour détourner de lui le déplorable soupçon de sympathiser avec l'Autriche et de vouloir s'allier avec elle, moins il faisait; et pourtant ni les avertissements, ni les sages conseils mêmes officiels, ne lui faisaient pas défaut. Le gouvernement provisoire a pris connaissance des rapports qu'adressaient au gouvernement grand-ducal ses agents de l'intérieur et de l'extérieur, et c'est pour lui un devoir d'équité de reconnaître que presqu'aucun ne lui dissimulait la vérité. L'état de l'opinion publique et la gravité de la situation lui étaient généralement représentées avec sincérité et une louable indépendance, mais tout était inutile: le parti du gouvernement grand-ducal était irrévocablement arrêté; il voulait demeurer neutre. A tous les conseils, à tous les avertissements, à tous les avis, il répondait invariablement avec ce mot: *neutralité;* cherchant à prouver que c'était le parti le plus utile aux intérêts de la Toscane ; comme si la neutralité n'avait pas été la négation du principe qui agitait la multitude, et comme si dans une question d'une si grande importance l'on pouvait parler d'intérêts, sans honte pour le pays. Si pendant ce temps-là survenait quelque acte du gouvernement, il révélait plutôt une antipathie mal dissimulée, et un sentiment d'hostilité contre l'état de l'opinion, au lieu d'un loyal désir de la satifaire. Le gouvernement grand-ducal, enfin, se comportait, en face d'un sentiment magnanime et profond que partageaient tous les Toscans, comme s'il se fût trouvé en face du sentiment anarchique et artificiel d'une faction.

Cependant les événements se précipitaient. Le Congrès proposé par la Russie, et sur lequel le gouvernement de Léopold II avait fondé tant d'illusions, était reconnu impossible, et la guerre était proche. Les manœuvres déjà commencées avec le prince et avec son ministre par les personnages les plus éminents pour pousser le gouvernement à accéder au vœu universel de la Toscane, se firent alors plus pressantes, mais sans obtenir pour cela un meilleur résultat.

Dans les derniers temps, l'armée toscane elle aussi avait donné

des signes non équivoques d'un esprit conforme à celui des citoyens, et de son ardent désir de prendre part à la lutte qui se préparait pour la grande canse du rachat national. Sa discipline était excellente, sa fidélité inattaquable, et elle en avait donné des preuves évidentes lorsque le 29 juin 1857 elle fut appelée à réprimer à Livourne un mouvement ouvertement factieux et d'nn caractère si différent de celui du moment. Mais la mettre, dans les circonstances présentes, eu conflit avec nn sentiment anssi généreux que celui de l'indépendance nationale, avec un sentiment aussi universellement répandu, avec un sentiment enfin qui devait inévitablement faire palpiter le cœur du soldat à l'égal de colni de toute antre classe de citoyens, la tenir de plns sous les ordres d'un général autrichien, c'était faire acte d'une inconcevable imprudence qui devait, aux yeux les moins clairvoyants, conduire inévitablement à cet effet de détruire dans la troupe les liens d'obéissance.

Aussi, qu'arriva-t-il? Dès le 26, à peine apprit-on l'arrivée à Gênes des tronpes de S. M. l'empereur des Français, il n'y eut plus de dontes sur les dispositions de l'armée, et le gouvernement grand-ducal dut renoncer à l'espérance d'en faire l'instrument passif de ses desseins. Le 27, qne l'on savait être le jour de l'expiration de l'intimation antrichicnne au Piémont, l'état des choses se fit plus grave. Une immense multitude de personnes de toutes conditions se réunit snr la place de Barbano avec des drapeanx tricolores, en poussant les cris de *vive la guerre, vive l'indépendance d'Italie, vive Victor-Emmanuel, capitaine de la ligue italienne;* les deux forteresses de St-Jean Baptiste et de St-Georges arborèrent elles aussi le drapeau tricolore, et la révolution fut accomplie.

C'est ici le moment de raconter un fait snr leqnel nous n'insisterons pas longuement, ponr ne pas nous départir de cette modération dont nous nous sommes fait une loi, mais que l'Europe civilisée appréciera, jngeant de quel côté s'est trouvée la modération et de quel antre la violence, ou du moins l'impuissant désir de la mettre en œuvre. Il existait an fort St-Georges, communément appelé le *Belvedere,* une circulaire secrète, scellée, adressée par le général à tous les commandants an mois d'août de l'année dernière. A 8 heures et demie, dans la matinée dn 27 avril, l'archiduc Charles, second fils de Léopold II, se transportait dans ce fort, convoquait les officiers et leur commnniquait une lettre du général Ferrari da Grado qui ordonnait l'ouverture de cette circulaire. Le pli fut ouvert, et l'on trouva qu'il ronfermait les instructions préliminaires pour une attaque contre la ville. Ces instructions furent complétées de vive voix par l'archiduc Charles, qui conclut en demandant aux officiers combien ils possédaient de munitions, et de com-

bien de boîtes d'artillerie ils pouvaient disposer. A ces paroles, le commandant du fort répondit avec une fermeté respectueuse à l'archiduc, que bien que lui et ses camarades fussent prêts à exposer sans hésitation leur vie pour protéger toute la famille royale, ils se refusaient pourtant avec regret à sévir contre leurs concitoyens, seulement coupables d'un sentiment généreux de nationalité que l'armée elle-même se faisait gloire de partager.

Toute espérance de répression s'étant ainsi évanouie, le prince se détermina à appeler le marquis de Lajatico, un des chefs les plus éminents du parti constitutionnel, et un de ceux qui les premiers avaient fait entendre au gouvernement grand-ducal des conseils qui pouvaient le sauver. Le marquis de Lajatico, après avoir consulté ses amis politiques, déclara respectueusement, mais fermement, à Léopold II que, au point où en étaient les choses, la condition fondamentale de tout accommodement était son abdication. Le prince se refusa obstinément à prendre ce parti, « son honneur ne lui permettant pas de se soumettre, dit-il, à une telle violence. »

Sans vouloir le moins du monde manquer au respect dû au malheur, il est impossible de méconnaître, après les faits que nous venons de rapporter, combien la personne de Léopold II était devenue incompatible avec la marche et la tranquillité d'un gouvernement bien ordonné. Son attitude pendant les quatre derniers mois, tout son système de politique autrichienne, suivi pendant les dix dernières années, le parti même de ne céder que lorsque tout moyen de résistance lui avait manqué, tout aurait contribué à faire naître et à entretenir dans les esprits une méfiance perpétuelle, indestructible, méfiance qui, dans des moments aussi suprêmes, aurait infailliblement tenu l'État dans une perturbation continuelle et occasionné peut-être de douloureuses catastrophes.

Ayant inflexiblement repoussé le parti de l'abdication, et pris celui d'abandonner la Toscane, Léopold II convoqua le corps diplomatique, et après avoir en sa présence protesté contre la dure condition à laquelle il se refusait de condescendre, il s'adressa plus spécialement aux ministres de France et d'Angleterre, leur demandant de quelles forces ils pouvaient disposer pour assurer le sort de sa famille et la sienne propre et protéger son départ. Ayant obtenu pour réponse qu'aucune force matérielle ne se trouvait à leur disposition, il invoqua l'influence morale des représentans du corps diplomatique. La crainte que ces demandes révélaient n'avait aucune raison d'être, attendu que les conditions dans lesquelles se trouvait la ville ne faisaient craindre aucun danger. Néanmoins tous les ministres promirent, et plus que tous, le ministre de Sardaigne. Il est bon de noter que le prince, avant d'an-

noncer formellement cette volonté au corps diplomatique, était longuement demeuré en conférence secrète avec le ministre d'Autriche.

Quelques heures après, Léopold II avait abandonné le sol toscan; son départ eut lieu non-seulement au milieu d'une sécurité complète, mais encore avec décorum. Il fut accompagné du corps diplomatique et de l'état-major des officiers en résidence à Florence.

La population fut admirable de calme et de dignité. Pas une menace, pas un cri ne furent proférés; réponse éloquente à l'accusation de mauvaises et séditieuses pressions, et preuve remarquable de la civilisation du pays.

La Toscane demeurée par ce fait sans gouvernement; la municipalité, seule autorité qui restât munie d'un mandat légitime, se réunit immédiatement, et prenant en main les rênes de la chose publique, nomma un gouvernement provisoire composé des trois personnes soussignées.

Le gouvernement provisoire étant une émanation de l'autorité municipale, a été uniquement institué à cette seule fin de pourvoir à la sûreté publique.

Pénétré de la pensée d'une si grande responsabilité, et désireux d'en abréger la durée, le gouvernement provisoire devait naturellement penser aux moyens de donner à l'Etat une assise sinon définitive, au moins plus stable, et formée de plus grands éléments de tranquillité publique.

Le caractère du mouvement qui avait changé l'ordre politique de la Toscane le mettait facilement sur la voie. Si jamais il y eut une révolution émanée d'une seule et unique pensée, ce fut hors de de doute la révolution arrivée à Florence le 27 avril. Elle est née exclusivement de l'idée nationale et du désir conséquent de concourir à la guerre pour l'indépendance de l'Italie, en prenant part aux dangers de la lutte et à la gloire du rachat.

Tel ayant été le caractère unique et exclusif de la révolution qui s'est accomplie en Toscane, à qui aurait-on pu confier les destinées du pays mieux et d'une manière plus conforme aux vœux des populations, sinon au gouvernement piémontais qui a déjà tant donné de preuves de sa loyauté envers une si noble cause, et dont la conduite et la généreuse attitude inspirent à toutes les populations de la Péninsule une confiance illimitée?

Dans cette profonde conviction, le gouvernement provisoire toscan s'est empressé de s'adresser au gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne, en le priant d'assumer le protectorat de la Toscane pour tout le temps de la guerre. La demande a été limitée à cette condition, que la Toscane, dans cet état purement transitoire, con-

serverait la plénitude de son autonomie et une administration séparée de celle de la Sardaigne, son organisation définitive ne devant avoir lieu qu'à la fin de la guerre et lorsqu'il sera procédé à l'organisation générale de l'Italie. Le gouvernement piémontais a accueilli avec bienveillance cette proposition; il a accepté cette éminente tutelle dans l'intérêt de la cause commune, et bientôt arrivera à Florence un commissaire envoyé à cet effet par S. M. le roi de Sardaigne.

Le gouvernement provisoire toscan remettra dans ses mains le gouvernement de la Toscane, fort de la conscience d'avoir accompli un grand devoir, et fier pour l'honneur du pays de pouvoir dire que pas une goutte de sang, pas une insulte, pas le plus léger désordre n'ont accompagné ou suivi un aussi important changement de gouvernement.

Florence, le 2 mai 1859.

Ubaldino Peruzzi.
Vincenzo Malenchini.
Alessandro Danzini.

Je m'arrête; mon but n'est pas de faire l'histoire de la Toscane.

J'ai voulu seulement faire connaître quels étaient les hommes placés à la tête du gouvernement. On ne dira certes pas que des gens parlant un si noble langage sont des démagogues, des sicaires de Mazzini.

On voit quelles sont leurs idées, quel est leur but : être libres chez eux, plus d'étrangers, et surtout qu'il ne soit jamais question de l'Autriche. A la fin de mon livre j'aurai à parler de la situation actuelle: je crois que mes conseils pourront être utiles, car ils me sont dictés par une juste appréciation de l'état des choses et des esprits.

Je cesse à regret, mais il faut savoir s'arrêter à temps.

Me voici arrivé au point le plus douloureux de ma tâche: j'ai à retracer l'histoire de la Lombardo-Vénétie. Nous avons vu jusqu'à présent des peuples dont les souverains n'étaient que les agens de l'Autriche; nous nous trouvons maintenant en face de l'Autriche maîtresse absolue, et appliquant directe-

ment le système préconisé par elle avec tant d'acharnement auprès des autres Etats italiens.

Le cœur me saigne; j'ai peur, je ne me sens pas le courage d'aborder le monstre en face. Quand on a entendu, comme moi, le premier cri de ces malheureux Lombards, fous de joie, embrassant les genoux du Bayard moderne qui leur apportait la liberté; quand on pense à Venise, Venise qui a respiré un jour l'air de la liberté, qui a vu le drapeau tricolore parcourir tout un grand mois ses eaux, et qui maintenant est retombée sous le joug le plus abhorré, s'enveloppant de ses voiles de deuil, et pleurant amèrement ses illusions perdues, elle, la fiancée de l'Adriatique, l'antique reine des mers, les forces faiblissent, on pleure et l'on se tait. Je m'arrête: la Lombardie ayant été le théâtre des exploits des volontaires, les Chasseurs des Alpes étant entrés les premiers dans toutes les villes; voulant en même temps retracer les divers épisodes de la campagne, et faire connaître la situation du pays à mesure que nous irons en avant; consacrant surtout à la Valtelline un chapitre spécial, fruit d'un voyage dans toutes ses parties; j'aurais tant à dire, que je craindrais d'affaiblir l'intérêt du récit, en faisant en quelques pages seulement l'historique de ce que les Autrichiens firent endurer à ces martyrs de la liberté, pendant quarante années.

Cette préface paraîtra peut-être un peu longue; eh bien! je le déclare, à mesure que j'écrivais, je sentais ma plume malgré moi courir toujours en avant; si je m'étais écouté, j'aurais écrit dix volumes: tant de faits s'accumulaient, mes souvenirs revenaient en tel nombre, les malheurs de l'Italie avaient un tel retentissement dans mon cœur, qu'il m'a fallu rappeler ma raison et me souvenir de la noble tâche que je m'étais imposée, celle de faire connaître les actions héroïques des enfants de l'Italie accourus à la voix de leur mère en danger.

Florence, le 5 octobre 1859.

LOUIS DE LA VARENNE.

PIÉMONT.

LE PIÉMONT DEPUIS LE 23 MARS 1849 JUSQU'AU 1er MAI 1859.

Je ne veux certes pas faire l'histoire du Piémont; il faudrait des volumes. Mon but est plus simple : démontrer ce que peut faire un pays, petit par sa position géographique, par le nombre de ses habitants; grandissant de jour en jour, arrivant à tel point de faire trembler dans ses fondements les mieux assis, sa puissante rivale d'aujourd'hui, son ancienne dominatrice d'autrefois, l'Autriche; et tout cela, simplement par le développement d'une idée, l'idée de la Nationalité italienne, dont un roi honnête homme s'était fait le champion, et qu'un grand ministre avait pris pour base d'une politique franche et loyale.

Je ne veux rien dire du Piémont avant 1848; j'espère que mes lecteurs, particulièrement les Italiens, ont rendu la justice due si légitimement à Charles-Albert. En effet, si pendant de longues années ce prince, par sa politique, inspira peu de confiance aux patriotes italiens, après sa mort on a découvert la vérité. Tous ont vu clair dans sa conduite : l'Autriche le dominant, n'ayant souffert qu'à contre-cœur son élévation au trône, se méfiant toujours de lui, lui imposant des ministres qui n'agissaient que d'après ses ordres, enfin, le tenant renfermé dans un cercle de fer, dont sous peine de la vie il ne pouvait sortir.

Quand à force de ruse et de patience, il avait pu se dé-

barrasser d'un des conseillers placés près de lui par l'Autriche, et mettre en son lieu et place un des rares confidents de ses secrètes pensées, comme il était heureux de répondre aux réclamations de M. de Metternich par ce proverbe français: Mais enfin, charbonnier, je le crois, est maître chez lui! Et c'est bien le moins que j'aie le droit de renvoyer des gens qui m'insultent....

Jetons un voile sur les événements de 1848; ne pensons pas au beau rêve si vite évanoui, à la réalisation duquel l'Italie crut un instant; saluons en passant les héroïques vaincus de Novare, dont la trahison seule put avoir raison.

Inclinons-nous avec respect devant le roi héroïque, qui à l'exemple des premiers chrétiens trouva dans les souffrances du martyr une auréole de gloire éternelle, et mérita le nom de rédempteur de l'Italie....

Victor-Emmanuel, digne fils d'un tel père, monta sur le trône en mars 1849. Il lui fallait un grand courage: jamais dans l'histoire des peuples un instant aussi critique ne s'était présenté.

Hier, triomphant, acclamé par tous; aujourd'hui, vaincu, obligé de subir les conditions imposées par un vainqueur d'autant plus exigeant, qu'il avait peine à croire à son triomphe.

Heureusement pour le Piémont, la maison de Savoie est sortie d'une race de héros: ses rejetons ont encore dans les veines de ce sang des anciens preux.

Le duc de Savoie, passé roi si inopinément, se dévoua. Il accepta l'héritage paternel avec toutes ses charges. Il comprit qu'en obéissant aux décrets de la Providence, sa récompense lui viendrait tôt ou tard. Dieu n'éprouve que ses élus; et le peuple sur lequel il était appelé à régner devait certes être un jour le mieux récompensé, car il avait souffert comme jamais aucun peuple ne souffrit.

De mars 1849 au 1er janvier 1859 dix années s'écoulèrent: parcourons rapidement cet intervalle.

Le Piémont accepta toutes les conditions imposées par son vainqueur. Il paya les frais de la guerre. Tous les hommes

éminents, à quelque partie de l'Italie qu'ils appartinssent, vinrent s'essayer à la vie publique. Le roi développa les institutions constitutionnelles autant qu'il fut en son pouvoir; une chambre des députés, un sénat renfermant l'élite de l'Italie sans distinction de pays, créèrent une nouvelle vie politique. Des lois sages, libérales, abolissant toute distinction entre les diverses classes de la société, virent le jour; une armée nationale, où le mérite seul suffisait pour avoir grades et récompenses, fut organisée. Les hommes les plus capables, sans distinction de partis, furent appelés tour-à-tour au ministère. Du reste, ils pouvaient être divisés sur l'application de certaines idées pratiques ou théoriques, mais ils étaient tous animés du même esprit, faire le bien de la commune patrie; ils avaient tous un seul mobile, l'amour, la vénération, le dévouement pour un roi chevaleresque.

En 1852 arriva au ministère un homme qui s'était de longue main préparé au rôle que la Providence l'avait appelé à jouer pour le bonheur de son pays.

Le Comte Camille de Cavour, descendant d'une illustre famille, avait commencé par servir dans l'armée. Il était officier du génie quand il laissa l'Italie pour venir étudier en France et en Angleterre le mécanisme du système représentatif.

Dès qu'il vit le moment favorable à l'application des principes qu'il sentait devoir accomplir la régénération de l'Italie, il revint à Turin.

Nommé député, il se fit remarquer dès l'abord dans la discussion de quelques lois, dont il était le rapporteur. Peu à peu il créa un parti fort, composé des hommes les plus dévoués au roi, et les plus indépendants.

Enfin, désigné par les vœux de tous, il entra au ministère: une position secondaire ne pouvait lui convenir. Bientôt l'administration dont il faisait partie se retira; le roi alors le chargea de former un nouveau ministère dont il serait le chef.

Je l'ai dit, je ne puis que rapidement jeter un coup d'œil sur les événements accomplis pendant ce laps de temps; je

ne parlerai pas de la guerre de Crimée, qui plaça si haut le Piémont dans l'estime publique, et lui valut de si sérieux avantages; je passerai sous silence les séances du Congrès de Paris, où le Comte de Cavour, comme représentant de la sixième puissance nouvellement admise à prendre part aux délibérations européennes, tint d'une main si ferme le drapeau de l'Italie.

L'Autriche ne pouvait voir sans déplaisir un Etat, dont elle avait tenu, si peu d'années auparavant, les destinées entre ses mains, se poser comme le redresseur de torts des nationalités. Elle mit tout en œuvre pour renverser le ministre, âme de cette politique si nationale.

Mais rien ne fit, ni les démarches auprès du roi, ni les diffamations près des Italiens, ni les avis à l'Empereur des Français. Tous connaissaient maintenant l'homme. Le roi savait qu'il n'avait pas de serviteur plus dévoué, les Italiens mettaient tout leur espoir dans son patriotisme, Napoléon III connaissait la loyauté et la probité de ses idées....

L'année 1859 s'ouvre: nous voici arrivés au moment le plus difficile de notre tâche.

En trois mois les événements s'accumulent; chaque jour a besoin d'un historien, et nous n'avons que quelques pages pour résumer la matière de 20 volumes. Lecteurs, soyez indulgents: ce que nous abrégeons c'est votre histoire d'hier; rappelez-vous, recueillez vos souvenirs, et pardonnez-nous les fautes inévitables dans un travail aussi rapide.

Le 1er janvier 1859, à la réception des Tuileries, l'Empereur fit entendre à M. de Hübner, en quelques paroles assez nettes, que la marche du gouvernement autrichien ne pouvait plus longtemps lui convenir.

Ces paroles eurent un retentissement immense.

Depuis quelque temps des bruits sourds circulaient, il est vrai, mais rien n'était venu les confirmer. Dans la correspondance diplomatique on sentait percer un certain refroidissement dans les relations de la France et de l'Autriche; quelques sages conseils avaient été donnés, toutefois avec les mé-

nagements dus à une grande puissance, mais rien ne faisait prévoir que l'Empereur se laisserait aller à profiter d'une occasion aussi solennelle pour faire éclater au grand jour son mécontentement. Tout le monde comprit qu'une pareille déclaration, dans la bouche d'un souverain si réservé d'habitude dans son langage, équivalait presque à une déclaration de guerre prochaine.

Le cabinet de Saint-James fut le plus ému de tous les cabinets européens. Lord Malmesbury exposa dans la dépêche suivante, adressée à lord Cowley ambassadeur d'Angleterre à Paris, toute la pensée du gouvernement anglais. Cette dépêche est des plus importantes, car elle indique clairement, dès le commencement des négociations, la ligne de conduite que suivit le cabinet de lord Derby, et qui devait le conduire fatalement à sa perte, si le peuple anglais possédait encore la notion du juste ou de l'injuste.

Le Comte de Malmesbury à lord Cowley.

Foreign-Office, le 10 janvier 1859.

Milord, le gouvernement de S. M. a appris de Votre Excellence, avec un profond regret, que l'état des relations entre les cours de France et d'Autriche est d'une nature si peu satisfaisante que, dans votre opinion et dans celle du public de France, il peut à tout moment conduire à un conflit plus fatal. Le discours de l'Empereur à M. de Hübner le jour de l'An a augmenté l'alarme générale qui s'est étendue à ce pays; et bien que, par la suite, des attentions plus courtoises aient été témoignées au ministre autrichien aux Tuileries, et que le *Moniteur* ait tenté de rassurer le public, l'agitation n'a pas diminué.

Le gouvernement de S. M. a une si entière confiance dans le tact et le jugement de Votre Excellence, qu'il croit ne pouvoir vous donner de meilleures instructions que de vous laisser libre de profiter de l'occasion pour faire valoir auprès de l'Empereur et de ses ministres l'importance immense qui s'attache au maintien de la paix européenne dans toutes les circonstances dans lesquelles les intérêts vitaux de la France ne sont pas directement mis en péril.

Le gouvernement de S. M. a reçu avec une sincère satisfaction les assurances par lesquelles, en 1852, l'Empereur des Français a



consacré son élection au trône. Il nous promettait d'observer et de maintenir les traités qui étaient alors la loi de l'Europe, et le gouvernement do S. M. est obligé de dire que nul engagement n'a jamais été plus entièrement et plus complètement tenu.

Lo bienfait européen d'une alliance solide entre l'Angleterre et la France a été le résultat de cette conduite honorable; et le gouvernement de S. M., qui croit que la paix de l'Europe est toujours dans les mains de ces deux grands empires, éprouve la plus profonde anxiété quand la France paraît devoir se mettre en hostilité avec quelqu'une des grandes puissances du continent.

Le gouvernement do S. M. doit dire à Votre Excellence que dans la mauvaise humeur évidente témoignée réciproquement par la France et l'Antriche en ce moment, il ne voit pas de grande question nationale ou d'intérêt national qni puisse raisonnablement causer un pareil sentiment. Aucune partie du territoire de ces deux puissances n'est menacée; aucun privilége commercial n'est demandé ni refusé, aucun poiut d'honneur n'est en jeu.

La solution d'un sentiment qui paraît avoir mis ces deux Etats à la veille d'un conflit paraît au gouvernement de S. M. dovoir être cherchée dans le défaut mutuel de modération et de discrétion des deux gouvernemens, et aucune des deux parties ne paraît disposée à mettre un terme à la panique qu'elles ont fait naître et aux maux matériels qu'elles ont créés.

C'est dans ces circonstances qu'un Etat impartial comme l'Angleterre est en droit de proposer à ses deux alliés les meilleurs et les plus sincères avis qu'il puisse donner.

Je le répète, je compte sur Votre Excellence pour remplir ce devoir, et j'espère que vous ne manquerez pas de faire sentir au gouvernement français que, tandis qu'il u'y a pas d'intérêt français engagé dans un conflit entre la France et l'Autriche, il y a un Etat et des personnes qui, pour agrandir leur territoire et consolider leur position personnelle, désirent évidemment pousser ces deux empires à une guerre qui paraît devoir leur faire obtenir ces résultats.

Cette guerre, si elle est ce qu'on doit en attendre, c'est-à-dire une guerre italienne, ne peut être ni courte ni décisive; mais, considérant le sol sur lequel elle sera combattue et los élémens dont elle se composera, elle devra avant peu devenir une guerre d'opinions. Parmi ces opinions, Votre Excellence peut être assurée que la nuance républicaine ne sera pas la moins prononcée.

D'une pareille guerre la France aura à supporter le poids le plus lourd en hommes et en argent, contre un ennemi possédant une grande puissance militaire et la résolution de lutter jusqu'à la fin.

Les phases de la lutte donneraient une vie nouvelle à cette classe redoutée qui ne cherche que dans l'anarchie la réalisation de son avarice ou de son ambition.

Le gouvernement de S. M. a fait adresser aussi à l'Autriche les mêmes avis, et il espère qu'il sera aidé dans ses conseils par la cour de Russie.

Le gouvernement de S. M. désirerait que Votre Excellence allât plus loin, et qu'elle discutât franchement l'état présent de l'Italie avec le gouvernement français. Je sais, d'après une conversation que lord Clarendon a eue récemment à Compiègne avec l'Empereur, et que S. S. m'a répétée, que S. M. I. a depuis longtemps songé avec intérêt et anxiété à la situation intérieure de l'Italie. *Il est possible, quoique je n'aie pas de raison pour le penser, qu'il s'imagine que dans une guerre contre l'Autriche, ayant la Sardaigne pour alliée, il pourra jouer le rôle de régénérateur de l'Italie.*

S'il en est ainsi, les traités de 1815 doivent être effacés, car une pareille répartition nouvelle de territoire ne pourrait se faire sans le consentement de toutes les parties signataires de ces traités.

Mais ces traités ont garanti à l'Europe la paix la plus longue dont on se souvienne, et dans l'opinion du gouvernement de S. M. ils répondent encore à leur but primitif, en maintenant l'équilibre des puissances.

Je ne voudrais pas cependant que Votre Excellence crût que le gouvernement de S. M. est indifférent au juste mécontentement qui affecte une grande partie des populations italiennes. Cependant ce n'est pas dans une guerre entre l'Autriche et la France qu'elles trouveront quelque soulagement. Cette guerre pourrait amener un changement de maîtres, mais assurément ne donnerait pas l'indépendance, et sans indépendance il ne faut pas espérer de liberté.

Le gouvernement de S. M. est convaincu que c'est dans l'union et la bonne entente de la France et de l'Autriche qu'une amélioration graduelle de la situation des Italiens peut être entreprise et menée à bon terme. Si, par bonheur pour ce peuple, ces deux gouvernemens voulaient s'occuper sérieusement de provoquer et de poursuivre des réformes demandées par la justice et la politique dans l'Italie centrale, ils réussiraient certainement.

Dans un effort si glorieux pour les deux pays et si profitable pour l'Autriche, le gouvernement de S. M. prendrait une part cordiale; cependant il n'est pas d'opinion que, comme puissance protestante, l'Angleterre doive prendre une part trop saillante, de crainte d'exciter le soupçon qu'elle est poussée à agir par des motifs religieux. Si la Prusse et la Russie donnent leur consentement, elles se trouve-

ront dans les mêmes termes que l'Angleterre; et s'il semble aux deux grandes puissances catholiques qu'une modification dans la distribution territoriale du centre de l'Italie contribuerait à la paix du pays et au bon gouvernement du peuple, sans affaiblir l'autorité spirituelle du Pape, le gouvernement de S. M. serait prêt, avec les autres puissances signataires des traités de 1815, à examiner favorablement ce projet.

Votre Excellence proposera les vues du gouvernement de S. M. au gouvernement français quand elle en trouvera l'occasion convenable. La tâche de votre Excellence sera d'empêcher, si c'est possible, le fléau de la guerre, qui, j'en suis convaincu, serait la plus longue et la plus sanglante dont on se souvienne, et dans laquelle toutes les passions mauvaises des théoriciens ennemis, des prétendans exilés et des races ennemies, se livreront une lutte mortelle.

Votre tâche sera aussi de pousser à une politique pacifique d'action, au lieu d'une politique qui peut conduire à ces calamités.

J'ai l'honneur, etc.

Signé MALMESBURY.

Lord Cowley communique au Comte Walewski la dépêche de lord Malmesbury. Il rend compte au cabinet de Saint-James des résultats de son entrevue.

Dans cette dépêche, lord Cowley ambassadeur d'Angleterre, que ce soient les tories ou les wighs qui soient au ministère, expose clairement la politique éternellement égoïste de l'Angleterre. En effet, que peut faire à son pays *une guerre dont les intérêts matériels de la Grande-Bretagne souffriraient le moins?* Tant que l'Angleterre pourra inonder de ses marchandises des Etats où la surveillance des gouvernements ne s'exerce que sur de prétendus délits politiques, et permet la pratique ouverte d'une contrebande régulièrement organisée, elle n'a rien à dire.... Mais vienne le jour où un gouvernement fort se montrera décidé à remédier à tous les abus, vous la verrez protester de son dévouement pour une si belle cause....

Le Comte Cowley au Comte de Malmesbury.
(Extrait)

Paris, le 14 janvier 1859.

J'ai eu avec le comte Walewski cette après-midi une longue conversation qui n'a pas été sans intérêt. Je me suis rendu auprès

de S. Exc. pour lui communiquer la substance de votre dépêche du 10, relative à la crise politique actuelle, et dans ce but je lui ai lu la plus grande partie de vos observations. Je ne rendrais justice ni à Votre Seigneurie ni au Comte Walewski, si je m'abstenais de mentionner la profonde impression que l'argumentation contenue dans cette dépêche a faite sur S. Exc. Il m'a prié de lui lire deux fois quelques uns des passages, et d'autres ont obtenu sur-le-champ sa plus vive approbation. Je ne doute pas que la teneur des remarques de Votre Seigneurie ne soit fidèlement transmise à l'Empereur.

J'ai particulièrement fait remarquer au Comte Walewski le désintéressement des avis donnés par le gouvernement de la reine; car de tous les Etats de l'Europe, ai-je fait observer, *c'est la Grande-Bretagne dont les intérêts matériels souffriraient le moins d'une guerre en Italie.* Après m'avoir écouté et avoir exprimé d'une manière générale son appréciation de l'exposé magistral que je lui avais lu, S. Exc. a dit qu'elle déclarerait immédiatement que malgré le sérieux aspect des affaires, il ne deviendrait pas plus sérieux par la manière d'agir de la France; que la France ne désirait pas faire la guerre, ni amener les autres à la faire; que si elle prenait les armes, ce serait sur une question de droit et pour la défense des traités existans. Telle est, a dit S. Exc., la ferme détermination de l'Empereur. S. M. ne déclarera pas la guerre si elle n'est pas provoquée, et elle ne provoquera pas la guerre de la part des autres; et si les autres sont aussi prudents que S. M., cette crise passera. Le revers de la médaille, c'est la chance d'imprudence de la part d'autres puissances; c'est ailleurs qu'il faut voir la gravité de la crise. Tant que l'Autriche restera dans ses frontières, elle pourra agir comme il lui plaît; le Comte Walewski est prêt à garantir que la France n'interviendra pas; mais si elle fait entrer ses soldats dans une autre partie de l'Italie, excepté dans les Légations, il ne répond plus de rien. Il ne dit pas que même dans ce cas la France interviendrait, mais selon toute probabilité, la Sardaigne le ferait, et alors il pourrait s'ensuivre des complications qui entraîneront toute l'Europe. En un mot, il croit que la paix de l'Europe est dans les mains de l'Autriche. Le Comte Walewski m'a en outre affirmé que les instructions de l'Empereur au prince Napoléon, lors du départ de S. A. I. pour Turin, ont été des plus pacifiques.

Nous donnons une autre note, dans laquelle lord Cowley dit qu'il a fait parvenir à l'empereur quelques parties de la dépêche du 10, et rend compte de la conversation qu'il a eue avec l'empereur à la suite de cette communication. Lord Cowley avoue

modestement qu'il n'est pas versé dans les choses de la guerre, mais en revanche comme il prend en main la cause de l'Autriche! quel bon représentant a cette puissance en la personne de lord Cowley! Comme il disculpe bien l'Autriche du reproche de faire venir 250,000 hommes en Lombardie, en parlant de la surprise faite en 1848 par Charles-Albert!

Le Comte Cowley au Comte de Malmesbury.

(Extrait.)

Paris, le 19 janvier 1859.

Ayant pris des mesures pour porter à la connaissance de l'Empereur quelques parties de la dépêche de Votre Seigneurie en date du 10, concernant les relations entre la France et l'Autriche, et l'appréhension générale que la guerre n'en résulte, S. M. a daigné, dans une conversation que j'ai eue avec elle hier soir, parler de cette affaire. S. M., tout en admettant qu'il règne beaucoup d'alarme et d'inquiétude, a dit ne pouvoir pas en deviner le motif; elle a ajouté qu'elle n'apercevait rien qui rendît la guerre plus probable aujourd'hui qu'il y a trois mois, et qu'elle n'avait pas le moindre désir de la faire naître; qu'à la vérité elle avait reçu, une quinzaine de jours auparavant, une lettre pressante du roi de Sardaigne où il était dit que le roi croyait, d'après de sûres informations, qu'il serait attaqué par l'Autriche, et où il demandait un secours qui lui permît de diriger ses troupes sur la frontière autrichienne. L'Empereur a ajouté qu'après avoir reçu cette lettre il avait fait arrêter l'embarquement de deux batteries destinées à l'Algérie, mais qu'il n'avait pas pris d'autres précautions, et qu'il supposait que c'était là ce qui avait dû alarmer l'esprit public. « Ce que j'ai dit à M. de Cavour, a continué S. M., je le répète maintenant; mes sympathies ont toujours été et sont encore pour l'Italie. Je regrette que la Lombardie soit en la possession de l'Autriche, mais je ne dispute pas les droits de cette dernière puissance. Je respecte les traités existans, parce que ce sont les seules marques de nos frontières; tant que l'Autriche restera dans ses frontières, elle est naturellement maîtresse de faire ce qu'il lui plaît. En ce qui concerne la Sardaigne, si elle provoque injustement les hostilités, et si elle se met dans son tort, elle ne peut espérer aucun appui de ma part. » Je dois ajouter que lorsque j'ai parlé de la possession de la Lombardie par l'Autriche, l'Empereur a fait observer qu'il n'était pas surpris que des renforts considérables eussent été envoyés pour augmenter les troupes qui occupent ce pays, mais qu'il n'était

pas nécessaire qu'elles fussent postées sur le Tessin de manière à provoquer une contre-démonstration de la part de la Sardaigne. *J'ai répondu que n'étant pas versé dans la science militaire, je ne pouvais dire jusqu'à quel point une position avancée sur le Tessin était nécessaire à la sécurité de la frontière lombarde. « Quoi qu'il en soit, ai-je ajouté, il est impossible d'oublier qu'en 1848, et alors que le comte de Buol était ministre autrichien à Turin, le feu roi Charles-Albert lui a donné les assurances les plus solennelles qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer la Lombardie, et qu'au moment où le roi donnait ces assurances, l'ordre était expédié aux troupes sardes de passer la frontière*.. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement dont le comte Buol fait partie, se rappelant cet acte peu loyal, prenne ses précautions pour que *l'Autriche ne soit pas de nouveau surprise.* »

M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche en France, aurait-il mieux soutenu la politique du cabinet dont il recevait les instructions?

Nous connaissons la pensée toute entière du gouvernement anglais sur la question italienne; il est bon également de savoir quelles sympathies la cause de l'indépendance de l'Italie rencontrait chez le peuple anglais. Nous avons, en rendant compte de l'accueil qu'avaient reçu les exilés napolitains en Angleterre, fait connaître quels étaient les sentiments du peuple de Bristol et d'autres villes importantes. Il est bon de connaître également les idées professées par la cité de Londres. Son journal le plus accrédité, le *Times*, traitait ainsi de la question italienne, dans un article du 8 janvier, qui fit grande sensation.

L'un des plus grands désavantages parmi ceux qui sont inhérens aux positions suprêmes et au pouvoir absolu, c'est que, par suite de l'importance des actions et des paroles des rois et des empereurs, le public est toujours porté à les attribuer à une décision réfléchie et à une résolution dignes de cette importance. Nous oublions qu'un homme dont c'est le privilége, ou, si l'on veut, le malheur de parler au nom de 40 millions de ses frères, est, après tout, fait de la même substance qu'eux, qu'il est aussi bien que le plus pauvre de ses sujets l'esclave de ses nerfs ou d'une mauvaise digestion.

Les critiques auxquelles sont soumises les actions des hommes puissans sont souvent bien plus minutieuses que les considérations



qui ont engendré ces actions, et nous inclinons tous à attacher aux manières d'agir et de parler des grands personnages plus de gravité qu'elles ne méritent. Néanmoins et en tenant compte de tout cela, il est certain que la manifestation publique de mécontentement faite l'autre jour contre le gouvernement autrichien par l'empereur Napoléon inaugure sous d'inquiétans auspices l'année dans laquelle nous venons d'entrer.

Même en laissant de côté toutes les questions irritantes du moment, et en ne considérant que la position et les intérêts des grandes puissances, on trouve bien des motifs d'appréhension. Le résultat de la guerre de Crimée a été, sans contredit, de placer l'Autriche dans un grand isolement. Elle n'a guère de titre aux bons offices des alliés, auxquels, si elle l'eût voulu, elle eût pu épargner le sacrifice de tant de sang et de tant de trésors. Elle n'avait qu'à dire un mot, et les épées qui déjà étaient à demi tirées fussent rentrées dans leurs fourreaux.

D'autre part, elle a joué dans la suite un rôle assez actif pour mécontenter la Russie et faire regretter à cette puissance d'avoir assisté le gouvernement autrichien en 1849. Les mémorables événemens de cette année-là n'ont laissé aucun doute sur le point vulnérable de l'empire, et ont fait voir que la Hongrie et la Gallicie peuvent dans l'avenir être le théâtre d'opérations où, si l'occasion est bien choisie, l'attaque est aisée et la victoire presque certaine.

Quant à la politique traditionnelle de la France, depuis l'invasion de Naples par Charles VIII il y a maintenant près de quatre cents ans, elle voit constamment d'un œil d'envie les possessions de l'Autriche en Italie.[1] La France, qui, à une époque dont la génération n'a pas encore disparu, était reine de toute l'Italie, ne peut voir avec plaisir une occupation réduite aux étroites limites de Rome, tandis que l'Autriche occupe, outre ses propres Etats, les légations pontificales, et qu'elle couvre de son égide protectrice *l'odieuse domination de Naples.*

Le prétexte ne fait pas non plus défaut. On dirait que le *caractère des Lombards est d'être humbles et pacifiques dans la guerre, mais bruyans et turbulens dans la paix*, et en ce moment, peut-être, à cause de la confiance que leur a inspirée la tentative faite par la cour d'Autriche pour se les concilier, ils sont plus qu'à l'ordinaire violens dans leurs manifestations. Ils en ont fait assez pour qu'on eût à craindre d'une race plus belliqueuse une grave explosion.

Puis il y a le royaume de Sardaigne avec ses espérances, son

[1] La cession de la Lombardie faite par la France au Piémont prouve toute la fausseté de ce raisonnement.

ambition et ses rancunes, prêt, à la première promesse d'appui, à jeter le dé encore une fois et à entreprendre hardiment la conquête de la couronne d'Italie.

Telle étant la position de l'Autriche, placée entre les deux plus grands empires militaires du monde, tous deux ouvertement hostiles dans leurs sentimens, sinon dans leur action, on ne voit pas où elle chercherait des alliés. Il y a bien la Prusse, qui naturellement ne voudrait pas voir la France commencer une carrière de conquêtes qui pourrait amener un second Iéna. Mais il y a aussi de puissantes considérations pour faire prendre à la Prusse un autre parti.

Les frontières de la Prusse sont également ouvertes à la France et à la Russie. La Prusse n'a nul souci des possessions italiennes de l'Autriche; elle verrait peut-être sans déplaisir l'humiliation d'une puissance qui a si orgueilleusement revendiqué la prééminence dans la politique intérieure de l'Allemagne.

Reste donc l'Angleterre dont les relations, vis-à-vis de l'Autriche, sont d'une nature amicale, et qui assurément n'aimerait pas à voir se renouveler le partage de la Pologne par la France et la Russie, aux dépens de son plus ferme et plus constant allié dans la grande lutte contre Napoléon.

Cependant l'Autriche doit bien savoir que de la part de l'Angleterre elle ne peut espérer aucune assistance dans une guerre faite pour conserver ses possessions en Italie, et que nul homme d'Etat, quelles que fussent ses vues et ses idées relativement au maintien de l'équilibre européen, n'oserait en faire la proposition à la branche populaire de la législature britannique.

De cet exposé de la situation, il ressort que si la France et la Russie venaient à s'entendre sur une attaque concertée contre l'Autriche, celle-ci devrait, au moins au début de la guerre, s'attendre à se trouver isolée, et qu'il lui faudrait défendre ses vastes Etats sans un seul allié de son côté et avec beaucoup d'inimitiés populaires combattant pour ses puissans agresseurs.

C'est la connaissance de cette position périlleuse dans laquelle l'Autriche est placée, qui donne au langage et à l'attitude de l'Empereur des Français une importance qu'autrement ils n'auraient pas. L'irritation existe, et en même temps une occasion favorable de la satisfaire.

Nous voyons qu'en France et en Russie l'animosité est assez vive pour donner à ces deux puissances la tentation d'agir, n'y eût-il même pour cela aucune occasion, et nous voyons une occasion assez facile pour suggérer l'entreprise, lors même qu'il n'y aurait pas d'animosité. Cependant, tout bien et sagement considéré, il serait, de la

part de la France et de la Russie, prudent de ne point céder à la tentation qui s'offre à elles.

Il y a cent ans que la France et la Russie se sont liguées avec l'Autriche pour partager les Etats du grand Frédéric. Ce fut néanmoins la victime destinée au sacrifice, et non pas ces puissances, qui sortit triomphante de la guerre de Sept-Ans.

L'Autriche a actuellement en Italie une armée bien disciplinée, bien commandée, bien équipée, égale à toute autre armée européenne, et dirigée par des hommes qui diffèrent beaucoup de Beaulieu, de Wurmser et d'Alvinzi.[1]

La Russie est au milieu d'une crise provenant d'une grande révolution sociale; elle a plus à gagner, qu'elle en soit convaincue, à des réformes intérieures qu'à des conquêtes. La position de l'Empereur des Français est sans doute pleine de difficultés. Reste à savoir pendant combien de temps la France supporterait le fardeau des taxes de guerre, le dérangement de son industrie, la ruine de son commerce et de ses manufactures naissantes; pendant combien de temps l'Europe endurerait patiemment le spectacle d'un nouvel empire français recommençant sa carrière de conquêtes.

La libération de l'Italie pourrait servir de commencement à la guerre; elle serait bientôt oubliée en présence de la crainte de voir naître une guerre de conquêtes dont les effets ne sont pas encore oubliés en Europe. L'Autriche pourrait faire la paix avec un de ses antagonistes et se trouver parfaitement en état de faire face à l'autre. On a dit avec raison que la guerre est comme un bal: on sait avec qui on commence la danse, on ne sait pas avec qui on la termine.

Quoi qu'il en soit, il est un point dont, nous l'espérons, tout le monde est bien convaincu: *que ceux qui agitent aujourd'hui les esprits en Italie* et cherchent à plonger ce peuple dans une lutte qu'il n'a jamais pu soutenir lorsqu'elle a sérieusement éclaté, *ne s'imaginent pas ou ne fassent pas croire à d'autres qu'ils peuvent espérer le concours de l'Angleterre.* Nous avons chèrement acheté notre expérience, et nous voulons en profiter.

Nous avons sympathisé avec bien des peuples; nous avons plus ou moins prêté main-forte à bien des révolutions; il en est toujours résulté l'établissement d'un gouvernement presque aussi mauvais que celui qu'il avait remplacé, l'emprunt de millions de notre argent qui ne nous ont jamais été remboursés,[2] et une sorte de haine furieuse

[1] Varèse, Côme, Palestro, Magenta, Melegnano, Solferino, n'ont pas établi grande différence entre les généraux autrichiens anciens et les nouveaux.

[2] Quand un gouvernement national a maintenant besoin d'argent, il s'adres-

contre nous en notre qualité de bienfaiteurs, une haine qu'aucune injustice ne pourra jamais produire.

L'Italie contient presque autant d'habitans que les îles Britanniques. Si les Italiens veulent être libres, qu'ils s'unissent, et lorsqu'ils seront unis, qu'ils combattent vaillamment pour conquérir leur liberté. Mais si, sans égard pour l'indépendance nationale, ils ne veulent ni abjurer leurs animosités locales, ni se mesurer bravement avec leurs communs ennemis, il faut qu'ils soient vraiment déraisonnables d'attendre que nous interrompions le cours de notre progrès pacifique pour faire en leur faveur ce qu'ils se sont montrés jusqu'à présent si peu disposés à faire pour eux-mêmes.

Le gouvernement, le peuple, la presse nous ont fait connaître leur opinion. La chambre des communes, par les applaudissements qu'elle accorde aux passages suivants d'un discours de M. Rœbuck, va à son tour nous faire voir de quel côté sont ses sympathies.

Après avoir fait l'historique de la question italienne, M. Rœbuck ajoute:

On m'a dit que lord Palmerston serait premier ministre et que lord John Russell servirait sous lui. Je crois que ce serait dans ce moment un grand malheur. La présence de lord Palmerston au ministère serait une torche incendiaire sur tout le continent. (*Applaudissemens et cris de:* Oh!) Je suis opposé à la guerre, et je crois que l'Angleterre n'aurait rien à gagner à être en guerre avec une puissance quelconque. Notre avantage, c'est la paix. *Que les autres s'entre-déchirent, que le France et l'Autriche se battent tant qu'il leur plaira.* (*Applaudissemens.*)

L'Angleterre n'a qu'à les regarder faire si elles veulent s'anéantir: elle ne doit s'opposer qu'à toute puissance qui serait sérieusement victorieuse. Supposez que l'Autriche remporte la victoire; qu'arrivera-t-il? Il arrivera que l'Italie sera, comme elle a été depuis la création du monde, aux pieds d'une autre puissance. Voyez l'histoire moderne et l'histoire ancienne; vous ne trouverez jamais un signe de *self-government* en Italie. Les arts y ont fleuri au moyen-âge, l'Italie a été grande par la merveilleuse intelligence de son peuple, mais les discordes intestines ont été aussi grandes et ont empêché tout gouvernement uni... Je sais que Kossuth, avec son éloquence

se, par le moyen d'une souscription nationale, à son peuple seul, qui répond à une demande de 100 millions par une offre quadruple.

remarquable, et ses amis diront que j'ai tort; mais j'ai raison. Cela m'est arrivé plus d'une fois dans ma vie: des hommes qui me donnent raison aujourd'hui ont commencé par dire que j'étais fou.

J'ajouterai que la marine peut seule préserver l'Angleterre contre les attaques de puissances hostiles. L'Angleterre doit compter sur la flotte. La liberté du monde dépend de la puissance de l'Angleterre, et cette puissance réside dans sa flotte. (*Applaudissemens.*)

Il n'est pas besoin de commentaires à la suite d'un pareil langage!

Et la chambre applaudit avec enthousiasme....

Puisque nous en sommes au récit de la conduite que l'Angleterre tint dès le commencement de la question italienne, nous allons faire connaître comment le représentant de l'Angleterre près le cabinet de Turin appréciait la situation tant en Piémont qu'en Lombardie. Dans la dépêche du 3 janvier, restée fameuse dans les annales de la diplomatie, sir James Hudson retrace la position de la Sardaigne placée, dit-il, entre la France et l'Autriche comme la pièce de fer entre l'enclume et le marteau. Il a, à notre avis, grand tort de confondre une situation qui de la part de la France n'a jamais été qu'amicale. De plus, il le prend de bien haut avec l'émigration italienne, qui comptait dans son sein les hommes les plus aimés et les noms les plus considérables de l'Italie.

Sir J. Hudson au Comte de Malmesbury.

Turin, le 3 janvier 1859.

Je regrette d'avoir à rapporter à Votre Seigneurie que, durant les trois dernières semaines, la position des affaires en Lombardie ne s'est pas améliorée.

Les cas d'insultes à des officiers autrichiens, civils et militaires, vont en augmentant, et le caractère des classes inférieures est tellement aigri à l'égard des Autrichiens, qu'il est clair que si une révolution éclate à Milan, elle commencera à la base et non au sommet du monde politique.

Je sais que plusieurs nobles milanais ont exprimé leur appréhension et leurs alarmes sur cet état de choses, et disent que si une ré-

volution éclatait, ils ne pourraient pas l'arrêter, mais seraient placés entre deux feux, les autorités autrichiennes et la foule. Ils n'osent pas soutenir les autorités, de peur d'être classés par la foule parmi les Autrichiens, et le sentiment de respect d'eux-mêmes ne leur permet pas de prendre parti avec la foule contre les Autrichiens.

Jusqu'à présent, les autorités à Milan ont usé de tolérance; mais j'apprends qu'un système de signaux a été adopté pour que la garnison sache comment agir.

Ces faits suffiront pour montrer l'état des choses à Milan, et, en règle générale, la même situation existe dans toutes les villes de la Lombardie.

Les Légations ne sont pas dans une condition meilleure. Parme et Modène seuls sont tranquilles; mais si la Lombardie et les Légations devaient se soulever, les duchés seraient entraînés dans le mouvement général. Nous sommes donc autorisés à regarder le nord de l'Italie comme mûr pour l'insurrection.

Il est grandement à déplorer que certains décrets récens du gouvernement autrichien, particulièrement ceux qui sont relatifs à la conscription en Lombardie, aient été si mal conçus et si brutalement exécutés. Ils ont augmenté l'irritation du peuple contre leurs gouvernans.

Mais il en est ainsi; et c'est pourquoi je ne crois pas qu'il faille accuser, comme on l'a fait en certains lieux, le gouvernement sarde d'avoir augmenté cette émotion et cette irritation.

Le seul fait de l'existence d'un système de gouvernement libre comme celui de Sardaigne suffit à surexciter un peuple qui se trouve dans la position des Lombards, des Vénitiens et des sujets du Pape.

Ajoutez à cela les représentations adressées par les immigrans en Piémont à leurs parens et amis restés dans ces Etats. Certains d'entre eux, gentilshommes de naissance et d'éducation, ont acquis la naturalisation sarde, et ont formé à Turin une société qu'ils appellent le *Comité central pour la libération de l'Italie*, et ils ont envoyé dans toutes les parties de l'Italie des Adresses incendiaires, invitant le peuple à se préparer à une nouvelle tentative pour délivrer l'Italie du joug étranger.

La loi sarde sur la presse n'atteint pas ces personnes, et on peut s'imaginer l'effet produit par ces exhortations sur les Lombards, les Vénitiens et les Romains.

Mais même en supposant que ces Adresses incendiaires ne produisent aucun effet quelconque, il est certain que le parti national italien a, durant les trois dernières années, absorbé les carbonari et la plus grande partie des républicains, et c'est plus spécialement le

caa dans cette partie de l'Italie extrêmement mal gouvernée, le sud de la Romagne.

Le roi des Deux-Siciles, confiant dans la puissante protection de la Russie, n'a fait aucune tentative pour gagner les suffrages de son peuple par un système plus raisonnable de gouvernement; et si la Toscane ne donne pas de signe d'effervescence, je sais que même ce peuple doux et docile ajouterait son mouvement au mouvement national.

La condition de l'Italie est donc telle qu'un soulèvement en Lombardie ou dans les Légationa peut s'étendre en très-peu de temps sur toute la Péninsule.

La question qui se présente est celle de savoir quelle sera la conduite de la Sardaigne dans cet état de choses.

Depuis mon retour à mon poste, je n'ai jamais manqué de signaler à ce gouvernement, et même au roi, dans une conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec S. M. le 31 du mois dernier, que la Grande-Bretagne verrait avec déplaisir la paix de l'Europe troublée, qu'elle respecterait les traités existans, et qu'elle exigerait des autres puissances signataires qu'elles les respectassent aussi, en se réservant la faculté d'agir comme elle jugerait convenable à l'égard de la puissance qui serait la première à provoquer la guerre sans juste cause; qu'elle prend un vif intérêt à la prospérité de la Sardaigne et à son système actuel de gouvernement, mais en même temps, tout en protestant de son désir de ne pas permettre que la Sardaigne eût à aouffrir d'une pression illégitime, que l'Angleterre avait le droit de compter que la Sardaigne ne donnerait paa de sujets d'offense à aes voisins.

A cela le comte de Cavour et le roi répondirent que la Sardaigne n'avait donné et ne donnerait aucun sujet d'offense à aes voisins. S. M. a ajouté que l'horizon politique était menaçant, mais que, pour ce qui le concernait, la maison de Savoie resterait loyale dana ses engagemena; et tout en regrettant certaina faits se passant dans un Etat voiain, il n'hésitait pas à dire que son pays n'encouragerait ni l'intrigue ni la révolution.

Le comte de Cavour me dit quo si le peuple s'attendait à ce que la Sardaigne déclarât la guerre, il serait aans doute désappointé.

Ces assurances sont certainement satisfaisantes, mais il est a craindre que la Sardaigne elle-même soit entrainée par le courant de l'opinion publique en Italie, ou qu'elle devienne la victime de circonstances qu'elle serait incapable de maîtriser.

Ces circonstances peuvent se produire bien naturellement. Un soulèvement en Lombardie peut provoquer une grande effervescence

à Turin; l'armée est notoirement portée à désirer la guerre; des personnes qui la connaissent disent qu'elle se désorganiserait en cas de guerre; que plusieurs de ses meilleurs officiers la quitteront. Le parti national exercera une pression considérable sur le gouvernement; des appels du dehors seront faits par les universités, par l'extrême gauche, par une grande partie du centre à la Chambre des Députés, par l'immigration. Le roi, personnellement, n'est pas opposé à la guerre, mais il serait naturellement peu disposé à exposer les intérêts de sa famille par une déclaration de guerre irréfléchie contre l'Autriche.

Il n'est pas probable que lui ni son gouvernement en arrivent à cette extrémité; mais sans doute ils tendent à marcher dans cette direction. Ils feront probablement marcher un corps d'observation sur le Tessin, et feront un appel à la France et à l'Angleterre et aux autres puissances signataires du traité de Paris, en vertu du 22e protocole.

La condition de l'Italie à cette date (8 avril 1856) était mauvaise; aujourd'hui elle est pire, et le gouvernement sarde peut faire remarquer qu'il ne peut pas plus que ses voisins supporter une révolution périodique en Italie; que, placé comme il l'est, entre deux grandes puissances armées chacune jusqu'aux dents, la Sardaigne ne peut pas réduire ses dépenses militaires au point de soulager son peuple d'impôts excessifs; qu'elle peut être appelée par l'une ou l'autre de ces puissances à violer un jour la loi d'asile, comme le cas s'est présenté avec la France, et un autre jour à violer la loi sur la presse, comme le cas s'est présenté avec l'Autriche; par conséquent qu'elle est obligée d'épuiser ses ressources en maintenant les moyens de défendre son indépendance; qu'à Paris elle a averti le Congrès des complications qui résulteraient inévitablement pour l'Europe si on continuait à ne pas s'occuper de la situation et de la condition de l'Italie; que déjà cette négligence à écouter les avertissemens a produit la révolution sur ses frontières, et que l'intervention est devenue nécessaire.

Si la Sardaigne se contentait d'une démonstration pareille, peut-être en pourrait-il résulter quelque bonne chose, en ce qu'elle amènerait ainsi les autres puissances à examiner de plus près qu'elles ne l'ont fait la situation de l'Italie.

Mais si le gouvernement sarde, pour une cause ou l'autre, était impuissant à s'arrêter à ce point, s'il faisait un pas de plus, que ferait la France?

L'Empereur des Français est pour la plupart du temps son propre ministre des affaires étrangères.

Telle étant la position des affaires dans ce pays, Votre Seigneurie peut bien croire que j'ai été très-réservé dans mon langage.

Je ne peux pas terminer cette dépêche sans appeler l'attention de Votre Seigneurie sur les quelques mots que l'Empereur des Français a prononcés lorsqu'il a reçu le corps diplomatique il y a quelques jours. On dit et on publie ici que S. M. a dit à M. de Hübner: « Je regrette beaucoup que les rapports des deux gouvernemens soient si mauvais; mais dites à l'empereur que mes sentimens personnels sont toujours les mêmes. »

Dans la condition actuelle de l'Italie, ces paroles sont regardées comme équivalant à une déclaration de guerre; et par conséquent, nous ne devons pas nous attendre à voir diminuer l'agitation qui existe en ce moment dans cette Péninsule.

Non content d'envoyer ses appréciations personnelles à son gouvernement, sir James Hudson adressa à lord Malmesbury le rapport suivant que M. Lever, vice-consul anglais à la Spezia, lui avait envoyé. M. Lever, chargé, je le pense, de faire apprécier exactement la situation politique d'un pays qu'il doit bien connaître, puisqu'il y résidait depuis 15 ans, a le triste courage d'écrire les lignes suivantes; le seul châtiment à infliger à de pareilles calomnies c'est de les publier... Comment voulez-vous, après cela, qu'un gouvernement étranger puisse se former une idée exacte du pays dans lequel ses agents résident depuis longtemps, quand de pareils rapports, destinés à l'éclairer, lui font voir, au contraire, sous un faux jour l'état réel de ce pays?

La situation actuelle de l'Italie donne peut-être quelque importance aux circonstances dont il est de mon devoir de vous informer.

Depuis plusieurs semaines une immigration considérable nous arrive des Etats modénais. Ces immigrans ne sont quelquefois pas de la classe inférieure, et quelques uns d'entre eux sont des petits employés du gouvernement de Modène.

Ils sont venus pour offrir leurs services dans la guerre contre l'Autriche (qu'ils considèrent comme un fait certain), et les autorités les ont ici franchement accueillis et enrôlés pour servir pendant la guerre et six mois après la conclusion de la paix.

Si l'on songe quel mécontentement a pendant longtemps régné dans ces pays, et que l'état de siége a été presque en permanence à

Carrare et dans les environs, on ne saurait s'étonner de cette tendance en faveur d'un changement qui promet la fin du goovernement actuel. Il faot aossi se rappeler que toot le long de la côte, depuis Nice jusqu'à Pietra-Santa, il n'existe pas de population plus remoante ni plus portée au désordre que cette population de Sarzana et de Carrare. Dans les petites villes de Lerici et de Saint-Arenza, Mazzini a toojours trouvé des adhérens et des partisans, et le socialisme y a toujours été bien accueilli.

Imaginer que ces gens ont adopté les vues du gouvernement piémontais dans la lutte qui aura lieu avec l'Autriche, cela serait leur accorder un degré de science politique qui est au-dessus de leur portée; ce sont d'autres causes qui pourront les influencer.

Pendant longtemps le patriotisme italien a été divisé en deux sections, d'après la dooble influence de l'Autriche et de la France. Où l'Autriche passe pour un ennemi national, comme en Sardaigne, la lutte est devenue on effort vers l'indépendance; où la France a été considérée comme un obstacle, comme dans l'Italie centrale et méridionale, ces efforts ont été en faveor de la liberté.

Le grand objet du patriotisme sarde a été l'expulsion des Autrichiens: ce but est celoi du parti national; c'est contre la France et l'influence française qu'est dirigé l'effort du parti de l'Italie centrale dont le but est le renversement de tous les gouvernemens existans et l'établissement des principes de la grande révolution française: c'est à la tête de cette section que se troove M. Mazzini. A son point de voe, les griefs de l'Italie sont moins l'occupation étrangère du sol que les mauvais gouvernements des princes italiens; et en réformant ceox-ci, il croit pouvoir provoquer on esprit de nationalité qui rendra l'occupation étrangère impossible.

Pour M. de Cavour, tout le mal se concentre dans la présence des Aotrichiens, et c'est contre eox qu'il veot maintenant diriger l'énergie de la nation.

Or si l'on compare les abus attribués au gouvernement autrichien en Lombardie avec les excès et les énormités des gouvernemens de Rome et de Naples, on se demande naturellement: pourquoi la Sardaigne essaie de redresser les moindres griefs, tandis que les goovernemens plus mauvais restent intacts? pourquoi employer les efforts ingénieux d'on casuiste à composer des documens officiels contre l'Autriche,[1] tandis que le portefeuille de tout voyageor est plein d'ac-

[1] Allusion au livre: *Les Autrichiens en Italie. Histoire de l'occupation autrichienne depuis* 1815, par Charles de la Varenne: livre qui eut un grand retentissement et qui dévoila toutes les atrocités commises par les Autrichiens dans toutes les parties de l'Italie.

cusations contre Rome? La réponse à cette qnestion, c'est la nécessité de donner au patriotisme italien un but différent de celui qne lui proposent M. Mazzini et sa secte.

En dirigeant l'esprit national vers la canse de l'indépendance, sans toncher à la qnestion de liberté, M. de Cavonr a évité les dangers d'un schisme que produiraient les diverses théories que ferail naître cette question. De plus, l'indépendance, représentée par l'expulsion des Autrichiens, est une idée facilement intelligible qni flatte l'orgueil national, qni est douée de tous ces avantages pittoresques qui plaisent tant à l'esprit italien.

Mais ce qui valait encore mieux, cette indépendance ne troublait rien, ne renversait rien dans l'Italie centrale. Elle ne préjugeait rien qnant aux changemens qni devaient nécessairement en résnlter dans les Etats du Pape et à Naples. En donnant l'Italie aux Italiens, elle onvrait simplement la voie aux réformes qui devaient s'ensnivre, et elle assurait ces réformes contre les périls des baïonnettes et de l'intervention étrangères.

Il y avait aussi une autre cause qui agissait en faveur de ce projet. L'Italien n'est pas nn niveleur; son premier pas dans la voie de l'amélioration n'est pas la démolition; au contraire, par goût, par instinct, par tradition, il est éminemment conservateur. Son indolence même le dispose à accepter les choses comme elles sont, et ses notions d'une existence heureuse sont celles d'une vie de routine et de monotouie ininterrompues. Si l'Eglise de Rome n'a pas fait des Italiens de bons catholiques, elle les a profondément imbus d'un amour caractéristique do splendeur et de pompe, et a amené l'esprit national à obéir plus aisément lorsque le gonvernement est entouré de pompe.

L'influence française a seule pu donner l'idée du répnblicanisme à ce peuple, et il n'est pas aisé de concevoir quelque chose de moins conforme à ses goûts, à sa manière de vivre et à ses habitudes. Il descend encore aujourd'hui de ce peuple romain qui est toujours concilié par « du pain et des jeux de cirque. »

Malgré les efforts de la faction de Mazzini et toutes les *tentations offertes par les promesses de sac et de pillage*,[1] les vues de ce parti n'ont pas jeté de racines profondes dans l'esprit national. L'égalité, qui fascine tellement les Français, no trouve pas de sympathie ici. L'Italien aime le rang et respecte ses degrés, tandis qne son désir d'avoir ses aises ost un élément qni contribue à rendre le gouvernement facile. Ponr comprendre l'action séparée de ces deux sections de libéralisme italien, le parti de l'indépendance et le parti de la liberté, il

[1] C'est un représentant officiel de l'Angleterre qui parle ainsi des Italiens!

suffit de dire que ce dernier, représenté par Mazzini, n'a jamais cessé de gêner et de combattre l'autre.

Nous n'avons qu'à songer aux événemens de la dernière guerre en Lombardie pour nous rappeler dans quel péril s'est d'abord trouvée la cause de la Sardaigne, et comment elle a été perdue par la conduite des républicains de Gênes. Le même parti qui a empêché le roi d'accepter le territoire milanais sacrifierait demain, s'il le pouvait, les avantages de la nation à la gloire de son but particulier.

L'antagonisme de Mazzini contre Rome et le gouvernement papal lui assurera toujours en Angleterre un certain degré de sympathie et d'appui. Le protestantisme anglais, souvent irréfléchi, sera disposé à se faire le défenseur même d'une pareille cause contre ce qu'il considère comme la source des mauvais gouvernemens de l'Italie. Cela serait toutefois une grave erreur, et si l'on y persistait, il pourrait en résulter un grave préjudice pour l'Italie.

Avant de pouvoir gagner la confiance de l'Italie (une tâche qui n'est jamais trop facile), il nous faut effacer de l'esprit public cette impression, et lui montrer clairement qu'en désirant pour l'Italie un meilleur gouvernement, nous n'avons pas de desseins cachés contre l'Eglise.

L'ardeur de quelques uns de nos journaux sur cette question a tendu à semer des soupçons contre l'Angleterre, et a même éloigné de nous quelques personnes qui ne sont nullement les partisans ardens de l'Eglise catholique. Si la diminution de notre influence dans la Péninsule doit être en partie attribuée à cette cause, il y a une autre raison qui y a contribué, c'est notre éloignement et notre apathie. Avec l'esprit soupçonneux des Italiens, cela a été interprété comme la preuve de quelque dessein profond et préconçu contre l'Italie.

En réponse à ces deux communications, lord Malmesbury adresse la dépêche suivante au représentant anglais à Turin.

Le comte de Malmesbury a sir J. Hudson.

Foreign-Office, le 12 janvier 1859.

Sir, le gouvernement de S. M. a lu avec un pénible intérêt votre dépêche du 3 de ce mois sur l'état de la politique italienne; il a vu avec une vive anxiété grandir l'impression, aujourd'hui générale, que l'Europe est à la veille d'assister au commencement d'une guerre en Italie, dans laquelle l'Autriche et la France seront les premiers acteurs, mais qui inévitablement bouleversera toute la race

italienne, si même l'influence ne s'en fait pas sentir dans toute l'Europe.

Dans cet état de choses, le gouvernement de S. M. s'empresse de vous envoyer l'exposé de ses vues et de sa politique contenues dans mes dépêches aux ministres de S. M. à Paris et à Vienne.[1]

Le gouvernement de S. M. ne peut pas fermer les yeux sur la probabilité que la Sardaigne peut être poussée, par un désir d'agrandissement, à prendre part au conflit qui se prépare, ou, dans tous les cas, encourager les esprits mécontens en Italie pour leur faire espérer un changement dans la répartition du pouvoir dans ce pays, changement qui amènerait la création d'un royaume d'Italie, ou tout au moins d'une confédération dans laquelle la Sardaigne occuperait une position prééminente.

Le gouvernement de S. M. est convaincu qu'aucune politique ne pourrait être plus fatale à la Sardaigne qu'une politique basée sur de telles espérances. Le rôle qu'elle pourrait jouer dans une guerre entre la France et l'Autriche serait très secondaire; et elle peut être bien assurée que, comme d'autres petits Etats agissant de concert avec un allié plus puissant, ses intérêts ne seraient consultés ni pour la poursuite ni pour la conclusion de la guerre. La prospérité intérieure que la Sardaigne a acquise disparaîtrait devant la marche d'une armée amie, et le gouvernement sarde doit savoir, même par une expérience récente, que les institutions libérales dont il est si justement fier déplairaient également à ses amis et à ses ennemis, de quelque côté qu'elle se rangeât dans une guerre italienne.

Le gouvernement de S. M. ne comprend pas quelle confiance la Sardaigne peut avoir dans les sentimens du peuple italien, quand elle se rappelle le souvenir des récentes luttes livrées à l'Autriche en Lombardie. Le désir des Lombards d'être réunis au Piémont s'est évanoui, et ils répudient l'idée d'une pareille union. La Sardaigne ne peut pas avoir de juste raison pour supposer que des jalousies nationales existant depuis des siècles se produiraient en 1859 sous un autre jour qu'en 1848.

Vous saisirez toutes les occasions pour faire comprendre ces considérations au gouvernement sarde, et pour lui faire sentir non seulement le devoir, mais l'utilité de s'abstenir de toute ligne de conduite tendant à envenimer les animosités qui existent si malheureusement entre les gouvernemens de France et d'Autriche, et de se garder de jouer un rôle sans principe, qui, sans agression d'autrui, ferait naître les calamités d'une guerre européenne.

[1] Voir la dépêche du 10 janvier à lord Cowley.

Revenons au Piémont : nous connaissons les causes qui viennent de ramener l'attention de l'Europe sur la question italienne. Dans de pareilles matières aucun fait ne doit, pour l'écrivain, passer inaperçu ; bien souvent les faits concernant les intérêts matériels les plus petits ont amené en politique les plus graves résultats.

Déjà le 25 novembre M. de Cavour avait adressé à M. de Buol, au sujet d'un traité de commerce, une note des plus énergiques. Elle était relative aux avantages commerciaux accordés par l'Autriche à Modène et refusés au Piémont. Voici une analyse de ce document important.

Par l'article 15 du traité de commerce et de navigation conclu en 1851 entre la Sardaigne et l'Autriche, il a été convenu que toutes réductions, restitutions de droits et autres faveurs accordées par le gouvernement impérial à d'autres Etats seraient étendues à la Sardaigne. De son côté, la Sardaigne a pris le même engagement à l'égard de l'Autriche.

Par un article séparé annexé à ce traité, il a été déclaré que les avantages et les faveurs accordées à d'autres Etats en vertu d'un arrangement douanier ne seraient pas considérés comme une infraction à la réciprocité ci-dessus mentionnée.

L'année suivante, en 1852, l'Autriche a conclu un arrangement douanier avec les duchés de Modène et de Parme. Par cet acte, le gouvernement impérial a accordé à ces deux Etats italiens des réductions considérables sur les importations, les exportations et le transit.

L'article séparé du traité de 1851 autorisait évidemment l'Autriche à accorder les facilités sans enfreindre le principe de réciprocité, et le gouvernement sarde n'y a pas fait d'objections.

L'union de douanes entre l'Autriche et les duchés italiens devait subsister pendant cinq ans. A l'expiration de ce délai, les parties contractantes se sont réservé le droit de faire cesser l'union ou d'y introduire telles modifications qu'elles jugeraient utiles. L'expérience ayant démontré que l'union n'était pas favorable aux duchés de Modène et de Parme, ces deux Etats ont déclaré qu'ils n'étaient pas disposés à la renouveler, et elle a cessé à partir du mois d'octobre 1857.

Un autre traité a toutefois été conclu le 5 du même mois, non pas comme auparavant entre l'Autriche et les trois Etats, mais entre l'Autriche et Modène. Bien que la désignation « d'union douanière »



ait été donnée à ce traité, toutefois il résulte de l'examen qu'en a fait le gouvernement sarde, qu'il ne s'agit plus d'une union douanière telle que l'entend l'article séparé du traité de 1851, et en conséquence nous avons le droit de demander et d'obtenir ce qui a été accordé au duché de Modène en vertu de la stipulation de l'article 15.

— Le Comte Cavour développe ensuite ses argumens pour prouver que le traité conclu entre l'Autriche et Modène n'établit pas une union douanière, et il conclut de la manière suivante : —

Les choses étant ainsi, le gouvernement du roi croit pouvoir réclamer du gouvernement autrichien les facilités et les faveurs qui ont été accordées au duché de Modène, facilités et faveurs qui doivent être accordées instantanément et gratuitement, conformément à l'article 15 du traité de 1851.

A cette note si claire le Comte Buol ne fit pas de réponse; seulement le traité particulier entre Modène et l'Autriche fut en février 1859 rompu d'un commun accord par ces deux Etats.

Nous avons rapidement examiné la situation jusqu'à ce jour; nous connaissons l'opinion de la France et de l'Angleterre.

Voyons maintenant le langage de l'Autriche et la manière dont elle traitait le premier ministre d'un peuple qui ne demandait qu'une chose, la justice.

Le journal OFFICIEL du gouvernement autrichien publiait sous le titre *La situation* le communiqué suivant, dont nous extrayons les principaux passages.

Lorsque la révolution de Servie éclata, l'Autriche s'occupa d'assurer ses frontières, sans porter atteinte à l'Etat de son voisin. Ce qu'elle a fait sur sa frontière sud-est, elle lo fait maintenant sur sa frontière sud-ouest.

Grâce à la politique outrée d'un ministre *vaniteux*, l'état des choses en Piémont est devenu tel, que les événemens les plus singuliers peuvent se passer dans ce pays. Des menées inconnues dans l'histoire des peuples cherchent à souffler la flamme de l'insurrection dans les pays voisins autrichiens.

Le gouvernement piémontais *solde* une *presse* qui prêche tous les jours que les traités européens ne subsistent pas en droit, et foule aux pieds ceux même auxquels le gouvernement sarde a dû son salut

il y a dix ans. Des désordres et l'*assassinat* ont déjà été les suites de ces excitations qui, sous le masque d'une tendance nationale, ne cachent que l'égoïsme.

Le peu de succès qu'ont eu jusqu'ici ces excitations, ces sourdes menées, forme le meilleur démenti à toutes ces rumeurs que les ennemis de l'Autriche répandent si libéralement. L'Autriche répondra à toutes ces provocations par les *bienfaits* dont elle s'efforcera de combler le pays. Elle continuera à en favoriser le développement matériel et intellectuel; elle s'efforcera d'augmenter la prospérité, d'appuyer les arts, de cultiver la *science*.[1] Mais sachant bien que toutes ces tendances ne peuvent atteindre leur but que sous l'égide de la tranquillité, elle saura aussi maintenir la tranquillité. Elle sait qu'on n'osera rien, parce qu'on sait qu'elle ne sera pas surprise. Elle donne la plus grande publicité à ses mesures préparatoires; elle veut montrer qu'elle est prête et armée pour étouffer les mauvaises intentions dans leur germe. Une main sur le glaive, elle est prête à distribuer de l'autre les bienfaits d'un gouvernement légitime et plein de sollicitude.

D'une autre part, les paroles de l'Empereur des Français ont dissipé toute la fantasmagorie qu'on a tirée d'une scène qui s'est passée aux Tuileries le jour de l'an. C'étaient surtout les versions et les altérations qu'avaient subies ces paroles qui avaient eu pour conséquence la panique qui s'est manifestée à la Bourse de Paris.

Le véritable texte de cette conversation est connu aujourd'hui. C'était une parole cordiale et conciliante qui n'avait nullement l'intention de blesser le représentant de l'Autriche. Napoléon III, en envoyant à notre empereur ses félicitations personnelles les plus amicales, exprime le regret que les relations de l'Autriche et de la France ne soient plus si bonnes qu'avant. C'est une allusion à cette époque où les deux cabinets ne poursuivaient qu'une seule et même tendance dans l'Orient. Dans les derniers temps elles ont poursuivi des buts différens. Cela n'a pas été la faute de l'Autriche, qui ne pouvait faire autrement que de sauvegarder des intérêts importans.

Des choses bien pires se sont passées entre la France et l'Angleterre, et cependant ces deux Etats sont toujours alliés. En Angleterre on a été jusqu'à attaquer la personne de l'Empereur des Français, tandis qu'en Autriche on a toujours rendu justice à cette haute intelligence. Or l'amitié personnelle de deux souverains qui impriment une direction complète et illimitée à leurs Etats respectifs forme un élément si important dans les rapports de deux pays, qu'elle peut suffire, même dans des momens graves, à prévenir un conflit.

[1] Toutes les universités de Lombardie allaient être fermées.

Mais nous n'en sommes pas là. Aucune grande question internationale qui pourrait justifier un différend des deux gouvernemens n'est en suspens. Les paroles adressées par l'Empereur Napoléon au baron de Hübner sont toutes conciliantes; elles expriment le regret amical de mainte nécessité désagréable. Maintenant que ces nécessités ont disparu, nous y voyons la garantie et l'espérance que les relations politiques des deux puissances reprendront leur ancien caractère amical.

Nous désirons et voulons la paix et le repos, car ils sont la condition de tout progrès et de toute prospérité. L'Autriche sans doute ne doit rien céder de sa dignité ou de ses intérêts, mais jusqu'ici il n'y a rien qui ait touché à son honneur. Nous l'espérons avec confiance, la paix de l'Europe ne sera pas troublée, et une Note du *Moniteur* qui nous arrive en ce moment par le télégraphe, et qui dément tous ces bruits inquiétans, confirme pleinement notre confiance.

Dans cet article officiel un appel est fait à l'ancienne amitié qui unit les deux Empereurs; seulement il est peu habile de rappeler le souvenir de la guerre d'Orient, où à cette époque l'Autriche joua un rôle qui ne lui conquit certes pas les sympathies d'aucune des puissances belligérantes. Quant à nous, comme tous les hommes politiques qui ont cherché à approfondir cette énigme vivante qui a nom Napoléon III, nous sommes fort porté à croire qu'indépendamment de la sympathie pour l'Italie, il y avait chez l'Empereur un amer ressentiment de la conduite équivoque de l'Autriche en 1855. Ce souvenir, nous le répétons, devait donc peu réussir à resserrer les liens d'amitié entre les deux empires.

Comme on le voit, la situation était tendue. On attendait avec anxiété l'ouverture des chambres du Piémont. Le discours du roi devait faire connaître la pensée du gouvernement. Le 10 janvier la gazette officielle piémontaise rendait compte de la séance d'ouverture.

Ce matin, S. M. le roi a inauguré la session législative des deux Chambres du Parlement national pour l'année 1859. Dès neuf heures du matin, le public et les personnes munies de billets se pressaient aux portes du palais Madama pour assister à cette solennité nationale.

A dix heures et demie, S. A. R. le prince de Piémont, en uniforme de colonel de la garde nationale, S. A. R. le duc d'Aoste,[1] ont pris place dans la tribune à gauche du trône. A dix heures et demie précises, S. M. le roi, accompagné de S. A. R. le prince de Carignan et d'un brillant état-major, a quitté le palais. Le bruit des tambours, les acclamations enthousiastes par lesquelles la garde nationale nombreuse sous les drapeaux et la population qui encombrait la Place Castello ont salué l'auguste souverain, ont annoncé la venue de S. M.

Les députations des deux Chambres, ayant à leur tête S. Exc. le chevalier des Ambrois, vice-président du Sénat du royaume, et le général Zenone Quaglia, président d'âge de la Chambre élective, et les ministres du roi, ont eu l'honneur de recevoir S. M.

Au moment où l'auguste souverain est entré dans le palais législatif, les sénateurs, les députés et tous les assistans se sont levés, battant des mains et criant *vive le roi!* Les applaudissemens ayant cessé, S. Exc. le ministre de l'Intérieur, après avoir pris les ordres du roi, a invité, au nom du roi, MM. les sénateurs et députés à s'asseoir. Alors, S. M. a lu d'une voix ferme et sonore le discours suivant :

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés.

» La nouvelle législature inaugurée il y a un an n'a trompé ni les espérances du pays ni mon attente. Grâce à son concours loyal et éclairé, nous avons triomphé des difficultés de la politique intérieure, consolidant ainsi les larges principes de nationalité et de progrès sur lesquels reposent nos institutions libres. (*Bien!*)

» En suivant la même voie, vous apporterez cette année de nouvelles améliorations dans les diverses branches de la législation et de l'administration publique. Dans la dernière session, il vous a été présenté quelques projets touchant l'administration de la justice. Quand vous en aurez repris l'examen interrompu, j'ai la confiance qu'en cette session il sera pourvu à la réorganisation de la magistrature, à l'institution des Cours d'assises, à la révision du Code de procédure.

» Vous serez appelés de nouveau à délibérer sur la réforme de l'administration des communes et des provinces. Le très-vif désir existant à ce sujet vous servira de stimulant pour y consacrer vos

[1] Il est à remarquer que dans toutes les occasions solennelles, où le roi est appelé à parler à son peuple et à prendre des résolutions énergiques, il est toujours entouré de sa famille toute entière, comme pour montrer au pays qu'en cas de malheur, son œvre serait continuée pas ses héritiers devenus solidaires de la politique suivie.

soins tont spéciaux. Il vons sera proposé quelques modifications à la loi sur la garde nationale, afin que, tont en conservant intactes les bases de cette noble institntion, il y soit introduit les améliorations snggérées par l'expérience et de nature à rendre son action plus efficace en tont temps. (*Applaudissemens.*)

» La crise commerciale dont notre pays n'est pas sorti sans atteinte, et la calamité qui a pesé à diverses reprises snr notre principale industrie, ont amoindri les revenns de l'Etat. Elles nons ont empêché de voir jusqu'à ce jonr réalisées les espérances conçues d'nn nivellement parfait entre les recettes et les dépenses publiqnes. Cela ne vous empêchera pas de concilier, dans l'examen du budget à venir, les besoins de l'Etat avec les principes d'une sévère économie.

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés.

» L'horizon an milien dnqnel se lève la nonvelle année n'est pas parfaitement serein. (*Sensation générale.*) Néanmoins vons vous consacrerez avec l'empressement accoutnmé à vos travaux parlementaires. Forts de l'expérience dn passé, marchons résolûment an–devant des éventualités de l'avenir. (*Applaudissements enthousiastes.*) Cet avenir sera prospère, notre politiqne reposant sur la justice, sur l'amonr de la liberté et de la patrie. (*Acclamations enthousiastes et prolongées.*) Notre pays, petit par son territoire, a grandi en crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qn'il représente, par les sympathies qn'il inspire. (*S. M. le roi prononce ces paroles avec énergie; elles produisent une émotion profonde dans l'auditoire qui applaudit.*)

» Une telle sitnation n'est pas exempte de dangers, car si nons respectons les traités, d'autre part nous ne sommes pas insensibles an cri de donleur qui de tant de parties de l'Italie s'élève vers nous. (*S. M. le roi prononce ces paroles d'une voix émue. Des acclamations enthousiastes éclatent de nouveau.*) Forts par la concordo, confians dans notre bon droit, attendons avec prndence et fermeté les décrets de la divine Providence. »

Des applandissemens universels ont salué la fin du discours royal. S. Exc. le ministre de l'intérieur ayant de nouveau pris les ordres de S. M., a proclamé onverte la session législative de 1859.

Le roi a qnitté la sallo salué par des acclamations enthousiastes, et cette solennité nationale était terminée à onze heures et quelqnes minntes.

A un aussi noble langage l'Italie toute entière comprit

que le moment arrivait enfin de venger 10 années de souffrances.

La Chambre le lendemain élut pour président l'illustre Urbain Rattazzi, et pour vice-présidents Depretis et Tecchio, appartenant tous trois au parti LIBÉRAL. Le président confia au député César Correnti, ancien secrétaire-général du gouverneur de la Lombardie en 1848, la rédaction de l'Adresse. En prenant possession du fauteuil de la présidence le commandeur Rattazzi reçut l'accolade du président d'âge général Quaglia, qui lui adressa les paroles suivantes.

L'époque actnelle est grave: elle exigera de notre part de grands sacrifices; le premier de tous, celui qne la patrie attend de nous, c'est que nous reléguions à l'écart tout sentiment de snsceptibilité personnelle, que nous mettions fin à toute scission de partis, que nous nons rallions tous dans nne seule et commune pensée. La division des partis, nécessaire et opportnne dans les Etats libres aux époques de tranquillité, est fatale dans les momens où nous avons à combattre nn péril commnn.

L'expérience dn passé nons est nne doulonrense école. Ne renonvelons pas les anciennes erreurs; évitons qu'nne fois encore l'histoire ait à nous proclamer impuissans parce que nous aurons été divisés.

L'Italie tout entière, qni tourne ses regards vers notre Parlement et qui a mis en nous uue immense confiance, ne nous fait pas seulement entendre un cri de douleur, elle nous adresse encore nn conseil; elle nous dit d'être unis et prndens.

La voix pleine d'antorité du monarqne, tout-à-l'henre et dans une occasion solennelle, nons conviait à la concorde et à la prudence; ce conseil et cette voix ne nous tronveront pas indifférens: nons marcherons bien unis sous l'inspiration d'nn seul et même sentiment, le désir de faire le bien de la patrie.

Nons ne nous laisserons pas détourner de cette voie, et nous ponrrons ainsi coopérer efficacement à l'exécution du grand œuvre anqnel s'est vouée toute la sollicitude de notre généreux souverain, de ce roi qni, brave soldat et monarque très loyal, de même qu'il règne sur tous nos cœurs, a sn aussi se concilier l'estime de tous les peuples civilisés et éveiller de si grandes espérances.

Des applaudissements enthousiastes éclatèrent dans toute la salle. Cet appel à la concorde devait être entendu; nous en

jugerons bientôt. C'est à dater de ce jour que commença le mouvement qui devait en si peu de temps produire de si grands résultats.

Nous sommes obligé, pour déduire nos conclusions des événements qui précédèrent la guerre, de donner tour-à-tour place aux documents des gouvernements français, anglais et autrichien, à mesure qu'ils se produisent. Si nous n'agissions pas ainsi, nous serions débordé ; l'ordre chronologique seul peut nous servir de fil conducteur dans ce dédale immense.

Le cabinet anglais communiquait ses impressions au sujet du discours du roi de Piémont, dès le 13 janvier, dans la dépêche suivante.

Le comte de Malmesbury à sir J. Hudson.

Foreign-Office, le 13 janvier 1859.

Monsieur, la dépêche télégraphique que vous avez envoyée hier à mon département et les journaux publics donnent un rapport si précis du discours prononcé par le roi de Sardaigne à l'ouverture des Chambres, que le gouvernement de S. M. n'a pas de raison pour douter de l'exactitude de la version.

En le supposant exact, je ne puis un seul instant dissimuler au gouvernement sarde les appréhensions que ce discours a causées au gouvernement de S. M., à un moment où chaque heure lui apporte du dehors des nouvelles attestant que l'esprit public partage ces pénibles appréhensions.

Le gouvernement de S. M. est surpris de ce que le gouvernement sarde, sur l'avis duquel le discours de S. M. a été prononcé, n'ait pas prévu l'effet que ce discours devait produire dans un pays aussi agité que l'Italie l'est en ce moment, par ses espérances justes ou exagérées de changemens dans sa politique intérieure.

Le langage du discours du Trône sarde, s'il est exactement rapporté par vous, est de nature à sur-exciter les opprimés et ceux qui se complaisent dans des théories impossibles, à leur faire considérer la Sardaigne comme leur champion, et à compter sur la maison de Savoie pour la réalisation de leurs désirs.

Nul plus que le gouvernement de S. M. n'a de sympathies pour les souffrances imposées à une partie du peuple italien par ses gouvernemens. Le gouvernement de S. M. sait que ces maux sont pres-

que intolérables; mais il est également convaincu que ce n'est pas en provoquant le terrible fléau d'une guerre européenne, qu'une partie quelconque de l'Europe obtiendra une véritable liberté ou sa population une existence plus heureuse.

Si la guerre, cette conséquence fatale à la prospérité de toutes les nations, venait à éclater, je désire que vous fassiez remarquer au gouvernement sarde que tous nous sommes dans l'ignorance la plus absolue des résultats que cette guerre pourrait avoir.

La seule chose que le gouvernement de S. M. puisse prévoir avec certitude, c'est, considérant les événemens que fera surgir cette guerre, qu'elle sera longue, et que ses misères se prolongeront pendant une période incalculable.

Dans une guerre ainsi commencée, les républicains de toute nuance, les rêveurs de toutes les théories impraticables, les exilés prétendant à des trônes, tous ceux enfin qui cherchent la vengeance, la fortune ou le pouvoir, s'attendraient à trouver leur compte.

Si la Sardaigne croit qu'elle sortira d'une pareille guerre dans une position plus honorable et plus prospère que celle qu'elle occupe à présent, le gouvernement de S. M. croit qu'elle sera grandement désappointée dans cette mortelle loterie.

L'Angleterre a toujours vu dans la Sardaigne le modèle en Europe d'un jeune Etat constitutionnel grandissant chaque jour en prospérité et jouissant des fruits heureux de la liberté qui lui a été si sagement accordée par un souverain politique, et dont un peuple intelligent et reconnaissant fait un usage si raisonnable.

C'était une sincère satisfaction pour le gouvernement de S. M., et cette satisfaction avait été ressentie par toutes les administrations qui s'étaient succédées au pouvoir, de montrer la Sardaigne comme un argument irréfutable pour combattre les assertions de ceux qui soutenaient que l'existence d'Etats constitutionnels en Italie était une chose impossible. L'expérience a été tentée, et jusqu'à présent elle a fait honneur à ces principes de liberté civile et religieuse que représentent en même temps la Sardaigne et l'Angleterre.

Mais si par malheur la Sardaigne était la première à provoquer, par imprudence ou ambition, une calamité dont la Providence a préservé la plus grande partie de l'Europe depuis quarante-trois années, la Sardaigne prouverait au monde qu'un gouvernement populaire peut être aussi imprudent et aussi téméraire qu'un simple souverain ignorant ou despotique.

Finir ainsi une carrière si brillamment commencée par la Sardaigne, ce serait une chose que le gouvernement de S. M. déplorerait, surtout dans l'intérêt de la Sardaigne.



Mais c'est dans l'intérêt de l'humanité surtout que le gouvernement de S. M. doit montrer son anxieuse sollicitude, et vous ferez remarquer franchement à M. de Cavour la terrible responsabilité que s'attire un ministre qui, sans être attaqué par un Etat étranger, sans avoir de point d'honneur à défendre, cherche à provoquer une guerre européenne en s'adressant, par l'organe de son souverain, aux sujets mécontens des autres puissances.

Cet acte imprudent a cependant été commis, et l'opinion publique a déja fait connaître son verdict dans la panique qui s'en est suivie.

Le gouvernement de S. M. néanmoins a cru de son devoir envers l'Europe d'exprimer sans réserve les sentimens de regret et d'anxiété pour un discours dont la Sardaigne est responsable non seulement devant ses alliés, mais devant Dieu, qu'elle invoque dans ce discours.

J'ai l'honneur, etc. MALMESBURY.

La réponse de sir James Hudson rappelle les fameuses dépêches de lord Seymour, l'ancien ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg. Le style en est des plus pittoresques. Comme il dépeint ces malheureux Lombards n'ayant plus que la peau sur les os!!

Sir J. Hudson au comte de Malmesbury.

Turin, le 19 janvier 1859.

Milord, en réponse à la dépêche télégraphique d'hier soir, qui m'a appris qu'une grande agitation règne à Paris et à Londres au sujet de la guerre qu'on s'attend à voir déclarer en Italie, et qui me demande quels sont les symptômes à Turin et les préparatifs de guerre, j'ai l'honneur de vous dire que je ne pense pas que le gouvernement sarde commettra un acte de folie si grand qu'une déclaration de guerre contre l'Autriche: l'entreprise est trop grande et les forces trop inégales.

Mais la Sardaigne désire chasser les Autrichiens de l'Italie, et, tout naturellement, elle voudrait bien occuper le siége laissé vacant par cette expulsion. N'étant pas capable d'accomplir cet objet par ses propres forces, elle doit chercher assistance au dehors, soit dans une révolution générale en Italie, soit dans une promesse de concours de la France.

Je ne suis pas de ceux qui croient à cette révolution générale, immédiate de l'Italie. Sept années de mauvaises vendanges, de mau-

vaises récoltes de grain et de soie, de *taxes écrasantes, ont réduit les Italiens du nord à n'avoir plus que la peau sur les os. Tous les voyageurs ont dû remarquer les guenilles du paysan, les chevaux exténués, les charrettes ravagées et l'absence de toute voiture élégante aux Corsos de Milan, de Brescia, de Vérone et de Bologne*, et le gouvernement sarde sait aussi bien que moi que si les Sardes passent le Tessin, ils trouveront des trésors épuisés, un peuple réduit à la famine, et, comparativement parlant, peu de ressources. Indépendamment de cela, ils trouveront 80,000 hommes de troupes autrichiennes bien disciplinées, dans des positions très fortes, et qui ne se laisseront pas surprendre comme en 1848–49.[1]

Ils trouveront la *population toute entière de leur côté, cela ne fait pas pour moi l'objet d'un doute;* mais cette population est dans l'état d'épuisement que j'ai décrit, par conséquent je ne crois pas que le comte de Cavour et son cabinet soient assez mal avisés pour aller risquer une armée (et ils n'en ont qu'une) dans une lutte où toutes les chances sont en faveur de l'ennemi. Il ne reste donc qu'à supposer qu'une entente écrite existe entre l'Empereur des Français et le roi de Sardaigne, portant que si la Sardaigne attaque l'Autriche elle sera assistée par la France.

Mais contre cette supposition, je ferai remarquer que l'attaque de la Sardaigne doit être précédée d'un état de choses qui justifie une déclaration de guerre; que cet état de choses n'existe pas en ce moment, quoiqu'il puisse être provoqué par une révolution générale en Lombardie ou dans les Légations; mais cette révolution générale n'est pas un fait qu'on doive considérer comme devant se produire immédiatement.

Si les paroles prononcées par l'Empereur des Français à M. de Hübner, le jour de l'an, doivent être regardées comme le précurseur d'une guerre imminente entre la France et l'Autriche, alors naturellement la révolution italienne se trouve bien rapprochée de nous. Peut-être bien ces paroles avaient-elles pour but de produire cet effet; du moins c'est ainsi qu'elles ont été interprétées à Turin. Mais, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, les chances contre la Sardaigne, de la part de l'Autriche, sont trop grandes pour lui permettre d'attaquer, à moins que la France ne se prête à marcher à son aide.

C'est donc à Paris plutôt qu'à Turin que la force motrice sera appliquée à cette guerre autrichienne et à cette révolution italienne; mais je crois que ni la France ni la Sardaigne ne sont préparées à

[1] C'est une manie chez les ambassadeurs de la Grande-Bretagne de parler sans cesse de la surprise de 1848. — Lord Cowley dans son entrevue avec l'Empereur insistait aussi très fortement à ce sujet. Voir sa dépêche du 14 janvier

la guerre, et que toutes deux désirent se faire justifier plutôt par la révolution, qui est bien plus éloignée qne la plupart des gens ne semblent le croire. Il y a en effet un intervalle considérable entre l'acte de révolntion et le désir de la révolte; et quoique la révolntion soit l'acte d'nn moment, elle doit être précédée de l'intention et de la préparation; et, pour ma part, je doute, quelle que soit leur intention, que les Italiens soient préparés ponr nne révolution générale.

J'ai l'honneur, etc. JAMES HUDSON.

César Correnti présentait le projet d'Adresse suivant, qui était adopté à l'unanimité dans la séance du 14.

Sire,

La Chambre des Dépntés, animée par votre approbation et vos conseils, s'apprête à vous rendre ces remercîmens qni seuls sont dignes de vous, *en secondant vigoureusement et unanimement* les bauts desseins mûris dans votre âme et dans *les désirs* de la nation.

Les projets de loi qne Votre Majesté nous annonce ayant pour but de réorganiser la magistrature, de rendre plns prompte et plus efficace l'administration de la justice, d'ordonner solidement ses libertés communales et provinciales, et de rétablir sur des bases nouvelles la garde nationale, afin qu'elle puisse mieux concourir avec votre vaillante armée à la défense du territoire de l'Etat, sont pour nons un gage nouveau de la sagesse avec laquelle Votre Majesté sait accorder la nécessité d'une vigoureuse discipline civile avec les droits de la liberté.

Cette haute sagesse sera certes plus que jamais nécessaire dans les temps graves et difficiles qni peut-être empirent en ce moment, et auxquels Votre Majesté a voulu nous disposer en nons exhortant à bien *espérer de la patrie* et à former d'heureux augures pour l'avenir. Et vous avez vraiment le droit, Sire, de tirer du passé des indices d'espérance et des promesses de confiance. Votre peuple, en repassant dans sa mémoire les événemens graves et différens de ces dernières dix années, sait par expérience que votre voix ne l'a jamais trompé, même lorsque, pleine de douleur et d'austérité, elle conseillait la résignation ou demandait des sacrifices dont on ne pouvait voir de snite la dure nécessité.

Anjourd'hni, Sire, votre voix, influente et chère à tontes les nations civilisées, prenant en magnanime pitié les douleurs de l'Italie, ravivra certainement la mémoire de promesses solennelles demeurées jusqu'ici sans effet, mais en même temps elle calmera les impatiences

aveugles et raffermira chez les peuples la foi dans la force irrésistible de la civilisation et dans la puissance de l'opinion publique.

Si ces pensées consolatrices, *si cet appel à la raison publique devaient attirer des périls ou des menaces sur votre tête sacrée*, la nation, qui vénère en vous son prince très loyal, qui vous reconnaît comme l'intercesseur puissant de la cause de la liberté devant les conseils européens, qui voit toutes les colères des factions s'humilier devant le grand exemple de votre fidélité, qui sait qu'en vous et par vous a été trouvé enfin le secret perdu depuis tant de siècles de la concorde italienne, se *rangera comme un seul homme autour de vous* et montrera qu'elle a appris de nouveau l'art ancien de concilier *l'obéissance du soldat avec la liberté du citoyen.*

La Chambre des députés en s'associant unanimement à ce noble langage, manifestait de la façon la plus ouverte que le pays entier était prêt à aider en tout la politique si nationale du gouvernement.

Le Piémont, pendant cet échange continuel de dépêches diplomatiques entre le ministère anglais et ses agents, dépêches qui, jusqu'à présent, n'ont amené aucun résultat, s'empressait de suivre la voie tracée par le discours du roi.

Le sénat lui aussi, le 19 janvier, approuva à l'unanimité l'Adresse suivante; mais on remarquera naturellement le contraste qui existe entre le ton de cette Adresse et celui de l'Adresse votée par la chambre des députés. Le sénat promet son concours au gouvernement sur toutes les questions concernant la politique intérieure, mais il s'exprime avec beaucoup plus de réserve et de mesure sur les questions de la politique extérieure, soulevées dans le Manifeste royal. Il fait ouvertement appel à la prudence, nécessaire, selon lui, pour « mettre un frein aux désirs, » et dans ses préoccupations actuelles, il semble placer le respect des traités sur la même ligne que la sollicitude manifestée par le gouvernement pour les destinées générales de l'Italie.

Sire,

Dans la vie des peuples surgissent parfois des momens si solennels, qu'ils commandent de *mettre un frein aux désirs* et d'allier la concorde à l'énergie des volontés.

En nous rappelant à l'œuvre des réformes civiles, au soin des économies désirées, Votre Majesté entrevoit dans un horizon troublé des symptômes de complications et peut-être de dangers assez rapprochés. Inébranlable dans le respect des traités, aussi bien que plein de sollicitude pour les destinées italiennes, Votre Majesté nous encourage à espérer de la divine Providence le remède à des douleurs imméritées.

Le Sénat du royaume, fidèle à son mandat, apportera au gouvernement de Votre Majesté le loyal concours de ses études et de son expérience pour l'amélioration des lois et de la situation intérieure de l'Etat, affligé en quelques parties par la détresse des récoltes et par les effets d'une longue crise commerciale.

Appliqués à coopérer avec vous à l'effet de réparer les maux passés et de pourvoir au bonheur de l'avenir, nous confondrons toujours dans une même affection, dans un seul vœu, dans une unique espérance, la gloire de Votre Majesté, l'honneur de sa couronne, la liberté, la grandeur et la prospérité de la patrie.

Le *Moniteur* annonça le 17 janvier que S. A. I. le prince Napoléon était parti pour Turin, où son mariage avec la princesse Clotilde-Marie-Thérèse-Louise de Savoie, fille aînée du roi Victor-Emmanuel, devait se célébrer.

Ce fut une surprise universelle.

Le voyage du comte de Cavour à Plombières, auprès de l'empereur, en septembre 1858, voyage qui avait tant occupé la curiosité publique, et dont nul n'avait pu découvrir le but, était enfin expliqué. L'habile homme d'Etat avait compris que le plus sûr moyen d'intéresser la France au succès de son entreprise était une alliance de famille. Il réussissait au-delà de ses espérances.

L'arrivée du prince Napoléon fut accueillie par la population entière, comme l'augure d'une destinée nouvelle. Son séjour ne fut qu'une suite continuelle de fêtes, chasses avec le roi, accueils enthousiastes, et applaudissements aux théâtres. A la présentation de 800 médaillés de Sainte-Hélène, qui lui avaient apporté une adresse destinée à être remise à l'Empereur, il répondit les paroles suivantes.

Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à vous

réunir autour de moi. J'en suis vivement touché. Nobles et glorieux débris de nos armes, vous *êtes un lien de plus entre la France et le Piémont, qui sont et seront toujours alliés dans l'avenir*, ainsi que nos dynasties. Je ferai connaître votre empressement à S. M. l'Empereur Napoléon, et je vous remercie en son nom. *Vive l'Empereur! vive le roi Victor-Emmanuel!*

Voyons comment le Piémont savait témoigner sa joie. Un témoin oculaire écrivait le 24 janvier.

Hier matin, à onze heures trois quarts, S. M. le roi a reçu en audience solennelle S. Exc. le général de division Niel, aide-de-camp de S. M. l'Empereur des Français, sénateur de l'Empire et envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I., qui au nom de S. M. I. a fait au roi la demande de la main de S. A. R. la princesse Clotilde pour S. A. I. le prince Napoléon. S. M. le roi a répondu affirmativement.

Les présidens et députations des deux Chambres chargés de présenter l'Adresse en réponse au discours du Trône ont eu l'honneur d'être ensuite reçus par S. M. le roi. S. M. les a remerciés et leur a annoncé le mariage de sa bien-aimée et Auguste fille aînée avec S. A. I. le prince Napoléon. Les présidens des deux assemblées ont prié S. M. le roi de vouloir bien agréer l'hommage cordial des félicitations du Sénat du royaume et de la Chambre des Députés.

A six heures, il y a eu banquet à la cour. Ont eu l'honneur d'y assister, les ministres du roi, les présidens des deux Chambres législatives, les grands officiers de l'Etat, le général Niel, le prince Latour-d'Auvergne, les dignitaires de la cour, les personnes de la suite de S. A. I. le prince Napoléon et les maisons militaires du roi et de S. A. le prince de Carignan.

Le soir, S. M. le roi, avec la famille royale et S. A. I. le prince Napoléon, a bonoré de son auguste présence le Théâtre-Royal. Le public a saisi avec empressement l'occasion de manifester à l'auguste souverain ses sentimens de dévoûment et de reconnaissance de la manière la plus enthousiaste. La salle était brillamment illuminée. Les loges étaient remplies. La richesse et l'élégance des toilettes donnaient au théâtre l'aspect le plus enchanteur.

A huit heures vingt minutes des fanfares ont annoncé l'arrivée de la famille royale. Tous les spectateurs, debout et les regards tournés vers la loge royale, ont salué par des acclamations chaleureuses le bien-aimé souverain. Les acclamations ont redoublé au

moment où S. A. R. la princesse Clotilde a salué le public avec un gracieux sourire.

Le roi a pris place au milieu de la loge, ayant à sa droite S. A. R. la princesse Clotilde et à sa gauche S. A. R. la princesse Maria Pia. A la droite de S. A. R. la princesse Clotilde, étaient S. A. I. le prince Napoléon et S. A. R. le prince de Piémont, en uniforme de capitaine du régiment Piémont. A la gauche de S. A. R. la princesse Maria Pia, étaient S. A. R. le duc d'Aoste et S. A. R. le prince de Carignan. Après dix heures, la famille royale a quitté la salle au bruit des acclamations enthousiastes du public.

Le 26 fut présenté et le 27 fut voté à l'unanimité le projet de loi ouvrant un crédit de 500,000 fr. pour le payement de la dot de la princesse Clotilde. Le ministre des finances M. Lanza accompagna le projet de loi de l'exposé suivant:

Messieurs, vous connaissez déjà l'heureux événement qui doit resserrer encore plus les liens d'amitié réciproque et d'alliance existant entre notre Etat et la France au moyen du mariage de l'auguste fille de notre roi, S. A. R. la princesse Clotilde-Marie-Thérèse-Louise de Savoie, avec S. A. I. le prince Napoléon, cousin de S. M. l'Empereur des Français.

Aux termes de l'article 21 du Statut fondamental du royaume, la somme pour paiement de la dot constituée à l'auguste fiancée dans son contrat de mariage devant être actuellement assignée par la loi, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre ce projet de loi spécial. La somme requise à cette fin est de 500,000 francs, égale à celle qui, en vertu de lettres-patentes royales en date des 12 janvier 1816 et 16 septembre 1824, fut assignée en dot aux princesses filles de S. M. le roi Victor-Emmanuel Ier, à l'exclusion toutefois des allocations pour les joyaux, le trousseau et la cassette, s'élevant ensemble à 384,000 francs.

Projet de loi. — Art. 1er. Est autorisée la dépense de 500,000 francs pour le paiement de la dot de S. A. R. la princesse Clotilde-Marie-Thérèse-Louise de Savoie, conformément au traité conclu à la date du 25 janvier entre S. M. le roi de Sardaigne et S. M. l'Empereur des Français.

Art. 2. La dépense sus-énoncée sera inscrite à la partie extraordinaire du budget du ministère des finances, pour l'année 1859, par le moyen d'une catégorie additionnelle, sous le n° 147, et sous cette dénomination: Dot de S. A. R. la princesse Clotilde-Marie-Thérèse-Louise de Savoie.

Le lendemain, 27 janvier, M. G. Cavallini déposa le rapport sur ce projet de loi.

Messieurs, la commission chargée par vous d'examiner le projet de loi présenté par M. le ministre des finances pour autoriser le vote de la somme nécessaire à l'effet de constituer la dot de S. A. R. la princesse Clotilde de Savoie ne pouvait pas répondre à l'empressement des bureaux de la Chambre ni au vœu du public autrement qu'en hâtant la présentation de son rapport sur la proposition du gouvernement du roi.

La commission, s'associant aux joies de la famille royale avec laquelle la nation est en communauté d'affection et de destinées, est charmée de soumettre à votre approbation le projet de loi tel qu'il a été présenté par M. le ministre des finances et adopté à l'unanimité par les bureaux.

Interprète des vœux de la Chambre, la commission fait suivre cet acte de la prompte adhésion aux demandes du gouvernement par la sincère expression de l'affection profonde et respectueuse du peuple dont nous sommes les représentans, ainsi que des vœux les plus ardens pour le bonheur des augustes époux.

La discussion générale ayant été ouverte de suite, le député Sineo prononça le discours suivant:

Notre très gracieuse princesse sera accueillie au delà des Alpes comme un beau présent que l'Italie aura fait à la France.

Digne petite-fille de Charles-Albert, elle apportera au sein de la cour impériale l'exercice des vertus qui sont traditionnelles dans sa famille. Mais à mes yeux elle doit être le *symbole* et *l'instrument* d'une plus haute mission encore.

Il y a soixante-dix ans, alors que les droits des peuples étaient proclamés du haut de la tribune française, un frisson de colère courut dans les veines de tous les monarques de l'Europe. Bientôt la nation française se montra hostile à tous les trônes, et elle fut combattue par tous les souverains.

Il y a onze ans, alors que Charles-Albert leva l'étendard de l'indépendance italienne, la France, sous le régime de la plus large démocratie, sembla glacée sous le manteau d'un aveugle et fatal égoïsme.

Le nœud qui va se former signale un bienheureux contraste entre l'époque actuelle et les deux époques dont je viens de parler. L'antique dynastie de Savoie, en acceptant cette union, rend un

nouvel hommage aux principes consacrés en France en 1789, principes qui constituent encore aujourd'hui la base du droit public de cette nation.

Le chef du gouvernement français, en demandant pour le prince, son proche parent, la main d'une princesse italienne, a reconnu que le peuple qu'il gouverne s'associe aux hautes pensées de Charles-Albert.

Fidèles interprètes du peuple que nous représentons, en votant cette loi, tâchons d'apposer un nouveau sceau sur les pactes solennels et indélébiles par lesquels Charles-Albert relia sa dynastie à la cause de la liberté et de l'indépendance des peuples.

M. le Président. Si personne ne demande la parole, je demanderai à la Chambre si elle entend passer à la discussion des articles.

Les deux articles sont votés à l'unanimité.

La Chambre passe au scrutin secret sur l'ensemble de la loi.

Résultat du vote: présens et votans, 112; majorité, 57; votes favorables, 111; vote contraire, 1.

La veille de son mariage, la princesse Clotilde reçut de l'impératrice Eugénie des présents splendides et une bague magnifique accompagnée d'une lettre autographe ainsi conçue:

C'est l'usage en Espagne, quand une jeune personne prend mari, que sa meilleure amie lui offre une bague. Espagnole de naissance, je veux observer vis-à-vis de vous la tradition de mon pays. Veuillez donc recevoir cette bague, et permettre qu'en attendant que je vous embrasse en cousine, je me dise dès à présent votre meilleure amie.

La bénédiction nuptiale fut donnée par l'archevêque de Verceil assisté des évêques de Casale, Pignerol, Savone et Biella.

Ce fut M. le comte de Cavour lui-même, en qualité de notaire de la couronne, qui rédigea le contrat de mariage. Des fêtes splendides eurent lieu; mais on le sentait, ce n'était pas un mariage ordinaire: au milieu de ces réjouissances publiques, l'avenir politique du pays était la seule préoccupation de tous.

En voici la preuve.

M. le président Rattazzi prononça le discours suivant, qui

fut commenté par toute la presse européenne, le lendemain de la présentation de l'Adresse au roi.

Je dois dire à la Chambre que la députation chargée de présenter à S. M. l'Adresse en réponse au discours du Trône s'est rendue hier auprès du roi, accompagnée par un très grand nombre de nos collègues, désireux de manifester à S. M., par cet acte spontané, leur affection et leur dévouement, et de montrer que les sentimens énoncés dans l'Adresse étaient profondément gravés dans le cœur de tous.

Le roi a remercié la Chambre des sentimens qu'elle venait exprimer, et il a profité de la circonstance pour annoncer à la députation le mariage qui le matin même avait été conclu entre son auguste fille, la princesse Marie-Clotilde, et le prince Napoléon, cousin de l'Empereur des Français. S. M. me chargeait en même temps d'en faire part à la Chambre.

De ce fait extrêmement agréable pour son cœur, le roi a tiré d'heureux présages pour l'avenir de notre pays; il a ajouté que l'année commençant heureusement, il espérait la voir marcher d'une manière prospère et favorable, déclarant que si par hasard des difficultés venaient à surgir ou des obstacles à s'offrir, il aimait à compter sur le concours loyal et l'appui du Parlement et du pays pour en triompher.

J'ai cru devoir me rendre l'interprète de la pensée de la Chambre en donnant au roi l'assurance que notre concours universel ne saurait lui manquer. Je lui ai exprimé en même temps la conviction que l'heureux événement dont il lui plaisait de nous faire part serait accueilli par la Chambre et par le pays avec allégresse et avec reconnaissance: avec allégresse, parce que, grâce à l'union d'une des plus anciennes et des plus illustres dynasties de l'Europe avec la dynastie du plus grand capitaine du siècle actuel, seront encore mieux cimentés les liens d'alliance et d'amitié qui déjà nous unissent avec la puissante et brave nation française; avec reconnaissance, parce que ce fait démontre nettement que le roi a su concilier ses affections de famille avec les intérêts de l'Etat, et que dans tous ses actes il a eu constamment à cœur la prospérité du pays et en vue l'avenir de la patrie.

Les fêtes les plus splendides eurent lieu à Gênes, où le roi avait accompagné sa fille. Le 2 février eut lieu la séparation la plus touchante. Le roi faisait place au père, et l'on sen-

tait, en voyant couler les pleurs sur ce visage si franc et si loyal, quel était l'amour du roi pour son pays, puisque en échange du bonheur de l'Italie, il donnait sa fille au plus proche parent d'un souverain devenu son allié, et dont il connaissait les idées généreuses et la sympathie pour l'Italie....

Le 4 février, un projet d'emprunt, dont tout le monde s'entretenait depuis quelque temps, fut présenté à la Chambre. Voici l'exposé des motifs rédigé par le ministre Lanza.

J'ai l'honneur de présenter à la Chambre un projet de loi pour autoriser le gouvernement à contracter un emprunt de 50 millions de francs, avec aliénation de rente sur la dette publique. Si la Chambre le permet, je donnerai lecture de l'exposé des motifs de ce projet de loi.

Plusieurs voix. Oui! Oui!

Le Ministre des finances. Messieurs, vous connaissez les armemens extraordinaires qu'avec un empressement incessant fait le gouvernement autrichien dans le royaume lombardo-vénitien et surtout le long de la frontière du Tessin et du Pô.

Quelques jours avant l'ouverture de notre Parlement, la *Gazette officielle* de Vienne annonçait l'envoi en Italie d'un corps d'armée qui, réuni aux troupes déjà concentrées dans ce pays, constitue une armée bien plus forte que celle ordinairement requise en temps de paix pour l'unique maintien de l'ordre public et de la sécurité intérieure.

Mais ce qui aggrave encore plus la situation, c'est la distribution et la concentration de ces forces, dont le nerf principal, placé dans le voisinage de l'Adda et du Tessin, et surtout campé et fortement massé à Crémone, à Plaisance et à Pavie, prend l'aspect agressif d'un corps d'opération contre la puissance voisine.

D'autres indices d'une nature peu rassurante résultent de l'occupation de nombreux villages le long du Tessin et du Pô par des corps détachés, des fréquens mouvemens de troupes sur nos frontières, des ordres donnés de préparer dans nombre de localités des magasins et des logemens militaires.

A ces faits, qui révèlent de la part du gouvernement autrichien des dispositions peu pacifiques, vient se joindre la publication récente par le gouvernement d'un décret prohibant l'exportation des chevaux pour le Piémont; de plus, cette puissance a contracté un emprunt de 150 millions de francs.

En face de préparatifs aussi belliqueux et de manifestations aussi

hostiles, évidemment dirigées contre notre Etat, l'opinion publique s'est émue et le gouvernement du roi a été contraint d'adopter sans retard toutes les dispositions les plus urgentes et qui lui étaient conseillées par la gravité des circonstances et par le devoir de sauvegarder la sûreté et l'honneur du pays. C'est pour continuer les préparatifs de défense commencés, c'est pour se trouver prêt à tout événement que le gouvernement du roi vient demander au Parlement l'autorisation de contracter un emprunt de 50 millions.

Messieurs, nous regrettons plus que personne au monde de ne pouvoir pas éviter de nouvelles charges au pays et de plus lourds fardeaux aux finances de l'Etat, et nous déplorons d'avoir à les proposer. Mais vous savez que dans la vie des peuples il y a de ces momens suprêmes, où le sacrifice est un devoir sacré, une inexorable nécessité. (*Applaudissemens.*)

Comptant sur votre patriotisme éprouvé, le ministère ne peut pas douter que vous serez unanimes dans votre décision pour la défense du pays et aussi de l'honneur, de la liberté et de l'indépendance nationale. (*Approbation générale.*) A cette fin, il vous propose le projet de loi ci-après, qu'il vous prie de vouloir bien déclarer être d'urgence.

Art. 1er. Le ministre des finances est autorisé à contracter un emprunt de 50 millions, au moyen de l'aliénation de rentes sur la dette publique de l'Etat.

Art. 2. L'assignation annuelle pour l'extinction de cette dette ne pourra excéder 1 pour 100 du capital nominal de la rente.

Art. 3. Aux rentes établies par la présente loi sont étendues les dispositions de la loi du 24 décembre 1819, relatives aux sequestres, aux transferts (sauf pour les rentes au porteur), aux hypothèques, aux prescriptions et à l'application.

Art. 4. Après l'achèvement de l'opération dont parle l'article 1er, le ministre des finances en rendra compte au Parlement.

M. le Président. La Chambre donne acte à M. le ministre des finances de la présentation de ce projet de loi qui sera imprimé et distribué aux bureaux. L'urgence du présent projet de loi étant requise, je prie MM. les députés de se réunir demain dans les bureaux à onze heures pour l'examiner.

La commission nommée pour examiner le projet fut composée de M. Rorà, qui exprima la pensée que le chiffre de 50 millions était insuffisant, de MM. Gaspard Cavallini, Gaglianelli, Robecchi, Depretis, N. Moffa di Lisio.

Elle nomma rapporteur M. Robecchi, qui présenta le rapport suivant le 8 février.

La voix publique nous assure que les préparatifs hostiles qu'on fait à notre frontière continuent et s'augmentent chaque jour davantage.

Cette attitude menaçante de notre puissant voisin est un fait qui paraît encore plus grave, si on considère que depuis plusieurs années il semble que cet Etat se soit donné pour tâche d'élargir à chaque occasion la prépondérance déjà excessive qu'il exerce sur les autres Etats de la Péninsule.

Peu à peu et presque insensiblement, ces Etats d'Italie, soit en conséquence d'accords secrets qui en diminuèrent l'autorité et la souveraineté, soit par suite de conventions militaires qui assujettirent leur territoire à des droits de passage et d'occupation, soit par suite de voies de fait, soit enfin en tolérant que les droits de simple garnison fussent changés en fortifications menaçantes; ces Etats, dis-je, se trouvèrent successivement constitués dans une espèce de vasselage vis-à-vis de la puissance prédominante.

Indépendamment de cette extension de droits accordés par les traités dans le but de défense et de gage, et changés peu à peu en instrumens d'offense et de menace; indépendamment de l'attitude agressive de la force militaire sur notre frontière, il faut songer, Messieurs, à un autre danger surgissant de l'état de nos provinces frontières, qui s'en va empirant depuis dix années, et qui dans ces derniers mois a été porté à son comble par suite d'innovations législatives qui blessent les populations dans leurs affections domestiques et dans leurs intérêts économiques, qui ajoutent de nouvelles douleurs à toutes celles qui émurent déjà l'Europe, et ne laissent pas entrevoir de probabilité que ces provinces, sous ce gouvernement, se résignent à un établissement solide.

Sous la pression de cette politique envahissante, en face de ces menaces militaires, en songeant au voisinage de ce foyer de colères, votre commission a dû se convaincre qu'il est indispensable et urgent de pourvoir au salut de la patrie.

Votre commission, confirmée dans sa conviction par les explications qu'elle a eues des ministres du roi, a cru se montrer l'interprète fidèle des vœux du pays et des vôtres, en invitant les conseillers de la couronne à hâter et à élargir les préparatifs militaires, et à étudier les moyens d'utiliser à l'occasion toutes les forces de la nation.

Et comme il est trop difficile et presque impossible de prévoir jusqu'à quel point le pays pourra être entraîné par la nécessité d'une

défense légitime, un de vos commissaires a demandé aux ministres s'il croyaient que 50 millions fussent suffisans pour cette grande entreprise.

Rassurée aussi à cet égard par la réponse de MM. les ministres, votre commission, en même temps qu'elle invite le pays à attendre avec calme et confiance le développement des événemens, espère que vons voudrez, Messieurs, vous associer à elle, et donner nn vote favorable à l'emprunt qu'on vous propose. »

Le comte de Cavour envoya à ses agents diplomatiques à l'étranger une circulaire expliquant pourquoi la Sardaigne faisait un nouvel emprunt.

La circulaire rappelait la situation de l'Italie, et ajoutait:

L'état de l'Italie ne s'est pas modifié. L'influence prépondérante que l'Autriche exerce en dehors des limites assignées par les traités, et qui est une menace constante pour la Sardaigne, a plutôt augmenté que diminué.

D'autre part, les antres Etats de la Péninsnle ont persisté dans un système de gouvernement dont les effets ne peuvent être que de mécontenter la population et de provoquer des désordres.

— Le comte Cavour constate ensuite la modération de la Sardaigne après la rupture des relations diplomatiques avec l'Autriche. —

Mais maintenant, dit-il, les mesures militaires extraordinaires qu'a prises le cabinet de Vienne, et qui sont évidemment dirigées contre la Sardaigne, dont les ressources militaires sont faibles en comparaison de celles de l'Autriche, forcent le gouvernement du roi à se préparer contre un danger qui peut devenir imminent. Ces mesnres sont connues de l'Europe. Je crois devoir toutefois les récapituler brièvement.

Dans les premiers jours de janvier, avant que le roi eût prononcé son disconrs d'ouverture de la session, le cabinet de Vienne annonça dans son journal officiel l'envoi d'un corps d'armée de 30,000 hommes en Italie. Ce corps, ajouté aux trois autres qui y étaient établis d'une manière permanente, devait augmenter la force de l'armée autrichienne de manière à lui faire dépasser les proportions exigées par le maintion de l'ordre et de la tranquillité intérieure.

En même temps que ces troupes étaient envoyées dans la Lombardie et dans la Vénétie avec une rapidité extraordinaire, on voyait arriver les bataillons de frontière, qni ne quittent leur pays qu'en

cas de guerre. Les garnisons de Bologne et d'Ancône étaient renforcées.

Mais ce qui est plus sérieux, l'Autriche concentrait des forces considérables sur notre frontière; elle rassemblait entre l'Adda et le Tessin, et particulièrement entre Crémone, Plaisance et Pavie, un vrai corps d'opérations qui certainement ne pouvait être destiné à maintenir l'ordre dans ces villes d'une importance tout-à-fait secondaire.

Pendant quelques jours la rive gauche du Tessin a présenté l'aspect d'un pays où la guerre serait sur le point d'éclater.

Les villages étaient occupés par des corps détachés; partout les quartiers étaient préparés, et on prenait des mesures pour établir des approvisionnemens. Des vedettes étaient placées jusque sur le pont de Buffalora, qui marque la limite des deux pays. Je ne dis rien des discours menaçans prononcés publiquement à Milan et dans d'autres villes par le plus grand nombre des officiers autrichiens, sans en excepter ceux d'un rang éminent, car je sais qu'on ne doit pas rendre les gouvernemens responsables du langage de leurs agens.

Mais je crois devoir appeler l'attention sur la réception faite à Venise aux troupes venant de Vienne et sur l'ostentation avec laquelle de vastes préparatifs avaient été faits à Plaisance en occupant des forts construits contrairement aux traités.

En présence de dispositions aussi menaçantes pour nous, le pays s'est ému. Se fiant au patriotisme du roi et de son gouvernement, il reste calme, mais il demande qu'on songe à le mettre en position de faire face aux éventualités que ce déploiement de forces de la part de l'Autriche peut faire présager.

C'est dans ce but que le ministère a décidé de rappeler dans le Piémont les garnisons qui se trouvent en Sardaigne et au-delà des Alpes, et qu'il a demandé à la Chambre de sanctionner un emprunt.

— Le comte Cavour dit en terminant :

Le Piémont, fort de son bon droit et aidé par les alliés que la justice de sa cause peut seule lui donner, est prêt à combattre tout élément de désordre dans la Péninsule, de quelque côté qu'il vienne, soit de l'Autriche soit de la révolution.

Arriva le jour de la discussion du projet d'emprunt.

Le pays allait se prononcer d'une manière solennelle sur la politique suivie par le ministère. Je reproduis *in extenso* les débats qui eurent lieu à la Chambre; en retrancher un seul mot ferait perdre tout l'intérêt de ce débat. J'appelle l'at-

tention sur le discours de M. Solaro de la Margarita. La réponse de M. de Cavour est un chef-d'œuvre de logique.

Séance du 8 février.

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'emprunt de 50 millions.

M. Solaro de la Margarita déclare tout d'abord, que si l'Etat était en danger, personne ne devrait reculer devant les sacrifices. Mais, selon lui, rien ne menace notre pays. La guerre, nous ne devons pas la désirer, vu l'état pitoyable de nos finances, la langueur du commerce et de l'industrie. Nous ne devons pas, il est vrai, laisser pour cela notre territoire sans défense; mais personne ne songe à nous attaquer. L'Autriche est trop prudente pour nous attaquer; elle sait qu'elle aurait l'Europe contre elle. Elle accepte une guerre générale lorsque l'équilibre européen ou l'intégrité de l'Empire est menacé; mais elle ne la provoque pas. Cette guerre dont on nous parle, ne pourrait être provoquée que par nous; nos aspirations à l'indépendance italienne, toutes les démonstrations de notre gouvernement semblent plutôt tendre à attaquer l'Autriche, qu'à nous défendre contre elle. Notre politique aurait dû être toute d'ordre intérieur; nous en avons fait une politique offensive. Si nous devons en subir les conséquences, qu'elles retombent sur ceux qui l'ont inaugurée. L'orateur conclut en refusant son vote à la loi.

M. Mamiani (ministériel) rend hommage aux sentiments patrioques que M. De la Margarita a manifestés au commencement de son discours. Seulement aussitôt après ces protestations d'amour du pays l'honorable chef de la droite à fait une très-sombre peinture de notre situation intérieure. Sans discuter sur ce point, il faut bien établir une chose, c'est qu'il est de toute nécessité de se défendre. Si, pour défendre nos libertés, il nous faut faire des dépenses, qu'on les fasse. Il vaut mieux être endettés et libres que riches dans l'esclavage. — Au surplus, tout le monde doit désirer mettre fin aux dépenses qui ne sont pas en proportion avec nos forces. C'est justement pour ce motif qu'il faut voter cette loi, car cette loi on peut la considérer comme le commencement de la fin.

L'orateur s'attache à combattre la thèse que le Piémont est provocateur. Selon lui, c'est l'Autriche qui nous provoque. Elle l'a fait en saisissant les biens des sujets Sardes en Lombardie, en se fortifiant à Plaisance, en permettant à ses journaux d'attaquer la Sardaigne, en cherchant à mettre contre nous les autres Etats italiens. C'est bien là une perpétuelle et terrible provocation.

Au surplus, s'écrie M. Mamiani, la provocation existe de côté

et d'autre, dana l'ordre moral. De ce côté du Tessin existe la liberté, de l'autre l'esclavage. Ici on fait toot pour relever la dignité de notre nation, do l'autre tout pour l'opprimer. Voilà la véritable provocation qui nc se peut pas éteindre. — Il y a lieu de s'étonner que cette situation n'ait pas encore rompu l'état, au moins apparent, de paix entre nous et l'Autriche.

J'admets, moi aussi, qu'il y a du danger à se jeter dans les bras d'un allié trop puissant. Mais noos n'allons pas nous jetcr tout-à-fait dépourvus dans une nouvello alliance: nous nous armons, nous faisons tout co que nous poovons poor nous mettre en état de nous défendre nous-mêmes; mais nous ne négligeons pas les alliances, et c'est très-sagement agir. Il est peu d'exemplos de peuples qui aient pu se donner l'indépendance par eux-mêmes; le plus grand nombre des peuples n'ont été délivrés qu'à l'aide de puissans alliés.

Les traités peuvent se changor; ce qui ne change pas, ce sont les principes do juste et du vrai. Cos traités peuvent plaire aux puissans; mais celui qni sauve les nations obéit aux volontés de Dien. — L'Europe, telle qu'elle a été partagée en 1815, constitue une anarchie de principes, sinon de faits. Ces traités n'expriment pas la volonté des peuples; ces peuples, qui ont été victimes de négociations et de calculs qui leur étaient étrangers, ne peuvent pas sanctionner ces traités. De là est venn que personne n'a foi aux traités. Si on a 60,000 hommes seulement, on a tort envers les traités; si on en compte 300,000, on a un peo raison contre eux; si on en a le double, on triomphe facilement de ces traités. Cependant ces traités, nous les respectons. Selon eux, 26 millions d'hommes se sont soustraits en 1815 à l'Autriche; ils ont le droit de se gouverner comme bon leur semble. Eh bien! les armées autrichiennes depois 1821 ont séjourné pendant bien des années à Naples, à Rome, à Parme, en Toscane. — Il est vrai que ces armées ont été appelées par les souverains; mais c'est là un cercle diabolique que l'Aotriche nous a fait. Ello tyrannise les petits souvorains qui tyrannisent à leur tour les peuples et appellent les armées autrichiennes pour lcs soutenir.

Nous respectons les traités, bien que nous croyions que l'épée seulo puisse nous délivrer de co nœud gordien. Nous ne voulons pas gâter notre cause. Nous sommes forts de notre modération. Oui, il est vrai que la pensée de l'indépendance italienne est dans notre people depuis hoit siécles, M. De la Margarita lui-même l'a admis; maia ce sentiment est d'autant plus vif en nous, qu'il a été consacré par une longue suite d'années.

Notre opiniâtreté nous a déjà valu ce résultat, que la question italienne est la premiére maintenant en Europe. On commence à entendre notre voix et à nous croire dignes d'un meilleur sort, à admettre que nous ne sommes pas faits pour porter le joug d'une monarchie composée de tous les peuples, et qui, par une usurpation de nom orgueilleuse, se dit teutonique. Si cette question italienne est à l'ordre du jour en Europe, c'est grâce au gouvernement piémontais, qui a su la faire valoir, la défendre, la développer.

Je ne saurais vous dire toute la reconnaissance que les populations italiennes ont conçue pour ce noble Piémont, qui a su si bien prendre la défense de leurs intérêts. Les faits nous le prouvent, car comment expliquer *l'amour dont on entoure partout dans la Péninsule le roi qui nous gouverne, si ce n'est par l'approbation de sa politique?*

M. Costa de Bauregard (*droite*) entreprend un commentaire du discours de l'Empereur Napoléon dans un sens pacifique. M. *de Cavour seul*, selon l'orateur, *veut la guerre en Europe*. Il fait depuis long-temps tous ses efforts dans ce sens ; c'est un rêve qui a pris un corps pour lui ; il le poursuit sans relâche avec le calcul et l'audace qui le distinguent. L'orateur déplore cet aveuglement, et déclare ne pas vouloir s'associer à cette politique audacieuse qui nous entraîne vers l'abîme.

Comme député de la Savoie, M. Costa de Bauregard démontre que cette province n'a pas le même intérêt que le Piémont à la question italienne ; qu'il ne faut pas lui demander des sacrifices au dessus de ses forces. Il engage le ministère à examiner les conséquences de la guerre. *Peut-être une séparation de la Savoie s'ensuivra-t-elle*, et certes pour les enfans de ces montagnes qui ont été le berceau de la dynastie régnante, ce serait une bien pénible nécessité.

M. De Camburzano (*droite*) combat la loi, après M. Michelini (*gauche*), qui a parlé brièvement en sa faveur.

M. Brofferio (*gauche, membre de la commission*) commence son discours par protester que nous *devons être italiens* et non piémontais : si par là même notre politique est provocatrice, c'est du moins là une politique que nous ne pouvons pas abandonner. M. Costa de Beauregard appelle audacieuse la politique du gouvernement ; il nous appelle, nous, libéraux, ambitieux. Ambitieux ! parce que nous nous vantons d'être Italiens et non Piémontais, parce que nous ne sommes pas insensibles aux larmes de nos frères, parce que *nous voulons être indépendants*. M. de Beauregard comme député de la Savoie nous a laissé comprendre que la Savoie n'avait pas autant d'intérêt que nous dans la question italienne; qu'elle pourrait bien être séparée de notre

État dans des éventualités futures; ce serait là une triste et douloureuse nécessité. Cette parole de séparation je n'aurais pas voulu l'entendre; mais si nous en étions réduits à cette extrémité, eh bien! je ne pourrais pas renoncer à être italien pour me faire savoisien.

M. De Cavour. Les honorables orateurs qui ont combattu le projet actuel, qui avait obtenu un accueil si favorable dans les bureaux de la Chambre, se sont efforcés de démontrer que ce projet est la conséquence d'une politique inconsidérée et provocatrice, d'une politique ayant pour but d'entraîner à la guerre ce pays et de la porter peut-être dans toute l'Europe.

Un de ces orateurs, poussant plus loin ses accusations, a présenté cette politique comme si elle était personnelle au président du Conseil des ministres, et usant de sa réserve ordinaire et des manières courtoises dont il a coutume d'user envers nous, il a semblé vouloir dire que le Président du Conseil des ministres, afin de trouver matière à sortir des difficultés, lançait, pour des motifs personnels, son pays dans les aventures de la guerre.

Afin de justifier moi-même et le gouvernement d'accusations aussi graves, je devrais, Messieurs, répéter le discours que je fis l'année dernière dans cette enceinte dans une occasion solennelle; je devrais vous répéter l'histoire de la politique du gouvernement du roi depuis 1849 jusqu'aujourd'hui; mais je ne veux pas, Messieurs, abuser encore de votre patience, et j'espère d'ailleurs que les paroles prononcées à cette occasion ne seront pas sorties de la mémoire de la plupart d'entre vous.

Je me bornerai donc, Messieurs, à vous rappeler combien notre politique a été toujours conforme à elle-même depuis le jour où notre généreux roi recueillit l'héritage de son père sur les champs de Novare jusqu'à celui où il prononça, il y a un mois, les paroles mémorables qui retentirent dans le cœur de tous les Italiens, et produisirent en Europe une puissante sensation.

Notre politique, Messieurs, n'a jamais été provocatrice, mais elle a toujours été nationale et italienne. Nous n'avons jamais cru ni aujourd'hui, ni par le passé, avoir le droit de provoquer une guerre; mais nous avons cru toujours avoir le droit non seulement de développer à l'intérieur du pays les principes de liberté et de nationalité sur lesquels reposaient les institutions données par Charles Albert à son pays, mais de nous faire aussi, à la face de l'Europe entière, *interprètes des besoins, des douleurs et des espérances de l'Italie.*

Ce programme, nous l'avons toujours hautement exposé, et nous l'avons manifesté non seulement en face de la nation, non seulement dans le sein du Parlement, mais nous l'avons développé

aussi dans les conseils de l'Europe, dans les Congrès diplomatiques.

Cette politique n'a pas été taxée dans le passé de hasardeuse et de provocatrice; les hommes d'Etat d'Europe les plus graves donnèrent à cette noble politique leur sincère approbation.

Je me bornerai, Messieurs, à rappeler les paroles adressées aux représentans des nations occidentales au Congrès de Paris.

Ces paroles, Messieurs, n'étaient pas moins explicites ni moins fermes que celles que nous avons parfois prononcées dans ce Parlement; et si dans la forme elles étaient plus diplomatiques, dans la substance elles n'étaient pas différentes de celles que les oratenrs les plus ardents laissent échapper de leurs lèvres dans la chaleur de l'improvisation.

Après le Congrès de Paris, notre politique n'a pas changé; elle n'est devenue ni plus agressive ni plus provocatrice.

Nous avons, il est vrai, à notre retour de Paris, cru nécessaire de pourvoir d'une manière plus active et plus efficace à la défense de l'Etat, et nous avons demandé l'érection des fortifications d'Alexandrie. Mais si nous avons fait cela, c'est parce que tout ce qui était arrivé à Paris, nous avait convaincus *de l'impossibilité d'obtenir par des moyens pacifiques et diplomatiques la solution complète des difficultés de la question italienne.* En faisant cela, Messieurs, nous ne sommes pas sortis de la légalité, nous n'avons pas fait un acte véritablement provocateur.

Les rapports diplomatiques avec l'Autriche furent ensuite interrompus. Ici je ne veux pas rappeler les motifs qui conduisirent à ce fait; il me suffit de dire que l'initiative n'est pas venue de nous. Aussi l'honorable comte Solaro de la Margarita ne pourra pas nous accuser ici d'être provocateurs et inconsidérés. Plus tard, quels ont été nos actes de provocation et d'inconsidération?

Nous n'avons pas abandonné notre tâche; nous avons continué, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, à rappeler l'attention de l'Europe sur les misères de l'Italie, sur sa condition anormale, sur les dangers que ces misères, cette situation anormale concentrent dans son sein. Et qu'il me soit permis de le dire, cette politique a-t-elle été jugée inconsidérée et provocatrice par les autres puissances de l'Europe?

Déjà je l'ai rappelé, dans le sein du Congrès de Paris les protestations du Piémont, développées en style assez énergique, si on songe à la nature du document, reçurent l'approbation ouverte de l'Angleterre et de la France, et non pas seulement l'approbation, car ces deux grandes puissances crurent devoir s'unir à la Sardaigne

pour porter dans le sein du Congrès la question italienne; et elles ont fait cela, surtout l'Angleterre, avec des paroles qui ne le cédaient point en énergie à celles que nous avions consignées dans l'acte diplomatique qui a été publié.

Et plus tard notre politique a-t-elle été sévèrement jugée? Ont-elles, par exemple, ces puissances, reconnu qu'elles avaient été induites par nous en erreur? Ont-elles dû avouer qu'elles avaient été trompées par le Piémont sur la situation de l'Italie? Non, Messieurs, je n'admettrai pas ce que je m'abstiendrai de qualifier; et pourtant c'est ce qu'ont fait ici quelques préopinants en discutant le discours prononcé par le chef d'une des grandes puissances de l'Europe. Je me bornerai à dire que la politique du Piémont a reçu dans cette circonstance l'acte le plus solennel d'approbation de cette même puissance, dont l'autorité était invoquée par l'honorable M. Costa de Beauregard.

Et les autres puissances, qui peut-être témoignent une plus grande sollicitude pour la paix, ont-elles désavoué nos paroles? Les opposans ont invoqué l'autorité des orateurs du Parlement Anglais. Eh bien! Messieurs, n'ont-ils pas tous unanimement reconnu, ministres et opposans, conservateurs et libéraux, que la situation de l'Italie était hautement anormale?

Et puisque les opposans ont invoqué l'autorité de ces orateurs, ils doivent la reconnaître, ils doivent se joindre à eux, ils doivent se joindre à nous pour proclamer hautement les conditions très-mauvaises du midi de l'Italie, et la condition très-anormale de l'Italie centrale.

— Mais si notre politique, disent les opposans, n'est ni inconsidérée ni provocatrice, à quoi bon toutes ces mesures de défense? pourquoi réunissez-vous à la frontière toutes les garnisons de l'Etat? pourquoi hâtez-vous l'armement d'Alexandrie et de Casal? pourquoi, pour pourvoir aux préparatifs de la défense, venez-vous nous demander un emprunt considérable? L'Autriche n'a aucune intention agressive: elle a respecté et respectera toujours les traités. Pourvu que vous ne l'attaquiez point, elle vous traitera toujours d'une façon amicale et bienveillante. —

L'honorable comte de la Margarita, il me semble, allait si loin dans la confiance, qu'il nous conseillait, pour remédier au dérangement de nos finances, de renvoyer dans ses foyers une partie de notre armée, et de nous confier entièrement à la bienveillance de l'Autriche et à l'appui de nos alliés. Je crois, Messieurs, que le premier conseil serait efficace si, tandis qu'on licencierait une partie de l'armée, on appelait à régir les destinées de l'Etat des personnes

professant d'autres principes. Certes la sûreté à l'égard de l'Autriche, même sans soldats, serait complète.

Mais comme je crois qu'au moins cette seconde partie des conseils, partie sous-entendue, ne peut pas s'effectuer sans le concours de la majorité de la nation, je répète qu'il serait peu prudent d'avoir cette confiance illimitée dans les intentions bienveillantes de l'Autriche.

Voyons d'ailleurs si les faits s'accordent avec les déclarations de l'honorable comte Solaro de la Margarita.

Déjà avant moi l'honorable député Mamiani, dans son éloquent discours, vous a rappelé les nombreuses provocations de l'Autriche. Il vous a rappelé, comment depuis dix ans elle avait élargi sa domination depuis les rives du Pô jusqu'aux limites avancées de l'Adriatique, jusqu'à Ancône; comment elle a augmenté, contrairement aux traités, les défenses de Plaisance; comment la garnison de cette ville s'étend aujourd'hui même aux fortifications qui l'environnent. Mais, Messieurs, à quoi bon chercher des faits anciens? Nous avons été poussés spécialement par des faits récens.

Comme il vous a été exposé dans le rapport présenté à la Chambre par mon collègue le ministre des finances, sans qu'aucun fait soit arrivé, ni chez nous ni dans aucune autre partie de l'Europe, le gouvernement autrichien annonça à l'Europe qu'il envoyait un nouveau corps d'armée en Italie, et cette annonce fut suivie de l'exécution avec une rapidité, une sollicitude qui sembla rappeler les mouvemens des guerres du premier Empire; tandis que pour quelques jours tous les transports ordinaires des chemins de fer furent monopolisés dans l'intérêt du gouvernement, les transports ordinaires furent suspendus, et sur les chemins de fer de Vienne à Trieste et de Venise à Milan, on ne vit arriver que des hommes, des chevaux, des munitions de toute nature.

Et ces troupes, comment furent-elles échelonnées? Sont-elles venues dans les grandes villes où l'on aurait pu supposer la possibilité de mouvemens populaires? Non, elles furent au contraire échelonnées près de notre frontière, dans les villes où moins qu'ailleurs pouvait surgir la crainte d'émeutes populaires. En un mot, l'Autriche prit à notre égard une attitude non pas de défense, mais une attitude de véritable offense, tandis que, je le répète, aucun acte ne s'était passé chez nous, tandis qu'il n'y avait pas eu de mouvemens de troupes, tandis que dans la sphère diplomatique il y avait une trêve. Il y avait quelque temps que le Piémont n'avait eu l'occasion de rappeler l'attention de l'Europe sur les affaires de l'Italie.

Il me semble donc qu'on est autorisé à proclamer hautement en

face du Parlement, en face du pays, en face de l'Europe, que s'il y a eu provocation, elle n'est pas partie du Piémont, mais bien do l'Autriche. Je n'ignore certes pas que l'Autriche, dans ses communications secrètes aux cabinets, dans ses offices diplomatiques, protesta de son amour pour la paix, de son respect pour les institutions du Piémont. Mais, Messieurs, serait-ce la première fois qne des intentions belliqueuses auraient été dissimulées par des paroles de paix? Le comte de la Margarita est trop versé dans l'histoire de la diplomatie pour soutenir un tel avis. La prudence réclame donc que nous pourvoyions énergiquement. Le ministère fit tout ce qui était dans les limites du pouvoir exécutif, et réunit sur les frontières do l'Etat toutes les forces disponibles, et pour ce qui est hors des limites du pouvoir exécutif, il vient vous demander les moyens de pouvoir préparer efficacement la défense de la patrie, selon les exigences de son honneur, de ses plus sacrés intérêts. A ces argumens on pourrait objecter peut-être l'opinion manifestée dans le sein du gouvernement anglais.

Il nous a été dit par l'honorable comto Solaro de la Margarita, et je crois aussi par l'honorable marquis Costa de Beauregard, que les ministres anglais et les principaux orateurs qui prirent part à la discussion de l'Adresse, manifestèrent des opinions hautement favorables à la paix et contraires aux prétendus projets du Piémont de faire une guerre agressive. Je ne me dissimule pas la portée de cet argument. Personne plus qne moi dans cette Chambre ne donne un poids grave aux opinions des hommes d'Etat de l'Angleterre. C'est depuis mon enfance que jo respecte ce pays, et c'est peut-être de lui qne j'ai tiré la plus grande partie des connaissances politiques qui m'ont guidé dans ma carrière. J'estime et je respecte l'Angleterre, quo je considère comme une des premières puissances du monde, et je l'aime parco que jo la crois la forteresse où la liberté a trouvé et pourrait encore trouver peut-étro un rofuge inexpugnable.

J'ai toujours eu toute la prédilection possible pour l'alliance avec l'Angleterre. Je l'ai fait comme écrivain et commo ministre, ce qui m'attire souvent les reproches d'être un homme exclusivement anglomane. En vérité, si vous vous rappelez les actes de notre politique, vous verrez combien nous a été chère l'alliance de l'Angleterre. Examinez notre politique commerciale, la part qne nous avons prise dans les questions d'Orient et dans le Congrès de Paris, et vous connaîtrez combien nous nous sommes efforcés d'acquérir et de conserver l'amitié, la sympathie, la bienveillanco do cette grande et noble nation.

Qu'il mo soit permis de le diro, Mossieurs, nos efforts n'ont pas été entièrement inutiles, et nous avons jusqu'à un certain point at-

teint notre but. Au Congrès de Paris, l'Angleterre nous donne son puissant appui, manifeste les mêmes vues que nous à l'égard de plusieurs parties de la question italienne, et même aujourd'hui, si elle ne partage pas entièrement nos opinions, ou, pour mieux dire, si elle porte sur la question italienne un jugement que je crois en grande partie erronné, elle s'exprime de façon qu'elle nous témoigne toujours sa sympathie et son amitié, tandis que je n'hésite pas à déclarer que je déplore le jugement porté par quelques uns de ses hommes d'Etat sur nos affaires, quoique je sois très satisfait de la manière avec laquelle ses principaux journaux se sont exprimés à notre égard.

L'honorable M. de Beauregard a parlé du discours prononcé par lord Derby; je l'inviterai à lire ce discours dans l'original anglais, et il verra que si en parlant du discours de la Couronne il emploie un adjectif qui peut-être n'est pas assez approprié en parlant du pays, il l'appelle glorieux, et il dit que le Piémont a une importance beaucoup plus grande que celle qui lui est assignée par ses frontières. Il me semble difficile qu'un homme d'Etat s'exprime d'une manière plus convenable à l'égard d'un autre pays. Quoi qu'il en soit, je ne nie pas qu'il y ait eu une modification dans l'opinion de plusieurs hommes politiques d'Angleterre depuis 1856 jusqu'à ce jour: le peuple anglais est un grand peuple, et il a plusieurs grandes vertus: parmi celles-ci prime le patriotisme.

L'Anglais envisage toutes les questions du côté national, et lorsqu'il croit que l'intérêt de l'Angleterre est en jeu, les autres considérations perdent pour lui beaucoup de leur poids.

Malheureusement depuis 1856 l'Angleterre a cru devoir, dans l'intérêt de sa politique, se rapprocher de l'Autriche. Elle a cru trouver dans cette puissance, qui ne lui avait donné aucun appui sur les champs de bataille, mais qui lui en avait donné dans les camps de la diplomatie, un allié sûr pour la question orientale.

Ce rapprochement modifiera quelque peu son opinion et ses tendances dans la question italienne. Elle maintiendra et maintient son opinion, ses tendances en ce qui concerne l'Italie méridionale et l'Italie centrale; mais elle les modifiera en ce qui regarde l'Italie septentrionale. Elle juge aujourd'hui comme elle jugeait il y a trois ans le gouvernement de Naples et le gouvernement du Pape; mais elle a vu dans le gouvernement des autres provinces sur la rive gauche du Pô une transformation que nous, qui en sommes plus près, nous n'avons pu découvrir.

Les cris de douleur qui s'élèvent de Naples, de Rome et de Bologne parviennent toujours avec une égale vigueur sur les rives de la

Tamise. Malheureusement les pleurs et les gémissemens qui partent de Milan et de Venise sont interrompus par les Alpes autrichiennes. Ceci est grave, Messieurs, je ne le nie pas, mais je n'en suis pas pleinement découragé; j'ai confiance dans le bon sens, dans les sentimens généreux de la nation anglaise. Je sais, et je le sais par expérience, que devant le public anglais la cause de la justice et de la vérité finit toujours par triompher; je sais que les principes de liberté et les causes généreuses trouvent dans ce grand pays d'ardens et éloquens défenseurs, et que lorsqu'on peut porter une voix claire et nette devant cette grande nation, les probabilités de bonne réussite sont du côté de la raison, du progrès et de la civilisation.

Je ne me décourage pas, Messieurs, car, quoique je n'aie pas encore atteint la dernière limite de l'âge, je me rappelle avoir vu triompher en Angleterre, à plusieurs reprises, les causes qu'on propageait au nom de la justice et de la liberté, quoique combattues par des préjugés et des intérêts individuels et par des intérêts de caste. Je me rappelle la grande lutte à laquelle donna lieu l'émancipation de l'Irlande, et je m'en rappelle encore le triomphe. Je me rappelle encore la lutte plus longue et plus obstinée à laquelle donna lieu l'émancipation de la race des nègres. Cette grande cause, qui était combattue par de très-puissans intérêts de colons, était aussi combattue par les préjugés de presque toutes les classes de l'Angleterre.

La cause de l'Italie n'est pas moins sûre, elle n'est pas moins faite pour toucher les âmes généreuses que celle des Irlandais, et ne triomphera pas moins en face du tribunal de l'opinion anglaise. Je ne puis croire que l'illustre homme d'État qui siége à la tête des conseils de la Couronne en Angleterre, lui qui a eu le grand bonheur d'associer le nom illustre que l'histoire lui a transmis à la grande cause de l'émancipation des nègres, voudra achever sa brillante carrière en se rendant complice de ceux qui voudraient condamner l'Italie à un éternel servage!

Je crois avoir répondu aux principaux argumens des honorables préopinans. Il y en a un qui a été soulevé par l'honorable M. Costa de Beauregard, devançant l'avenir. Il a fait scintiller à nos yeux la probabilité d'un événement très douloureux. Mais en vérité je ne m'attendais pas à ce qu'un homme animé de sentimens si généreux, qu'un homme qui a tant à cœur l'honneur de la patrie, un homme qui ne peut méconnaître la difficulté de notre position, vînt soulever une question si irritante, lorsque évidemment ce n'est pas le cas de la traiter.

Quelle que soit la politique du ministère, quand même elle serait erronnée, comme le croit l'honorable opposant, et qu'un esprit

fatal entraînerait le pays au bord d'un précipice, lorsque l'heure de la lutte anrait sonné, serait-il temps de mettre en avant des questions qui pussent diviser les âmes, rendre moins efficaces les efforts de tous les enfans de cette terre généreuse pour résister à l'ennemi? Que l'honorable marquis de Beauregard me permette de lui exprimer la douleur profonde que ces paroles m'ont causée.

M. Costa de Beauregard. Je proteste contre l'interprétation donnée par M. le ministre à mes paroles.

M. le Président du Conseil, avec vivacité. Messieurs, je suis sûr que dans cette circonstance la Savoie ne parle point par votre organe...... et lorsqu'il sera temps de le prouver, la Savoie ne viendra pas soulever des questions aussi irritantes. Elle pensera à l'ennemi, elle remplira son devoir, elle n'oubliera rien pour être digne de son ancienne réputation; elle ne viendra pas, comme on voudrait le faire croire, marchander son appui. Non, elle est trop générense pour refuser au Piémont toute l'efficacité de son concours.

Mes paroles avaient pour but d'éviter cette discussion, non de la provoquer; si dans la chaleur de l'improvisation je me suis servi de quelques expressions qui aient paru à certains orateurs empreintes de personnalité, je les retire.

Je crois avoir démontré que notre politique n'a pas été inconsidérée et que nos actes n'ont pas été provocateurs. En vous demandant aujourd'hui les moyens de résister, nous n'avons pas l'intention de changer de politique ni de procéder à des actes de défi; mais nous voulons encore moins baisser la voix quand l'Autriche menace, quand elle envoie et concentre sur nos frontières des armes et des armées. Cette politique, je l'espère, proclamée d'une manière franche et loyale, recevra l'approbation non seulement du Parlement, mais encore de tous les hommes de cœur de l'Europe.

J'ai la confiance que par suite de ces explications vous n'hésiterez pas à accueillir favorablement notre demande. J'ai la confiance que la réponse qui sera donnée par l'urne du Parlement démontrera d'une manière éclatante à l'Europe que, quelles que soient nos divisions intestines, nous sommes unanimes dans notre volonté alors qu'il s'agit de défendre non seulement la sûreté et l'indépendance, mais encore l'honneur de la nation.

M. Costa de Beauregard. J'ai dit, Messieurs, que tant que la Savoie sera unie au Piémont, la brigade de Savoie se souviendra du rang qu'elle tient dans l'armée, du dévouement qu'elle doit à son roi, de l'honneur de son drapeau; j'ai déclaré que tant que nous serons unis, la brigade de Savoie sera toujours la première au combat. Je demande si l'on peut trouver dans ces paroles l'expression d'une

pensée de discorde. Je repousse les reproches qui me sont adressés; j'ai peint la position qu'on entend faire à mon pays, je l'ai éclairé sur son avenir, il ne m'en saura pas mauvais gré, et si M. le président du conseil veut être franc, il m'approuvera lui-même.

M. Crotti. Messieurs, je ne me dissimule pas, avec M. le comte de Cavour, la gravité de la situation, et je dirai d'abord avec mes honorables amis politiques, que si le roi déclarait la guerre, ni l'état peu prospère de nos finances, ni les lourdes charges qui pèsent déjà sur le peuple n'empêcheraient le pays de faire de nouveaux sacrifices pour répondre à son appel. Dans ce cas, il n'y aurait plus de discussion, car notre premier devoir serait celui de sauvegarder l'honneur national. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, nos illustres princes ont toujours compté sur le dévouement de la nation. Mais heureusement l'annonce d'une guerre ne nous a pas été faite, et j'ose espérer qu'on pourra atteindre un but honorable par des moyens pacifiques.

Les hommes politiques d'Angleterre, je le reconnais avec le comte de Cavour, déplorent l'occupation indéfinie des Etats romains par les troupes françaises et autrichiennes, ce qui est effectivement un état anormal; et cependant l'excitation continuelle des partis constitutionnel et républicain des diverses parties de l'Italie contre le gouvernement temporel du Saint-Père, regardé, par son refus de s'associer à la guerre de l'indépendance italienne, comme une des causes des revers éprouvés, empêchera longtemps la France, cette fille aînée de l'Eglise catholique, de rappeler ses troupes de Rome, si elle veut empêcher que la ville éternelle ne soit de nouveau la proie de la révolution.

La domination autrichienne en Italie et les troupes étrangères dans les Etats romains excitent au plus haut degré les passions des partis politiques.

La question ainsi posée dans toute sa vérité admettrait trois solutions.

Je ne parlerai pas de la première, qui consisterait à faire cesser les provocations, car je ne vois pas dans l'état actuel des choses le moyen d'y parvenir; la seconde, celle que trancherait l'épée, en violant les traités de 1815, qui ont assuré à l'Autriche ses possessions en Italie, comme ils ont assuré des possessions nouvelles à presque tous les Etats d'Europe; et la troisième enfin, la solution possible des négociations diplomatiques.

Vous avez tous vu, Messieurs, avec quelle force se sont prononcés contre la violation des traités les hommes d'Etat de tous les partis politiques d'Angleterre, et avec quel à-propos et quelle haute

sagesse l'Empereur Napoléon III a rappelé sa déclaration de Bordeaux que « l'Empire c'est la paix, » protestant ensuite de nouveau de sa ferme volonté de consolider tous les jours de plus en plus son alliance avec l'Angleterre. Cette déclaration solennelle de l'Empereur des Français est d'autant plus remarquable, qu'elle a eu lieu quatre jours après le discours si significatif et si pacifique de lord Derby.

Avant ces déclarations très positives venant de si haut pour le maintien de la paix, je conçois que notre ministère pouvait croire à la possibilité de la guerre et devait s'y préparer. Il peut y avoir eu des hommes politiques qui aient craint que l'Autriche, accablée par les fortes dépenses d'une armée d'occupation, n'eût peut-être conçu l'idée de trancher par la voie des armes le nœud gordien; mais aujourd'hui, Messieurs, en présence de ces déclarations si explicites, l'Autriche ne serait certes pas si malavisée de violer ouvertement les traités de 1815 et de se mettre en guerre avec la France et l'Angleterre, et de se priver par cette violation de l'appui de la Confédération germanique.

Pour ce qui regarde le Piémont, nous avons dans le discours de la Couronne du 10 janvier dernier la certitude que nous respecterons les traités: ainsi nos troupes ne violeront pas non plus le territoire autrichien; et quant aux partis politiques, même les plus avancés, ils ne compromettront certes pas, par une injustifiable agression, le gouvernement du roi, qu'ils rendraient par ce fait même responsable aux yeux des grandes puissances, des suites incalculables de cette agression. Ces partis savent fort bien dans ce moment que l'Empereur Napoléon a, de sa propre main, écrit à l'Angleterre qu'il ne donnerait à la Sardaigne aucune espèce d'appui aussi longtemps que l'Autriche ne franchirait pas les frontières.

Ces considérations, basées sur des documens authentiques européens, donnent la certitude au ministère et à la Chambre que la guerre est impossible dans ce moment.

Il a déjà été dit que la diplomatie s'occupe de cette difficile affaire. Peut-être s'agit-il d'adopter pour les Etats italiens le système fédératif. Telle paraît être la pensée d'un écrit récent, dicté, à ce que l'on croit, par une haute inspiration; on la reconnaîtrait même dans quelques phrases du discours impérial.

Cette combinaison, qui remonte probablement aux protestations faites à Paris par le comte de Cavour, expliquerait l'agitation qui a eu lieu depuis cette époque. Quoi qu'il en soit des projets des puissances et de l'habileté de la diplomatie à sauvegarder les droits acquis par les traités et à pacifier les partis politiques en Italie, il est incontestable que la question italienne est entrée dans une phase nouvelle,

et que la Sardaigne et l'Autriche se sont solennellement engagées à respecter les traités.

Le comte de Revel (de la droite) déclare vouloir voter l'emprunt, dans l'espoir que le ministère s'en servira pour défendre l'honneur et l'intégrité du pays; s'il en abusait pour mener le pays à la guerre, la responsabilité tout entière pèserait sur lui.

M. de Sonnaz. Je crois que je me mettrais en opposition avec mes électeurs si je votais pour le projet d'emprunt; je crains que le cas de guerre ne sorte de l'approbation de ce projet de loi.

La Chambre passe à la discussion des articles.

Après quelques mots de MM. Depretis et Robecchi en faveur du projet de loi, M. De Viry *(de l'extrême droite)* s'écrie: Député de la Savoie, je combats cette loi, et je le dis bien haut, pour que mes électeurs le sachent.

Le Président de la Chambre. Les députés représentent la nation entière et non une province isolée.

M. De Viry. Il y a longtemps que je sais cela, mais cela n'aplanit pas les montagnes qui séparent l'Italie de la Savoie.

Rumeurs et voix. A l'ordre! A l'ordre!

M. le Président ayant adressé à M. de Viry une nouvelle observation dont celui-ci ne tient pas compte, plusieurs voix s'écrient: A l'ordre!

Ce député frappe violemment du poing sur son banc. L'agitation est extrême.

M. De Viry. Eh bien! je donnerai ma démission.

Beaucoup de voix. Quel jour? Quel jour?

Le Président se couvre.

La séance est interrompue pendant quelques minutes.

M. Genina. Je voterai pour le projet si le ministère déclare qu'il ne s'agit que de défense.

Le Comte de Cavour. Je croyais m'être assez nettement exprimé. Il y a offense et défense; je ne crois pas avoir besoin de faire ici un cours de droit public. Je déclare que le gouvernement ne se fera pas provocateur; mais si l'on nous offensait!... Je n'entends pas donner ici une définition exacte de ce que l'on doit entendre par offense.

M. Genina. Il me suffit que le ministre promette de ne pas provoquer.

Le Président met aux voix les articles du projet, qui son approuvés.

On vote au scrutin secret. En voici le résultat: votans, 151; majorité, 76; pour, 116; contre, 35.

M. de Brignole-Sale, ancien ministre de Sardaigne à Paris, prononça au sénat un discours contre l'emprunt.

Il accusa le gouvernement d'avoir provoqué par ses propres manifestations l'attitude hostile de l'Autriche.

M. de Cavour nia qu'il y eut jamais eu contre l'Autriche aucune autre provocation que le spectacle de la liberté piémontaise, et l'influence inévitable d'un tel spectacle sur l'esprit de l'Italie.

Passant à un sujet plus sérieux, M. de Cavour eut l'occasion de parler des traités de 1815, et il indiqua avec précision la véritable source des difficultés qui pourraient s'élever entre l'Autriche d'une part, le Piémont et ses alliés de l'autre.

Si les traités de 1815, dit M. de Cavour, ont assuré à l'Autriche ses possessions entre le Pô et le Tessin, ces mêmes traités ont limité à l'occupation de deux citadelles son influence sur la droite de ce fleuve. Or, Messieurs, soit par la voie diplomatique, soit par des occupations militaires, l'Autriche a aujourd'hui étendu ses possessions bien au-delà de l'Apennin jusqu'aux rives de l'Adriatique. Cela, Messieurs, est entièrement contraire aux stipulations des traités de 1815.

Et qu'on ne me dise pas que ces empiétemens ont eu lieu avec le consentement des princes italiens, car je n'hésite pas à proclamer que les princes italiens n'avaient pas le droit d'aliéner leur indépendance en faveur de l'Autriche, et que, par cet acte, ils ont manifestement violé non seulement l'esprit, mais la lettre aussi des traités. . . . .

. . . L'honorable sénateur croit-il que ce ne soit pas un point important pour nous que l'autorisation donnée à l'Autriche d'occuper, lorsqu'elle le veut, le duché de Parme et le duché de Modène? de pouvoir envoyer ses troupes sur les cimes des Apennins, de pouvoir menacer impunément sa ville natale, la ville de Gênes?

Là il y a un péril, un péril réel pour nous, contre lequel il était à la fois de notre devoir de protester et de nous garantir.

Voici au surplus le discours de M. de Cavour.

Messieurs les sénateurs, l'accueil que le projet de loi qu'on discute recevait dans les bureaux du Sénat et le rapport de la com-

mission ne nous avaient pas préparés à l'opposition très vive qu'il devait rencontrer de la part de l'honorable sénateur Brignole-Sale.

L'honorable sénateur, en prenant occasion de cette loi, se met à critiquer notre politique, et non seulement la politique du ministre actuel, mais de tous les ministres qui se sont succédés depuis l'avénement au trône du roi Victor-Emmanuel. Afin de refuser la demande de l'emprunt, non seulement il nie les préparatifs hostiles de l'Autriche, mais il affirme encore qu'il n'existe pas en Italie de graves craintes de perturbation, et si ces craintes existent, qu'on doit les attribuer en très grande partie à la politique du Piémont.

Il me serait aisé de combattre la première partie de cet argument en énumérant tous les actes du gouvernement autrichien et tous ses préparatifs militaires. L'honorable sénateur a dit que l'envoi d'un corps nombreux de troupes en Italie, sa concentration sur notre frontière, n'avaient pas d'autre but que celui de maintenir l'ordre et la tranquillité dans ces provinces.

Mais, Messieurs, si cela était, il constituerait une critique amère de l'état des choses dans ces provinces.

L'honorable sénateur Brignole, sans s'en apercevoir, a donné un grave argument à ceux qui signalent le régime de la Lombardo-Vénétie comme digne d'exciter la sympathie de l'Europe; car, Messieurs, si trois corps d'armée ne suffisent pas à maintenir la paix et la tranquillité de 5 millions d'habitans; s'il est nécessaire, afin de prévenir une insurrection populaire, d'envoyer dans le cœur de l'hiver, par les voies les plus rapides, un quatrième corps d'armée de 30,000 hommes, ne devons-nous pas dire, Messieurs, que le système dont l'honorable sénateur s'est fait l'apologiste est un régime bien dur et bien triste pour les peuples?

Ici M. le président du conseil expose que ce n'est pas seulement dans l'augmentation des forces de l'Autriche en Lombardie qu'existe la menace envers le Piémont, mais surtout dans les positions qu'elles occupent, puis il poursuit:

Mais j'abandonnerai cet argument, qui me paraît assez évident et qui a été déja démontré par des faits incontestables, et je suivrai l'honorable sénateur Brignole dans la partie la plus délicate de son discours, où il nous transforme d'accusés en accusateurs, de provoqués en provocateurs, et nous croit pour ainsi dire responsables de cette agitation en Italie dont lui-même reconnaît l'existence.

En quoi sommes-nous cause de l'état anormal de l'Italie? Quels actes d'hostilités avons-nous faits relativement aux autres gouvernemens de l'Italie? Est-ce que nous leur avons adressé des menaces insolentes? Non, Messieurs. Nous nous sommes bornés à maintenir

dans notre Etat un système politique tout-à-fait contraire à ceux qui régissent ces Etats.

Voilà en quoi consiste la provocation; et je ne sais vraiment quelle autre accusation l'honorable sénateur Brignole pourrait diriger contre nous. Nous nous sommes bornés, je le répète, à montrer quelles sont les conséquences différentes d'un régime national libre, ou d'un régime absolu et peu national. Et la diversité de ces conséquences, Messieurs, a été solennellement reconnue par tous les hommes éclairés d'Europe. Elle a été reconnue par le puissant souverain de la France dans le discours que l'honorable sénateur Brignole invoquait à l'appui de ses doctrines. Elle a été reconnue par le gouvernement de l'Angleterre. Elle n'est pas niée par le gouvernement de Prusse, et je crois qu'il n'est pas en Europe un publiciste indépendant qui ne l'ait proclamée.

Mais la preuve la plus grande que notre politique n'a pas été provocatrice, c'est qu'au fur et à mesure que cette politique était mieux connue et appréciée en Italie, au fur et à mesure qu'elle inspirait la confiance, on vit en Italie se calmer le parti révolutionnaire et disparaître l'influence des hommes extrêmes.

Personne, je pense, ne contestera cette incontestable vérité, et on conviendra, j'en ai l'espoir, que l'un des effets de la politique suivie depuis dix ans par les ministres du roi Victor-Emmanuel a été de ramener les Italiens à l'opinion modérée nationale. Or, je le demande au Sénat, est-ce là une politique de provocation?

La politique du Piémont n'a donc jamais été une provocation, mais elle a été, je l'avoue, la source de grandes difficultés pour l'Autriche et les gouvernemens qui suivent aveuglément sa politique.

Ces difficultés sont cause de l'antagonisme qui s'est élevé entre les politiques des pays auxquels nous avons fait allusion; cet antagonisme nous conduisit, il y a quelques années, à subir de la part de l'Autriche une offense cruelle, celle de voir frapper d'une mesure injuste un grand nombre de nos concitoyens. Cet antagonisme a été la cause principale, c'est vrai, des ruptures diplomatiques entre l'Autriche et le Piémont, et je défierai l'honorable sénateur Brignole de vouloir en indiquer une autre.

Que si M. Brignole, s'appropriant les arguments dont le ministre des affaires étrangères, le comte Buol, se servit dans les circulaires diplomatiques qu'il adressa dans cette circonstance aux représentans de l'Autriche, prétendait que notre presse a été la cause des ruptures diplomatiques, alors je lui répondrais que l'Autriche sait très bien vivre en bonne harmonie avec l'Angleterre, dont la presse n'était pas moins vive et moins hostile à l'Autriche elle-même; je lui répon-

drais qu'elle a conclu une alliance de famille, une alliance politique, avec la Belgique, où existe aujourd'hui une presse qui ne le cède ni en vivacité ni en influence à la nôtre.

Mais, Messieurs, ce n'est pas l'intempérance de la presse, quoiqu'elle puisse être fâcheuse, qui a ponssé l'Autriche à rompre les rapports politiques avec le Piémont; c'est le contraste de denx systèmes politiques, ce sont les difficultés pour l'un et pour l'autre Etat, étroitement voisins, de suivre en politique deux voies entièrement opposées.

L'honorable sénateur Brignole a dit que dans le discours de la Couronne qni inaugurait cette session, et en d'autres circonstances solennelles, le respect des traités avait été proclamé de la part des représentans des gonvernemens les plus puissans de l'Europe.

Messieurs, je n'hésite pas à dire que de la part de l'Autriche les traités ont été plusieurs fois violés en Italie et le sont encore aujourd'hui.

Si les traités de 1815 ont assuré à l'Autriche ses possessions entre le Pô et le Tessin, ces mêmes traités ont limité à l'occupation de deux citadelles son influence sur la droite de ce fleuve. Or, Messieurs, soit par la voie diplomatique, soit par des occupations militaires, l'Autriche a aujourd'hui étendu ses possessions bien au delà de l'Apennin, jusqu'aux rives de l'Adriatique.

Cela, Messieurs, est entièrement contraire aux stipulations des traités de 1815.

Et qu'on ne me dise pas que ces empiétemens ont eu lieu avec le consentement des princes italiens, car je n'hésite pas à proclamer que les princes italiens n'avaient pas le droit d'aliéner leur indépendance en faveur de l'Autriche, et que par cet acte ils ont manifestement violé non seulement l'esprit, mais la lettre aussi des traités.

Je dis qne c'est un principe du droit politique moderne, je dis qne c'est nn des grands degrés de la civilisation de ne pas reconnaître aux princes le droit d'aliéner les peuples ni leur propre indépendance.

En conséquence, lorsque nous protestions hautement contre cette extension de l'influence antrichienne, et bien que cette extension ait eu pour point de départ le consentement des princes, le droit et l'équité, la lettre même des traités, sont de notre côté et non pas du côté de nos adversaires. Et d'ailleurs, Messieurs, pourquoi protestons-nous? Nous le faisons, je ne le nie pas, par suite des sympathies trés-vives que nous inspirent les autres parties de l'Italie.

Mais ce n'est pas là le seul motif qui nous pousse à appeler l'attention de l'Europe sur cet état de choses : l'extension de l'influence autrichienne est pour nous une question, un péril.

Et l'honorable sénateur Brignole croit-il que ce ne soit pas un point important pour nous que l'autorisation donnée à l'Autriche d'occuper, lorsqu'elle le veut, le duché de Parme et le duché de Modène? de pouvoir envoyer ses troupes sur les cimes des Apennins, de pouvoir menacer impunément sa ville natale, la ville de Gênes?

Là il y a un péril réel pour nous, contre lequel il était à la fois de notre devoir de protester et de nous garantir.

Je crois, Messieurs, vous avoir démontré, contrairement à ce qui a été avancé par l'honorable préopinant, que de la part de l'Autriche il y a eu des préparatifs militaires de nature à exciter la sollicitude du gouvernement et du pays. Je crois vous avoir prouvé que la politique autrichienne suit une voie d'extension en Italie qui constitue une menace et un péril, et par conséquent je pense vous avoir convaincus que c'est un devoir sacré pour nous de protester de la manière la plus solennelle.

Mais, Messieurs, afin qu'on écoute les protestations mêmes des petits Etats, il est nécessaire que ces protestations soient accompagnées par des actes qui témoignent de la ferme intention où ils sont de faire tous les efforts possibles pour soutenir leurs droits et leurs devoirs. C'est pourquoi, tandis que nous portons au tribunal de l'opinion publique européenne la conduite de l'Autriche, nous avons cru nécessaire de pourvoir aux préparatifs militaires.

Je ne sais pas quelle sera la solution de la question actuelle, mais j'ai la ferme confiance aujourd'hui que l'Europe entière a reconnu que la position de l'Italie constituait une anomalie incontestable vis-à-vis des autres Etats; lorsqu'il est avéré pour tous qu'on doit apporter un remède à cette situation, j'ai, dis-je, l'intime conviction que la question ne sera pas abandonnée avant que le sort des populations italiennes ne soit amélioré.

J'ignore comment ce but sera atteint; mais de quelque façon qu'on y arrive, nous avons la conscience de l'avoir préparé par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir, en pourvoyant aux préparatifs de guerre, en faisant tous nos efforts pour que l'action de la diplomatie y concoure; et j'espère que le Sénat s'associera avec nous, et voudra donner un vote favorable à cette proposition dont le résultat est si anxieusement attendu, j'ose le dire, au dedans et au dehors du pays.

La discussion fut close par un discours de l'honorable comte Gallina, ancien ministre de Sardaigne à Paris. L'honorable sénateur, après avoir porté la question sur un autre terrain que les précédens orateurs, examinant les résultats que pourrait avoir pour le Piémont une guerre avec l'Autriche, termina en ces termes :

Il est évident pour moi que la question peut se réduire au célèbre monologue d'Hamlet : « Etre ou n'être pas. » Je laisse la responsabilité de ces événemens à qui de droit, et je crois sauver la mienne en votant la loi.

Le sénat vota le projet à la presque unanimité : 59 voix déclarèrent approuver la conduite du ministère, 7 voix seulement se déclarèrent contre.

Voyons si les craintes du Piémont étaient justifiées.

Je l'ai dit, à mesure que nous entrerons plus avant en Lombardie je tâcherai en quelques courtes notes de faire voir l'état réel de ses malheureux habitants. Pour le moment je veux seulement répondre aux reproches adressés par l'Autriche au Piémont de s'alarmer à tort. Nous verrons, heure par heure, l'Autriche inonder de ses bandes armées la Lombardie jusqu'au jour où, ne pouvant plus être contenues dans un si petit espace, elles se répandirent affamées sur le Piémont. Sans remonter bien haut, commençons au 1er janvier 1859.

L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, était gouverneur-général civil et militaire de la Lombardo-Vénétie. Doué d'un caractère honnête, si un homme avait pu conquérir l'affection des Italiens, il était plus propre qu'aucun autre à remplir ce rôle ; mais il était le représentant de l'Autriche, et devant ce fait l'homme disparaissait pour ne plus laisser place qu'au fonctionnaire.

L'année 1858 finissait mal pour l'Autriche. Le jour de Noël, signalé par des représentations extraordinaires, le cours de Porta Fornarina fut le théâtre d'une véritable bataille.

Vers 6 heures du soir quelques individus de ce quartier s'approchèrent d'un soldat qui fumait et lui enjoignirent de déposer son cigare. Sur son refus, on lui appliqua un vigoureux soufflet. Le fumeur se jeta aussitôt sur les assaillans, appelant à son aide ses camarades, qui accoururent le sabre à la main.

La mêlée devint générale ; le nombre des bourgeois s'étant accru plus promptement que celui des soldats, ceux-ci furent cernés et ne durent leur salut qu'à l'arrivée d'une nouvelle

escouade de soldats, qui arriva au pas de course en croisant la baïonnette. On commença alors à dépaver les rues et à lancer des pierres contre la troupe, qui, sur l'ordre de ses chefs et pour éviter l'effusion du sang, se retrancha dans une église.

Presque à la même heure, d'autres désordres, heureusement moins graves, avaient lieu dans d'autres quartiers de Milan, tandis qu'à Pavie on tentait d'incendier la caserne des gardes de police.

Par suite de cette agitation Milan se trouva fort assombri, et de jeunes turbulens menacèrent de brûler avec de l'eau-forte les paletots de ceux qui se rendraient aux théâtres. On distribua des proclamations dans lesquelles on engagea les habitans à s'abstenir de tout amusement.

Quelles étaient les idées du peuple, un témoin oculaire va nous les faire connaître. Un de mes amis, avec qui j'entretenais depuis 1856 une correspondance suivie, m'adressa de Milan le récit des événements dont la Lombardie fut le théâtre depuis le commencement de l'année 1859 jusqu'au moment où les Autrichiens abandonnèrent Milan. Désireux de ne donner qu'un récit exact et sérieux, et voulant mettre de côté toute exagération, les faits étant déjà assez tristes par eux-mêmes, à mes divers séjours à Milan et dans la Lombardie, je me suis fait confirmer par les personnes les plus impartiales et les mieux à même d'être bien renseignées, la sincérité de tous ces faits. Dans une lettre du 27 décembre 1858 il me disait:

Les classes populaires surtout sont persuadées que les Piémontais arriveront au printemps, et le soir on a entendu des personnes répéter à haute voix ces propos devant le palais de l'archiduc en l'invitant à quitter l'Italie et à laisser la place au roi Victor-Emmanuel. Il est bon d'ajouter que les soldats de garde étant presque toujours des Allemands et ne comprenant pas l'italien, ceux qui poussent de tels cris ne courent que très-peu de risques.

Et plus loin il ajoute:

L'affaire du prince Porcia, qui, malgré son titre de chambel-

lan do l'archiduc, a été invité à s'expatrier ou à se fixer dans ses terres pour avoir oublié de saluer LL. AA. II. au moment où elles passaient en voiture, a aussi causé une grande impression parmi les nobles italiens chargés encore des fonctions de cour auprès de l'archiduc Maximilien. Ceux qui n'ont pas donné leur démission voyagent à l'étranger pour éviter de semblables désagrémens.

Enfin, dans la soirée du jour même où les conflits ont eu lieu entre la troupe et les bourgeois, LL. AA. II. ayant assisté dans leur grande loge à l'ouverture de la Scala, les spectateurs, qui pendant la représentation restaient la tête découverte, se couvraient aussitôt qne le rideau baissait.

La personne de l'archiduc n'est nullement l'objet de ces manifestations; c'est purement et simplement contre le régime des généraux autrichiens que l'on proteste.

A la suite de désordres à Pavie l'Université fut fermée, et tous les étudiants renvoyés dans leurs familles. Quoique l'état de siége n'eût pas été déclaré officiellement, il n'en existait pas moins de fait : à 8 heures tout le monde était obligé de rentrer chez soi, la ville offrant l'aspect d'une place-forte, sillonnée en tous sens par de nombreuses patrouilles. Voyons sous quels auspices l'année allait commencer à Milan. Nous extrayons d'une lettre particulière du 2 janvier les renseignements suivants.

La nonvelle année a commencé ici d'une manière singulière. Les Milanais eux-mêmes en sont stupéfaits, et ce matin, le peuple et la garnison ont l'air de se demander réciproqnement s'ils out rêvé. Minuit n'avait pas encore sonné, que des bandes fort nombreuses se mirent à parcourir la ville en tous sens, couvrant de leurs chants tous les cris que des patriotes italiens peuvent pousser en pareille occasion : *Vive l'Italie! vive Victor-Emmanuel! vivent les trois couleurs!*

A deux heures du matin, la circulation était aussi animée qu'en plein jour, et le vacarme avait atteint un tel degré, qu'il devenait tout-à-fait impossible de dormir. Les bandes, en passant devant les postes militaires, s'empressaient de siffler, et, chose extraordinaire, les soldats se mettaient de la partie, et au lieu de tirer leurs sabres, criaient à l'envi : *Vive l'Italie!* Moi-même j'ai remarqué un groupe de douze officiers en plein *Corso Francesco* fraterniser avec une bande de vingt personnes, jeter leurs bonnets en l'air et crier *vivent les Ita-*

liens! Les gendarmes à cheval, qui faisaient patrouille deux à deux, les gardes de police, se rangeaient tranquillement, comme s'ils obéissaient à un ordre, ce qu'il faut bien supposer, car pas le plus petit désordre n'a eu lieu.

A cinq heures, le bruit n'avait pas encore cessé, et il recommença de plus belle à l'aube du jour, quand la musique de la ville se mit en mouvement pour aller souhaiter la bonne année aux autorités. La foule qui la suivait, les acclamations qui en accueillaient les airs, nous ont procuré un autre spectacle qui, par le bruit et le mouvement, ne le cédait en rien à celui de la nuit.

Si la garnison s'était conduite différemment, on se demande avec effroi quelles auraient pu en être les conséquences, car le monde qui courait les rues de minuit à cinq heures se composait des personnes les plus déterminées et les plus capables d'opposer une énergique résistance à la force armée. Heureusement le nombre même des promeneurs a empêché tout conflit.

Il en a été autrement le 3 janvier 1848. On se rappelle qu'à cette époque des escadrons de dragons autrichiens chargèrent dans le *Corso Francesco* et balayèrent ceux des Milanais que le sabre des grenadiers avait épargnés.

Ce récit est exact. Je sais que les journaux autrichiens ont déclaré à cette époque que ces faits étaient faux, mais à mon dernier séjour à Milan ils m'ont été confirmés.

Les premiers jours de janvier, les forces autrichiennes en Italie se composaient de 130,000 hommes.

Le quartier-général était à Milan; au conseil de guerre, tenu dans les salons du général Giulay, la proposition de mettre Milan en état de siége ne fut ajournée qu'à cause de la présence de l'archiduc Maximilien dans la capitale. Les précautions militaires étaient excessives, les gardes de police se promenaient deux à deux, le shako bien attaché sous le menton et la baïonnette au bout du fusil.

L'encombrement sur les chemins de fer du sud était énorme; les trains transportaient chaque jour 2 bataillons d'infanterie, dont l'effectif était porté à 1000 hommes. C'était surtout en artillerie que les renforts étaient considérables: en peu de jours douze batteries réunies à Laybach furent transportées en Italie. Tous les régiments furent complétés par de

nouvelles recrues et portés sur le pied de guerre à 4000 hommes.

Non contente de faire subir toutes sortes de vexations aux Italiens, l'Autriche les faisait insulter par ses journaux. La *Gazette de Vienne* publia un article officiel, qui vint encore aggraver la situation. En voici les principaux passages.

Unissons nos forces pour le droit : voilà ce que crie aujourd'hui la voix intérieure à tout Autrichien, à tout Allemand qui examine d'un œil impartial la prétendue *question italienne*. Quel est le noyau de cette question ? Lorsqu'on la dépouille de l'enveloppe sentimentale et étrangère à la pratique, parce qu'elle est sentimentale, des aspirations nationales, on voit qu'il ne s'agit d'autre chose que de renverser l'état territorial actuel de l'Italie et de le remplacer par un autre dont on ne se rend pas compte clairement, et que pour des raisons faciles à comprendre on ne peut pas faire connaître ouvertement.

De toutes les phrases, du reste, qu'elles soient contenues dans un discours du Trône ou dans les feuilles piémontaises ou françaises, il résulte une vérité : c'est que tout ce bruit n'est dirigé contre l'Autriche que parce que sa puissance soutient l'état territorial actuel de l'Italie.

Si on parvenait jamais à briser la puissance de l'Autriche en Italie, ce ne serait que le commencement du renversement complet de tout ce qui existe dans ce pays.[1] La base de l'état territorial actuel en Europe est l'acte final du Congrès de Vienne de 1815.

En vertu de cet acte et *d'un droit beaucoup plus ancien*,[2] l'empereur d'Autriche possède le nord-est de l'Italie avec autant de droit que le roi de Sardaigne la Savoie et le territoire de l'ancienne république de Gênes, le roi de Prusse ses provinces rhénanes et une partie de la Lusace, d'autres princes allemands les rives du Rhin, l'empereur de Russie le royaume de Pologne, l'Angleterre les îles Ioniennes, etc.

Mais si le mot d'ordre des *Italianissimi* : *liberare l' Italia dallo straniero*, devait être accepté en Europe, si une puissance européenne quelconque devait se croire autorisée à renverser la domination de l'Autriche en Italie par des armes ouvertes ou cachées, ce serait là une attaque contre l'état de droit international non seulement dans la péninsule italienne, mais dans toute l'Europe, et nous ne savons pas

[1] Les Italiens espèrent bien atteindre à ce résultat !
[2] Lequel ?

quelle base on pourrait donner alors au droit public de l'Europe.

Nous ne sommes plus au temps où l'Europe ne recevait son droit public que de la volonté arbitraire d'un seul, et jamais il ne viendra un temps où *le vertige national brisera, renversera, renouvellera et rapiècera les Etats.* Jusqu'à la confusion de toutes les idées de droit dans la terrible année 1848, aucune puissance européenne ne s'était ouvertement rendue complice de ces idées de spoliation. Elles n'avaient été proclamées et exécutées que par la folie et la perversité des sectes secrètes.

L'auteur de l'article rappelle l'histoire des sociétés secrètes depuis les carbonari, de leurs tentatives révolutionnaires et de la part momentanée qu'y prit l'héritier présomptif de Sardaigne. Les attaques alors dirigées contre l'Autriche n'étaient pas l'œuvre du sentiment national contre la domination étrangère. Elles s'adressaient à tous les princes italiens qui faisaient appel à la vigilance et à la force de l'empire autrichien contre le parti révolutionnaire de leur propre pays. Aucun prince ne demanda son secours avec plus d'insistance et ne parut plus reconnaissant de l'avoir obtenu que le roi de Piémont; il sentait qu'il en avait besoin au dedans comme au dehors.

En 1848, la scène révolutionnaire changea subitement en Italie. Ce qui jusqu'ici n'avait été que des menées de sectes obscures fut proclamé du haut du trône par le même homme et écrit sur le glaive que Dieu lui avait confié pour la défense de l'ordre et du droit. Un jugement sévère de Dieu qui donna la victoire à nos drapeaux punit cette trahison commise sur le trône envers le droit sur lequel reposent tous les trônes.

L'histoire est sans doute en beaucoup de points le jeu de la folie humaine; mais dans ses péripéties, tout ce qui se dirige vers un but supérieur est marqué par le doigt de la Providence, que voient ceux qui veulent le voir. Mais personne n'est plus appelé à le voir, à y obéir, que ceux que Dieu a chargés de l'exécution de sa volonté et a placés sur les trônes de la terre. *Il n'est pas facile là de faire le mal sans punition.* [1]

Dans l'état présent de l'Europe, beaucoup de choses peuvent ne pas être agréables à l'un ou à l'autre, mais cet état est un état de droit; qui l'ébranle, ne fût-ce que par la voie de la presse, participe à l'œuvre ténébreuse du parti qui veut le renversement de tout ce qui existe.

Nous savons que, de même que l'individu, les Etats ont leurs défauts; nous n'en connaissons aucun qui ne donne lieu, dans une contrée ou dans une autre, aux plaintes de la population. L'Autriche

[1] La perte de la Lombardie en est la preuve.

a sa part dans cette situation générale, mais nous pouvons dire sans exagération que dans ce cri général de plainte elle n'est pas au premier rang.

En ce qui concerne le royaume lombard-vénitien notamment, *les plaintes qu'on y entend sont les mêmes que partout ailleurs. Le royaume lombard-vénitien est sur le même pied que les autres pays de la monarchie sous tous les rapports, pour les droits comme pour les charges et les obligations, et l'on ne peut dire d'aucune autre province que l'œil du monarque s'y repose avec plus de complaisance, que sa main y intervienne d'une manière plus bienfaisante.*

Si néanmoins ces plaintes s'élèvent plus hautement en Italie qu'ailleurs, la raison n'en est pas parce que l'Italie aurait de plus grands motifs de se plaindre, mais seulement parce que d'un côté bien connu et pour un motif bien connu, ces plaintes sont répétées, exagérées, excitées, et qu'on invente et propage ces mensonges dans le monde.

Rend-on service par là à l'Italie? Pas plus que si on encourageait *les plaintes d'enfans contre leurs parens et leurs instituteurs.* Ces enfans deviendraient ainsi *méchans, intraitables*, et on justifierait les mesures de rigueur que les parens seraient *fâchés* d'employer. Sur le terrain du droit public européen, il n'y a donc pas de question italienne ; la révolution seulement rêve une pareille question.

L'Autriche ne veut enlever à aucun prince italien ni un pouce de territoire ni aucun droit de souveraineté. Elle ne veut que sauvegarder son propre pays et son propre droit; mais pour cela, elle ne peut souffrir aucune influence étrangère, aucune excitation étrangère dans le pays, aucune violation de son bon droit. L'empereur et les peuples de l'Autriche auraient le courage et la force de repousser une violation pareille sans être effrayés.

Une guerre serait un grand malheur pour l'Autriche et pour l'Europe. L'empereur et les peuples de l'Autriche ne la désirent pas ; mais si elle était inévitable, nous montrerions au monde que l'Autriche rajeunie, comme jadis la vieille Autriche, est capable d'une lutte sérieuse et est prête à la faire.

Personne ne prétendra que l'Autriche de 1809 fut plus forte qu'aujourd'hui, et cependant l'Autriche, toute isolée alors, s'est levée avec courage, avec force et avec gloire contre le plus grand guerrier du monde.

Nous sommes, du reste, convaincus que ce bruit de guerre disparaîtra aussi vite qu'il est venu.

Il n'est pas resté sans résultat. Nous ne parlons pas de la terreur des Bourses, qui n'a été qu'un acte de l'opinion publique en Europe,

mais du mouvement général qui s'est manifesté dans toute l'Allemagne. Ce mouvement prouve qu'on y a senti qu'en ébranlant le droit sur lequel reposent les frontières de l'Allemagne aussi bien que de l'Autriche, c'était à la puissance et à la force de l'Allemagne d'entrer en lice avec l'Autriche pour la défense de ce droit....

Le 7 janvier arriva à tous les commandants de corps composant la garnison de Vienne, à l'exception du régiment *Archiduc Sigismond*, l'ordre de se rendre immédiatement en Italie: des troupes venant du nord étaient destinées à les remplacer.

Le 10 partaient de Vienne les 6 régiments d'infanterie suivants: *Prohaska*, *dom Miguel*, *Roi des Belges*, *Hess*, *Etienne* et *Lichtenstein;* les deux régiments de cavalerie *Civalaert*, uhlans, et hussards du *Roi de Prusse;* 2 bataillons de chasseurs, 6 batteries d'artillerie, des troupes du génie.

A l'arrivée de ces troupes la princesse Charlotte quitta Milan, mais l'archiduc Maximilien ne voulut pas partir; il voulut tenir tête, jusqu'au bout, au parti militaire, et ne lui céder la place qu'à la dernière extrémité. Les affaires de Padoue vinrent encore ajouter à la fermentation des esprits. Il est facile de comprendre l'effet produit par le renvoi dans leurs familles de 1500 étudiants, qui, ajoutés à ceux de Pavie, vinrent souffler dans toute la Lombardie sur le feu déjà si vif.

Le gouvernement autrichien destitua en masse tous les employés des chemins de fer du sud, concédés pourtant à une compagnie austro-étrangère. Ceux, surtout, employés sur les lignes qui de Vienne se dirigent vers l'Italie, et qui étaient étrangers, furent remplacés par des hommes de nationalité autrichienne, sur la fidélité ou la discretion desquels le gouvernement crut pouvoir compter en tout état de cause.

On prétendit, à l'occasion de ces destitutions frappant 103 hommes irréprochables, et qui avaient donné des preuves constantes de zèle et de capacité dans l'exercice de leurs fonctions, dont plusieurs avaient même reçu tout récemment

des récompenses honorifiques, que des agents secrets avaient instruit le gouvernement autrichien de la découverte à Turin et à Gênes de certaines correspondances concernant l'effectif exact des troupes transportées dans les provinces Lombardo-Vénitiennes, par le chemin de fer du sud, relativement au 3e Corps d'armée surtout.

L'agitation était à son comble. Voyons en quels termes la *Gazette autrichienne*, pour donner le change au Piémont, le flatte; nous extrayons les passages suivants du *communiqué* officiel publié par ce journal le 16 janvier, le lendemain de la destitution des employés des chemins de fer.

L'agitation commence à se calmer, et la situation *s'éclaircit*, comme nous l'avions prévu. Il n'existe pas *de différend concernant l'Italie; il n'y a pas de question italienne.*

Les Etats italiens ont le droit de se constituer et de s'administrer comme il leur plaît. Voilà pourquoi nous n'avons jamais approuvé qu'on ait cherché à intimider le roi de Naples par des menaces diplomatiques. En partant de ce point de vue, nous désapprouverions également que quelqu'un voulût attaquer la constitution intérieure du Piémont.

Le peuple piémontais est un *peuple brave*, *monarchique et capable à la guerre.* S'il peut se développer sous un gouvernement représentatif, nous l'en féliciterons. Nous savons bien d'ailleurs que la propagande révolutionaire dont le Piémont est le théâtre en ce moment est le fait nou du peuple piémontais, mais d'une bande d'*énergumènes* venus de tous les pays du monde et qui sont parvenus à entraîner le gouvernement.

Nous pourrions admettre moins encore que quelqu'un osât dire un mot sur la manière dont l'empereur d'Autriche administre une des provinces qui lui appartiennent. La Lombardie fait partie de l'empire d'Autriche par la grâce de Dieu et en vertu du droit, et cela pas seulement depuis 1815. Elle est échue, il y a cent cinquante ans, comme un fief de l'empire à l'Autriche, qui y a été reçue avec enthousiasme.

Dans les derniers temps encore, les actes du gouvernement autrichien dans les provinces italiennes ont témoigné de la plus haute bienveillance. Il n'appartient à aucun tiers d'intervenir dans une administration, et, le cas échéant, uno telle intervention devrait être repoussée par la force.

Personne ne s'est avisé non plus de se mêler de notre administration dans l'Orient ou l'Occident, et s'il existe des différends entre la France et l'Autriche, ils doivent avoir leur siége ailleurs. Or il ne subsiste, après les derniers arrangemens, que deux questions qui puissent faire difficulté: celle de l'acte de navigation du Danube qui n'est nullement à l'ordre du jour, qui est à peine arrivée à maturité, et un autre point dont parle un journal semi-officiel français, savoir un appui que l'Autriche aurait offert au pacha de Belgrade. Dans cette dernière affaire il ne s'agit que d'une pure question de forme, et une question de forme n'est pas une question de guerre.

Il se confirme donc que les paroles adressées le jour de l'an au baron de Hübner n'avaient nullement le caractère qu'on leur a prêté. Des intérêts privés et des tendances politiques ont profité de ces paroles pour inquiéter les esprits. Si les esprits n'avaient pas été si faibles, cette mauvaise intention n'aurait pas atteint son but.

Napoléon III est un homme de vues pratiques; comme tel, il ne peut vouloir ni chercher à favoriser la discorde et les contestations. Evidemment la tempête de la dernière semaine a éclaté malgré sa volonté; elle a passé sans ruines, mais non sans laisser des gens ruinés.

Voici deux documents assez curieux; *à cinq jours d'intervalle,* voyons comment deux journaux *allemands* jugent la situation.

Le 10 janvier on lisait dans la *Gazette des Postes* de Francfort:

Bien qu'on ne puisse dissimuler qu'il existe dans le royaume lombardo-vénitien une agitation provoquée par les agens révolutionnaires et les *écrits incendiaires envoyés de Turin*, on doit constater d'autre part avec satisfaction que la majorité de la population blâme énergiquement les menées des émissaires étrangers et appuie *vivement* le gouvernement.

Un certain nombre des citoyens les plus honorables de Milan ont été reçus il y a quelques jours par l'archiduc gouverneur, et ont prié S. A. I. de vouloir bien *accepter l'expression de leur fidélité* et d'être *auprès de S. M.* l'interprète de leurs *sentiments*. Les feuilles de Turin s'abstiendront sans doute de parler de ce fait qui a pourtant son importance dans un moment où le docteur Briccio a été frappé pour une cause bien moindre par le poignard d'un assassin, et où les fonctionnaires qui remplissent leur devoir sont menacés de bombes fulminantes. Cette démarche prouve que les efforts qu'a faits l'Autri-

che pour satisfaire aux vœux des habitants de la Lombardie et développer la prospérité de pays, n'out pas été infructueux.

Le 15 janvier, un autre journal allemand, le *Nouvelliste de Hambourg*, disait:

Nous apprenons de bonne source que le comte André Citadella, premier maître des cérémonies de l'archiduchesse Charlotte, vient de prendre un long congé, en d'autres termes qu'il est révoqué de ses hautes fonctions. Pour apprécier la portée de ce fait, il faut savoir que le comte Citadella était partisan des libéraux et a toujours défendu ce parti auprès de l'archiduc dont il avait la pleine confiance.

Los derniers événements ont sans doute ouvert les yeux de l'archiduc. Son propre maître des cérémonies, le comte Zichy, a été également révoqué et remplacé par le comte de Monsdorff-Pouilly, homme do principes très-modérés, mais fermes. Tout cela prouve que le gouvernement prendra une attitude *décidée*, et quo *le temps de la condescendance que les Italiens prenaient pour de la faiblesse est passé.*

Et voilà comment ces bons Allemands jugeaient avec sincérité la situation de l'Italie.

Nous avons parlé du renvoi de 1500 étudiants de Padoue. Voici le récit exact de ce qui s'était passé.

M. Zambra, professeur de physique à l'université de Padoue, était mort à Trévise, ville située à plusieurs milles de distance de Padoue. Le jour où l'on transporta les restes mortels du défunt dans la ville de Padoue, les étudians se rassemblèrent au nombre de 600, ot allèrent à la rencontre du cercueil pour lui faire le plus solennel accueil. En traversant les rues do la ville, les étudians exigeaient que tout le monde ôtât son cigare; des gardes de police, des soldats et même un officier supérieur durent, bon gré mal gré, rendre cet honneur aux restes mortels du professeur. — Jusque là aucun désordre n'avait eu lieu; mais les étudians résolurent de faire le lendemain une démonstration plus bruyante. Ils s'assemblérent hors de la villo et portèrent en triomphe une grande couronne de fleurs disposées do manière à former les trois couleurs piémontaises; ils poussaient en même temps les cris de *Vive l'Italie! vive Verdi* (on sait que ce nom est formé des initiales de *Vittorio Emmanuele re d'Italia*), *mort aux allemands* etc. Bientôt ils rentrèrent dans Padoue, ot leur cortège s'accrut par suite de la participation de la foulo à cette manifestation.

Ce fut le lendemain qu'un ordre parut pour défendre tout rassemblement de plus de trois personnes. Le matin, les étudians, sortant par centaines de l'Université, trouvèrent devant le palais des hussards à cheval qui leur ordonnèrent en allemand de se disperser. Les étudians n'ayant pas compris et se groupant au lieu de se disperser, les hussards firent feu de leurs pistolets.

C'est de ce moment que les choses prirent un caractère vraiment sérieux. A peine les hussards eurent-ils fait feu, qu'on ferma et cloua même les portes de l'Université, pour s'opposer à la troupe qui cherchait à pénétrer dans les salles. Il arriva ensuite un bataillon de chasseurs guidé par un colonel, avec lequel les professeurs de l'Université crurent nécessaire de parlementer. On se parla des fenêtres, et ce ne fut qu'après que les professeurs eurent obtenu l'assurance qu'on n'emmènerait pas les étudians, que l'on ouvrit les portes. On fit aussitôt ranger les étudians sur deux lignes; le colonel Allemand leur adressa quelques mots, puis on obligea chaque étudiant à écrire son nom sur une liste; après quoi tout le monde put s'en aller.

Le soir, un officier étant entré dans un Café où se trouvaient plusieurs étudians, un conflit s'ensuivit. D'autres officiers survinrent, accompagnés de soldats, et on arrêta une trentaine d'étudians. Enfin le lendemain matin l'Université fut fermée définitivement.

Et, comme nous l'avons dit, 1500 étudiants furent renvoyés dans leurs familles.

Il me reste à parler de l'emprunt que l'Autriche voulut contracter à Londres. Nous avons reproduit les débats relatifs à l'emprunt piémontais; on a pu voir que le taux de 80 francs avait été fixé: nous verrons bientôt la souscription nationale couvrir bien au-delà le montant des sommes que le gouvernement avait demandées.

A la Bourse de Londres du 2 février fut affiché l'avis suivant:

Emprunt autrichien de 6 millions de livres sterling (150 millions de francs) de fonds 5 pour 100, avec dividende à partir du 1er janvier 1859.

MM. Rothschild ont l'honneur d'annoncer qu'ils recevront les souscriptions pour un emprunt de 6 millions de liv. st. de fonds autrichiens portant intérêt à 5 pour 100 par an, ledit emprunt approuvé par un décret de S. M. l'empereur d'Autriche, du 31 décem-

bre 1858, et pour la négociation duquel le baron Brentano, conseiller aulique au service de S. M. I., a été commissionné par le ministre des finances.

L'intérêt des fonds, commençant à courir à partir du 1er janvier 1859, sera payable en livres sterling tous les six mois, le 1er juillet et le 1er janvier, dans la caisse de MM. N.-M. Rothschild et fils, à Londres, ou, à la volonté des porteurs, dans les bureaux de paiement de la dette publique, à Vienne, au change de 10 florins, cours d'Autriche, en argent par livre sterling.

Les titres seront de 100 liv. st. chaque et seront comptés de 1 à 60,000. Le remboursement de cet emprunt aura lieu au moyen d'un fonds d'amortissement de 1 pour 100 par an qui sera appliqué au pair de la partie proportionnelle des bons dont le tirage aura lieu par lots annuellement le 2 janvier, à partir du 2 janvier 1860. Le paiement des titres ainsi tirés aura lieu le 1er juillet suivant.

Le prix de la souscription est de 80 liv. st. par chaque 100 liv. st. du fonds, payables à la caisse de MM. N.-M. Rothschild et fils, ainsi qu'il suit: 20 liv. st. le 15 février, 20 liv. st. le 15 avril, 20 liv. st. le 15 juillet, 10 liv. st. le 15 septembre, 10 liv. st. le 14 octobre.

Un escompte au taux de 4 pour 100 par an sera alloué aux souscripteurs qui préféreront payer avant les époques ci-dessus spécifiées. Comme il est essentiel que les époques de paiement soient régulièrement observées, si les versemens ne sont pas faits au jour spécifié, la partie qui ne paiera pas perdra les versemens antérieurement opérés, et elle ne sera pas fondée après le jour passé à réclamer aucun titre ni dividende, tant pour ce versement que pour tout autre subséquent.

Les dividendes à l'échéance du 1er juillet 1859 seront déduits du versement à faire dans ledit mois.

Les souscriptions seront reçues par MM. N.-M. Rothschild et fils, de onze heures du matin, le lundi 31 janvier et chaque jour suivant, jusqu'à onze heures du matin 7 février prochain, jour où la liste sera close.

Toutes demandes devront être accompagnées d'un dépôt de 5 pour 100, qui lors de la répartition figurera au crédit de chaque souscripteur; si le dépôt excède le montant de 20 pour 100 sur la répartition, la balance sera restituée.

New-Court, Saint-Swithin's lane, le 31 janvier.

Veut-on voir comment l'ami de l'Autriche en Angleterre, le *Times*, parle de l'Autriche quand elle lui demande de dé-

lier les cordons de sa bourse. Voici quelques passages d'un article du 2 février.

Les événemens suivent une marche avec laquelle une longue expérience nous a rendus familiers. Toute l'Europe se couvre d'armes; les conseils modérés de la sagesse et de la justice sont jetés au vent. Dans quelque temps nous apprendrons peut-être la nouvelle de glorieuses victoires ou de défaites désastreuses accomplies par tous ces moyens nouvellement inventés, qui ont rendu l'homme si habile dans l'art de mutiler et de défigurer l'image du Créateur.

Toutes les causes qui poussent à la guerre les nations peu réfléchies sont là; la mèche est prête, il suffira d'une étincelle pour amener une explosion qui changera tout en ruine et en dévastation. Un seul préliminaire fait défaut. Le chariot de Mars roule de nos jours sur des roues d'or, et la clef qui doit ouvrir le temple de Janus est faite du même métal. Ceux qui dépensent follement leur or en temps de paix ne sont jamais prêts aux besoins pesans de la guerre; leurs finances sont appauvries par des dépenses inutiles, et les ressources de leur pays sont affaiblies par la destruction de la confiance, sans laquelle il n'y a pas de crédit, et par l'éloignement de ce travail de l'industrie, sans lequel il n'y a pas de richesse.

Déjà la Sardaigne a tenté, mais en vain, d'avoir notre argent. Maintenant l'Autriche ouvre ce qu'on peut appeler sa campagne pécuniaire, et les deux antagonistes se rencontrent sur le champ de bataille du Stock-Exchange. L'Autriche demande la faible bagatelle de 6 millions de livres sterling de notre argent, ou à peu près, pour mettre *ses instrumens en état de fonctionner*, et elle s'adresse à l'Angleterre pour obtenir ce véritable nerf de la guerre.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les conditions qu'offre l'Autriche aux capitalistes anglais. Son revenu est de 28 *millions de* livres sterling; sa dette est de 200 *millions de livres sterling;* elle a deux puissans ennemis, l'un au nord-est, l'autre au sud-ouest, qui pèsent sur les frontières de deux provinces mécontentes; son système commercial est *décrépit;* et en se posant en protectrice des abus qui sont en pratique à Rome et a Naples, elle affaiblit la sympathie que peut exciter sa position dans le cas où elle est l'objet d'attaques injustes et sans motifs légitimes.

Nous ne pouvons guère nous imaginer, quand nous considérons la position et l'avenir de l'Autriche, qu'elle puisse venir proposer à nos capitalistes des conditions assez avantageuses pour les garantir contre la dépréciation qui paraît être l'état naturel et normal d'un emprunt considérable, contracté par une pareille puissance dans des

circonstances aussi peu avantageuses. Cependant nous abandonnons aux capitalistes le soin d'apprécier ces questions; mais nous les avertissons à l'avance que toutes les pertes qu'ils pourraient éprouver ne mériteraient et n'éveilleraient aucune sympathie de la population réfléchie de ce pays. Quels que soient les avantages ou les désavantages de l'emprunt autrichien, il n'est pas difficile de montrer que celui qui souscrit à cet emprunt ne mérite aucun appui de notre part.

Que sont les vastes monarchies militaires du continent, pour que la bourse de l'Angleterre doive toujours être ouverte afin de soutenir leur système contre nature, précisément au moment où elles paraissent s'écrouler sous le poids de leur propre poids? Pourquoi participerions-nous à une entreprise aussi ruineuse? Pourquoi l'argent gagné avec tant de talent et conquis avec une activité si entreprenante serait-il prodigué dans cette circonstance à un gouvernement dont la bigoterie proscrit l'une, et dont les étroits préjugés étranglent l'autre? Quels avantages pouvons-nous attendre d'une guerre européenne pour que nous nous rendions coupables de la favoriser? Quel avantage retirerons-nous de cette conflagration qui a peine à s'allumer, pour que nous soyons ainsi prêts à lui fournir l'aliment sans lequel elle pourrait s'éteindre?

Si par notre assistance imprudente et intempestive, les menaces actuelles de guerre se changeaient en réalités, comment excuserions-nous devant Dieu et devant les hommes l'avarice qui, en vue d'un petit profit pécuniaire, nous aurait portés à répandre sur le monde le fléau de la guerre? Et si, malgré toute notre répugnance, cette guerre ne restait pas circonscrite dans les limites que nous lui aurions fixées; si, comme cela n'est que trop probable, nous étions trop puissans, trop universellement répandus pour rester neutres et pour n'être pas attirés nous-mêmes dans le tourbillon, quelle espèce de remercîmens mériteraient ceux qui auraient fourni l'argent pour rendre possible cette lutte ruineuse et stérile? La première question est celle de savoir si nous aurons la guerre; or donner de l'argent dans ce moment, n'est-ce pas faire avancer d'un pas dans la direction de la guerre? Quelle que soit notre manière de voir sur le droit, notre premier devoir est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la conservation de la paix. Une fois la guerre déclarée, nous aurons à pourvoir à d'autres choses, et, comme nous l'avons dit, il peut très bien arriver que nous trouvions impossible de rester neutres comme nous l'aurions désiré. Mais nous n'avons pas besoin de courir au-devant de nos malheurs et d'attirer tout d'abord sur nous un mal terrible, parce que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir l'éloigner en prenant toutes les précautions possibles.

Je crois que dans l'histoire d'aucun peuple jamais tant d'événements ne s'étaient accumulés dans un seul mois. Nous avons vu le Piémont faire bonne garde et se mettre en mesure ; l'Autriche nous a dévoilé ses plus secrètes pensées ; les organes les plus importants de la presse anglaise nous ont dit leur opinion : voyons maintenant en quels termes à l'ouverture du Parlement anglais, le 5 février, lord Derby traite la question italienne à la Chambre des Lords. Il dit :

J'aborde une question des plus importantes, question dans laquelle l'Angleterre n'a pas d'intérêt particulier à servir, ni de vengeance à exercer, ni de folle ambition à satisfaire, et, par-dessus tout, dans laquelle nous n'avons d'engagement secret avec aucune puissance quelconque de nature à paralyser ni à gêner notre liberté d'action. Mais il est des principes que nous n'avons jamais manqué d'exprimer, et que nous avons encore fait valoir dans l'occasion actuelle : l'Angleterre n'a pas d'autre intérêt direct dans la question que l'intérêt légitime que toute puissance maritime commerçante doit porter à la prospérité générale et à la paix de l'Europe. Je puis dire aussi que non seulement nous sommes dans les termes les plus parfaitement amicaux avec toutes les grandes puissances, mais encore je ne sache pas qu'il existe entre aucune des puissances de question actuellement pendante qui dépasse les limites des relations diplomatiques ordinaires, ou qui puisse le moins du monde justifier un retour à la fatale alternative des armes.

Toutefois, Milords, on ne saurait nier qu'il ne se rencontre dans l'attitude de plus d'un Etat de l'Europe des circonstances de nature à inspirer certaines appréhensions. La situation de l'Italie est un danger constant pour la paix de l'Europe. Comme mon noble ami, je constate l'*impossibilité de la réalisation du rêve enthousiaste de l'unité italienne*, qui, en tout temps et sous toutes les formes, a été constamment un rêve *irréalisable*, parce que ce n'est pas tant l'oppression étrangère que la discorde intestine entre les Italiens eux-mêmes qui constitue cette impossibilité. Je suis de l'avis du noble lord : l'Italie ressemble à un volcan qui sommeille, mais dont les brusques éruptions peuvent d'un moment à l'autre semer autour d'elle la ruine et la dévastation. Mais ce n'est pas en Lombardie, ce n'est pas à Naples, que le danger est imminent.

Les provinces lombardes n'ont que peu à se plaindre de leur gouvernement, surtout depuis les dernières années, les Autrichiens ayant travaillé sans relâche à l'*amélioration de la condition du pays.*

Sans doute il existe des griefs et des causes de mécontentement; mais la principale, l'unique, l'irremédiable cause du mécontentement gît dans ce fait, que les Italiens se trouvent placés sous le sceptre d'une nation différente et à leurs yeux étrangère. Voilà la vraie cause du mécontentement des Lombards, qui oublient que les luttes des Italiens n'ont jamais abouti qu'à leur faire changer de maîtres. Dans de telles circonstances, les provinces lombardes sont-elles une source de profits et d'avantages pour l'Autriche? Je ne puis me prononcer à cet égard.

Que la domination de l'Autriche en Italie s'exerce sagement ou non, qu'elle soit sévère ou douce, prudente ou téméraire, cela ne *nous regarde pas*. En vertu de la longue possession, en vertu de la foi des traités (dont la violation produirait un mal incalculable pour la paix de l'Europe), en vertu de tous ces titres, l'Autriche détient depuis longtemps ses provinces italiennes, et nous, pas plus qu'aucun de ses voisins, n'avons le droit, sous aucun prétexte quelconque, de chercher à la dépouiller de sa possession.

Je ne dirai rien du gouvernement de Naples: il *répugne et il fait horreur* à tout ce que nous attendons d'un gouvernement; il ne saurait s'acclimater sous une autre atmosphère que celle de Naples même. Mais il ne faut pas oublier que jamais le souverain de Naples n'a été forcé de recourir à l'assistance des troupes étrangères contre le mécontentement de ses sujets. A la vérité, si une partie des Etats italiens venait à courir aux armes pour s'affranchir de maux réels ou imaginaires, mon opinion serait ce qu'elle a toujours été, que la volonté du peuple, le gouvernement *de facto* devrait toujours être respecté par l'Angleterre, et que nous serions tout-à-fait sans droit comme sans intérêt pour paraître en armes, afin de maintenir ou de renverser un gouvernement quelconque.

Mais ce n'est pas à Naples, ce n'est pas en Lombardie qu'il faut chercher la principale source d'alarme et d'anxiété; c'est la partie centrale de l'Italie, la partie soumise à la juridiction temporelle du chef spirituel de l'Eglise catholique romaine, qui est le véritable source du mal. La présence de deux armées étrangères dans ses Etats n'est pas faite pour servir la cause de la liberté ou de l'ordre en Italie.

Nous avons pressé les deux gouvernemens (je ne saurais dire si cela a été avec succès), nous avons pressé ces deux gouvernemens, avec toute l'ardeur la plus amicale, de s'entendre pour les conseils à donner au gouvernement papal, afin de diminuer les sujets de griefs. Ces deux puissances ont le plus grand intérêt à la conservation de la paix.... elles sont les deux grandes puissances catholiques romaines

en Europe; en conséquence, elles peuvent parler avec une autorité qui n'appartient pas à d'autres, et leur union et leur accord pourront exercer une influence suprême. Ce n'est pas à nous, gouvernement protestant, de donner des avis sur le gouvernement des Etats du Pape; mais nous avons assuré la France et l'Autriche que nous appuierions volontiers leurs conseils pour la pacification du pays.

Milords, il est une autre partie de l'Italie qui avait gagné toutes les sympathies des nations libres du monde: la Sardaigne. C'était le point brillant de l'Italie. Là il était prouvé que la liberté constitutionnelle ne diminuait pas la loyauté du peuple et augmentait sa prospérité. Elle avait une politique bien nette à suivre: c'était de s'adonner exclusivement à des améliorations intérieures au lieu de maintenir une armée en disproportion avec l'étendue de l'Etat, et de compter pour sa défense sur les sympathies du monde entier et sur les traités en vertu desquels elle possède ses Etats, précisément comme l'Autriche possède les siens.

Cela devait être: la politique de la Sardaigne et sa modération, sa fermeté et sa liberté devaient amener un gouvernement despotique non à l'attaquer, mais à l'imiter. Aussi avons-nous, par amitié bien sincère pour la Sardaigne, et à raison du profond intérêt que nous lui portons, manifesté l'anxiété qu'elle faisait naître en nous par une marche destinée à ruiner les sympathies que lui avait conquises sa récente conduite auprès du monde civilisé. Je pense qu'il n'est pas trop tard encore pour qu'elle avise plus sagement. Les paroles sorties des lèvres du roi de Sardaigne ont eu naturellement une grande portée; j'espère encore que la Sardaigne sera mieux avisée. Nous recevons de l'Autriche les plus fortes assurances (et j'y crois) qu'elle n'a pas la moindre intention d'intervenir dans les affaires ou règlemens intérieurs de ses voisins, qu'elle se bornera à ses propres affaires et aux obligations résultant de ses traités.

Dans de telles circonstances, la Sardaigne sera mal conseillée de provoquer des hostilités qui pourraient aboutir à une guerre injustifiable et devenir ruineuse pour sa prospérité intérieure. Mais il est encore une considération plus grave: il est impossible de croire la Sardaigne, comparativement faible vis-à-vis de l'Autriche, disposée à entrer en lutte, à moins qu'elle ne compte sur l'assistance étrangère; et le seul pays d'où lui puisse venir cette assistance, c'est la France. Mais, considérant l'intérêt manifeste de la France, considérant la sage et prudente conduite, et j'ajoute la loyale adhésion à la foi des traités qui ont jusqu'ici caractérisé le monarque de cette grande nation, je ne puis croire qu'il sanctionnerait, au nom de la France, même par son appui moral, encore moins par les

grandes ressonrces militaires de cette nation, une guerre injustifiable et agressive de la part de la Sardaigne, gnerre qui violerait les traités sans provocation aucune.

J'espère qne l'Empereur des Français persistera dans la marche sage, prndente et loyale qn'il a constamment snivie. Nous lui avons représenté sérieusement l'importance d'avoir la plus grande patience dans le différend qui existe entre lui et l'Autriche, et par-dessus tout nous lni avons représenté l'importance de ne pas laisser la Sardaigne compter sur son appui dans le cas où elle s'engagerait dans une guerre agressive; et nous avons reçu l'assnrance que tant que l'Autriche restera dans ses limites, la Sardaigne n'a pas à attendro une assistance quelconqne de la part de la France.

Tout s'accorde à rendre cette assurance compatible avec l'honneur de la France. Nous n'avons pas oublié avec quel enthousiasme l'Europe salua la déclaration de l'Empereur Napoléon III: « L'Empire, c'est la paix. » Cette déclaration a fait plus que n'auraient fait des milliers de baïonnettes et des millions d'écus: elle a rassuré la confiance de l'Europe; elle a confirmé la stabilité de sa dynastie; elle a puissamment contribué à la tranquillité et à l'amélioration de la France.

Si malheureusement, et malgré les efforts amicaux du gouvernement de la reine vis-à-vis de l'Autriche, de la France, de la Sardaigne, la guerre devait avoir lieu, ce serait une satisfaction triste à la vérité, mais cependant réelle pour le gouvernement de la reine, d'avoir tout fait ponr empêcher et pour conjurer cette formidable calamité.

Quant à la marche que nous aurions à suivro, la voici: nous ne sommes liés ni par des obligations, ni par des engagemens, ni par des traités, ni par des intelligences; mais nous demeurons libres d'adopter le parti que l'intérêt, l'honneur et le devoir de l'Angleterre nous paraîtront exiger. J'ajoute en terminant, qn'une chose qui doit contribuer puissamment au maintien de la paix, c'est précisément l'unanimité d'opinion que je me plais à constater dans cette Chambre.

En réponse aux interpellations de lord Palmerston, M. d'Israëli, exposant la conduite du gouvernement anglais, s'exprime ainsi:

Le noble lord a parlé de la probabilité d'une guerre qu'il considère lui-même comme pouvant devenir générale. Quant à moi, je ne veux pas cacher à la Chambre que, selon l'opinion du gouvernement,

la situation des affaires au dehors est critique. Si je tentais de dissimuler cette opinion, ce serait peine perdue, parce qu'à notre époque de communications rapides, il est peu d'hommes qui, étant bien renseignés sur les affaires publiques, ignorent les événemens qui sont arrivés. Mais si le noble lord s'attend à ce que je puisse complétement partager son opinion, qu'une guerre entre les deux grandes puissances, une guerre qui peut s'étendre à toute l'Europe, doit être considérée comme probable, je dois dire que j'hésiterais avant de donner cette qualification aux événemens actuels.

Que la situation des affaires soit critique, je l'admets; mais la situation des affaires n'est pas telle qu'elle doive me faire penser que le maintien de la paix est tout-à-fait sans espoir. La Chambre sait parfaitement qu'il existe en ce moment entre la France et l'Autriche une grande rivalité et un profond dissentiment.

Le gouvernement, dans la situation actuelle des affaires, a adopté la marche qu'il a cru la plus propre à amener la conservation de la paix, et à faire cesser la rivalité et le dissentiment existant entre deux grandes puissances qui sont les alliées de S. M.

Nous avons franchement fait connaître à la France et à l'Autriche notre manière de voir sur leur position en Italie, qui a amené cette rivalité et cette mésintelligence entre ces deux grandes puissances. Nous sommes tout aussi sensibles à la situation fâcheuse de l'Italie que le peuvent être le noble lord lui-même et tout autre de ses anciens collègues. Nous avons précédemment discuté la question de l'Italie dans cette Chambre, et des autorités puissantes de toutes parts et représentant toutes les parties de la Chambre, ont exprimé leurs opinions.

Je pense que la Chambre partagera l'opinion du noble lord, dont j'ai écouté les observations avec une complète satisfaction quand il a blâmé ce qui porterait atteinte à ces importans traités qui sont la garantie de l'ordre en Europe. Le noble lord s'est si bien expliqué sur ce sujet, qu'on ne peut pas se tromper sur son opinion. En même temps le noble lord a fait justement observer (et tous les hommes de bon sens seront d'accord avec lui) que l'état de l'Italie centrale est extrêmement fâcheux, car il est très peu en rapport avec les traités importans dont le noble lord, avec tous les hommes de bon sens, voudrait soutenir la validité.

Le gouvernement actuel sait depuis longtemps, et ses prédécesseurs savaient également, combien est peu satisfaisante la situation de l'Italie centrale; mais me sera-t-il permis de rappeler avec calme à la Chambre quelle est la cause de cette situation fâcheuse? Quelle est l'une des principales causes qui ont fait naître chez les puissances

étrangères un mécontentement à l'occasion de cette situation? C'est que l'Italie centrale est occupée par les armées de puissances étrangères; c'est que l'Italie centrale est occupée par la force armée de deux des grands empires militaires de l'Europe. Qne la Chambre veuille se rappeler quelles sont les puissances qui occupent l'Italie ceutrale: ce sont les empires de France et d'Autriche, dont la rivalité et la méfiance ont fait surgir tant de dangers.

Quelle a été la marche adoptée par le gouvernement anglais dans ces circonstances? Nous avons fait des observations à uos alliés de France et d'Autriche, et nos observations ne se sont pas bornées à ces deux grandes puissauces, car nous avons fait conuaître aux cours de Turin, de Berlin et de Saint-Pétersbourg uotre opinion que l'état de l'Italie est fâcheux, et qn'il est très désirable que des mesures soient prises pour faire disparaître ces anciennes causes de mécontentement public, et ces circonstances, qui sout propres à troubler la paix générale. Mais uons avons également exprimé avec fermeté uotre opiuion que ces grands et heureux résultats ue pcuveut être obtenus en cherchant à bouleverser l'ordre établi qui a été garanti par les traités publics dont a parlé le noble lord, mais plutôt en usaut de l'influence des Etats qui sont le plus intéressés à la situatiou de l'Italie pour améliorer la coudition de l'Italie centrale elle-même.

En même temps que nous faisions cela, pendant que nous uous efforcions, en ce qui concerue la France et l'Autriche, de faire disparaître la mésintelligence qui a malheureusement surgi eutre elles, pendant que nous avions en vue d'apaiser les soupçons qui avaieut été malheureusement excités, pendant que nous exposions toutes les considérations qui pouvaient être invoquées pour le maintien de cette paix générale qui a été conservée si lougtemps et qui a été si avantageuse à la cause de l'humanité et de la civilisatiou, nous avous également cherché à faire comprendre à ces deux graudes puissauces qu'elles devaieut non pas se laisser aller à une rivalité hostile pour commander à l'Italie, mais qu'elles devaient manifester la plus géuéreuse émulation, en se proposant de favoriser ses intérêts et d'améliorer sa condition.

Nous avons fait remarquer à la France et à l'Autriche que par leur position particulière, l'une étant esseutiellement uue puissance italienne, et l'autre une puissauce occupant militairement l'aucieune capitale de l'Italie, en même temps que l'Autriche et la Frauce sont les deux enfans de prédilection de l'Eglise, le premier devoir de ces deux puissances doit être de tenir conseil entre elles et de voir si par leur influence réuuie il ne serait pas possible de recommander aux priuces de l'Italie centrale une conduite politique qui les amenât à

faire disparaître les abus et la mauvaise administration que l'opinion générale et universelle a déclarés intolérables.

Nous nons sommes abstenus de nous joindre à ces efforts, non dans l'intention de nous soustraire à la responsabilité ou à l'accomplissement des grands devoirs qni incombent à toutes les grandes pnissances dans un moment critiqne ; mais nous avons compris qne l'Angleterre étant un Etat protestant, son intervention directe dans cette circonstance pourrait être mal interprétée, et qu'il serait préférable que la France et l'Autriche se réunissent, en exerçant de concert leur influence, ponr obtenir ces résultats qne l'Angleterre est aussi désireuse qu'elles de voir se réaliser. Le même sentiment, sans donte, a également influencé la Prusse et la Russie, puissances qui ne sont pas en relations avec la cour de Rome.

Mais tout en nons abstenant d'intervenir directement et de nous mettre en avant, tout en employant tous les moyens de persuasiou pour amener la France et l'Autriche à s'associer et à unir leur influence pour l'amélioration du gouvernement italien, nous leur avons déclaré que s'il résultait de leurs délibérations, que les autres grandes puissances signataires des traités de 1815 feraient bien de se joindre à elles pour arriver à un résultat définitif; si, par exemple, quelqne nouvel arrangement dn territoire de l'Italie centrale était jugé nécessaire et convenable par la France et l'Autriche, nous les assisterions de tout notre pouvoir par nos conseils et par notre influence pour obtenir ce résultat, et nous demanderions aux autres puissances signataires des traités de 1815 de se joindre à uous dans ce but.

Je crois que la marche adoptée par le gouvernement sera approuvée par la Chambre des Communes. C'est une marche qui garantit la paix, mais elle doit garantir la paix par une politique qui puisse améliorer la condition de l'Italie et faire progresser la civilisatiun générale de l'humanité. Nous ne ponvons croire, et aucnu homme de sens ue peut croire, que l'amélioration ou la régénération de l'Italie pnisse jamais être assnrée en en faisant encore une fois le champ de bataille de deux armées.

La marche que nous recommandons me paraît tellement sage, tellement modérée et en même temps si digne d'être adoptée par tous les hommes de jugement, que je ne puis désespérer qu'elle ne finisse par être suivie ; et bien que je reconnaisse que la situation des affaires est critique, je ne partage pas encore l'opinion du noble lord, qui pense que la guerre, et peut-être une guerre européenne, est maintenant très problable. Cette parole peut s'être échappée de ses lèvres par inadvertance, mais c'est une parole d'une grande importance, et

elle est sortie d'une bonche qni, sur ces questions, oxerce une juste influence sur l'opinion publique.

Nous avons fait des représentations à la conr de Turin dans le même sens et avec la même franchise que nous avons fait des représentations à la France et à l'Autriche. La position de la Sardaigne est une de celles qui appellent nécessairement et naturellement la sympatbie au sein d'un Parlement libre, et il n'y a pas d'Etat en Italie pour lequel les sentimens anglais aient été plus dévonés qne le royanme de Sardaigne, surtont depuis ces cinq dernières années.

Nons avons tous espéré que la Sardaigne serait le moyen par lequel l'amélioration de l'Italie, au point de vne moral et matériel, au point de vue de la liberté publique, ainsi que sons d'autres rapports, pourrait être effectuée, et je n'abandonnerai pas facilement l'espoir qui paraissait si bien fondé et qui était si encourageant pour tous les esprits généreux. Mais je voudrais faire comprendre à cet Etat digne d'intérêt, qne la patience dans la marche qu'il poursuit est une vertu aussi nécessaire et aussi importante que toute cette énergie et toute cette activité qu'il a montrées, et qu'en conservant sa liberté publique, en acquérant de l'expérience dans la pratique de la liberté publique, dans laquelle il avançait chaque année de plus en plus, il est plus assuré d'obtenir le résultat final qu'il se propose, c'est-à-dire le progrès et l'élévation du pays, qu'en s'unissant avec nne grande puissance.

Je ne pnis dire à la Chambre, j'induirais la Chambre en erreur si j'essayais de lui faire penser que les représentations que nous avons faites ont déjà aussi complétement atteint le but que nous le voudrions; mais elles ont été faites avec franchise, d'une manière compléte et en toute liberté à tous les Etats de l'Europe.

Il n'existe aucune méprise sur les intentions du gouvernement de S. M., et quoi que ce soit qui puisse arriver, le conseil qne nous avons donné à nos alliés et les principes de politique que nous avons soutenus sont, je crois, de nature à être approuvés et ratifiés par la Chambre des Communes.

J'avoue qne parmi les motifs qni me portent à penser que ces bruits de gnerre qui ont été si fortement répandus, se dissiperont, le principal, c'est que j'ai confiance dans le caractère du chef de la France. »

Aucun commentaire ne me paraît nécessaire; il faut lire et juger.

Et ces gens-là, Italiens, se disent maintenant vos amis!

Le 7 février l'empereur Napoléon ouvrit en personne la session législative pour l'année 1859. Il prononça le discours suivant, qui fut le véritable Manifeste de la France.

Messieurs les sénateurs, messieurs les députés.

La France, vous le savez, a vu depuis six ans son bien-être augmenter, ses richesses s'accroître, ses dissensions intestines s'éteindre, son prestige se relever, et cependant il surgit par intervalles, au milieu du calme et de la prospérité générales, une inquiétude vague, une sourde agitation qui, sans cause bien définie, s'empare de certains esprits et altère la confiance publique.

Je déplore ces découragemens périodiques sans m'en étonner. Dans une société bouleversée comme la nôtre par tant de révolutions, le temps seul peut affermir les convictions, retremper les caractères et créer la foi politique.

L'émotion qui vient de se produire, sans apparence de dangers imminens, a droit de surprendre; car elle témoigne en même temps et trop de défiance et trop d'effroi. On semble avoir douté d'un côté de la modération dont j'ai donné tant de preuves; de l'autre, de la puissance réelle de la France. Heureusement la masse du peuple est loin de subir de pareilles impressions.

Aujourd'hui il est de mon devoir de vous exposer de nouveau ce qu'on semble avoir oublié.

Quelle a été constamment ma politique? Rassurer l'Europe, rendre à la France son véritable rang, cimenter étroitement notre alliance avec l'Angleterre, et régler avec les puissances continentales de l'Europe le degré de mon intimité d'après la conformité de nos vues et la nature de leurs procédés vis-à-vis de la France.

C'est ainsi qu'à la veille de ma troisième élection je faisais à Bordeaux cette déclaration: *L'Empire, c'est la paix*, voulant prouver par là que si l'héritier de l'Empereur Napoléon remontait sur le trône, il ne recommencerait pas une ère de conquêtes, mais il inaugurerait un système de paix qui ne pourrait être troublé que pour la défense des grands intérêts nationaux.

Quant à l'alliance de la France et de l'Angleterre, j'ai mis toute ma persévérance à la consolider, et j'ai trouvé de l'autre côté du détroit une heureuse réciprocité de sentimens de la part de la reine de la Grande-Bretagne, comme de la part des hommes d'Etat de toutes les opinions. Aussi, pour atteindre ce but si utile à la paix du monde, ai-je mis sous mes pieds, en toute occasion, les souvenirs irritans du passé, les attaques de la calomnie, les préjugés même nationaux de mon pays. Cette alliance a porté ses fruits: non seulement nous

avons acquis ensemble une gloire durable en Orient, mais encore, à l'extrémité du monde, nous venons d'ouvrir un immense empire aux progrès de la civilisation et de la religion chrétienne.

Depuis la conclusion de la paix, mes rapports avec l'empereur de Russie ont pris le caractère de la plus franche cordialité, parce que nous avons été d'accord sur tous les points en litige.

J'ai également à me féliciter de mes relations avec la Prusse, qui n'ont cessé d'être animées d'une bienveillance mutuelle.

Le cabinet de Vienne et le mien au contraire, je le dis avec regret, se sont *trouvés souvent en dissidence* sur les questions principales, et il a fallu un grand esprit de *conciliation* pour parvenir à les résoudre. Ainsi, par exemple, la reconstitution des principautés danubiennes n'a pu se terminer qu'après de nombreuses difficultés qui ont nui à la pleine satisfaction de leurs désirs les plus légitimes; et si l'on me demandait quel intérêt la France avait dans ces contrées lointaines qu'arrose le Danube, je répondrais que *l'intérêt de la France est partout où il y a une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir.*

Dans cet état de choses, il n'y avait rien d'extraordinaire que la France se rapprochât davantage du Piémont, qui avait été si dévoué pendant la guerre, si fidèle à notre politique pendant la paix. L'heureuse union de mon bien-aimé cousin le prince Napoléon avec la fille du roi Victor-Emmanuel n'est donc pas un de ces faits insolites auxquels il faille chercher une raison cachée, mais la conséquence naturelle de la communauté d'intérêts des deux pays et de l'amitié des deux souverains.

Depuis quelque temps *l'état de l'Italie et sa situation anormale,* où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, inquiètent justement la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. Que les uns l'appellent de tous leurs vœux, sans raisons légitimes; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national; et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner, ni intimider, parce que ma politique ne sera jamais ni *provocatrice* ni *pusillanime.*

Loin de nous donc ces fausses alarmes, ces défiances injustes, ces défaillances intéressées. La paix, je l'espère, ne sera point troublée. Reprenez donc avec calme le cours habituel de vos travaux.

Je vous ai expliqué franchement l'état de nos relations extérieures; et cet exposé, conforme à tout ce que je me suis efforcé de faire connaître depuis deux mois à l'intérieur comme à l'étranger, vous

prouvera, j'aime à le croire, que ma politique n'a pas cessé un instant d'être la même, *ferme* mais *conciliante.*

Aussi je compte toujours avec confiance sur votre concours comme sur l'appui de la nation qui m'a confié ses destinées. Elle sait que jamais un intérêt personnel ou une ambition mesquine ne dirigeront mes actions. Lorsque, *soutenu par le vœu et le sentiment populaire, on monte les degrés d'un trône, on s'élève, par la plus grave des responsabilités, au-dessus de la région infime où se débattent des intérêts vulgaires, et l'on a pour premiers mobiles comme pour derniers juges, Dieu, sa conscience et la postérité.*

Le 5 février une brochure intitulée *Napoléon III et l'Italie,* écrite par le vicomte de la Guéronnière, était venue révéler au monde la pensée secrète de l'empereur. En effet, nul n'ignore que M. de la Guéronnière, dont la première publication avait fait tant de bruit, était le dépositaire des idées de l'empereur. 30,000 exemplaires furent enlevés en quelques jours. Les premiers débats de la Chambre des députés, le discours du comte de Morny son président, les discussions dans la presse européenne, attirèrent de plus en plus en France l'attention sur la question italienne. Tous sentaient que ce n'était pas une vaine rumeur, et que pour que l'empereur eût si clairement fait voir le fond de sa pensée, c'est qu'il avait décidé de faire pour l'Italie ce qu'elle méritait à si juste titre.

Nous demandons pardon à nos lecteurs pour la publication de tous les documents officiels; mais pour juger avec équité de quel côté est le bon droit, il faut être à même d'entendre les parties. Je ne connais rien de meilleur pour mon compte que d'asseoir un jugement sur des documents émanés des adversaires. Du reste, nous ne nous sommes pas proposé, nous le répétons pour la dernière fois, d'écrire l'histoire détaillée de ces derniers temps; nous avons un autre but: notre intention a seulement été de faire bien voir de quel côté est venue l'agression, et que quand la France déclarait ne pas faire d'armements elle disait vrai; nous voulons tirer des pièces officielles publiées par le gouvernement autrichien, la preuve irréfragable de sa déloyauté, et démontrer que ce fut

seulement après s'être préparé pendant 4 mois entiers, avoir mis 300,000 hommes en ligne, qu'il démasqua ses batteries, et se croyant le plus fort, voulut écraser le Piémont.

Lord Cowley partit le 27 février pour Vienne. Il était chargé par le gouvernement anglais d'une mission de la plus grande importance. Depuis plusieurs jours les gouvernements d'Angleterre et de Prusse avaient offert leur médiation à la cour de Vienne, afin d'ouvrir des pourparlers pour un arrangement des différends pendants entre la France et l'Autriche.

Ces deux gouvernements voulaient faire comprendre à l'Autriche, qu'après les paroles de l'empereur Napoléon il n'était plus possible de se faire illusion au point de croire que l'on réussirait à étouffer la question italienne: cette question ayant été proclamée hautement par la France, l'Autriche devait s'attendre à un conflit si elle refusait de discuter, se retranchant derrière la prétention que la question d'Italie n'est qu'une arme politique pour violer le respect des traités.

Ils désiraient aussi faire observer à l'Autriche que l'on ne pouvait pas espérer circonscrire la question à l'occupation étrangère des Etats Romains; il fallait encore embrasser la question dans tout son ensemble, examiner la situation de l'Italie, ainsi que les remèdes nécessaires; qu'en donnant cette tendance aux négociations on pouvait obtenir quelque résultat et empêcher de plus graves complications. Les deux puissances offraient leur médiation pour arriver à cet but.

Telles étaient les communications à faire à l'Autriche par l'Angleterre et la Prusse. Elles étaient graves en ce qu'elles démontraient que les gouvernements de Londres et de Berlin étaient convaincus que la question italienne touchait à une solution; que les questions partielles de quelques Etats de la Péninsule disparaissaient devant la grande, l'unique question qui merite le nom d'italienne, celle de la domination étrangère.

De telles propositions étaient un fait dont il convenait de tenir compte; elles étaient l'indice qu'à Londres comme à Berlin on regardait la situation comme très-tendue, et que

l'Autriche avait une grande responsabilité dont elle devait rendre raison.

Le cabinet de Vienne parut n'avoir pas accueilli ces propositions avec faveur; il remercia les deux puissances de leur bon vouloir, tout en déclarant que ce n'étaient pas des médiateurs qu'il cherchait, mais des alliés.

A la proposition de médiation l'Autriche prétendait substituer une proposition d'alliance, mais en s'abstenant de discuter les actes de la médiation. L'Angleterre et la Prusse seraient-elles disposées à accepter une alliance? Elles avaient offert la médiation, précisément parce qu'elles ne voulaient pas d'alliance, et parce qu'elles ne voulaient se lier en aucune façon envers l'Autriche.

On croyait qu'alors même que les deux puissances seraient parvenues à se mettre d'accord sur les bases de la médiation avec le gouvernement autrichien, elles ne s'obligeaient en aucune façon à l'alliance, si ces bases n'étaient pas agréées par la France. L'Autriche, en repoussant la médiation et en disant qu'elle cherchait des alliés et non des médiateurs, découvrit la faiblesse de sa position.

On sait ce que valent les promesses de ses journaux: l'Allemagne, l'armée de la Confédération et tous les appuis possibles et imaginables n'existent que sur le papier. En réalité, l'Autriche était isolée. Elle repoussait la médiation dans la prévision que l'issue ne lui serait pas favorable, et que la guerre pourrait tout au plus être retardée de quelques mois, mais non évitée.

L'Angleterre, qui connaissait la position de l'Autriche, semblait n'avoir pas renoncé à toute espérance de l'amener à accepter la médiation. Tel était le but de la mission de lord Cowley.

Le gouvernement de Saint-James voulait faire l'essai de négociations pacifiques, prendre une position politique, faisant actuellement, pour conserver la paix, ce qu'il ferait pour la rétablir après la guerre. Mais autre chose est de négocier pour maintenir la paix, et autre chose de négocier pour mettre fin

à la guerre. Si après une guerre il est facile de s'entendre, il est bien difficile d'en venir à un accord avant les hostilités et de résoudre des questions dans lesquelles la diplomatie n'avait jusqu'à ce jour fait preuve que d'impuissance.

Lord Cowley part pour Vienne: nous connaissons le rôle que jouaient à Paris et à Turin les représentants du cabinet de Saint-James; il nous reste à connaître celui que remplissait lord Loftus à Vienne.

Nous avons donné le texte des instructions du cabinet anglais à ses deux agents près les cours de France et de Piémont; voici celles adressées à lord Loftus ambassadeur près la cour d'Autriche.

Le comte de Malmesbury à lord A. Loftus.

Foreign-Office, le 12 janvier 1859.

Milord, je suis chargé d'inviter Votre Seigneurie à seisir la plus prochaine occasion de dire au comte de Buol que le gouvernement de S. M. a vu avec un grand regret le refroidissement croissant entre l'Autriche et la France, refroidissement qui est devenu récemment si notoire, qu'il a fait naître généralement en Europe l'impression qu'on est à la veille d'assister à une lutte entre ces Etats, et que le champ de bataille choisi par eux est l'Italie.

En deux occasions (la première il y a un mois), j'ai dit au comte Appony verbalement les appréhensions du gouvernement de S. M., et je lui ai exprimé, sous forme d'avis, ses vuos et ses opinions. Elles étaient analogues à celles que je soumets aujourd'hui à Votre Seigneurie.

Le gouvernement de S. M. avait donc espéré et continue d'espérer qu'une réflexion plus mûre des deux côtés écartera une calamité dont aucune force humaine ne peut prévoir les résultats; et tout en s'abstenant de toute intervention officieuse dans les affaires de l'Autriche, Votre Seigneurie pourra répéter au comte de Buol que nous sommes prêts à employer toute *notre influence* pour adoucir les animosités et pour faire disparaître tout motif d'offense, si seulement une des parties se montre disposée à se servir de nos bons offices à cet effet.

Il semble au gouvernement de S. M. que le sentiment d'animosité qui existe entre les deux cours impériales a son origine, moins dans la cause réelle et patente de la querelle, que dans une mutuelle

défiance des vnes et des intentions de chaque puissance, et dans leur disposition à mal interpréter toutes les mesnres anxqnelles chacnne a recours. Il n'y a pas de question de prétention ou d'occupation territoriale, ni de préjudice commercial, ni de droits méconnus qni puisse être alléguée de part ou d'antre pour justifier la froideur et la réserve, pour ne pas dire l'irritation et la suspicion, qni caractérisent leurs relations actuelles. Cependant il semble an gouvernement de S. M. qu'aucnn parti ne montre une disposition sincère à en venir à nne entente franche avec l'autre, on à faire des sacrifices, quelque légers qu'ils soient, ponr amener un résultat si désirable.

Avec ces dispositions, il doit être évident ponr le gouvernement autrichien que le gouvernement de S. M. n'est pas poussé par un désir injustifiable d'influencer sa ligne d'action indépendante, lorsqu'il se *hasarde* à lui donner son avis. Cet avis est inspiré par un désir sincère de voir l'Autriche prospère comme un des membres les plus importans de la famille des Etats européens et comme un des plus anciens alliés de S. M. C'est ponrquoi le gouvernement de S. M. désire que Votre Seigneurie, pendant qu'il en est temps encore, soumette à la cour impériale quelques considérations qui, nous l'espérons, ne seront pas sans inflnence dans la crise actuelle.

Il est impossible de nier qu'une guerre, une fois commencée en Italie, prendra bientôt le caractère d'une lutte révolutionnaire, et aucune prévoyance humaine ne peut prédire quels résultats se produiront pour l'Europe, lorsque, après une lutte longue et désespérée, les combattans épuisés reviendront à des sentimens de paix. Une telle guerre, quel que soit son caractère au début, prendrait bientôt les proportions d'*une guerre de dynasties et d'opinions, dans laquelle les prétendans exilés et toutes les classes possibles de théoriciens verraient la réalisation possible de leurs désirs.*

On ne peut prédire que la France gagnerait à cet état de choses. Au contraire, il est probable qu'elle serait loin d'y trouver son compte. Mais il est certain que l'Autriche, même si elle sortait triomphante de la lutte, subirait une perte irréparable dans tous ses intérêts matériels.

C'est avec un sincère plaisir que le gouvernement de S. M. rend un juste hommage à l'Autriche, en admettant que le gouvernement de ses provinces italiennes a été conduit par l'archiduc vice-roi avec une grande habileté et dans un esprit de conciliation et de libéralisme qui fait le plus grand honneur à S. A. I. Le gouvernement de S. M. espère ardemment, dans l'intérêt des Italiens eux-mêmes et de la paix de l'Europe, que le gouvernement autrichien continuera à suivre une politique qui ne peut manquer de mettre de son côté l'opinion

publique des Etats impartiaux et indépendans. Il semble au gouvernement de S. M. qu'il est d'une importance capitale pour l'Autriche, en ce moment critique, de mettre l'opinion publique de son côté et de prendre plus de soin que jamais à éviter tout acte qui pourrait être considéré comme une offense volontaire à ces Etats, qui peut-être cherchent une occasion de se quereller avec elle.

Le gouvernement de S. M. engage donc Votre Seigneurie à saisir toutes les occasions de faire comprendre au gouvernement autrichien cette vérité.

Votre Seigneurie dira franchement au comte de Buol, que si le conflit que nous prévoyons éclatait entre l'Autriche et la France, l'Angleterre resterait spectatrice neutre de la lutte, et que, dans aucun cas, l'opinion publique dans le pays ne se prêterait à ce que le gouvernement donnât assistance à l'Autriche contre ses propres sujets, si la lutte prenait le caractère d'une révolution des provinces italiennes contre son gouvernement.

L'opinion publique en Angleterre a une tendance naturelle à sympathiser avec les nationalités italiennes; mais le gouvernement de S. M. croit que ces sympathies ne prendraient pas une forme active contre l'Autriche, à moins que l'Autriche ne se mette dans son tort en prenant un rôle agressif, ou en donnant à la France ou à la Sardaigne une bonne excuse pour commencer la guerre.

Le gouvernement de S. M. ne conteste pas qu'il existe pour l'Autriche des motifs de malaise en Italie, mais il maintient que cet état de choses ne sera pas modifié par une guerre contre la France ou la Sardaigne. Si l'Autriche et la France pouvaient être amenées à bien comprendre non seulement leurs propres intérêts politiques, mais encore la ligne de conduite qui contribuerait le plus efficacement au bonheur des populations italiennes dans toute l'étendue de la Péninsule, le gouvernement de S. M. croit que la besogne serait déjà à moitié faite, et le reste de l'Europe, au lieu de regarder l'avenir avec anxiété, n'aurait plus qu'à se féliciter de voir enfin s'ouvrir l'ère de la régénération italienne sans violence ou effusion de sang.

Personne, en examinant l'état de l'Italie, ne peut douter qu'il n'y ait de justes causes de mécontentement dans l'administration générale du pays; et le gouvernement de S. M., plein de sympathie pour les souffrances de la population italienne, ferait volontiers tous ses efforts pour amener une amélioration dans l'état actuel des choses. Mais il est convaincu que cette amélioration ne peut jamais être effectuée avec quelque certitude de durée par la guerre. La guerre peut produire un changement de maîtres, mais elle ne donnera pas l'indépendance; elle peut contribuer à l'élévation de quelques indivi-

dus heureux, mais elle désorganisera tout le systême social et retardera définitivement le progrès matériel de la population italienne.

D'autre part, le gouvernement de S. M. ne doute pas que si l'Autriche et la France, la première un Etat italien et toutes deux des Etats catholiques romains, renonçaient à leurs soupçons mutuels et s'associaient cordialement pour travailler par les voies pacifiques à la régénération de l'Italie, leur influence combinée ne tarderait pas à amener un changement dans le malheureux état actuel des affaires, et contribuerait à établir la confiance entre les souverains et leurs sujets.

Le gouvernement de S. M. n'a pas manqué d'adresser au gouvernement de France des observations dans le même sens, et il n'a pas hésité à exprimer la conviction que la France, outre qu'elle n'a pas de question matérielle en jeu, ne peut rien ou guère gagner dans une guerre italienne.

Comme ami commun des deux parties, et désirant sincérement le bonheur du peuple italien, le gouvernement de S. M. engage donc les deux cours impériales à laisser de côté leurs animosités et à agir pacifiquement de concert pour atteindre ce but important. Le gouvernement de S. M. pense que non seulement il conviendrait pour l'Autriche, vu sa position en Italie, mais aussi qu'il lui serait avantageux dans l'opinion publique de l'Europe de faire les premiéres avances et de proposer au gouvernement français de se joindre à elle pour examiner les meilleurs moyens de corriger les scandaleux abus de l'administration pontificale qui occupe l'Italie centrale.

L'Autriche est un état italien, et elle occupe en ce moment par ses troupes le territoire pontifical avec les troupes de la France. Une pareille position ne peut durer, et le gouvernement de S. M. expose à l'Autriche et à la France que c'est un devoir public de faire cesser, si c'est possible, un état de choses qui est devenu intolérable.

Votre Seigneurie peut assurer le comte Buol qu'à Paris le concours actif du gouvernement de S. M. est assuré à toutes les ouvertures que le cabinet de Vienne fera pour établir une bonne entente avec la France au sujet de l'Italie ou pour faire réussir ces louables efforts.

Le gouvernement de S. M. serait même préparé, en tant que cela dépend de lui, à faire toutes les propositions émanant d'une commune entente de la part de l'Autriche et de la France, propositions qui seraient acceptables en Italie par les parties auxquelles elles seraient adressées.

Si, après mûr examen, il apparaît à la France et à l'Autriche, les deux grands empires catholiques romains, *qu'une modification dans*

les arrangemens territoriaux existant au centre de l'Italie contribuerait à la paix du pays et au bon gouvernement du peuple, le gouvernement de S. M. serait préparé, de concert avec les autres puissances par lesquelles cet état de choses a été établi en 1815, à examiner favorablement toutes les mesures qui, sans affaiblir le pouvoir spirituel du Pape, réaliseraient un objet si désirable pour l'intérêt de l'humanité et si important au point de vue de la paix générale de l'Europe.

Mais le gouvernement de S. M. est d'opinion qu'au début des tentatives qui seraient faites par l'Autriche ou par la France pour proposer, adopter ou faire accepter les réformes réclamées par la justice dans l'administration intérieure de leurs possessions, il ne conviendrait pas que l'Angleterre prît l'initiative ou une part saillante.

Il y a dans ces questions, surtout en ce qui regarde les Etats du Pape, un caractère de politique ecclésiastique qui ferait regarder avec suspicion l'intervention d'une puissance protestante, et cela nuirait au succès de la cause.

Il paraît donc essentiel au gouvernement de S. M. que l'Autriche et la France, en raison de leur intérêt plus direct dans la question et des moyens qu'elles peuvent faire agir, doivent prendre l'initiative dans cette solution, en laissant au gouvernement de S. M. et aux gouvernemens de Prusse et de Russie, également dissidens de la cour de Rome, le soin d'appuyer par tous les efforts qu'ils croiront convenables les efforts des catholiques romains pour engager le Pape et les autres souverains italiens à sanctionner un changement de système pour le plus grand bien de leurs sujets respectifs.

Votre Seigneurie examinera complètement avec le comte de Buol ce sujet important, et vous lui ferez instamment remarquer la nécessité d'une prompte décision, tandis qu'il est temps encore d'arriver à une entente honorable et amicale avec la France.

L'occasion actuelle une fois perdue, il ne s'en présentera plus d'autre avant que les ressources des deux puissances ne soient ruinées dans une guerre entreprise par l'agresseur, quel qu'il soit, *sans objet national et sans principe de moralité.*

J'ai l'honneur, etc.

MALMESBURY.

Lord Loftus lut au comte de Buol la dépêche; voici comment il rend compte de cette entrevue.

Le comte de Buol a commencé par dire que, puisque je ne lui avais pas communiqué officiellement la dépêche (car telles étaient mes

instructions) il ne répondrait pas d'uno manière formelle, mais qu'il la prendrait simplement en considération, et qu'il répondrait aux remarques que je lui avais faites dans le cours de la conversation. Il a déclaré qu'il était très sensible aux motifs amicaux qui avaient amené le gouvernement de la reine à offrir ses avis et ses conseils dans un moment aussi critique, et qu'il appréciait l'intérêt cordial et sincère dont ce gouvernement faisait preuve envers l'Autriche. Mais il a ajouté qu'il craignait que les opinions exprimées dans la dépêche de Votre Seigneurie ne fussent de nature à produire plus de mal que de bien, si les mêmes vues avaient été exprimées à Paris et à Turin. « En un mot, a dit S. Exc., je regrette que vous m'ayez lu cette dépêche, je regrette qu'elle ait été écrite. Si, a dit le comte de Buol, vous voulez prêcher la paix et empêcher la guerre, adressez-vous avec fermeté à la France et au Piémont. Nous ne *méditons* pas la guerre, nous *ne serons pas agresseurs*. Dites à l'Empereur que la Grande-Bretagne ne restera pas spectatrice passive si S. M. commence les hostilités. Dites-lui que s'il agit ainsi, il le fera à *ses risques et périls*. D'autre part, avertissez le roi Victor-Emmanuel que l'Angleterre ne sanctionnera aucun acte d'agression volontaire entrepris en pleine paix par le Piémont contre l'Autriche. Si la Grande-Bretagne est prête à tenir ce langage, il n'y aura pas de guerre. » Faisant allusion à cette portion de la dépêche qui est relative à un changement territorial dans l'Italie centrale, si toutes les parties intéressées le jugeaient désirable, S. Exc. a dit avec quelque emphase qu'il considérait cette proposition comme une doctrine *dangereuse et subversive* des traités de 1815.

J'ai dit au comte de Buol que les intentions et les désirs de Votre Seigneurie n'étaient pas d'influencer les esprits italiens ni de soulever des espérances qui ne pourraient être pacifiquement réalisées; que Votre Seigneurie avait donné les meilleurs avis au cabinet de Turin, lui conseillant de ne commettre aucune infraction volontaire à la paix; que vous aviez combattu dans les termes les plus forts toute tentative d'introduire en Italie des réformes par la force, et que vous aviez soutenu à Paris comme ici qu'il était désirable d'arriver à une entente cordiale entre l'Autriche et la France sur les affaires d'Italie. « Il y a, ai-je fait observer à S. Exc., deux manières d'agir à l'égard de l'Italie, où l'état des choses actuel est intolérable et ne peut durer. Les réformes qui devront inévitablement avoir lieu peuvent être effectuées par des négociations pacifiques et par une entente complète entre l'Autriche et la France, avec bien plus de chance de succès que par l'action ruineuse de la guerre. Telle est la manière d'agir que vous soumet et vous recommande le gouvernement de la reine. L'au-

tre et unique alternative, c'est la révolution ou la guerre; et je ne doute pas qne Votre Excellence ne convienne qne le remède, dans cette dernière alternative, est aussi dangereux que le mal. » Je lui ai rappelé les opinions exprimées au Congrès de Paris, où l'occupation permanente des Etats romains a été reconnue comme une situation irrégulière qui ne pouvait durer et qui servait seulement à perpétuer le mauvais gouvernement dans ces Etats. *C'est presqu'une annexion* qui est opposée à l'esprit des traités enropéens. « Si donc, ai-je dit, vous ne voulez rien faire pacifiqnement et de concert avec la France pour l'amélioration des gouvernemens italiens, soyez assuré que la guerre sera inévitable, et il n'est pas de prévision humaine qui puisse dire à quels changemens elle peut conduire. Vous répondez : — Nous ne commencerons pas la guerre, nous ne méditons aucune agression. — Laissez-moi vous dire qu'en ce moment la paix ou la guerre ne sont plus dans la main des gouvernemens, mais dans celle du parti de Mazzini et du parti révolutionnaire, dont le but a toujours été d'amener une rupture entre la France et l'Autriche pour arriver à leurs fins. Vous jouez donc le jeu du parti révolutionnaire, et vous tomberez dans le piége qu'il vous a tendu. »

« Commont cela? » a dit S. Exc. J'ai répondu: « En déclarant ouvertement qne vous avez l'intention de venir au secours des petits Etats indépendans de l'Italie, vous donnez à d'autres le prétexte de s'opposer à cette intervention, et vous permettez ainsi à Mazzini, s'il fait naître qnelques troubles à Parme ou à Modène, d'amener avec le Piémont et probablement avec la France la collision que ce parti désire amener. Si Votre Excellence, ai-je continué, me donne l'assurance qu'en aucun cas l'Autriche ne fera passer sa frontière d'Italie à un seul soldat sans s'être concertée avec la France, alors je considérerai la guerre comme évitée. »

Non, a répondu le comte de Buol, *je ne puis vous donner cette assurance*, car ce serait un abandon de notre souverain droit. Nous n'interviendrons dans aucun Etat, à moins que notre aide soit demandée; mais dans ce cas nons l'accorderons, et cette certitude que nons l'accorderons est le meilleur préservatif de l'ordre. Mais, a-t-il ajouté, permettez-moi de vons demander ce qne vous direz au Piémont s'il nous attaqne. — Je dis qne je ne pouvais imaginer une pareille éventualité; ce serait une souris attaquant un lion. — « Mais si cela arrivait? » — Je dirais qu'il est l'agresseur, comme je le dirais de vous si vons faisiez passer la frontière à vos soldats.

Le comte de Buol a dit alors quo l'agitation avait beaucoup diminué en Lombardie depuis que les renforts autrichiens y étaient arrivés, et qu'il n'appréhendait pas, comme paraissait le faire le gou-

vernement de la reine, une révolution en Italie; que les avis reçus de Paris étaient aussi plns satisfaisans; l'esprit public et la presse y étaient plus calmes et plus rassnrés. S. Exc. a ajouté qu'il n'y avait en réalité aucun différend entre l'Antriche et la France, à l'exception de l'affaire de Belgrade qu'on pouvait considérer comme terminée, et qu'il ne partageait pas les craintes que l'on ressentait ponr la paix de l'Italie.

En ce qui concerne la proposition d'intervenir dans les affaires de Rome, S. Exc. a refusé de prendre l'initiative sur cette question. Elle a ajouté ce qui snit:

Le fait est que *nous ne parviendrons jamais* à nous entendre avec la France snr les affaires d'Italie, parce que nous partons de deux points de vue différens. D'abord nous ne considérons pas la France comme une puissance italienne; deuxièmement, la France *sympathise avec la cause des nationalités et la protége*, tandis que nous *appuyons les souverains*, *les gouvernemens* et l'ordre établi; il ne pent donc y avoir de base snr laquelle on puisse fonder la coopération. Ce n'est pas non plns nécessaire. C'est une grande erreur de croire qne l'Italie a besoin de changemens. Si on la laisse tranquille, si on empêche l'agitation, et si on *anéantit* les espérances de certains partis qui ne cherchent que lenr agrandissement personnel, il n'y aura ni troubles, ni gnerre en Italie, ni raison d'être pour les mesures conseillées dans la dépêche que vous m'avez lue.

Le 25 février le comte Buol, ministre des affaires étrangères d'Autriche, envoya à M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche à Londres, la dépêche suivante:

Lord Loftus m'a confidentiellement donné lectnre d'nne dépêche par laquelle le comte de Malmesbury constate que le gouvernement britanniqne ne sanrait, à son grand regret, considérer comme dissipées les craintes de gnerre répandues depuis le commencement de l'année, et qu'il se croyait par conséquent obligé de ne pas ralentir ses efforts tendant à obvier à une conflagration qni certainement ne resterait pas limitée à l'Italie.

La dépêche-circulaire adressée par le comte de Cavour aux missions sardes, an sujet de l'emprunt qne le gouvernement piémontais veut contracter en vne de préparatifs militaires, offrirait, selon l'opinion de Lord Malmesbury, une occasion propice pour renouveler aux deux parties ses conseils amicaux.

Le cabinet britannique, sans s'approprier le point de départ de



cette circulaire, qui tend à justifier l'emprunt par l'attitude menaçante que l'Autriche aurait prise aux frontières piémontaises, semble attacher du prix à connaître le point de vue auquel nous apprécions cette pièce, et à acquérir la conviction qu'il n'entre point dans nos intentions d'attaquer la Sardaigne, et que nous serions, au contraire, disposés à prêter la main à une entente avec le gouvernement piémontais, qui permît aux deux parties de retirer leurs troupes des frontières respectives.

Nous savons apprécier à leur juste valeur les sentiments qui ont inspiré ces ouvertures amicales, et nous nous associons bien sincèrement au désir du gouvernement britannique d'épargner au monde, s'il est possible, les calamités d'une conflagration générale. Nous saisissons volontiers cette occasion d'entrer à ce sujet dans quelques développements qui, je l'espère, mettront nos intentions pacifiques dans tout leur jour.

Quels sont les griefs articulés à notre charge par la circulaire du comte de Cavour ? Ils se résument dans la protestation émise par ce ministre contre l'influence prépondérante que l'Autriche exerce, selon lui, en Italie en dehors des limites que les traités lui ont assignées, et qui constitue une menace constante pour la Sardaigne.

Examinons de plus près cette étrange accusation. Ou je me trompe, ou il est dans la nature des choses que de grands corps politiques seront toujours appelés à exercer une certaine influence sur les Etats qui les avoisinent. Ce qui importe à l'intérêt général, c'est que cette influence ne soit jamais usurpée, et ne soit pas exploitée au détriment de l'indépendance d'un autre Etat.

L'Autriche a été plus d'une fois dans le cas de tendre une main secourable à des gouvernements italiens renversés par la révolution. Ces secours n'ont jamais été imposés à personne; loin de là, ils n'ont été accordés qu'aux sollicitations des pouvoirs légitimes, avec un entier désintéressement, dans des vues d'ordre, de paix et de tranquillité publique. Nos troupes se sont retirées dès que l'autorité légitime s'est trouvée raffermie au point de pouvoir se passer de leur assistance.[1] Le comte de Cavour n'a pas à remonter bien haut dans l'histoire de son pays pour rencontrer un exemple de ce genre de service rendu par l'Autriche à la dynastie de Savoie. A cette époque, il est vrai, les théories modernes de droit public mises en vogue par le comte de Cavour n'avaient pas encore pris racine en Piémont.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à mettre en relief tout ce qu'il y a d'absurde dans le reproche qu'on voudrait nous faire, de

[1] L'invasion de la Toscane a-t-elle été réclamée?

la confiance que nos principes politiques et la droiture de nos intentions inspirent à nos voisins. Ce qui a été dit contre les traités d'alliance qui subsistent entre nous et quelques Etats italiens ne nous paraît guère plus sérieux.

Qu'y a-t-il en effet de plus *inoffensif*, de plus inattaquable au point de vue du droit des gens, de plus conforme à l'intérêt universel du maintien de l'ordre et de la paix, que des traités d'alliance conclus entre Etats indépendans, exclusivement dans l'intérêt d'une légitime défense, et imposant aux parties contractantes des obligations réciproques qui ne portent pas la moindre atteinte aux droits de tierces puissances? Mais si ces traités ne sont d'aucune façon en désaccord avec les principes du droit public, nous comprenons qu'ils sont de nature à gêner l'action et les vues ambitieuses d'un gouvernement qui, non content d'être parfaitement le maître chez lui, se pose en organe privilégié des prétendues douleurs de l'Italie, et s'attribue la mission, hautement désavouée par les autres souverains italiens, de porter la parole au nom de toute la Péninsule. Le droit de faire appel à des secours étrangers, le comte de Cavour, tout en l'accordant dans l'intérêt du désordre, le conteste aux gouvernemens legitimes, qui cependant ont la mission de veiller sur l'ordre public et de garantir la sûreté de leurs sujets paisibles. Et ces étranges principes, le cabinet de Turin les proclame au moment où il laisse s'accréditer l'opinion qu'il peut compter dans la poursuite de ses projets agressifs sur l'appui d'une grande puissance limitrophe.

Ces contradictions sont trop palpables pour laisser subsister le moindre doute que les plaintes formulées contre l'influence qu'exercerait l'Autriche en dehors des traités ne soient que de vains et futiles prétextes. Ce qu'il y a de vrai au fond de ces déclamations, le voici. En 1848, le roi de Sardaigne envahit à main armée la Lombardie, sans déclaration de guerre préalable et sans pouvoir autrement justifier cette rupture de la paix que par le sentiment national qui le poussait, disait-il, à venir au secours de frères opprimés. L'injuste agresseur fut repoussé dans deux campagnes victorieuses. L'Autriche ne profita des fruits de sa victoire qu'avec une modération à laquelle l'Europe a rendu justice. La paix une fois signée, nous l'avons prise au sérieux. En revanche, la troisième entrée en campagne (*la terza riscossa*) n'a jamais discontinué de faire partie du programme du cabinet de Turin. En attendant le moment opportun pour nous faire la guerre à main armée, le Piémont nous fit une guerre sourde, en laissant un libre cours, soit aux calomnies et aux insultes qu'une presse licencieuse nous prodiguait journellement, soit aux appels à la révolte qu'elle adressait aux populations des autres pays italiens,

soit enfin aux démonstrations hostiles de tout genre. Lorsqu'il y a deux ans l'empereur, notre auguste maître, visita ses provinces italiennes, marquant son passage par des actes de grâce et des bienfaits, la presse piémontaise redoubla de fureur et poussa la démence jusqu'à l'apologie du régicide. C'est alors que nous posâmes au cabinet de Turin la simple question : Quelles garanties il pouvait nous offrir contre la prolongation indéfinie d'un état de choses si attentatoire aux rapports d'amitié que nous désirions voir subsister entre les deux gouvernemens. Voilà ce que le comte de Cavour, dans son langage, appelle exiger des modifications aux institutions de son pays !

Le chargé d'affaires de l'empereur fut rappelé de Turin pour n'être plus témoin oculaire d'une situation anormale à laquelle le gouvernement piémontais ne voulait par remédier. Mais cette suspension des rapports diplomatiques ne nous empêcha point de continuer comme par le passé à combiner et à concerter avec les autorités piémontaises tout ce qui était de nature à favoriser et à développer les communications, les relations commerciales, en un mot les rapports de bon voisinage entre les habitants des deux pays.

En dépit de ce bon vouloir et de cette constante modération, en dépit de notre inépuisable patience, des cris de guerre frénétiques ont été poussés au-delà du Tessin, surtout depuis le commencement de cette année.

En présence de l'agitation provoquée par cette ardeur guerrière que le discours royal prononcé à l'ouverture du Parlement et les explications subséquentes des ministres n'étaient assurément pas de nature à décourager, le gouvernement impérial s'est enfin décidé à envoyer des renforts dans le royaume lombardo-vénitien. Cette mesure, commandée par la simple prudence, n'a qu'un but purement défensif. L'assertion du comte de Cavour, que c'était une mesure hostile dirigée contre la Sardaigne, n'est pas plus fondée que ne l'est son allégation que les garnisons de Bologne et d'Ancône avaient été renforcées.

Telle est la situation réduite à ses termes les plus simples. La main sur la conscience, que pourrions-nous faire pour la détendre et pour la changer en mieux? Serait-il possible de pousser plus loin que nous ne l'avons fait la modération et la longanimité? Et les puissances, telles que la Grande-Bretagne, qui vouent au maintien de la paix une sollicitude aussi juste qu'elle est honorable, ne se sentiraient-elles pas appelées à prendre à tâche de tarir la source du mal en ramenant le Piémont à une appréciation plus saine de ses droits et de ses devoirs internationaux? Que par leurs efforts réunis le cabinet de Turin soit empêché de continuer le rôle de provoca-

teur dans lequel, abusant des avantages de sa position et de la tolérance de l'Europe, il se plaît depuis des années, et on verra, nous n'en doutons pas, renaître dans le reste de la Péninsule la tranquillité et la paix morales que les excitations continuelles du cabinet de Turin tendent à en bannir.

Hâtons-nous d'aller au-devant d'une objection que nous pressentons ici. Le mécontentement d'une partie des populations, surtout dans l'Italie centrale et méridionale, nous dira-t-on, a sa source principale dans l'administration défectueuse des gouvernements.

Tout en réprouvant les mille calomnies par lesquelles on tâche de soulever l'opinion contre ces gouvernemens, nous ne nous sentons pas appelés à soutenir la thèse que tout soit parfait dans l'organisation et dans le système administratifs de leurs pays. Là même où il y a les institutions les plus excellentes il faut faire une large part aux imperfections des instruments. Depuis un demi-siècle l'Italie a été livrée à toutes sortes d'expériences politiques. Tour-à-tour les systèmes les plus divers y ont été mis en pratique. Par suite de l'introduction d'institutions qui fonctionnent admirablement là où elles ont été développées et mûries par les siècles, mais qui ne semblent pas homogènes au génie, aux traditions et aux conditions sociales des Italiens, on a vu se succéder dans la Péninsule des bouleversemens déplorables, des scènes de désordre et de sanglante anarchie. Ce ne sont pas les conseils de l'Autriche qui ont amené ces jours néfastes de l'histoire moderne de l'Italie. En revanche, nous avons toujours franchement applaudi à toute amélioration marquée au coin d'une saine pratique, nous avons constamment accueilli avec satisfaction et favorisé dans la mesure de notre influence tout progrès bien entendu. Consultés, nous avons émis consciencieusement notre avis, après mûr examen de toutes les circonstances.

Ces mesures peuvent ne pas avoir toujours produit tout le bien qu'il avait été permis d'en attendre. Mais qui oserait en rejeter toute la responsabilité sur l'action des gouvernemens? Ce qui est bien avéré, c'est que tous les Etats, grands ou petits, ont de nos jours à lutter contre de puissans obstacles. Nous avons démontré plus haut que la liberté telle qu'elle est comprise en Piémont, liberté voisine de la licence et affranchie du respect scrupuleux des droits d'autrui, n'est pas sans graves inconvéniens pour les Etats limitrophes. Nous n'en reconnaissons pas moins que le gouvernement piémontais lui-même est avant tout le juge du régime intérieur qui convient à son pays. Mais, tout comme nous respectons à ce sujet son autonomie, nous ne nous croyons pas autorisés non plus à imposer à d'autres Etats italiens un système gouvernemental et à préciser l'opportunité

du moment pour introduire les améliorations dont ce système pourrait être susceptible.

Quoi qu'il en soit, le grand argument mis en avant contre l'administration pontificale, c'est qu'elle ne peut se soutenir qu'avec l'aide des étrangers. A cela nous répondons simplement qne le cabinet du Vatican est déjà entré en pourparlers, tant avec l'Antriche qn'avec la France, pour amener l'évacnation des Etats pontificaux, préparée déjà de longue main par la diminutiou successive des corps d'occupation et par la réorganisation progressive de la force armée pontificale.

En prêtant au Souveraiu-Pontife, dépossédé par la révolution, le secours de leurs armes, l'Autriche et la France ont servi un grand intérêt de l'ordre social. La souveraineté temporelle du Saint-Père est une des garanties du libre exercice de son ministère apostolique et de l'indépendance du chef spirituel de la catholicité. Cependant le jour où le gouvernement pontifical déclarera que la réorganisation de sa force armée a fait assez de progrès pour pouvoir à elle seule suffire aux besoins de l'ordre et de la sécnrité intérieure, l'empereur, notre auguste maître, sera heureux de pouvoir rappeler ses troupes, parce qu'il verra dans ce résnltat un gage nouveau de la sollicitude paternelle que le Saint-Père vouera également à l'améliorationu successive d'autres branches du service pnblic.

Ne nous dissimulons pas, au reste, que les difficultés que le gouvernement pontifical rencontre dans l'accomplissement de sa tâche proviennent beaucoup moins de l'intérieur que des élémens révolutionnaires, des influeuces et des excitations qui partent sans cesse de l'étranger. Pour pouvoir espérer sur ce terrain de prompts et heureux résultats, rien n'est plus indispensable, je le répète, que d'agir sur lo Piémont pour qu'il respecte l'indépendance des autres Etats italiens, tout comme son indépendance est respectée par eux comme par nous dans les limites que les traités lui ont assignées.

Ce n'est qne lorsque ce résultat sera obtenu, qne le gouvernement pontifical et les autres gouvernemens italiens pourront avec efficacité s'occuper de l'introduction des améliorations que comporte leur administration intérieure. Alors aussi les avis bienveillans de l'Autriche, qui plns que toute autre pnissance est intéressée au bien-être et à la prospérité de la Péninsule, ne leur feront pas défaut dans cette direction.

Je charge Votre Excellence de sonmettre ces considérations à l'appréciation éclairée du cabinet britannique. Nous sommes trop pénétrés de l'*immense responsabilité qui devant Dieu et devant les hommes pèserait sur ceux qui sans motif légitime troubleraient la paix de l'Europe*, pour ne pas attacher le plus haut prix à ce qu'nn

gonvernement ami et allié, tel qne la Grande-Bretagne, soit pleinement édifié sur nos intentions pacifiques.

L'Autriche ne médite aucun projet hostile contre le Piémont. Elle s'abstiendra, malgré les justes griefs qn'elle anrait à faire valoir, de toute action agressive en tant que le gouvernement sarde, de son côté, respectera l'inviolabilité dn territoire impérial et de celni de ses alliés.

L'empereur, notre auguste maître, votre Excellence est autorisée à en donner l'assurance à lord Malmesbury, ne tirera l'épée que ponr la défense de ses droits incontestables et pour le maintien des traités, que nous considérons, à l'égal dn gouvernement britannique, comme la senle garantie solide de l'ordre politique.

Vons vondrez bien, monsieur le comte, donner lectnre de cette dépêche à lord Malmesbnry, et lui en remettre copie si S. S. vous en témoigne le désir.

Recevez, etc. etc.

Voici le Memorandum que le gouvernement sarde, à la demande du gouvernement anglais, fit remettre au cabinet de Londres, sous la date du 1er mars, pour lui faire connaître les griefs de l'Italie contre l'Autriche.

Le cabinet sarde commence par exposer la situation de la Lombardie et de la Vénétie que les traités de 1815 ont placées sous la domination directe de l'Autriche. Il trace un tableau très-sombre de la situation où sont tombées ces provinces, dont la population entière « a pris une attitude ouvertement hostile à ceux qui la gouvernent. » En reconnaissant que la situation de ces provinces n'est pas contraire aux traités, le cabinet de Turin la signale comme contraire au grand principe de la civilisation moderne, d'après lequel il n'y a de gouvernement légitime que celui que les peuples acceptent, ou auquel ils se résignent. Le gouvernement sarde s'attache ensuite à démontrer la marche que l'Autriche a snivie pour étendre les limites que lui avaient fixées les traités généraux de 1815, déjà si favorables pour elle, et pour soumettre indirectement tous les Etats de la péninsule à son influence et à ses prétentions héréditaires. Le cabinet de Turin est convaincu que la dépendance dans laquelle se trouvent

ces Etats, vis-à-vis de l'Autriche, les empêche d'améliorer leur condition intérieure et de prévenir les mouvements populaires par de sages réformes.

Le gouvernement sarde conclut en déclarant que si la révision des traités généraux peut seule offrir le moyen de résoudre définitivement la question italienne, il y aurait pourtant quelque chose à faire pour assoupir temporairement la crise actuelle, et pour écarter les dangers d'une révolution ou d'une guerre. Les moyens qu'il propose pour atteindre ce but consistent dans les conditions suivantes: *Institution volontaire et acceptée par l'Autriche d'un gouvernement national dans le royaume Lombard-Vénitien; résiliation des traités et évacuation des Etats-Romains; reconnaissance par l'Autriche du principe de non-intervention; réformes politiques et administratives en Toscane, à Parme et à Modène; séparation administrative des Légations et des autres provinces romaines.*

Turin, le 1[er] mars 1859.

Le gouvernement de S. M. Britannique, animé d'une bienveillante sollicitude pour le sort de l'Italie, dans le but d'éviter les causes qui pourraient amener de graves perturbations en Europe, a invité le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne à lui faire connaître quels sont à son avis les griefs que les Italiens ont à faire valoir contre l'Autriche, soit à cause de sa domination sur les provinces qu'elle possède en vertu des traités, soit par suite de ses rapports avec les Etats de l'Italie centrale, dont la condition anormale est reconnue par tous les cabinets.

Pour répondre à cet appel d'une manière claire et précise, le cabinet de Turin croit nécessaire de traiter séparément les deux questions qui lui sont adressées, en s'expliquant d'abord sur les conditions de la Lombardie et de la Vénétie, ensuite sur les résultats de la politique autrichienne à l'égard de l'Italie centrale.

Quels qu'aient été les résultats de la cession en 1814 du royaume lombard-vénitien à l'Autriche, on ne saurait contester que sa possession par cette puissance soit conforme aux traités, car dans ces traités on ne s'est guère préoccupé du sort des peuples dont ils disposaient. Nous n'aurions pas, en conséquence, soulevé une question qui ne saurait se résoudre sans une modification des traités existans, si le gouvernement britannique ne nous avait engagé à lui ouvrir toute notre pensée sur ce point aussi bien que sur les autres.

Nous reconnaissons que la domination de l'Autriche sur les pays situés entre le Tessin, le Pô et l'Adriatique est donc légale; mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait produit des conséquences déplorables et amené un état de choses qui n'a pas d'analogue dans l'histoire moderne.

Il est de fait que la domination autrichienne inspire une répugnance invincible à l'immense majorité des Italiens qui y sont soumis; que les seuls sentimens qu'ils ressentent pour ceux qui les gouvernent sont l'antipathie et la haine.

D'où cela provient-il? Le mode de gouverner de l'Autriche y a contribué sans doute : *son pédantisme bureaucratique, les vexations de sa police, les impôts écrasans qu'elle a établis, son système de recrutement plus dur qu'aucun autre en Europe, ses rigueurs et ses violences, même envers des femmes, ont produit l'effet le plus fâcheux sur ses sujets italiens; mais ce n'est pas là la cause principale des faits qui ont été indiqués.*

L'histoire nous fournit maints exemples de gouvernemens pires que celui de l'Autriche, moins universellement détestés que le sien.

La véritable cause du mécontentement profond des Lombards-Vénitiens, c'est d'être gouvernés, dominés par l'étranger, par un peuple avec lequel ils n'ont aucune analogie, ni de race, ni de mœurs, ni de goûts, ni de langue.

A mesure que le gouvernement autrichien a appliqué d'une manière plus complète le système de centralisation administrative, ces sentimens ont augmenté. Maintenant que ce système a atteint son apogée, que la centralisation en Autriche est devenue plus absolue qu'en France même, maintenant que toute action locale ayant été éteinte, le plus humble citoyen est en contact, pour la moindre des choses, avec des fonctionnaires publics qu'il n'aime ni ne respecte, la répugnance et l'antipathie pour le gouvernement sont devenues universelles.

Le progrès des lumières, la diffusion de l'instruction, que l'Autriche ne peut pas empêcher entièrement, ont contribué à rendre plus sensibles ces populations à leur triste sort. Les Milanais et les Vénitiens qui reviennent dans leur pays après avoir visité les peuples qui jouissent d'un gouvernement national, sentent plus vivement l'humiliation et le poids du joug étranger.

Pendant un certain temps, la conduite ferme et indépendante du gouvernement autrichien envers la cour de Rome tempéra les fâcheux effets de la domination étrangère. Les Lombards-Vénitiens se sentaient affranchis de l'empire que l'Eglise exerce dans d'autres parties de la Péninsule sur les actes de la vie civile, dans le sanc-

tuaire même de la famille. C'était pour eux une compensation à laquelle ils attachaient une grande valeur.

Elle leur a été enlevée par le Concordat, qui, ainsi qu'il est notoire, assure au clergé une plus grande influence, de plus amples priviléges que dans aucun autre pays, même en Italie, les Etats du Pape exceptés.

La destruction des sages principes introduits dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise par Marie-Thérèse et Joseph II a achevé de faire perdre toute force morale au gouvernement autrichien dans l'esprit des Italiens.

Par suite de ces causes qui ont été exposées, les provinces lombardo-vénitiennes présentent le spectacle le plus triste, et qui, ainsi qu'il a été observé plus haut, n'a pas d'analogue dans l'histoire. C'est celui d'un peuple tout entier qui a pris vis-à-vis de ceux qui le gouvernent une attitude ouvertement hostile, que ni les menaces ni les caresses ne domptent ou n'atténuent.

Il suffit de parcourir la Lombardie et la Vénétie pour se convaincre que les Autrichiens ne sont pas établis, mais campés dans ces provinces. Toutes les maisons, depuis la plus humble chaumière jusqu'au plus somptueux palais, sont fermées aux agens du gouvernement.

Dans les lieux publics, aux théâtres, dans les cafés, dans les rues, il y a une séparation absolue entre eux et les habitans du pays, et on dirait une contrée qui a été envahie par une armée ennemie rendue odieuse par son insolence et sa morgue. Et cet état de choses n'est pas un fait transitoire produit par des circonstances exceptionnelles, dont on peut prévoir le terme plus ou moins rapproché; *il dure et s'aggrave depuis un demi-siècle*, et il est certain que si le mouvement civilisateur de l'Europe ne s'arrête pas, il ne fera qu'empirer.

Une telle condition n'est pas contraire aux traités, ainsi qu'on l'a déclaré plus haut, mais elle est contraire aux grands principes d'équité et de justice sur lesquels repose l'ordre social; elle est en opposition avec le précepte que la civilisation moderne proclame, qu'il n'y a de gouvernement légitime que celui que *les peuples acceptent*, sinon avec reconnaissance, du moins avec résignation.

Maintenant, si l'on nous demande quel remède la diplomatie peut apporter à un tel état de choses, nous répondrons avec franchise que si l'on ne parvient pas à amener l'Autriche à modifier les traités, on n'aboutira pas à une solution définitive et viable: il faudra se contenter de palliatifs. Il faut que l'Europe se résigne à assister impassible au douloureux spectacle que présentent la Lombardie et la Vénétie, jusqu'à ce que la révolution, qui couve sans cesse sous

les cendres dans ces contrées, profitant de circonstances favorables, brise violemment un joug que la conquête et la guerre leur ont imposé.

Ce spectacle toutefois deviendrait moins douloureux et l'état des Lombards-Vénitiens plus tolérable, si l'Autriche se montrait fidèle aux promesses qu'elle adressait aux Italiens lorsqu'en 1814 elle les excitait à se soulever contre la domination française, et si, conformément à la proclamation du commandant en chef de ses armées, le général Bellegarde, elle établissait en deçà des Alpes, sinon un gouvernement, du moins une administration entièrement nationale, avec une armée indigène cantonnée en Italie et commandée par des officiers italiens, et des institutions fondées sur le principe représentatif. Ce serait un palliatif, mais un palliatif qui pourrait faire prendre patience à des populations accoutumées à souffrir, et éloigner les dangers qui préoccupent à si juste titre l'opinion publique en Europe.

La diplomatie, en conseillant au cabinet de Vienne de suivre la voie qu'on vient d'indiquer, fera une œuvre prudente et méritoire, bien que nous ne puissions guère espérer qu'elle obtienne les résultats qu'on se propose. L'expérience de quarante-cinq années ne l'a que trop démontré : l'Autriche ne compte que sur la force pour maintenir sa domination en Italie.

Passant à la seconde question qui lui est adressée, les effets de la politique autrichienne sur l'Italie centrale, le gouvernement du roi se restreindra dans le cercle que les traités et le droit public européen tracent à la diplomatie : placé sur ce terrain, il ne se bornera pas à signaler les actes illégaux de l'Autriche; il invoquera à son tour les transactions européennes violées par l'Autriche, et il demandera l'exécution des mesures nécessaires pour remédier aux maux qui ont été la conséquence de cette violation : c'est son droit, c'est son devoir.

Le traité de Vienne a fait à l'Autriche une large part en Italie. En y quadruplant à peu près le nombre de ses anciens sujets, en ajoutant au duché de Milan, qui lui appartenait avant la révolution, la Valteline, les possessions du Pape situées sur la rive gauche du Pô, et tous les Etats de la république de Venise, il a détruit l'équilibre qui existait dans le siècle dernier. Le Piémont, malgré l'annexion de Gênes, n'a plus été en état, comme autrefois, de former un contrepoids à l'empire qui, maître du cours du Pô, de l'Adige, des principaux fleuves de l'Italie septentrionale, avait réussi à relier ses possessions italiennes avec ses Etats héréditaires. Il s'est trouvé en présence d'une puissance comptant plus de sujets en Italie que lui, et disposant de forces infiniment plus considérables que les siennes.

Toutefois, si l'Autriche s'était maintenue dans les limites que les traités lui assignaient, le reste de l'Italie aurait pu participer aux progrès qui se sont réalisés en Europe depuis la cessation des guerres de l'Empire, et former avec le Piémont une barrière efficace aux influences étrangères dans la Péninsule.

Mais l'Autriche s'est efforcée, dès les premières années qui ont suivi la restauration, par tous les moyens en son pouvoir, d'acquérir sur toute la Péninsule une influence prépondérante.

Se posant en défenseur de tous les gouvernemens italiens, quelque mauvais qu'ils fussent, intervenant avec des forces irrésistibles toutes les fois qu'un peuple tâchait d'obtenir des améliorations et des réformes de son propre gouvernement, elle est parvenue à étendre sa domination morale bien au-delà de ses frontières. Nous ne referons pas l'histoire des quarante dernières années, — elle est trop connue; — nous nous bornerons à constater l'état de choses actuel, dû à l'action persévérante de la politique autrichienne.

Les duchés de Parme, de Modène et de Toscane sont devenus de véritables fiefs de l'empire.

La domination de l'Autriche sur les deux premiers est constatée par la convention du 24 décembre 1847.[1] Cette convention, en lui donnant le droit de les occuper avec ses troupes, non seulement lorsque l'intérêt de Parme et de Modène le réclamait, mais encore toutes les fois que cela pourrait être utile à ses opérations militaires, rend l'Autriche maîtresse absolue de toute la frontière orientale de la Sardaigne, des Alpes à la Méditerranée. Et qu'on ne dise pas que c'est là une vaine menace, un danger imaginaire; car on a vu il y a à peine trois ans, lorsque le congrès de Paris retentissait encore des protestations formulées par le Piémont et soutenues par l'Angleterre contre l'intervention étrangère en Italie, les troupes autrichiennes, sous un futile prétexte, occuper non seulement Parme, mais les parties les plus reculées du duché, et camper sur le sommet des Apennins, d'où elle domine le rivage de la mer appartenant à la Sardaigne.

L'Autriche se considère tellement comme maîtresse de faire ce qui lui convient dans les Etats de Parme, qu'au mépris des traités, qui ne lui donnent que le droit de tenir garnison dans la citadelle de Plaisance, elle a fait construire et arme en ce moment des forts détachés de l'enceinte de la ville, destinés à transformer Plaisance en un vaste camp retranché capable de donner abri à une armée redoutable.

Le lien qui rattache la Toscane à l'Autriche, pour être moins

[1] Voir le *Blue-Book* sur les affaires d'Italie.

apparent, n'est ni moins réel ni moins fort. On ignore si un traité secret existe entre les deux Etats ; mais ce qui est certain, c'est que d'un côté le gouvernement toscan sait qu'il peut compter, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, sur l'appui armé de l'Autriche pour contenir ses peuples, et que, de l'autre, l'Autriche est certaine de pouvoir occuper la Toscane si par hasard un intérêt stratégique lui conseillait de le faire.

Quant aux Etats romains, le mode de procéder de l'Autriche a été plus simple. Elle les a occupés toutes les fois que les troubles politiques lui ont fourni un prétexte pour le faire. Depuis 1831, elle a franchi trois fois le Pô et mis garnison dans les villes de la Romagne. La dernière occupation, plus complète que les précédentes, puisqu'elle s'étend jusqu'à Ancône, dure depuis dix ans.

Bien que dans ce moment le gouvernement pontifical ait demandé la retraite des troupes étrangères, nous ne croyons pas que cette mesure puisse faire cesser les conditions anormales des Etats du Saint-Siége. La retraite de ces troupes, si elle n'est précédée de réformes radicales dans toutes les branches de l'administration, laissera le champ libre à la révolution. On substituerait l'anarchie à l'occupation étrangère, pour recourir aussitôt et nécessairement à cette dernière.

Ainsi l'intervention de l'Autriche dans ce pays a un tel caractère de permanence, qu'on est autorisé à dire que ces provinces, devant appartenir à un Etat indépendant, sont passées de fait sous la domination autrichienne.

Une si grande extension de la puissance autrichienne en Italie, en dehors des stipulations des traités, constitue un danger grave pour le Piémont, et contre lequel son gouvernement a le droit de protester. L'Autriche, maîtresse absolue du cours du Pô, de Pavie à l'Adriatique, créant sur nos frontières une place de guerre de premier ordre, libre d'occuper, quand bon lui semble, les montagnes qui devaient nous servir de remparts, nous menaçant de tous côtés, nous oblige à maintenir nos forces sur un pied ruineux, hors de proportion avec nos ressources financières.

On observera peut-être que la présence des troupes françaises à Rome neutralise les forces de l'Autriche et diminue les dangers du Piémont. Rien n'est moins exact. Au point de vue politique, l'occupation de Rome par la France peut avoir une grande importance. Au point de vue militaire, elle n'en a aucune, surtout pour ce qui a rapport à la Sardaigne. Si, dans le cas d'une agression, nous devions faire appel à l'appui de la France, les troupes que cette puissance entretient en Provence et aux pieds des Alpes nous seraient d'un secours bien plus efficace que celles qui, isolées à Rome, ne pourraient

guère agir en notre faveur qu'en venant s'embarquer à Civita-Vecchia.

Nous croyons, en conséquence, que la présence des Français à Rome, que nous désirons d'ailleurs vivement voir cesser, ne diminue en rien la valeur des réclamations que la Sardaigne élève contre la politique envahissante do l'Autriche.

Si l'Autriche, faisant droit à ces justes réclamations, reconnaissait l'indépendance absolue des autres Etats de la Péninsule, les conditions de l'Italie centrale ne tarderaient pas à s'améliorer considérablement. Les gouvernemens de ces contrées, n'étant plus soutenus par les armées autrichiennes, seraient nécessairement amenés à donner satisfaction aux vœux les plus légitimes des populations. Mais dans l'intérêt de l'ordre et du principe d'autorité, afin que ces concessions inévitables ne leur soient pas arrachées à la suite de désordres et de mouvemens populaires, il est nécessaire qu'en même temps que l'on proclamera le principe de la non-intervention de l'Autriche, les souverains de l'Italie centrale modifient profondément le systéme politique qu'ils suivent depuis si longtemps à l'ombre des baïonnettes étrangères.

Le cabinet de Turin est convaincu que tout danger de révolution serait évité dans les duchés de Parme et de Modène, s'ils étaient dotés d'institutions analogues à celles dont le Piémont jouit depuis onze ans. L'expérience de ce pays démontre qu'un systéme sagement libéral, appliqué avec bonne foi, peut fonctionner en Italie de la manière la plus satisfaisante, en assurant en même temps la tranquillité publique et le développement de la civilisation.

Quant à la Toscane, il juge nécessaire le rétablissement de la Constitution de 1848 que le grand-duc a jurée, et qui a été révoquée juste au moment où, se fondant sur les institutions qu'elle consacrait, le grand-duc était restauré sur son trône renversé par un mouvement révolutionnaire.

Pour ce qui a rapport aux Etats du Saint-Siége, le cabinet de Turin ne saurait se dissimuler que la question présente de bien plus graves difficultés. *La double qualité que revêt le Souverain-Pontife, de chef de l'Eglise catholique et de prince temporel, rend presque impossible (dans ses Etats) l'établissement du système constitutionnel. Il ne saurait y consentir sans courir le danger de se trouver souvent en contradiction avec lui-même et d'être forcé d'opter entre ses devoirs comme pontife et ses devoirs comme souverain constitutionnel.*

Néanmoins, en reconnaissant qu'il faut renoncer à l'idée d'assurer la tranquillité des Etats du Pape au moyen d'institutions con-

stitutionnelles, le cabinet de Turin pense qu'on se rapprocherait du même but en adoptant le projet que les plénipotentiaires de S. M. le roi de Sardaigne au Congrès de Paris ont développé dans la Note du 27 mars 1856, adressée aux ministres de France et d'Angleterre. Ce projet, qui a reçu la pleine approbation de lord Clarendon, repose sur la séparation administrative complète des provinces de l'Etat romain situées entre l'Adriatique, le Pô et les Apennins, et le développement chez elles des institutions municipales et provinciales qui ont été établies en principe, sinon mises en pratique, par le Pape lui-même à son retour de Gaëte. Ce projet devrait maintenant être complété par l'établissement à Rome d'une Consulte nommée par les conseils provinciaux, à laquelle seraient soumises les questions relatives aux intérêts généraux de l'Etat.

Les idées qui viennent d'être exposées sont une réponse claire et précise à l'interpellation que le gouvernement de S. M. britannique a adressée au cabinet de Turin. En les résumant, il résulte qu'à son avis les dangers d'une guerre ou d'une révolution seraient conjurés et la question italienne temporairement assoupie aux conditions suivantes :

En obtenant de l'Autriche, non en vertu des traités, mais au nom des principes d'humanité et d'éternelle justice, un gouvernement national, séparé, pour la Lombardie et la Vénétie ;

En exigeant que, conformément à la lettre et à l'esprit du traité de Vienne, la domination de l'Autriche sur les Etats de l'Italie centrale cesse, et par conséquent que les forts détachés construits en dehors de l'enceinte de Plaisance soient détruits, que la convention du 24 décembre 1847 soit annulée, que l'occupation de la Romagne cesse, que le principe de la non-intervention soit proclamé et respecté ;

En invitant les ducs de Modène et de Parme à doter leurs pays d'institutions analogues à celles qui existent en Piémont, et le grand-duc de Toscane à rétablir la Constitution qu'il avait librement consentie en 1848 ;

En obtenant du Souverain-Pontife la séparation administrative des provinces en-deçà des Apennins, conformément aux propositions communiquées en 1856 aux cabinets de Londres et de Paris.

Puisse l'Angleterre obtenir la réalisation de ces conditions ! L'Italie, soulagée et pacifiée, la bénira, et la Sardaigne, qui a tant de fois invoqué son concours et son aide en faveur de ses concitoyens malheureux, lui vouera une reconnaissance impérissable.

Nous avons analysé ce remarquable Memorandum, les

passages les plus saillants ont été par nous indiqués, mais nous ne pouvons trop recommander le tableau fait par le gouvernement piémontais de la situation de la Lombardo-Vénétie. Nous rappellerons la fameuse dépêche de sir James Hudson pour que l'on puisse établir une comparaison entre les deux documents.

Les esprits s'agitaient de plus en plus en France. Le *Moniteur* publia le 6 mars l'article suivant. On remarquera dans cette grave et énergique déclaration du gouvernement français, la netteté de son langage au sujet de l'appui promis à la Sardaigne pour la défendre contre tout acte agressif de l'Autriche, sa déclaration par rapport aux armements qu'on l'accusait de faire en si grande hâte.

L'état des choses en Italie, quoique déjà ancien, a pris dans ces derniers temps aux yeux de tous un caractère de gravité qui devait naturellement frapper l'esprit de l'Empereur, car il n'est pas permis au chef d'une grande puissance comme la France de s'isoler des questions qui intéressent l'ordre européen. Animé d'un esprit de prudence qu'il serait coupable de n'avoir pas eu, il se préoccupe avec loyauté de la solution raisonnable et équitable que pourraient recevoir ces délicats et difficiles problèmes.

L'Empereur n'a rien à *cacher*, rien à *désavouer*, soit dans ses préoccupations, soit dans ses alliances. L'intérêt français domine sa politique et il justifie sa vigilance.

En face des inquiétudes mal fondées, nous aimons à le croire, qui ont ému les esprits en Piémont, l'Empereur a promis au roi de Sardaigne de *le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche;* il n'a promis rien de plus, et on sait qu'il tiendra parole.

Sont-ce là des rêves de guerre? Depuis quand n'est-il plus conforme aux règles de la prudence de prévoir les difficultés plus ou moins prochaines, et d'en peser toutes les conséquences?

Nous venons d'indiquer ce qu'il y a de réel dans les pensées, dans les devoirs et dans les dispositions de l'Empereur; tout ce que les exagérations de la presse y ont ajouté est imagination, mensonge, et délire.

La France, dit-on, fait des armemens considérables. C'est une imputation complétement gratuite. L'effectif normal du pied de paix, adopté il y a deux ans par l'Empereur, n'a pas été dépassé. L'artil-

lerie achète 4,000 chevaux pour atteindre cette limite réglementaire. Les régimens d'infanterie sont à 2,000 hommes; les régimens de cavalerie à 900.

On dit aussi que nos arsenaux ont reçu une impulsion extraordinaire. On oublie que nous avons tout le matériel de notre artillerie à changer et toute notre flotte à transformer. Cette dernière entreprise, depuis longtemps décidée pour donner à notre flotte son état normal, est sanctionnée par les votes annuels du Corps-Législatif; et malgré l'activité la plus louable, plusieurs années seront encore nécessaires à l'accomplissement de ces travaux.

Enfin on s'inquiète des préparatifs de notre marine. Tous ces préparatifs se réduisent à l'armement de quatre frégates pour le transport des troupes de France en Algérie et d'Algérie en France, et de quatre transports mixtes destinés à pourvoir aux diverses éventualités, notamment au service de Civita-Vecchia et au ravitaillement de notre expédition de Cochinchine par Alexandrie.

Tels sont les faits. Ils doivent pleinement rassurer les esprits sincères sur les projets attribués à l'Empereur, et faire justice des allégations des hommes intéressés à jeter du doute sur les pensées les plus loyales et des nuages sur les situations les plus claires.

N'est-il pas temps de se demander quand finiront ces vagues et absurdes rumeurs, répandues par la presse d'un bout de l' Europe à l'autre, signalant partout à la crédulité publique l'Empereur des Français comme poussant à la guerre, et faisant peser sur lui seul la responsabilité des inquiétudes et des armemens de l'Europe? Qui donc peut avoir le droit d'égarer aussi outrageusement les esprits, d'alarmer aussi gratuitement les intérêts?

Où sont les paroles, où sont les Notes diplomatiques, où sont les actes qui indiquent la volonté de provoquer la guerre pour les passions qu'elle satisfait ou pour la gloire qu'elle procure? Qui a vu les soldats, qui a compté les canons, qui a estimé les appprovisionnements ajoutés avec tant de frais et de hâte à l'état normal et réglementaire du pied de paix en France? Où sont les levées extraordinaires, les appels de classes anticipés? Quel jour a-t-on rappelé les hommes en congé renouvelable? Qui pourrait montrer enfin les élémens, si minces qu'on les veuille, de ces accusations générales que la malveillance invente, que la crédulité comporte et que la sottise accepte?

Sans doute, comme nous le disions, l'Empereur veille sur les causes diverses de complications qui peuvent se montrer à l'horizon. C'est le propre de toute sage politique de chercher à conjurer les événemens ou les questions de nature à troubler l'ordre, sans le-

quel il n'y a ni paix ni transactions. *Ce n'est pas du répit qu'il faut aux véritables affaires; c'est de la sécurité et de l'avenir.*

Une telle prévoyance n'est ni de l'agitation ni de la provocation. Etudier les questions, ce n'est pas les créer, et détourner d'elles ses regards et son attention, ce ne serait non plus ni les supprimer ni les résoudre.

Au reste, l'examen de ces questions est entré dans la voie diplomatique, et rien n'autorise à croire que l'issue n'en sera pas favorable à la consolidation de la paix publique.

Nous venons de voir la France déclarer que si la Sardaigne était attaquée, elle la soutiendrait énergiquement. Voyons la Suisse apparaître pour la première fois, depuis qu'il était question de guerre, sur le théâtre des événements. Quand nous serons en Lombardie nous raconterons les infamies commises par les Suisses. Ils publient une déclaration relative à leur neutralité pendant la guerre, et l'Autriche n'eut pas d'amis plus dévoués, d'espions plus fidèles, pendant toute la campagne en Lombardie et en Valteline.

Voici le texte de la note adressée par le Conseil fédéral aux puissances, et communiquée aux gouvernements des vingt-deux cantons.

Berne, le 14 mars.

Bien que les Etats de l'Europe jouissent pleinement aujourd'hui des bienfaits de la paix, l'on ne saurait disconvenir que la confiance dans la stabilité de cet état de choses n'ait subi un ébranlement, et qu'il n'existe des motifs d'admettre que la tranquillité générale pourra être troublée par la possibilité de graves événemens.

Dans de telles conjonctures, la Suisse doit à sa dignité, à son caractère d'Etat indépendant et libre, comme à sa constitution politique et à son organisation, de se prononcer à temps et sans détour sur l'attitude qu'elle se propose d'observer en regard de certaines éventualités, suivant la position qui lui est faite par sa situation, son histoire, ses besoins intérieurs et ses rapports avec les Etats étrangers.

Le Conseil fédéral le déclare donc de la manière la plus formelle, si la paix de l'Europe vient à être troublée, la Confédération suisse défendra et maintiendra par tous les moyens dont elle dispose

l'intégrité et la neutralité de son territoire, auxquelles elle a droit en sa qualité d'Etat indépendant et qui lui ont été solennellement reconnues et garanties par les traités européens de 1815. Elle accomplira loyalement cette mission envers tous également.

Les traités de 1815 déclarent en outre que certaines portions du territoire de la Savoie qui font partie intégrante des Etats de S. M. le roi de Sardaigne sont comprises dans la neutralité suisse.

Il résulte en effet de ces traités, savoir la déclaration des hautes puissances du 29 mars 1815 et l'acte d'accession de la Diète suisse du 12 août 1815, l'acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815 (article 92), la paix de Paris du 20 novembre 1815 (article 3), et l'acte du même jour portant reconnaissance et garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'inviolabilité de son territoire, que les parties de la Savoie désignées dans ces actes sont admises au bénéfice de la même neutralité que la Suisse, avec la clause spéciale que « toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilités ouvertes ou imminentes, les troupes de S. M. le roi de Sardaigne qui pourraient se trouver dans les provinces neutralisées se retireront et pourront à cet effet passer par le Valais, si cela devient nécessaire; qu'aucune autre troupe armée d'aucune puissance ne pourra y stationner ni les traverser, sauf celles que la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer. »

Les dispositions précitées des traités généraux ont été expressément confirmées dans tous leurs points par le traité spécial qui a été conclu le 16 mars 1816 entre la Confédération et S. M. le roi de Sardaigne.

Si dès lors les circonstances le réclament, et autant que la mesure sera nécessaire pour assurer et défendre sa neutralité et l'intégrité de son territoire, la Confédération suisse fera usage du droit qui lui a été conféré par les traités européens d'occuper les parties neutralisées de la Savoie. Mais il est bien entendu que si la Confédération recourt à cette mesure, elle respectera scrupuleusement et sous tous les rapports les stipulations des traités, et entre autres celle qui dit que l'occupation militaire suisse ne portera aucun préjudice à l'administration établie par S. M. sarde dans lesdites provinces. Le Conseil fédéral déclare qu'il s'efforcera de se mettre d'accord avec le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne au sujet des conditions spéciales d'une telle occupation.

Le Conseil fédéral se livre, en terminant, à l'espoir que ces déclarations, aussi franches que loyales, seront favorablement accueillies, et que les hautes puissances sauront parfaitement apprécier le point de vue auquel il a dû se placer en présence de la situation politique

actuelle et dans la prévision des éventualités qui peuvent surgir.

Il saisit avec empressement, etc.

Au nom du conseil fédéral suisse,
Le président de la Confédération, Signé STAEMPFLI.
Le chancelier de la Confédération, Signé SCHIESS.

Pour copie conforme :
Le chancelier de la Confédération, Signé SCHIESS.

Nous avons vu le comte Buol déclarer dédaigneusement qu'il ne pensait pas à attaquer le petit gouvernement du Piémont. Voici la réponse calme et digne du premier ministre du *petit peuple* piémontais. De quel côté est encore une fois l'avantage? Quand la guerre a lieu à coups d'arguments, je ne crois pas que les gros bataillons puissent se vanter de remporter la victoire.

C'est une dépêche du comte de Cavour au marquis Emmanuel d'Azeglio, ambassadeur de Sardaigne à Londres. Dans cette dépêche M. de Cavour déclare, à l'occasion d'une question faite par l'Angleterre, que le Piémont n'a pas l'intention d'attaquer l'Autriche, bien qu'il considère comme des actes agressifs les mesures militaires prises par l'Autriche en Lombardie, et les fortifications élevées par cette puissance sur un territoire qui ne lui appartient pas aux termes des traités. M. de Cavour regarde d'autant plus ces actes de l'Autriche comme agressifs que, selon lui, ils n'ont été justifiés par aucune démonstration du gouvernement sarde, qui fût de nature à les provoquer. Le Parlement de Turin n'a été ouvert que le 10 janvier, et c'est le 3 janvier que l'Autriche a envoyé un nouveau corps d'armée en Italie. L'emprunt piémontais est postérieur en date à l'emprunt autrichien. M. de Cavour répond ensuite aux plaintes de l'Autriche sur la conduite du Piémont par des plaintes analogues sur la domination de l'Autriche dans l'Italie centrale et sur ses traités particuliers avec les Etats italiens qui entourent le Piémont d'un cercle de fer. En terminant cette dépêche le gouvernement piémontais s'engage de nouveau à ne pas attaquer l'Autriche, tout en restant armé devant elle et lui montrant une juste défiance.

Monsieur le marquis,

Sir James Hudson, dans une Note en date du 14 de ce mois, dont vous trouverez ci-joint une copie, m'a demandé, au nom de son gouvernement, si la Sardaigne était disposée à suivre l'exemple de l'Autriche, en déclarant d'une manière formelle, ainsi que le comte de Buol l'a fait dans sa dépêche au comte Appony du 25 février,[1] qu'elle n'avait aucune intention d'attaquer sa puissante voisine.

Appréciant les sentimens qui ont inspiré cette démarche de la part du cabinet de Saint-James, nous n'hésitons pas à lui répondre avec la plus entière franchise, comme nous l'avons fait il y a peu de jours, lorsqu'il nous a demandé de formuler d'une manière claire et précise les griefs de l'Italie contre l'Autriche et d'indiquer les moyens d'y porter remède.

En présence des actes agressifs (de quel autre nom les appeler?) commis par l'Autriche, de la concentration de forces imposantes sur la frontière sarde, de la mise sur le pied de guerre de son armée d'Italie, de la construction et de l'occupation de nouvelles fortifications sur un territoire qui ne lui appartient pas, de l'occupation décennale des Légations, de la violation des traités publics, le gouvernement du roi aurait le droit, d'après la loi des nations, de pourvoir à sa défense contre l'Autriche même par la voie des armes.

L'Angleterre a implicitement reconnu ce droit lorsque, il n'y a pas encore longtemps, par l'organe de son ministre des affaires étrangères, en flétrissant de tout le poids de sa grande autorité, et par la solennité d'un office diplomatique, la mesure inique des séquestres mis par l'Autriche sur les biens des sujets sardes, elle constatait que si dans cette circonstance on avait réussi à conjurer les dangers d'une guerre, ce résultat était dû exclusivement à la grande modération dont le gouvernement sarde avait fait preuve.

Toutefois, puisque le gouvernement britannique a reconnu l'état anormal de l'Italie et a promis à la Sardaigne de s'efforcer d'y porter remède, le gouvernement sarde, en prenant acte de ces engagemens et en se réservant sa liberté d'action pour le cas où l'Autriche ne s'abstiendrait pas à l'avenir de commettre des actes agressifs, est prêt à donner l'assurance qu'il n'est pas dans son intention d'attaquer l'Autriche, et il consent à faire à cet égard une déclaration identique à celle contenue dans la dépêche précitée du comte de Buol, qui n'est, à vrai dire, qu'un long et amer réquisitoire contre la Sardaigne et la politique du cabinet que j'ai l'honneur de présider.

Les discours prononcés devant le Parlement pour expliquer notre politique, les dépêches et les circulaires que vous avez dû communi-

[1] Voir page 185.

quer au cabinet de Saint-James, et notamment le Mémorandum adressé à l'Angleterre et à la Prusse, auquel lord Malmesbury a bien voulu rendre une entière justice, expliquent et justifient notre conduite d'une manière assez complète pour que je me croie dispensé de saisir cette occasion de réfuter un à un les argumens dont le comte de Buol se sert dans sa dépêche pour représenter la Sardaigne comme la cause véritable de l'état anormal de l'Italie.

Les argumens d'ailleurs ne sauraient avoir aucune valeur pour toute personne impartiale qui a conservé un souvenir exact des faits qui se sont succédé depuis le commencement de cette année.

Les mesures militaires prises successivement par l'Autriche, dont je vous ai entretenu dans ma dépêche du 15 février, ont toutes précédé les actes du gouvernement sarde qui auraient pu les justifier. Le discours de la Couronne, à l'ouverture du Parlement de Turin, n'a été prononcé que le 10 janvier, et dès le 3 du même mois un nouveau corps d'armée avait été précipitamment envoyé en Italie.

Notre emprunt n'a eu lieu que longtemps après *l'essai fait* par l'Autriche d'en négocier un bien plus considérable à Londres.

Enfin, si nous avons appelé nos contingens sous les armes en laissant nos réserves dans leurs foyers, ce n'a été que lorsque l'Autriche, en décrétant la mise des corps d'armée d'Italie sur un pied de guerre complet, nous a convaincus que nous nous trouverions bientôt en face de la plus forte des armées qui aient foulé le sol italien.

Ces faits forment un étrange commentaire des protestations pacifiques par lesquelles se termine la dépêche autrichienne, et il serait difficile de les concilier entre eux, si dans cette même pièce diplomatique on ne trouvait pas consigné le fond de la pensée de l'Autriche sur la question italienne.

Le comte de Buol, après avoir rapidement retracé, à son point de vue, les événemens qui se sont succédé depuis 1848, finit par déclarer que si l'Italie est profondément agitée, si les populations y sont mécontentes, si les gouvernemens n'ont rien fait pour satisfaire les vœux légitimes de leurs sujets, la faute en est aux sentimens et à l'esprit turbulent que la liberté a développés en Piémont, et, pour me servir des paroles mêmes du comte de Buol, « à l'introduction dans ce pays d'institutions qui fonctionnent admirablement là où elles ont été développées et mûries par les siècles, mais qui ne semblent pas homogènes au génie, aux traditions et aux conditions sociales des Italiens. »

Aussi le comte de Buol indique comme principal remède à cet état de choses, dont il ne se dissimule pas la gravité, une action commune des grandes puissances sur la Sardaigne pour la forcer à modifier ses institutions.

Qu'on étouffe la liberté en Piémont, et la Lombardie, la Vénétie, les autres Etats de la Péninsule redeviendront tranquilles.

Sans admettre cette conclusion, tout en étant convaincus que la destruction des institutions libérales du Piémont, au lieu de ramener la paix, aurait pour effet de rejeter dans les voies de la révolution les Italiens réduits au désespoir, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai dans la pensée qui a inspiré cette partie de la dépêche du ministre autrichien.

Le contraste que présente le Piémont avec les provinces soumises à la domination autrichienne et les autres Etats de la Péninsule est trop frappant pour que l'Autriche n'en soit pas profondément irritée. L'exemple de ce pays, en prouvant, à l'encontre des assertions du comte de Buol, que les Italiens sont susceptibles d'un régime libéral et progressif, rend plus odieux aux peuples de la Péninsule le système qui s'appuie sur le régime militaire, les punitions corporelles, les impôts écrasans, les mesures financières désastreuses, l'abandon au clergé des droits les plus sacrés de l'Etat et des citoyens.

La liberté en Piémont est donc, nous le reconnaissons, un danger et une menace pour l'Autriche. Pour y parer elle n'a que deux partis à prendre: détruire le régime libéral en Sardaigne, ou étendre sa domination sur toute l'Italie pour empêcher que la contagion ne puisse atteindre les Etats de la Péninsule qui n'ont pas assez de forces à leur disposition pour comprimer les vœux des populations. C'est le second parti qu'elle a embrassé, en attendant d'arriver plus tard, et par voie détournée, à la réalisation du premier des moyens indiqués.

L'Autriche a réussi jusqu'ici, par ses traités particuliers avec Parme, Modène et la Toscane, par l'occupation indéfinie de la Romagne, qui n'est pas près de cesser, de l'aveu même des cours de Vienne et de Rome, par les fortifications considérables qu'elle y exécute, à se rendre la maîtresse réelle des Etats de l'Italie centrale, et à entourer le Piémont d'un cercle de fer.

C'est contre un tel état de choses, que les traités de Vienne ne justifient nullement, que la Sardaigne n'a cessé de protester depuis bien des années, en réclamant l'intervention et l'appui des grandes puissances signataires de ces mêmes traités.

C'est cet état de choses, constituant depuis longtemps une menace et un danger pour la Sardaigne, aggravé récemment par les armemens extraordinaires et par les autres actes agressifs de l'Autriche, qui a forcé le gouvernement du roi à prendre des mesures défensives et à appeler les contingens sous les armes.

Que cet état cesse, que la domination autrichienne en Italie

rentre dans les limites que des stipulations formelles lui assignent, que l'Autriche désarme, et la Sardaigne, tout en déplorant le sort malheureux des populations de l'autre rive du Tessin, bornera ses efforts, ainsi que l'Angleterre le lui a conseillé tant de fois, à une propagande pacifique destinée à éclairer de plus en plus l'opinion publique en Europe sur la question italienne, et à preparer ainsi les élémens pour sa solution future.

Mais tant que notre voisin groupera autour de lui et contre nous tous les Etats de l'Italie qui nous environnent, tant qu'il pourra faire marcher librement ses troupes des bords du Pô jusqu'au sommet des Apennins, tant qu'il gardera Plaisance, transformée en place de premier ordre, comme une menace continuelle sur notre frontière, il nous sera impossible, tout en maintenant la déclaration contenue dans la première partie de cette dépêche, de ne pas rester armés, de ne pas garder notre juste défiance envers l'Autriche armée et provocante.

Le gouvernement de S. M. britannique est trop éclairé et trop loyal pour ne pas admettre que nous ne saurions suivre une autre ligne de conduite sans trahir nos devoirs, sans manquer à l'honneur, quel que soit notre désir de dissiper les nuages qui menacent de troubler la paix du monde et d'adhérer aux instances d'une puissance comme l'Angleterre, pour laquelle nous avons autant de déférence que d'amitié.

Je vous charge, monsieur le marquis, de donner lecture et copie de cette dépêche au comte de Malmesbury, et je saisis, etc.

Signé C. Cavour.

Veut-on savoir comment la *Gazette autrichienne* jugeait un document aussi noblement écrit? Voici quelques lignes seulement que nous traduisons. Le cœur se soulève de dégoût à la lecture de pareilles infamies.

Nous disions que cette dépêche était une nouvelle manifestation de la politique *abjecte* et *méprisable* du Cabinet de Turin, et ces expressions nous les appliquions moins aux nombreuses altérations des faits positifs dont fourmille ce document, et qui d'ailleurs ne sont plus choses nouvelles, qu'à la pensée qui nous semblait avoir principalement guidé le comte de Cavour lorsqu'il écrivait cette dépêche. Nous ne nous tromperons guère en disant qu'il l'a écrite non pas en homme convaincu de la justice de sa cause, et dans l'espoir d'amener un revirement dans le jugement porté par l'opinion publique en Angleterre, mais en

homme parfaitement coovaioco que sa cause est maovaise, et qui a le parti pris d'égarer le jugement de l'Angleterre et de mener le peuple Anglais par *le bout du nez*. Nous employons à dessein cette expression triviale, car le Comte de Cavoor oe pourrait pas en choisir d'autre s'il voulait avoner franchement dans qnelle intention il a écrit sa dépêche ao marquis d'Azeglio.

Notre opinion est qu'il n'avait pas d'autre vue qoe cette voe triviale. C'est là certes une *polissonnerie effrontée* (*bübuche keckheit*) qu'on n'aurait jamais supposée chez le conseiller d'uoe couroone. Commeot M. de Cavour s'y est-il pris ponr arriver à ses fins? Il sait natorellemeot comme tout le monde combien l'Anglais est fier des institutions de soo pays; comme tout le monde eocore il sait que l'esprit du peuple anglais a one tendance à voir ces iostitutions de plus en plus répandues. Il coonaît les sympathies que l'Angleterre a poor le Piémont depuis qu'il est sous le régime de soo statut fondamental de 1848. Il sait qn'il n'a qo'à toucher cette corde poor éveiller l'attention du penple anglais, pour loi faire pousser soo cri: *hear, hear*. Il compte sur l'intervalle qui s'est écoulé depnis la publicatioo de la dépêche du comte de Buol dn 25 février; il spécule sur ce qu'oo aura déjà ooblié des détails, et il lance impudemment à la face du peuple anglais mensonges sur mensonges, de ces mensonges qo'on fait avec la conscience de mentir; il loi dit effrontément que c'est le statut que menace l'Autriche. Le comte de Cavour atteindra-t-il soo but? C'est ce que noos verrons.

Et c'est un journal officiel qui insère un pareil article! Que l'on vienne encore parler de l'urbanité allemande....

Deux derniers faits, et nous retournons au Piémont, pressés que nous sommes d'arriver à nos chers compagnons d'armes.

Voici ce qui se passait le 22 février à Milan. Nous extrayons d'une lettre particulière les passages suivants.

Uo duel entre M. Tadini et no officier d'artillerie antrichien, et une grande démonstration à l'occasioo des funérailles de M. Emile Dandolo, sont les événements dn jour. La cause du duel est nn propos injurienx pour les Italieos teno par deux officiers sur le *Corso*. M. Tadini, qoi se trouvait derrière ces officiers, regarda bien eo face l'officier autrichieo. On se comprit; on se demanda des explications. Le doel aura lieo ce matio, ao deroier sang, à Mageota. L'arme choisie est le pistolet.

La famille Dandolo, qui du reste n'a rien de commun avec les célèbres Dandolo de Venise, si ce n'est l'amour pour la patrie, est celle du sénateur Dandolo, du royaume d'Italie, très-connu surtout par ses ouvrages d'agriculture. On peut dire que c'est à lui que le royaume lombardo-vénitien doit l'énorme récolte de vers-à-soie qui fait maintenant la richesse de ce pays, où cette culture, de son temps, était peu soignée.

Emile Dandolo est son petit-fils. Il a fait la campagne de Rome et celle de Crimée. Consumé par une lente phthisie, ce noble jeune homme a succombé à vingt-huit ans. Toute la ville a été en deuil. Ce soir à la Scala, pas une seule des familles distinguées n'a paru dans les loges. Ce matin, plus de 5,000 personnes, toute l'aristocratie de Milan, ont accompagné ses restes mortels de sa maison à l'église.

Quand le cercueil passa devant leurs nombreuses voitures rangées le long du Corso, des Dames en deuil jetèrent des couronnes de fleurs aux trois couleurs italiennes.

L'émigration continue dans de grandes proportions.

Le 24 nous recevions les détails suivants.

Des désordres ont eu lieu hier soir devant le théâtre de la Scala. C'est le bas peuple qui seul y a pris part. Il y avait bal masqué à la Scala. Le peuple se réunit au nombre de plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles abondaient les gamins, pour voir quels étaient ceux qui allaient danser le lendemain de la mort de Dandolo.

Au fur et à mesure que les masques apparaissaient, on les accueillait au bruit d'une infernale musique de sifflets, avec accompagnement de huées, d'injures, etc. etc. Mais bientôt on ne se borna plus à ces simples expressions d'indignation: on heurta les masques, on fit voler les pierres, on brisa les vitres des voitures qui amenaient du monde au théâtre, et la foule, compacte comme un mur, finit par en interdire l'entrée.

Par suite de cette pression de la multitude, les vitres des nombreux cafés qui avoisinent la Scala ne tardèrent pas à être brisés. On ferma aussitôt les portes, et la panique survenant, une partie de la foule se dispersa devant les baïonnettes des nombreux détachements de troupes de ligne et de gardes de police accourus au pas de course. Mais les groupes se reformèrent et en plus grand nombre, et depuis neuf heures du soir jusqu'à une heure du matin, la place ne cessa d'être encombrée de monde.

On entendait répéter dans les rues le commandement militaire: Baïonnettes au bout du fusil. Une vingtaine d'individus, gamins pour

la plupart, ont été arrêtés. Cependant le théâtre fut fermé à minuit; il n'y avait dans la salle que cent-trente personnes, dont trente masques. Ils paraissaient s'amuser médiocrement. Aujourd'hui le théâtre reste fermé.

Un mot sur le duel de M. Tadini. Il a eu lieu au pistolet, à Abbiategrasso, près de Pavie. Les deux coups sont partis simultanément, mais personne n'ayant été blessé, on rechargea les pistolets. Au moment où les adversaires allaient lâcher la détente, les témoins de l'officier déclarèrent qu'ils ne pouvaient assister à un massacre que le motif du duel n'autorisait pas.

Les témoins de M. Tadini répondirent que son intention n'était nullement de tuer son adversaire, et qu'il se retirerait, pourvu que l'officier rétractât ce qu'il avait dit sur le compte des Italiens.

L'officier répondit que le propos injurieux n'avait pas été tenu par lui, mais par son camarade pour lequel il avait accepté le défi. Cet officier ajouta qu'il n'avait pu faire cet aveu avant d'avoir fait preuve de courage, mais qu'ayant déjà essuyé le feu de son adversaire, il ne lui coûtait pas de déclarer que jamais pareil propos n'était sorti de sa bouche, et qu'il avait personnellement une toute autre opinion des Italiens.

J'arrête ici, pour la Lombardie, la revue des événements qui ont précédé la guerre. Que dire des armements de plus en plus considérables, du déménagement de tous les objets précieux renfermés au palais royal et à la villa de Monza, tout ce qui avait quelque valeur conduit à Vérone, l'Autriche ne se sentant pas assez forte avec ses 300,000 hommes pour rien laisser à Milan de ce qui était transportable ; le départ de l'archiduc Maximilien, la nomination de Giulay au commandement en chef de toutes les forces autrichiennes, les fortifications de Plaisance, de Pavie, les mines du pont de Buffalora, les rigueurs de plus en plus terribles déployées contre les malheureux Lombards, la Vénétie encombrée de Croates?... Hélas ! nous aurons encore à en parler, mais plus tard ; arrêtons-nous et retournons-nous du côté du Piémont: racontons brièvement les derniers événemens qui précédèrent la déclaration du 25 avril.

Les journaux piémontais s'occupèrent d'un incident qui, dans les relations si tendues de l'Autriche et du Piémont,

aurait pu prendre, et prit en effet, une grande importance. Dans la nuit du 18 mars, une patrouille autrichienne pénétra sur le territoire sarde aux environs de Pavie. Les onze soldats qui composaient cette patrouille donnèrent de ce fait une explication assez plausible, en prétendant qu'ils s'étaient égarés dans leur marche, et en demandant aux autorités sardes d'être remis sur la route de Pavie. Il paraît que les autorités sardes firent droit à cette demande. Néanmoins le gouvernement piémontais se crut dans l'obligation de protester contre cet incident, qu'il persista à considérer, à tort ou à raison, comme une violation du territoire sarde. Je reproduis plus loin le texte de la note remise à ce sujet par M. le comte de Cavour à M. le comte Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse en Sardaigne, qui représentait provisoirement les intérêts de l'Autriche à Turin depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux Etats.

M. de Cavour fait ressortir en peu de mots le danger de la mesure que le gouvernement autrichien a pris en plaçant des postes avancés sur la frontière sarde. Il fait remarquer que si le gouvernement piémontais avait suivi cet exemple, les soldats sardes auraient pu rencontrer la patrouille autrichienne, auquel cas, une collision devenait inévitable.

Turin, le 20 mars 1859.

Excellence.

Je viens d'être informé par les autorités locales compétentes que la nuit dernière onze soldats autrichiens d'infanterie, en armes et commandés par un sergent, ont violé le territoire sarde au passage de Limido, vers l'endroit dit *Stanza verde*, en pénétrant par Sabbione sur le territoire de Carbonara. Ces hommes ne sont rentrés en Lombardie qu'à cinq heures quinze minutes, par le pont de Gravellone. Ils ont assuré qu'ils s'étaient fourvoyés, et ils demandèrent à être remis sur la route de Pavie.

Tout en tenant compte des explications fournies par les soldats autrichiens, et sans donner à ce fait une importance qu'il ne mérite probablement pas, je crois néanmoins devoir le signaler à l'attention du Cabinet de Vienne.

Je tiens à faire constater que cette violation de territoire aurait

pu avoir des conséquences très-graves, si le gouvernement du roi avait de son côté placé des postes avancés aux dernières limites de la frontière, ainsi que le gouvernement impérial lui en a donné l'exemple. Dans ce cas, si la patrouille autrichienne avait été rencontrée par nos soldats, une collision aurait été inévitable.

Je laisse par conséquent au jugement impartial de toute personne non prévenue d'apprécier les effets désastreux que les mesures adoptées par le cabinet de Vienne pourraient provoquer, si le gouvernement du roi ne s'efforçait de les conjurer par une conduite pleine de réserve et de modération.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien porter ce qui précède à la connaissance du cabinet de Vienne, et, en lui offrant d'avance tous mes remercîmens, je saisis etc. C. Cavour.

Le 23 mars, à 10 heures du matin, fut célébrée en l'église Saint-Jean la messe funèbre pour le repos de l'âme des soldats piémontais tombés en combattant bravement pour le roi et la patrie dans la bataille de Novare, dont c'était ce jour-là le *dixième* anniversaire. Plus que d'habitude cette cérémonie fut imposante et solennelle: on y vit les ministres du roi, les députations des deux Chambres du Parlement national, avec leurs présidents, le général commandant la garde nationale de Turin, le général commandant la division militaire, une foule d'officiers de tous grades et de toutes armes. L'église fut trop petite pour contenir la foule immense accourue pour prier pour le repos des âmes des braves, dont la mémoire vit et vivra toujours honorée et bénie dans les larmes et la reconnaissance de l'Italie.

Nous avons analysé les propositions portées à Vienne par lord Cowley: voyons les résultats que produisit cette mission d'un homme si réputé pour sa réelle habileté, et qui passait à Vienne ses journées au milieu de fêtes continuelles.

Le comte Cowley au comte de Malmesbury.

Vienne, le 9 mars 1859.

Milord, sur le point de quitter Vienne pour revenir en Angleterre, je veux donner à Votre Seigneurie, dans cette dépêche, un sommaire général des résultats de la mission confidentielle dont j'ai été

chargé. Je suis arrivé à Vienne le 27 du mois dernier, dans la matinée. J'ai eu une entrevue le même jour avec le comte de Buol, et le jour suivant j'ai eu l'honneur d'être reçu par l'empereur d'Autriche. Il ne s'est depuis presque pas écoulé de jour où je n'aie pas eu de longues conversations avec le comte de Buol.

Je ne me propose pas de rapporter en détail ce qui s'est passé dans ces entrevues, mais je me bornerai à dire que les ouvertures amicales du gouvernement de la reine ont été reçues dans un esprit conforme à celui dans lequel elles ont été faites, et que le comte de Buol a montré, dans les discussions que j'ai eues avec lui, un désir sincère d'éviter la guerre et d'aller au-devant des vœux et des conseils du gouvernement de la reine en tant qu'il le pourrait faire sans compromettre l'honneur national de l'Autriche. Je puis ajouter que l'empereur a fait preuve de sentimens analogues.

La tâche délicate qui m'a été confiée par le gouvernement de la reine a été rendue plus aisée par la nouvelle reçue par Votre Seigneurie quelques heures avant mon départ de Londres, que le Pape avait lui-même demandé le départ dans l'année des forces autrichiennes et françaises qui occupent aujourd'hui le territoire pontifical; et bien que le comte de Buol n'ait reçu jusqu'à présent aucune information relative aux vœux de S. S., si ce n'est les courtes nouvelles données par le télégraphe, il a déclaré sans hésitation que l'empereur était prêt à se conformer aux vœux du Pape. Il est toutefois d'avis qu'il faudra agir avec précaution en retirant les troupes d'occupation; que des insurrections pourraient suivre une retraite trop prompte, et qu'il sera bon de les retirer d'abord respectivement à Ancône et à Civita-Vecchia, et que leur départ final n'ait lieu que quelques mois plus tard, quand le gouvernement pontifical aura eu le temps d'organiser à leur place une force militaire et de police qui puisse assurer la tranquillité publique. Le comte de Buol suggère l'idée que les commandans en chef autrichien, français et pontifical, pourraient se réunir à Rome dans le but de régler tout ce qui concerne cette affaire.

Quant aux réformes administratives qui devront être introduites dans les Etats romains, le comte de Buol se déclare prêt, soit à reprendre les négociations qui ont été entamées avec le gouvernement français sur ce sujet en 1857 et que plus tard ce gouvernement a laissé tomber, soit de revenir aux recommandations faites par les cinq puissances au Pape en 1831 et 1832. Il préférerait cette dernière mesure, parce qu'il croit qu'elle aurait plus de chance de succès. Il n'a toutefois pas d'objection contre la première. Mais il faut dans ce cas que la proposition en soit faite par le gouvernement français. Voici où en est cette affaire: la France a fait à l'Autriche

certaines propositions auxquelles l'Autriche a répondu par des contre-propositions; mais l'Autriche n'a jamais pu connaître l'opinion du gouvernement français relativement à ces contre-propositions. Elle a plus d'une fois demandé à la connaître, et il appartient maintenant au gouvernement français de faire la prochaine démarche.

En ce qui concerne le troisième point mentionné dans la dépêche du 22 de Votre Seigneurie, concernant une garantie de meilleures relations entre les gouvernemens d'Autriche et de Sardaigne, le comte de Buol dit que Votre Seigneurie devra s'adresser à Turin. « Ce n'est pas, dit-il, la conduite de l'Autriche qui a fait naître la situation actuelle des affaires, mais bien la politique d'ambition et d'empiétement de la Sardaigne. L'Autriche ne demande pas mieux que de renouer ces relations amicales qui ont pendant si longtemps uni les deux gouvernemens; mais cela ne peut avoir lieu qu'à une condition, savoir un changement complet dans la politique extérieure du gouvernement sarde. L'Autriche n'a pas à s'occuper de la politique intérieure de la Sardaigne, et elle n'a aucun désir d'intervenir dans cet Etat. Le comte de Buol donne en outre l'assurance que l'Autriche, malgré les provocations qu'elle a reçues, n'a pas l'intention d'attaquer la Sardaigne tant que les troupes sardes resteront sur leur territoire; mais il insiste sur ce point, que tant que la Sardaigne restera armée, la paix ne pourra être assurée.

J'arrive maintenant au quatrième point mentionné dans les instructions de Votre Seigneurie, savoir l'abrogation ou la modification des traités austro-italiens de 1847. Même sur ce point, sur lequel naturellement l'Autriche est plus chatouilleuse que sur tout autre, je trouve le comte de Buol non seulement prêt à agir avec modération et tolérance en ce qui concerne l'exécution de ces traités, mais encore prêt à examiner s'ils ne pourraient être remplacés, avec le consentement des parties contractantes, par quelque autre combinaison qui, tout en libérant l'Autriche de la nécessité d'une intervention dont elle comprend la responsabilité, écarterait la chance de voir les duchés devenir la proie de la révolution et de l'anarchie.

En discutant cette question dans le but de la résoudre pratiquement, il a été absolument nécessaire de prendre en considération *l'idée dominante* du comte de Buol: *cette idée, c'est que le seul danger de révolution dans les duchés a sa source et son appui en Sardaigne.* Tout plan ayant pour but de remplacer les traités en question devra donc tenir compte de cette opinion, si l'on veut qu'il ait quelque chance d'être accepté par l'Autriche.

Deux projets se sont présentés et ont fait le sujet d'une conversation rapide entre le comte de Buol et moi.



Le premier de ces plans, pour lequel j'avoue une prédilection marquée, s'il est praticable, c'est la reconnaissance par les grandes puissances, ou par l'Autriche et la France seules, de la neutralité du territoire de la Sardaigne; le second, c'est l'établissement d'une ligue des petits Etats de l'Italie pour se prêter un appui mutuel en cas de désordres. Le comte de Buol a paru prendre en considération, d'une manière favorable, toute proposition ayant pour but la modification des traités de 1847, basée sur l'un ou l'autre de ces projets.

Le premier de ces projets me paraît avoir le grand avantage, s'il est sincèrement exécuté, non seulement de convaincre le gouvernement autrichien que les duchés ne seront exposés à aucun danger futur, mais encore de couper le mal à sa racine. Quel est en effet la cause apparente de la crise actuelle en Italie? La Sardaigne s'est alarmée de ce qu'elle considère comme l'attitude menaçante de l'Autriche. Elle se déclare en danger d'être envahie. Elle a donc armé plus que ne le comportent ses ressources financières, et elle a obtenu de l'Empereur des Français une promesse conditionnelle d'assistance, laquelle, d'autre part, a alarmé l'Autriche et amené cette puissance à prendre des mesures de précautions militaires de la nature la plus formidable et la plus dispendieuse. Mais si la Sardaigne eût été un territoire neutre, aucun de ces malheurs n'eût pu avoir lieu. A l'abri de toute attaque de la part d'aucun de ses voisins, la Sardaigne n'aurait pas de motifs pour conserver sur pied une armée qui ruine ses finances. Elle pourrait poursuivre paisiblement et tranquillement le développement de son commerce et de son industrie sous l'empire de ses libres institutions qu'elle a choisies et qui deviendraient (on peut l'espérer) un modèle et un exemple pour le reste de l'Italie. L'Autriche et les gouvernemens de l'Italie centrale d'autre part, délivrés de toute crainte quant à la politique agressive de la Sardaigne, pourraient consentir à renoncer à ces traités qui ont été la cause de tant d'irritation. On peut objecter que la Sardaigne ne consentirait jamais à un pareil arrangement; *mais, à mon avis, son consentement, quoique désirable, n'est pas nécessaire;* tout ce qu'il faut, c'est que les autres tombent d'accord de respecter son territoire.

La seconde idée, celle d'une ligue d'Etats italiens pour leur défense mutuelle contre la révolution, me paraît plus difficile à réaliser, quoique pourtant digne d'examen, si les parties intéressées la préfèrent. Avant de quitter le sujet des traités séparés, je dois mentionner que le comte de Buol considère l'article secret du traité austro-napolitain de 1815, *qui oblige le roi de Naples à ne pas changer les institutions de son royaume sans la permission de l'Autriche*, COMME UNE LETTRE MORTE.

Tout en insistant principalement sur les quatre points qui me sont si spécialement recommandés par les instructions de Votre Seigneurie, je me suis enquis des opinions du comte de Buol sur les autres points qui m'ont été signalés par le comte Walewski. Je les mentionnerai dans l'ordre suivant :

1° L'adoption par tous les Etats de l'Italie d'un système de gouvernement admettant que les impôts soient votés par une Assemblée d'une nature quelconque. Sans faire de proposition de cette nature, j'ai indiqué au comte de Buol l'utilité qu'il y aurait à introduire des réformes dans ces Etats.

Le comte de Buol a dit que le gouvernement autrichien avait été calomnié par ceux qui supposent que l'Autriche est opposée aux réformes ou qu'elle a employé son influence à les empêcher. Au contraire, il a dit pouvoir me donner l'assurance qu'elle avait toujours encouragé par ses conseils les véritables améliorations. Mais il ne croit pas que les mesures radicales conviennent au peuple italien. L'Autriche respecte le droit qu'ont tous les souverains et toutes les nations de choisir leurs propres institutions; il y a bien des choses qu'elle ne peut approuver dans la Constitution sarde ; mais elle n'a jamais tenté d'intervenir. D'après le même principe, elle s'est abstenue et s'abstiendra d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats italiens, qui ne sont toutefois pas aussi mal gouvernés que le dit la Sardaigne.

2° La perception d'un secours pécuniaire dans tous les Etats catholiques pour le Pape, dans un but religieux, et par suite la réduction des taxes levées dans les Etats pontificaux. Le comte de Buol ne s'est pas montré disposé à accepter cette proposition.

Avant de clore cette dépêche, je vous demanderai la permission de mentionner brièvement quelques unes des difficultés que j'ai rencontrées dans l'accomplissement de vos instructions. D'abord j'ai trouvé l'idée bien arrêtée que la France a résolu de faire la guerre à l'Autriche, et que faire des concessions c'est seulement retarder le jour fatal; j'espère avoir réussi à effacer en partie cette opinion. Deuxièmement, l'amour-propre de l'Autriche est naturellement blessé d'être l'objet d'attaques et d'être appelée à faire des concessions à l'instigation de l'animosité et de l'ambition de la Sardaigne. Troisièmement, l'attitude prise par l'Allemagne vis-à-vis de la France fait que l'Autriche est naturellement désireuse d'en profiter. Enfin, il y a l'absence de question réelle entre l'Autriche et la France, de nature à être considérée comme impliquant un *casus belli*.

J'ai la satisfaction d'ajouter, en terminant, que quelque grande que soit l'irritation qui existe ici certainement contre l'Empereur des

Français, le gouvernement autrichien rend pleine justice aux services qu'il a rendus à l'Europe, et je ne doute pas que le gouvernement autrichien n'accepte, avec le désir sincère de les voir aboutir, les ouvertures de réconciliation qui ne seront pas incompatibles avec son honneur. Mais tant qu'on laissera la Sardaigne armée, je doute que l'Autriche entame des négociations, parce qu'elle considère l'armée sarde comme l'avant-garde de la France, et comme destinée à permettre à celle-ci d'armer à loisir ; parce qu'enfin elle ne se croit pas assurée de la paix tant que cette avant-garde existe. Le désarmement de la Sardaigne est donc pour l'Autriche le gage de la sincérité de la France. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si la Sardaigne désarme, l'Autriche fera de même.

Lord Cowley nous fait connaître, dans ce compte-rendu de sa mission, les idées du comte Buol au sujet de la Confédération italienne et de la question romaine. Au lieu de s'occuper de la *question italienne,* il s'endort dans les délices de Capoue. Un coup de foudre le réveille: le *Moniteur* du 22 mars publie la déclaration suivante, qui mettait fin à l'épopée de l'ambassadeur anglais.

La Russie a proposé la réunion d'un Congrès, en vue de prévenir les complications que l'état de l'Italie pourrait faire surgir, et qui seraient de nature à troubler le repos de l'Europe.

Ce Congrès, composé des plénipotentiaires de la *France, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie,* se réunirait dans une ville neutre.

Le gouvernement de l'Empereur a adhéré à la proposition du gouvernement de Pétersbourg. Les cabinets de Vienne, de Londres et de Berlin n'ont pas encore répondu officiellement.

Depuis 15 jours le cabinet sarde connaissait l'existence de cette proposition de la Russie : il avait réclamé avec dignité contre son exclusion. Nous allons voir dans les deux documents suivants avec quelle noblesse, quelle fermeté, le comte de Cavour, au nom de l'Italie, réclamait le droit d'exposer ses griefs.

Voici la dépêche du 21 mars envoyée au marquis

d'Azeglio, ambassadeur du gouvernement sarde à Londres.

Turin, le 21 mars 1859.

Monsieur le marquis, le gouvernement russe vient de proposer formellement de soumettre la question italienne à un Congrès des grandes puissances.

Je m'empresse, monsieur le marquis, de vous faire connaître les vues du gouvernement du roi à cet égard.

La Sardaigne n'a pas d'objections à élever contre la réunion d'un Congrès qui prendrait en considération les intérêts et les justes plaintes de la Péninsule, et qui se chargerait de donner une solution pacifique et satisfaisante aux difficultés qui ont à juste titre attiré l'attention sérieuse de l'Europe.

Mais le cabinet de Turin croit en même temps que le Piémont doit être représenté dans ce Congrès, et il est persuadé que son intervention serait utile, pour ne pas dire indispensable, si les puissances qui montrent une sympathie éprouvée pour l'Italie et celles qui désirent prévenir les dangers résultants de l'état anormal de la Péninsule croient pouvoir faire prévaloir un système plus conforme à la justice en obtenant des concessions et des garanties de nature à calmer l'esprit public.

La Sardaigne jouit de la confiance des malheureuses populations dont le sort est sur le point d'être décidé; elle a déja élevé la voix en leur faveur au sein du Congrès de Paris, et non seulement cette voix a été écoutée par les gouvernements les plus éclairés de l'Europe, mais encore elle a réussi à calmer des colères et des mécontentements prêts à éclater; elle a désarmé la révolution en lui substituant l'action régulière et légale de la diplomatie.

La Sardaigne, en se mettant à la tête du mouvement national, a toujours usé de l'influence qu'elle a acquise pour combattre ouvertement les passions révolutionnaires; au lieu d'exciter les esprits de gens aigris par les souffrances et les déceptions, elle s'est efforcée de les maintenir dans les limites et de les conduire à une plus saine appréciation des événemens et des obstacles qui ont ajourné l'accomplissement de leurs désirs légitimes.

Nous pouvons le déclarer ouvertement, si l'Italie n'a pas été récemment le théâtre de nouveaux troubles, si nous n'avons pas eu à déplorer d'insensés mouvemens populaires suivis de réactions sanguinaires, c'est à l'action salutaire et à l'attitude prudente du Piémont qu'il faut attribuer en grande partie ce résultat.

En ce qui concerne les questions qui devraient former le sujet des délibérations du Congrès, le Cabinet de Londres sait de quelle

manière le gouvernement du roi les envisage. Dans le Mémorandum du 1er mars il a franchement expliqué ses vues, il a indiqué les remèdes nécessaires. Cette explication a été communiquée à la cour de Londres et y a trouvé un accueil favorable. Lord Malmesbury a reconnu la modération de la Sardaigne et a rendu hommage à sa bonne foi.

Ainsi, autant par la conduite générale du gouvernement sarde depuis que les affaires d'Italie ont pris la première place parmi les soucis de l'Europe, que par ses déclarations clairement formulées au sujet des points qui paraissent nécessiter maintenant une solution immédiate, le gouvernement anglais doit être convaincu que la cour de Sardaigne prêtera un appui sincère à toutes les mesures que les hautes puissances réunies en Congrès pourront proposer dans l'intérêt de l'Italie.

J'ose me flatter par conséquent que le cabinet de Londres admettra sans difficulté qu'il convient que la Sardaigne soit représentée dans le Congrès proposé par la Russie.

Je vous prie, dans ce but, monsieur le marquis, de soumettre ces observations à lord Malmesbury, de lui lire cette dépêche et de lui en donner copie.

Puis, le 22 mars, une note circulaire fut adressée par le comte de Cavour à tous les représentants de la Sardaigne en Europe, pour protester contre toute résolution qui écarterait le Piémont du futur Congrès.

La date de cette circulaire mérite d'être remarquée, elle est du 22 mars, c'est-à-dire du jour même où le *Moniteur* publia la note annonçant la réunion du Congrès; ce qui prouve que le gouvernement sarde ne voulut pas perdre un moment pour adresser ses réclamations à l'Europe.

M. le comte de Cavour commence par exprimer l'étonnement pénible que le gouvernement et la nation sarde ont éprouvé de se voir exclus du Congrès. Il rappelle que le Piémont, qui n'avait aucun intérêt particulier dans la guerre d'Orient, n'a reculé devant aucun des sacrifices auxquels il a dû se résigner pour prendre part à cette guerre, qui lui a coûté 3 ou 4,000 soldats et 50 millions. A la fin de la guerre le Piémont ayant également pris part au Congrès qui a réglé les conditions de la paix, et plus tard aux conférences qui

ont eu lieu pour les affaires danubiennes, affaires qui ne le concernaient en rien, M. le comte de Cavour pense qu'il en résultait pour le Piémont le droit incontestable de donner son avis dans les délibérations du nouveau Congrès qui allait décider une question où l'existence de la Sardaigne était directement intéressée. M. le comte de Cavour n'accepte pas l'objection déjà faite, que si le Piémont était admis au Congrès, les autres Etats italiens devraient également y être admis. Le Piémont avait devancé la Russie pour appeler l'attention des puissances européennes sur la situation générale de l'Italie, et sur les griefs particuliers de la Sardaigne à l'égard de l'Autriche. C'est donc entre l'Autriche et le Piémont que le Congrès a surtout à se porter arbitre. Dès lors, dit M. de Cavour, l'Autriche doit-elle avoir le droit de voter et de parler seule dans le Congrès, tandis que le Piémont qui a dénoncé les torts de l'Autriche, en serait écarté? M. le comte de Cavour signale la différence qui existe entre le Piémont et les autres Etats italiens, quant au droit de prendre part au Congrès. Le gouvernement sarde, dit-il, a toujours montré sa sympathie pour les souffrances de l'Italie, tandis que les autres gouvernements, tous alliés de l'Autriche, n'ont jamais reconnu ces griefs et se sont constamment opposés à toute réforme. Ainsi les représentans de ces Etats ne pourraient entrer au Congrès que pour appuyer les prétentions de l'Autriche et pour entraver l'action de l'Europe. Toutefois le gouvernement sarde trouverait juste que les peuples soumis à la domination de ces gouvernements, alliés de l'Autriche, pussent envoyer des délégués au Congrès pour y porter leurs doléances. M. le comte de Cavour conclut en déclarant que si les grandes puissances européennes laissaient échapper cette occasion d'améliorer le sort de l'Italie, la responsabilité des événements qui pourraient survenir leur appartiendrait tout entière, et que le Piémont la décline complètement.

Pour faire suite à la dépêche du comte de Cavour, voici la note adressée par le comte de Buol-Schauenstein, ministre des affaires étrangères d'Autriche, à M. de Balabine, chargé

d'affaires de Russie, en réponse à la proposition du Congrès.

Dans cette note, le comte de Buol déclare que S. M. l'empereur d'Autriche n'a pu qu'apprécier à sa juste valeur la proposition dont la cour de Saint-Pétersbourg a bien voulu prendre la noble initiative, et qu'il s'associe entièrement pour sa part à une œuvre qui doit sanctionner les traités et la totalité des droits qui en dérivent. Il déclare en outre que toute la difficulté se résume dans la politique du Piémont. Les puissances réunies au Congrès voudront sans doute mettre fin aux dangers dont elle menace l'Europe, et en prévenir le retour.

M. le comte de Buol regarde cette tâche comme principale pour sauvegarder l'ordre social. Il croit ensuite que s'il devait se produire d'autres questions, il faudrait qu'elles fussent exactement précisées d'avance, et traitées conformément aux règles établies dans le protocole d'Aix-la-Chapelle du 15 novembre 1818, en tant qu'elles toucheraient à des réformes intérieures dans d'autres Etats de l'Italie. Il émet enfin une considération, à savoir que le bruit des armes et les préparatifs de guerre ne pourraient que nuire à la marche de ces négociations, en exposant les puissances plus intéressées dans la situation à des sacrifices considérables, et en prolongeant l'inquiétude générale. Le comte de Buol en conclut qu'il serait indispensable que la Sardaigne opérât son désarmement, et déclare que son consentement à cet égard réglerait la conduite des autres puissances. Il déclare enfin que l'Autriche désarmera si le Piémont en fait autant.

Tant que les préliminaires indiqués dans la note du comte de Buol ne seront pas formulés et arrêtés, l'Autriche pourra ralentir ses armements, mais elle ne pourra pas les suspendre; *ses troupes continueront à marcher vers l'Italie.*

Voici le texte de cette note.

Vienne, le 23 mars 1859.

Le soussigné, etc., s'est empressé de soumettre à l'empereur, son auguste maître, l'ouverture que lui a faite M. de Balabine au nom de sa cour, en lui communiquant une dépêche télégraphique du prince

Gortschakoff, en date du 11 de ce mois, dans laquelle il est dit que l'empereur Alexandre, désirant par un suprême effort sauvegarder le maintien de la paix, propose la réunion d'un Congrès des grandes puissances dans le but d'essayer d'aplanir les complications italiennes, et que cette proposition a déjà été acceptée par les gouvernemens de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse.

En exécution des ordres de S. M. I., le soussigné a l'honneur de faire connaître à M. de Balabine la réponse suivante, qu'il le prie de porter à la connaissance de sa cour:

L'empereur François-Joseph, appréciant à leur juste valeur les sentimens qui ont inspiré à S. M. l'empereur de toutes les Russies l'ouverture qu'il lui a fait faire, et désirant prêter son concours à une œuvre qui devra sanctionner de nouveau les engagemens consignés dans les traités et la totalité des droits qui en dérivent, accepte pour sa part la proposition en question.

Dans l'opinion du cabinet impérial, toute la difficulté réside dans le système politique que la Sardaigne a adopté dans ses relations extérieures. Mettre fin à cet état de choses qui alarme l'Europe, et empêcher qu'il ne se reproduise, telle paraît être la tâche réservée aux puissances appelées au premier rang à maintenir l'ordre social.

Si toutefois, en dehors de cette question, que le soussigné considère comme la seule qui importe essentiellement à la pacification morale de l'Italie, il était dans les intentions des puissances de soulever d'autres sujets de discussion, il serait nécessaire de les faire exactement connaître d'avance; et en tant qu'ils affecteraient le régime intérieur d'autres Etats souverains, le soussigné ne peut se dispenser d'insister par-dessus tout, pour que le mode de procédé soit dans ce cas conforme aux règles formulées par le protocole d'Aix-la-Chapelle en date de 15 novembre 1818.

En concluant, le soussigné croit devoir appuyer sur une dernière considération. Vouloir ouvrir des délibérations pacifiques en présence du cliquetis des armes et de préparatifs guerriers, serait non seulement matériellement dangereux, mais encore moralement impossible. Il est donc indispensable, de l'avis du cabinet impérial, avis qui sans nul doute sera partagé par les autres puissances, que préalablement à toute conférence *la Sardaigne désarme.*

Le *Moniteur* du 25 mars annonça que le cabinet de Vienne avait adhéré à la proposition de la Russie, concernant la réunion d'un Congrès: il publia également la note suivante: « Le

comte de Cavour est parti de Turin se rendant à Paris, sur une invitation de l'Empereur. »

Le voyage du comte de Cavour à Paris surprit encore plus que sa précédente entrevue de Plombières. Il y avait donc encore de l'espoir pour l'Italie ! tout n'était donc pas fini ! Un peuple ami, un peuple frère plutôt, allait-il donc prendre en main la défense de ses frères opprimés?

Pendant son séjour, qui fut de courte durée, puisqu'il repartit le 30 mars au soir, le comte de Cavour fut l'objet de l'attention générale. L'Empereur le reçut chaque jour, leur entrevue durait plusieurs heures. Tous les Italiens présents à Paris se firent un devoir de lui présenter leurs hommages et leurs remercîments; Paris se souvient encore de l'ovation du café Cardinal. Le monde officiel ne lui épargna pas les fêtes: le souvenir, du reste, laissé à Paris par l'illustre avocat de l'Italie durait encore; tous se rappelaient du ministre qui avait conquis une si légitime influence dans le Congrès de Paris.

Les résultats de son voyage furent immenses pour l'Italie, puisqu'il rapportait l'assurance de la coopération de la France. L'Empereur en le quittant lui avait dit: « Marchez sans crainte, allez en avant, je suis avec vous ! » Aussi, quel enthousiasme à son retour à Turin ! il faut avoir été témoin comme moi de cette réception pour s'en faire une idée. Dès 6 heures du matin les ministres, le général de La Marmora à leur tête, le président Rattazzi et une foule de députés, sénateurs etc., étaient rassemblés à la gare du chemin de fer de Suse. A son arrivée, ce ne fut qu'un long hourra, tous criaient *Vive Cavour!* De retour du palais, où il était allé immédiatement rendre compte au Roi de son voyage, il trouva chez lui une députation d'étudiants et d'ouvriers venus pour le féliciter. Les remerciant,

Je suis charmé, dit-il, de voir réunis autour de moi les représentans de l'intelligence et du travail. C'est la meilleure récompense qu'on pût me donner pour les soins que j'apporte à la cause natio-

nale ; cette cause est trop sainte pour ne pas triompher. Les difficultés et les dangers contre lesquels nous avons à lutter pour arriver au but sont en grand nombre ; mais en voyant dans le peuple et dans tous les Italiens une si grande concorde et tant de confiance en la loyauté du roi Victor-Emmanuel, j'ai la confiance que les obstacles seront vaincus quand le moment sera venu ; et on ne trouvera jamais moins de fermeté, de constance et de courage dans le gouvernement. L'attitude des étudians et des ouvriers en diverses occasions me donne le ferme espoir que dans d'autres circonstances plus graves la jeunesse italienne sera unanime pour affronter les dangers de l'avenir.

En effet, cette jeunesse italienne répondit à son appel, et fit voir qu'elle était digne qu'un grand ministre lui préparât un avenir de liberté.

L'Empereur avait dit à M. de Cavour qu'il soutiendrait la Sardaigne si l'Autriche l'attaquait, et qu'il plaiderait sa cause auprès des autres puissances pour la faire admettre au Congrès. Nous avons vu les énergiques réclamations de M. de Cavour; voyons maintenant quel rôle l'Angleterre allait jouer dans ces négociations. La Russie avait fait la proposition du Congrès; l'Angleterre, qui avait à cœur l'échec de la mission de lord Cowley, s'entendit avec l'Autriche, et le résultat de cette entente fut le programme suivant :

1o Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne.

2o Comment l'évacuation des Etats Romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée.

3o S'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces Etats, et des autres Etats de l'Italie dont l'administration offrirait des défauts qui tendraient évidemment à créer un état permanent et dangereux de trouble et de mécontentement, et quelles seraient ces réformes.

4o Substituer aux traités entre l'Autriche et les Duchés une Confédération des Etats de l'Italie entre eux, pour leur protection mutuelle, tant intérieure qu'extérieure.

La Russie et la Prusse adhérèrent à ces propositions.

La note suivante fut adressée par M. le comte de Buol à lord

Loftus, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, à la suite de la communication faite par le noble lord au cabinet autrichien du programme arrêté par le cabinet de Londres pour les délibérations du Congrès. Aux quatre points énoncés dans ce programme, M. le comte de Buol en ajoute un cinquième, et ce cinquième point est celui qui a pour objet le désarmement général; de plus il déclare que l'Autriche ne pourra se présenter au Congrès avant que la Sardaigne n'ait licencié ses corps-francs. A cette note est jointe une annexe qui explique les modifications proposées par le cabinet de Vienne sur les quatre points du programme. Sur le premier point, celui qui concerne les moyens d'assurer le maintien de la paix entre l'Autriche et la Sardaigne, le cabinet de Vienne demande « que le Congrès s'occupe de rechercher les moyens d'obliger la Sardaigne à remplir ses obligations internationales, ainsi que des mesures à prendre pour éviter le retour des complications actuelles. » Sur le second point, celui qui est relatif à l'évacuation des Etats-Romains et aux réformes proposées dans les Etats italiens, M. le comte de Buol admet que ces deux questions ne peuvent être discutées par le Congrès; mais sur la première question il émet le vœu que les détails de la mesure soient réglés par les trois puissances intéressées. Sur la seconde question, il pense que l'adoption des mesures délibérées dans le Congrès doit être subordonnée aux décisions des Etats directement intéressés. Sur le troisième point, celui qui concerne les traités particuliers conclus entre l'Autriche et les Etats italiens, M. le comte de Buol déclare formellement que la validité de ces traités est inattaquable. Toutefois il ajoute que l'Autriche produira les traités conclus par elle avec les Etats italiens, en y mettant la condition que les autres puissances produiront également les traités qu'elles ont pu signer avec ces mêmes Etats. Enfin le quatrième article du programme anglais, portant qu'il ne sera rien changé dans les arrangements territoriaux résultant des traités de 1815, est ainsi modifié par le comte de Buol : « Il est entendu qu'il ne sera touché ni aux arrangements territoriaux actuels, ni aux

traités de 1815, ni aux traités conclus en exécution des traités de 1815.

Vienne, le 31 mars 1859.

Le soussigné s'empresse d'accuser réception de la Note que lord A. Loftus lui a fait l'honneur de lui adresser en date du 28 de ce mois, et qui contient les conditions auxquelles le gouvernement de S. M. britannique est prêt à accepter la proposition d'un Congrès des grandes puissances qui prendrait en considération les complications qui ont surgi en Italie.

Le gouvernement britannique ayant en outre exprimé le désir de voir le gouvernement impérial acquiescer à ces propositions, le soussigné a pris sur ce point les ordres de l'empereur, son auguste maître.

Il se trouve aujourd'hui autorisé à informer lord A. Loftus que le gouvernement impérial, appréciant hautement les motifs qui guident le cabinet anglais et les sentimens de franche amitié qui l'animent à l'égard de l'Autriche, accepte dans la mesure indiquée dans l'annexe ci-incluse les bases des discussions proposées par la Note de S. S.

Un cinquième point de déliberation qu'il a jugé à propos d'ajouter, celui d'une entente sur un désarmement simultané des grandes puissances, sera sans aucun doute accepté par toutes les puissances comme une nouvelle preuve des intentions pacifiques de l'Autriche.

Il résulte aussi d'une Note de lord A. Loftus, que si le gouvernement impérial accepte aux conditions ci-dessus mentionnées la proposition d'un Congrès, le gouvernement britannique invitera celui de la France d'une manière pressante à insister avec lui pour que la Sardaigne désarme immédiatement, et à lui donner une garantie collective de l'accomplissement de l'engagement pris envers lui.

Cette démarche, que le cabinet britannique propose de faire de concert avec le gouvernement français, est d'autant plus conforme aux intérêts généraux, qu'il serait moralement impossible, ainsi que le gouvernement impérial l'a déjà démontré par sa Note adressée à M. de Balabine, en date du 23, de se livrer à des délibérations pacifiques au milieu du bruit des armes.

Le soussigné doit d'autant plus ardemment désirer que ces efforts produisent un résultat plein et entier, que l'Autriche ne pourrait se présenter au Congrès tant que la Sardaigne *n'aura pas complété son désarmement et n'aura pas procédé au licenciement de ses corps-francs.* Une fois ces conditions remplies et exécutées, le gouvernement impérial se déclare prêt à donner l'assurance la plus formelle

que l'Autriche n'attaquera pas la Sardaigne pendant les délibérations du Congrès, tant que cette dernière respectera le territoire impérial et celui de ses alliés.

En priant lord A. Loftus de porter le contenu de cette Note à la connaissance de son gouvernement, le soussigné etc.

Voici la pièce dont il est question dans la Note.

Propositions anglaises.	*Observations du cabinet de Vienne.*
I. Moyens d'assurer le maintien de la paix entre l'Autriche et la Sardaigne.	Le Congrès examinera les moyens de ramener la Sardaigne à l'accomplissement de ses obligations internationales, et les mesures à prendre pour éviter le retour de la présente complication.
II. Evacuation des Etats romains par les corps étrangers d'occupation, et prise en considération des réformes à opérer dans les Etats italiens.	La question de l'évacuation des Etats pontificaux pourra être discutée. Le Congrès laissera les détails de son exécution aux trois puissances directement intéressées. La question des réformes administratives pourra être débattue. On pourra s'entendre sur les conseils à donner; mais leur adoption définitive restera subordonnée aux décisions des Etats directement intéressés.
III. Une combinaison sera substituée aux traités spéciaux conclus entre l'Autriche et les Etats italiens.	La validité de nos traités ne saurait être mise en question; mais si toutes les puissances représentées au Congrès s'accordent entre elles pour produire leurs traités politiques avec les Etats italiens, l'Autriche en fera de même de son côté. Elle s'entendra avec les gouvernemens co-intéressés, pour qu'ils soient en mesure de présenter au Congrès leurs communs traités, et pour examiner jusqu'à quel point leur révision pourrait être considérée comme utile.

IV. Il ne sera pas touché aux arrangemens territoriaux et aux traités de 1815.	Parfaitement entendu qu'il ne sera touché ni aux engagemens territoriaux actuels, ni aux traités de 1815, ni à ceux qui ont été conclus en exécution de ces traités.
	V. Accord pour un désarmement simultané des grandes puissances.

Veut-on voir comment l'Autriche entendait le désarmement? Voici la proclamation que le 6 mai, le général Giulay fit publier à une revue sur la place d'armes des troupes destinées à partir pour la frontière, composées des régiments *Ferdinand d'Este, Schwarzemberg,* tous deux hongrois, et d'un bataillon de Croates, arrivés la veille. Et je précise bien les régiments, des témoins oculaires m'ont donné tous les renseignements VRAIS.

Soldats.

S. M. l'Empereur vous appelle sous les drapeaux pour *abaisser une troisième fois la vanité du Piémont et vider le repaire des fanatiques et des destructeurs de la paix générale de l'Europe.* Soldats de tous grades, marchez contre un ennemi que vous avez constamment mis en fuite; rappelez-vous seulement Volta, Sommacampagna, Curtatone, Montanara, Rivoli, Santa-Lucia, et une année plus tard à la Cava, à Vigevano, à Mortara et enfin à Novare, où vous l'avez dispersé et anéanti. Il est inutile de vous recommander la discipline et le courage: pour la première, vous êtes uniques en Europe, et pour le second, vous ne le cédez à aucune armée. Que votre mot d'ordre soit: *Vive l'Empereur! et vivent nos droits!*

Cet ordre du jour fut affiché dans toutes les casernes autrichiennes, et n'en disparut que quand un cri de réprobation universelle se fut élevé de toutes parts. Alors la *Gazette de Milan* publia un article officiel démentant l'existence de ce document, mais l'on sait à quoi s'en tenir sur les dénégations de l'Autriche; du reste, j'en ai un exemplaire entre les mains.

A une provocation aussi évidente que répondait le Piémont?

Le 10 avril, à dix heures du matin, une touchante cérémonie avait lieu sur la Place *Castello*, on découvrait le monument offert en témoignage d'admiration et de gratitude par les Milanais à l'armée sarde. La pensée d'ériger ce monument fut suggérée par la noble conduite de l'armée piémontaise en Crimée. Une souscription fut ouverte à Milan et l'on réunit 20,000 francs.

L'illustre artisto Vincent Vela fut chargé dé l'exécution, et après un travail de deux ans il s'était acquitté de sa tâche avec un parfait succès. Ce monument, qui représente un sous-lieutenant dans l'attitude de défendre son drapeau, est sans contredit un chef-d'œuvre.

Lorsque le voile qui cachait la statue tomba, la foule immense qui garnissait la vaste place éclata en applaudissements enthousiastes.

Le conseil municipal de Turin, ayant à sa tête le maire, M. Notta, l'état-major de la garde nationale de Turin avec le général baron Visconti, commandant, et les officiers de la garnison de la capitale avec le général de Sonnaz, commandant la division militaire, étaient présens à la cérémonie. Les musiques de la garde nationale et de la troupe de ligne jouaient des airs militaires.

La Place *Castello* offrait un coup-d'œil admirable: les balcons étaient remplis de dames; la place regorgeait de monde; les uniformes des officiers de toutes armes, en grande tenue, rayonnaient avec éclat à la lumière du soleil. Le temps favorisa complétement cette cérémonie. Les cris de *vive le roi! vive l'armée! vive l'Italie!* retentirent avec ensemble à plusieurs reprises.

Trois discours furent prononcés: l'un au nom des donateurs, par M. Achille Mauri, littérateur distingué, et un des membres les plus illustres de cette brillante pléiade littéraire milanaise dont le centre est Manzoni; le second discours par le général de Sonnaz, et le troisième par M. Notta.

Les trois orateurs, en exprimant les sentimens les plus nobles et les plus patriotiques, se renfermèrent dans les ter-

mes de la plus grande modération, et se gardèrent bien de prononcer une seule parole qui eût pu accroître l'excitation produite par les nouvelles belliqueuses qui depuis trois jours arrivaient de l'autre côté du Tessin.

M. Mauri définit nettement les sentimens de reconnaissance nationale qui avaient engagé les Milanais à donner cette marque de leur admiration à la brave armée piémontaise. Le général de Sonnaz remercia avec une simplicité toute militaire. « L'armée, dit le noble vétéran, fera toujours son devoir : elle obéira aux ordres du roi. » Le maire, M. Notta, fut le noble interprète des sentimens des habitans de Turin.

La cérémonie achevée, la foule poussa de nouveau les cris de *vive le roi! vive l'armée! vive l'Italie!* et ensuite elle s'écoula paisiblement et au milieu du calme le plus profond.

M. Vela fut l'objet des félicitations générales. Grâce à lui la ville de Turin est embellie maintenant non seulement d'un monument patriotique qui rappelle les exploits de l'armée, mais aussi d'une œuvre d'art qui est au-dessus de tout éloge.

Une inscription rappelant l'idée, à l'occasion de laquelle les Milanais avaient érigé ce monument, devait être mise sur le piédestal; elle était bien simple: *Les Milanais à leurs frères de l'armée sarde.* Sur les avis du ministère la Commission supprima cette inscription si inoffensive, qui ne rappelait qu'un épisode si glorieux pour le pays; et cela pour que l'on ne pût pas même supposer une intention provocante dans l'inauguration de ce monument, auquel, comme je l'ai dit, on travaillait depuis deux ans, et dont l'inauguration ce jour-là avait été fixée bien avant la complication des derniers événements. — Que tous les gens impartiaux comparent et jugent! Dans la lutte que tous attendaient avec anxiété, sur lequel des deux peuples Dieu étendrait-il sa divine protection? de quel côté étaient la justice, le bon droit?

L'avenir nous le montrera bientôt.

J'avais promis de ne plus parler de la presse allemande,

mais je ne puis résister au désir de publier un dernier extrait de la *Gazette de Vienne*. Je ne crois pas qu'aucun gouvernement ait jamais poussé l'oubli de sa propre dignité jusqu'à laisser publier de pareilles infamies contre un pays avec lequel il n'est pas en guerre ouverte. Je traduis.

Vienne, le 6 avril.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg a proposé un Congrès dans lequel seraient représentées les cinq grandes puissances. L'Autriche a fini par y adhérer. Maintenant on veut faire entrer en *contrebande* la Sardaigne dans ce Congrès. L'Autriche ne consentira jamais à cela, quoique puissent dire les autres cabinets. Un *cri d'indignation* retentirait dans toute l'Autriche; il n'y a pas un homme haut ou bas placé qui ne se sentirait blessé dans son propre honneur par une concession pareille. Ou bien il faut renoncer à l'espoir de voir l'Autriche représentée au Congrès, ou bien il ne faut pas vouloir y admettre la Sardaigne; un obstacle puissant s'y oppose: la voix du peuple, le sentiment populaire en Autriche. Il faut en outre persister avec une égale énergie sur la seconde condition: que la Sardaigne renonce à sa position armée. Nous nous attendons à ce que le Piémont demande la même chose à l'Autriche, mais les circonstances ne sont analogues qu'en apparence.

L'Autriche est l'unique et seul maître de ses actions. Les *troupes brûlent du désir* de se battre: mais l'obéissance ne les distingue pas moins que la bravoure: la volonté de l'empereur forme leur seule règle. Elles resteront immobiles là où il l'ordonnera, sourdes à toute provocation, insensibles à toute excitation.

En Sardaigne, ni le roi ni le ministre ne sont plus maîtres de leurs actions. *Garibaldi et ses corps-francs*, la *presse rouge*, les *déclamations* du rebut de toutes les nations dans la capitale du pays, la populace remuée, les élémens *révolutionnaires* de l'armée, toutes ces causes peuvent pousser à un coup que la raison condamne. Tant que la Sardaigne ne renoncera pas à son alliance avec la révolution, le Congrès délibérera sur une mine dont les triumvirs de Rome auront la clef.

L'élément révolutionnaire dans l'armée régulière! Sous un ministre comme M. de La Marmora, à qui fut fait pendant dix ans le continuel reproche de ne pas vouloir des officiers des corps-francs de 1848! qui, plutôt que d'avoir sous sa direction les volontaires de 1859, laissa le ministère à M. de Ca-

vour! Quelle plaisanterie! mais je l'ai dit, je bornerai là les citations.

A la demande adressée à l'Autriche par l'Angleterre, nous avons vu la réponse du comte Buol; à la même demande d'adhésion au principe du désarmement général et simultané, avant la réunion du Congrès, faite au gouvernement piémontais, voyons quelle fut sa réponse au cabinet de Saint-James.

Si la Sardaigne avait été admise au Congrès sur le même pied que les grandes puissances, elle pourrait accepter comme la France, en principe, le désarmement général, avec l'espoir que son assentiment ne produirait pas de conséquences fâcheuses pour l'Italie. Mais son exclusion du Congrès ne lui permet pas de prendre un tel engagement, et moins que tout autre celui réclamé par l'Angleterre.

Toutefois, afin de concilier les efforts de l'Angleterre avec sa sureté et le maintien de la tranquillité en Italie, si l'Autriche cesse d'envoyer de nouvelles troupes en Lombardie, la Sardaigne s'engage:

1° A ne pas appeler sous les armes ses réserves, ainsi qu'elle était décidée à le faire depuis l'appel des réserves autrichiennes;

2° A ne pas mobiliser son armée qui n'est pas sur le pied de guerre;

3° A ne pas déplacer ses troupes des positions purement défensives qu'elles occupent depuis trois mois.

On ne pouvait répondre plus dignement: je l'ai dit, je veux laisser le jugement de chacun se prononcer, je mets impartialement tous les documents importants sous les yeux de mes lecteurs. Je ne puis dire qu'un mot: Italiens, soyez fiers du noble langage que votre mandataire tenait en votre lieu et place.

Voyons quels étaient les motifs qui avaient poussé le gouvernement sarde à adhérer au désarmement. Je vais analyser une dépêche, adressée le 20 avril par le comte de Cavour au cabinet anglais, et dans laquelle se trouve l'historique complet des négociations, et certaines révélations de détail très intéressantes.

Le comte de Cavour commence par rappeler à son envoyé à Londres qu'il lui a expédié la veille, par voie télégraphique, la nou-

velle de l'*adhésion* du gouvernement du roi à la proposition du désarmement.

Le président du ministère sarde croit nécessaire de résumer toutes les négociations qui ont eu lieu d'une manière précise, afin que les communications qui ont été échangées en ces derniera jours télégraphiquement entre les gouvernements ne donnent pas lieu à des malentendus ou à de fausses interprétations.

Le comte de Cavour dit quo lorsque la Russie proposa la réunion du Congrès, l'Autriche demanda comme condition préalable *le désarmement du Piémont seul*. Le cabinet de Londres a cru pouvoir *appuyer* cette demande, en offrant toutefois au Piémont sa propre garantie et celle de la Prusse contre toute agression de l'Autriche. On n'a pas oublié qne, d'après les déclarations des gouvernementa français et anglais, *il paraissait que cette exigence exorbitante de l'Autriche avait été repoussée par toutes les puissances. Le contraire ressort de cette dépêche du comte de Cavour.*

Accepter la proposition dn gouvernement britannique, c'eût été souscrire à la loi dictée par l'Autriche. Les principes les plus élémentaires de dignité faisaient un devoir au gouvernement de S. M. Sarde de la repousser. Il l'a fait sans hésitation.

Pour faciliter cependant l'aplanissement des difficultés et pour ouvrir une voie à des délibérations de nature à assurer la paix, désir constant du cabinet sarde, le gouvernement du roi a proposé l'éloignement des troupes, tant piémontaises qu'autrichiennes, des deux frontières. Cette proposition équitable a été repoussée par le cabinet de Vienne, qui, en revanche, a mis en avant la demande d'un désarmement général. Le comte de Cavour fait ici l'historique de l'acceptation de tontes les puissances.

Le président dn conseil, ne se dissimulant nullement les difficultés de l'application de cette mesure, a voulu définir le mot désarmement en disant « qn'il entendait accomplir cetto opération dans la forme suivante : que l'Autriche cesse d'envoyer de nouvelles tronpes en Italie, et le gouvernement piémontais s'abstiendra d'appeler sous les armes les réservea. » Le cabinet de Londres cependant a insisté sur le désarmement pur et simple, en ajoutant que, s'il ne s'accomplissait pas, l'Autriche attaquerait le Piémont. En présence d'une menace de l'Autriche, le gonvernement du roi a persisté dana son refus.

C'est alors que le cabinet de Saint-James s'est réuni à la Prusse pour demander au gouvernement piémontais seulement l'admission du principo du désarmement. « Ou nous répétait, dit le comte de Cavour, soit de Londres, soit de Berlin, que si nous persistions dans nos re-

fus, l'Autriche nous attaquerait. Malgré ces menaces réitérées, nous n'avons rien changé à nos déclarations précédentes. »

Le président du ministère sarde déclare que, sur ces entrefaites, le cabinet de Londres, reconnaissant en partie la justesse des réclamations du Piémont, a proposé l'admission d'un plénipotentiaire sarde au congrès, *mais uniquement pour traiter la question du désarmement.*

Si par ce moyen, dit éloquemment le comte de Cavour, on reconnaissait notre droit d'intervenir dans la discussion d'un point spécial, et qui touchait à notre liberté d'action comme Etat indépendant, on confirmait d'autre part notre exclusion du congrès en marquant une inégalité injuste et humiliante entre le Piémont et les autres puissances dans l'examen des questions dans lesquelles nos intérêts les plus vitaux se trouvaient engagés. Nous n'avons pu acquiescer à cette restriction de nos droits.

A ce moment, l'Angleterre tomba d'accord avec la France pour proposer le désarmement simultané de toutes les puissances, à la condition que la Sardaigne et les autres Etats italiens seraient admis au congrès sur les mêmes bases que celles du congrès de Laybach, c'est-à-dire sur le pied d'une parfaite égalité avec toutes les puissances qui doivent faire partie de la réunion. Le gouvernement du roi a adhéré à cette condition, bien que la bonne foi du gouvernement autrichien ne lui inspirât point une confiance complète, quels que fussent les sacrifices imposés au Piémont par son désir de montrer sa déférence aux autres puissances.

Le cabinet sarde invite son représentant à déclarer que la condition de l'intervention du Piémont au congrès, sur le pied d'une parfaite égalité, doit être formellement admise et reconnue par l'Autriche.

Si vraiment il y a nécessité, pour la simplification des travaux préliminaires, que la Sardaigne ne figure pas aux conférences dès le premier jour, le gouvernement du roi y consent; mais du moment où ces plénipotentiaires auront fait leur entrée dans le congrès, une position secondaire ne doit pas être prise par elle, et elle doit avoir exactement les mêmes immunités que les autres puissances.

La partie finale de la dépêche du comte de Cavour est consacrée à un point très-important, qui a donné lieu aux discussions les plus vives de ces derniers temps, savoir: *le licenciement des régiments de volontaires italiens formés en Piémont. M. le comte de Cavour recommande à l'envoyé sarde de ne pas s'engager à cet égard. Un raisonnement généreux et patriotique lui fait considérer comme une impossibilité la brusque dissolution de ces corps, recrutés parmi des hommes qui ont longtemps souffert et espéré. Il serait cruel de leur infliger*

une pareille déception. En manquant de cœur, on manquerait aussi de prudence: douze mille hommes[1] *abandonnés ainsi tout-à-coup à leur désespoir deviendraient inquiétants pour l'ordre public, et les puissances qui redoutent la révolution devront comprendre que la dissolution immédiate des volontaires serait le signal d'une révolution en Italie.* Cette considération doit primer toutes les autres aux yeux des puissances qui sont sincérement intéressées au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la Péninsule.

Cette dépêche, on le voit, est excessivement intéressante; de plus, je ne crois pas qu'elle ait jamais été publiée: la source dont elle me vient m'autorise à le penser.

Le 19 avril, le *Moniteur* publia, comme depuis quelque temps on y était accoutumé, une note officielle, que nous allons résumer en quelques mots.

Les quatre points énoncés dans le programme, qui devaient servir de base aux délibérations du Congrès, étaient acceptés par les trois puissances. Le seul point sur lequel l'accord ne s'était pas encore établi, et sur lequel on continuait à négocier, était relatif au désarmement. La France, en ce qui la concernait, acceptait purement et simplement la proposition du désarmement général, que le désarmement dût s'opérer avant ou après l'ouverture du Congrès. En ce qui concernait le Piémont, seulement, elle faisait une proposition nouvelle; elle admettait que l'obligation du désarmement dût s'appliquer au Piémont comme aux autres puissances, mais elle demandait, à titre de compensation, l'admission de la Sardaigne au Congrès; de plus, elle demandait que les autres Etats italiens y fussent admis comme la Sardaigne. Les négociations en étaient à ce point.

Tous les cabinets n'avaient pas encore répondu, puisque le *Moniteur* ne faisait pas connaître leur adhésion.

Aprés avoir adhéré à la proposition de la Russie, de déférer le réglement de l'affaire d'Italie à un Congrès, les cinq puissances ont jugé utile de s'entendre sur les bases des délibérations futures, et

[1] Le chiffre des volontaires, ainsi que nous le verrons plus loin, s'élevait déjà à cette époque à 38,000 hommes!

elles sont tombées d'accord sur les quatre points suivans, proposés par le gouvernement de S. M. Britanique.

1° Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne.

2° Etablir comment l'évacuation des Etats romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée.

3° Examiner s'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces Etats et des autres Etats de l'Italie, dont l'administration offrirait des défauts qui tiendraient évidemment à créer un état permanent et dangereux de trouble et de mécontentement; et quelles seraient ces réformes.

4° Substituer aux traités entre l'Autriche et les Duchés une confédération des Etats de l'Italie entre eux pour leur protection mutuelle, tant intérieure qu'extérieure.

Postérieurement le cabinet de Vienne a réclamé le désarmement préalable de la Sardaigne, en déclarant que cette mesure était pour lui une condition absolue de son entrée au Congrès. Cette condition ayant soulevé des objections de la part de toutes les puissances, le gouvernement autrichien y a substitué celle d'un désarmement général avant l'ouverture du Congrès.

Le gouvernement de S. M. Britannique a jugé qu'il suffirait d'admettre dès à présent le principe du désarmement général, sauf à en régler l'exécution à l'ouverture même des délibérations des plénipotentiaires.

Le gouvernement de l'Empereur, guidé par les mêmes sentimens de conciliation qui l'ont déterminé à adhérer à la réunion d'un Congrès et aux bases de la négociation, n'a pas hésité à donner son assentiment à cette combinaison.

Il s'est toutefois manifesté depuis un dissentiment sur la question de savoir si l'adhésion officielle de la Sardaigne au principe ainsi admis était ou non préalablement indispensable.

Le gouvernement de l'Empereur a pensé que l'on ne pouvait logiquement et équitablement inviter le Piémont à adhérer à ce principe, si en même temps les puissances ne l'appelaient à se faire représenter au Congrès.

Le cabinet anglais ayant insisté vivement pour que la France consentît à engager le cabinet de Turin à acquiescer préalablement au principe de désarmement général, le gouvernement de l'Empereur ne s'est point refusé à donner un nouveau témoignage de ses dispositions conciliantes, et il a promis de déférer à cette demande, pourvu qu'il fût convenu que la Sardaigne et tous les autres Etats italiens seraient invités à faire partie du Congrès.

Dans une circonstance parfaitement analogue, aux Conférences de Troppau, en 1820, la cour d'Autriche prit elle-même l'initiative d'une proposition semblable. Son premier plénipotentiaire, M. le prince de Metternich, représenta qu'il était à la fois juste et utile d'inviter les divers Etats italiens à envoyer des plénipotentiaires au Congrès que l'on avait résolu de tenir à Laybach pour s'occuper des affaires d'Italie, et cet avis fut partagé par toutes les puissances.

Nous trouvons dans ce précédent une raison d'espérer que la condition que nous venons d'indiquer, si conforme d'ailleurs aux principes de l'équité et aux intérêts de toutes les cours de la Péninsule, rencontrera un assentiment unanime.

Au surplus, en ce qui concerne le désarmement, le gouvernement de l'Empereur ayant admis le principe, ne saurait avoir d'objection quant au moment qui pourrait être jugé le plus opportun pour en arrêter l'exécution ; et si les puissances étaient d'avis d'y procéder même avant la réunion du Congrès, il ne verrait pour sa part aucun motif de ne point se conformer à ce vœu.

Tout fait donc présumer que si toutes les difficultés ne sont point encore aplanies, l'entente définitive ne tardera pas à s'établir, et que rien ne s'opposera plus à la réunion du Congrès.

La *Gazette de Vienne*, dans un article qui porte la date du 23 avril et dont on lira plus loin le texte, contient la réponse à la note du *Moniteur* du 19. Le journal officiel de Vienne retrace, à son point de vue, la série des négociations engagées sur la question des préliminaires, et il déclare que la proposition du désarmement général, faite en dernier lieu par l'Autriche, était l'extrême limite des concessions qui lui paraissaient possibles. Il cherche à démontrer que la situation actuelle de l'Italie ne présente aucune analogie avec celle où la Péninsule se trouvait en 1821, et que le précédent établi par le Congrès de Laybach ne peut servir de base aux délibérations du Congrès proposé pour la solution des difficultés présentes. Le journal autrichien conclut, dans un langage empreint d'une grande amertume, que le désarmement de la Sardaigne ne saurait créer pour cet Etat aucun droit à siéger dans le Congrès des cinq grandes puissances.

L'article du *Moniteur*, daté du 19, donne lieu à quelques considérations auxquelles nous croyons devoir donner place ici, autant

dans l'intérêt de la vérité historique, que pour exposer encore une fois la position de l'Autriche dans la grande question du moment.

Notre tâche est facilitée d'abord par la publicité qu'ont reçues récemment deux pièces importantes, savoir, les Notes adressées par le Comte de Buol à M. de Balabine, et à Lord Loftus,[1] dans lesquelles le Cabinet impérial fait connaître son opinion sur l'adhésion au Congrès proposé, les conditions qu'il y met, et enfin les limites dans lesquelles il consent à participer aux négociations.

On sera surpris, en comparant le texte de la réponse à l'ambassadeur d'Angleterre avec les quatre points tels qu'ils sont formulés par le *Moniteur*, de voir que cette feuille désigne ces derniers comme « convenus entre les cinq grandes puissances » son caractère officiel lui ayant permis d'éviter facilement cette erreur.

L'assertion que l'Autriche n'a demandé que plus tard le désarmement de la Sardaigne, en déclarant que cette mesure formait la condition *sine qua non* de son entrée au Congrès, est également contraire aux documents connus. Il est dit expressément dans la note du comte de Buol à M. de Balabine « qu'il est indispensable que la Sardaigne désarme avant toute conférence. » Ce que l'Autriche voulait, ce qu'elle pouvait vouloir, était une délibération qui consolidait la paix, non un prologue de la guerre.

A cause de cela, et parce qu'elle reconnaissait que les tendances du gouvernement piémontais formaient l'unique difficulté dans la situation actuelle de l'Italie, et que partout ailleurs elle n'y voyait qu'un état régulier et légal, l'Autriche pense que la demande du gouvernement impérial, d'une garantie préalable qui assurât l'attitude pacifique de la Sardaigne, était fondée en droit et en équité.

Cette demande, nous la trouvons donc articulée clairement, non après coup « c'est-à-dire dès le 23 mars, » tandis que la déclaration anglaise relative aux quatre points porte la date du 28 du même mois, et elle a été reproduite constamment depuis dans les actes diplomatiques chaque fois que l'occasion s'en offrait.

Si après, comme le rappelle le *Moniteur*, le gouvernement impérial substitua à sa première demande celle du désarmement général avant le Congrès, il n'a fait que donner par là une nouvelle preuve de sa modération, et est arrivé ainsi à la limite extrême des concessions que puisse accorder une puissance qui se trouve dans sa position. Une transaction ultérieure sur cette proposition, posée ouvertement et loyalement comme le dernier mot de l'Autriche, ne paraît plus possible.

Or, c'est une pensée de ce genre, que nous devons voir dans le

[1] J'ai donné plus haut ces documents importants.

dessein indiqué par le *Moniteur*, de fairo entrer la Sardaigne dans le Congrès, à l'occasion de la proposition autrichienne dont nous venons de parler. La proposition russe parlait d'une négociation entre les cinq grandes puissances. C'est dans ces termes qu'elle fut acceptée par l'Autriche. Celle-ci ne consentira, en aucun cas, qu'on s'écarte de ses bases premières.

Ce ne fut que pour prévenir tout empiétement sur les droits des tiers, que le gouvernement impérial y ajouta l'observation qu'on ne se trouvait pas dans le cas prévu par lo protocole d'Aix-la-Chapelle de 1818, puisque aucun des Etats italiens n'avait invité les cinq grandes puissances à conférer sur ses affaires intérieures, et par conséquent on ne pouvait non plus prendre do résolutions décisives sur des questions do ce genre.

L'analogie que tire lo *Moniteur* des délibérations du Congrès de Troppau est également inexacte. Il s'agissait alors, en 1820, du rétablissement de l'ordre troublé à Naples, de la délivrance du roi des Deux-Siciles, des liens de la révolution fomentéo par les carbonari. Conformément aux principes inviolables du droit public européen, on ne proceda à l'intervention quo quand le roi Ferdinand l'eut lui-même demandée formellement.

Lorsque la participation do ce souverain aux conférences, qui devaient être transférées do Troppau à Laybach, eût été promise, on invita aussi les autres Etats italiens à entrer au Congrès, et si alors les plénipotentiaires des grandes puissances reconnurent, comme le dit le *Moniteur*, la justice et l'utilité de cette invitation, cela s'explique facilement par la situation générale; la plupart des Etats italiens étant directement intéressés à une intervention armée dans l'Italie méridionale, puisque les troupes devaient passer sur le territoire de la plupart d'entre eux.

Nous ne trouvons pas aujourd'hui la moindre ressemblance avec ce qui se passait alors, puisqu'à notre connaissance la Sardaigne n'a pas encore demandé que sa situation intérieure devînt l'unique objet des délibérations du Congrès. On ne pourrait réellement prendre pour règle les précédens de Troppau et de Laybach, que si le roi de Sardaigne reconnaissait qu'il a autant besoin de la main secourable des puissances qu'alors le roi de Naples.

La légalité de l'état des choses dans le reste de l'Italie n'est soumise à aucun doute, ot, commo nous l'avons déjà dit, les gouvernements italiens n'ont pas pris l'initiative jusqu'ici pour provoquer des conférences quelconques, tandis qu'ils ont toujours élevé la voix pour repousser les prétentions incroyables du Piémont, qui ne tend toujours qu'à se poser comme le représentant de toute l'Italie devant

l'Europe et qui demande seul, en cette qualité usurpée, siége et voix dans le Congrès.

Comment donc le Congrès de Troppau pourrait-il former un précédent pour le Congrès projeté?

L'Autriche a accepté de bonne foi la proposition d'un Congrès telle que la Russie l'a faite, c'est-à-dire pour les cinq grandes puissances seules; elle s'est prononcée non moins loyalement sur la proposition anglaise qui contenait les bases des négociations à ouvrir: le gouvernement impérial est obligé désormais de s'en tenir à ce point de vue.

Le désarmement de la Sardaigne n'entraîne en lui-même pour cet Etat aucun droit à participer aux délibérations des cinq grandes puissances, et on peut d'autant moins s'appuyer sur ce prétexte, que le désarmement a formé toujours une condition *sine qua non* de la réunion même des cinq puissances.

Voilà l'état de la question.

L'Autriche a supporté pendant une série d'années, avec une patience dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire, et qui a été aussi généralement appréciée, les attaques incessantes, les menées secrètes et les violations les plus évidentes des traités de la part de son voisin plus faible.

Demander qu'outre cela la grande puissance impériale se place encore sur la même ligne que cet Etat, c'est vraiment une exigence que repousse le sentiment moral et que toute l'Europe considérerait comme incompatible avec l'honneur et la dignité de notre gouvernement.

Dans un conseil présidé par l'Empereur lui-même, ou tous les membres de la famille impériale avaient été appelés, et qui avait duré plusieurs heures, les dernières résolutions, que nous allons bientôt connaître, avaient été adoptées. On voulait en appeler à toute l'Allemagne. Des archiducs furent envoyés en mission dans toutes les cours: l'archiduc Albert, rappelé de Hongrie, fut chargé d'aller près du prince-régent de Prusse, savoir ce que l'Autriche pouvait espérer de lui; enfin, pour faire connaître à tous les Etats secondaires de l'Allemagne quel espoir il fondait en leur appui, le comte de Buol leur adressa la note suivante.

Le gouvernement de S. M. I. et R. a toujours eu pour but constant de ses efforts le maintien de la paix, le respect des traités et leur exécution entière.

Les complications qui ont surgi dans ces derniers temps et les dangers dont semble être menacée l'Enrope ne sauraient en aucune façon être attribués à aucun des actes de l'Autriche.

Sans entrer dans l'examen approfondi des causes qui ont amené certaines puissances à vouloir faire de la situation de l'Italie une question de paix ou de guerre, le comte de Buol constate comme un fait les symptômes graves de la dissidence sur la manière d'envisager les affaires et l'avenir de l'Italie, qui existe entre l'Autriche et la France.

Le cabinet de Vienne rappelle, en termes à la fois éloquens et significatifs, les traités et les titres au nom desquels l'Antriche tient ses possessions territoriales dans la péninsnle italique, et saisit habilement cette occasion pour signaler non seulement les circonstances qui ont concouru à ce que les droits incontestables et incontestés de l'Autriche ont pu être perdus de vne par certaines puissances, mais encore le travail occulte et pernicieux qni, s'opérant sans relâche dans les profondeurs les plns mystérieuses des sociétés révolutionnaires, préparent à l'Italie et à l'Europe des convulsions dont le continent a déjà fait la douloureuse et à jamais affligeante expérience.

Le comte Buol, sous les ordres de son auguste souverain, témoigne *avec effusion la joie ressentie par S. M. des manifestations de l'Allemagne et de ses gouvernemens en faveur de l'Autriche et contre toute agression injuste à laquelle elle pourrait un jour être en butte.*

Cependant l'Autriche désirerait, dans l'intérêt de tout le monde, connaître d'une manière plus précise et d'une façon officielle la ligne de conduite que les Etats de la Confédération adopteront au cas d'une guerre entre l'Autriche, d'une part, et la France et le Piémont, de l'antre.

Ce ne serait qu'après des explications catégoriques des cours allemandes sur ces points qne la Diète de Francfort pourrait être saisie opportunément de ces graves questions.

L'Antriche enfin ne doute pas de l'Allemagne, de son patriotisme, de son énergie, de sa prudence, de sa prévoyance; elle fait appel à toutes ces hautes et éclatantes vertus de la patrie commune germanique, et attend avec confiance la réponse de ses hauts et augustes confédérés.

Nous allons nous borner à donner sans commentaires les pièces officielles. Elles expliquent mieux qu'on ne le pourrait faire la marche fatale des événements. Tout s'enchaîne tellement que toute parole est superflue.

La question du Congrès fit un pas de plus en avant. Le *Moniteur* du 21 avril publia la note que voici.

Le gouvernement de S. M. Britannique a fait aux quatre puissances les propositions snivantes :

1° Qu'on effectuerait au préalable nn désarmement général et simultané.

2° Que ce désarmement serait réglé par nne commission militaire ou civile indépendante du Congrès. Cette commission serait composée de six commi saires, un ponr chacnne des cinq pnissances, et le sixième ponr la Sardaigne.

3° Qn'aussitôt que cette commission serait réunie et qu'elle anrait commencé sa tâche, le Congrès se rénnirait à son tour et procéderait à la discnssion des questions politiques.

4° Que les représentans des Etats italiens seraient invités par le Congrès, aussitôt sa réunion, à siéger avec les représentans des cinq grandes puissances, absolument de la même manière qn'au Congrès de Laybach en 1821.

La France, la Russie et la Prnsse ont adhéré aux propositions du gonvernement de S. M. britannique.

Ainsi les choses allaient s'arranger. L'Angleterre, dont la partialité pour l'Autriche était évidente pour tous, n'avait pu faire cette dernière proposition que sûre de l'adhésion de l'Autriche, et pourtant le 22 avril le *Moniteur* publia la note officielle suivante.

L'Autriche n'a pas adhéré à la proposition faite par l'Angleterre, et acceptée par la France, la Russie et la Prusse. En ontre, il paraît qne le cabinet de Vienne a résolu d'adresser une communication directe an cabinet de Turin ponr obtenir le désarmement de la Sardaigne.

En présence de ces faits, l'empereur a ordonné la concentration de plnsienrs divisions snr les frontières du Piémont.

Nous allons voir que bien loin d'adhérer à la proposition faite par l'Angleterre le 20 avril, l'Autriche était résolue depuis longtemps à rompre toute négociation. Quel rôle joua l'Angleterre? fût-elle dupe, fût-elle complice du cabinet de Vienne? je ne veux rien décider; pourtant l'*Ost-Deutsche Post*

va nous donner un éclaircissement. En parlant des dernières propositions de l'Angleterre, il raille doucement le ministre des affaires étrangères anglais en lui disant que quand on commet une pareille *ânerie* ce n'est pas la peine de rétribuer grassement des ambassadeurs qui ne savent pas deviner ce qui se passe près d'eux.

Avant d'en venir au récit des derniers événements de Turin, voyons comment la France annonçait au monde civilisé que l'heure de l'action était enfin venue.

Dans le *Moniteur* du 23 on lisait:

Le gouvernement autrichien a cru devoir adresser une communication directe au gouvernement sarde pour l'inviter à mettre son armée sur le pied de paix, et à licencier les volontaires. Cette communication a dû être transmise à Turin par un aide-de-camp du général Giulay, commandant en chef l'armée autrichienne en Italie. Cet officier aurait été chargé de déclarer qu'il attendrait la réponse pendant trois jours, et que toute réponse dilatoire serait considérée comme un refus.

L'Angleterre et la Russie n'ont pas hésité à protester contre la conduite tenue par l'Autriche en cette circonstance.

Et le 23 la Prusse joignait sa protestation à celles de l'Angleterre et de la Russie.

L'Empereur répartissait le commandement de ses troupes entre les maréchaux de France, par un décret du même jour. C'était la réponse de la France aux menaces de l'Autriche.

De son côté M. de Cavour ne perdait pas de temps. Sitôt qu'il fut informé par la France de la démarche que l'Autriche devait faire près du gouvernement piémontais, il se mit en mesure.

Le 22 le décret suivant fut publié.

Victor-Emmanuel II, etc., etc., sur la proposition du ministre de la guerre, avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. L'armée active est répartie en cinq divisions d'infanterie et une de cavalerie.

Art. 2. Le ministre de la guerre pourvoira à la composition desdites divisions; il fixera l'époque à laquelle elles seront mises en

activité, et prendra les autres dispositions nécessaires à l'exécution du présent décret, qui sera enregistré sur le contrôle général.

Donné à Turin, le 22 avril 1859.

VICTOR EMMANUEL.
ALPHONSE DE LA MARMORA.

Et le soir même de ce jour le président Rattazzi convoqua la Chambre des députés pour le lendemain, le gouvernement ayant des communications officielles à faire.

Le 23 avril, à midi, la Chambre des députés se réunit en séance publique. Le président du conseil des ministres présenta à la Chambre, avec les considérations ci-après, le projet de loi suivant.

Messieurs, les grandes puissances européennes, dans l'intention de traiter la question italienne par la voie de la diplomatie, et de tenter, s'il était possible, de la résoudre pacifiquement, ont résolu, au mois de mars, de convoquer à cette fin un Congrès; mais l'Autriche a subordonné son adhésion à ce projet à une condition qui ne regardait que la Sardaigne, à savoir celle de son désarmement préalable.

Cette prétention, repoussée sans hésitation par le gouvernement du roi comme injuste et contraire à la dignité du pays, n'a trouvé d'appui auprès aucun des cabinets. L'Autriche alors en a substitué une autre, celle d'un désarmement général.

Ce nouveau principe a donné lieu à une série de négociations qui, malgré la fréquence et la rapidité des communications télégraphiques, ont continué pendant plusieurs semaines et ont abouti à la proposition de l'Angleterre, que vous connaissez bien, et qui a été acceptée par la France, la Russie et la Prusse.

Quoique le Piémont comprît toutes les incertitudes et tous les inconvénients que pouvait susciter l'application du principe, néanmoins, par esprit de conciliation et comme dernière concession possible, il a adhéré. L'Autriche, au contraire, l'a péremptoirement refusé.

Ce refus, dont la nouvelle nous est parvenue de toutes les parties de l'Europe, nous a été officiellement annoncé par le représentant de l'Angleterre à Turin, qui, par ordre de son gouvernement, nous a signifié que le Cabinet de Vienne avait résolu d'adresser au Piémont une invitation directe à désarmer, demandant une réponse définitive dans le délai de trois jours.

La substance et la forme d'une telle invitation ne peuvent laisser aucun doute, aux yeux de toute l'Europe, sur les véritables intentions de l'Autriche. Elle est le résultat et la conclusion des grands préparatifs d'agression que depuis longtemps fait l'Autriche sur notre frontière; ces jours derniers, ces préparatifs sont devenus encore plus puissants et menaçans.

Dans ces circonstances, en présence des graves dangers qui nous menacent, le gouvernement du roi a cru de son devoir de se présenter sans nul retard au Parlement pour lui demander les pouvoirs qu'il croit nécessaires pour pourvoir à la défense de la patrie. En conséquence, il a prié notre président de réunir immédiatement la Chambre, qui s'était séparée pour les vacances de Pâques. Et bien qu'hier soir, à une heure avancée, nous soit parvenue indirectement la nouvelle que l'Autriche retardait l'exécution de l'invitation adressée au Piémont, comme elle a repoussé la proposition anglaise, cela ne modifie nullement la situation ni ne peut modifier notre projet. Dans ces circonstances, les mesures adoptées par S. M. l'Empereur des Français sont pour nous à la fois une consolation et un titre à notre reconnaissance.

Par ces motifs, nous avons la confiance que la Chambre n'hésitera pas à sanctionner par son vote la proposition de conférer au roi les pleins-pouvoirs exigés par les circonstances. Qui peut être meilleur dépositaire que lui de nos libertés? Qui est plus digne que lui de cette preuve de confiance de la nation? Lui dont le nom après dix années de règne, est devenu synonyme de loyauté et d'honneur, lui qui tient toujours ferme le drapeau tricolore italien; lui qui dès à présent se dispose à combattre pour la liberté et pour l'indépendance! Soyez certains, Messieurs, qu'en confiant en cette crise l'autorité suprême à Victor-Emmanuel, vos résolutions obtiendront le suffrage unanime du Piémont et de l'Italie!

Projet de loi pour concéder des pouvoirs extraordinaires au gouvernement du roi pendant la guerre.

Art. 1er. En cas de guerre avec l'Autriche, le roi sera investi de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs, et il pourra sous la responsabilité ministérielle, faire par simples décrets royaux tous les actes nécessaires pour la défense de la patrie et de nos institutions.

2. Les institutions constitutionnelles demeurent inviolables. Le gouvernement du roi, pendant la guerre, aura la faculté d'adopter des dispositions pour limiter provisoirement la liberté de la presse et la liberté individuelle.

La Chambre écouta avec une profonde attention les paroles du ministre. La plus vive émotion se manifesta dans l'Assemblée au moment où furent prononcées les paroles concernant l'auguste souverain sarde. Les cris de *Vive le roi!* retentirent dans la salle pendant quelques minutes.

La Chambre, sur la motion de son honorable président, résolut de se retirer immédiatement dans les bureaux pour examiner le projet de loi, et de se réunir ensuite en séance publique à trois heures de l'après-midi.

A trois heures une foule immense encombre la Place Carignan, le vestibule et les escaliers du palais Carignan. Toutes les tribunes sont remplies. Les ministres sont tous présents. La séance est reprise. La Commission se compose de MM. Moffa di Lisio, Cassinis, Guglianelli, Daziani, Chiapusso, Valerio, et Chiave rapporteur, qui donne lecture du rapport suivant.

Messieurs, les suprêmes événemens dans lesquels se trouve impliquée la patrie, la nécessité d'y pourvoir à l'aide de moyens plus énergiques que peut fournir on des circonstances aussi exceptionnelles l'unité de volonté et d'action, la confiance que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel II, en la crise actuelle, a su mériter, confiance qui lui a été démontrée non seulement par le pays et par notre Parlement, mais encore par les autres parties de l'Italie, à l'aide de manifestations et de faits qui, à raison de leur signification concluante, n'ont aucun exemple dans l'histoire; tout cela a déterminé votre commission à adopter le projet de loi qui nous a été présenté ce matin.

Si quelque légère modification a été introduite dans la rédaction des deux articles qui le composent, elle ne l'a pas été pour altérer ou atténuer l'importance des pouvoirs qui nous sont demandés par ce projet de loi, mais uniquement afin de pourvoir mieux à l'intégrité des garanties à la protection desquelles notre représentation nationale se trouve essentiellement préposée.

Ces modifications ont été agréées par le ministère, parce qu'elles ne faisaient que mieux expliquer la pensée que le gouvernement avait voulu exprimer dans lesdits articles à ce sujet. En conséquence, j'ai l'honneur de vous présenter le projet de loi ci-après, en vous proposant, au nom de votre commission unanime, son approbation.

Art. 1er. En cas de gnerre avec l'empire d'Antriche et dnrant cette guerre, le roi sera investi de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs, et il pourra, sous la responsabilité ministérielle, faire par simples décrets royaux tons les actes nécessaires ponr la défense de la patrie et de nos institutions.

Art. 2. Les institntions constitutionnelles demenrent inviolables; le gouvernement dn roi anra la facnlté d'adopter des dispositions pour limiter provisoirement, dnrant la guerre, la liberté de la presse et la liberté individuelle.

Des applaudissemens ayant éclaté dans les tribnnes, le président leur donne nn avertissement.

M. Solaro della Margarita. Je n'entends pas discuter l'opportnnité de la présente loi. La gravité des circonstances me fait nn devoir de ne pas m'écarter de la prudente réserve dans laquelle je me snis retranché à la séance dn 12 de ce mois. J'explique mon attitnde aujourd'hui. A mon avis, les représentans de la uation ne peuvent ni ne doivent jamais consentir à la suspension ou à l'abolition des facultés qui forment l'essence de la Constitntion.

Tonjonrs suivant mon opinion individuelle, nons ne pouvons pas voter cette loi ni abdiqner ainsi nos droits. Si je ne puis pas agir contre ma conscience, et si d'autre part je ne pnis pas combattre une disposition que le gouvernement croit nécessaire dans les circonstances actuelles, je déclare vouloir m'abstenir de voter, imitant ainsi l'exemple qni en 1848, dans une circonstance analogue, m'a été donné par l'honorable M. Lanza, aujourd'hui ministre.

M. de Sonnaz. Je partage complétement l'avis du préopinant, mais je ne m'abstiendrai pas de voter: je voterai contre, pensant répondre ainsi à la volonté de ma conscience.

La Chambre approuve l'article 1er.

Des applaudissemens ayant de nonveau éclaté dans les tribunes, le président renouvelle son avertissement.

L'article 2 est ensuite approuvé.

Snr l'ensemble de la loi, le vote au scrutin secret donne les résnltats snivans:

Présens, 136; votans, 134. (MM. Solaro della Margarita et Bossi sont les denx seuls qui s'abstiennent.) Majorité, 68; votes favorables, 110; votes contraires, 24.

La Chambre adopte.

A ce moment, des applandissemens simnltanés éclatent dans toute la salle, et la séance est levée aux cris de *vive le roi! vive l'Italie!*

Le comte de Cavour est applaudi avec enthousiasme à sa sortie de la salle.

Il y avait eu quelques votes contraires à la Chambre des députés; 24 représentants du peuple s'étaient prononcés en faveur de l'Autriche, car, remarquons-le bien, l'exposé des motifs du projet de loi le démontrait assez clairement, ce n'était pas pour attaquer l'Autriche, mais seulement pour lui résister en cas d'agression, que le ministère avait demandé les pleins pouvoirs. J'ai toujours désiré une chose, c'est que toute l'Italie eût pu assister à la délibération du sénat le lendemain. En présentant le projet de loi, déjà voté par l'autre Chambre, le comte de Cavour dit:

Messieurs les sénateurs, j'ai l'honneur de vous présenter le projet de loi voté déjà par la Chambre des Députés, qui investit S. M. le roi des pleins pouvoirs pendant la guerre. Après l'exposition exacte et franche dans l'autre Chambre des faits qui ont précédé et des raisons qui ont déterminé cette résolution, j'ai la confiance d'avoir démontré que le gouvernement de S. M. a donné, dans ces dernières négociations, toutes les preuves de conciliation compatibles avec sa dignité. J'ai la consolation de savoir que les grandes puissances et l'opinion publique de l'Europe ont été unanimes dans leur sévère réprobation du refus de l'Autriche.

A ce que je disais alors, je dois ajouter ce qui est arrivé depuis.

Samedi soir, dans l'après-midi, est arrivé à Turin l'envoyé autrichien porteur de la dépêche du comte de Buol, qui nous avait été annoncée. Cette dépêche invite la Sardaigne à désarmer et à dissoudre immédiatement les volontaires italiens. Elle exige une réponse précise et catégorique dans les trois jours; elle fait de notre non-adhésion un *casus belli*. Ce fait, en confirmant la nécessité du projet de loi, la rend par cela même plus urgente, et je suis certain que le Sénat la jugera telle sous tous les rapports.

Messieurs, réunir tous les pouvoirs du gouvernement en une seule main, dans la crise suprême de la patrie, renoncer momentanément à l'exercice de certaines libertés, ce n'est pas seulement le fruit d'une ardeur instantanée, mais le conseil d'une mûre prudence. Les nations les plus célèbres dans l'histoire par leur perspicacité politique nous en ont fourni l'exemple. Aussi ne douté-je pas que la décision que les représentans du peuple n'ont pas hésité à adopter sera sanctionnée par le Sénat, où se concentrent tant de sagesse et d'expérience; si, d'une part, la gravité des temps exige cet acte de confiance qui laisse intactes les institutions constitution-

nelles, d'autre part il n'y eut jamais de monarque qui la méritât mieux que Victor-Emmanuel.

La Chambre se retira immédiatement dans ses bureaux; une demi-heure lui suffit pour nommer une Commission, composée de MM. Sclopis, Cibrario, Desambrois, Pollone, Manno: le rapport fut présenté immédiatement; il concluait à l'admission du projet. On allait passer au vote, quand un incident des plus dramatiques se produisit. On entendit une voix réclamant la parole, et l'on vit se lever lentement un homme à la figure encore martiale, mais courbé sous le poids des ans.

C'était M. Albert de La Marmora. Il dit:

Vieux vétéran de Wagram et plus que septuagénaire, si je ne puis offrir au Roi et à la Patrie le secours de mon bras désormais trop faible, je puis au moins leur offrir mes conseils, résultat d'une longue expérience.

Et c'est parce que cette expérience de plus d'un demi-siècle passé sous les armes, m'a convaincu que cette loi est plus qu'urgente, que je me hâte de la voter.

Dire l'effet produit par ce discours est impossible.

Des cris de *Vive le roi!* éclatèrent de toutes parts quand ce grand vieillard se rassit, les yeux baignés de larmes; un tonnerre d'applaudissements retentit. On aurait voulu pouvoir redonner une nouvelle jeunesse à ce corps usé par les fatigues de la guerre, et que l'impuissance physique seule retenait éloigné des combats.

Le sénat vota à l'unanimité, 61 membres étant présents, le projet de loi.

A leur sortie, les sénateurs reçurent la récompense de leur patriotisme. Tous se découvraient devant les pères de la patrie, tous les saluaient d'un long cri de *Vive le roi!* comprenant que c'était à leur souverain bien-aimé qu'ils devaient reporter une partie de leur gratitude, à lui, qui avait su choisir entre tous des hommes aussi dévoués à leur patrie.

On se rappelle le conseil tenu à Vienne le 10 avril ; nous avons dit que d'importantes résolutions avaient été prises, et que leur premier résultat avait été l'envoi des archiducs près des cours secondaires de l'Allemagne. C'est dans ce conseil que fut décidé l'envoi d'un *ultimatum* à la cour de Turin. Si cet envoi fut retardé, on ne peut l'attribuer qu'au peu de réussite des missions des archiducs. Mais quand après de nouvelles sollicitations près le prince-régent de Prusse elle put croire que l'Allemagne soutiendrait sa politique, l'Autriche se résolut alors à frapper le grand coup.

Le général Giulay envoya à Turin le baron Ernest de Kellersberg son aide-de-camp. Il arriva dans la capitale le 23 avril. Immédiatement reçu par le comte de Cavour, il lui remit la lettre suivante du comte de Buol-Schauenstein, en date à Vienne le 19 avril 1859. Nous nous bornons à faire remarquer la date : la veille du jour où l'Angleterre, toute fière de son œuvre, annonçait le résultat de ses dernières propositions.

Le gouvernement impérial, Votre Excellence le sait, s'est empressé d'accéder à la proposition du cabinet de Saint-Pétersbourg de réunir un Congrès des cinq puissances pour chercher à aplanir les complications survenues en Italie.

Convaincus toutefois de l'impossibilité d'entamer avec des chances de succès des délibérations pacifiques en présence du bruit des armes et des préparatifs de guerre poursuivis dans un pays limitrophe, nous avons demandé la mise sur le pied de paix de l'armée sarde et le licenciement des corps francs ou volontaires italiens préalablement à la réunion du Congrès.

Le gouvernement de S. M. britannique trouva cette condition si juste et si conforme aux exigences de la situation, qu'il n'hésita pas à se l'approprier en se déclarant prêt à insister conjointement avec la France sur le désarmement immédiat de la Sardaigne et à lui offrir en retour, contre toute attaque de notre part, une garantie collective à laquelle, cela s'entend, l'Autriche aurait fait honneur.

Le cabinet de Turin paraît n'avoir répondu que par un refus catégorique à l'invitation de mettre son armée sur le pied de paix et d'accepter la garantie collective qui lui était offerte.

Ce refus nous inspire des regrets d'autant plus profonds, que si le gouvernement sarde avait consenti au témoignage de senti-

mens pacifiques qui lui était demandé, nous l'aurions accueilli comme un premier symptôme de son intention de concourir de son côté à l'amélioration des rapports malheureusement si tendus entre les deux pays depuis quelques années. En ce cas il nous aurait été permis de fournir par la dislocation des troupes impériales stationnées dans le royaume lombardo-vénitien, une preuve de plus qu'elles n'y ont pas été rassemblées dans un but agressif contre la Sardaigne.

Notre espoir ayant été déçu jusqu'ici, l'empereur, mon auguste maître, a daigné m'ordonner de tenter directement un effort suprême pour faire revenir le gouvernement de S. M. sarde sur la décision à laquelle il paraît s'être arrêté.

Tel est, monsieur le comte, le but de cette lettre. J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien prendre son contenu en la plus sérieuse considération, et de me faire savoir si le gouvernement royal consent, oui ou non, à mettre sans délai son armée sur le pied de paix et à licencier les volontaires italiens.

Le porteur de la présente, auquel vous voudrez bien, monsieur le comte, faire remettre votre réponse, a l'ordre de se tenir à votre disposition pendant trois jours.

Si, à l'expiration de ce terme, il ne recevait pas de réponse, ou que celle-ci ne fût pas complètement satisfaisante, la responsabilité des graves conséquences qu'entraînerait ce refus retomberait tout entière sur le gouvernement de S. M. Sarde. Après avoir épuisé en vain tous les moyens concilians pour procurer à ses peuples la garantie de paix sur laquelle l'empereur est en droit d'insister, S. M. devra, à son grand regret, recourir à la force des armes pour l'obtenir.

Dans l'espoir que la réponse que je sollicite de Votre Excellence sera conforme à nos vœux tendant au maintien de la paix, je saisis etc., etc., etc.

Pour expliquer sa conduite au monde entier indigné, le gouvernement autrichien publia dans la *Gazette de Vienne* du 22 avril l'article suivant, avant même que l'*ultimatum* eût été remis officiellement.

Mûrie par les événemens qui depuis le commencement de cette année ont jeté sur l'avenir de l'Europe leur ombre de plus en plus profonde, la décision approche pleine de graves conséquences.

Le désir sincère de l'empereur, notre maître, de conjurer, s'il est possible encore, à la dernière heure, les dangers qui menaçaient

le monde, le sentiment du devoir de ne négliger l'essai d'aucun moyen de conserver la paix qui soit compatible avec le droit et la dignité de l'empire, le désir de démontrer aux yeux de tous que l'Autriche serait libre de toute responsabilité si les désastres de la guerre devaient frapper des pays heureux et prospères, tous ces motifs ont décidé le gouvernement de S. M. I. et R. Apostolique de tenter auprès de S. M. le roi Victor-Emmanuel une dernière démarche pour sauvegarder la paix.

Depuis des années la Sardaigne n'a cessé d'attaquer les droits sacrés de l'Autriche. Par ses dernières manifestations elle est devenue l'adversaire déclaré de ses droits: par ses armemens elle s'est mise dans l'état d'être constamment prête à tenter une agression. Il ne reste au gouvernement sarde qu'un seul moyen de convaincre le monde qu'il ne médite pas la guerre et les révolutions, qu'il est disposé à rendre possible son retour à des rapports réguliers entre lui et l'empire voisin. Ce moyen, c'est que le Piémont dépose les armes dont il ne pourrait se servir que pour accomplir un attentat incommensurable contre le droit des gens, les bases de l'ordre légal, le véritable salut de l'Italie, le bien-être de l'Europe.

Le ministre impérial des affaires extérieures a, par ordre de l'Empereur, adressé au chef du cabinet de Turin, comte de Cavour, une Note dans laquelle le gouvernement sarde est sommé d'une manière pressante, dans un esprit très conciliant, mais avec la grave signification d'un suprême et fatal avertissement, de procéder au désarmement.

Si en suite de cette demarche, qu'appuient les représentations d'autres puissances européennes, la Sardaigne revient au pied de paix, elle sait que la parole de l'Autriche la garantit contre toute agression.

Il n'est d'ailleurs pas dans les intentions du gouvernement impérial de retirer la proposition dont il a pris l'initiative, et d'après laquelle un accord serait établi, sans retard et même avant l'éventualité d'un Congrès, entre les grandes puissances qui ont procédé à des armemens extraordinaires, afin que le pied de paix soit universellement rétabli.

L'Autriche maintient cette proposition dans toute son intégrité, mais elle ne croit pas devoir subordonner à la marche des négociations ultérieures sur la question d'un désarmement général les démarches auxquelles elle s'est décidée à l'égard du Piémont. Puissions-nous être assez heureux de faire suivre la présente communication d'une autre qui soit l'objet d'une satisfaction légitime pour les amis d'une paix honorable et pour les sentimens fermes et calmes qu'ins-

pire à l'Autriche la conscience de sa force et de sa dignité! Des destinées pleines d'épreuves nous attendent, mais la confiance que donnent le droit et le courage ne fera pas un seul instant défaut à notre magnanime monarque et à ses fidèles peuples.

Le 26 avril, à 5 heures du soir, M. le baron de Kellersberg reçut de M. de Cavour la réponse suivante à l'*ultimatum* du 19 avril.

Turin, 26 avril.

Monsieur le comte,

Le baron de Kellersberg m'a remis le 23 courant, à cinq heures et demie du soir, la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'adresser le 19 de ce mois pour me mander au nom du gouvernement impérial de répondre par un *oui* ou par un *non* à l'invitation qui nous est faite de réduire l'armée sur le pied de paix et de licencier les corps formés des volontaires italiens, en ajoutant que, si au bout de trois jours V. Exc. ne recevait pas de réponse, ou si la réponse qui lui était faite n'était pas complétement satisfaisante, S. M. l'Empereur d'Autriche était décidé à avoir recours aux armes pour nous imposer par la force les mesures qui forment l'objet de sa communication.

La question du désarmement de la Sardaigne, qui constitue le fond de la demande que V. Exc. m'adresse, a été l'objet de nombreuses négociations entre les grandes puissances et le gouvernement de Sa Majesté. Ces négociations ont abouti à une proposition formulée par l'Angleterre, à laquelle ont adhéré la France, la Prusse et la Russie.

La Sardaigne l'a acceptée sans réserve ni arrière-pensée. Comme V. Exc. ne peut ignorer ni la proposition de l'Angleterre ni la réponse de la Sardaigne, je ne saurais rien ajouter pour lui faire connaître les intentions du gouvernement du Roi à l'égard des difficultés qui s'opposaient à la réunion du Congrès.

La conduite de la Sardaigne dans cette circonstance a été appréciée par l'Europe. Quelles que puissent être les conséquences qu'elle amène, le Roi, mon auguste maître, est convaincu que la responsabilité en retombera sur ceux qui ont armé les premiers, qui ont refusé les propositions formulées par une grande puissance et reconnues justes et raisonnables par les autres, et qui maintenant y substituent une sommation menaçante.

Je saisis cette occasion, etc.

C. Cavour.

L'envoyé autrichien quitta Turin immédiatement, et fut

accompagné jusqu'à la frontière par un officier supérieur d'état-major.

Avant de résumer en quelques mots l'histoire de ces quatre mois, nous donnons encore les deux documents suivants qui sont des plus importants. Dans le premier, celui de l'empereur d'Autriche, on verra que les idées professées par lui à l'ouverture de la campagne sont encore les mêmes aujourd'hui, après trois batailles perdues; ses prétentions se sont même accrues.

L'empereur François-Joseph s'adresse à ses peuples. Dès l'abord il rappelle les événements de 1848, et le pardon généreux qu'il accorda à la Sardaigne: il ne lui prit pas un pouce de son territoire, c'est vrai; mais la contribution de guerre, mais le traité des 10 années! Il parle des mesures de sûreté que l'ont forcé de prendre en Lombardie les provocations sourdes qui se produisaient aux frontières et à l'intérieur même de ses provinces italiennes. (Mais il n'y a qu'à l'Autriche qu'il puisse s'en prendre; elle seule est la coupable.)

Il s'attendrit sur le sort des malheureuses victimes de la guerre, son cœur s'émeut en pensant à tant de milliers de ses fidèles sujets dont ce fléau menace et la vie et les biens.

Il se plaint amèrement que le souverain de la France s'immisce dans des affaires qui ne le regardent pas, et fasse entrer son armée en Piémont.

Il parle des mauvais jours que l'Autriche a déjà tant de fois subis; l'épée de l'Autriche a des éclairs pour dissiper les ombres de la révolution.

Les doctrines subversives ne sont plus prêchées par la canaille, mais bien lancées du haut des trônes.

Le capitaine envoie son salut à ses soldats; il espère qu'entre leurs mains l'aigle d'Autriche portera bien haut son vol glorieux. (C'est ce que Magenta et Solferino démontreront.)

Il termine par l'appel à l'Allemagne. C'est comme prince de la Confédération germanique qu'il leur rappelle les jours glorieux de 1814 et 1815. (Rien moins qu'une nouvelle coalition!)

Manifeste de l'Empereur d'Autriche.

A mes peuples.

J'ai donné l'ordre à ma vaillante et fidèle armée de mettre un terme aux attaques, récemment arrivées au plus haut point, que dirige depuis une série d'années l'Etat voisin de Sardaigne contre les droits incontestables de ma couronne et l'inviolabilité de l'empire que Dieu m'a confié.

J'ai accompli ainsi mon devoir pénible, mais inévitable, de chef de l'Etat.

La conscience en paix, je puis élever mes regards vers le Dieu tout-puissant et me soumettre à son arrêt.

Je livre avec confiance ma résolution au jugement impartial des contemporains et de la postérité. Quant à mes peuples, je suis sûr de leur assentiment.

Lorsque, il y a plus de dix ans, le même ennemi, violant toutes les règles du droit des gens et tous les usages de la guerre, vint se jeter en armes sur le royaume lombard-vénitien sans qu'on lui en eût donné aucun motif, et dans le seul but de s'en emparer ; lorsque, dans deux combats glorieux, il eût été battu par mon armée, je n'écoutai que la voix de la générosité, je lui tendis la main et lui offris la réconciliation.

Je ne me suis pas approprié un seul pouce de son territoire, je n'ai porté atteinte à aucun des droits qui appartiennent à la couronne de Sardaigne dans la famille des peuples européens ; je n'ai exigé aucune garantie contre le retour de semblables événemens ; dans la main qui vint presser, en signe de réconciliation, celle que j'avais sincèrement offerte, et qui fut acceptée, j'avais cru ne trouver que la réconciliation seule.

J'ai sacrifié à la paix le sang qu'avait versé mon armée pour défendre l'honneur et les droits de l'Autriche.

Comment répondit-on à cette générosité, peut-être unique dans l'histoire? On recommença de suite à faire preuve d'une inimitié qui croissait d'année en année ; on provoqua, par tous les moyens les plus déloyaux, une agitation dangereuse pour le repos et le bien-être de mon royaume lombard-vénitien.

Sachant bien ce que je dois à la paix, ce bien précieux pour mes peuples et pour l'Europe, je supportai patiemment ces nouvelles attaques. Ma patience n'était pas encore épuisée lorsque les mesures de sûreté plus étendues que m'a forcé de prendre en ces derniers temps l'excès des provocations sourdes qui se produisaient aux fron-

tières et à l'intérieur même de mes provinces italiennes furent de nouveau exploitées par la Sardaigne pour tenir une conduite plus hostile encore.

Tout disposé à tenir compte de la médiation bienveillante des grandes puissances amies pour le maintien de la paix, je consentis à prendre part à un Congrès des cinq grandes puissances.

Quant aux quatre points proposés par le gouvernement anglais et transmis au mien comme base des délibérations du Congrès, je les ai acceptés à la condition qu'ils pourraient faciliter l'œuvre d'une paix vraie, sincère et durable.

Mais étant convaincu que mon gouvernement n'a fait aucune démarche capable de conduire, même de très loin, à la rupture de la paix, j'exigeais en même temps le désarmement préalable qui est cause de tout le désordre et du danger qui menace la paix.

Enfin, sur les instances des puissances amies, je donnai mon adhésion à la proposition d'un désarmement général.

La médiation vint échouer contre les conditions inacceptables que mettait la Sardaigne à son consentement.

Il ne restait plus alors qu'un seul moyen de maintenir la paix. Je fis immédiatement adresser au gouvernement du roi de Sardaigne une sommation d'avoir à mettre son armée sur le pied de paix et de licencier ses volontaires.

La Sardaigne n'ayant pas obtempéré à cette demande, le moment est venu où le droit ne peut plus être maintenu que par la force des armes.

J'ai donné à mon armée l'ordre d'entrer en Sardaigne.

Je connais la portée de cette démarche, et si jamais les soucis du pouvoir ont pesé lourdement sur moi, c'est en ce moment. La guerre est un des fléaux de l'humanité ; mon cœur s'émeut en pensant à tant de milliers de mes fidèles sujets dont ce fléau menace et la vie et les biens ; je sens profondément combien sont douloureuses pour mon empire les épreuves de la guerre au moment même où il poursuit avec ordre son développement intérieur et où il aurait besoin pour l'accomplir que la paix fût maintenue.

Mais le cœur du monarque doit se taire lorsque l'honneur et le devoir seuls commandent.

L'ennemi se tient en armes sur nos frontières ; il est allié au parti du bouleversement général, avec le projet hautement avoué de s'emparer des possessions de l'Autriche en Italie. Il est soutenu par le souverain de la France, lequel, sous des prétextes qui n'existent pas, s'immisce dans des affaires de la Péninsule qui sont réglées par les traités, et fait marcher son armée au secours du Piémont.

Déjà des divisions de cette armée ont franchi la frontière sarde.

La couronne, que mes aïeux m'ont transmise sans tache, a eu déjà de bien mauvais jours à traverser; mais la glorieuse histoire de notre patrie prouve que souvent, lorsque les ombres d'une révolution qui met en péril les biens les plus précieux de l'humanité menaçaient de s'étendre sur l'Europe, la Providence s'est servi de l'épée de l'Autriche, *dont les éclairs ont dissipé ces ombres.*

Nous sommes de nouveau à la veille d'une de ces époques où les doctrines subversives de l'ordre existant ne sont plus prêchées seulement par des sectes, mais lancées sur le monde du haut même des trônes.

Si je suis contraint à tirer l'épée, cette épée est consacrée à défendre l'honneur et le bon droit de l'Autriche, les droits de tous les peuples et de tous les Etats, et les biens les plus sacrés de l'humanité.

Mais c'est à vous, mes peuples, qui par votre fidélité pour vos souverains légitimes êtes le modèle des peuples de la terre, c'est à vous que s'adresse mon appel. Apportez-moi dans la lutte qui s'engage votre fidélité dès longtemps éprouvée, votre abnégation, votre dévouement.

A vos fils, que j'ai appelés dans les rangs de mon armée, j'envoie, moi leur capitaine, mon salut de guerre: vous devez les contempler avec fierté; entre leurs mains l'aigle d'Autriche portera bien haut son vol glorieux.

La lutte que nous soutenons est juste. Nous l'acceptons avec courage et confiance.

Nous espérons n'être pas seuls dans cette lutte.

Le terrain sur lequel nous combattons est aussi arrosé du sang des peuples d'Allemagne, nos frères; il a été conquis et conservé jusqu'à ce jour comme un de leurs remparts; c'est par là que presque toujours les ennemis astucieux de l'Allemagne ont commencé l'attaque lorsqu'ils voulaient briser sa puissance à l'intérieur. Le sentiment de ce danger est répandu aujourd'hui dans l'Allemagne entière, de la cabane au trône, d'une frontière à l'autre.

C'est comme prince de la Confédération germanique que je vous signale le danger commun, que je vous rappelle ces jours glorieux où l'Europe dut sa délivrance à l'ardeur et à l'unanimité de notre enthousiasme.

Avec Dieu pour la patrie!

Donné à Vienne, ma résidence et capitale de mon empire, ce 28 avril 1859.

François Joseph.

Voici la dépêche circulaire adressée par le comte Buol aux agents diplomatiques autrichiens sous la date du 29 avril.

Je vous envoie ci-joint une copie du Manifeste adressé aujourd'hui à ses peuples par l'empereur notre maître.

S. M. annonce à l'empire qu'elle a résolu de faire passer le Tessin à l'armée impériale. Le cabinet impérial avait encore accepté la dernière proposition de médiation de la Grande-Bretagne ; mais nos adversaires n'ont pas suivi cet exemple, et c'est maintenant aux armes que nous avons remis la défense de notre cause. Dans ce moment solennel il est de mon devoir d'exposer encore une fois à nos représentants à l'étranger les faits contre la funeste puissance desquels sont venues échouer toutes les tentatives faites pour maintenir la paix européenne si longtemps et si heureusement conservée.

La cour de Turin en donnant une réponse évasive à notre sommation de désarmement, n'a fait par là que témoigner une fois de plus de cette même hostilité qui depuis trop longtemps déjà a le triple et malheureux privilége de combattre les droits sacrés de l'Autriche, d'inquiéter l'Europe et d'encourager les espérances de la révolution. Comme cette hostilité ne s'est pas brisée contre la longanimité de l'Autriche, l'empire devait se trouver enfin dans la nécessité de recourir aux armes.

L'Autriche a supporté tranquillement une longue suite d'offenses de la part d'un ennemi plus faible, parce qu'elle a consience de sa haute mission, qui est de conserver aussi longtemps que possible la paix du monde, parce que l'empereur et ses peuples connaissent et aiment les travaux d'un développement pacifiquement progressif qui conduit à un plus haut degré de bien-être. Mais aucun esprit juste, aucun cœur honnête du ce temps-ci ne peut douter du droit qu'a l'Autriche de faire la guerre au Piémont.

Jamais le Piémont n'a accepté sincèrement le traité par lequel, il y a dix ans, il promettait à Milan de vivre en paix et bonne amitié avec l'Autriche. Deux fois battu dans la guerre qu'avaient provoquée ses folles prétentions, cet Etat les maintint, quoiqu'il en eût été cruellement puni, avec une déplorable ténacité. *Le fils de Charles-Albert* semblait désirer passionnément le jour où l'héritage de sa maison, que lui avait rendu dans son intégrité la modération et la magnanimité de l'Autriche, serait pour la troisième fois l'enjeu d'une partie funeste pour les peuples.

L'ambition d'une dynastie dont les vaines prétentions touchant l'avenir de l'Italie ne sont pas justifiées ni par la nature, ni par l'histoire de ce pays, ni par son propre passé ni par son présent, n'a

pas craint de faire avec les forces de la révolution une alliance contre nature. Sourde à tous les avertissements, elle s'est entourée des mécontens de tous les Etats de l'Italie; les espérances de tous les ennemis des gouvernemens légitimes de la Péninsule ont cherché et ont trouvé leur foyer à Turin. On y a fait un criminel abus du sentiment national des populations italiennes. On y a cherché à entretenir soigneusement tous les germes de troubles en Italie, afin qu'en recueillant ce qu'on avait semé, le Piémont eût un prétexte de plus de déplorer hypocritement l'état de l'Italie, et de prendre aux yeux des gens à courte vue et des insensés le rôle de libérateur.

Pour servir cette téméraire entreprise, on avait une presse effrénée qui s'efforçait chaque jour de porter au delà des frontières des Etats voisins l'insurrection morale contre l'ordre des choses légitime; or c'est là ce qu'aucun pays de l'Europe ne pourrait supporter sans s'exposer à la longue à une profonde et dangereuse excitation. Par amour de ces songes creux d'avenir, et afin de s'assurer des appuis du dehors par une attitude qui contraste si vivement avec sa propre force, on a vu le Piémont se joindre à une guerre qui ne le touchait en rien contre une grande puissance européenne, sacrifier ses soldats pour un but étranger. Mais en revanche on l'a vu aussi aux conférences de Paris, avec une *présomption nouvelle* dans les annales de la diplomatie, *critiquer effrontément* les gouvernements de l'Italie, sa propre patrie, gouvernements qui ne l'avaient offensé en rien.

Afin que personne ne pût croire qu'il se mêlait à ces vœux et à ces efforts déréglés le moindre sentiment sincère en faveur de la prospérité pacifique de l'Italie, les passions de la Sardaigne redoublaient chaque fois qu'un des souverains de l'Italie suivait les inspirations de l'indulgence et de la conciliation, chaque fois que l'empereur François-Joseph donnait des preuves éclatantes de son amour pour ses sujets italiens, de sa sollicitude pour le bonheur et le progrès des pays les plus riches et les plus favorisés de l'Italie.

Lorsque LL. MM. II. allèrent visiter les provinces italiennes, recevant les hommages de leurs sujets fidèles et marquant chacun de leurs pas par une foule de bienfaits, alors il fut permis aux journaux de Turin de *prêcher librement le régicide.*

Lorque l'empereur confia l'administration de la Lombardie et de Venise à S. A. I. l'Archiduc Ferdinand-Maximilien, son frère, prince doué d'une haute intelligence, animé d'intentions libérales et bienveillantes, et profondément sympathique au véritable esprit du peuple italien, on mit tout en œuvre à Turin pour que les nobles intentions du prince fussent payées d'autant d'ingratitude que peuvent en pro-

duire, même au milieu d'une population bien pensante, des excitations odieuses renouvelées chaque jour.

La cour de Turin, une fois entraînée sur la voie où il ne lui restait qu'à choisir entre suivre la révolution ou marcher à sa tête, devait perdre de plus en plus le pouvoir et la volonté d'observer les lois qui règlent les rapports entre Etats indépendans, ou même de reconnaître aucune des limites qu'impose le droit des gens à la conduite de toutes les nations civilisées. Sous les prétextes les plus frivoles, la Sardaigne se déclara dégagée des obligations que lui imposaient clairement les traités, comme le prouvent ses conventions avec l'Autriche et les Etats italiens pour l'extradition des criminels et des déserteurs. Ses émissaires parcoururent les Etats voisins pour provoquer les soldats à désobéir à leurs chefs. Foulant aux pieds toutes les règles de la discipline militaire, le Piémont fit entrer les déserteurs dans les rangs de sa propre armée.

Tels étaient les actes d'un gouvernement qui aime à se vanter de sa mission civilisatrice, et dans les Etats duquel il y a des *journalistes dont les journaux trouvent des lecteurs, et qui ne se contentant plus de faire simplement l'apologie de l'assassinat, comptent avec une joie vraiment scélérate ses sanglantes victimes.*

Qui peut s'étonner encore après cela que ce gouvernement considérât comme le plus puissant obstacle les droits que l'Autriche tient des traités et qu'il ait dû chercher à s'en débarrasser par tous les moyens d'une politique déloyale?

Les véritables intentions du Piémont, qui n'étaient plus depuis longtemps un secret pour personne, ont été hautement avouées dès que cet Etat fut suffisamment assuré d'une assistance étrangère et qu'il n'eut plus besoin de masquer ses projets de guerre et de révolution. L'Europe, qui voit dans le respect des traités existans le palladium de son repos, a accueilli avec un juste mécontentement la déclaration où il était dit que la Sardaigne se croyait attaquée par l'Autriche, parce que l'Autriche ne renonçait pas à l'exercice des droits et des devoirs qui découlent pour elle des traités; parce qu'elle maintenait son droit de tenir garnison à Plaisance, droit qui lui est garanti par les grandes puissances de l'Europe; parce qu'elle a osé s'allier avec d'autres souverains de la Péninsule pour défendre en commun de légitimes intérêts. Il ne restait qu'une seule prétention à élever, et l'on n'y a pas manqué. Le cabinet de Turin déclare qu'il n'y aurait que des *palliatifs* pour l'état de l'Italie tant que la domination autrichienne s'étendrait sur des terres italiennes. Par là on portait ouvertement atteinte aux possessions territoriales de l'Autriche, on franchissait la limite extrême jusqu'à laquelle une puissance

comme l'Autriche peut accueillir les provocations d'un Etat moins puissant sans y répondre par les armes.

Telle est, dépouillée du tissu de mensonges dont on l'a couverte, la vérité sur la manière d'agir à laquelle depuis dix ans s'est laissé entraîner la maison de Savoie *par des conseillers sans conscience.* Disons aussi que les accusations et les reproches par lesquels le cabinet sarde cherche à présenter sous un faux jour ses attaques contre l'Autriche, ne sont que de méchantes calomnies.

L'Autriche est une puissance conservatrice pour laquelle la religion, la morale et le droit historique sont sacrés. Elle sait estimer, protéger et peser à la balance de l'égalité du droit ce qu'il y a de noble et de légitime dans l'esprit national des peuples. Dans ses vastes domaines habitent des nations de différentes races et de langues différentes; l'empereur les embrasse toutes dans un même amour, et leur union sous le sceptre de notre auguste dynastie est profitable à l'ensemble de la grande famille des peuples européens; mais la prétention de former de nouveaux Etats d'après les limites de la nationalité est la plus dangereuse des utopies.

Exposer cette prétention, c'est rompre avec l'histoire; vouloir la mettre à exécution sur un point quelconque de l'Europe, c'est ébranler dans ses fondemens l'ordre solidement organisé des Etats, c'est menacer le continent du bouleversement et du chaos. L'Europe le sent et elle se rattache d'autant plus fermement à la division territoriale qu'a fixée le Congrès de Vienne à l'issue d'une époque de guerres continuelles, en tenant compte autant que possible des conditions historiques. *Il n'est pas de puissance dont les possessions soient plus légitimes que les possessions en Italie* RENDUES *à la maison d'Hapsbourg par ce Congrès qui a rétabli le royaume de Sardaigne et lui a fait le brillant cadeau de Gênes.*

La Lombardie a été pendant des siècles un fief de l'empire d'Allemagne; Venise fut *donnée* à l'Autriche en échange de sa renonciation à ses provinces belges. Ainsi donc ce que le cabinet de Turin, montrant lui-même par là le néant de ses autres plaintes, nomme la vraie raison du mécontentement des habitans du Lombard-Vénitien, savoir la domination de l'Autriche sur le Pô et l'Adriatique, est un droit solide et inattaquable sous tous les rapports, un droit que les aigles autrichiennes préserveront de toute atteinte.

Mais ce n'est pas seulement un gouvernement légitime, c'est encore un *gouvernement juste et bienveillant* qui administre les provinces lombardo-vénitiennes. Ces beaux pays ont prospéré plus vite qu'on ne pouvait l'espérer après de longues et douloureuses années de révolution; Milan et tant d'autres villes célèbres déploient une

richesse digne de leur histoire; Venise se relève de sa profonde décadence et reprend une vie nouvelle; *l'administration et la justice sont réglées*, l'industrie et le commerce prospèrent, *les sciences et les arts sont cultivés avec ardeur.*

Les charges publiques ne sont pas plus lourdes que dans les autres parties de la monarchie; elles seraient même plus légères, si les effets funestes de la politique sarde n'exigeaient que l'Etat augmente ses forces et se crée par conséquent de nouveaux revenus. La grande majorité du peuple de la Lombardie et de Venise est contente; le nombre des mécontens qui ont oublié les leçons de 1848 est peu de chose en comparaison; il serait moindre encore sans les excitations incessantes du Piémont.

Le Piémont ne s'inquiète donc pas des populations qui pourraient être souffrantes et opprimées; il empêche et interromp plutôt un état d'essor régulier et de développement plein d'avenir. La prudence humaine ne saurait prévoir pour combien de temps cette déplorable entreprise troublera la paix de l'Italie, mais une responsabilité terrible pèse sur ceux qui ont méchamment et de propos délibéré exposé leur patrie et l'Europe à de nouvelles catastrophes.

La révolution, si soigneusement entretenue dans toute la Péninsule, a suivi promptement l'impulsion qu'on lui donnait. Un soulèvement militaire a éclaté à Florence; il a poussé S. A. I. le grand-duc de Toscane à abandonner ses Etats. L'insurrection règne à Massa et à Carrare sous la protection de la Sardaigne.

Mais la France, qui depuis longtemps, nous le répétons, partageait cette terrible responsabilité morale, la France s'est hâtée par des faits de l'assumer tout entière.

Le gouvernement de l'Empereur des Français a fait déclarer le 26 de ce mois, par son chargé d'affaires à Vienne, qu'il considérerait le passage du Tessin par les troupes autrichiennes comme une déclaration de guerre à la France. Tandis qu'on attendait encore à Vienne la réponse du Piémont à la sommation de désarmement, la France faisait franchir à ses troupes les frontières de terre et de mer de la Sardaigne, sachant bien qu'elle mettait par là dans la balance le poids qui devait emporter les dernières résolutions de la cour de Turin.

Et pourquoi, nous le demandons, devait-on ainsi anéantir d'un seul coup les espérances légitimes des amis de la paix en Europe? *Parce que le temps est venu où les projets longtemps couvés en silence sont arrivés à maturité, où le second empire français veut donner un corps à ses idées, où l'état politique de l'Europe, basé sur le droit, doit être sacrifié à ses illégitimes prétentions, où les traités*

qui forment la base du droit public européen doivent être remplacés par la sagesse politique que la puissance qui TRÔNE *à Paris a annoncée au monde étonné.*

On reprend les traditions du premier Napoléon.

Telle est la signification de la lutte à la veille de laquelle se trouve l'Europe.

Puisse le monde désabusé se pénétrer de cette conviction qu'aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, il s'agit de défendre l'indépendance des Etats et de protéger les biens les plus précieux des peuples contre l'ambition et l'esprit de domination.

Mais l'empereur François-Joseph, le chef de notre empire, bien qu'il déplore les maux de la guerre imminente, a remis avec calme sa juste cause aux mains de la divine Providence. Il a tiré l'épée parce que des mains coupables ont porté atteinte à la dignité et à l'honneur de sa couronne; il combattra avec le profond sentiment de son droit, fort de l'enthousiasme et du courage de son peuple, accompagné par les vœux de tous ceux dont la conscience distingue le vrai du faux, le droit de l'injustice.

Veuillez communiquer au gouvernement près lequel vous avez l'honneur d'être accrédité aussi bien le Manifeste impérial que la présente dépêche.

Agréez, etc.

Nous avons pu juger du langage de l'Empereur d'Autriche; voici la circulaire du comte Walewski adressée à tous les agens diplomatiques de l'Empereur, à la date du 27 avril. Dans cette circulaire, le gouvernement français s'attache principalement à rappeler que jusqu'ici l'action de l'Europe, en ce qui touche la question italienne, a été collective, et que la France a simplement offert son concours aux autres puissances pour régler cette question. L'Ultimatum qui a précipité la guerre et qui a forcé le gouvernement français à prendre une situation plus énergique n'a pas modifié pour l'avenir la solidarité établie dès le début de ces difficultés entre la France et les puissances médiatrices. Le ministre des affaires étrangères énumère ensuite toutes les raisons politiques et géographiques qui empêchent la France de souffrir l'invasion armée du Piémont. La conclusion de cette circulaire est surtout destinée à rassurer les puissances étrangères, et principalement les

puissances allemandes, contre les projets ambitieux qu'on impute injustement au gouvernement français, et le comte Walewski s'étonne en terminant de ce que l'Allemagne puisse croire sa sécurité menacée par des événements dont le théâtre doit rester éloigné de son territoire.

Monsieur, la communication qui a été faite, par ordre de S. M. I., au Sénat et au Corps-Législatif, me dispense de revenir sur les incidens dont l'opinion publique s'était préoccupée depuis quelques semaines et qui ont fait l'objet de mes dernières dépêches. La gravité de la situation est devenue extrême, et le dénoûment qui s'annonce ne serait malheureusement pas celui que de loyaux et persévérans efforts s'étaient appliqués à préparer. Dans des conjonctures aussi sérieuses, c'est un grand soulagement pour le gouvernement de l'Empereur de pouvoir soumettre sans crainte à l'appréciation de l'Europe la question de savoir à quelle puissance incombe la responsabilité des événemens.

Que l'état des choses en Italie fût anormal, que le malaise et la sourde agitation qui en résultaient constituassent un danger pour tout le monde, que la raison conseillât de conjurer, par une saine prévoyance, une crise inévitable, voilà ce que l'Angleterre, la Prusse et la Russie ont pensé en même temps que la France. L'unanimité des appréhensions a aussitôt créé la conformité des sentimens et des démarches. La mission du comte Cowley à Vienne, la proposition d'un Congrès, émanée de Saint-Pétersbourg, l'appui prêté par la Prusse à ces tentatives d'accommodement, l'empressement de la France à adhérer aux combinaisons qui se sont succédé jusqu'à la dernière heure; tous ces actes, en un mot, ont été inspirés par un même mobile, par le vif et sincère désir de consolider la paix en ne fermant plus les yeux sur une difficulté qui menaçait si évidemment de la troubler.

Dans cette phase de l'affaire, Monsieur, le gouvernement de l'Empereur a eu sa part d'initiative et d'action; mais cette part, je tiens à le constater, s'est toujours confondue dans une œuvre collective. La France a simplement offert son concours en qualité de grande puissance européenne, pour régler, dans un esprit d'entente et de confiance avec les autres cabinets, une question qui excitait ses sympathies, je ne le dissimule pas, mais où elle n'apercevait encore ni des devoirs particuliers à remplir, ni des intérêts pressans à défendre. Le jour où le cabinet de Vienne avait promis, par des déclarations solennelles, de ne pas commencer les hostilités, il avait lui-

même paru pressentir l'attitude que commanderait infailliblement au gouvernement de l'Empereur toute agression dirigée contre le Piémont.

Une semblable assurance, en donnant à la médiation des pnissances le temps de s'exercer, permettait d'espérer la prochaine convocation dn Congrès. En effet, l'Angleterre venait de déterminer, avec l'assentiment de la France, de la Prusse et de la Russie, les dernières conditions de la rénnion de cette assemblée où la place que la justice et la raison assignaient anx Etats italiens leur était accordée. La Sardaigne, de son côté, adhérait au principe du désarmement simultané et préalable de toutes les puissances qui depuis quelqne temps avaient augmenté leur effectif militaire. A ces présages de paix, le cabinet de Vienne oppose tout-à-conp nn acte qni, pour le caractériser comme il doit l'être, est l'éqnivalent d'nne déclaration de guerre.

Ainsi l'Antriche détrnit isolément, et de parti pris, le travail suivi avec tant de patience par l'Angleterre, secondé avec tant de loyauté par la Russie et la Prusse, facilité avec tant de modération par la France. Non seulement elle ferme à la Sardaigne la porte dn Congrès, elle la somme, sous peine de s'y voir contraindre par la force, de mettre bas les armes sans condition aucune et dans le délai de trois jonrs.

Un formidable appareil de guerre se déploie en même temps sur les rives du Tessin, et c'est, à vrai dire, au milieu d'nne armée en marche, que le général en chef antrichien attend la réponse du cabinet de Turin.

Vous connaissez, Monsieur, l'impression causée à Londres, à Berlin et à Saint-Pétersbonrg par la résolution si inopportnne et si fatale du cabinet de Vienne. L'étonnement et le déplaisir des trois puissances se sont traduits par une protestation dont l'opinion publiqne s'est aujourd'hui rendue l'écho dans toutes les parties de l'Enrope.

Si l'Angleterre, la Prusse et la Russie, par la démarche qu'elles se sont hâtées d'accomplir, ont pu dégager pleinement leur responsabilité morale et satisfaire aux exigences de leur dignité offensée, le gouvernement de l'Empereur, mû d'ailleurs par des considérations analogues, avait à marquer davantage son attitude, et d'autres obligations lui étaient imposées. Rien ne modifie la solidarité qui s'était établie au début entre nous et les puissances médiatrices; la question demeure au fond la même, mais nons avons une trop grande confiance dans les dispositions dont ces puissances nons ont fourni d'éclatans témoignages, pour douter un seul instant qu'elles se mé-

prennent sur le sens de la politique que d'anciennes traditions et des nécessités impérieuses de position géographique nous indiquent si naturellement.

La France, depuis un demi-siècle, n'a jamais prétendu exercer en Italie une influence intéressée, et ce n'est pas elle assurément que l'on peut accuser d'avoir tenté de réveiller le souvenir de luttes anciennes et de rivalités historiques. Tout ce qu'elle a demandé jusqu'ici, et les traités sont d'accord avec ses vœux, c'était que les Etats de la Péninsule vécussent de leur vie propre et n'eussent dans leurs affaires intérieures, comme dans leurs rapports avec l'étranger, qu'à compter avec eux-mêmes. Je ne sache pas qu'à cet égard on pense à Londres, à Berlin et à Saint-Pétersbourg d'une autre façon qu'à Paris. Quoi qu'il soit, les circonstances ont investi l'Autriche, vis-à-vis les diverses puissances de l'Italie, d'une situation jugée unanimement prépondérante.

La Sardaigne seule a échappé jusqu'à présent à une action qui a altéré, de l'aveu général, dans une partie importante de l'Europe, le système d'équilibre qu'on avait voulu y établir. Partout ailleurs ce fait était fort grave ; mais, quels que fussent nos sentimens intimes, il pouvait nous suffire, avec les opinions que nous connaissons aux autres cabinets, de leur signaler le mal à corriger.

Une telle réserve, Monsieur, lorsqu'il s'agit de la Sardaigne, deviendrait un oubli de nos intérêts les plus essentiels. Ce n'est pas la configuration du sol qui couvre de ce côté une des frontières de la France : les passages des Alpes ne sont pas entre nos mains, et il nous importe au plus haut point que la clef en reste à Turin, uniquement à Turin. Des considérations françaises, mais des considérations également européennes, tant que le respect des droits et des intérêts légitimes des puissances continueront à servir de règle à leurs rapports réciproques, ces considérations, dis-je, ne permettent pas au gouvernement de l'Empereur d'hésiter sur la conduite qu'il a à tenir quand un Etat aussi considérable que l'Autriche prend envers le Piémont le ton de la menace et se prépare ouvertement à lui dicter des lois. Cette obligation emprunte une gravité nouvelle au refus de l'Autriche de discuter avant d'agir. Nous ne voulons, à aucun prix, nous trouver en face d'un fait accompli, et c'est ce fait que le gouvernement de l'Empereur est résolu à empêcher. Ce n'est donc pas une attitude offensive, c'est une mesure de défense que nous adoptons en ce moment.

De vieux souvenirs, la communauté des origines, une récente alliance des maisons souveraines, nous unissent à la Sardaigne. Ce sont là des raisons sérieuses de sympathie et que nous apprécions à

toute leur valeur, mais qui ne suffiraient peut-être pas à nous décider. Ce qui nous trace sûrement notre voie, c'est l'intérêt permanent et héréditaire de la France, c'est l'impossibilité absolue pour le gouvernement de l'Empereur d'admettre qu'un coup de force établisse au pied des Alpes, contrairement aux vœux d'une nation amie et à la volonté de son souverain, un état de choses qui livrerait l'Italie toute entière à une influence étrangère.

S. M. I., strictement fidèle aux paroles qu'elle a prononcées lorsque le peuple français l'a rappelée au trône du chef de sa dynastie, n'est animée d'aucune ambition personnelle, d'aucun désir de conquête. Le temps n'est pas éloigné où l'Empereur a prouvé, dans une crise européenne, que la modération était l'âme de sa politique. Cette modération, à l'heure qu'il est, préside avec la même force à ses desseins, et, tout en sauvegardant les intérêts que la Providence lui a confiés, S. M. ne songe pas, vous pouvez en donner autour de vous l'assurance la plus positive, à séparer ses vues de celles de ses alliés. Loin de là, son gouvernement, en se référant aux incidens qui ont marqué les négociations des semaines précédentes, nourrit le ferme espoir que le gouvernement de S. M. britannique continuera à persévérer dans une attitude qui, en unissant par un lien moral la politique des deux pays, permet aux cabinets de Paris et de Londres de s'expliquer sans réserve et de combiner, selon les éventualités, une entente destinée à préserver le continent des effets de la lutte qui peut surgir à l'une de ses extrémités. La Russie, nous en avons la profonde conviction, sera toujours prête à diriger ses efforts vers le même but. Quant à la Prusse, l'esprit tout à la fois impartial et conciliant dont elle a fait preuve dès l'origine de la crise est un sûr garant de ses dispositions à ne rien négliger pour en circonscrire l'explosion.

Nous souhaitons d'une façon toute particulière que les autres puissances qui composent la Confédération germanique ne se laissent pas égarer par les souvenirs d'une époque différente. La France ne peut voir qu'avec peine l'agitation qui s'est emparée de quelques Etats de l'Allemagne. Elle ne comprend pas que ce grand pays, d'ordinaire si calme et si patriotiquement imbu du sentiment de sa force, puisse croire sa sécurité menacée par des événemens dont le théâtre doit rester éloigné de son territoire. Le gouvernement de l'Empereur veut donc penser que les hommes d'Etat de l'Allemagne reconnaîtront bientôt qu'il dépend en grande partie d'eux-mêmes de contribuer à limiter l'étendue et la durée d'une guerre que la France, s'il lui faut la soutenir, aura du moins la conscience de n'avoir pas provoquée.

Je vons invite, Monsieur, à vons inspirer des considérations développées dans cette dépêche dans votre plus prochain entretien avec M......, et à lni en laisser copie. Devant la netteté du langage que je vous tiens ici par ordre de l'Empereur, et qui implique, dans la pensée de S. M., le désir d'offrir aux antres cabinets tontes les garanties possibles ponr les amener à une appréciation vraie de la situation et les rassurer, en ce qni les concerne, snr ses conséquences, il m'est difficile de snpposer qne le gonvernement de........ n'accneille pas nos explications avec une confiance égale à celle qui me les a dictées.

Recevez, etc. WALEWSKI.

Nous voici arrivés au moment le plus critique. Les Autrichiens envahissent le Piémont, ils occupent la Lomelline. Les Français franchissent les Alpes, débarquent à Gênes, l'armée piémontaise se retire sur ses lignes de défense.

La guerre est déclarée; le bulletin officiel l'annonçant paraît le 29 avril au soir. Nous nous arrêtons ici; ce qui va se passer sera notre histoire de chaque jour. Le canon seul fera entendre sa voix formidable: nous n'aurons plus que des scènes militaires à retracer; la politique nous sera desormais étrangère.

Résumons en quelques mots la situation.

Le Piémont appuyé par la France, d'un côté; de l'autre, l'Autriche, croyant pouvoir faire fond sur la Prusse et sur l'Allemagne; la Russie, neutre ne laissant pas que de causer à l'Autriche quelque souci: elle a la guerre de Crimée à venger, elle se rappelle l'attitude de l'Autriche à cette époque, elle a à lui reprocher la mort de l'empereur Nicolas; l'Angleterre, neutre aussi, mais dont tous les vœux de son gouvernement sont pour l'Autriche. Le parlement anglais a été dissous, à la suite d'un vote hostile au ministère, qui espère que le résultat des nouvelles élections lui sera favorable, et qui alors pourra pencher de tout son poids dans la balance en se déclarant pour l'Autriche, mais pour l'instant il doit rester neutre. Ainsi la situation est bien claire.

Les deux principes qui de tout temps ont divisé le monde, vont se trouver face à face; ils vont en venir aux

mains. Nous connaissons les champions, nous savons quels sont leurs témoins. Nous les verrons bientôt à l'œuvre.

Nous l'avons dit, nous ne voulions consacrer que quelques pages à cette revue du Piémont; nous avons été entraîné plus loin que nous ne le voulions. Les documents étaient si précieux, ils s'enchaînaient tellement bien aux faits, qu'en retrancher un seul c'eût été faire perdre tout intérêt aux autres. Nous avons vu l'Italie avoir toujours le dessus dans les discussions diplomatiques; il nous reste à la voir maintenant les armes à la main combattant pour son bon droit et son indépendance.

LES CHASSEURS DES ALPES.

CHAPITRE Ier.

L'origine des Volontaires.

Nous avons vu l'Italie rester pendant dix ans courbée sous le joug de l'Autriche, à l'exception du Piémont. Depuis le commencement de l'année 1859, l'Italie semblait vouloir sortir de la longue léthargie dans laquelle elle était restée tant de temps plongée.

Tout semblait lui présager un prochain réveil. Les paroles de l'Empereur Napoléon, le mariage de la princesse Clotilde, fille aînée du roi de Piémont, avec le cousin germain de l'Empereur des Français, étaient venus confirmer cet espoir.

Un roi chevalier, Victor Emmanuel, l'espoir de la patrie, s'était mis à la tête du mouvement.

De toutes les parties de l'Italie accouraient à Turin, nobles, bourgeois, prêtres, avocats, marins, hommes du peuple; enfin tous les degrés de l'échelle sociale étaient représentés dans cette émigration volontaire.

Il faut le dire pourtant, le mouvement venait des hautes classes de la société: tous ces grands seigneurs, dont les besoins matériels étaient plus que satisfaits, se croyaient dignes de connaître enfin la vie intellectuelle; ils se sentaient aptes à jouir de la liberté, après laquelle ils soupiraient depuis si longtemps.

Que de familles envoyèrent l'unique rejeton d'une vieille lignée! Combien de veuves, donnant le dernier baiser de

l'adieu aux fils, seul espoir de leur vieillesse, continrent leurs larmes, et leur rappelant le pays asservi leur dirent : Allez, montrez-vous dignes de votre race, combattez, mourez, s'il le faut, pour que la patrie soit libre. Les hommes âgés, que leur état physique seul put empêcher de partir, pourvurent aux besoins de ceux, qui plus heureux sous le rapport de la santé, l'étaient moins sous celui de la fortune, car sans distinction d'âge, tous les hommes valides émigraient. Nous avons tous vu, dans les rangs, un vieux sergent de Wagram, âgé de 75 ans, et qui fit toute la campagne de 1859. Antoine Federici, du duché de Parme, agé de 69 ans, amena ses 2 fils âgés l'un de 42, l'autre de 47 ans, et cinq de ses petits-fils, dont le plus jeune avait 14 ans à peine. Combien verrons-nous de traits semblables dans les chapitres suivants ! De Naples vinrent, malgré tous les périls, de nombreux volontaires ; plus d'un périt en mer, épuisé, avant d'avoir rencontré le bâtiment sauveur. Ceux qui, plus heureux, furent recueillis par les navires envoyés par les patriotes génois à leur recherche, racontèrent les vexations de toutes sortes exercées contre eux, pour les empêcher de fuir, refus absolu de passeport, défense à tous bâtiments de recevoir aucun fugitif, visites de toutes les barques de pêcheurs s'éloignant du port, sentinelles placées sur tous les points abordables, enfin, arrestations au moindre soupçon. Le roi qui devait faire embarquer de force Charles Poerio et ses infortunés compagnons, espérant que la mer le débarrasserait pour toujours de ces malheureux, infirmes pour la plupart, tenait beaucoup, au contraire, à garder sous sa main tous ceux qui, las de souffrir, voulaient se consacrer au rachat de leur patrie.

Les Etats Romains envoyèrent un nombre considérable de volontaires.[1] Ce fut une précieuse recrue pour le Piémont.

[1] *Note circulaire adressée par le gouvernement des Romagnes à ses agens à l'étranger; de Bologne, le 1er novembre* 1859. « On connaît les efforts malheureux du gouvernement papal pour organiser une armée nationale. Dans les Romagnes ils avaient eu encore moins de succès qu'ailleurs. Le gouvernement consacrait deux millions d'écus par an à la formation et à l'entretien de son armée. Chaque

Hommes habitués à la fatigue d'une taille élevée, forts, plus que sobres, ils rendirent de grands services. Les persécutions ne leur manquèrent pas. A Rome, encore, ils étaient sous la protection de la France ; des comités avaient pu se former, des souscriptions nombreuses avaient eu lieu, et les hommes qui partaient étaient munis du nécessaire pour le voyage ; mais à peine hors de Rome, la chasse aux volontaires commençait. Tous se souviennent encore des 300 émigrés partis de Rome pour s'embarquer à Civita-Vecchia. Le représentant du pape, à leur arrivée, les fit arrêter en masse. Le paquebot venu de Gênes pour les prendre à Civita-Vecchia, reçut l'ordre de partir immédiatement. Le commandant de place français fut encore obligé d'intervenir, et grâce à ses mesures énergiques, les prisonniers furent relâchés et purent s'embarquer sur le vapeur génois. Ceux partis par la voie de terre, furent traqués par les carabiniers, qui leur faisaient une chasse continuelle ; enfin ce fut à travers mille périls qu'ils purent traverser les Romagnes. Dans le Duché de Modène c'était encore pis ; les jeunes gens de 16 à 26 ans,

soldat recevait une prime de 100 fr. à son entrée au service. On voit que l'argent n'était pas ménagé. En 1859 le nombre des Romagnols enrôlés s'est élevé à 150. Dans cette même année le nombre des volontaires partis dès le printemps pour le Piémont et la Toscane s'est élevé à plus de 15,000. Un fait pareil ne suffit-il pas pour lever tous les doutes?

» Par quelle intrigue arriverait-on à ce résultat ?

» On a parlé d'or piémontais. Il ne vaut pas la peine de réfuter cette calomnie. *L'appât qui entraînait ces milliers de volontaires, c'était l'amour pour cette patrie italienne, que le sort des armes allait enfin délivrer de ses entraves intérieures aussi bien que du joug étranger.* C'est pour lui que la jeunesse romagnole bravait *la peine de l'exil* encourue par tout sujet pontifical qui s'engageait dans la lutte de l'Italie. En cas de défaite, le retour au sol natal était *interdit aux partans, et comme salut d'adieu on tira contre plus d'un d'entr'eux des coups de fusil à la frontière.* A l'époque de cette émigration l'occupation autrichienne durait encore, l'avenir était plein d'incertitudes ; des exemples nombreux étaient là pour démontrer qu'en fait de châtiments du moins le gouvernement du Pape savait tenir parole.

» Mais une immense espérance traversait l'Italie, et devant elle s'abaissaient les barrières élevées par un pouvoir sans prévoyance, qui croyait que l'on gouverne un peuple en comprimant toutes ses aspirations. Le gouvernement de Pie IX est tombé devant la force de l'idée italienne qu'il combattait depuis onze ans. Voilà l'intrigue ; il n'y en a pas d'autre.

JOACHIM-NAPOLÉON PEPOLI. »

étaient l'objet d'une surveillance particulière. La note suivante, à coup sûr, est une des plus curieuses qu'ils soit possible de lire: voyez-vous ce bon Duc reprocher leur ridicule crédulité à ses braves sujets se mêlant de politique?

Le 7 février le *Messager de Modène* disait :

L'émigration des jeunes gens, en grande partie de quinze à dix-huit ans, qui s'éloignent sans passeport de l'Etat et se rendent en Piémont, est sensible depuis quelqnes jours. Cette émigration tient, chez un petit nombre de jennes gens, an fanatisme politique; quant au reste, il a été amené par le bruit perfidement accrédité qne le gonvernement se propose de procéder à une levée de jeunes gens de dix-hnit à vingt-six ans, et poussant l'absnrdité à son comble, on ajoute qne ces conscrits doivent être envoyés au gonvernement autrichien pour être incorporés dans son armée.

Il est déplorable d'être contraint, non de démentir nne invention qui porte en elle-même le cachet de l'absnrdité, mais de constater qn'nne agitation incessante provient de ce qne *les classes les moins instruites s'occupant de politique, les hommes se trouvent par là même réduits à une ridicule crédulité.* Si nous remplissons ce devoir ingrat, c'est pour mettre les imprudens en garde contre les menées des suborneurs et des ennemis de la tranquillité publique et privée.

Le 16 février, aveu du colonel Casone, qu'il n'est pas assez fort pour empêcher l'émigration.

Le gouvernement a reçn nne dépêche dn colonel Casone commandant les troupes des provinces d'au-delà des Apennins: il demande du renfort ou son rappel, sa division n'étant pas assez forte pour s'opposer à l'émigration en Piémont. Le dnc a convoqué aussitôt plnsienrs personnes en conseil, et notamment de Reggio, le délégué ministériel Fulcini, l'assessenr de police Fontana et l'évêqne Raffaeli. Il a demandé au délégué Fnlcini de combien d'hommes de la milice il pourrait disposer pour garder la province de Reggio.

Nous voyons le colonel commandant les troupes des frontières réclamer des renforts. Dans la nuit du 30 au 31 janvier une compagnie entière de soldats de Modène déserta. Arrivée de l'autre côté de la frontière, elle s'établit à Fontia, attendant plusieurs autres volontaires, soldats et étudiants.

Sa première action, en mettant le pied sur le territoire piémontais, avait été d'arborer le drapeau tricolore italien. Que fit le colonel Casone? il envoya contre les déserteurs deux compagnies, sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Ces soldats *franchirent la frontière,* et vinrent attaquer les émigrés.

Mais, au son du tocsin, les populations accoururent en armes, et chassèrent les satellites de François V; il y eut de part et d'autre plusieurs morts et blessés. Le gouvernement piémontais adressa une note des plus énergiques au duc de Modène. Voyons le récit du cher Forni dans le *Messager de Modène :*

On uous communique quelques détails sur la violatiou des frontières près de Fontia, territoire de Carrare, par *une bande armée venant du Piémont.* Un caporal modenais était parti le 16 février, à deux heures du soir, de Fontia avec uue patrouille de neuf hommes se dirigeant sur la frontièro; arrivé là, il aperçut une bando nombreuse armée de fusils, qui plantait uu drapeau tricolore sur le sommet de la montagne Bastia, à trois ou quatre pas à peine de la frontière.

Le caporal et ses gens restèrent en observation un quart d'beure. Un individu nou armé faisant partie de cette baude, s'approcha de lui, dit que le délégat de Sarzana avait ordonné la plantation du drapeau, et que l'ou verrait si le caporal ou ses gens oseraient l'eulever.

Le caporal fit conduire cet bomme par deux soldats à Carrare au commandant de cette place, sur quoi la bande armée fit feu immédiatement sur la patrouille modenaise qui y répondit. Alors la bande s'avança, entra sur le territoire modenais, et essaya d'entourer la patrouille. Celle-ci se retira, par suite du graud uombre des assaillans, sur le poste le plus rapproché de Gragnana, en ue cessant de faire feu.

Le lieutenant qui commandait ce poste s'avauça avec ses gens jusqu'à *proximité de l'endroit* où avait été planté le drapeau tricolore: il put y voir encore à peu près quatre-vingts hommes armés, qui se retirèrent sans faire feu aussitôt qu'ils l'aperçurent.

On a prétendu qu'il y avait beauconp de désertions dans les troupes modenaises, et notamment que, dans la nuit du 30 au 31 janvior, douze soldats et plusiours étudians avaient passé la frontière

piémontaise. Ces assertions sont dénuées de tout fondement. Les désertions se réduisent à celles de *quelques mauvais sujets impatiens de toute discipline, et qui dans les circonstances actuelles espèrent pouvoir mener une vie sans frein dans le Piémont.*

Cette note est assez curieuse : au lieu de remercier Dieu, qui par une faveur toute spéciale le débarrasse de tous les mauvais sujets de son royaume, pour en inonder le Piémont, qui grâces à eux va devenir un pays inhabitable, ce bon François V envoie contre les vagabonds, ses soldats les plus dévoués, et les charge de donner aux émigrés des preuves frappantes de sa bienveillante autorité paternelle, mettant en action le vieux proverbe : qui aime bien, châtie bien !

Le 5 mars, le décret suivant fut publié.

Quelques sujets de ces Etats, surtout des provinces d'au-delà des Apennins, se sont rendus à l'étranger dans le but de réagir contre leur gouvernement légitime. Attendu que cette absence ne doit pas être considérée comme simple contravention au paragraphe 214 du réglement de police, par voie souveraine il est prescrit :

1° Quiconque, comme dessus, s'est absenté depuis le 1er janvier dernier et est rentré dans la patrie sans permission spéciale, sera arrêté et soumis à une peine disciplinaire de un à deux mois d'emprisonnement.

2° Ceux qui se sont absentés ou qui s'absenteront dorénavant et rentreront, sans permission du ministère de l'intérieur, après la publication de la présente notification, seront soumis à la peine correctionnelle jusqu'au maximum établi par le paragraphe 9 du réglement précité, suivant leurs antécédens et les circonstances plus ou moins aggravantes.

3° Sont exceptés de ces mesures et seront assujettis uniquement à la peine correctionnelle spécifiée au paragraphe 214 ceux qui, déjà sortis de l'Etat, prouveront catégoriquement avoir été retenus à l'étranger pour des intérêts privés et non pas dans le but de réagir en aucune façon contre leur gouvernement légitime.

4° Si parmi les absens il se trouve des fonctionnaires liés par serment, des militaires actifs ou de la réserve, à leur entrée dans le pays ils seront préalablement livrés, les premiers à l'autorité judiciaire, et les seconds aux conseils de guerre, pour être jugés conformément à la loi.

5° Pour les coupables d'autres délits commis avant, pendant ou après l'absence, aura lieu l'application des lois respectives en sus de la pénalité établie sous les paragraphes 1 et 2.

Tout ce qui précède est porté à la connaissance du public, pour servir de règle à tous et pour que les fonctionnaires politiques et la force publique veillent à son exécution pleine et entière.

Modène, le 5 mars 1859.

Signé le ministre De Bool.

C'est la première fois que l'on vit un prince punir ses sujets, résidant au dehors *pour leurs affaires privées*, de peines correctionnelles. A ceux qui douteraient, nous disons: Nous venons de traduire nous-même l'affiche en italien qui fut collée sur les murs de Modène, et la tenons à la disposition des incrédules, si toutefois il est possible d'en trouver, le caractère du *Bon-gouvernement* de ce brave duc étant maintenant assez connu. Le 10 mars, en vertu de cette ordonnance, le *Messager de Modène* disait :

Ont été arrêtés aux frontières modenaises, au moment où ils étaient prêts à mettre le pied sur le sol des Etats de Parme, 10 Modenais que l'on suspectait de *vouloir* se rendre en Piémont pour s'enrôler.

Ainsi, sur le simple soupçon de *vouloir* s'enrôler, on arrêtait ces dix hommes. Ils furent soumis au conseil de guerre, et après de longs débats il fut établi que c'étaient d'honnêtes *marchands de fromage*. Voyez-vous ces braves industriels, enrôlant des caisses de cet excellent parmesan, devant un conseil de guerre, qui sue sang et eau pour découvrir au fond des caisses le motif qui les poussait à vouloir faire manger tant de fromage à leurs concitoyens. Nous avons eu la Journée des dupes en France, les Anglais ont eu la Conspiration des Poudres; le Duc de Modène, jaloux de ces grands souvenirs, voulut avoir sa journée des Fromages du Parmesan... Quelques jours plus tard le sang coula encore. Malgré toutes ces menaces, l'émigration continuait. Nous avons vu

le colonel Casone réclamer des renforts, et dès qu'il les eut reçus, avoir une collision avec des déserteurs. Peu de jours après, quelques jeunes gens prêts à passer la frontière furent aperçus par les chasseurs royaux, qui sans sommation tirèrent sur eux, en tuèrent 4, en blessèrent 7.

Voyons comment le *Messager de Modène* raconte ce fait.

Dans la soirée du 21 au 22, deux patrouilles de chasseurs royaux, se dirigeant l'une du côté du pont Cimato, sur le chemin qui de Carrare mène à l'Avenza, et l'autre sur la route de Fontia à Fossola, ont fait des rencontres dont les résultats ont été funestes. Vers huit heures, la première de ces patrouilles a rencontré un rassemblement de vingt personnes qui vociféraient des chansons séditieuses.

A peu de distance, le commandant de la patrouille a enjoint au rassemblement de cesser les chants et de se séparer. Au lieu d'obéir, le rassemblement a fait pleuvoir des pierres sur les soldats. Un des chasseurs a fait feu de sa carabine ; un des hommes du rassemblement a été blessé mortellement ; il a été reconnu pour appartenir à la ville de Carrare.

Vers sept heures du soir, l'autre patrouille a rencontré un fort rassemblement qui vociférait également. A une cinquantaine de pas, le chef de la patrouille a crié : « Qui va là? » On a répondu par une injure. Un deuxième cri de « Qui va là? » est demeuré sans réponse; au troisième cri, il a été répondu par une provocation grossière. La patrouille a fait feu ; un des hommes du rassemblement a été blessé au bras droit ; les autres ont pris la fuite.

Nous sommes les premiers à déplorer ces malheureux événemens ; mais il faut bien reconnaître qu'il est nécessaire que le respect dû à la force publique soit maintenu si l'on veut qu'elle remplisse sa mission. Si nous en faisons mention, c'est pour prévenir les *exagérations naturelles des journaux qui abusent de la crédulité publique*, et pour avertir qu'en suivant aveuglément les exaspérations du parti désorganisateur, on s'expose trop souvent à des maux graves et irréparables.

Non content d'arrêter ou de tuer ceux qui voulaient aller où le devoir les appelait, le duc de Modène adresse Notes sur Notes au cabinet de Turin pour lui réclamer ses déserteurs et ses volontaires, qu'il qualifiait, dans la Note du 19 mars, d'assassins et de sicaires de Mazzini. (Que voulait-il faire de ces malheureux?) Pour motiver cette réclamation, il

se fondait sur les Conventions du 3 février 1847, existant entre les deux gouvernements.

Le gouvernement piémontais ne daigna même pas répondre.

Il faut voir la colère de ce Père Duchêne couronné. Son journal, pour lequel on sait sa prédilection (tout le monde se rappelle ses lettres au cher Forni au sujet de la confection de cette feuille, les doses quotidiennes de politique qu'il faut donner à ses heureux sujets et qui se réduisaient à zéro) publiait une Note, le 27 mars, que nous n'osons reproduire. Ah! que le roi Victor-Emmanuel et son premier ministre M. de Cavour sont traités d'une drôle de manière! Comme l'armée sarde est insultée!... Le cœur nous répugne encore une fois. Laissons de côté cet être étrange qui, je le crois, est une erreur de dame Nature.

A Parme l'émigration avait pris de très-grandes proportions: sa proximité du Piémont, l'obligation pour tous les volontaires des autres parties de l'Italie de passer par le pays, l'entraînement en résultant pour les jeunes gens de cet Etat, les sommes envoyées de tous côtés pour aider les fugitifs, tout concourait à donner un grand élan à ce mouvement. La Régente ne pouvait empêcher ces départs: elle les encouragea; les fonctionnaires de tous grades reçurent les ordres les plus formels à ce sujet. Je tiens de nombreux amis des faits qui me permettent de dire que du moment où les émigrés mettaient le pied sur le sol parmesan, ils étaient sauvés.

Un seul homme fit exception à la règle.

Le majordome de la maison royale comte Giulio Zileri adressa la circulaire ci-après aux chefs des officiers de la maison royale:

Afin de prévenir des *actes coupables* auxquels pourront inconsidérément se livrer quelques individus, *surtout les jeunes gens*, par suite de l'état d'effervescence sociale provoquée par le *parti subversif*, je viens inviter Votre Seigneurie à travailler sérieusement par votre influence à empêcher que les personnes appartenant au service de la maison royale ou logées dans les palais royaux et leurs familles ne

se laissent entraîner à s'enrôler comme *volontaires dans les corps militaires qui s'organisent en Piémont.*

L'acte des individus qui d'ici vont s'enrôler dans ces corps est un acte révolutionnaire dirigé contre notre auguste souveraine et contre la légitimité et la justice. Votre Seigneurie empêchera aussi que lesdites personnes se prêtent à l'acquisition de certains billets imprimés de la valeur de 5 livres, que l'on fait circuler afin de recueillir des sommes d'argent pour coopérer à ces actes révolutionnaires.

Votre Seigneurie tâchera d'empêcher des actes semblables même sous d'autres formes; je désire et j'espère que Votre Seigneurie, en agissant avec zéle, saura empêcher des actes coupables et blâmables aux yeux de quiconque est sincèrement attaché au souverain et ami de l'ordre.

Si quelqu'un venait malheureusement à tomber dans quelqu'une des fautes sus-énoncées, il devrait s'attribuer à lui seul la conséquence de la perte de sa place et de son logement, et des peines sévères qui, suivant la gravité des cas, lui seront infligées.

Votre Seigneurie portera la présente circulaire à la connaissance de tous ses administrés.

Le majordome de la maison royale,
Signé comte Giulio Zileri.

Pour prix d'un zèle aussi intempestif, la Duchesse destitua purement et simplement son majordome, et rendit aux deux familles chassées du palais leur ancienne position.

Le commandant autrichien, lui, avait la haute main sur la police, et il en usait. Voici un document des plus curieux. C'est une pièce unique en son genre. Il avait un bureau des machinations politiques, et voici dans quels termes il envoyait des ordres à ses agens :

N° 10. B. Haute police.

Commandement de la Gendarmerie R.

N° 330. P. R. *Administration du Ministère de l'Intérieur. Haute police.* — **Machinations politiques.**

Le Commandant de la Compagnie de Plaisance.

Le fameux Garibaldi, ex-général de 1848, entretient une correspondance journalière avec quelques uns des officiers de cette époque,

les excitant à se tenir prêts pour le moment de l'action qui ne peut, leur dit-il, pour la Lombardie et pour les Duchés, tarder d'arriver, en mars au plus tôt, en mai au plus tard; le résultat de ces manœuvres est que ces anciens officiers enrôlent au nom et pour le compte de Garibaldi, tous ceux qui veulent s'engager, leur assurant qu'ils ont mission de s'emparer des duchés; et de fait, sont entrés ou prêts à entrer dans ces Etats, plusieurs émissaires des sociétés secrètes ayant ce but. Le premier et le plus considérable de ces conspirateurs est Parodi, génois; voici son signalement: — Age, 50 ans. — Taille, petite. — Cheveux, gris. — Front, bas. — Yeux, gris. — Nez, régulier. — Barbe, grise. — Corpulence, maigre. — Pour empêcher que la tranquillité et la sécurité de ces pays puissent être troublées, le commandant royal ordonne que toutes les brigades sous ses ordres, exercent une surveillance occulte spécialement sur les étrangers et surtout sur tous ceux qui ont servi autrefois dans les légions de volontaires; sur les personnes dont la conduite politique est suspecte; tous ceux qui seront soupçonnés de machinations politiques devront être dénoncés immédiatement.

Pour être mieux renseigné sur l'état des esprits, le commandant exige que toutes les brigades sous ses ordres lui adressent un rapport sur la situation de l'esprit public de chaque circonscription, et recommande d'envoyer ledit rapport en *original* le plus tôt possible. Pour que rien de ce qui se passe ne soit ignoré, et afin de prendre toutes les mesures que la situation actuelle réclame, voici le serment imposé à toutes les nouvelles recrues de Garibaldi :

« Bénie soit l'arme du vaillant Italien ; elle est la rédemption de » la patrie ; malédiction à celui qui n'ose pas s'en servir.

» Moi qui la prends, je l'embrasse, et la main sur le cœur je jure » au Dieu des opprimés de ne la déposer que quand l'Italie sera *Une,* » *Indépendante et Libre.*

» Mon espérance est en *Victor-Emmanuel* et en sa brave armée; » ma foi politique, en son Trône Constitutionnel.

» Je veux la liberté, récompense de la victoire, non la licence, » dont profitent seulement les ennemis de notre résurrection. Je veux » *la Dictature du roi guerrier* tant qu'un seul Autrichien souillera » notre terre. Nous défendrons l'ordre, la propriété et la justice que » le despotisme détruit et foule aux pieds. Mon drapeau est le dra- » peau tricolore italien avec la Croix de Savoie ; mon cri de guerre, » *vive l'Italie, vive son Roi Victor-Emmanuel.* »

Signé GUASTALLA.

Parme, le 16 Janvier 1859.

Les gendarmes, il est vrai, sont des machines inintelligentes; mais je crois qu'en lisant ce serment, leurs cœurs, si toutefois ceux-là avaient du cœur, devaient sentir remuer la fibre patriotique, car enfin ils étaient Italiens, et ce serment reproduisait dans un magnifique langage les vœux, les désirs, les aspirations de tout un peuple. J'aime à croire que les gendarmes le comprirent, car aucune arrestation ne fut faite, et ils fermèrent les yeux quand les volontaires passèrent la frontière.

La Toscane fournit un grand nombre de volontaires, surtout dans la cavalerie. Cela se conçoit: les premiers émigrés, ceux qui donnèrent le signal, appartenaient tous aux grandes familles du pays, l'exercice du cheval leur était familier; de plus ils offraient leur monture. Plus tard, quand les cadres des Chasseurs des Alpes furent complets et que l'on créa le régiment des Chasseurs des Apennins, fort de 4 bataillons, il comptait 90 % de Toscans. Des comités s'étaient organisés à Florence, à Livourne, dans les plus petites villes, sous les yeux du gouvernement lui-même, impuissant à empêcher ce mouvement national; les volontaires étaient formés en corps, ils étaient logés, nourris aux frais des Comités: à Florence seulement trois mille francs étaient dépensés chaque jour pour pourvoir à leurs besoins de toute sorte.[1] Ils étaient

[1] LISTE *des sommes recueillies, accompagnée des Notes de souscription émises à Florence par le marquis* FERDINAND BARTOLOMMEI, *pour secourir les Volontaires toscans, qui à dater du 16 mars 1859 sont partis pour s'enrôler dans l'armée italienne.* (*Moniteur toscan* du 21 décembre 1859.)

Pour l'envoi de 83 jeunes gens de Florence par voie de terre.. £				1,207	10	–
Id. de 435 id. à Gênes par voie de mer......				8,572	—	4
Pour billets de Chemin de fer..........	£ 2528	13	4			
Gratifications anticipées...............	46	—	-			
Gratifications données à Livourne et transports sur les pyroscaphes...............	5974	—	4			
Passeports et dépenses diverses...........	23	5	8			
	£ 8572	—	4			
Pour l'envoi de 54 volontaires, contingent à part...........				1,156	13	4
Id. de Marradi à Florence de 8 volontaires.........				36	—	-
A reporter.... £				10,972	3	8

exercés militairement, et quand ils formaient un bataillon de 600 hommes, des chefs comme le vaillant Malenchini se mettaient à leur tête, et les conduisaient à Turin. Une fièvre générale s'était emparée du pays. Les Compagnies des bateaux à vapeur de Livourne à Gênes transportaient gratuitement tous les volontaires toscans. Nous verrons dans la liste des volontaires les Toscans figurer pour un chiffre élevé.

Mais les plus malheureux étaient les Lombards. Les sentinelles autrichiennes occupaient toute la rive du Tessin; pour plus de sûreté, Giulay publia le 11 mars un décret dans lequel se lisait ce passage:

Etant venu à la connaissance du gouvernement qu'un grand nombre de jeunes gens passent clandestinement la frontière, il est ordonné de sequestrer toutes les barques du Tessin et du Lac-Majeur appartenant aux rives lombardes. Les contrevenants à cette ordonnance seront jugés sommairement. Les chefs des corps chargés de garder les rives sont responsables de l'exécution de cette ordonnance.

Report. . . . £	10,972	3	8
Pour l'envoi de Marradi à Livourne de 7 volontaires.	140	—	-
Id. de la province d'Arezzo.	2,664	13	4
Id. de Sienne de 204 volontaires, partis en Piémont, et de 484 venus pour s'enrôler dans la division toscane.	8,627	18	8
Id. de Grosseto à Livourne de 4 volontaires.	98	13	4
Id. de Grosseto de 14 volontaires, partis pour Sienne et Florence.	96	13	4
Id. de volontaires de Pescia.	366	—	-
Id. de Colie.	104	—	-
Id. de Pontassieve.	365	13	4
Id. de Scansano.	398	—	-
Pour achat à la pharmacie Pieri d'un assortiment de médicaments expédiés à Acqui au docteur Corrado Tommasi pour servir aux *Chasseurs des Apennins*.	185	13	4
A-comptes versés à plusieurs reprises dans la caisse de la Commune de Florence pour les dépenses de la guerre de l'indépendance italienne.	19,932	8	4
Id. pour l'acquisition d'armes.	1,110	18	8
Id. pour secours aux familles des volontaires.	1,110	19	-
£	46,173	18	8
Encaissement fait jusqu'à ce jour à Florence. . . . . £	46,173	18	8

Le Gonfalonier de Florence, Président du Comité
FERDINAND BARTOLOMMEI.

Les habitants de ces rives réclamèrent, on les jeta en prison.

Mais ni les arrestations des jeunes gens soupçonnés de vouloir fuir, ni celles des parents des fugitifs arrivés heureusement en Piémont, ni les entraves de toutes sortes mises à la circulation des voyageurs, ni les sévices, ni les violences, rien n'y fit: le sentiment national était le plus fort, il faisait braver tous les dangers. Les jeunes gens de Brescia, de Bergame, du Mantouan émigrèrent en masse; nous verrons douze habitants de Vicence arriver en Piémont après 16 jours de voyage à travers les Alpes du Tyrol et la Suisse, et cela à travers mille dangers.

Le rendez-vous général était à Turin, et rien n'était plus touchant que de voir les premiers arrivés, déjà remis, sous le ciel d'un pays libre, de toutes les souffrances de leur voyage, accueillir à bras ouverts les nouveaux venus, leur faisant oublier dans leurs embrassements fraternels les fatigues endurées, et leur montrant le noble uniforme dont ils étaient revêtus, leur dire: Venez avec nous, vos places sont prêtes, vos frères vous attendent.

CHAPITRE II.

Instructions secrètes de la Société Nationale Italienne. — 1er Volontaire. — Dépôts à Coneo, à Fossano. — Volontaires d'au-delà du Pô. — Première Commission à Turin. — Chiffre des Volontaires au 18 février. — Les déserteurs autrichiens. — Détails sur les enrôlements. — Les capotes des soldats. — Les 40 Parmesans.

La Société nationale italienne, ayant pour président l'illustre marquis Georges Pallavicini, le dernier survivant des martyrs du Spielberg, pour vice-président Garibaldi, pour secrétaire La Farina, envoya à ses membres dans toute l'Italie, au commencement de l'année, la note suivante:

SOCIÉTÉ NATIONALE ITALIENNE.

Indépendance. *Union.*

(Instructions secrètes.)

La présidence croit de son devoir, dans l'état actuel des choses en Italie, de communiquer les instructions secrètes suivantes :

1° Les hostilités à peine commencées entre le Piémont et l'Autriche, vous vous insurgerez au cri de : *Vivent l'Italie et Victor-Emmanuel! Dehors les Autrichiens!*

2° Si l'insurrection est impossible dans votre ville, les jeunes gens en état de porter les armes en sortiront et se rendront dans la ville la plus voisine où l'insurrection aura déjà réussi, ou du moins aura des chances de réussir. Parmi les villes voisines, vous choisirez la plus rapprochée du Piémont, où devront se concentrer toutes les forces italiennes.

3° Vous ferez tous vos efforts pour vaincre et désorganiser l'armée autrichienne en interceptant les communications, en rompant les ponts, en abattant les télégraphes, en brûlant les dépôts d'habillemens, de vivres, de fourrages, en gardant en ôtages les grands personnages au service de l'ennemi et leurs familles.

4° Ne tirez jamais les premiers sur les soldats italiens et hongrois. Mettez tout en œuvre, au contraire, pour les engager à suivre notre bannière, et accueillez en frères ceux qui céderont à vos exhortations.

5° Les troupes régulières qui embrasseront la cause nationale seront immédiatement envoyées en Piémont.

6° Là où l'insurrection aura triomphé, l'homme le plus haut placé dans l'estime et dans la confiance publiques prendra le commandement militaire et civil, avec le titre de commissaire provisoire pour le roi Victor-Emmanuel, et le conservera jusqu'à l'arrivée du commissaire envoyé par le gouvernement piémontais.

7° Le commissaire provisoire abolira les impôts qui pourraient exister sur le pain, le blé, etc., et en général toutes les taxes qui n'existent pas dans les Etats sardes.

8° Il fera une levée, par voie de recrutement, des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, à raison de 10 par 1,000 âmes de population, et recevra comme volontaires les hommes de vingt à trente-cinq ans qui voudront prendre les armes pour l'indépendance nationale, et enverra immédiatement en Piémont les inscrits et les volontaires.

9° *Il nommera un conseil de guerre pour juger et punir dans*

les vingt-quatre heures tous les attentats contre la cause nationale et contre la vie ou la propriété des citoyens pacifiques. Il n'aura aucun égard au rang, à la classe; mais personne ne pourra être condamné par le conseil de guerre pour des faits politiques antérieurs à l'insurrection.

10° Il défendra la fondation des cercles et journaux politiques; mais il publiera un bulletin officiel des faits qu'il importera de porter à la connaissance du public.

11° Il démettra de leurs fonctions tous les employés et magistrats opposés au nouvel ordre de choses, procédant pour cela avec beaucoup de mystère et de prudence, et toujours par voie provisoire.

12° Il maintiendra la plus sévère et inexorable discipline, appliquant à chacun, quel qu'il soit, les dispositions militaires en temps de guerre. Il sera inexorable pour les déserteurs, et donnera des ordres sévères à ce sujet à tous ses subordonnés.

13° Il enverra au roi Victor-Emmanuel un état précis des armes, des munitions et des fonds qu'on trouvera dans les villes ou provinces, et il attendra des ordres à ce sujet.

14° En cas de besoin, il fera des réquisitions d'argent, de chevaux, de chariots, de navires, etc., en laissant toujours le reçu correspondant; mais il punira des peines les plus fortes quiconque tentera de faire des réquisitions semblables sans nécessité évidente et sans un contrat exprès.

15° Jusqu'à ce que se produise le cas prévu dans le premier article de cette instruction, vous userez de tous les moyens en votre pouvoir pour manifester l'aversion qu'éprouve l'Italie contre la domination autrichienne et les gouvernemens inféodés à l'Autriche, en même temps que son amour de l'indépendance et sa confiance dans la maison de Savoie et le gouvernement piémontais; mais vous ferez tout pour éviter des conflits et des mouvemens intempestifs et isolés.

Turin, le 1er mars 1859.

Pour le président:
Le vice-président, GARIBALDI.

Le secrétaire, LA FARINA.

Le résultat de ces instructions ne se fit pas attendre. L'émigration commença en masse. Le premier volontaire arrivé à Turin fut le frère de Félix Orsini. Il quitta l'Amérique où il avait une assez belle position, et le 4 février il entra

comme simple cavalier dans le régiment de *Savoie-Cavalerie*. Les volontaires arrivèrent en si grand nombre, qu'une commission s'organisa à Turin pour les recevoir. En effet, ils ne pouvaient du jour au lendemain entrer dans l'armée. De plus une difficulté se présenta bientôt.

Les premiers émigrés, comme nous l'avons vu, étaient tous jeunes; le ministre de la guerre ne fit aucune difficulté de les admettre dans l'armée.

A la suite du discours du Roi et des instructions de la Société nationale, le mouvement grandit. Ce ne furent plus seulement les jeunes qui partirent, tous les hommes valides répondirent aussi à l'appel fait à tous les Italiens.

Le ministère de la guerre sarde a certes beaucoup fait; il a réorganisé l'armée, mais c'est justement parce qu'il était fier de son œuvre qu'il s'éleva alors de grands embarras. En effet, les réglements piémontais sont fort sévères pour tout ce qui a rapport au recrutement de l'armée. Les engagements volontaires ne sont reçus que pour les hommes âgés de 18 à 25 ans. A toutes les objections faites, le ministère de la guerre répondait: le réglement!

— Que faire des volontaires appelés par nous, qui ont tout quitté? ils ne peuvent rentrer dans leur pays, ils seraient arrêtés immédiatement; il faut donc, parce qu'ils n'ont pas consulté leur âge pour répondre à l'appel qui leur a été fait, leur refuser leur part de périls, de gloire? Mais augmentant tous les jours, ils deviendront un danger!

Je n'y puis rien, répondait le ministère de la guerre; le réglement, le réglement !!! —

Une clameur universelle s'éleva de toutes parts. Rien n'y fit. Le comte de Cavour se décida alors à prendre un parti énergique.

Il donna des ordres pour l'ouverture de deux dépôts, l'un à Cuneo, l'autre à Fossano. La commission de Turin y dirigea, le 17 février, 250 volontaires venant d'au-delà du Pô. Tous les jours les arrivées étaient plus considérables. Le 20 février on constata 600 départs de Turin pour les dépôts. Aux

volontaires commencèrent à se joindre les déserteurs de l'armée autrichienne.

Le dimanche 10 février arrivèrent à Voghera quatre uhlans déserteurs, avec chevaux, armes et bagages. L'accueil le plus cordial leur fut fait par la population. Ils furent immédiatement placés dans l'armée.

Les volontaires en âge d'entrer dans les régiments de ligne furent l'objet d'une assez curieuse mesure. Un ordre du ministère de la guerre prescrivit de ne leur délivrer que la capote, sur le prétexte que les tuniques coûtaient beaucoup trop, que les volontaires n'étaient acceptés que pour la durée de la guerre, et les tuniques devant aux termes du réglement durer cinq annés, il en résulterait une perte sèche pour le trésor, qui ne pourrait se récupérer sur la *masse* des volontaires.

Les premiers jeunes gens de Parme et de Plaisance arrivèrent, en nombre de 40, le mercredi 16 février à 6 heures et demi du matin à Alexandrio avec le convoi de Stradella. Ils venaient en avant-garde, et annonçaient la venue de nombreux volontaires.

CHAPITRE III.

Création de l'Ecole supplémentaire d'Ivrée. — Publication du Réglement pour l'entrée en campagne. — Arrivée de Garibaldi à Turin. — Déclaration de l'empereur des Français. — Don du marquis Bartolommei. — Reprise d'un déserteur autrichien sur le territoire piémontais. — Arrestations à Milan. — Apparition du livre de Salvagnoli. — Réflexions de l'auteur.

Les volontaires grossirent en peu de temps l'armée à tel point, que le nombre des officiers n'était plus en rapport avec cet accroissement. D'un autre côté, la masse des jeunes gens instruits et capables de rendre de plus grands services que comme simples soldats, fit réfléchir le ministère. On décida la création d'une Ecole supplémentaire pour donner l'instruc-

tion militaire propre à faire vite et bien de bons officiers ; et le décret suivant fut publié.

Victor Emmanuel II, etc. Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'Etat de la guerre, avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. Il est temporairement établi un cours supplémentaire, près l'Académie Royale Militaire, à l'effet de rendre aptes à être nommés sous-lieutenants, principalement dans l'infanterie, les jeunes gens ayant reçu une solide instruction, toutefois après les promotions des élèves de 3e année de cette Académie et les postes vacants réservés aux sous-officiers.

Art. 2. Pour être admis à ce cours supplémentaire les conditions suivantes sont exigibles:

A. Etre du royaume, sauf les exceptions que le gouvernement pourra faire en se conformant aux dispositions de l'article 121 de la loi du 20 mars 1854, sur le recrutement de l'armée.

B. Avoir atteint l'âge de 20 ans et ne pas dépasser celui de 25 ans.

C. Satisfaire aux autres conditions prescrites par la loi déjà citée sur les enrôlements volontaires.

D. Faire preuve d'une éducation convenable en satisfaisant aux examens établis à l'article suivant et aux conditions contenues à l'article 6.

Art. 3. Les jeunes gens qui auront rempli les conditions établies au précédent article 2, contracteront par le seul fait de leur admission au cours supplémentaire un engagement volontaire d'un an.

Art. 4. Pourront être admis au dit cours les sous-officiers, caporaux et soldats qui auront satisfait aux conditions *B* et *D* établies au précédent article, et qui l'auront mérité par leur bonne conduite.

Art. 5. Les examens pour l'admission au dit cours seront partie écrits, partie verbaux, et consisteront en deux épreuves, l'une littéraire, l'autre mathématique.

L'épreuve littéraire aura lieu sur les matières suivantes:

Lettres italiennes et principes de langue française (ou bien lettres françaises et principes de langue italienne, pour ceux qui ont fait leurs études en français.)

Eléments d'histoire générale et de géographie.

L'épreuve mathématique comprendra:

L'Arithmétique,

La Géométrie,

Les premières notions de l'Algébre,

Les notions élémentaires de la physique.

Des instructions spéciales détermineront le mode d'admission, les formes à suivre pour les examens et les programmes relatifs aux matiéres.

Art. 6. Les jeunes gens qui ont leur diplôme de bacheliers seront dispensés des examens prescrits dans l'article précédent.

Art. 7. Le conrs supplémentaire s'achèvera en une année et comprendra les instructions théoriques et pratiqnes exclusivement militaires.

Art. 8. Les militaires qui auront suivi avec succès le dit cours supplémentaire pendant le même espace de temps, seront admis au grade de sous-lieutenant.

Art. 9. Les militaires déclarés admissibles au grade de sous-lieutenant, et qui ne pourront être placés à cause du défaut de postes vacants, passeront sergents dans un corps de l'armée pour attendre leur tour de nomination au dit grade.

Les militaires déclarés incapables dans les épreuves finales, ou ceux qui par mauvaise conduite ou à raison de graves manquements auront été renvoyés du cours supplémentaire, seront dirigés sur un corps pour y achever leur temps de service.

Art. 10. En cas de besoins extraordinaires dans l'armée, les militaires qui suivront ce cours pourront être nommés sous-lieutenants même avant l'expiration de l'année, mais tontefois après avoir donné des preuves de capacité.

Art. 11. Pour les militaires admis au dit cours cesse toute paye et indemnité durant le temps de leur séjour à l'Ecole militaire.

Tous ceux admis indistinctement au dit cours devront verser, lors de leur admission, une somme de 200 francs à titre de fonds pour les dépenses de premier établissement, et 50 francs par mois pour la nourriture et les autres dépenses.

Art. 12. Les jeunes gens admis au dit cours sont soumis aux lois et aux réglements de discipline militaire en vigueur dans l'armée.

Notre ministre secrétaire d'Etat pour la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Turin le 27 février 1859.

VICTOR-EMMANUEL.
A. LA MARMORA.

En peu de temps plus de 300 élèves étaient inscrits, presque tous dispensés d'examens, étant bacheliers et docteurs en droit. La réponse de cette belle jeunesse ne s'était pas fait attendre.

Le général Garibaldi arriva le 2 mars à Turin. Il venait

de Caprera; il était mandé par le gouvernement. Son arrivée coïncida avec la déclaration de l'empereur Napoléon constatant que la France soutiendrait le Piémont s'il était attaqué par l'Autriche. Les volontaires en apprenant son arrivée à Turin, se hâtèrent encore plus d'accourir. Ils sentaient que le moment de l'action arrivait, puisqu'après tant d'hésitations, on avait recours au brave champion de l'Italie.

Le 5 mars arrivèrent à Turin cinquante chevaux, don d'un illustre patricien toscan, le marquis Ferdinand Bartolommei, dont nous avons déjà parlé dans notre revue de Toscane. La Toscane ne se contentait pas de donner ses enfants; sachant les sacrifices de toute sorte que le Piémont avait faits pour la cause italienne, elle lui avait envoyé, la première, son offrande pour l'emprunt. Le banquier Adami de Livourne avait souscrit pour cinq millions. Non content de donner son argent, il envoya ses deux fils servir comme volontaires en Piémont. Nous retrouverons ces deux braves jeunes gens aux Chasseurs des Apennins.

Nous avons dit quels périls couraient les émigrés et les déserteurs lombards; voici un fait dont je garantis l'authenticité: je le tiens de la personne qui accompagnait le fugitif, et qui fut assez heureuse pour échapper aux poursuites. Le 7 mars, à peu de distance du pont de Buffalora, s'enfuyait par un des gués du Tessin un déserteur autrichien, poursuivi par un uhlan à cheval, jusque sur les rives sardes du fleuve. Ce déserteur était accompagné de la personne de laquelle nous tenons ce fait, et qui sur sa prière lui avait enseigné le chemin: heureusement elle parvint à s'enfuir et à faire perdre ses traces, mais le déserteur, qui avait été reconnu comme tel, puisqu'il avait laissé tomber ses papiers sur la rive lombarde, fut saisi par le uhlan sur le territoire sarde, reconduit sur l'autre rive, et remis entre les mains d'un gendarme qui l'attendait et l'emmena en prison. Le soir même il fut jugé, condamné, et le lendemain matin fusillé. Le nom de ce soldat était Louis Osio, de Crémone. Cette flagrante violation du territoire sarde montre une fois de plus quel était le respect de l'Autriche pour le droit public.

Non contente de ces actes, elle calomniait encore le gouvernement piémontais; et pour donner motif aux actes encore plus rigoureux que nous relatons plus loin, elle publiait ce qui suit, à la date du 3 mars.

A la suite des arrestations opérées dans quelques parties de la Lombardie au commencement de cette année, on a fait une enquête sérieuse sur l'origine et les moyens du mouvement révolutionnaire qui y a été tenté. On a découvert des faits qui compromettent beaucoup le gouvernement sarde.

La majorité des agens révolutionnaires qui parcouraient la Lombardie et prêchaient ouvertement l'insurrection se trouvaient en possession de sommes considérables qui leur avaient été remises par des personnes touchant de près le comte Cavour.

Et le jour suivant, le 4 mars, la gazette officielle de Milan publiait le décret suivant.

Un avis en date du 4 mars 1859, émané du conseiller de régence, directeur de la police Strobach, porte que tous les étrangers de passage à Milan ou qui n'y doivent faire qu'un court séjour, auront à présenter avant le 7 de ce mois leurs passeports ou autres papiers à la direction de la police pour le visa. Les étrangers qui séjournent d'une manière stable à Milan devront, dans les journées des 8, 9, 10 et 11, se présenter à la police avec leurs papiers.

Les sujets autrichiens n'appartenant pas à la Lombardie, qui se trouvent temporairement à Milan, devront se présenter dans le même ordre les 12, 14, 15 e 16. Tous les voyageurs arrivant à Milan devront présenter leurs papiers de voyage à l'employé de la police établi dans les stations du chemin de fer de Milan, s'ils arrivent par le chemin de fer, ou autrement à l'inspecteur de police de service à la porte par laquelle ils feront leur entrée.

Ils recevront un bulletin de dépôt de leurs papiers, qui leur seront remis dans les vingt-quatre heures. Les voyageurs qui partent de Milan doivent présenter au fonctionnaire de la police leurs papiers de voyage pour le visa. Toute contravention à ces dispositions sera punie conformément à la loi.

A la suite de cette ordonnance tous les étrangers furent expulsés. Voici un exemple de la façon dont on procédait envers eux. Le 12 mars la police fit une perquisition chez le capitaine

Incisa, piémontais, qui s'était rendu à Milan pour affaires personnelles avec un passeport régulier. La perquisition fut faite pendant que le capitaine était sorti de chez lui ; à sa rentrée il trouva les agents de police qui étaient en train de fouiller parmi ses effets. Il protesta avec énergie, en alléguant que la perquisition ne pouvait se faire qu'en sa présence. Les agens de police l'invitèrent à se rendre chez le directeur, qui lui enjoignit de partir sur-le-champ. Le capitaine Incisa ne voulut consentir que sur un ordre par écrit. Il était venu régler une affaire d'héritage, il ne put terminer cette affaire.

Les Toscans arrivés de Florence avaient apporté avec eux un livre que venait de faire paraître l'illustre Salvagnoli, qui hardiment plaidait la cause de l'Italie, et élevait d'uue main ferme et hardie le drapeau de l'Indépendance. Nous avons du reste parlé, dans la revue de la Toscane, de ce livre intitulé *De l'Indépendance de l'Italie.* Nous aurons quelquefois des répétitions de faits dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, mais c'est une conséquence inséparable d'une telle œuvre. Chaque jour amène son événement différent : nous faisons une histoire chronologique des premiers temps qui précédèrent la guerre, nous sommes obligés de suivre jour par jour tout ce qui a trait à notre entreprise, et il arrive souvent qu'un fait en apparence inutile, se retrouve deux fois sous les yeux du lecteur; mais comme il doit dans notre idée concourir au but, nous demandons grâce, car c'est un terrible travail que nous nous sommes imposé, de ne donner aucun détail inexact. Toutes les dates, tous les événemens ont été pour nous l'objet de recherches infinies : nous avons tiré l'essence de plus de deux mille documents officiels ou inédits ; s'il avait fallu tout publier, 10 gros volumes comme celui-ci n'eussent pas suffi. Ce n'est pas seulement l'histoire militaire d'un corps-franc que nous avons voulu écrire, c'est une histoire italienne, où tous pourront apprendre quelque chose, et voir que l'Italie, opprimée de toutes les façons, gardait sa dignité, et méritait par la conduite de tous ses enfants de recueillir le fruit de ses labeurs, la liberté.

CHAPITRE IV.

Décret du 4 mars organisant les Volontaires. — Réunion des députés sardes. — Appel à Garibaldi, à Mezzacapo. — 1re liste des Volontaires. — 1er Comité à Gênes. — Souscription en Angleterre. — Appel des contingents. — Nomination des fils du roi dans l'armée. — Concours pour les médecins de l'armée. — Arrivée du général Ribotti. — Nouveaux dépôts. — Passage gratis sur les vapeurs. — Arrivée de Modenois: ils reconnaissent le roi. — Appel aux officiers des anciennes légions Manara et Garibaldi. — Ouverture de bureaux d'enrôlement. — Don d'une batterie de montagne par le marquis Panzoni.

Le provisoire, surtout en pareille matière, ne pouvait pas durer plus longtemps. Le gouvernement le comprit: M. de Cavour prit en mains la direction de tous ces éléments qui lui arrivaient de toutes parts, et le résultat fut, à la suite de la loi sur la garde nationale, le décret suivant.

Des Corps des Volontaires.

Art. 22. Dans tous les chefs-lieux de province, dès que la formation des Corps de Volontaires aura été autorisée par le gouvernement, il sera ouvert dans les bureaux de l'Intendance un registre d'inscription pour tous ceux qui désireront en faire partie, et il en sera donné avis dans toutes les communes par un manifeste du syndic.

Art. 23. Quiconque est inscrit au registre matricule de la milice établi dans chaque commune, peut être admis à faire partie des Corps de Volontaires, en réunissant les conditions suivantes:

1° Ne pas être âgé de plus de 35 ans.

2° Avoir l'habitude du service militaire, et être d'une taille d'au moins 1 mètre 55 centimètres.

3° Etre libéré de tout service militaire tant dans l'armée de terre que de mer.

Art. 24. Les certificats nécessaires seront délivrés par les autorités compétentes, sur papier libre et gratuitement, en indiquant le but de la demande.

Art. 25. Aussitôt que le nombre des inscrits atteindra dans une province le chiffre de 100, le ministre de l'intérieur, d'accord avec celui de la guerre, nommera un Inspecteur.

Art. 26. Cet inspecteur, l'officier des carabiniers et un délégué de la commune du chef-lieu, se réuniront en comité pour procéder à la visite et à l'admission des inscrits.

Art. 27. Qnand les admis daus uue commune atteindront le nombre de cent, il en sera formé une compagnie.

Art. 28. Si les Volontaires admis sont au nombre de 300 dans une province, il en sera formé un bataillon; s'ils sont au nombre de 1000, une légion.

Art. 29. Les Volontaires inscrits postérieurement à la formation des Corps, qui auront rempli les formalités précédentes, seront immédiatement visités par une commission composée: du commandant du corps, président, de l'officier des carabiniers royaux, et d'un autre officier désigné par le commandant: toutefois, pour les corps organisés en bataillons, l'adjudant-major sera de droit membre de la commission.

Art. 30. Cette commission sera toujours assistée par un docteur-médecin désigné par son président.

Art. 31. Les volontaires reconnus propres au service seront immédiatement enrôlés. Ils souscriront un acte sur papier simple, qui sera signé par eux, les membres de la Commission et deux témoins.

Art. 32. La durée de l'engagement sera d'une année entière; il sera fait mention à l'acte dont il est parlé dans l'article précédent qu'en cas de guerre l'engagement continuera pendant six mois après la conclusion de la paix.

Art. 33. Jusqu'à ce que le ministre de la guerre appelle à un service actif les volontaires, ils resteront dans leurs familles; ils pourront toutefois être soumis aux exercices militaires et aux revues dans leur commune, par un décret du ministre de la guerre qui nommera les instructeurs chargés de ce service.

Pendant tout le temps qu'ils resteront dans leur communes les volontaires devront faire le service de la garde nationale.

Art. 34. Aussitôt qu'un décret du ministre de la guerre aura appelé au service actif les volontaires, ils se réuniront au lieu qui sera indiqué par leurs syndics. A dater de ce jour ils sont soumis à la discipline militaire.

Art. 35. La tenue et les marques distinctives des grades pour les corps des volontaires seront les mêmes que celles obligatoires pour la milice nationale. Ils auront en outre la capote militaire.

Art. 36. Dès que les volontaires sont appelés au service actif, l'habillement et l'armement, même pour les officiers, sont à la charge du gouvernement.

Art. 37. Sont applicables à ces corps les articles 141 et 144 de la loi 4 mars 1848.

Pour tout ce qui a rapport à l'ordonnance de ces corps, et qui n'est pas prévu par le présent règlement, il y sera pourvu par le mi-

nistre de la guerre au moyen de décrets spéciaux et suivant les circonstances.

Fait à Turin le 6 mars 1859.

C. Cavour.
A. La Marmora.

A la suite de ce décret les volontaires, sûrs désormais de voir leurs services acceptés, reprirent courage et accoururent de plus belle.

Le 10 mars eut lieu une réunion des députés libéraux: les réclamations qui leur étaient venues de la part de plusieurs volontaires au sujet des résistances qu'ils avaient rencontrées de la part de certains employés, motivait cette assemblée; des résolutions énergiques furent adoptées.

De plus, une députation fut chargée de se rendre près des généraux Garibaldi et Mezzacapo, et de faire appel à leur patriotisme. C'est à la suite de cette délibération que l'on se décida à créer le corps des Chasseurs des Alpes et à en donner le commandement à Garibaldi.

Le 14 mars, Gênes organisa le premier comité pour donner des secours tant aux familles pauvres des contingents qu'à celles des volontaires. La commission se composait du syndic président, des conseillers délégués Ignace Pallavicini; vice-président, Nicolò Federici; des conseillers communaux Joseph Gataldi, Joseph Pignone; des citoyens Emile Della Rue, Bartélemy Celle et Leon Doria. Le Conseil Municipal souscrivit le premier pour 1000 fr. A l'exemple de Gênes, toutes les communes du Piémont formèrent des comités chargés de venir en aide aux familles pauvres que le départ de leurs chefs laissait dans la misère: il était bien juste que le prix du sang fût payé.

A la même époque parut à Londres le manifeste suivant:

Aux Italiens.

Les souscriptions ouvertes en Piémont en faveur des volontaires ont trouvé un écho dans toute l'Italie, et de Rome comme de Naples, Milan et Venise, des sommes considérables ont été envoyées.

Les Italiens résidant dans le Royaume-Uni de la Grande-Bre-

tagne ne se refuseront certes pas à donner une nouvelle preuve de concorde et d'approbation, en s'unissant aux soussignés pour recueillir les souscriptions en faveur de ces nobles volontaires.

Les souscriptions sont reçues chez les Frères Rocca, qui se chargent sans frais de leur transmission à Turin.

G. B. Rocca, L. Serena, C. Semenza
Négociants domiciliés à Londres.
B. Fabricotti, C. A. Scott, Colonel Bardella.

Voici la 1[re] liste de souscription. — Les chiffres sont en livres sterling, schellings et deniers.

G. B. Rocca pour les Frères Rocca, 50 l. — L. Serena, 25 l.— L. Semenza, 50 l. — F. L., 50 l. — N. N., 50 l. — Le marquis Emm. d'Azeglio, ministre du Roi à Londres, 25 l. — Le comte Louis Corti, secrétaire de la légation, 8 l.— Le baron Marochetti attaché à la légation, 5 l. — V. M. L., 25 l. — R. C., 10 l. — Madame Thérèse Rocca, 5 l. — Eugénie et Joséphine Rocca, 1 l. — Antoine Delachi, 5 l. — C. F. Pellas, 5 l. — C. S. T., 1 l. — G. A. Pellas, 1 l. 1 s. — Antoine Erede, 1 l. — Charles Vincent, 1 l. — F. W. Honischer, 5 l. — Osio L.,[1] 2 l. — M. A. Roducanacchi, 10 l. — Un Grec, 2 l.— L. Vivante, 2 l. — Un Suisse, 1 l. 1 s.— L. Prato, 1 l. — Fumagalli, 1 l. — Prandoni, 1 l.— L. Blanchamp, 1 l.— Charles Bossoli 2 l. — N. N., 5 l. — Fabricotti, 25 l. — Scott, 20 l. — Lilla, 10. — Caldera et Montecchi, 20 l. — Enrico Bardella, 5 l. — Scallia, 5 l. — Antonio Pio, 5 l. — Costa, 5 l. — Mario de Candia, 20 l.

En peu de temps des souscriptions considérables furent recueillies à Dublin, à Edinbourg, à Manchester, à Liverpool, dans toute l'Angleterre enfin. Les Compagnies des chemins de fer anglais accordèrent le passage gratuit à tous les Italiens se rendant en Italie; les Compagnies des paquebots imitèrent cet exemple.

Le 9 mars la *Gazette Piémontaise* publia un décret important; elle disait:

Le rappel des soldats en congé appartenant à l'armée autrichienne de l'Italie, devant porter cette armée sur le pied de guerre,

[1] Frère d'un de nos plus braves Chasseurs.

S. M. le Roi a jugé nécessairo d'appeler les contingents sous les armes.

Le pays qni a répondu avec un si grand empressement à l'appel qni lui a été fait dernièrement an sujet de l'emprunt, verra avec satisfaction ses soldats se ranger autonr du drapean ponr la défense de l'indépendance et de l'honneur de la patrie...

Ainsi l'appel des contingents, l'organisation des volontaires, tout concourait à faire émigrer les habitants de toutes les parties de l'Italle; pour enflammer encore davantage les esprits s'il était possible, le Roi ordonna que ses fils feraient partie de l'armée active. Le 14 mars la *Gazette Piémontaise* dit:

En raison de l'heureuse concordance de l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi et de S. A R. le prince de Piémont, Sa Majesté, par nn décret en date d'hier, a promu an grade de major dans l'arme de l'infanterie S. A. R. Umbert, prince de Piémont, qui restera inscrit à la Brigade de Piémont; et a nommé an grade de capitaine dans l'arme de l'infanterie S. A. R. le prince Amédée dnc d'Aosta, qni sera inscrit à la Brigade d'Aosta.

En montrant par là à ses fils bien-aimés sa constante affection paternelle, S. M. le Roi a en même temps donné à l'armée nne nouvelle preuve de sa bienveillance et de sa confiance illimitées.

Non seulement l'émigration des volontaires comptait des jeunes gens instruits, capables de passer officiers en peu de temps au moyen de l'Ecole d'Ivrée, mais elle renfermait encore une grande quantité de médecins.

Le ministère de la guerre ne laissa pas échapper l'occasion; il publia le décret suivant:

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Concours pour la nomination de médecins-adjoints dans le Corps de Santé militaire de l'Armée.

Le 24 mars courant anra lieu, devant le Conseil supérieur Militaire de Santé, dans cette capitale, un examen ponr la nomination de médecins adjoints dans le Corps de Santé militaire de l'Armée.

Les candidats, avant d'être admis à passer l'examen, seront soumis à la visite du dit Conseil pour constater lour aptitude physique au

service militaire ; ils devront à l'appui de leur demande adressée au Ministère de la guerre (Direction générale) avant le 20 courant, prouver à l'aide de documents authentiques:

A. Qu'ils ont été reçus médecins-chirurgiens par une Université du Royaume, ou qu'ils ont obtenu la confirmation de leur diplôme et l'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie dans les Etats Sardes.

B. Qu'ils sont du Royaume ou naturalisés.

C. Qu'ils ne sont pas âgés de plus de 30 ans.

D. Qu'ils sont célibataires, ou, s'ils sont mariés, qu'ils possèdent en propre, et libre de toute dette ou hypothèque antérieure, une rente annuelle de douze cents francs, comme il est prescrit par les patentes royales du 29 avril 1834 relatives aux permissions à accorder aux officiers de l'armée pour se marier.

PROGRAMME POUR L'EXAMEN D'ADMISSION DANS LE CORPS SANITAIRE MILITAIRE

Examen verbal.

I. Anatomie et physiologie.
II. Pathologie spéciale médico-chirurgicale,
1. Les fièvres.
2. Les inflammations,
3. Les hémorragies.
4. Les fractures et les blessures.
5. Les luxations et les hernies.

Turin, le 15 mars 1859.

Plus de 500 médecins se présentèrent: nous donnerons plus tard leur organisation, et raconterons leur admirable conduite dans la campagne.

Le 16 mars arriva à Turin le général Ribotti, de Nice, ancien compagnon d'armes des généraux Cialdini, Ferrari, Cucchiari et Durando, qui s'était si bien battu en Portugal, en Espagne et en Sicile, et était resté six ans dans les cachots du fort Saint-Elme. Nous aurons à revenir sur cette figure: c'est un des hommes les plus sympathiques; sa vie est une longue suite d'héroïques actions.....

Le nombre des volontaires allant croissant, le gouvernement dut pourvoir à la création de nouveaux dépôts: le nombre en fut porté à 10, y compris celui de Cunéo déjà com-

plet; parmi les villes désignées se trouvaient Mondovi, Asti, Novare.

Le comité de Nice envoyait aussi un grand nombre de volontaires; mais le chemin était long et rude..... La Société de navigation L. Acquarone, Bartolomeo et C[ie] accorda le passage gratuit de Port-Maurice à Gênes à tous ceux, volontaires ou soldats, qui se rendaient à l'armée. Le vapeur de la Société qui tous les mercredis emmena 150 ou 200 hommes, se nommait le *Port-Maurice*. On aime à voir tous les citoyens faire dans la mesure de leurs forces des sacrifices pour leur pays. Ce service eut lieu régulièrement.

Le 16 mars les derniers volontaires lombards et parmesans arrivés à Turin étaient prêts à partir par le convoi de deux heures pour Cunéo, où ils devaient rejoindre le dépôt. Au même moment arrivait en habit bourgeois le Roi, allant à Pollenzo; reconnu par les volontaires, il fut entouré, acclamé des cris enthousiastes et prolongés de *Vive le Roi!* il eut une ovation qui dut être douce à son cœur; c'était la récompense de sa loyale conduite. Tous ces jeunes hommes acclamant le Roi italien et lui offrant leur vie pour l'aider à accomplir la mission à laquelle il était destiné, lui disaient au nom de la patrie commune: *Marche, nous te suivons.*

Ce même jour, 16 mars, les anciens officiers ayant appartenu aux légions Manara et Garibaldi, furent invités à prendre du service. Gênes, qui se distingua beaucoup dès les premiers temps; qui venait d'ouvrir des bureaux d'enrôlement, et la première avait créé des comités de secours permanents; dont un citoyen, le marquis Ponzoni, venait de faire cadeau au gouvernement d'une batterie complète de montagne destinée aux volontaires; Gênes envoya tous les officiers qui étaient venus lui demander l'hospitalité après les tourmentes de 1849. Nous les retrouverons tous au Corps des Chasseurs des Alpes.....

CHAPITRE V.

Promotions dans l'armée. — Arrivée de 1529 Volontaires. — Les conscrits lombards et de la Valteline en Piémont. — Arrivée à Alexandrie de Bolonais et des premiers Vénitiens. — Don par le Prince de Piémont, les Ducs d'Aoste, de Montferrat, de Gênes, le Prince de Savoie-Carignan pour les Volontaires. — Don d'un canon par Carlo Perla. — Les églises d'Alexandrie.

De nombreuses promotions, rendues nécessaires par l'accroissement considérable de l'armée, eurent lieu. Le décret du 5 mars contient plus de 600 nominations, 45 majors d'infanterie, 15 de cavalerie, 2 brigadiers de cavalerie, Savoiroux et Sonnaz, 7 capitaines d'Etat-Major, etc.

Un appel fut fait aux jeunes ingénieurs pour entrer comme sous-lieutenants dans les Corps de l'Artillerie et du Génie. Beaucoup de volontaires se présentèrent : 68 furent admis de suite et sans examen, puisqu'ils exerçaient depuis longtemps la profession d'ingénieur.

Du 11 au 18 mars la Commission de Turin reçut 1529 volontaires ainsi répartis :

Lombardo-Vénétie	647
Parme et Plaisance	404
Modène	353
Toscane	116
Hongrie	2
Romagne.	6
Naples	1
	1529

L'émigration lombarde s'accroissait des conscrits appelés sous les drapeaux par l'Autriche. Ils désertaient en masse et se rendaient en Piémont en passant par la Valteline et les Cantons Grisons. Ils emmenaient les jeunes gens de la Valteline avec eux. Le mouvement devint si général, que les autorités autrichiennes de cette province transportèrent au chef-lieu, à Sondrio, toutes les caisses et les archives du gouver-

nement. Des volontaires de Vicence commencèrent aussi à arriver. Ils étaient les plus exposés, ayant à traverser toute la Lombardie; ils n'entrèrent en Piémont qu'après avoir parcouru pendant 22 jours les Alpes du Tyrol.

Les Bolonais et les Vénitiens arrivèrent en grand nombre à Alexandrie : pour les loger le commandant militaire réclama les églises; les chanoines consentirent de bonne grâce, et les volontaires furent répartis avec les soldats piémontais dans les églises de Sainte-Trinité, Casa-Grande, Sainte-Lucie, de la Miséricorde, Sainte-Croix, Saint-Roch, Saint-Barnabé, Saint-Jean, Sainte-Annonciade, Saint-Sébastien, etc.

Les souscriptions continuaient toujours; elles augmentaient à mesure que s'accroissaient les arrivées des volontaires. Les Américains, qui avaient ouvert une souscription pour offrir une épée d'honneur à Victor-Emmanuel (cette épée devait avoir sur la poignée la statue de l'Italie en or pur de la Californie) envoyèrent 138,000 francs. La famille royale, LL. AA. RR. le Prince de Piémont, le Duc d'Aoste et le Duc de Montferrat offrirent chacun 1500 francs; S. A. R. le prince Thomas, Duc de Gênes, 1000 francs, et S. A. R. le prince de Savoie-Carignan 1000 francs. Il arrivait à Gênes un magnifique canon de bronze du calibre de 16, du poids de 2000 livres, provenant de la fonderie d'E. Rültchi d'Anau. C'était un don que faisait au Piémont Charles Perla. Le canon portait l'inscription suivante — *Charles Perla à l'Italie sa patrie, mars 1859.* — Il fut placé à la forteresse d'Alexandrie dans un poste d'honneur.

Jean-Pierre Anselmi, lieutenant-colonel en retraite, ancien commandant militaire de la province d'Alba, offrit 100 f. par mois pour toute la durée de la guerre, à prendre sur sa pension de retraite de 2112 fr.

Plus de 500 prêtres se présentèrent au ministère de la guerre pour s'offrir comme chapelains.

C'était une émulation digne d'éloges; chacun faisait suivant ses moyens. Les riches donnaient leur argent, les pauvres offraient leur vie.

CHAPITRE VI.

La Colonie sarde à Constantinople. — L'espion autrichien et les déserteurs. — Collecte des Volontaires à Turin. — Formation à Livourne d'un bataillon. — Don de 5000 francs par une société. — Beau trait d'un père de famille. — Départ de Paris des généraux Galletti et Ulloa. — M. de Cavour à Paris. — L'Empereur demande la liste des Volontaires. — M. de Cavour et le général Ulloa. — Le garçon de Café. — M. de Cavour et son Sosie. — L'Ambigu. — Triomphe d'un bourgeois de Paris. — L'Empereur et les généraux Galletti et Ulloa. — Noms de quelques Volontaires dans l'armée.

La colonie sarde à Constantinople, sous la présidence du consul, constitua un comité qui recueillit de nombreuses souscriptions, et put envoyer un premier convoi de 150 volontaires. A Alexandrie, dans tous les ports de l'Orient, il en fut de même; au mois de juin et de juillet les volontaires arrivaient encore. Nous allons résumer brièvement, malgré le désir que nous aurions de nous étendre sur tous les beaux traits que nous connaissons, les faits les plus remarquables jusqu'au 30 avril. Nous consacrant tout entier aux Chasseurs, à partir du prochain chapitre, nous n'aurons plus l'occasion de revenir sur ces événements, qu'il est pourtant bon de faire connaître, car ils font voir quel fut l'élan du pays tout entier.

Les volontaires arrivés du 19 au 29 mars, inscrits à la Commission de Turin, s'élevaient à 2029, ainsi répartis:

Lombardo-Vénétie	1113
Parme et Plaisance	335
Toscane	328
Modène	192
Romagne	54
Suisse	4
Naples	2
Angleterre	1
	2029

Une collecte faite parmi les volontaires et citoyens lombards présents à Turin produisit, du 6 au 10 mars, 12,210 fr.

Le chevalier Louis Federici, syndic de Genzano, s'engagea à payer la somme de 50 francs par mois pendant tout le temps de la guerre.

Les volontaires toscans Santanassi, Gori, Savini, Martini frères, Suner, Casanova, Cadolini, Puccinelli et Ricasoli, appartenant au régiment des *Chevau-légers de Novare*, donnèrent chacun 1000 francs pour les volontaires nouvellement arrivés: un tel fait se passe de commentaires.

Une société pour les courses de chevaux d'une ville lombarde [1] souscrivit pour 5000 francs, afin de subvenir aux besoins des volontaires privés de fortune qui se rendaient en Piémont. Un membre de la société, vieux et infirme, ne pouvant partir, envoya quatre de ses cinq fils, et son grand désespoir était de ne pouvoir envoyer le cinquième, trop jeune, n'ayant que 13 ans. Un autre membre de cette société, qui avait deux de ses fils dans l'armée sarde depuis 1848, et en avait perdu à Novare un autre, partit lui-même avec ses trois derniers enfants et s'enrôla avec eux. Deux autres membres quittèrent la Lombardie et partirent pour venir s'enrôler; arrivés à la frontière, ils s'enfuirent avec quatre déserteurs, qui venaient de tuer un espion nommé Pierre Costa, chasseur de profession, et qui depuis le commencement de l'émigration avait dénoncé plus de 50 déserteurs. Vingt-cinq chevaux furent également envoyés pour monter des guides de Garibaldi. Benoît Cairoli,[2] chargé par Garibaldi de recueillir les souscriptions des patriotes de Pavie, reçut en quelques jours les sommes suivantes :

Ambrosioni Ottavio, L. it. 240. — Antongina Paolo, 100. — Arnaboldi don Carlo, 5000. — Barilati doct. Carlo, 300. — Bellati docteur Domenico, 200. — Bevilacqua Giacomo, 300. — Bianchi Ambrogio, 80. — Cairoli, 600. — Capelli Giovanni, 100. — Castelli Giovanni, 100. —

[1] Pavie. Cette ville est une de celles qui se sont le plus distinguées par leur patriotisme ; on peut dire avec sûreté que tous ses citoyens en état de porter un fusil émigrèrent en Piémont, où ils s'engagèrent soit dans les volontaires, soit dans la brigade de la Reine, ou les Bersaglieri.

[2] Nous parlerons de ces quatre frères héroïques en retraçant la bataille de Varese, dans laquelle le brave Ernest Cairoli succomba en héros.

Colombani doct. Angelo, 120. — Cremonesi Basilio, 680. — Depaoli ing. Gnglielmo et Osvaldo, 1000. — Dozio Giovanni, 600. — Ferrari Carlo, 200. — Franzini Carlo, 200. — Franzini Giovanni et frères, 240. — Gabbiani Luigi, 100. — Gallotti doct. Luigi, 500. — Ghisalberti, tant en son nom quo pour des habitants do Lodi, 1400. — Gianella Amilcare, 100. — Gibelli Pietro, 400. — M. L., 200. — Maino marquis Giasone, 400. — Marozzi ing. Giuseppe, 100. — Migliavacca Giuseppe, 100. — Mina Alessandro, 100. — Moretti Massimo et autres, 960. — Mori doct. Carlo, 280. — Mori Francesco et Angelo, 200. — Negri Angelo, 240. — Negroni Leopoldo, 400. — Nocca Carlo Francesco, 1000. — Nocca Gaetano, 160. — Orlandi ing. Riccardo et Astolfo, 1000. — Pedotti Giuseppe, 1500. — Pellegrini ing. Pietro, 79. — Re Carlo, 300. — Robecchi doct. Antonio, 180. — Roveda D. Sigismondo, 1000. — Salvadei Carlo, 200. — Spairani doct. Pietro, 400. — Ubertoni Carlo, 120. — Valerio ing. Gaspare, 120. — Zambelli Giuseppe, 120. — *Total* L. it. 22,620.

A son passage à Milan, Cairoli, non content des 22,620 f. récoltés à Pavie, parvint, sous les yeux de la police autrichienne, à recueillir une première fois 13,060 f., et une seconde 1570 f. des patriotes dont voici les noms:

Ballarini Vincenzo, L. it. 10. — Barilati D. Carlo, 200. — Beretta Luigi, 10. — Bertolini Pietro, 10. — B. C., 40. — Cairoli, 100. — Corti Domenico, 10. — Fasani Luigi, 10. — Gambini Luigi, 10. — Germani Francesco, 10. — Manzoli Celestino, 10. — M. G., 40. — M. B., 50. — Moretti Pietro, 70. — Orlandi ing. Rinaldo et Astolfo, 50. — Panizza Carlo, 10. — Robecchi D. Antonio et pour d'autres, 30. — Roveda D. Sigismondo, 50. — Salvadei Carlo, 100. — N. N., 80. — N. N., 80. — Scuri Pietro, 10. — Sperati Giuseppe, 10. — Brambilla doct. Alessandro, 100. — Grondona Cesare, 120. — Sergente D. Enrico, 100. — N. N. par les mains de Bianchi Amb., 20. — N. N., 80. — N. N., 100. — N. N. 50. — *Total* L. it. 1570.

Un Congrès avait été proposé pour arranger les affaires de l'Italie. La Sardaigne en était exclue. Elle réclama énergiquement. M. de Cavour mandé par l'empereur arriva à Paris le 24 mars; l'enrôlement des volontaires était la grande question sur laquello l'Autriche s'appuyait pour élever ses prétentions.

L'empereur désirant savoir une fois pour toutes à quoi s'en tenir, demanda à M. de Cavour le chiffre exact des volontaires.

M. de Cavour mit le lendemain sous les yeux de l'empereur le tableau suivant contenant les chiffres officiels des volontaires accourus en Piémont dans le seul espace de trois mois.

VOLONTAIRES ARRIVÉS DU 15 JANVIER AU 25 MARS 1859.

Inscrits à la Commission de Turin.

Lombardo-Vénétie	7,244
Parme	3,708
Toscane	3,890
Romagne	2,448
Modène	1,974
Suisse	86
Naples	392
France, Hongrie, Bade, Pologne, Angleterre	153
	19,895

Volontaires enrôlés directement aux dépôts suivants de l'armée sarde.

Brigade grenadiers de Sardaigne	à Alexandrie	425
» Savoie	à Turin	645
» Piémont	à Gênes	837
» Aoste	à Gênes	518
» Cunéo	à Gênes	915
» de la Reine	à Turin	608
» Casale	à Asti	874
» Pignerole	à Gênes	784
» Savone	à Casale	663
» Acqui	à Alexandrie	858
Corps des Bersaglieri	à Cunéo	1,185
Régiment d'artillerie (artificiers)	à Turin	218
» de place	à Turin	358
» de Campagne	à la Vénerie R.	467
Sapeurs du Génie	à Casale	125
Bataillon du Royal-Marine	à Gênes	163
Corps du Train	à Turin	427
Bataillon d'Administration	à Turin	65
Cavalerie de ligne	à Saluzzo	586
Cavalerie des chevau-légers	à Pignerole	936
		11,687

Le total de ces trois mois donnait donc pour résultat 31,582 volontaires.

Condition sociale de ces 31,582 volontaires.

Propriétaires	3,635
Lauréats et Etudiants	5,448
Exerçants des professions ou des arts libéraux.	4,896
Id. d'autres métiers	14,389
Paysans et laboureurs	2,495
Professions incertaines	699
	31,582

On peut voir d'après ce tableau que les volontaires si indignement traités par le Duc de Modène, qui les considérait comme *le rebut de ses sujets*, et par l'Autriche qui les traitait de *sicaires de Mazzini*, de *bandits qui allaient jeter la discorde dans le Piémont*, étaient tous d'honnêtes gens ; toutes les classes de la société étaient représentées, depuis le riche propriétaire à 300,000 livres de rente, jusqu'à l'humble laboureur qui avait quitté la terre arrosée de ses sueurs pour venir offrir à la patrie son sang afin de chasser l'étranger de ses champs....

M. de Cavour put juger par lui-même combien à Paris la cause italienne était chaudement appuyée. Le 28 mars il entra au café Cardinal. Cet établissement était le lieu de rendez-vous de tous les émigrés italiens les plus honorables, du général Ulloa entre autres ; il s'entretint avec grand plaisir avec tous les Italiens présents, et eut avec un garçon du café [1] une très-longue conversation au sujet des nombreux Italiens partis pour prendre du service en Piémont. Un foule considérable stationna bientôt devant le café Cardinal, et le comte de Cavour, en s'en allant, put recueillir des marques non équivoques de l'enthousiasme des Parisiens pour l'Italie.

Au même moment se passait une scène des plus curieuses à l'Ambigu.

[1] Le comte de Cavour donna à ce garçon, que tous les Parisiens connaissent, CHARLES, une poignée de main. Charles fut si fier de cette marque de bonté, qu'à tous ceux qui entraient : « M. le comte de Cavour, disait-il, m'a serré la main ; » et montrant son gant blanc : « je le ferai mettre sous verre, *car ce gant est le plus beau jour de ma vie.* »

M. de Cavour, comme nous l'avons dit dans notre revue du Piémont, avait laissé d'excellents souvenirs de son séjour à Paris à l'époque du Congrès, mais il n'était connu personnellement que du grand monde.

Depuis son arrivée à Paris, dans beaucoup d'endroits publics d'honnêtes bourgeois de Paris avaient été pris pour lui; mais la plus jolie aventure est celle-ci.

Frédérick-Lemaitre jouait à l'Ambigu le *Maître d'Ecole*. Le bruit s'était répandu que M. de Cavour viendrait applaudir le grand artiste: le théâtre fut comble à peine les portes ouvertes. Un frémissement d'impatience courait parmi ce public ardent, désireux de voir le visage de l'homme en qui se personnifiait la cause italienne. Le premier acte se passe au milieu de cette agitation.

Le rideau venait à peine de se lever pour le second acte, qu'un immense cri de *Vive Cavour! Vive l'Italie!* rétentit; tout le monde se lève, les femmes agitent leurs mouchoirs, l'orchestre joue la marche royale piémontaise..... Pour qui tout ce bruit?... Un brave homme en lunettes, aux favoris bruns encadrant son visage, venait d'entrer dans une loge d'avant-scène, désireux lui aussi de voir le célèbre homme d'Etat; un badaud avait dit: C'est le comte de Cavour! ce bruit s'était repandu instantanément et l'ovation avait eu lieu. Dépeindre la confusion de ce pauvre bourgeois, qui tout étourdi s'inclinait en mettant la main sur son cœur, ne sachant où se fourrer, la rage du public furieux de s'être trompé, est chose impossible. Le spectacle fut interrompu une grande demi-heure. Le public y gagna l'absence du malheureux bourgeois....

Pendant ce temps le comte de Cavour discourait au café Cardinal avec *Charles* tout en savourant son café.....

Avant de finir ce chapitre, qu'il nous soit permis de mettre sous les yeux du lecteur quelques noms des volontaires engagés directement dans l'armée, et dont nous n'aurons plus occasion de reparler.

Vers la fin de mars arrivèrent à Turin venant de Florence:

Le prince Francesco Lanza di Bardera et le marquis

Emmanuel de San Giovanni appartenant à deux illustres familles siciliennes; il furent admis à l'école militaire d'Ivrée.

Vinrent également de Florence et s'enrôlèrent comme simples soldats dans la cavalerie:

Le chevalier Verano Casanova, neveu du prince Corsini, le marquis Azzolino, le chevalier Cesare Gori, le chevalier Martini, Vincenzo Puccinelli, Sannini, Ricasoli, Giulio Santanassi, tous appartenant aux familles les plus distinguées de Toscane. Ils furent rejoints par Louis Suner ancien attaché à la légation d'Espagne à Florence, et par le comte Cadolini, neveu du feu Cardinal de ce nom. A leur départ de Florence l'adresse suivante avait été remise à ces nobles jeunes gens.

Aux jeunes patriciens de Florence qui vont combattre pour l'indépendance nationale

Généreux patriciens qui volez au combat pour l'indépendance de l'Italie, recevez les saluts de votre ville qui est fière d'être votre mère. De nombreux enfans du peuple vous ont précédés, d'autres plus nombreux encore vous suivront.

Nous accourrons tous quand aura sonné l'heure de la derniére guerre contre l'Autriche. Puisse votre exemple être suivi par toute la noblesse! puissent revenir les beaux jours de Florence, alors qu'entre les patriciens et le peuple il y avait une magnanime émulation de patriotisme et de vertus civiques! Saluez le roi italien, embrassez pour nous le drapeau tricolore. Nous nous reverrons bientôt dans les rangs des soldats de l'indépendance.

Deux jeunes gens à peine âgés de dix-huit ans, les chevaliers Cartelli et Antonino Altzeni, partirent d'Iglesias pour s'enrôler dans l'armée comme volontaires.

Ces jeunes gens quittaient tout, leurs vieux parents, les affections et les joies qui à leur âge rendent la vie si chère. Aussi l'Intendant de la province et tous les employés sous ses ordres, qui avaient eu pour collaborateur pendant deux ans le jeune Altzeni, et qui avaient pu apprécier la douceur de son caractère et les rares qualités dont la nature s'était plu à l'orner, accompagnèrent ces deux braves enfants jusqu'à 3 lieues hors de la ville.

Puissent les hasards de la guerre avoir respecté ces deux braves enfants, et leur permettre de revoir leur famille.....

Le comte Serristori de Florence arriva à Turin le 25 mars. Cet illustre patricien, qui était accouru se ranger sous le drapeau ottoman lors de la guerre d'Orient, et avait fait avec grande distinction les deux campagnes du Danube et de la Crimée, venait offrir au roi et à la patrie son épée; noble exemple donné aux patriciens toscans, qui s'empressaient d'accourir à son appel.

Plusieurs jeunes élèves du Couvent de Gênes s'étaient enfuis pour s'enrôler sous les ordres de Garibaldi. Le ministère ordonna des recherches, ainsi que le prouve la lettre suivante:

CITÉ DE SAVIGLIANO.
Office de Sécurité publique.
N° 487.

Savigliano, le 2 mai 1859.

OBJET....

Illustre seigneur.

Les jeunes gens désignés ci-après se sont enfuis du Couvent et Collége de GÊNES pour s'enrôler volontaires, savoir: Paul BRIZZOLESI. — Frédéric BOLLO. — Joseph UGHES. — Antoine DENEGRI. — Marcol PEZZI. — Antoine DESIMONI.

En conséquence nous vous prions, illustre seigneur colonel commandant le 3e dépôt de volontaires, de faire vérifier si ces jeunes gens ne se trouveraient pas inscrits à ce dépôt.

Devant répondre immédiatement à la demande du ministère de l'Instruction publique, le soussigné prie M. le colonel de l'aider dans ce cas pressant, et lui offre d'avance ses remercîments.

Le délégué de S. V. GAZZERA.

A l'illustre seigneur colonel commandant le 3e dépôt à Savigliano.

RÉPONSE. Ils ne sont pas au corps. — *L'adjudant-major* FINELLA.

Ces jeunes gens s'étaient engagés dans le 2e régiment; à Varese deux furent tués, et trois blessés!

Nous avons parlé de deux jeunes gens partis d'Iglesias (Sardaigne). Le 6 avril 116 volontaires, la plupart mariés

et pères de famille, quittèrent aussi Iglésias. Parmi eux étaient 42 soldats de Crimée, braves gens au visage bronzé, au regard franc et ouvert, qui exprimaient hautement le désir de se mesurer avec l'éternel ennemi du nom italien. Avant leur départ, les autorités du pays les passèrent en revue et le commandant militaire leur adressa quelques paroles de circonstance, auxquelles ils répondirent par le cri de *Vive le Roi*, avec un tel accent d'enthousiasme, que tous se sentirent transportés d'admiration à la vue de ces braves partant volontairement pour la guerre sainte.

Nous avons vu le tableau mis sous les yeux de l'empereur le 28 mars. Le nombre des volontaires s'accrut énormément pendant le mois d'avril; 500 étudiants de l'Université de Bologne quittèrent cette ville le 14 avril, à raison des faits suivants.

M. Ferranti, professeur de droit civil, homme fort éloquent, dont les cours étaient très-suivis, avait traité, le 12 avril, de la politique de Napoléon I, et il avait été très-applaudi par ses nombreux auditeurs. Le lendemain il devait parler de Napoléon III. La foule des auditeurs était très-nombreuse, lorsqu'au lieu du professeur un major vint annoncer que le cours n'aurait pas lieu.

Un grand nombre de gendarmes firent irruption dans la salle intimant l'ordre aux jeunes élèves de sortir. Un d'eux s'écria: « A la porte, vous autres! c'est ici une enceinte respectable! » Les gendarmes, dégaînant, se mirent alors à frapper à droite et à gauche. Au dehors étaient d'autres gendarmes, sous les ordres du colonel de Dominicis, qui, le sabre nu, poursuivaient les étudiants à leur sortie de la salle. Trois d'entre eux furent blessés grièvement et 24 autres le furent légèrement.

La prudence et la modération des étudiants fut remarquable, et l'intervention des professeurs Santagata, Sgarsi, Golfieri et Ferranti fut très-utile pour empêcher les choses d'aller plus loin. Il furent conduits chez eux aux bruits des applaudissements. Les professeurs de l'Université envoyèrent une protestation à l'autorité supérieure.

Une députation se rendit chez le marquis Pepoli, cousin de l'empereur des Français, de retour de Paris depuis quelques jours, pour le prier de vouloir bien s'intéresser en leur faveur. Il écrivit immédiatement à l'ambassadeur de France; malgré cela l'Université fut fermée. Les étudiants, unis à 250 jeunes gens de Pérouse et de Rimini, partirent pour le Piémont.

Avez-vous remarqué combien l'Autriche aime le progrès des lumières?

Vous vous souvenez des Universités lombardes de Pavie et de Padoue fermées et des étudiants renvoyés... Elle protégeait Bologne en l'occupant avec ses hordes armées, et ne pouvait souffrir que les bons habitants fussent troublés par les discours incendiaires prononcés du haut de la chaire de l'Université par des professeurs qui voulaient parler de Napoléon III.....

Nous donnons un dernier bulletin des volontaires arrivés du 31 mars au 11 avril:

Lombardo-Vénétie.	2929
Parme et Plaisance.	824
Toscane.	1626
Romagne.	1967
Modène.	764
Suisse.	23
France, Hongrie, Bade, Pologne, Naples.	168
	8301

C'était donc près de quarante mille volontaires accourus en trois mois, et malgré cela les arrivées continuaient toujours.

Le 14 avril entra dans le port de Gênes le bâtiment à vapeur *Général Abbatucci.* Il venait de Livourne ayant à bord 586 volontaires toscans, commandés par Vincent Malenchini, le brave capitaine de 1848 à Curtatone et à Montanara.[1]

[1] Le général Ulloa raconte ainsi ce brillant combat: « Après l'occupation de Curtatone, la division autrichienne, placée à l'extrême droite de l'attaque, se détourna sur la gauche et marcha sur Montanara. Cette position, défendue par la réserve toscane, par les étudiants de Pise et par les volontaires, fut attaquée de

La population leur fit un accueil enthousiaste. Les autorités, la musique de la garde nationale en tête, se rendirent au-devant d'eux, et les accompagnèrent jusqu'au palais ducal, où une collation les attendait.

Le 15 avril le *Medeah*, venant de Livourne également, amena 556 volontaires tant toscans que romagnols.

Le 17 avril le *Blidah* amena 684 Toscans. Jusqu'à la fin du mois les arrivages continuèrent régulièrement de deux jours en deux jours, et tout cela gratuitement. A leur descente de paquebot à Gênes les volontaires se reposaient, et le lendemain le chemin de fer les transportait à Turin.

Parmi les Toscans de ces derniers convois se remarquaient Malenchini, les deux frères Adami, le marquis Bourbon del Monte, Bracci, Targioni, Grimaldi, Damerini, De Ghiellini, Zannetti, ancien officier toscan et qui donna sa démission dans les circonstances suivantes, si honorables pour lui.

A la suite des événements de Livourne de 1858, l'empereur d'Autriche envoya des croix pour les officiers toscans. Zannetti reçut une décoration.

Il la renvoya de suite, disant que, toscan, il ne reconnaissait pas à l'Autriche le droit de l'insulter en lui décernant une croix autrichienne, et qu'il refusait purement et simplement cet honneur, si honneur il y avait.

front par la brigade Clam, tandis que le général Lichtenstein, après avoir passé l'Osone à Buscaldo, tournait à droite, établissait une batterie de 6 pièces sur la route de Montanara, et prenait les retranchements en écharpe. Cependant, sur la gauche, les défenseurs de Montanara résistaient à toutes les attaques; mais le centre, accablé par le nombre, ne tarda pas à plier, et la ligne de défense fut bientôt enfoncée par les Autrichiens qui étaient parvenus à s'emparer, après une lutte des plus opiniâtres, d'un vaste édifice et du cimetière. Les troupes de ligne toscanes furent les premières à abandonner leur position, qui n'était plus tenable. Une partie de ces troupes réussit à gagner Marcaria et Bozzolo, et le reste de la division se dispersa dans la campagne. Mais la compagnie des bersaglieri livournais, commandée par le brave capitaine *Malenchini*, ferme à son poste dans la tranchée, arrêta pendant quelque temps la poursuite de l'ennemi. Un détachement d'étudiants, excités par cet admirable exemple et par la voix du professeur *Montanelli*, occupa les fromageries Villani, Casanova et Rocca, et là se défendit bravement. Mais il dut enfin céder au nombre : les fromageries furent enlevées d'assaut, et tous les soldats italiens qui n'avaient pu gagner la rive opposée de l'Oglio furent obligés de mettre bas les armes. Ainsi se termina ce glorieux combat. »

Il fut obligé de donner sa démission....

Le comte Jean Arrivabene de Mantoue, deuxième fils de la marquise Valente Gonzague,[1] jeune homme âgé de 24 ans, me rappelle un des noms les plus chers à la cause italienne. Fils d'une femme héroïque, frère d'un des hommes qui ont le plus souffert et le plus travaillé pour l'indépendance italienne, Jean Arrivabene était déjà en 1848 volontaire dans la légion de Garibaldi. Il fut blessé grièvement au combat de Velletri. Son frère aîné, officier en 1848, ne put, après les fatals événements de cette époque, rentrer en Lombardie. Il s'expatria, il vint en Angleterre où il fut nommé professeur de littérature italienne à l'Université de Londres. Parlant et écrivant admirablement l'anglais, le *Daily-News*, journal de lord John Russel, se l'attacha comme correspondant pendant la guerre de 1859. Il résida pendant toute la campagne au quartier-général français. C'est lui qui envoie au *Daily-News*, depuis la paix de Villafranca, les articles si remarqués sur les affaires de l'Italie Centrale.

N'ayant pu arriver à Turin assez à temps, il fut envoyé aux Chasseurs des Apennins, où nous le retrouverons.

Un Génois, dont nous devons taire le nom, n'étant pas

[1] C'est madame la marquise Arrivabene qui, à la suite d'un service célébré le soir dans une église hors des portes de Mantoue, en mémoire des Franco-Italiens tombés sur le champ de bataille de Solferino, fut forcée de passer la nuit couchée sur la terre, le commissaire impérial et royal autrichien ayant fait fermer les portes pour que les nobles femmes qui avaient prié pour les héros de cette journée ne pussent pas rentrer dans la ville de Mantoue; et comme il n'existait aucune habitation à plusieurs milles à la ronde, toutes ces dames appartenant aux plus anciennes familles italiennes, furent obligées de se reposer sur les tombes du Camposanto....

A l'ouverture des portes de la ville, le matin à 6 heures, la marquise Arrivabene s'étant présentée pour rentrer chez elle, fut arrêtée par les agents postés exprès, et conduite dans les prisons *où étaient renfermées les filles de mauvaise vie.* Les bourreaux autrichiens, déguisés sous le nom d'instructeurs, lui firent subir 8 jours des plus affreuses tortures ... Son palais fut fouillé de fond en comble, les sbires voulant à tout prix trouver les correspondances qu'ils savaient exister entre la marquise et ses deux fils, l'aîné, correspondant du *Daily-News*, le second, volontaire de Garibaldi. Peines perdues ; l'héroïque femme connaissait trop les manœuvres des Autrichiens pour garder rien de ce qui aurait pu compromettre ses chers enfants.... N'ayant rien pu découvrir, les Autrichiens relâchèrent au bout de dix jours la marquise Arrivabene, qui, fort âgée, fut tellement tourmentée par ces bourreaux, qu'elle est encore malade des suites de cette arrestation!

autorisé par la personne dont nous tenons ce fait à le révéler, donna, le 25 mars, 10,000 francs pour servir spécialement à l'achat d'uniformes pour les volontaires commandés par Medici. Le comte François Annoni, l'illustre proscrit de 1848, que les Autrichiens avaient brûlé en effigie à Milan, consacra des sommes importantes aux Lombards arrivés sans argent à Turin.

Les deux derniers Italiens arrivés de Paris furent, le 27 avril, le jour de la déclaration de la guerre, Montanelli, que nous retrouverons simple chasseur des Apennins, et le docteur Pierre Maestri, qui se rendit à Savigliano en qualité de médecin des Chasseurs des Alpes.

De France partirent aussi de nombreux volontaires.

Le Comité italien formé à Paris recueillit 34,340 francs.

Une représentation aux *Italiens*, dans laquelle Mario, la Grisi, Tamberlick, la Frezzolini, la Borghi-Mamo et autres artistes italiens remarquables avaient chanté; plusieurs concerts et des dons particuliers avaient produit cette somme. De plus l'Empereur avait fait remettre 10,000 francs au Comité. Les souscriptions auraient été bien plus considérables si, dès le commencement de mai, le Comité n'avait pas cessé de fonctionner.

Un premier convoi de 342 volontaires arriva à Turin le 18 avril. Il avait été dépensé 19,188 francs pour cette première expédition. Un second convoi de 115 volontaires, placés sous les ordres de Carmine Agnetta sicilien, membre du Comité, arriva le 3 mai.

Le jeune duc de Chartres peut être mis au nombre des volontaires français. Il obtint des dispenses d'âge, comme élève de l'école militaire de Turin, pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de *Nice-Cavalerie*. A ceux qui lui reprochaient sa conduite il répondit noblement:

Je suis ici pour apprendre le métier des armes. Je n'ai pas à m'inquiéter des causes secrètes de cette guerre. Je sers dans une valeureuse armée, sous un Roi constitutionnel, qui a toujours accueilli avec bonté ma famille, je combats à côté des soldats de la France; qu'ai-je besoin d'en savoir davantage?

Le comte Théobald Tascher de la Pagerie, cousin de l'impératrice Joséphine, vint de Paris pour s'engager comme simple soldat dans la cavalerie piémontaise.

Le général Galletti de Rome, ancien chef d'une légion de volontaires romains en 1848-49, qui combattit comme colonel à Vicence et à Venise, puis à Rome comme général, quitta Paris accompagné des vœux de tous les Italiens y résidant, et qui lui offrirent avant son départ une épée d'honneur. L'empereur en lui disant *au revoir* lui avait fait présent d'un magnifique cheval. Il venait offrir ses services comme simple volontaire. Combien d'autres dont nous sommes forcés de passer les noms sous silence vinrent de France, d'Angleterre, de Russie, etc.

Ici je me trouve en face d'une des figures les plus remarquables qu'ait produites la campagne de 1859.

Je veux parler du capitaine anglais PEARD. Comme il fit la campagne en véritable volontaire, sans être attaché spécialement à aucun des régiments ou corps dont se composait la brigade des Chasseurs des Alpes, c'est ici le moment d'en dire quelques mots.

Jean Peard, né en 1814 dans le comté de Cornouailles, est le second fils du vice-amiral Peard, célèbre dans les fastes des guerres de l'Empire, et qui mourut en 1832.

Après avoir fait de remarquables études dans la célèbre université d'Oxford, Peard fut nommé, en 1837, avocat.

Mais comme tous les Anglais il adore les voyages; seulement lui sait les mettre à profit: amateur passionné des beaux-arts, il joint à un goût éclairé un remarquable talent de peintre. Il visita l'Italie toute entière. Milan, Gênes, Florence, Palerme, Naples, Rome, n'eurent pas d'admirateur plus enthousiaste des chefs-d'œuvre renfermés dans leurs palais et dans leurs musées. Mais les gouvernements de ces malheureux pays n'eurent pas d'ennemi plus acharné: lui qui avait visité tant de peuples libres, plaignait de toutes les forces de ses convictions libérales les infortunés habitants courbés sous le joug de fer de l'Autriche. Naples et Rome, où il séjourna

quelque temps, acquirent surtout ses sympathies les plus dévouées.

Il revint en Angleterre, où en 1844 il reçut son brevet de lieutenant dans le régiment des milices du comté de Cornouailles, *Duke of Cornwales rangers.*

Mais le calme des joies domestiques ne pouvait suffire à un voyageur aussi infatigable. Il recommença ses voyages, et visita tour-à-tour la France, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède et la Russie.

En 1848 il s'était fait construire un yacht de cinquante-cinq tonneaux avec lequel, accompagné de sa famille, il faisait chaque été *des petits voyages d'agrément, soit à Saint-Pétersbourg, en passant par la Baltique, soit sur les côtes d'Espagne, ou d'autres pays aussi peu éloignés.* En 1853, lors de la guerre d'Orient, il fut appelé avec son régiment, où il venait d'être nommé capitaine, à tenir garnison en Angleterre.

Ayant reçu au commencement de 1854 un congé de trois mois, il essaya de partir avec son yacht pour le théâtre de la guerre; mais la marine royale avait fait la PRESSE, il lui fut impossible d'engager un seul matelot, et comme son yacht ne pouvait sans ses six hommes d'équipage prendre la mer, il fut forcé de retourner à son régiment, ayant dû renoncer à l'entreprise qu'il rêvait depuis le commencement de la guerre.

Les limites dans lesquelles nous sommes obligé de renfermer cette courte notice nous empêchent de raconter les aventures de toute sorte arrivées dans ses nombreux voyages à notre brave Peard. Un jour, nous l'espérons, nous publierons la relation de son voyage en Russie, et surtout en Espagne.

Ayant toujours conservé d'étroites relations avec l'Italie, Peard n'eut pas plus tôt connaissance que l'Autriche venait d'adresser l'*ultimatum* au Piémont, qu'il quitta Londres le 25 avril, traversa d'un bond la France, et arriva à Turin le 28 avril à 8 heures du matin. A midi il demandait au ministère de la guerre à servir comme simple volontaire. Il essuya un dédaigneux refus....

A 3 heures il était présenté au comte de Cavour, dont le nom se rencontre toujours sous ma plume quand j'ai à parler de quelque bonne action profitable à la cause italienne.

Il exposa sa demande à M. de Cavour.

J'arrive à l'instant de Londres, dit-il ; j'ai tout quitté, patrie, amis, famille. Le général Garibaldi est pour moi la personnification de la cause de l'indépendance italienne ; j'ai, depuis que j'ai entendu parler de ce héros en Amérique, en Angleterre et en Italie, un culte pour lui. Je suis capitaine en Angleterre: la seule faveur que je demande c'est de pouvoir suivre Garibaldi comme simple soldat ; j'ai apporté mes armes, je ne veux pas de solde, je vivrai complétement à mes frais, je ne demande qu'à combattre à côté du général qui a toutes mes sympathies..... Le ministère de la guerre m'a répondu par un refus en me *disant que j'étais trop vieux;* vous pouvez juger si un homme comme moi, animé de pareils sentiments, peut être encore utile à une cause pour laquelle il s'est depuis si long-temps dévoué. —

M. de Cavour, profondément ému par ce noble langage, s'empressa de faciliter au capitaine Peard les moyens de rejoindre le général parti la veille de Savigliano. A 4 heures Peard se mettait en route, et le soir du 3 mai il se présentait à *Ponte-Stura* au général, qui lui fit le plus charmant accueil, et lui dit: Partout où j'irai vous me suivrez.....

Nous retrouverons bientôt notre cher ami Peard: ses exploits devenus européens seront racontés exactement par nous à mesure qu'ils se seront produits.

Un mot seulement sur sa personne.

Le capitaine Peard est très grand, d'une force herculéenne; c'est un colosse. Sa figure est un des plus beaux types que j'ai vus.

Un front très-vaste, de longs cheveux gris réjetés en arrière, donnent un cachet de grandeur à une physionomie noble et sévère.

Une longue barbe grise, descendant à moitié de la poi-

trine, rappelle ces anciennes figures de patriarches que l'on admire dans les tableaux de l'école vénitienne.

Je ne puis mieux comparer le type de sa figure qu'au portrait de Bélisaire. Il y a beaucoup des héros d'Homère dans cette magnifique physionomie.....

Revêtu de l'uniforme sévère de capitaine de Riflemens, armé d'un sabre splendide et d'une carabine à deux coups et portant à mille mètres, arme d'une légèreté et d'une précision admirables, Peard, que nous retrouverons toujours au premier rang, et partout où se faisait sentir l'odeur de la poudre, devint bientôt l'idole du Corps.

Son aspect sévère, imposant, cache le plus noble cœur, la plus belle âme qu'il soit possible de rêver, la candeur d'une jeune miss dans le corps de Goliath. Je ne lui connais qu'une seule haine: l'Autriche. Je lui connais plusieurs amours, l'Italie et l'homme pour qui il donnerait mille vies s'il les avait, Garibaldi.....

Un autre Anglais aussi et des plus dévoués à l'Italie, mérite quelques lignes.

Charles Alexandre Scott est né à Londres en 1813. Il appartient à une famille des plus distinguées, je n'ai pas besoin d'ajouter des plus aisées.

Venu fort jeune en Italie où il accompagnait sa mère malade, il prit Venise en affection, s'y arrêta longtemps; une partie de sa famille vint même s'y établir et y habite encore.

Comme tous les Anglais, c'est un voyageur de première force. Cosmopolite et polyglotte, l'Italie, la France, l'Espagne et surtout l'Autriche, furent tour-à-tour le théâtre de ses pérégrinations. Le résultat de ses divers voyages fut de lui faire prendre en haine l'Autriche et son système de gouvernement.

Dans la Croatie, la Styrie, la Bohême, lui imbu des principes libéraux les plus larges, son esprit se révoltait à voir l'abrutissement et la misère dans lesquels l'Autriche tenait ces malheureuses populations.

Mais l'Italie qu'il avait parcourue en ami dévoué, l'Italie

à laquelle il devait d'avoir vu renaître à la vie, sous son ciel si clément et si pur, une mère adorée, avait plus particulièrement droit à ses sympathies. L'horrible joug qui pesait sur elle n'eut bientôt pas d'adversaire plus décidé.

1848 arrive; Scott, qui par la plume avait attaqué résolument l'Autriche, allait se servir d'autres armes qu'il devait manier aussi bien.

Venise, qui de tout temps avait eu ses affections, n'eut pas de plus héroïque défenseur. Il se trouva à toutes les actions de quelque importance. Nous renvoyons le lecteur pour les détails du siège à la biographie du colonel Cosenz.[1]

Le brave Guillaume Pepe, qui se connaissait en courage et en honneur, distingua bientôt ce courageux et noble anglais. Il se l'attacha en qualité de capitaine d'Etat-major, aide-de-camp. Scott rendit les plus grands services. Très-habile, très-instruit, ses connaissances spéciales en armes allaient être d'une grande utilité pour le service de la République de Venise.

[1] Voici une lettre de Daniel Manin qui rend un juste témoignage de sa conduite.

« Citoyen.

» Vous, vénitien par choix, mais depuis longtemps éloigné d'ici et fixé à Londres, à peine eûtes-vous appris que nous avions secoué le joug des oppresseurs, que vous nous envoyâtes de Londres un généreux secours en argent (300 livres sterling) en signe du grand intérêt que vous portiez à notre cité redevenue libre.

» Puis quand vous apprîtes qu'à la suite des douloureux événements de juillet et août, Venise toute entière résistait et élevait d'une main haute et ferme le drapeau tricolore, saint drapeau d'indépendance et de liberté, vous accourûtes, laissant votre splendide séjour d'Angleterre, au noble appel du besoin et du danger; vous vîntes me trouver et vous m'offrîtes votre bras et votre sang, et demandâtes pour toute faveur qu'il vous fût permis de combattre au premier rang.

» Aujourd'hui, ayant appris les besoins croissants de l'Etat, vous nous offrez un nouveau secours en argent. De tels actes sont au-dessus de tout éloge. Qu'ils servent d'exemple et d'encouragement à l'Italie toute entière.

» Venise vous est à jamais reconnaissante; elle vous remercie et accepte argent et sang comme lui venant d'un citoyen et d'un fils magnanime et dévoué.

» Venise, le 23 octobre 1848.

» MANIN.

» *Au citoyen Charles Alexandre Scott*
» Venise. »

Manin le chargea d'acheter trois mille fusils en Angleterre ;[1] Scott fit la commande à un fabricant de Birmingham.

Le fabricant, à qui peu importait pour qui étaient les armes pourvu qu'elles lui fussent payées, poussa les hauts cris quand Scott lui apprit que ces armes, destinées à la République de Venise, lui seraient payés par à-comptes semestriels. Que lui faisait à lui, trafiquant, que ces armes fussent pour aider un tel pays à s'affranchir du joug des Autrichiens, ou pour aider les Caffres à repousser les apôtres de la civilisation? Pourvu qu'il reçût de bonnes livres sterling en bon or, c'est tout ce qu'il lui fallait.

Les fusils allaient être prêts; il ne voulait pas les continuer à moins d'être payé d'avance.

Notre brave Scott s'exécuta : il paya; 90,000 francs furent versés par lui.

Dix-sept jours après, Venise succombait !

Quatre ans après, les fusils étaient vendus à raison de sept francs ! ! !....

Voici l'homme en peu de mots.

Après la chute de Venise il se retira à Paris, où il vivait dans l'intimité de Manin et des autres illustres Italiens émigrés.

[1] Voici, à propos de cette mission, une déclaration de Pepe :

« Venise, ce 1er avril 1849.

» Mon général.

» Si mes faibles services pouvaient être de quelque utilité au Quartier-Général en Piémont, je m'y porterais de bon gré *à mes frais personnels* (condition *sine quâ non*), pourvu que j'aie préalablement obtenu votre consentement, ainsi que celui du gouvernement. Veuillez disposer de moi en tout et pour tout, et croyez à ma haute considération.

» CH. AL. SCOTT.

» *A S. Exc. le général Pepe.* »

« Mon cher Président Manin.

» Je crois que ce sera une bonne fortune pour votre gouvernement d'envoyer le capitaine Scott attaché à mon Etat-Major au Quartier-Général de l'armée sarde. D'autant plus que sir Scott offre d'aller et de revenir à ses propres frais; en outre nous pouvons compter qu'il travaillera avec amour pour notre sainte cause. Son caractère d'Anglais lui donnera les plus grandes facilités pour remplir toutes les missions que vous lui confierez.

» A vous

» Général GUILLAUME PEPE.

Il publia un récit des événements de Venise en 1848-1849, et traduisit en anglais la *Beatrice Cenci* de Guerrazzi. Membre du comité de Londres, chargé de recueillir les souscriptions pour l'envoi des volontaires en Piémont, il s'occupa activement de cette mission patriotique, comme nous l'avons vu plus haut.

Il arriva à Turin dans les premiers jours de mai. Sa première action fut d'envoyer à M. de Cavour deux mille francs pour les dépenses de la guerre. Il se mit en route pour rejoindre Garibaldi; mais à cette époque-là ce n'était pas chose facile de trouver le chef des Chasseurs des Alpes. Un jour il était dans une ville, le lendemain dix lieues le séparaient de son bivouac de la veille: nous retrouverons Scott à Lovère, et reparlerons de lui et des armes magnifiques qu'il avait apportées de Paris pour les offrir à Garibaldi.

Nous avons, en parlant des volontaires accourus des Romagnes, raconté quelles étaient les difficultés de toute sorte mises à leur départ. Voici les pièces officielles émanées du gouvernement romain.

17 mars 1859.

Le départ pour le Piémont, sans avoir obtenu de l'autorité locale le passeport nécessaire, est par lui seul un titre suffisant pour interdire le retour dans l'Etat. Que l'on communique les ordres donnés dans ce sens et que l'on fasse le relevé de ceux qui sont partis.

G. Cardinal Milesi.

—

A Son Eminence Révérendissime le Cardinal Légat de Bologne.

Eminence,

Il est possible que, vu la marche politique suivie par le Piémont, quelques jeunes imprudents, ou des individus déjà notés à cause de leurs tristes tendances, se présentent à la police afin de demander des passeports pour l'étranger et prendre part aux bouleversements. Dans le but de procéder avec toutes les précautions voulues, on ne devra dorénavant plus délivrer de passeports pour quelque pays étranger que ce soit, à moins que le demandeur ne déclare d'avance par écrit qu'il veut quitter l'Etat, avec l'indication des motifs qui l'engagent à le faire (*se, e per quali interessi intenda sortire dal no-*

stro Stato). On avertira de plus les requérants que la rentrée dans les Etats pontificaux leur sera interdite, si la direction générale de police ne leur délivre un permis de rentrée, et s'ils ne commencent pas par justifier de leur bonne conduite, et par fournir la preuve qu'ils ne se sont point mêlés de politique en pays étranger. Ces dispositions, toutefois, ne seront pas applicables aux individus que Votre Eminence jugera devoir faire exception, et qui voudraient, pour leur plaisir, se rendre momentanément à l'étranger.

Dans la circonstance actuelle, nous ne devons pas vous cacher que l'on a adressé du Piémont des lettres à plusieurs chefs du parti, en les priant de s'enquérir de ceux qui seraient disposés à rejoindre les bandes (*orde*) du fameux Garibaldi, dans le cas où celui-ci réussirait à envahir les duchés et à pousser à la révolte dans les Etats pontificaux.

Votre Eminence comprendra par ce qui précède combien il importe de surveiller les individus que leurs opinions politiques rendent suspects, afin de découvrir leurs menées et d'empêcher à temps l'exécution de leurs desseins.

Je prie Votre Eminence de m'informer, par les moyens les plus secrets, de tout fait pouvant intéresser l'ordre public; tandis qu'en m'inclinant pour baiser la pourpre sacrée, je me signe avec une profonde vénération

Rome, 1er avril 1859.

De Votre Eminence Révérendissime

Le dévoué et obéissant serviteur

A. MATTEUCCI.

—

A Son Eminence Révérendissime le Cardinal Légat de Bologne.

Eminence,

Afin de faire disparaître tous les doutes et de soumettre à une interprétation uniforme ma circulaire du 1er courant, je crois devoir annoncer à Votre Eminence que les autorites doivent opposer un refus absolu à toute demande de passeport pour le Piémont ayant pour but l'enrôlement dans les milices de cet Etat, et cela lors même que ce but réel serait dissimulé sous des prétextes spécieux.

Si le passeport est demandé pour la Toscane ou pour quelque autre pays étranger, et que le requérant fournisse des explications plausibles sur le but de son voyage, il pourra lui être délivré un passeport, mais avec l'observation que celui-ci n'est valable que pour se rendre dans le pays indiqué. Dans ce cas aussi il sera exigé de l'individu qui prend le passeport une déclaration signée de son nom,

ou avec une croix, et contresignée par deux témoins, portant que si le bnt de son voyage diffère de celui indiqué par lui, ou s'il se mêle de politique, il est bien entendn qu'il renonce, par ce fait seul, à sa qnalité de sujet pontifical et à tout retour dans le pays.

Je répète d'ailleurs que ces mesnres ne concernent point les personnea qne leur loyauté ne rend pas auspectes de se rendre à l'étranger dans des vues politiques.

Comme quelquea délégats (sous-préfets) ont fait demander s'il était permis d'abaisser la taxe de deux écus exigée pour les passeports étrangers, je réponda que celle-ci doit être intégralement maintenue telle qn'elle est fixée par le tarif du 31 janvier 1857. Je fais appel à tont le zèle de Votre Eminence, afin qu'elle exerce snr les employés la surveillance nécessaire pour empêcher tont acte arbitraire sous ce rapport, et ponr qu'aucune faveur ne soit faite à qni que ce soit au détriment du trésor public.

On pourra néanmoins délivrer des passeports gratia aux pauvres et aux habitants de la campagne qni vont à l'étranger ponr y exercer leur métier. Toutefois, aucun passeport ne devra être délivré pour les Etats sardes ni à dea campagnards ni à des pauvres, par quelque motif que ce soit.

Je suis assuré que Votre Eminence anra à cœnr l'accomplissement de ces prescriptions. Je prie Votre Eminence de m'accuser réception de la présente lettre pour la bonne règle; et en m'inclinant pour baiser la ponrpre sacrée, j'ai l'honneur d'être avec une vénération profonde, de Votre Eminence, etc.

Rome, 12 avril 1859.

A. Matteucci.

Amédée Achard, dans une de ses lettres, parle ainsi des volontaires.

Avant de finir cette lettre, laissez-moi vons conter la rencontre que j'ai faite hier, dans la rue dell'Arco, de trois cents volontaires de la brigade Regina qui s'en allaient rejoindre leur régiment.

Beaux, fiers, superbes, fêtés par la population, qui s'émerveillait à voir passer ce demi-bataillon de gentilsbommes en capotes grises et en gants blancs, ils se redressaient en marchant avec une mine rayonnante. Ce sont des Lombards et des Toscans, tons fils de famille, riches, plusienrs de naissance illustre. J'ai reconnu un jenne Lombard qni, ayant laissé ses 100,000 francs de rente à sa sœur, se montrait fier et heureux sous son sac de soldat.

M. de La Marmora les a choisis un à un, parmi tous les volon-

taires qui se présentaient, pour parer l'armée de cette belle jeunesse italienne.

Et plus loin:

L'élan de la population est plus sérieux. Les fils des meilleures familles sont partis. Le neveu de M. le comte de Cavour vient de s'engager dans un régiment d'infanterie. Les trois fils du duc Visconti servent dans le même corps. Le duc de San-Donato est major à Acqui, où se trouve aussi le célèbre poëte Montanelli, traducteur, et traducteur heureux de *Phèdre*. Je pourrais citer cent noms du plus illustre patriciat. La fleur de la noblesse italienne est au camp. Le Piémont a donné l'exemple à la Péninsule.

Il y a peu de jours un général français très connu se trouvait en présence d'un bataillon de volontaires. Il avise un jeune homme de bonne mine qui lui présente gaillardement les armes. Au visage frais du soldat, le général reconnaît qu'il n'a pas affaire à un vieux troupier.

— Vous êtes volontaire? — lui dit le général.

— Oui, volontaire et Toscan.

— Et l'on vous donne?

— Un fusil et cinq sous.

Le général sourit.

— Cela doit paraître médiocre à un homme qui a vu, j'imagine, plus de villas que de casernes?

— Oh! — répond l'autre, — j'ai cinq sous du gouvernement d'abord, et puis trois-cent-trente-trois francs trente-trois centimes par jour de chez moi.

Quand un mouvement unit coude à coude, dans les mêmes rangs, un millionnaire et un paysan, ce mouvement est national.

CHAPITRE VII.

La Commission de Turin. — Le couvent Saint-Thomas. — La vie des Volontaires à Turin. — Leur direction sur les dépôts. — Arrivée aux dépôts. — Les casernes. — La vie du Volontaire.

Nous avons rapidement examiné la situation de l'Italie; nous avons vu les causes qui avaient déterminé l'émigration

générale des Italiens en Piémont. Notre rôle politique est terminé. Occupons-nous, pour ne plus les quitter, des braves soldats de l'Indépendance.....

A leur arrivée à Turin les volontaires, venant presque toujours par convois de trois ou quatre cents, étaient reçus à la gare du chemin de fer par un délégué de la Commission. Ils partaient en rang pour le couvent Saint-Thomas, converti en caserne, escortés par une masse considérable de citoyens, aux cris de *Vive le Roi, Vive l'Italie*, etc..... Chaque jour voyait renouveler ces scènes, chaque jour l'enthousiasme croissait. Rien de plus curieux qu'un convoi partant de Gênes: à chaque station ce n'était qu'un long échange de cris de part et d'autre, et qu'une offrande de comestibles, rafraîchissements et cigares de la part des populations affolées......

Les volontaires arrivaient presque tous à Turin avec un peu d'argent dans la poche. Les riches avaient le gousset bien garni par leurs familles, les moins heureux avaient l'obole de la patrie, que les comités leur avaient distribué dans une généreuse proportion, pour qu'arrivés à Turin, les commencements ne leur parussent pas trop durs.

Entrés dans le couvent, il fallait monter trois étages pour trouver le bureau d'enrôlement, que l'on atteignait avec peine, obligé que l'on était de passer à travers une montagne de paillasses et de paille répandues dans les corridors. Le couvent avait une vingtaine de cellules capables, en se serrant bien, de contenir une centaine d'hommes. Les premiers arrivés cédaient avec peine leurs places aux derniers venus; il advenait de tout ceci que les chefs du convoi, après l'enregistrement de la feuille des volontaires, faisaient l'appel et leur donnaient la volée, libres d'aller passer les 24 heures de leur séjour à Turin où bon leur semblerait. Aussi le soir Turin prenait une animation inaccoutumée; les restaurants, les cafés, les théâtres étaient pleins de volontaires reconnaissables à leurs costumes ornés de larges rubans tricolores et à leurs énormes cocardes italiennes.

Les riches savouraient la cuisine du café de Paris, les

moins favorisés par la fortune banquetaient ensemble, s'offrant mutuellement le pain et le vin de la fraternité. Tous, Toscans, Lombards, Romagnols etc., se traitaient à tour de rôle. C'était la grande communion de l'Italie.....

Tous les matins, de 9 heures à 10 heures, une commission composée du major de place Quesa, président, d'un capitaine des Carabiniers royaux, d'un capitaine du 10e régiment d'infanterie, d'un employé de la questure et d'un médecin, tenait ses séances à la Citadelle.

Une visite rigoureuse avait lieu. Les jeunes gens de 18 à 26 ans étaient dirigés sur les dépôts des régiments de ligne; les enfants de 14 à 18 ans sur les divers dépôts des volontaires; les hommes de 26 à 60 ans sur les dépôts des Chasseurs des Alpes, et plus tard des Chasseurs des Apennins.

Ils recevaient immédiatement une feuille de route avec le transport gratuit en chemin de fer, et étaient dirigés en février et mars sur Cuneo; plus tard, quand le premier régiment fut au complet, sur Savigliano, où se formèrent les 2e et 3e régiments des Chasseurs des Alpes; enfin, en avril, sur Acqui, où le régiment des Chasseurs des Apennins fut créé. Un décret du 17 mars ordonna la formation de dix bataillons de volontaires qui seraient appelés *Chasseurs des Alpes*. Un major devait être placé à la tête de chaque bataillon composé de 4 compagnies, un lieutenant-colonel devait commander à deux bataillons; le tout devait former 5 régiments.

Trois régiments seulement furent créés avant le commencement de la guerre.

Le premier régiment à Cuneo.

Il eut pour lieutenant-colonel Henri Cosenz, le héros de Malghera et de Venise.

Le 2e régiment se forma à Savigliano. Son chef fut le lieutenant-colonel Medici.

Le 3e régiment fut créé également au commencement d'avril à Savigliano.

Le lieutenant-colonel Nicolò Ardoino le commanda.

Nous allons initier nos lecteurs à la vie que menèrent jusqu'au 30 avril les volontaires. Pour éviter les redites, nous les conduirons à Savigliano où deux regiments se formaient, et où était le comité d'organisation. Aux autres dépôts la vie était à peu de choses près la même.

Le municipe de Savigliano avait accordé trois couvents pour loger les volontaires.

Vous savez que les couvents italiens ont ordinairement trois étages, une douzaine de cellules à chacun de ces étages; un long corridor règne sur la façade. Ces cellules ont douze pieds carrés, une étroite fenêtre leur donne du jour. Les moines en s'en allant ont laissé les quatre murs. Quelques brassées de paille sont étendues sur les carreaux des cellules, des corridors, le long des escaliers, partout enfin où un corps humain peut trouver place; les plus fortunés ont des paillasses.....

Les bureaux des régiments et des bataillons sont installés dans ces couvents; quelques bancs de bois et une table composent l'ameublement de la cellule disputée pied à pied aux envahissements des pauvres diables à la recherche d'un endroit couvert. Les cuisines sont établies dans la cour sous un abris composé de quatre planches. La batterie de cuisine consiste dans un chaudron en fer battu, une planche et un tranche-lard ebréché. Le fourneau est composé de trois briques. Représentez-vous le volontaire arrivant de Turin où il vient de passer 24 heures des plus agréables. Il est dirigé sur ce couvent. La famille, avant de partir, lui a garni son sac de voyage de tout ce qu'elle a cru lui être utile. Vêtements de toute sorte, chemises, bas, mouchoirs, cravates, souliers, sont en quantité — nous avons vu un volontaire arriver avec une malle pesant 145 kilogrammes. Sa famille lui avait mis jusqu'à des bandes, de la charpie, de l'eau blanche; une vieille tante lui avait mis un pot énorme d'un baume souverain pour les blessures, une douzaine de livres de chocolat, près de deux rames de papier pour qu'il eût de quoi écrire *quand il serait à la guerre!*

Arrivé au couvent, où mettre sa malle? Un concert unanime de cris l'avertit qu'il ne faut pas penser à dérober le plus petit espace de la couche commune; que faire? Il faut de toute nécessité porter ce malencontreux bagage à l'auberge. Il se présente alors un industriel pour le tirer d'embarras.

Un certain nombre de juifs sont venus s'installer aux dépôts de volontaires.

Ils sentent, avec leurs instincts rapaces, qu'ils ont de beaux coups à faire.

Dès qu'ils volent un volontaire embarrassé de son bagage, ils l'accostent, lui offrent de remiser ses affaires, sans frais, le conduisent chez eux, là ils commencent à l'*entortiller*, lui font comprendre que maintenant il n'a plus besoin de vêtements bourgeois, les réglements interdisant sévèrement au soldat d'avoir dans son sac rien autre chose que des objets militaires. Il ne peut emmener de malle avec lui à la guerre; qu'en ferait-il? Il peut lui arriver malheur, que deviendront ses effets? Il vaut bien mieux profiter d'une bonne occasion. Lui, Jacob, qui est un honnête homme, pour rendre service, lui achètera ses petites affaires; il n'en a pas besoin, mais enfin il aime à *obliger ces braves jeunes gens*. Bref, il fait si bien qu'il prend notre *naïf* dans ses filets. Il l'emmène chez lui; là les chauds vêtements entassés par la mère prévoyante, les fines chemises, les jolies cravates, dons d'une sœur aimée, les mille petites choses chères au voyageur qui s'éloigne de sa famille, son prisées par le juif. La chaîne et la montre, cadeau du grand-père, sont aussi, comme disent dans leur pittoresque langage nos volontaires, *lavées*. Enfin les vêtements même qu'il porte sur lui sont achetés par le juif, désireux d'éviter toute concurrence.

Quand notre pauvre diable sort de cet antre, il est temps que le gouvernement l'habille, car le juif sera toujours après lui en lui recommandant de ne pas tant salir et user *ses affaires*, qu'autrement il se plaindra au colonel.

Le volontaire a quelques pièces de cent sous de plus dans sa poche, il paiera largement sa bienvenue.

Le scandale de ces ignobles trafics étant venu à la connaissance du municipe, ces juifs furent chassés, mais il était trop tard; il n'y avait plus rien à faire. On m'a montré un de ces larrons qui avait gagné en un mois près de 30,000 fr. Il acheta à un jeune volontaire nommé Osio, de Milan, une montre et une chaîne d'or, 90 francs. La montre était un chronomètre qui au plus bas prix valait 350 francs; la chaîne pesait 63 grammes, qui, à 3 francs le gramme, faisaient 189 francs....

Voilà notre volontaire débarrassé de tous soucis quant à ses affaires; il rentre au couvent le soir, il se couche... où il peut... Voyons l'emploi de la journée.

A 4 heures le réveil; l'appel a lieu à 4 heures et demie; à 5 heures, qu'il pleuve, neige ou vente, le départ pour l'exercice.

Chaque bataillon part pour le lieu désigné. Le nouvel arrivé commence par faire *Une, Deux, Tête gauche, Tête droite;* enfin les commencements si durs de l'état militaire lui sont révélés dans toute leur étendue.

Il supporte tout avec courage, c'est sa propre volonté qui l'a amené là; au lieu de voir un visage renfrogné, vous contemplez une figure pleine d'ardeur, vous voyez un regard intelligent suivre avec attention chaque démonstration de l'instructeur: cette première leçon de maintien est du reste vite passée. Presque tous les volontaires ont la coutume de porter les vêtements bourgeois; aussi existe-t-il une grande différence entre leur tenue et celle des recrues arrivant de leur village aux dépôts et ayant à apprendre à marcher, à se tenir, tout enfin.

A 9 heures retour en rang au couvent; distribution du pain et des vivres pour le repas du soir; indication des hommes de corvée pour préparer le *rancio*... Repos jusqu'à onze heures et demie; départ pour le terrain des manœuvres. Exercices jusqu'à 3 heures. Retour au couvent.

C'est à 4 heures qu'a lieu le dîner. Voyons le menu.

1° Une soupe de riz ou de pâtes.

2° Un morceau de bœuf.

3° Eau à discretion.

Ici, une courte digression qui a son côté pratique et utile.

Le soldat français est le mieux nourri des soldats: à quoi cela tient-il? Ses vivres ne sont pas meilleurs que les vivres des Italiens, des Allemands, des Anglais; surtout pour la viande ces derniers sont mieux partagés.[1]

Cela tient tout uniment à la cuisson.

Le soldat français fait un bon pot-au-feu, parce qu'il fait cuire sa viande juste assez pour que tous les sucs et les principes nutritifs se communiquent au bouillon; de plus il met des légumes, tels que poireaux, carottes, navets, céleri. Il n'oublie pas l'oignon brûlé: aussi son bouillon a-t-il, suivant son expression, de l'*œil.*

Il trempe sa soupe avec du pain blanc. Son repas se compose donc d'un excellent potage au pain, puis d'un morceau de bœuf cuit à point et accompagné de légumes. Les Italiens, au contraire, font bouillir de l'eau; dans cette eau ils trempent pendant 25 à 30 minutes leur viande, puis la retirent. Dans cette espèce de bouillon ils jettent soit du riz, soit des pâtes, avec quelque peu de lard haché menu, laissent cuire pendant 5 ou 6 minutes, et servent au soldat une soupe sans goût, sans saveur, indigeste, qui le bourre quelques instants, mais ne lui tient pas au corps, surtout s'il se livre à des exercices violents ou s'il est en campagne.

La ration de viande n'est pas cuite, elle n'a pas même les principes restaurants que les Anglais attribuent, je le crois, à tort, aux viandes grillées; le soldat ne mange pas avec plaisir; il mange parce qu'il faut manger, et qu'il n'a rien autre chose.

[1] D'après les calculs du médecin espagnol M. Sanda; la quantité journalière de viande distribuée aux soldats dans les diverses armées d'Europe varie ainsi qu'il suit: armée anglaise, 375 grammes; française, 250; russe, 250 (quatre fois seulement par semaine); napolitaine, 192 (deux fois par semaine); prussienne, 170; piémontaise, 156; autrichienne, 125. En Espagne, à l'exception d'un petit nombre de régiments, les soldats ne reçoivent pas de viande de boucherie, mais seulement 33 à 38 grammes de lard.

Pour les *rata* (ainsi se nomment les ragoûts) le Français emploie, dans de justes proportions, le lard comme premier élément indispensable, il est vrai, mais il ajoute quelque peu de viande, soit mouton, soit veau; ses légumes consistent en pommes de terre, carottes et navets; il fait bien revenir tout cela ensemble, puis laisse mijoter à petit feu: c'est un plat des Dieux. De hauts fonctionnaires de la maison de l'Empereur, pendant la campagne dernière, tenaient comme grand régal quand ils avaient la bonne fortune de partager le rata des zouaves. C'est sain, reconfortant et en quantité suffisante pour qu'un homme de bon appétit soit satisfait.

Au contraire, l'Italien fait frire dans le lard fondu sa viande, sans légumes; la viande se racornit, elle diminue, durcit, et au lieu de manger avec volupté un bon morceau, il déchire avec peine une pièce de cuir.

Vous me direz: l'Italien est plus sobre que le Français; c'est très-bien, mais il n'y a sobriété qui tienne: quand vous avez fait 6 heures d'exercices continus, la sobriété disparaît, il ne reste plus que la faim, et il faut réparer ses forces au moyen d'un repas substantiel.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce chapitre pendant la campagne. Que les esprits graves ne sourient pas; tout ce qui touche à l'alimentation du soldat est digne d'attention, rien en pareille matière n'est à négliger: bien souvent l'issue d'une journée a tenu au plus ou moins de soin que l'on avait eu pour le soldat; sans aller plus loin, voyez la guerre de Crimée.... Nous serions heureux si nous pouvions aider au mouvement réformateur qui se produit en ce sens en faveur du soldat; nous n'oublions pas que nous avons partagé à diverses reprises le sort de ces braves Italiens......

Revenons à l'emploi de la journée des volontaires. Nous avons dit qu'à 4 heures ils prenaient leur repas.

Chaque escouade commandée par un sergent se met en ligne; le caporal de corvée appelle chaque homme à tour de rôle pour recevoir sa part de soupe et sa ration de viande.

Une cantine composée de 4 bancs et de deux planches est établie dans la cour.

C'est là que se débite le vin, le fromage et les fruits. Une fontaine avec deux écuelles en fer attachées par une chaîne est au milieu de la cour.

Le repas, égayé par les désespoirs des tard venus auxquels un os sans nerfs a été distribué, n'est pas long, comme vous devez le penser. Les serviettes sont vite pliées....

La digestion faite, à 4 heures et demie, l'appel a lieu; à cinq heures moins le quart le départ pour le champ de manœuvres s'effectue: à cette heure-ci les exercices à feu commencent.

Ici rappelons une des nombreuses misères qui affligèrent nos volontaires dans les premiers moments.

Les dépôts avaient été ouverts tellement à la hâte, que tout manquait, surtout les armes.....

Les premiers arrivés durent apprendre le maniement du fusil et faire l'exercice à feu avec des manches à balai. En plein mois de mai nous avons encore vu, de nos propres yeux vu, à Acqui les manches à balai faire leur office.

Le 8 avril vit arriver les premiers 1000 fusils. Après trois heures de charge en douze temps, d'exercices à la baïonnette, de feux de peloton etc., le retour au Couvent s'effectue à 8 heures et un quart. L'appel a lieu à 8 heures et demie, et après la pose des sentinelles, à 9 heures tout doit rentrer dans le silence.

Mais pendant cette demi-heure que de bruit, que de cris, quelles bousculades! Jason à la conquête de la Toison d'or ne mettait pas plus d'ardeur que nos gaillards à conquérir une place de paillasse: les nuits sont encore fraîches à cette époque, et quand on est bien fatigué, une couche moëlleuse ne nuit pas.

On a beau dire: une mauvaise nuit est bientôt passée; à ce compte nos malheureux soldats n'auraient eu qu'à remercier la providence de tant de mauvaises nuits passées et à passer, et cela pendant des mois.

Dans certaines occasions l'homme revient à sa nature bestiale et égoïste, il fait plus d'efforts pour arracher quelques brins de paille que pour conquérir un empire: nous aurons à l'éprouver pendant cette campagne en maintes occasions.

Enfin, à force de bourrades et de coups de poing, chacun finit par se caser; à 9 heures tout le monde dort; on n'entend plus que le pas alourdi des sentinelles qui se promènent en sommeillant tout debout. Le lendemain la même vie recommence.

Fêtes et dimanches rien n'est changé, si ce n'est que les exercices durent plus longtemps; car une fois c'est une revue, une autre la prestation de serment ou la distribution des capotes etc.

Ainsi, sur 24 heures, le volontaire a 7 heures de repos; tout le reste est consacré à l'exercice. Croyez-vous qu'il se plaigne? bien au contraire, chaque jour voit croître son ardeur; aux heures de repos, à la caserne, il s'exerce encore, désireux d'être prêt quand la trompette des combats sonnera.

CHAPITRE VIII.

Retrait des brevets provisoires. — Décret d'organisation des Chasseurs des Alpes. — Nomination des généraux Garibaldi et Ulloa au commandement des Chasseurs des Alpes et des Apennins.

Le décret du 4 mars qui organisait les volontaires avait été suivi du décret du 17 mars qui créait les Chasseurs des Alpes. Nous avons vu que, sur le refus du ministère de la guerre, M. de Cavour ministre de l'intérieur s'était chargé de l'organisation de ces corps. Les brevets provisoires délivrés aux officiers leur furent retirés le 16 avril pour les échanger contre d'autres brevets signés par le roi. Malheureusement les officiers ne les reçurent jamais....

Le 24 avril le décret suivant vint fixer définitivement le sort des Chasseurs des Alpes:

Victor Emmanuel II etc. Sur la proposition des ministres de la guerre et de l'intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. Le corps des Chasseurs des Alpes, créé par notre décret royal du 17 mars dernier, ainsi que tous les corps de volontaires en formation, feront partie de l'armée, sous l'autorité et l'administration du ministre de la guerre.

Art. 2. Les volontaires contracteront un engagement de la durée d'un an. En cas de guerre les congés absolus seront supprimés.

Art. 3. Il devront

A) Ne pas être âgés de moins de 17 ans, et avoir au plus 40 ans.

B) Etre d'une taille de 1 m. 55 c. au moins.

C) Réunir les conditions physiques nécessaires pour l'état militaire.

Art. 5. L'admission des officiers dans ces corps est réservée à l'entier bon plaisir du roi; il n'est pas nécessaire de réunir les conditions obligatoires prescrites par les lois et les réglements sur l'avancement.

L'avancement des officiers, sous officiers et caporaux sera réglé par des ordonnances spéciales ultérieures.

Art. 5. Le tiers des grades de sous-lieutenants, le cinquiéme de ceux de lieutenants, un tiers de ceux de capitaines et la moitié de ceux de major, peuvent être occupés

A) Par les officiers du grade correspondant dans l'armée de ligne qui se trouvent dans une des catégories indiquées à l'article 4 de la loi sur l'Etat des officiers;

B) Par les militaires d'un grade immédiatement inférieur, remplissant les conditions exigées pour l'avancement, et qui se trouvent en outre, s'ils sont officiers, dans une des catégories de l'armée régulière.

Art. 6. Aux officiers, indiqués à l'article précédent, continueront à être applicables la loi sur l'Etat des officiers, ainsi que celle sur l'avancement quand ils repasseront de nouveau dans l'armée régulière.

Art. 7. Aux autres militaires des corps sus-mentionnés, ne sont pas applicables les lois

A) Sur l'Etat des officiers;

B) Sur l'avancement;

C) Sur le recrutement.

En conséquence, l'enrôlement des Piémontais ou leur inscription,

à quelque titre que ce soit, aux corps des volontaires, ne les exonère pas de leurs obligations envers la levée.

Art. 8. Les militaires de ces corps sont soumis à toutes les lois, règlements et dispositions tant pénales que disciplinaires qui régissent notre armée de terre, sauf les exceptions dérivant pour les officiers de l'article 7.

Art. 9. Les lois sur les pensions leur sont aussi applicables.

Art. 10. Les susdits corps et les militaires qui leur appartiennent ont droit aux mêmes honneurs, prérogatives et récompenses que les autres corps et militaires de notre armée, et ce suivant les dispositions en vigueur.

Art. 11. Aux peines disciplinaires pour les officiers qui, suivant la teneur de l'article 7, ne sont pas soumis aux lois sur l'Etat des officiers, s'ajoute le renvoi qui sera prononcé par un décret royal sur la proposition du ministre de la guerre.

Art. 12. En cas de dissolution des corps sus-mentionnés, les officiers non soumis à la loi sur l'Etat des officiers, n'auront pas droit d'être admis dans l'armée régulière, nous réservant de récompenser individuellement les services distingués que chacun aura pu rendre.

Art. 13. Quand un de ces corps ou quelques unes de leurs fractions sont de service avec d'autres corps ou fractions de l'armée régulière, le commandement échoira, à égalité de grade, à l'officier le plus ancien parmi ceux de l'armée de ligne.

Art. 14. Quand un de ces corps ou quelques unes de leurs fractions se trouveront ensemble avec d'autres corps ou fractions de l'armée de ligne, dans une place forte ou poste fortifié où il n'y aura ni commandant titulaire de la place, ni personne en remplissant les fonctions, le commandement de cette place échoira toujours à l'officier le plus élevé en grade ou en ancienneté de l'armée régulière, et le commandement de la troupe appartiendra à l'officier supérieur en grade à quelque corps qu'il appartienne, sauf toujours les conditions contenues à l'article précédent.

Art. 15. Nous nous réservons de pourvoir, au moyen d'ultérieures dispositions, à l'ordonnancement particulier de chacun des dits corps et à leur uniforme.

Les ministres de la guerre et de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera enregistré au contrôle général.

Donné à Turin, le 24 avril 1859.

VICTOR-EMMANUEL.
C. CAVOUR.
ALPHONSE DE LA MARMORA.

Le 25 avril, à la suite des décrets nommant les généraux de Castelborgo, Fanti, Durando, Cialdini, Cucchiari, Bertone de Sambuy, au commandement des divisions prêtes à entrer en campagne, un décret nommait Joseph Garibaldi, major-général, commandant les Chasseurs des Alpes, et Jérôme Ulloa, major-général, commandant les Chasseurs des Apennins.

Les décrets des 24 et 25 avril étaient la réponse à l'*ultimatum*, et réglaient officiellement le sort des Chasseurs des Alpes, organisés dans le principe par le général Cialdini, et qui depuis le 17 mars étaient placés de fait sous le commandement de Garibaldi, qui s'entendait directement avec le comte de Cavour pour tout ce qui était relatif aux volontaires. Rien n'était du reste changé, M. de Cavour prenant l'intérim du Ministère de la guerre.

Nous allons donner la composition de l'Etat-major de la brigade.

CHAPITRE IX.

ÉTAT-MAJOR.

Major-général Joseph Garibaldi.

BIOGRAPHIE DU GÉNÉRAL JOSEPH GARIBALDI.

Joseph Garibaldi est né à Nice le 4 juillet 1807. Avec un antique renom d'honneur et de probité, sa famille n'était qu'une famille de pêcheurs. Son père élevait ses enfants avec le produit de ses filets. Aussi n'est-il pas étonnant que Garibaldi ait toujours aimé l'Océan; pour lui c'est une seconde mère.

Nous ne retracerons pas les jours de son enfance; elle se passa entre son père qu'il adorait, et un vieil ami de la famille qui lui donnait les premières notions de mathématiques.

Passionné pour tous les exercices du corps, il devint rapidement le plus fort et le plus adroit de tous ses camarades, qui pourtant étaient de rudes jouteurs endurcis aux fatigues comme tous les marins de ces côtes.

Il s'engagea dans la marine sarde, et grâce à son intelligence il franchit en peu de temps les premiers échelons.

La révolution de 1830 était venue ranimer les espérances des patriotes italiens. Ils voulaient forcer le gouvernement Piémontais à déclarer la guerre à l'Autriche.

Gênes, de tout temps indépendante, comprenait mieux qu'aucune autre ville ce que devaient souffrir les autres parties de l'Italie; aussi était-elle le centre des principales conspirations.

Garibaldi, appelé par son service à résider à Gênes, et qui avait sucé avec le lait maternel les principes de liberté

les plus étendus, devint un des chefs les plus énergiques du mouvement de 1834.

Mais comme dans tous les complots la police était représentée, aussi un beau jour, quand elle vit le moment de l'action arrivé, elle résolut de couper le mal dans sa racine. A cet effet elle opéra une descente dans le lieu où se tenaient les réunions.

Elle arrêta tous ceux qui s'y trouvaient.

Seul Garibaldi parvint à s'échapper.

Le lendemain il voulait se livrer à la police, désireux de partager le sort de ses compagnons, quelqu'il fût; les instances seules de ses amis purent le retenir. Traqué pendant plusieurs jours, il parvint pourtant a quitter Gênes. Puis sans argent, sans ressources, marchant la nuit, se cachant le jour, il gagna Nice.

Un de ses meilleurs amis, M. Geaume, put le soustraire aux poursuites des agens du gouvernement. Il lui fit endosser les vêtemens d'un de ses fermiers, et grâce à cette ruse, il le conduisit lui-même jusqu'aux rives du Var. Garibaldi traversa le Var, et arriva à Marseille.

Il y vécut isolé jusqu'au jour, où forcé d'accepter le témoignage d'affection et de reconnaissance d'un jeune homme qu'il avait dans le port de cette ville arraché à une mort certaine, il se lia d'amitié avec lui; il se livra alors avec ardeur à l'étude que dans sa première jeunesse il avait un peu négligée, comprenant que l'homme qui se sent appelé à jouer un rôle éclatant doit être au-dessus de tous aussi bien par son intelligence que par son courage.

En 1835 rappelé dans la haute Italie par une insurrection qui venait d'y éclater contre l'Autriche, il devint en peu de temps un des chefs les plus intrépides et les plus aimés. Il était partout, ses hommes semblaient de fer; après de longs combats, écrasé par des forces supérieures, il fut obligé de se retirer : sa tête fut mise à prix.

Il chercha un refuge dans les *Montagnes Noires*.

Traqué comme une bête fauve, il fait aux Autrichiens

qui le poursuivent à travers bois et ravins, une guerre acharnée.

Son courage indomptable, sa prodigieuse habileté à échapper aux mille dangers qui l'enveloppent, tiennent du prodige.

Enfin las de tant d'efforts infructueux, impuissant à délivrer son pays du joug de l'étranger, il réunit ses compagnons, les exhorte à la patience jusqu'à des temps meilleurs, et part en leur faisant espérer qu'avant peu ils se reverront.

Il retourna à Marseille, et quelque temps après son arrivée dans cette ville il s'embarqua pour Tunis et fut engagé comme officier dans la flotte du Bey. Il ne resta que peu de temps au service de ce souverain. Il revint une troisième fois à Marseille. Voyant qu'il ne se présentait pour le moment aucune occasion de dépenser le trop de forces qui l'étouffaient, il résolut de partir pour l'Amérique, tenter la vie des chevaleresques aventures. Il s'embarqua dans les premiers mois de 1836. Il séjourna quelque temps à Rio-Janeiro, où il se fit dès l'abord remarquer par une bonne action, en sauvant au péril de ses jours un nègre en train de se noyer, et ensuite comme marin expert, après les premières expéditions de Cabo-Frio.....

Montevideo, ville de l'Amérique méridionale, enlevée en 1820 à l'état de Buenos-Ayres par le Brésil, annexée à l'empire sous le nom de République Cisplatine, s'était en 1828 déclarée indépendante, et formait, avec deux autres départements, la République de l'Uruguay. Le dictateur de Buenos-Ayres, Rosas, tenta de reprendre Montevideo et de lui imposer par la force le général Oribe. En 1838 le gouvernement insurrectionnel de Rio-Grande, après les désastres de l'Ile de Panka, après avoir perdu l'énergique concours de Bento Gonzalves, de Sylva et de Livio Zambeccari faits prisonniers, s'adressa à Garibaldi pour en avoir aide et secours.

En peu de jours il réunit autour de lui 630 hommes, tous Italiens, qui lui étaient dévoués jusqu'à la mort. Dès qu'ils furent armés et équipés, il s'embarqua avec eux sur un

seul vaisseau et fit voile pour la République Orientale. En chemin il s'empara d'une grosse embarcation que les impériaux avaient abandonnée dès qu'ils avaient aperçu son pavillon.

Malheureusement il ne réussit pas dans son entreprise. N'ayant que 630 hommes, il eut affaire à Maldonado commandant à 5,000 hommes. Malgré des prodiges de valeur inouïs, il fut repoussé jusqu'à Montevideo et blessé dans cette action.

Forcé de se soustraire aux poursuites de l'ennemi, Garibaldi se réfugia à Gualaguay dans la province d'Entrerios. Aussitôt à terre, les persécutions recommencèrent. Tout ce qu'un gouvernement hostile peut faire souffrir, il le souffrit; malgré cela, le pouvoir central de Baiada, ne trouvant pas suffisante la surveillance que les autorités de Gualaguay exerçaient sur le réfugié, reclamèrent son internement.

Il fut alors interné et mis sous la surveillance du chef de la police Léonard Millan, en butte à toutes les persécutions: sous prétexte qu'il avait tenté de sortir du territoire, on le condamna à être pendu par les mains sur la place de Gualaguay. Après l'avoir exposé pendant deux heures aux outrages de la multitude, on le fit jeter en prison.

Garibaldi ne parvint à s'évader qu'au bout de huit mois.

Aussitôt il courut à Montevideo, où ses compagnons réunis jurèrent de venger les insultes qu'il avait subies.

Le président de la république de l'Uruguay, Lavalle, au retour de Garibaldi lui confia le commandement de l'expédition de Carrientes. A la tête de trois vaisseaux, le nouveau chef d'escadre se dirigea vers la rivière de l'Uruguay.

Pour s'ouvrir un chemin sur les côtes de l'île de Martin-Garcia, il dut affronter le feu des batteries ennemies, qui nombreuses et placées dans une excellente position, lui disputèrent longuement le passage; l'adresse devait suppléer au nombre.

Ayant déjoué la vigilance des ennemis, il réussit à se tirer de ce pas si difficile.

Arrivé dans la rivière de l'Uruguay, il engagea avec la



flotte de Buenos-Ayres une lutte qui dura deux ans, lutte acharnée, pleine d'efforts surhumains.

Le trait suivant en est une preuve.

A la faveur d'un épais brouillard, et accompagné de douze hommes seulement, Garibaldi se glisse un matin dans les eaux de l'escadre ennemie.

Méditant une attaque pour le soir même, il veut en apprécier les forces: tout-à-coup le ciel se dégage, et Garibaldi se trouve pour ainsi dire cerné au milieu de la flotte Buenos-Ayrienne.

Un cri de victoire s'échappe de toutes les poitrines:

— Garibaldi est pris!

— Pas encore, s'écrie l'énergique marin. Il se précipite au gouvernail, et échappe à la poursuite des embarcations. Une goëlette alors se détache et lui donne la chasse pendant tout le jour; Garibaldi cherche, vers le soir, un abri dans une anse. La goëlette jette l'ancre à l'entrée de la baie, ferme au chef d'escadre le chemin de sa flotte, et remet sa capture au lendemain.

Garibaldi conçoit un plan hardi, et aussitôt la nuit venue il l'exécute. Lui treizième, il traîne son embarcation jusqu'au cap voisin, la remet à flots, attaque la goëlette à revers, surprend l'équipage endormi, et après une résistance de quelques heures, revient sur ce même vaisseau qui devait l'emporter......

La lutte des deux flottes sur la rivière de l'Uruguay, qui sépare Montevideo de Buenos-Ayres, avait arrêté tout commerce. Les négociants anglais et français sollicitaient depuis longtemps l'intervention de leurs gouvernements. Une escadre, sous le commandement de l'amiral anglais Brown, envahit le Parana.

Garibaldi dispute longuement le passage à l'amiral Brown sur les côtes de Martin-Garcia. Mais près de Goya, un combat impossible s'engage; Garibaldi écrasé par des forces supérieures, plutôt que de voir tomber au pouvoir de l'ennemi les trois vaisseaux qui lui ont été confiés, débarque ses blessés et ses

morts, met le feu à sa petite flotte, et se retire avec ses compagnons d'armes sur de petites barques, à Corrientes, fier d'une résistance plus héroïque qu'une victoire.....

Garibaldi rentre à Montevideo, où les habitants lui font un accueil magnifique......

Il y réside quelques mois, se remettant de ses fatigues; c'est à cette époque qu'il épousa sa chère Annita.......

En avril 1843, cédant aux sollicitations réitérées de la République attaquée de nouveau par Rosas, il consentit à reprendre le commandement de sa légion, forte de plus de 800 hommes. Alors commença une guerre étrange. Tantôt précipitant la marche de ses soldats, Garibaldi s'abattait sur les bataillons ennemis.

A peine remis d'une attaque imprévue, ils le voyaient disparaître ne laissant de son passage qu'une trace de sang.

En vain les escadrons lancés à toute bride exploraient les environs, les légionnaires avaient disparu. Nous nous bornerons à retracer rapidement les trois principaux faits de cette campagne, Monte Cerro, Las Très Cruces, Bayada.

Garibaldi à Monte Cerro fond sur deux corps d'armée et les défait tour-à-tour.

Il disperse l'ennemi à Las Très Cruces; malheureusement ce succès coûte la vie à un de ses meilleurs amis, le colonel Neira.

Une nuit il cerne le camp de Bayada.

Les ennemis courent aux armes dans l'obscurité.

Garibaldi fait le tour du camp au galop de son cheval, une torche à la main; son grand manteau rouge flottait au vent. Ses yeux, dirent les soldats de Rosas, lançaient des éclairs; ils crurent voir des diables, Lucifer en tête, qui dansaient en rond autour d'eux.

Etourdis et effrayés, ils s'enfuirent de tous côtés sans combattre. Garibaldi s'empara du camp et s'y retrancha.

Quelques jours après il fait une sortie, et marche avec quatre petites compagnies à la rencontre du général Servando

Gomez, qui s'avançait vers lui à la tête d'une division de douze cents hommes.

Près de Campi di Sant'Antonio un combat acharné s'engage, et Garibaldi au bout de douze heures est vainqueur encore une fois.

Il n'avait que 200 hommes d'infanterie et 20 cavaliers. La perte de l'ennemi fut de 500 hommes tant morts que blessés; la perte des légionnaires fut de trente-trois morts et trente-huit blessés....

L'expérience suggère à Rosas un autre plan de campagne.

Il cherche à surprendre Garibaldi, l'atteint et le cerne avec trois mille hommes près de Salta.

C'est la peine de vaincre! crie Garibaldi à ses trois cents compagnons: courage!

Il fait former un carré, se place au centre, et essuie sans bouger le feu de l'ennemi.

Rosas, étonné, ordonne à ses bataillons d'avancer.

A un signal de Garibaldi, la petite troupe s'ébranle, charge l'ennemi avec fureur, et le met en fuite de quatre côtés à la fois.

Rosas est vaincu.....

Pour Garibaldi et pour les légionnaires cette guerre était un prélude; jamais ils ne marchèrent contre les soldats de Buenos-Ayres qu'au cri de: *Vive l'Italie!* Ni l'enthousiasme des Montévidéens, ni les joies d'un puissant amour n'avaient pu faire oublier à Garibaldi les tortures de son pays. Le jour de Salta, en ramenant ses troupes, le grand patriote mit pied à terre à l'endroit où s'était livré le combat.

Alors se tournant vers l'Italie et s'adressant à ses compagnons:

Que n'est-ce pour ELLE, dit-il, tous ces nobles élans!

Pourquoi dormir si longtemps, chère patrie! Nous sommes dignes de te défendre. Appelle-nous! appelle-nous!

Vive l'Italie! s'écria chaque légionnaire.

La République vota des remercîments à la légion ita-

lienne, et décréta qu'elle occuperait dans chaque combat, en souvenir de Salta, la droite de l'armée indigène. Des sommes d'argent furent votées aux légionnaires pour prix de leurs services. Tous d'un commun accord refusèrent cet argent. La République leur proposa des terres qu'ils s'empressèrent d'accepter. A certains jours la légion défilait encore aux regards du chef adoré, puis chaque soldat retournait à la charrue.....

Pie IX venait de monter sur le trône de Saint-Pierre; il prêchait la croisade de l'indépendance italienne. L'écho de ses paroles vint jusqu'en Amérique. Le rêve de Garibaldi allait donc se réaliser: il pourrait revoir sa patrie, la servir....

Le 12 octobre 1847, d'accord avec le colonel Anzani, il adressa une lettre au Nonce Apostolique à Rio-Janeiro, monseigneur Bedini.

En déclarant combien l'émancipation de son pays lui était à cœur, et quels profonds sentiments de reconnaissance il éprouvait pour le saint Pontife qui s'était mis à la tête du mouvement national, il ajoutait:

Si ces bras, qui ont l'habitude des armes, peuvent être acceptés par Sa Sainteté, nous les mettrons très-volontiers au service de celui qui sert si bien l'Église et la patrie. Pourvu que ce soit pour soutenir l'œuvre de rédemption de Pie IX, nous nous estimerons bien heureux nous et nos compagnons, au nom desquels nous parlons, s'il nous est donné de pouvoir verser notre sang.

Le Nonce apostolique répondit à cette offre le 14 novembre dans les termes suivants:

J'éprouve le besoin de vous signifier sans retard que tout ce que contient cette lettre (de Garibaldi) de dévouement et de sentiments généreux envers le souverain Pontife qui règne actuellement, est vraiment digne de cœurs italiens et mérite reconnaissance et éloges. Avec le paquebot anglais, parti hier, j'ai transmis à Rome votre missive du 12 octobre, afin d'exciter encore les mêmes sentiments dans les cœurs les plus élevés. Si la distance de tout un hémisphère peut empêcher de profiter d'une offre magnanime, le mérite n'en sera jamais diminué ni la satisfaction amoindrie: que ceux qui se trouvent sous votre direction soient toujours dignes du nom qu'ils honorent et

du sang qui coule dans leurs veines; j'accompagne ce souhait de mes vœux les plus sincères.

J'ignore quelle fut la réponse du Saint-Siège, si toutefois il daigna répondre aux offres de ces braves légionnaires....

Sentant le moment de l'action venu, Garibaldi résolut de partir pour l'Italie.

La république de Montevidéo fit tout pour le retenir à son service. Quand elle comprit que sa résolution était irrévocable, elle voulut lui donner une dernière marque de reconnaissance pour les services qu'il lui avait rendus depuis 14 ans.

Elle ouvrit une souscription pour aider à l'embarquement du général et des 130 légionnaires qui ne voulaient pas le quitter.

En peu de jours des sommes considérables furent recueillies.

Le bâtiment l'*Espérance* fut frêté, et le 14 avril 1848 Garibaldi et ses 130 compagnons d'armes firent voile pour l'Italie, accompagnés des vœux et des bénédictions des habitants de Montevidéo, dont ils avaient pendant 14 ans fait respecter le drapeau.

Garibaldi s'était fait précéder par sa femme et ses deux enfants, qui dès le 6 mars étaient arrivés à Gênes annonçant sa prochaine venue.

Après une longue et pénible traversée, il débarqua à Gênes le 2 juillet. Les habitants lui firent l'accueil le plus enthousiaste. Il ne se reposa qu'un jour, et partit ensuite pour le quartier-général du roi Charles-Albert à Roverbella.

Garibaldi offrit au Roi la légion qu'il commandait. Mal conseillé par son entourage, qui ne voyait en Garibaldi qu'un aventurier sans importance, Charles-Albert repoussa l'aide du héros de Montevidéo.

Garibaldi, vivement peiné de ce refus, mais non découragé, se rendit à Milan et offrit au gouvernement provisoire son épée.

Accueilli avec joie, le Comité de défense le nomma gé-

néral de brigade le 13, et le chargea d'organiser les nouveaux bataillons de volontaires de Bergame et de Brescia.

Le 19 arrivèrent à Milan à marches forcées ses 130 compagnons.

Le 30, quand il partit pour Bergame, il avait 3,000 hommes sous ses ordres, accourus à son appel en quatre jours seulement.....

Pendant qu'à la tête de ses volontaires il se disposait à prendre part aux combats, les événements marchaient à grands pas.

Radetzki était revenu attaquer Charles-Albert près de Volta: une lutte acharnée s'était engagée entre les deux armées; le combat dura quarante-huit heures: commencé le 27 juillet à deux heures du matin, il ne cessa que le 29 à dix heures du soir. Enfin les troupes piémontaises, épuisées et inférieures en nombre aux troupes autrichiennes, furent forcées de battre en retraite.

Un profond découragement s'empara des soldats de l'indépendance. Charles-Albert démanda un armistice..... Radetzki accorda l'armistice à des conditions inacceptables. .

Le roi de Piémont se retira sur Crémone ; la chaleur et la faim décimaient son armée. Poursuivi par le général autrichien, il est forcé de s'abriter sous les murs de Milan. Il prend position près la Porte Romaine.

Les Autrichiens franchissent l'Adda; le quatre août, ils sont aux portes de Milan.... Les Milanais organisent la défense; tout le monde court aux armes, la ville est barricadée, on brûle les maisons qui cachent la vue des remparts. Garibaldi et ses volontaires sont rappelés de Brescia, de Bergame, avec ordre de se replier de suite sur Milan: peines inutiles, ils arrivent trop tard, l'armistice Salasco est signé, et le premier résultat est la capitulation de Milan....

Garibaldi désespéré, se retire à Osoppo, s'y enferme et résiste vingt-et-un jours. Enfin voyant qu'une plus longue résistance n'est plus possible, cerné par 5,000 hommes avec une nombreuse artillerie, n'ayant plus de vivres, presquo plus de

munitions, il se décide à battre en retraite : il réunit à trois heures ses hommes :

Compagnons, leur dit-il, nous sommes sans pain, nous ne pouvons nons manger. Sortons d'Osoppo et sachons mourir comme doivent mourir les derniers défenseurs de l'Indépendanco Italienne. *Vive l'Italie!*

Vive l'Italie! répètent 500 voix avec enthousiasme.

La petite troupe s'ébranle.

Garibaldi et ses hommes atteignent bientôt un pont qu'il s'agit de franchir et de faire sauter lorsqu'on l'aura franchi, afin de couper la poursuite à l'ennemi.

Au moment où la tête de colonne traverse le pont, une forte décharge d'artillerie avertit le général que le passage est bien gardé.

Il fait rebrousser chemin à sa troupe, espérant gagner un gué voisin. En tournant, grâce aux premières lueurs du jour, Garibaldi aperçoit un régiment de uhlans qui fond sur lui. Il n'y a nul moyen d'échapper : derrière le premier régiment, un second s'était élancé qui le rejoignit bientôt.

Allons, s'écrie Garibaldi, en avant ! suivez-moi !

Les cavaliers, le sabre au poing, les fantassins, la baïonnette en avant, se ruent sur l'ennemi ; ils frappent de droite et de gauche, font une trouée et disparaissent. Quand les Autrichiens font volte-face, ils ne voient plus rien : les derniers soldats de l'indépendance étaient sauvés encore une fois.

A Varese, à Côme, à Olgiata, il rencontre encore les Autrichiens et leur cause des pertes considérables.

Le 8 août il arrive à Castelletto, et de là lance une proclamation dans laquelle il annonce qu'il est résolu à revenir tenter une dernière fois dans les plaines lombards le sort des armes, en donnant, dit-il, à notre malheureuse et délaissée patrie le dernier soupir (*alla infelice e delusa nostra patria l'ultimo sospiro*).

Le 14 août, à la tête de 2,500 hommes, Garibaldi entra à Arona.

Le 15 il attaque, au moyen de canots, les deux bateaux à vapeur autrichiens *Saint-Charles* et *Verbano*, s'en empare et fait l'équipage prisonnier...

Il fait monter une partie de ses troupes sur les deux vapeurs, fait remorquer par le premier quatre grandes barques remplies de bersagliers et de munitions; cinq autres barques chargées des bataillons d'infanterie, des deux pièces d'artillerie et des chevaux, sont remorqués par le second. Il se fait remettre sept mille francs par le municipe, ainsi qu'une grande quantité de provisions de bouche, et ainsi lesté il se dirige sur Luino.

Débarqué à Luino le 15, il s'empara de la position située entre la maison Crivelli et l'auberge de la *Beccaccia*. Attaqué vers les 5 heures par les Autrichiens quatre fois plus nombreux, il soutint un combat acharné, terminé vers les 8 heures par la mise en fuite des Autrichiens, qui eurent 23 prisonniers, 10 morts et 15 blessés, tandis que les pertes de la légion ne furent que de 1 mort et de 8 blessés.

L'heureuse issue de ce premier combat, due en grande partie au corps de Bersagliers venus d'Amérique avec le général, enflamma tellement l'ardeur de Garibaldi, qu'après quelques heures de repos il partit de grand matin avec sa légion, pour tenter par un coup hardi de défaire complètement l'ennemi. Malheureusement pendant que la légion poursuivait d'un côté les Autrichiens, des renforts nombreux leur arrivaient par une autre voie.

Les Autrichiens rendus plus courageux à mesure que leur nombre augmentait, manœuvrèrent pour couper en deux la colonne qui les poursuivait l'épée dans les reins.

Garibaldi, averti à temps du péril, déjoua cette manœuvre en exécutant une de ces belles marches militaires qui lui sont familières: à la faveur de cette marche il s'ouvrit un chemin sur Morazzone avec l'intention de tenter une surprise sur le Corps qui campait à Varèse sous les ordres du général d'Aspre.

Son plan avait été prévenu; une colonne détachée de

Varèse et forte de 5,000 hommes se dirigeait sur Morazzone. Il accepta la bataille qui dura onze heures....[1]

Voyant que la résistance n'était plus possible, et qu'il ne pouvait plus compter sur l'appui des deux colonnes d'Apice et Griffini, il se retira, en trompant adroitement l'ennemi, par Varèse, Olgiate et autres petits chemins longeant Côme sur Tirano, et de là put gagner la frontière suisse et faire halte à Poschiavo. Après quelques jours de repos il se rendit à Nice. Le 11 septembre il revoyait sa patrie, mais tourmenté par les autorités locales à cause de ses antécédents politiques, il quitta le 27 son pays et vint à Gênes, où il reçut de la population toute entière un accueil magnifique.

Il partit de Gênes pour Livourne le 24 octobre, accompagné de sa famille et de 80 légionnaires. A son arrivée, le 25, de grands honneurs militaires lui furent rendus. Le 2 novembre il partit pour Florence. Un accueil encore plus enthousiaste l'y attendait. Une masse de peuple l'acclamant se rendit sous la fenêtre de la maison de Gregori qu'il avait choisie pour résidence; obligé de haranguer la multitude, il prononça le discours suivant:

Immense est la reconnaissance que j'éprouve pour vous, Toscans. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle est née; elle remonte à une époque plus éloignée, à cette époque à laquelle le peuple toscan fut le premier à honorer le peu que j'avais fait pour l'Amérique. Je crois pourtant que la sympathie que vous me montrez, s'adresse bien moins à l'individu qu'au principe que je prétends soutenir sur les champs de bataille de l'Italie, et en ce sens je vous dois une plus grande reconnaissance.

Le peuple toscan, sans faire tort aux autres, est doux et intelligent. A lui donc appartient de prouver de combien de sacrifices est digne notre patrie, et combien cette patrie lui tient au cœur. Votre sympathie m'est chère, parce qu'elle s'adresse à la cause italienne pour laquelle j'ai combattu. Je suis persuadé que vous, Toscans, le plus civilisé et le plus instruit des peuples de l'Italie, vous saurez être aussi celui qui sent le plus la honte de notre position actuelle; je ne doute pas que vous voudrez défendre jusqu'au dernier instant

[1] Les jeunes gens de Pavie s'y distinguèrent d'une façon toute particulière.

cette cause pour laquelle tous nous devons sacrifier nos biens et notre vie. Mon âme est avec vous, Toscans; partout où me conduira le destin, mon esprit restera toujours avec vous et avec l'Italie.

Bientôt il partit pour Bologne. Le général Zucchi, commandant de la ville, s'opposa à l'entrée de la légion de Garibaldi qui avait, comme toujours, fait la boule de neige. Le prestige de Garibaldi est tellement grand, que partout où il passe, tous le suivent...... Enfin, après de longs pourparlers, l'entrée de Bologne fut permise aux légionnaires, et ils purent s'organiser régulièrement.

L'Assemblée romaine, sur la proposition du colonel Barthélemy Galletti qui exposait l'avantage et l'honneur qu'il y aurait pour le pays à prendre à sa solde une telle légion, appela à Rome Garibaldi. Il s'entendit avec les chefs du gouvernement, et la légion à compter du 21 décembre passa à la solde de Rome.

Le quartier-général de Garibaldi fut établi à Rieti.....

Appelé à Rome pour répondre au mandat de député qui lui avait été confié par le collège électoral de Macerata, il proposa, le 5 février, de concert avec le prince de Canino, l'établissement de la République. Cette proposition après de longs débats fut adoptée dans la séance du 9 février.[1]

L'assemblée romaine réorganisait tout, administration, finances, armée; mais les événements marchaient de plus en plus vite.

Les troupes autrichiennes, traversant une nouvelle fois

[1] *Art.* 1er. La papauté est déchue de fait et de droit du gouvernement des Etats-Romains.

Art. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires d'indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.

Art. 3. La forme du gouvernement de l'Etat-Romain sera la démocratie pure, et prendra le nom glorieux de République Romaine.

Art. 4. La République Romaine entretiendra avec les autres parties de l'Italie les relations qu'exige la nationalité commune.

Rome, le 9 février 1849.

Le président JOSEPH GALLETTI.

Les secrétaires GIOVANNI PENNACHI, ARIODANTE FABRETTI, ANTONIO ZAMBIANCHI, QUIRICO FILOPANTI, BASILLI.

le Pô, occupaient sans coup férir la ville de Ferrare et lui demandaient satisfaction pour avoir intercepté les communications avec la citadelle, tué trois soldats, insulté le consul de sa Majesté Impériale et *proclamé la république*.

Le général autrichien exigeait pour réparation qu'on lui cédât les portes de la ville, qu'on lui livrât les meurtriers de ses soldats, qu'on abattît les barricades, que *dix mille hommes de ses troupes fussent entretenus pendant un laps de temps indéterminé*, l'établissement d'hôpitaux militaires, le payement d'un million de francs, plus *trente mille francs d'indemnité* pour le consul *insulté*, la restauration des armes pontificales, et *six ôtages* pour servir de garantie à l'exécution de ces conditions, *le tout exigible dans les vingt-quatre heures....*

Rome à ces nouvelles était consternée, mais d'autres encore plus terribles arrivaient chaque jour.

La fatale bataille de Novare avait replacé sous le joug de l'Autriche les Etats qui au premier cri de délivrance s'étaient violemment séparés.

Le Piémont, écrasé mais non decouragé, ne pouvait plus rien, qu'attendre d'autres moments plus favorables pour recommencer la lutte.

La république romaine, qui n'avait pu envoyer assez à temps au combat ses phalanges, qui venait d'adresser un demimillion à Venise, appela à elle les vaincus de toutes les parties de l'Italie par la proclamation suivante.

Citoyens Italiens!

Le Piémont trahi, Gênes tombée, la Toscane troublée par de coupables tentatives de réaction, la vie, la véritable vie italienne se concentre à Rome. Que Rome soit donc le cœur de l'Italie! qu'elle devienne le foyer de pensées généreuses et de faits dignes de ses ancêtres. Par la force de l'exemple, la vie partant de Rome refluera sur les membres épars de la grande famille italienne, Lombards, Génois, Toscans, tous tant que vous êtes, frères de patrie et de croyance, Rome vous ouvre des bras de mère; les forts y trouveront un camp, les faibles l'hospitalité: donc rien n'est changé pour nous......

A cet appel Garibaldi entra à la tête de sa légion à

Rome le 27 avril. Voici comment un des écrivains réactionnaires les plus féroces de l'époque retrace son arrivée.

Malgré lui il ne peut s'empêcher de rendre hommage aux talents de Garibaldi et à l'immense prestige qui l'entourait.

Le 27 avril un aventurier doué d'un grand courage et d'une énergie peu commune, niçois de naissance, cosmopolite par goût, révolutionnaire par métier, soldat par instinct, le célèbre Garibaldi, fit son entrée dans Rome à la tête de sa légion, formant un effectif de 1500 hommes. Il avait à ses côtés un nègre nommé Andrea; cet homme, d'un fanatisme sans exemple pour la personne de son maître et d'une force herculéenne, enveloppait ordinairement sa haute taille dans un vaste manteau bleu coupé en forme de chasuble. Ce renfort fut reçu avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'un immense prestige était attaché au nom de Garibaldi, et que les hommes qui suivaient aveuglément sa fortune, ayant depuis longtemps brûlé leurs vaisseaux, n'avaient plus en perspective qu'un salut, celui de n'en espérer aucun. Ils s'installèrent aussitôt dans le couvent Saint-Sylvestre.....

Les événements allaient bientôt prendre une nouvelle face.

La France, appelée par Pie IX à son secours, envoyait une armée qui le 25 avril débarquait à Civita-Vecchia.

Le 30 avril, croyant entrer à Rome sans coup férir, ainsi que des promesses mensongères en avaient fait luire l'espoir à ses yeux, le général Oudinot ordonna un mouvement en avant. Mais les gens qui avaient abusé le général se conduisirent comme des lâches et des misérables qu'ils étaient. Au lieu d'aider au mouvement du général en descendant dans les rues de Rome pour provoquer un mouvement réactionnaire, ils se cachèrent. Ils n'eurent même pas le courage de la peur.

L'armée française fut obligée de se retirer après avoir perdu 500 hommes tués ou blessés et 250 prisonniers. Garibaldi, avec sa légion renforcée des Lombards de Medici, fut le héros de la journée...

Je me bornerai à retracer les événements militaires du siège de Rome. Je ne veux pas faire de l'*histoire politique*, Je suis Français..... L'Italie pour moi est comme une seconde mère. En 1848-49, en 1859, j'ai tout quitté pour venir me

ranger au nombre de ses premiers défenseurs, j'ai risqué ma vie, mes blessures en font foi; j'aime les Italiens, justement en raison de l'amour enthousiaste qu'ils ont pour leur patrie.

Mais si je comprends si bien le sentiment qui les anime, que je fais tout pour y aider, c'est que j'éprouve pour ma patrie le même sentiment. J'appartiens à la France par ma naissance, à l'Italie par mes convictions. L'une est ma mère, l'autre est ma nourrice. Je ne puis louer l'une qu'au détriment de l'autre. Je ne pourrais pas être impartial.

Nous venons, Italiens et Français, de verser notre sang en commun pour la même cause, nous avons jeté le voile de l'oubli sur nos malheureux dissentiments de 1849.... C'est de l'histoire, me dira-t-on; sans doute, mais nous sommes encore trop près de ces temps. Laissons à la génération suivante le soin de recueillir l'histoire de nos querelles, pour lui apprendre le bonheur de la concorde et de l'union.....

Je suis sûr que le général Garibaldi lui-même m'approuvera. Il peut être fier à bon droit de sa conduite en 1849; il s'est héroïquement comporté.... Aujourd'hui la France n'a pas d'ami plus dévoué. Il verserait avec bonheur son sang pour elle: si jamais elle a besoin de son bras, il est prêt à répondre à son premier appel.

Les honnêtes gens de tous les partis approuveront ma résolution.

J'ai pour moi ma conscience: je fais un travail sérieux, auquel j'attache d'autant plus de prix, que ma position indépendante, la retraite profonde dans laquelle j'écris ce livre, me mettent à l'abri de toute passion. Que ceux qui recherchent le scandale n'ouvrent pas ce livre! Ils n'y trouveront que le récit de nobles actions écrit par un honnête homme....

A la suite de la malheureuse affaire du 30 avril, un armistice de 15 jours eut lieu pour laisser le terrain libre à la diplomatie.

La suspension des hostilités procurait quelques jours de répit aux Romains, et leur assurait la neutralité momentanée de l'armée française.

Le triumvirat n'ignorait pas que le gouvernement français avait, à la date du 10, envoyé une dépêche télégraphiquo au général Oudinot, dont voici un extrait:

Général.

Faites dire aux Romains que nous ne voulons pas nous joindre contre eux aux Napolitains......

Le roi de Naples, à ces nouvelles, changea aussitôt ses dispositions militaires; d'envahisseur il devint fugitif. D'un côté, rappelé à Gaète par le pape; craignant, de l'autre, l'action combinée de la France et de Rome, il se décida à rentrer dans ses Etats. En conséquence, le 17 mai l'armée napolitaine reçut l'ordre de quitter les positions qu'elle occupait à Albano. Elle abandonna cette ville à deux heures pour se porter sur Ariccia, où le roi, marchant à l'arrière-garde, la rejoignit dans la soirée. A deux heures du matin, l'armée, après avoir pourvu à l'évacuation des magasins, continua son mouvement sur Velletri. La cavalerie, les équipages et presque toute l'artillerie sortirent de la ville et bivouaquèrent à la porte de Naples. Le 19, au matin, l'armée napolitaine vit des hauteurs un gros de cavalerie se diriger par la route de Valmontone sur Velletri. C'était l'avant-gardo de Garibaldi. Le roi prit aussitôt ses dispositions pour hâter la retraite, afin de ne pas être coupé par Garibaldi.

Velletri, célèbre par la victoire de Charles III de Bourbon, est située sur le sommet d'une montagne où conduisent des rampes ornées de vignes et d'oliviers. La base de cette montagne est coupée par trois routes, reliant trois magnifiques vallées au Mont Artemisio. Vis-à-vis de la Porte Romaine s'élève la colline des Capucins, au pied de laquelle partent deux routes, l'une desservant Valmontone, l'autre conduisant à Gensano et Ariccia. La tradition militaire et la nature topographique du terrain font de cette colline la clef de Velletri; c'est là que l'armée napolitaine prit ses positions. L'armée romaine, dont l'avant-garde était commandée par le général Garibaldi ayant sous ses ordres le colonel Marocchetti et le

général Bartolucci, s'avança vers l'ennemi; à 10 heures du matin elle ne se trouvait plus qu'à un mille de distance.

Dans cette position elle fit halte pour attendre d'être renforcée par la deuxième brigade composée du premier régiment léger et du bataillon des tirailleurs lombards qui avait éprouvé du retard dans son mouvement à cause des vivres qui ne lui avaient pas été distribués. Ce retard fut cause que la première dut soutenir seule le choc d'un escadron de cavalerie ennemie qui s'était détaché de Velletri pour l'attaquer, pendant qu'une forte colonne d'infanterie défilait sur ses flancs. Celle-ci fut vivement repoussée après une résistance acharnée, et une charge des lanciers acheva de la mettre en désordre; il n'en fut pas de même de la cavalerie, qui, nombreuse et habile, continua ses charges très inquiétantes et qui occasionnèrent des pertes sérieuses, jusqu'au moment où les chasseurs, ayant à leur tête, je crois, le colonel Mellara, parvinrent à la faire plier.

La cavalerie ayant battu en retraite, toute l'infanterie se réunit alors en masse pour tenter un coup décisif; mais les Romains, après une nouvelle attaque excessivement meurtrière, l'ayant chargée à la baïonnette, arme de prédilection de Garibaldi, les Napolitains purent à grand'peine se retirer en désordre, et rentrèrent partie à Velletri, partie se réfugièrent sur les hauteurs des Capucins, d'où devait plus tard les chasser la seconde brigade sous les ordres du colonel Galletti.

Le jour suivant Garibaldi entrait victorieux à Velletri après avoir battu un ennemi fort de 25,000 hommes auquel il avait fait trente prisonniers.

Voici le rapport officiel de ce beau fait d'armes :

Bulletin du corps d'opération sous les ordres du général en chef Pierre Roselli, depuis son départ de Rome, 16 mai courant, jusqu'à l'occupation de Velletri, 20 mai 1849.

Quartier-général de Velletri.

Les troupes napolitaines occupaient les positions d'Albano, Velletri et Palestrina, et avaient la ligne d'opération directe à Rome.

L'armée de la République sortit de Rome pour chasser l'ennemi

dans les jours 16 et 17, et manœuvra pour lui couper les communications avec l'Etat napolitain. Le point de direction de l'armée était Monte-Fortino, où, aussitôt arrivée, elle aurait menacé toutes les communications de l'ennemi.

Les Napolitains n'avaient d'autre parti à suivre que de se retirer ou de venir nous attaquer dans les positions que nous avions choisies. L'armée était composée de cinq brigades d'infanterie et une de cavalerie; nous avions aussi douze bouches à feu. La première brigade avec un escadron de lanciers et deux pièces d'artillerie, ouvrit la marche. Elle sortit de Rome à cinq heures du soir et prit la direction de Zagarolo, par le chemin des *Capannelles*, et cela pour exposer le moins possible son flanc droit. La marche fut très-rapide; le matin, à 10 heures, elle entrait à l'Agarolo : l'avant-garde traversait rapidement le pays et campait sur les collines qui défendent les routes de Palestrina et d'Albano. Selon toutes les suppositions, le lendemain, avant la pointe du jour, il fallait attaquer Palestrina, et ensuite marcher sur Velletri. Il fut alors décidé qu'on occuperait Monte-Fortino.

On avait donné l'ordre à l'armée de se mettre en mouvement avant le jour, mais par un malentendu et par insuffisance de moyens de transport, l'arrivée des vivres ayant été retardée, nos braves soldats durent perdre un temps précieux et modérer leur impatience de marcher contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'on y eût suppléé par les vivres trouvés dans les pays voisins, recherche rendue peu productive par les dégâts que les troupes bourbonniennes y causèrent pendant leur court séjour dans ces endroits.

Cependant, le soir du 19, l'avant-garde occupait Monte-Fortino; le corps de bataille (les 2e et 3e brigades) était campé entre Monte-Fortino et Valmontone; la réserve (4e brigade) avec la cavalerie et l'artillerie campaient près de Valmontone. Les rapports que l'on reçut constataient que l'ennemi se retirait, et il fut par conséquent décidé de battre immédiatement la charge pour l'attaquer et le mettre en désordre. L'avant-garde partit, le 20 à la pointe du jour, de Monte-Fortino vers Velletri.

Le corps de bataille, retardé dans ses mouvements par la même difficulté des vivres, ne put se mettre en marche que plus tard, de manière qu'au moment de l'action il ne se trouva pas à la juste distance de l'avant-garde.

L'avant-garde, commandée par le colonel Marochetti, où se trouvait aussi le général Garibaldi, commandant le corps de bataille, prit position à un mille de Velletri. On aperçut l'ennemi qui battait en retraite par la route de Terracine. L'avant-garde s'arrêta pour attendre l'armée et l'attaquer. Mais un escadron de cavalerie sortit de Velletri

et se dirigea vers notre avant-garde: une colonne d'infanterie ennemie défilait sur les flancs. Les avant-postes se heurtérent bientôt et le feu commença. Nos flanqueurs arrêtèrent le progrés de la cavalerie ennemie, qui commença à reculer, et alors nos lanciers chargèrent, mais, *accablés par le nombre, ils furent repoussés*. Malgré cela, la marche des chevaux ennemis est arrêtée par nos tirailleurs, de sorte qu'ils furent obligés de tourner bride. Dans ce moment, l'ennemi attaqua partout avec son infanterie et son centre, qui se trouvaient sur la route d'Avarça en masse vigoureuse. De notre côté on bat la charge, et les soldats républicains s'élancent à la baïonnette sur l'ennemi qui tourne le dos. Il est poursuivi et laisse sur la route et sur les camps un grand nombre de morts, de blessés, *cinq ou six chevaux morts* et plusieurs prisonniers. Notre avant-garde le poursuit jusque dans l'intérieur de la ville, qui est aussitôt entourée par une chaîne de tirailleurs.

Les choses en étaient à ce point quand notre cavalerie arriva. Elle se rendit aussitôt sur le lieu du combat, à deux heures et demie, et peu après arriva la troisième brigade, commandée par le colonel Galletti.

Ce qui devait se faire avant tout était de connaître la position de l'ennemi. Son artillerie foudroyait avec vigueur du haut des Capucins et du côté droit de la Porte Romaine. La légion romaine occupa immédiatement les postes qui avaient été défendus par l'avant-garde, qui se reposa, et une de ses compagnies, guidée par le colonel Milbit,.de l'état-major, exécutant une charge sur la route et au pas de course, gagne les approches de la Porte. Un feu très-vif de mousqueterie et de fréquentes décharges de mitraille reçurent nos braves troupes, à une courte distance; les deux frères Fabrizi, attachés à l'état-major général, eurent leurs chevaux blessés. Méprisant tous les dangers et abattant tous les obstacles, nos soldats prirent position près de la Porte. La ville ayant été cernée, on commença par examiner la position de l'ennemi: on plaça l'artillerie qui le foudroyait avec succès. Velletri est d'un accés difficile, puisqu'il est entouré d'un fossé large et profond, à une petite portée de fusil. La position des Capucins domine le pays et était la clef du champ de bataille. Cependant, sur la route de Naples, un corps ennemi de quatre bataillons, avec cavalerie, était échelonné. Alors un officier d'état-major, avec vingt chevaux et une compagnie du troisième de ligne, en traversant les champs, se détacha pour reconnaître les positions ennemies et assurer notre côté gauche. Le feu continua très-vif; la position des Capucins fut attaquée avec valeur, mais l'ennemi se soutint avec son artillerie: le soleil se couchait et les ténèbres succédaient à la clarté du jour.

Le mouvement rétrograde de l'enoemi n'était pas sûr. On prit par cooséquent les dispositioos suivantes: par les rapports reços de la reconoaissance, il résulta qne poor attaqoer notre côté gaoche il n'y avait d'autre route que celle qni mèoe de Cisterna à Monte-Fortino. Une compagnie de carabiniers occnpa donc Gioliano, envoya uo détachemeot à Monte-Fortino pour assurer la route d'Aoagni, et être sûrs aiosi de toote sorprise sur nos flancs.

La décisioo qu'on prit fut d'attaquer, à la poiote do jour, la position des Capocins. Les troupes plus fraîches campèreot donc, en échelons, sor le côté droit de la route, en faisant pointe aux Capucins.

L'artillerie et les bagages campèreot sur la route défendoe par l'infanterie, vers la ville. La réserve, à la gauche de l'artillerie, campa en colonne, et les troupes plus fatiguées campèrent derrière elle. Peodant la nuit, de fréqueotes patrouilles molestèrent l'eonemi, mais elle se passa tranquille. Le matin, avaot le joor, oo fit partir des reconnaissances, et comme l'enoemi ne se montrait pas et oe répondait sur aucun point, oo occopa les Capucios. La cavalerie partit sur les traces de l'ennemi, et l'armée, entrant dans la ville, campa sur le côté droit et gauche de la roote de Terracioe. Dans ce fait d'armes, nous avons à déplorer peu de pertes. Nous eûmes cent morts et blessés, tandis que sor les camps oo recoeillit un grand oombre de morts et de blessés napolitains, en outre d'un grand oombre de cadavres, qui furent jetés dans les sépultures de quelques églises. Oo fit trente prisonniers. L'ennemi souffrit de très graves pertes si nous devons croire aux relations des hommes les plus remarquables de Velletri qui assurent que les Napolitains emmenèrent avec eux de nombreux convois chargés de blessés.

Le territoire de la Répoblique fut évacué par l'ennemi, qui y avait pénétré de ces côtés-là, et notre jeune armée peut compter une nouvelle victoire daos cette coorte expédition.

Le Chef d'Etat-Major Pisacane, Colonel.
Le général en chef Roselli.

Rappelé à Rome, Garibaldi rentra au milieu des acclamations enthousiastes des habitants. Il fut nommé général de division le 13 mai....

M. Ferdinand de Lesseps, envoyé extraordinaire et spécial de la république française, venait de conclure, après un mois de négociations et de pourparlers de toute sorte, un traité que le général Oudinot ne voulut pas approuver.

L'envoyé français allait partir pour Paris, désireux de soumettre le différend qui s'était élevé au jugement du gouvernement français, lorsque le 28 mai à 8 heures du soir la dépêche suivante parvint au général :

Le Ministre des Affaires Etrangères au général Oudinot.

Tout retard serait désormais funeste à l'approche de la saison des fièvres. La voie des négociations est épuisée. La mission de M. de Lesseps est terminée. Nous confirmons notre dépêche précédente relative au général Vaillant.

Concentrez vos troupes, entrez dans Rome aussitôt que l'attaque vous présentera la presque certitude du succès. Si vous manquez de moyens d'attaque, faites-le moi savoir immédiatement.....

A la suite de ces ordres, le général Oudinot prévint le gouvernement romain que l'attaque aurait lieu le 2 juin.

Rome est située à cheval sur le Tibre, qui la sépare en deux parties inégales du nord au sud. La partie orientale, la plus considérable, est protégée par l'enceinte Aurélienne; elle renferme quelques collines peu élevées. La partie occidentale, qui comprend la cité Léonienne, ainsi que le Transtévère, est moins étendue, mais l'enceinte bastionnée, construite en 1643 sous Urbain VIII, la rend plus importante au point de vue militaire.

Cette fortification embrasse, sur les trois-cinquièmes de son étendue totale, la crête du mont Janicule, à trois-cent-vingt-deux pieds au-dessus du niveau de la mer, et cent-quarante-neuf au-dessus de celui du Capitole. Le développement général de l'enceinte mesure seize milles italiens.

A l'est, Rome n'est dominée extérieurement par aucune élevation; mais à l'ouest, un système de collines enchaînées les unes aux autres serpente dans un rayon de quinze milles environ sur la rive droite du Tibre. Ce sont les côteaux de Santa Passera, le Vatican, le Janicule, le Monte Mario. Cette dernière colline domine, à la partie nord-ouest, le fort Saint-Ange, le *Ponte Molle* et les deux routes qui, sur la rive droite et sur la rive gauche du fleuve, conduisent l'une à la porte

Angelica, l'autre à la porte du Peuple. En dehors de l'enceinte d'Urbain VIII, en regard de la Porto Saint-Pancrace, et à une distance de quatre-cent-quatre-vingt-dix mètres, s'élève sur un plateau la Villa Corsini, connue sous le nom de *Casino des Quatre Vents*. Le général Oudinot jeta les yeux sur la position importante qu'elle occupe, pour en faire le pivôt de ses opérations.

L'art militaire enseigne qu'une place doit être attaquée par le front le plus saillant. Cette partie étant moins bien flanquée que les autres, présente à l'action des assiégeants une moindre concentration de feux. C'est en raison de ce principe que le général Oudinot, d'accord avec les généraux Vaillant et Thiry, résolut de se rendre maître du Janicule afin de pouvoir diriger les batteries de brèche sur le front le plus saillant des remparts. L'armée française occupait les hauteurs qui, sur la rive droite du Tibre, dominent la partie ouest de Rome. Elle s'étendait du nord au sud jusqu'à la plaine située sur la rive gauche de ce fleuve, de Monte Mario à la basilique de Saint-Paul. Dans cet ordre demi-circulaire, ayant son front d'opération opposé au point objectif et ses lignes d'attaque dirigées concentriquement, elle se trouvait disposée de la manièro suivante: le centre, la réserve et les accessoires à *Monte-Verde*, la droite à Saint-Paul, et la gauche à *Monte Mario*. Le grand parc d'artillerie campait à Santa-Passera, celui du génie à la Villa Santucci d'abord, et ensuite à Merluzetta. Le gros de l'armée, les ambulances, les dépôts et les fours occupaient la Villa Santucci. La position élevée de ce point, choisi pour recevoir le quartier-général, permettait au commandant en chef de communiquer rapidement avec les deux ailes de l'armée et de diriger ses opérations. Les troupes françaises formaient alors un effectif d'environ vingt-trois mille hommes.

Les troupes romaines, supérieurement pourvues de munitions et d'une nombreuse artillerie, pouvaient mettre en ligne environ vingt-huit mille combattants résolus et parfaitement armés.[1] L'on doit joindre à ce nombre cinq ou six millo

[1] Le général Ulloa ne donne qu'un chiffre de 16,200 hommes dans le tableau

gardes civiques, sur le concours dévoué desquels la défense pouvait compter. Cette armée occupait l'intérieur de la ville que les Romains avaient munie de parapets, de barricades, de batteries et de divers travaux de tranchées, surtout sur les points qui se prêtaient le plus à l'attaque, les portes du Peuple et de Saint-Pancrace.

La défense avait été confiée à 3 sections ainsi composées:

Première Section.

Chef de section: le colonel Pisacane. — Capitaines: Mussolino, Vecchi, Camozzi. — Lieutenants: Nino Bixio. — Mameli, Sardi, Cattabeni Vincent.

Seconde Section.

Chef de section: le colonel Hang. — Capitaines: Caldesi, de Faenza, Laviron, Podulak. — Lieutenants: Besson, Fopfer, Cattabeni de Sinigaglia.

Troisième Section.

Chef de section: le lieutenant-colonel Cerroti, romain. — Capitaines: Roselli, Ravioli, Azzarelli, romains. — Lieutenants: Pisacane, napolitain, Lironi, Lombard, Gabet, romains.

Parmi les autres chefs marquants se trouvaient:

Le colonel Mellara de Bologne, Manara de Milan, le brave

suivant; mais il ne compte pas les troupes romaines rappelées de Venise, de Bologne etc.

Légion Garibaldi.	1,500
— Masi.	1,250
— Galletti.	1,150
— Grandoni.	700
— Zambianchi.	250
— Mellara.	600
— Arcioni.	800
— Manara.	1,000
— des Etudiants.	300
Garde nationale.	1,200
Régiment volontaires Roselli.	2,000
Troupes de ligne composant 3 régiments.	4,000
Carabiniers à pied.	1,000
— à cheval.	200
Dragons.	250
	16,200

Medici avec sa légion lombarde et polonaise, Berti-Pichat de Bologne, Arcioni de Naples, le général Avezzana génois, le colonel Mezzacapo napolitain, le général Joseph Galletti bolonais, le général Ferrari napolitain, Amadei chef de pontonniers, napolitain, les généraux Bartolucci, Roselli et Galletti romains, le colonel Jseusmid de Millit réfugié hongrois, le colonel d'artillerie Dionisius Maslowicki polonais, le capitaine Dobrowoleski polonais, le colonel Hang, l'un des principaux chefs de l'insurrection de la capitale de l'Autriche, qui avait commandé la légion académique de Vienne, le capitaine Podulak, ancien adjudant du général Bem, qui avait servi dans la même légion en qualité de capitaine.....

Nous connaissons maintenant la composition des deux armées; revenons au détail des opérations du siége.

Le 2 juin, à la pointe du jour, deux colonnes françaises se portent par des points différents à la Villa Panfili. Le 33e de ligne est envoyé en reconnaissance avec deux compagnies de chasseurs à pied et une compagnie du génie. Ces troupes arrivent sous les murs de la Villa, où les Romains s'étaient retranchés d'une manière formidable. Quelques coups de fusil se font entendre, et bientôt après une vive fusillade s'engage sur cette première ligne extérieure. Les tirailleurs lombards du colonel Mellara s'élancent avec intrépidité sur les Français; ceux-ci les attendent de sang-froid à la baïonnette. La lutte est acharnée; de part et d'autre elle offre un caractère sanglant et majestueux. Accablés, les Lombards sont obligés de se retirer.....

Maîtres de la Villa Panfili, les Français se jettent sur le Casino des Quatre Vents, situé à cheval sur cette ligne et vis-à-vis de la porte Saint-Pancrace; les Romains y étaient retranchés d'une façon fort savante; Garibaldi lui-même[1] à la tête de quatre mille combattants en défendait les abords.

[1] Garibaldi, qui avait le commandement de la première division destinée à défendre la rive droite du Tibre, avait, à raison du mauvais état de sa santé, été remplacé ce jour-là par le général Bartolommeo Galletti; mais à la première nouvelle de l'attaque il quitta le lit et accourut sur le lieu du combat à la tête de quelques hommes seulement.

Malgré une résistance acharnée, le Casino est enlevé de vive force. L'occupation de ce point important rendait inévitable celle de l'église de Saint-Pancrace. Les Français reçoivent l'ordre de l'enlever; ils ne s'en rendent maîtres qu'après deux heures du combat le plus acharné. La Villa Valentini et une grande ferme qui l'avoisine, toutes deux énergiquement défendues, tombent également au pouvoir des Francais; cependant l'on combat toujours, le canon gronde sans interruption; les Lombards bien commandés et dignes par leur courage de se trouver face à face avec les Francais, disputent pied-à-pied le terrain arrosé de sang qu'on leur enlève à la baïonnette; repoussés sur un point, ils reculent, se rallient sur un autre, et reviennent à la charge avec encore plus d'énergie....

Il est sept heures du soir, et depuis le matin les colonnes romaines sous les ordres de Garibaldi, soutenues par le feu nourri des remparts, font de prodigieux efforts pour reprendre et conserver des positions dont elles connaissent toute l'importance. Les murs de Quatre-Vents, pris et repris jusqu'à trois fois, sont percés à jour..... La nuit seule met un terme à ce combat sanglant.....

Les troupes romaines avaient accumulé sur tous les points les efforts de la résistance la plus acharnée....

Elles prouvèrent ce jour-là qu'elles avaient le cœur et le courage du soldat. Leurs pertes, en comparaison de celles de l'armée française, furent considérables. Le corps du colonel Mellara fut anéanti, celui du colonel Manara réduit de la moitié. Le général Garibaldi, le héros de la journée, à qui tous ne purent s'empêcher de rendre justice pour sa bravoure et son intelligente direction de la résistance, perdit, outre l'élite de son Etat-Major, les officiers les plus distingués de son armée; Marochetti, Daverio, Nino Bixio, Dandolo,[1] jeune homme d'une distinction égale à sa haute naissance, furent grièvement blessés.....

[1] Emile Dandolo, le même qui mourut à Milan dans les premiers jours de 1859, et dont l'enterrement donna lieu à une manifestation qui fut un des premiers signes précurseurs des événements futurs.



Le brave colonel Mellara, blessé mortellement dès le commencement de l'action, devait bientôt suivre ses compagnons d'armes dans la tombe que leur avait creusée la réaction....

Le 4, la tranchée fut ouverte.

Le 5, deux sorties furent tentées sur les points occupés par les Français; elles furent repoussées.

Une nouvelle sortie, tentée dans la soirée du 6, donna lieu à un combat acharné et des plus meurtriers. Les assiégés perdirent 775 hommes laissés morts sous les murs de la ville, et 25 Lombards faits prisonniers.

Les journées des 6 et 7 juin se passent à établir des batteries sous la direction spéciale du général Vaillant pour combattre les pièces des Romains formidablement établies sur les remparts de la ville et sur le mont Testaccio.

Dans la nuit du 11, les Romains voulant couper les communications de l'armée française, lancèrent sur le fleuve une barque enflammée remorquant deux bateaux remplis de poudre. La vigilance des marins et des hommes de garde à la tête du pont menacé parvinrent à empêcher les brulôts de remplir leur office. Ils tombèrent entre les mains des Français....

Le 12 juin, les Romains commandés par Garibaldi tentèrent une sortie. Il était six heures et demie du matin. Cinq à six mille hommes se jettent avec impétuosité sur la Villa Panfili. Les premiers postes français, trop faibles pour résister à cette attaque imprévue et surpris par l'entrain irrésistible que Garibaldi a communiqué à ses hommes, se replient en donnant le signal de l'alerte.

Les Romains avancent toujours, mais tout-à-coup ils se trouvent en face de nombreux bataillons.

Vigoureusement reçus à la baïonnette, ils se replient sur les tranchées qu'ils veulent détruire, et sont rejetés dans la place avec un perte d'hommes telle que les Triumvirs sollicitent et obtiennent une trêve de quelques heures pour donner la sépulture à leurs morts.

Une proposition du général Oudinot ayant été repoussée

par l'Assemblée, sous le prétexte que la convention du 31 mai, signée par M. de Lesseps, devait seule subsister, l'ordre fut donné de recommencer les hostilités.

A six heures du matin de formidables détonations se firent entendre, les batteries de l'armée française avaient ouvert leur feu. En quelques heures les pièces des remparts sont réduites au silence, plusieurs même sont démontées. Alors le général Garibaldi se mettant à la tête du bataillon universitaire et du Corps polonais, essaye une sortie pour détruire les travaux de siége.

Cette colonne se précipite dans la demi-lune du front 6 et 7, où le chef d'Etat-major du génie, le colonel Niel, commande les travailleurs et deux compagnies du 36e de ligne. Surpris d'une attaque si prompte, les Français font bonne contenance. Une lutte corps à corps s'engage dans la tranchée; on combat des deux côtés avec une telle fureur, que les munitions venant à manquer, on se sert de pierres en guise d'armes. L'énergie de la défense répond à l'audace de l'attaque. Enfin, après un engagement de trente-cinq minutes, n'ayant pu réussir à détruire les travaux, Garibaldi ramène sa troupe en bon ordre, laissant dans la tranchée les cadavres de plusieurs officiers distingués et d'un grand nombre de soldats.

Cremonini, Giordani et le major Panizzi, commandant le 2e bataillon du régiment l'*Union*, restèrent au nombre des morts.

Dans la nuit du 13 au 14 les travaux d'attaque sont poussés avec tant de vigueur, que la tranchée arrive à soixante mètres du mur d'enceinte. On y commence immédiatement une place d'armes. Dans la soirée, un bataillon romain fort de 600 hommes, ayant Garibaldi à sa tête, sort dans le plus profond silence par la porte du Peuple. Il espère surprendre le bataillon d'infanterie qui garde la rive gauche du Tibre en avant du Ponte-Molle; mais arrêté dans sa marche, il est refoulé dans les maisons voisines, où il soutient un combat acharné.....

Garibaldi, voulant rompre le cercle de fer et de feu qui enserrait chaque jour davantage Rome, résolut de reprendre les positions dont les Français s'étaient emparés en avant de la porte du Peuple. En conséquence, le 15 juin il place quelques pièces de canon sur le Mont-Parioli, et sous la protection de leur feu il se met à la tête d'une forte colonne et prend la direction du Ponte-Molle. Les Français qui gardaient la tête du pont, se trouvent tout-à-coup en face de 1500 hommes. Une vive fusillade s'engage immédiatement, elle continue sans résultat marqué une partie de la journée, jusqu'au moment où le général Guesviller s'élance dans la mêlée avec la brigade Sauvan forte de 3,000 hommes; les Romains accablés par le nombre se retirent en bon ordre dans la Villa Borghèse. Malheureusement ils laissaient prisonniers un aide-de-camp du général Roselli, cinq officiers, quarante soldats, et abandonnaient sur la place une centaine de morts, au nombre desquels figurait Podulak frappé de deux balles dans la poitrine.

Deux jours après cette action meurtrière, à l'heure où les habitants de Rome ont l'habitude de quitter leurs maisons pour respirer la fraîcheur de la nuit, on vit s'avancer dans les rues une forte colonne de troupes singulièrement vêtues. Les soldats qui la composaient avaient revêtu sur leurs uniformes une longue chemise blanche. Ils avaient eu recours à cet expédient, souvent employé en Italie par les capitaines du XVIme siècle, afin d'éviter un inconvenient dans lequel ils tombaient chaque fois qu'ils entreprenaient une expédition nocturne, celui de tirer les uns sur les autres. Cette colonne, composée en grande partie des légionnaires de Garibaldi et des Lombards et Polonais de Medici, ayant Garibaldi à sa tête, s'abattit silencieusement dans la tranchée. Elle voulait surprendre les travailleurs, mais elle fut surprise elle-même. Après un combat sanglant elle rentra dans la place.

Le 21 juin à 9 heures et demie du soir l'assaut est donné. Des prodiges de valeur sont accomplis des deux côtés.....

Garibaldi est partout; il communique à chacun l'ardeur qui l'enflamme: cela est tellement vrai, tous ont tant con-

fiance en lui, que la Commission des barricades dans une adresse au peuple parle ainsi: « L'invincible Garibaldi, à la tête de ses plus vaillants soldats, va faire une sortie désespérée. La poitrine de Garibaldi est un rempart d'airain derrière lequel on se sent respirer à l'aise. » En effet, une sortie est tentée, mais sans aucun résultat.....

Les opérations du siége continuent méthodiquement pendant les journées des 25, 26 et 27. La batterie Corsini dirige un feu nourri contre le Vascello. Ce poste avancé de la porte Saint-Pancrace où Garibaldi a établi son quartier-général, est cannoné pendant trois jours; abîmé, troué, ne tenant plus, il s'écroule avec fracas, engloutissant dans ses ruines une grande partie de ses défenseurs.

Trois batteries sont établies sur le couronnement des brèches; les deux premières éteindront le feu de la batterie romaine des Pins près Saint-Pierre-de-Montorio.

La troisième doit ouvrir le bastion 8.

Tandis que les Français terminaient ces ouvrages, Garibaldi ne restait pas inactif.

Refoulé dans la seconde ligne, dernier refuge que sa configuration du terrain offrait à la défense, il la fortifia par de nouvelles batteries et de nouveaux ouvrages. Le 24, grâce à ses mesures habilement prises, un secours de 4,000 combattants put entrer dans la place.....

Le *Vascello* était perdu, et déjà les assiégeants menaçaient le flanc gauche du bastion 8. La batterie des Quatre-Vents, forte de quatre canons et de deux obusiers de gros calibre, foudroyait la porte Saint-Pancrace.

Les trois batteries placées sur le couronnement intérieur du front 6 et 7 avaient réduit au silence la batterie opposée des Pins.

Le casino Savarelli, où Garibaldi avait porté son quartier-général, percé à jour, avait été abandonné; l'église de Saint-Pierre-de-Montorio était ruinée dans sa partie postérieure.

Tel était l'état de la défense.

Celui des défenseurs présentait encore un plus triste aspect.

L'armée se trouvait décimée par le nombre des morts, des blessés, des prisonniers.

Les meilleurs officiers avaient payé de leur vie leur persévérante initiative dans les combats.

Le matériel de l'artillerie avait beaucoup souffert; la perte de ses meilleurs canonniers jetait le découragement parmi ceux qui restaient.

Enfin Garibaldi lui-même reproduisait les couleurs sombres de ce triste tableau par la lettre suivante qu'il écrivait au ministre de la guerre: « *Les meilleures positions sont perdues, les munitions sont épuisées; je n'ai presque plus d'artilleurs: que faut-il faire? Envoyez-moi des instructions.* »

La lutte touchait à son dénouement..... La dernière heure de la République allait bientôt sonner!

Les Français se trouvaient sous les murs de la place; cependant il leur restait à se faire jour à travers le formidable bastion 8 de la porte Saint-Pancrace. Ce bastion, bien fortifié à sa gorge, était relié par un retranchement à la vieille muraille Aurélienne, qui se trouvait elle-même soutenue par le fort Montorio. Dans les jardins avoisinants, des pavillons et des maisons crénelées flanquaient les abords intérieurs du bastion et du retranchement occupés par 1500 hommes et [illegible]us par sept pièces de canon chargées à mitraille.

Ouverte dans la journée du 28, à la suite d'un vigoureux combat d'artillerie, la brèche devint praticable le lendemain.

A deux heures et demie du matin, le colonel Niel donna aux diverses colonnes d'assaut ses dernières instructions..... Un silence religieux règne dans les rangs serrés des soldats en attendant le signal. Trois coups de canon se font entendre: les Français s'élancent au pas de course. La première colonne arrive au sommet de la brèche à travers une grêle de balles. Tous les obstacles sont attaqués à la baïonnette. Un combat terrible a lieu. Des travaux exécutés par les Romains entravent

la marche, les soldats défilent un par un sous les feux croisés: n'importe, ils avancent toujours.

Les voltigeurs français lancés sur la droite enlèvent un retranchement appuyé sur l'enceinte Aurélienne.

Une lutte acharnée s'engage sur ce point: les assiégés, cernés de toute part, sans issue de retraite et sans espoir de salut, combattent corps à corps et se font tous tuer à coups de baïonnette: la terre est teinte de sang.

Les carabiniers du 22e léger, sortis les premiers de la tranchée, s'engagent dans un chemin qui borde la courtine, mais les deux premières tranchées qu'ils rencontrent sont pleines de garibaldiens qui les reçoivent par un feu nourri. Les carabiniers les passent par les armes, puis franchissant le retranchement qui barrait la gorge du bastion, ils se précipitent sur la batterie de sept pièces qui foudroyait la brèche, et ils pénètrent par les embrasures. Ils ne peuvent s'emparer des pièces qu'après le combat le plus terrible, et après avoir massacré jusqu'au dernier de leurs vaillants défenseurs.

Ces mouvements rapides dégagent la première colonne française qui était en grand danger. La garnison du bastion, composée des soldats de Garibaldi, acculée sur le saillant, soutient la lutte avec le courage du désespoir. Les Français exaspérés par une telle résistance ne font, hélas! pas de quartier.

Pendant ce temps, des diversions sont opérées sur la porte du Peuple et dans la direction de la basilique de la porte Saint-Paul, afin de diviser par ces fausses attaques les forces romaines.

Sur ces entrefaites, le jour commence à poindre; les Romains, épouvantés du vide qui s'est fait autour d'eux, reculent et se retranchent dans les maisons voisines, mais bientôt après, excités par la voix de leurs chefs, ils s'élancent tête baissée sur les baïonnettes françaises: s'ils n'ont pu vaincre, ils mourront au moins en soldats. A la vue de ce mouvement désespéré, les grenadiers français s'avancent baïonnette en avant sur ces braves dignes d'un meilleur sort, et après un combat acharné, ils les précipitent par-dessus l'escarpe.

Ils se rendent maîtres des maisons qui dominent la porte Saint-Pancrace.

Le bastion, les canons, les retranchements sont emportés, les maisons crénelées sont enfoncées à coups de hache, et prises sous une fusillade à bout portant.

Il est six heures du matin: les troupes romaines, sanglantes, décimées, abandonnent le Janicule et rentrent à Rome par la grande artère du quartier transtéverin, la rue Longara.

L'aspect général est sombre et triste. Un silenco de mort, interrompu seulement par le glas des cloches, règne dans la ville; de longs convois de blessés marquent avec du sang le chemin des ambulances: les cris de l'agonie se mêlent à l'accent du désespoir.....

Les Romains avaint célébré la fête de Saint-Pierre patron de leur ville; ils avaient illuminé les monuments de la ville immortelle, et les reflets expirants de la colonne de feu qui ceignait la coupole de Saint-Pierre éclairaient les funèbres convois de ses enfants morts pour la liberté.......

Des actions d'éclat illustrèrent ce dernier combat.

Trois officiers lombards de la légion Garibaldi, suivis d'une cantinière et abandonnés de leurs soldats, ne peuvent se résoudre à fuir: le cigare à la bouche et l'épée à la main, ils se précipitent seuls au milieu des grenadiers français et trouvent dans leurs rangs un glorieux trépas.

Un capitaine romain, cerné de toutes parts, noir de poudre, le bras en écharpe, le front ceint d'un mouchoir ensanglanté, criblé de blessures, combat encore un genou en terre; non seulement il refuse la vie qu'on lui accorde, mais il insulte la générosité des soldats. Il expiro au cri de *Vive l'Italie.....*

— Je parie qu'un *lapin de Garibaldi* se trouve là, — dit un grenadier français en voyant une masse informe se remuer sous un caisson de la batterie qui couronnait le bastion; et se dirigeant dans cette direction il retire en effet un homme couvert de sang qui s'écrie en français: « Ne me tuez pas, je suis sans armes. »

— Malheureux que vous êtes, — lui dit alors le commandant français — comment avez-vous pu vous battre contre le drapeau de la France?

— J'ai fait mon devoir, replique cet homme.

— Et vous êtes soldat?

— Je le suis.

— Quel régiment?

— Deuxième léger (régiment italien).

— Vous êtes un misérable.

— Non, capitaine, car je suis Italien, et c'est dans un régiment lombard que j'ai combattu pour l'indépendance de mon pays.

— Alors vous êtes un brave, car vous ne vous êtes pas épargné pendant le combat.

En effet ce brave soldat avait reçu huit coups de baïonnette tous dans la poitrine. Un coup de sabre lui avait fendu le cartilage du nez, et sa main droite était percée d'un coup de pointe. Il souffrait de la soif; les grenadiers lui offrirent leur bidon et le transportèrent ensuite à leur ambulance.

Un réfugié napolitain appartenant à une famille distinguée de Naples, se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet pour ne pas tomber vivant aux mains des Français. (Il ne les connaissait probablement pas; les Français respectent toujours leurs prisonniers, la guerre actuelle en est une preuve irrécusable.)

— Le soldat qui recule est un lâche, avait-il dit à ses compagnons d'armes, je ne reculerai pas. — Il tint parole, mais il mourut.

Garibaldi se signala par un nouveau trait d'héroïsme dans ce combat nocturne.

Un de ses légionnaires est tué au service d'une pièce, un second le remplace et a le même sort; cinq autres viennent ainsi l'un après l'autre se dévouer pour continuer le feu, et successivement tombent au cri de *Vive l'Italie!*

C'était un chasseur de Vincennes qui les avait tous abattus.

Un huitième ne se présente pas. Garibaldi regarde autour de lui, et ne voyant personne s'avancer, il s'approche de la pièce, y met le feu. Le chasseur de Vincennes à son tour est coupé en deux par un boulet.....

Jérôme Induno, jeune peintre, de Milan, sous-lieutenant dans le bataillon Medici, se conduit en héros pendant le combat.

Quand le mouvement de retraite est ordonné, il ne veut pas reculer; il se jette en désespéré à travers les assaillants, et tombe frappé de vingt-sept coups de baïonnette. Heureusement Dieu veillait sur lui. Il avait encore à être utile à son pays.

Le capitaine Gorini de la légion Medici, après une résistance désespérée, ayant perdu presque tous ses hommes, ne voulut pas céder. Il tomba percé de deux coups de baïonnette.

S'il nous fallait citer toutes les actions héroïques, tous les combats corps à corps, un volume ne suffirait pas.

L'assemblée romaine est en permanence; plusieurs députés interpellent le gouvernement. Mazzini convient que les défenseurs de Rome ont éprouvé un échec et que les rapports des généraux signalent un péril, mais quant à lui il ne pense pas qu'on soit réduit à capituler.

Il demande qu'on suspende au moins toute délibération jusqu'au lendemain.

Alors un homme s'avance rapidement vers la tribune; ce n'est pas un orateur, c'est un brave soldat, c'est le général Bartolucci.

Il prend la parole; sa voix est grave et solennelle, il est Romain, il souffre pour sa chère patrie, il s'est exposé au plus fort du danger, il n'a pu mourir.

Nos soldats, dit-il, décimés par le feu et par la baïonnette, sont harassés par des fatigues et des veilles sous une chaleur accablante. J'ai lu les rapports des généraux et spécialement ceux de Garibaldi, et leur teneur ne laisse plus d'espoir de prolonger la résistance; le temps des illusions est passé, il faut épargner à Rome de plus grands désastres.

Garibaldi est aussitôt mandé au sein de l'assemblée. Il venait de perdre presque tous ses officiers, et un éclat d'obus venait de lui enlever son fidèle Andréa: aussi son visage pâle et défait portait à la fois l'empreinte de la fatigue et de la douleur.

Il expose avec beaucoup de franchise et en homme qui est prêt à faire le sacrifice de sa vie, les chances qui restent aux défenseurs de Rome.

« La victoire a favorisé les armes de la France, dit-il, mais tout est possible à la volonté d'un peuple qui mourrait plutôt que de se rendre. » Selon lui, on est forcé d'abandonner aux Français le mont Janicule, l'enceinte Aurélienne et la position de Montorio; mais on reste encore maître de toute la ville de Rome au-delà du Tibre. Si les Romains étaient décidés à vaincre ou à mourir, dit-il, il n'y aurait pas une heure à perdre; il faudrait se retirer sur la rive gauche du fleuve, s'y retrancher fortement, faire sauter tous le ponts, armer de canons les bastions du Saint-Esprit, tenir avec vigueur dans le château Saint-Ange, sur les remparts de la Cité Léonine, dans le quartier du Saint-Père et du Vatican. Ce plan de défense conseillé par le désespoir pouvait prolonger la résistance, mais pour le mettre à exécution il aurait fallu sacrifier la ville entière et ses monuments. De plus, le temps manquait pour exécuter des travaux aussi considérables; enfin les habitants avaient assez souffert.

L'Assemblée vota la reddition, en confiant au Triumvirat l'exécution de ce décret. Mazzini ainsi que Saffi et Armellini refusèrent leur concours, et se démirent de leurs fonctions.

Un nouveau Triumvirat, composé de Mariani, Saliceti et Calandrelli, fut chargé d'exécuter la résolution suivante:

République Romaine.

Au nom de Dieu et du Peuple!

L'Assemblée constituante romaine cesse une défense devenue impossible, et reste à sa place.

Le Triumvirat est chargé de l'exécution de cet arrêté.

Rome, le 30 juin 1849.

Le 3 juillet, à cinq heures du soir, le général en chef à la tête de son État-major entra dans Rome.

Ainsi finit ce siège de la ville éternelle.

Deux mois de combats continuels avaient prouvé que Rome était encore digne de son antique renommée.

La perte avait été de 1024 hommes pour les Français; les Romains perdirent plus de 2700 hommes, sans compter les blessés nombreux qui encombraient les maisons particulières. Ces chiffres sont le plus éloquent témoignage de la bravoure déployée des deux côtés.

Si à la place des Français c'eussent été des Napolitains ou des Autrichiens, ils n'en seraient jamais venus à bout, car si les Romains se rendirent, c'est qu'ils savaient que les Français, tout en les combattant, les estimaient, et qu'après leur entrée dans Rome ils n'avaient rien à craindre d'eux.

Garibaldi avait été l'âme de la résistance.

Son courage, son habileté avaient trouvé des admirateurs dans l'armée française elle-même. Le général Vaillant dans son rapport sur le siège de Rome se plaît à rendre hommage à la sûreté de ses vues, à son indomptable énergie et à ses talents militaires. « Il était partout, dit le général, et de ses volontaires il avait fait de vieux soldats. »

Ne voulant pas rester à Rome et sachant que Venise l'accueillerait avec bonheur, dans la nuit du 3 au 4 juillet il réunit dans Saint-Jean-de-Latran des soldats de toutes armes, formant un effectif de 6,000 hommes, et ne leur dissimulant pas les difficultés qui s'opposeraient à la réalisation de son plan, il leur parla ainsi :

Soldats, la fortune qui nous trahit aujourd'hui nous sourira demain ; montrons-nous forts et bravons ses caprices. En attendant, voici ce que j'offre à ceux d'entre vous qui veulent me suivre : *de la faim, de la soif, du froid et du soleil; point de munitions, mais des alertes continuelles ; point de poudre, mais des combats à la baïonnette, des marches forcés de jour et de nuit, la vie du soldat; enfin :* qui aime la gloire me suive !...[1]

[1] Le général Ulloa, dans son remarquable ouvrage *La guerre de l'Indépen-*

Dans la crainte qu'il ne se jetât dans les montagnes d'Albano et qu'il ne cherchât à organiser une guerre de partisans, le général Oudinot donna l'ordre à la première division française de le poursuivre. Cette division se mit en route le jour même en se dirigeant sur Albano. Mais Garibaldi, après avoir traversé cette ville, s'était rapidement rabattu sur Tivoli pour s'engager dans les Marches.

La brigade Molière prit aussitôt ses cantonnements à Albano, Frascati et Tivoli, de manière à protéger ces diverses contrées contre le retour des garibaldiens.

Un corps de Napolitains, commandé par le général Statella, s'avançait en même temps pour défendre la frontière du Tronte et du Velino.....

Garibaldi était parti à 8 heures du soir le 4 juillet, à la tête de la légion italienne, de deux régiments de dragons et de plusieurs détachements de différents corps, auxquels se joignit une colonne de volontaires commandés par le colonel anglais Forbes. Le total de ces troupes donnait 3,983 hommes, 819 chevaux et une grande quantité de caissons et de bagages.

Serré de près, il parvint à déjouer toutes les poursuites. Sorti de Rome par la porte Saint-Jean, il suit la voie tibertine qui conduit à Tivoli, où il arrive le 3 au petit jour. Il quitte Tivoli à 4 heures de l'après-midi, et entre le soir à Monticelli. Dans la matinée du jour suivant il se dirige sur Monterotondo; de là, après de longues et fatigantes marches et contre-marches, il entre à Terni et y séjourne du 9 au 11 juillet.

Après avoir suivi la voie de San-Germini, il arrive à Todi.....

dance italienne, fait tenir à Garibaldi ce langage : « Je vous offre de nouvelles batailles, de nouveaux lauriers, mais au prix des plus grands périls et des plus rudes fatigues ; me suive qui a du cœur ! me suive qui a encore foi dans le salut de l'Italie ! *Nous avons les mains teintes du sang français ; ce sont nos bras que nous plongerons dans celui des Autrichiens.* » Je crois que le général Ulloa s'est trompé en attribuant ce langage à Garibaldi. Les paroles textuelles prononcées par le général sont celles que je rapporte. Je les tiens de la source la plus authentique.

Résolu de se jeter en Toscane, croyant que son mouvement serait appuyé par une insurrection générale contre les Autrichiens qui avaient repris le pays sans éprouver d'autre résistance que l'échauffourée de Livourne, il passa le 15 au matin le Tibre avec 3,000 hommes seulement et 90 bêtes de somme portant chacune deux mille cartouches. Le restant des bagages fut laissé partie en arrière, partie consigné aux autorités de Todi.

Pour cacher aux Autrichiens le véritable endroit du fleuve où il avait effectué son passage, il destina six centuries à couvrir sa propre marche. Quatre furent détachées sur les chemins limitrophes de Pérouse, deux sur les routes voisines de Viterbe. Ces six centuries, après avoir heureusement accompli leur périlleuse mission, rejoignirent le gros de la légion à Cetona où elle était arrivée le 19, après avoir cheminé par Orvieto et Città della Pieve.....

Tout cela ne s'était pas accompli sans dangers.

Dangers de la part de l'armée française qui suivit la colonne jusqu'à Orvieto et entra dans cette cité quelques minutes seulement après son départ.

Dangers de la part des Autrichiens qui avaient dirigé de Pérouse de fortes colonnes pour lui couper la retraite.

Il évita tous ces périls en faisant exécuter à ses troupes des marches et contre-marches admirables, et pour lesquelles il n'a aucun rival.....

Le 20 juillet Garibaldi quitte Cetona et se dirige sur Sarteano, mais les troupes toscanes ne se joignent pas à son mouvement; pour ne pas faire couler le sang italien, Garibaldi se dirige sur Montepulciano, où il entre le 21.

Cette cité, renommée pour ses traditions libérales, lui semblait un excellent centre pour l'insurrection sur laquelle il comptait toujours d'après les promesses qui lui avaient été faites de toutes parts. Il lança une proclamation dans laquelle il engageait tous les Italiens à venir se ranger sous son drapeau pour combattre jusqu'à la mort l'étranger.....

Il n'obtint aucun résultat. Ce n'est pas que l'énergie de

ces malheureux peuples fût éteinte ; c'est qu'ils venaient de subir un récent désarmement: les patriotes avaient été éloignés en grande hâte par le gouvernement, le temps manquait pour se réunir et s'organiser, et par-dessus tout le voisinage des troupes autrichiennes, qui n'étaient qu'à une marche de distance, inspirait une grande terreur.

Voyant qu'attendre plus longtemps serait dangereux, et ne voulant pas attirer sur les habitants les vengeances des Croates, il quitta Montepulciano, escorté par la municipalité, qui lui avait remis deux mille écus, des vivres et des provisions de toute sorte, dont il avait grand besoin. Il arriva sous les murs d'Arezzo dans la soirée du 23. Un officier autrichien avec des troupes de ligne s'était renfermé dans la ville et avait fait fermer les portes.

Pour ne pas verser inutilement le sang, Garibaldi se retira.

Voyant que le mouvement de la Toscane ne pourrait avoir lieu, il accéléra sa marche sur la république de San Marino, afin d'arriver le plus tôt possible à Venise. Il entra le 25 à Citerna; de là il se dirigea sur Sant'Angelo in Vado, en passant par Santa Giustina. Son arrière-garde s'étant égarée dans des sentiers impraticables, inconnus, une grande partie des bagages fut prise par les Autrichiens, qui firent prisonniers ou *tuèrent* en outre un grand nombre de légionnaires. Les Autrichiens se conduisirent envers ces malheureux de la manière la plus cruelle. Furieux de ce que depuis un mois toutes leurs tentatives pour couper la retraite de Garibaldi n'avaient amené aucun résultat, ils firent expier par des tortures inouïes aux malheureux, affaiblis par des privations de toutes sortes, le succès admirable des marches et contre-marches si habilement dirigées par leur chef.

Garibaldi, au su de ces désastres, et en vue d'épargner au gros de sa légion un pareil sort, entra à Macerata Feltria dans l'après-midi du 29, et envoya aussitôt un officier supérieur à San Marino pour demander le passage de sa légion à travers le territoire de la république.

La mission de cet officier n'eut aucun bon résultat.

Garibaldi charge alors Ugo Bassi de réitérer ses instances.

Le régent de la république est inflexible; il oppose toujours à cette demande la neutralité, qu'il ne peut enfreindre sans attirer sur la république des représailles.

Garibaldi, ne pouvant tenir plus longtemps, se résout à franchir le sol de cette république.

Le 31 juillet à 7 heures du matin il entre à San Marino. A 9 heures il se rend à l'hôtel-de-ville, où un déjeûner, dont le besoin était grand, l'attendait. A table il parle ainsi aux autorités:

Poursuivis par des troupes en nombre supérieur, mes soldats, qui ont affronté des périls de toute sorte, qui ont souffert de la faim et de la soif, ne sont plus aptes à combattre; j'ai donc été contraint par la nécessité la plus absolue de franchir vos frontières pour avoir quelques heures de repos et du pain. Nous déposons les armes dans votre république, qui reçoit ainsi le dernier soupir de la guerre romaine entreprise pour l'indépendance de l'Italie. Je viens parmi vous comme réfugié, accueillez-moi comme tel, et n'ayez aucune crainte de l'intervention des Autrichiens en consentant à me sauver ainsi que ceux qui m'ont suivi.

Le régent répond:

Bienvenue aux réfugiés. Cette terre hospitalière vous ouvre les bras, ô général; les rations pour vos soldats sont toutes prêtes, vos blessés sont attendus à l'hôpital et seront bien soignés. En échange, vous épargnerez par votre conduite les maux et les désastres qui autrement s'étendraient sur le pays.

J'accepte le mandat de médiateur que vous m'offrez; vous assister en des cisconstances aussi difficiles est un service à rendre à l'humanité, et je suis heureux de le faire.

Garibaldi, pour que la discipline réponde à l'hospitalite qui vient de lui être accordée, adresse à ses troupes les paroles suivantes: « Soldats, nous voilà en pays libre et sûr; sachons mériter par notre irréprochable conduite le respect et la sympathie qu'on doit au malheur persécuté. » Il fait arrêter ceux de ses hommes qui apportent des vivres arrachés par la force aux paysans....

Le restant de la journée du 31 juillet et une grande partie du 1er août suivant, la Régence, pour arriver à dissoudre la légion et à fixer le sort des volontaires, ouvre des pourparlers tant avec l'archiduc Ernest, campé à Vascone à la tête de 2500 hommes, qu'avec le major-général Hahne resté à Rimini.

L'archiduc Ernest demande la reddition sans conditions.

Le général Hahne se contente de demander les armes et les bagages appartenant à la légion, et le renvoi des volontaires en petits détachements escortés par les Autrichiens jusque dans leurs provinces respectives....

Les conditions sont établies sur ces bases, et signées par la Régence et les généraux autrichiens.

Garibaldi ne pouvant accepter ces conditions, n'ayant plus aucun moyen de résistance et ne voulant pas d'autre part compromettre la tranquillité de la petite république qui lui avait donné asile, envoya au gouvernement médiateur, le 1er août, à deux heures après minuit, cette courte missive : « Les conditions imposées par les Autrichiens sont inacceptables; je vais quitter ce territoire où j'ai reçu l'hospitalité. »

Pendant la nuit, il s'éloigne avec 150 légionnaires choisis parmi les plus hardis et les plus dévoués, et prend la direction de Montebello pour se rendre à Cesenatico, et de là se diriger par mer sur Venise.

Le gouverneur de Bologne, général Gorzowski, met sa tête à prix, et lance contre lui la proclamation suivante : « *Celui qui donnera du pain, du feu ou de l'eau à Garibaldi ou à sa suite, sera soumis à la loi martiale.* »

Lorsque les légionnaires restés à San Marino apprirent le départ de leur général, un profond désespoir s'empara d'eux : ils venaient de perdre le père le plus cher; leur dévouement pour Garibaldi tenait du fanatisme. Beaucoup partirent espérant être assez heureux pour le rejoindre, quelques uns *se donnèrent la mort....*

L'archiduc Ernest, qui se trouvait près de San Marino, fit désarmer les malheureux fugitifs. Ce fut un spectacle

émouvant pour les soldats autrichiens eux-mêmes. Les garibaldiens embrassaient avant de les rendre leurs vieilles armes à moitié brisées.

Avant de se séparer pour être emmenés sur divers points, un dernier cri de *Dieu sauve notre général!* partit de tous les cœurs de ces hommes qui avaient tant souffert et qui oubliaient toutes leurs douleurs pour prier Dieu de veiller sur leur chef adoré....

Hélas! beaucoup devaient expier chèrement leur dévouement à la cause de la liberté. Huit cents furent enfermés à Mantoue dans de noires prisons, et n'en sortirent que pour être incorporés dans des régiments autrichiens.[1] Ceux qui ne voulurent pas transiger avec l'ennemi furent massacrés à Macerata Feltria, et le nombre de ces derniers monta à *quatre-cent-quatre-vingt-huit*, qui furent fusillés sans autre forme de procès. Honte à l'Autriche! Que le sang de ces martyrs retombe sur l'archiduc Ernest qui présida à ces exécutions!...

Suivons Garibaldi dans sa fuite. A mesure que le danger grandit, Garibaldi s'élève en courage et en fermeté.

Le 2 août il parvient avec ses compagnons à gagner la mer; avec eux il se jette dans treize barques de pêcheurs de Chioggia et fait voile pour Venise. Malgré les vents contraires, il était déjà en vue de l'extrémité méridionale du golfe de Venise, quand deux bâtiments de guerre autrichiens, faisant partie de la division légère destinée au blocus des lagunes du côté de Brondolo, se mettent à la poursuite des malheureuses barques pour les prendre ou les couler à fond.[2]

[1] Ceux qui étaient romains furent, il est vrai, remis en liberté, mais après avoir reçu, comme récompense, *chacun* TRENTE coups de bâton.

[2] Le général Ulloa, dans son *Histoire de l'Indépendance*, retrace d'une manière saisissante les derniers événements du siége de Rome et les maux de toute sorte qui, pendant sa retraite, s'abattirent sur Garibaldi. Nous reproduisons un extrait de son intéressant récit; au 2e volume, pag. 58-59, on lit: « .... Rome fut ainsi conquise après 26 jours de tranchée ouverte; si l'attaque fut énergique et intelligente, la défense fut héroïque! La perte des Français fut de 1024 hommes; du côté des Romains elle s'éleva environ à 2000, chiffres éloquents qui démontrent à la fois la bravoure de l'assiégeant et de l'assiégé.

» L'armée française, triste et silencieuse, fit son entrée à Rome, le 3 juin, au milieu d'une population hostile; les Romains lui reprochaient avec amertume

Garibaldi ordonne de redoubler d'efforts pour mettre un plus grand intervalle entre les barques et les bâtiments ennemis; il est secondé avec ardeur par les pêcheurs: malheureusement la canonnade redouble et jette une telle épouvante parmi ces malheureux, qu'ils se décident à retourner à terre. Les Autrichiens s'emparent de huit de ces barques; Garibaldi avec cinq barques seulement peut, après des miracles d'adresse et d'audace, toucher terre dans les parages de Bagnacavallo. Une fois débarqués, ceux qui s'étaient échappés avec Garibaldi se séparent et se disséminent sur tous les points. Lui, accompagné de sa femme et du brave Montanari, se dirige sur Ravenne.

Les huit barques, dans lesquelles se trouvaient Ugo Bassi, Ciceruacchio,[1] Livraghi, les trois Brunetti, l'état-major de

leur liberté anéantie et leur Constitution violée. Dès le lendemain, l'assemblée fut dispersée par la force, Cernuschi arrêté et l'armée romaine dissoute. Le 2 juillet, Garibaldi était parti de Rome avec 3000 fantassins et 400 chevaux; il s'y joignit une colonne de 900 volontaires commandés par Forbes; le 9 il arrivait en Toscane, par la route de San Gimini et de Todi, et le 21 il faisait son entrée à Montepulciano. Mais bientôt la désertion se déclara parmi les troupes; n'ayant rencontré aucune sympathie en Toscane, il se retira du côté de Bologne, franchit les montagnes, arriva le 29 à Sant'Angelo in Vado, où serré de près par le corps d'armée du général autrichien Stadion, ainsi que par trois colonnes françaises détachées de Rome, embarrassé de bagages, sans appui des habitants, il se jeta à travers des sentiers inconnus, des bois et des torrents, suivi seulement de 1500 hommes, et gagna la république de San Marino, où il rendit à ceux qui lui étaient restés fidèles leur parole et leur liberté. Les magistrats de San Marino, ayant parlé de soumission aux 200 légionnaires qui préféraient rester avec leur chef: « Plutôt mourir! s'écrièrent-ils; à Venise, à Venise! » Garibaldi les encourage dans leur généreuse résolution et quitte San Marino; il frête 13 barques de pêcheurs, fait voile pour Venise, et déjà il se trouvait en vue de la lagune, quand le brick autrichien l'*Oreste* attaque l'escadrille à coups de canon et s'empare de 8 barques; à force d'audace et d'habileté, Garibaldi parvient à s'échapper avec 5 barques qui lui restent, et il aborde de nouveau, le 5 août, au rivage romain, ayant emmené dans sa course périlleuse, sa femme, ses enfants, Ciceruacchio, Ugo Bassi, le lombard Livraghi, qui veulent partager sa bonne et sa mauvaise fortune. Traqué de tous côtés, caché le jour, voyageant la nuit, il continue sa route; bientôt sa jeune femme meurt épuisée de fatigue; les Autrichiens s'emparent de ses amis, qui, fusillés sans jugement, tombent en héros. Garibaldi, avec ses enfants, passe à Ravenne, en Toscane, à Gênes; à 5 jours de là il fait voile pour Tunis, puis pour l'Amérique, l'asile de tous les réfugiés politiques. L'armée française n'avait plus d'ennemis, et son général était désormais le maître absolu dans Rome, où l'influence pontificale commençait déjà à se faire sentir. »

[1] On se rappelle peut-être la popularité éphémère du pauvre Angelo Bru-

la légion et 83 légionnaires, et qui étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, furent remorquées par les bâtiments autrichiens.

TOUS CES HÉROÏQUES ET MALHEUREUX COMPAGNONS DE GARIBALDI FURENT FUSILLÉS INDISTINCTEMENT SANS JUGEMENT.[1]

Que va devenir Garibaldi?

Le voilà presque seul, errant, proscrit. Où sont ses vaillants compagnons d'armes? Morts la plupart! Tant de luttes, tant de dévouement, tant d'énergie, tant d'héroïques sacrifices n'ont donc servi qu'à alourdir le joug de l'étranger! à river plus solidement les chaînes de l'Italie!

Pour comble de malheur, Garibaldi voit son héroïque compagne s'affaiblir de plus en plus. Enceinte de six mois, en proie à une fièvre dévorante, épuisée par une campagne aussi terrible, ayant souffert de la faim, de la soif, de la fatigue, elle ne peut plus aller. On dirait qu'avec le dernier souffle de liberté, son dernier soupir doit s'exhaler; semblable au génie de l'Italie, elle se couvrait d'un voile de deuil en voyant la dernière espérance de la patrie éteinte.... Un matin, sortant d'une cabane où ils avaient passé la nuit, ses forces la trahissent, elle tombe; Garibaldi la relève, et la porte jusqu'à une chaumière voisine, mais à peine arrivés, on vient les avertir qu'un parti d'Autrichiens s'est mis à leur poursuite. Au risque de sa vie, un paysan attelle sa cariole et conduit les réfugiés jusqu'aux portes de Ravenne. Ils demandent asile au marquis Guiccioli, qui leur donne l'hospitalité dans une villa à quelque distance de la ville.

netti, dit *Ciceruacchio*. « C'était un homme du peuple, *fort comme un athlète, bon, sensible, mais vaniteux et adonné au vin,* » qui pendant quelques jours eut le premier rang dans les événements de Rome. Pie IX semblait alors marcher d'accord avec les réformes jugées par lui nécessaires, et le prolétaire, s'élançant sur sa voiture, agitait au-dessus de la tête du pontife une bannière où étaient écrits ces mots: *Saint-Père, fiez-vous au peuple.*

[1] « Ugo Bassi ne put obtenir le Viatique. *Des historiens sérieux affirment qu'avant de le tuer on lui arracha la peau des doigts et de la tête* (à cause de sa qualité de prêtre). Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu d'exécutions firent sur le peuple une impression si profonde. Aujourd'hui encore il regarde Ugo Bassi comme un martyr. » F. T. Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*, 1848-49.

La santé de la pauvre femme s'affaiblissait de jour en jour.... Le 12 août elle rendit le dernier soupir....

Respectons la douleur de ce martyr de la liberté.... Tout jeune, il sacrifie à l'Italie le calme de sa vie, son avenir.... Plus tard, quand il sent le moment de l'action venu, il quitte tout.... Une année de combats, des blessures, des souffrances sans nom, la faim, la soif, le froid, le chaud, des fatigues de toutes sortes, ne sont rien encore: il a sa femme, elle le console de tout, elle relève son courage un moment abattu, elle partage ses périls, tout leur est commun; le sort ne l'a pas encore éprouvé, les élus de la Providence doivent, pour accomplir leur mission, s'épurer au creuset des douleurs. Il lui reste encore à connaître une dernière souffrance, la plus terrible de toutes.... Je m'arrête.... de pareilles douleurs ne sont pas du ressort de l'écrivain; ce sont de ces choses saintes auxquelles il ne faut pas toucher. Pleure, pauvre Italien, sur l'Italie et sur ta noble compagne; tes larmes seront vues de Dieu, et comme une semence fertile elles produiront un jour la liberté pour ta patrie.... Les douleurs de l'époux, du père, sont sacrées. Nul ne doit porter une main sacrilége sur le voile qui les recouvre....

Une prière pour la pauvre femme qui a donné sa vie pour sa patrie d'adoption, et tant aimé le héros de votre indépendance: Italiens, c'est tout l'hommage qu'une pareille morte désire; tout bruit doit cesser, elle repose, ne la troublons pas....

Garibaldi quitta Ravenne au bout de quelques jours.

Les hommes de toutes les classes, malgré les menaces de Gorzowski, prêtèrent assistance au valeureux proscrit, et parvinrent à le soustraire aux recherches et à la cruauté de ses ennemis.

Il se dirigea sur le Piémont, débarqua à Porto-Venere et de là arriva à Gênes par Chiavari. La police s'empara de lui et le retint en prison plusieurs jours. Son arrestation eut un retentissement énorme; tous s'en émurent, et la Chambre des députés sardes, dans sa séance du 29 septembre 1849, déclara

qu'une pareille arrestation et la menace qui lui était faite de l'expulser du Piémont étaient contraires aux droits consacrés par le Statut constitutionnel et aux sentiments de la nationalité italienne.

Le séjour dans sa patrie lui étant interdit, il demanda à être transféré à Tunis; le Bey lui refusa l'hospitalité ! ! ! Obligé de reprendre la mer, il se dirigea sur l'Espagne; les chrétiens ne furent pas plus humains que les musulmans.....

Enfin il se dirigea sur le Maroc, et choisit Tanger pour résidence.....

Il ne resta que peu de temps à Tanger.

Il s'embarqua de nouveau pour l'Amérique.

Combien la traversée lui dut paraître longue!... Il revenait seul.....

Garibaldi, arrivé en Amérique sans moyens d'existence, dut en demander à l'industrie. Les Américains avaient pour le champion de l'Indépendance une estime profonde et une sérieuse sympathie. Ils essayèrent de lui faciliter des opérations industrielles en mettant à sa disposition l'argent qu'il pouvait désirer, mais il refusa constamment ces offres généreuses, ne voulant devoir qu'à son travail le bien-être qu'il pouvait acquérir.

Bientôt cette vie monotone lui pèse : il a besoin plus que jamais d'agitation.... Les nouvelles de la patrie ne laissaient pas encore entrevoir le moment de l'action.....

Il s'embarque alors pour San-Francisco, et bientôt de là pour la Chine. En 1852 il revient en Amérique, et accepte le commandement en chef de l'armée péruvienne.

Dans ce poste élevé il trouve de nouvelles occasions de se distinguer.

La paix est faite; Garibaldi, réduit à l'inaction, accepta le commandement d'un navire marchand et revint à Gênes, où pendant quelque temps il se livra au commerce maritime; puis il revint à Nice passer quelque temps, et ensuite se retira avec ses enfants dans la petite île de Caprera, où il fit de l'agriculture en grand.[1] Comme à Montevidéo, il tira un

[1] « Depuis cinq ans, Garibaldi vivait retiré avec ses fils sur une petite île

parti avantageux des terrains de l'île qu'il sut défricher et féconder.

De temps en temps il larguait une voile latine, et allait à Gênes s'enquérir de l'état des esprits; quelquefois le dimanche il jouait aux boules avec les marins.[1]

C'est ainsi que durant cinq ans il vécut avec simplicité entouré de sympathie.

En 1858 il prit une part plus active au mouvement. La Société nationale italienne venait de se fonder. Le vétéran du Spielberg, le marquis Georges Pallavicini, avait été nommé président. Garibaldi fut choisi comme vice-président.

Oubliant tout ce qu'il avait souffert, il se rallia des premiers au programme de Daniel Manin. Son exemple eut une grande influence. Voir le représentant le plus honnête de la république se rallier franchement, noblement, sans arrière-pensée, autour du trône constitutionnel du roi Victor-Emmanuel, entraîna tous les Italiens qui hésitaient encore. Qui pouvait, quand un tel homme se ralliait franchement, refuser son concours au gouvernement piémontais? Pendant toute la durée de l'année 1858 la Société nationale italienne vint réveiller les espérances des Italiens. A mesure que le moment de l'action approchait, Garibaldi renaissait, il sentait ses forces grandir; son rêve allait donc s'accomplir, il pourrait donc aider à faire sa patrie libre.... Les premiers événements de janvier et février 1859 hâtèrent ses espérances.

Il arriva à Turin dans les premiers jours de mars, appelé par M. de Cavour, qui en grand ministre avait compris

située entre la Sardaigne et la Madeleine, l'île de Caprera. Il faisait de l'agriculture sur une grande échelle, défrichait des terrains incultes, élevait des constructions rurales destinées à de vastes exploitations. De temps à autre, on l'apercevait arrivant à Nice sur un petit cutter qu'il avait à sa disposition comme moyen de transport pour ses matériaux. » Anatole de la Forge, *Le Siècle* du 26 mai 1859.

[1] « La première fois que je l'ai vu, dit Alphonse Karr (*les Guêpes*, mai 1859), et que j'ai eu l'honneur de lui serrer la main, c'était à un banquet d'ouvriers, à propos d'un baptême. J'étais assis à côté de lui. Il fut calme, réservé et simple. Cette simplicité se montrait dans toutes ses habitudes. Je le rencontrai ensuite de temps en temps, au bord de la mer, dans le quartier retiré du Lazaret. Le dimanche, il jouait aux boules avec les marins. »

toute la force qu'un homme comme Garibaldi amenait avec lui.[1] En effet son prestige est tellement grand, qu'en un mois, dès que les volontaires apprirent qu'ils seraient commandés par Garibaldi, le nombre s'en accrut dans d'énormes proportions.

Nommé major-général dans l'armée piémontaise, il reçut avec les pleins-pouvoirs du Roi la mission d'organiser les Chasseurs des Alpes.

Nous arrêterons ici le récit de la vie de Garibaldi. L'histoire des Chasseurs des Alpes n'est quo la continuation, jour par jour, de la vie du général.

Il nous reste à retracer le portrait de Garibaldi. Nous avouons notre impuissance en face d'un tel modèle....

Nous allons essayer pourtant; puisse notre esquisse approcher de la réalité...

Garibaldi est d'uno taille assez élevée; sa constitution devait être de fer dans sa première jeunesse: quand on le voit encore supporter des fatigues auxquelles des hommes dans la force de l'âgo ne peuvent résister, on est en droit de se demander ce qu'il devait être à 25 ans, alors qu'un séjour de 14 ans à Montevidéo, les blessures et les fatigues de la campagne de 1848-49 et ses lointains voyages n'avaient pas encore affaibli ses forces.

Ses pieds sont petits, ses mains sont belles; ce ne sont pas les mains d'une petite-maîtresse, non, ce sont les mains des chevaliers habitués à manier la lance et l'épée. La peau est très-fine et douce. Très-fort dans tous les exercices du corps, il conduit admirablement une barquo et monte parfaitement à cheval.

Le plus difficile est de dépeindre sa figure. Aucun de ses portraits n'est ressemblant. Un seul à peu près rappelle sa physionomie, c'est celui que *Pagliano* a fait à Lovère; encore

[1] Il y a quelques années le général autrichien D'Aspre disait à un haut personnage piémontais: « *L'homme* qui aurait pu vous être le plus utile dans votre guerre d'indépendance en 1848 vous l'avez méconnu, c'est Garibaldi. » T. Perrens, *Révolution d'Italie*, 1857.

le général était couché, malade, sa tête était dans l'obscurité, et le peintre n'a pu saisir cette physionomie si mobile, et qui fait le désespoir de tous ceux appelés à reproduire ses traits. M. Gaildrau, de l'*Illustration*, a fait à l'époque de notre commune arrivée à Côme un croquis du général, mais il y manque ce je ne sais quoi, impossible, je le répète, à reproduire.

Nommé général dans l'armée piémontaise, Garibaldi a dû faire le sacrifice de ses cheveux et de sa barbe. Et pour lui le sacrifice a été dur, car il y tenait beaucoup.

Il a les cheveux châtains et touffus.

Le front est très-beau, bien dégagé; quelques plis indiquent le penseur, rêvant toujours de sa belle Italie.

Le nez droit, la bouche petite et gracieuse, les lèvres fines et colorées, le menton un peu allongé.

Les yeux sont gris-vert. Il est impossible de bien les définir, leur mobilité est très-grande, ils sont légèrement enfoncés sous l'arcade sourcillère.

La barbe est blonde et parsemée de quelques poils gris.

Le caractère de cette figure est un peu sévère; une teinte de mélancolie la voile parfois.....

Mais il est impossible de trouver un sourire plus doux, un regard plus bienveillant, un geste plus affable; tout indique la bonté, on sent un cœur généreux battre dans cette noble poitrine. Il parle peu; si c'est pour donner un ordre, il l'explique en quelques mots clairs et concis.

Dans la conversation il écoute avec attention, regardant toujours son interlocuteur bien en face.

Il ne parle jamais de lui.... Il n'aime pas que l'on s'en occupe. La flatterie lui est odieuse....

Adoré par tous ceux qui ont vécu avec lui, il est d'un dévouement sans égal pour ses amis. Trop bon, il ne sait rien refuser. Jamais on ne lui a demandé son appui en vain: il ne s'appartient pas. D'un désintéressement, d'une probité sans égale, et que tout le monde a pu apprécier, amis et enne-

mis,[1] il croit tout cela très-simple, très-naturel, très-ordinaire.... Pour lui ce n'est pas chose acquise, c'est don de nature....

D'une simplicité antique, ses diverses fortunes bonnes ou mauvaises ont passé sur lui sans lui laisser l'ombre d'un regret personnel....

D'une sobriété sans égale, tout lui est bon, il ne se plaint jamais; si l'on ne pensait pas pour lui aux exigences que réclame notre commune nature, il ne réclamerait jamais.

Pieux, mais détestant les faux dévots, il a des sentiments religieux, sa vie en fait foi; et comment après une existence si bien remplie pourrait-il en être autrement? Nous ne pouvons en donner une meilleure preuve qu'en rappelant le dévouement qu'avait pour lui le vénéré Père Ugo Bassi: il ne pouvait pas mieux témoigner en sa faveur qu'en lui donnant sa vie...

Adorant ses enfants, il n'a pourtant pas hésité à emmener avec lui son fils aîné, que nous verrons pendant toute la campagne simple brigadier des guides, toujours le premier exposé dans les missions les plus périlleuses, quoique son père soit revêtu des pleins pouvoirs du Roi....

Toutes les histoires de fusillades, d'exécutions, répandues sur son compte, font rire ceux qui le connaissent. Est-ce qu'il aurait le courage de jamais signer une sentence de mort? D'où vient le dévouement de ses soldats? C'est qu'il n'est pour eux qu'un père, accessible à tous. Sa porte est toujours ouverte; le dernier soldat peut venir lui conter ses peines, il est sûr que si le général peut y remédier, il le fera de suite et de grand cœur.

Il est le seul qui ne connaisse pas tout ce qu'il vaut; pour lui son mérite est peu de chose...

Peu d'hommes ont autant occupé depuis une année l'at-

[1] Nous citons encore M. Anatole de La Forge: « Les hommes les plus considérables et les plus considérés de la ville de Nice, ceux de la colonie française, Alphonse Karr en tête, savent combien Garibaldi est estimé là-bas. Ce vaillant soldat, dont la réputation comme homme privé est inattaquable, a su se concilier la sympathie et le respect de tous; ses adversaires politiques eux-mêmes reconnaissent l'honorabilité de son caractère. »



tention publique. Tous les journaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent, lui ont consacré des articles biographiques, les uns louangeurs, les autres peu favorables quant à sa conduite politique, mais tous, pour sa vie privée, sa probité, son courage, ont été unanimes dans leurs déclarations.

La tribune française a retenti des déclamations du vicomte de Latour et autres ardents soutiens du pouvoir temporel du Pape, mais du milieu de tout ce bruit la figure de Garibaldi est sortie plus pure et plus grande.

Je ne veux pas retracer les innombrables articles de la presse américaine, anglaise, allemande, russe etc. Je me bornerai seulement à rappeler le fameux article du *Constitutionnel* sur Kossuth, où, tout en promettant la biographie de Garibaldi, il donnait une idée du style dans lequel serait rédigée cette biographie, que les événements politiques ont fait ajourner....

Je vais prendre comme opposition les deux journaux qui représentent en France deux partis bien tranchés, l'un le parti conservateur par excellence, l'autre le parti favorable à la cause de l'indépendance italienne ABSOLUE, le *Journal des Débats* et le *Siècle.*

Voici en quels termes, dans une première lettre, M. Amédée Achard, correspondant du *Journal des Débats* pendant la guerre d'Italie, parle de Garibaldi :

J'ai retrouvé à Turin les portraits de Garibaldi que j'avais vus déjà à Gênes et à Alexandrie. Ils sont en étalage sous la vitrine de tous les marchands d'estampes. La gravure et la lithographie s'épuisent à reproduire les traits du chef célèbre. Ici il est en costume civil; là il a l'habit militaire avec le chapeau empanaché; ailleurs il est drapé dans un manteau comme le lord Byron populaire. Quelques uns de ces portraits, enluminés comme l'Europe et l'Amérique qu'on voit dans les chambres d'auberge, se vendent 2 sous. Ordinairement ces belles images sont placées entre le portrait de l'Empereur Napoléon et celui du roi Victor-Emmanuel.

Si la reproduction plastique du fameux capitaine (le plâtre et le marbre viennent en aide au burin et au pinceau) se retrouve sous tous les portiques, son nom est dans toutes les bouches. Jamais po-

pularité ne fut plus grande. Garibaldi a pour les masses le prestige des aventures et d'une incontestable bravoure. La légende en a fait une sorte de mousquetaire habillé à la mode de Fra-Diavolo. Il vaut mieux que cela.

En prenant du service dans l'armée royale du Piémont, Garibaldi a voulu prouver d'une manière éclatante qu'il n'y avait rien de commun entre lui et Mazzini.

La popularité de l'ancien défenseur de Rome est balancée par celle de M. de Cavour.

Le portrait du ministre qui réunit entre ses mains tous les pouvoirs administratifs du royaume est également partout.

Les imaginations se représentent Garibaldi brun, presque noir, les cheveux flottans, avec une tournure de Calabrais, et le visage farouche et flamboyant. Sur ses portraits il est blond, avec quelque chose de rêveur dans la physionomie.

Puis, plus loin, Amédée Achard ajoute:

Tout-à-l'heure je vous ai parlé de Garibaldi, et hier je vous annonçais sont départ pour Arona. Laissez-moi revenir sur cette figure originale qui a su conserver son individualité dans un temps où si peu de physionomies sont en relief.

La terreur que Garibaldi inspire aux soldats autrichiens tient de la superstition. C'est l'effet du loup-garou sur les enfans. Aussi longtemps qu'il est resté à Caviglia, les reconnaissances de l'ennemi n'ont pas été bien loin : on aurait pu le rencontrer. Aussitôt qu'on a eu l'assurance qu'il était à Biella, les partis de cavalerie et les patrouilles se sont avancées jusqu'à Santhia.

Amis et ennemis, tous proclament la bravoure de Garibaldi. De ce côté-là on peut l'égaler, mais personne ne le surpasse. Ses soldats savent qu'il est toujours le premier au feu. Tous le suivent avec une confiance aveugle. C'est à qui voudra servir sous ses ordres ; mais Garibaldi choisit ses hommes. Tel est le prestige de son nom, qu'à Brescia 4,000 jeunes gens sont, dit-on, inscrits pour marcher à sa rencontre et se joindre à lui aussitôt qu'il paraîtra. Ce qui est vrai pour Brescia l'est aussi pour d'autres villes.

D'une intégrité absolue et d'une loyauté parfaite, Garibaldi ne souffre pas la moindre infraction à la discipline qu'il a établie parmi les siens. Cette sévérité est excessive. Alors qu'il était à Savigliano, organisant son petit corps d'armée, on a eu toutes les peines du monde à l'empêcher de faire fusiller un volontaire romagnol qui avait dérobé une bague de la valeur de 3 francs.

Ceux qui l'ont approché disent de lui que c'est un gentleman.



Je dois déclarer, pour l'honneur du Corps, que le fait de la bague n'a jamais existé, et que par conséquent Garibaldi n'a pas pensé à faire fusiller un seul volontaire. Du reste, dans toutes ses correspondances Amédée Achard rend pleine justice au Corps commandé par le général; son seul regret, dit-il, est de ne pas pouvoir pénétrer au camp de Garibaldi, qui doit être une chose merveilleuse à voir.... Je me rappelle que quand je partis de Turin, le 30 mai, pour venir rejoindre le général à Côme, dans le même wagon étaient: Amédée Achard, Edmond Texier, Ernest Dréolle (du *Constitutionnel*), M. Hirvoix, et d'autres correspondants de journaux français et étrangers. La conversation roula tout le temps sur le général Garibaldi, et je n'entendis que des éloges sur son compte, et si la marche en avant des armées franco-sardes ne les avait pas retenus forcément, ces journalistes seraient venus présenter leurs hommages au commandant des Chasseurs des Alpes.

Edmond Texier lui, plus heureux, vit le général. Voyons en quels termes il retrace sa visite.

Je vous ai écrit que j'avais été voir Garibaldi. L'illustre général est installé avec son état-major dans le palais dn marquis de Molza, un des plus grands seigneurs de l'Italie. Trois ou quatre officiers d'ordonnance étaient occupés à écrire dans la salle d'attente. L'un d'eux se chargea de porter ma carte au général, qni me fit aussitôt entrer.

Les plus grands ennemis de Garibaldi ne sont pas ceux qui l'ont dépeint comme nn révolutionnaire et un condottière, ce sont les dessinateurs. De tous les portraits que j'ai vus de lni, étalés dans les vitrines des marchands d'estampes, pas nn seul n'est ressemblant, pas un senl ne donne nne idée de la physionomie de l'homme. Il y a entre sa noble figure et l'image qni le représente en brigand d'opéra-comique toute la différence qui existe entre le jour et la nuit. Garibaldi est grand, ses cheveux blonds et touffus sont rejetés un peu en arrière; il a les yeux bleus, des yenx très vifs et cependant d'une grande douceur; tous les traits de son visage portent l'empreinte du calme et de la sérénité. Il parle lentement, mais avec beaocoup d'éloquence, quand on le met sur le chapitre de sa chère Italie, *la mia cara Italia;* il y a même dans la façon dont il prononce ce mot *Italia*



un accent pénétrant qui émeut. C'est comme la voix d'un amant murmurant le nom de la femme aimée.

« Eh bien! me dit-il en me tendant la main, parle-t-on encore en France de l'ingratitude de l'Italie? » Le général faisait allusion à un certain article publié, il y a un mois, par un journal de Paris, et qui produisit un si déplorable effet dans toute la Péninsule. « *Nous ingrats! reprit-il, nous pour qui la France est une seconde mère; on ne nous connait pas. Que la France soit jamais menacée, nous sommes ses soldats, mieux que cela, ses apôtres! Quant à moi, je n'oublierai jamais que j'ai eu l'honneur d'être le compagnon d'armes des soldats français, et je suis tellement reconnaissant de cet honneur, que si la France avait besoin de tout mon sang, je n'hésiterais pas à le donner.* »[1]

Il me parla ensuite de sa petite armée qu'il organise en ce moment, du zèle de ses volontaires, qu'il tient toujours en haleine, qu'il fatigue même en temps de paix pour en faire des hommes en temps de guerre, et de l'excellent esprit qui anime toute sa division. Impitoyable sur l'article de la discipline, il n'a cependant pas une punition à infliger. « Demandez, me dit-il, au colonel Malenchini, que voilà, s'il est possible de trouver de plus braves gens. Dame! ajouta-t-il, cela ne vaut pas encore vos soldats, qui réalisent l'idéal de la perfection militaire; vous avez la première armée du monde; j'ai vu vos soldats à l'œuvre, et je m'y connais un peu. *Tout ce que nous pouvons faire, nous autres Italiens, c'est de tâcher de vous imiter; et nous y parviendrons, je l'espère, soldats et général, avec l'aide de Dieu.* »

Tout cela était dit avec simplicité et une charmante bonhomie.

— Mais, général, lui dis-je, vous faites trop bon marché de vous-même......

— Oh! moi, interrompit-il, je ne suis qu'un soldat.

— Un soldat illustre, dans tous les cas, car vous êtes aussi célèbre en France qu'en Italie.

— Vous n'êtes pas la première personne qui me disiez cela, répondit-il, et je vous avoue que cela m'a toujours un peu étonné. Qu'ai-je fait pour la France pour que la France me connaisse? la France qui a tant d'autres hommes qui valent mieux que moi? Si l'on veut bien s'occuper en France de Joseph Garibaldi, savez-vous ce que cela prouve? *Cela prouve que la France aime l'Italie, et je m'en réjouis, parce que la sympathie de la France est un levier plus puissant qu'une armée de cent mille hommes. On sait dans votre*

[1] Ces paroles confirment pleinement celles que nous avons reproduites plus haut.

généreux pays, que dans ce vieux cœur il ne reste plus qu'un amour, l'amour de la patrie; on sait que, tant qu'il restera à ce bras un peu de force, Joseph Garibaldi le lèvera pour l'indépendance de son pays..... Beaucoup de mes compagnons d'armes ont fait plus que moi pour la cause que nous défendons, *mais, je peux le dire bien haut, personne n'a pour l'Italie un amour plus dévoué, plus tendre, plus passionné que le mien! Mon amour à l'Italie, ma reconnaissance à la France, vous me verrez toujours fidèle à ces deux sentimens.*

A mesure qu'il parlait, sa physionomie si calme s'animait, son œil bleu lançait des flammes, le soldat était vraiment éloquent. J'étais resté auprès de lui pendant un quart-d'heure, et je craignais, le sachant si occupé, de lui dérober des momens précieux. Je pris congé de lui, et en descendant les escaliers du palais, je me surpris murmurant ces mots qui étaient revenus si souvent sur ses lèvres: *La mia cara Italia!*

C'est en effet l'amour de l'Italie qui a fait Garibaldi; c'est ce saint amour qui l'a guidé et inspiré; comme Jeanne d'Arc, il a entendu la voix de l'ange. C'est au rayon de la pure flamme de son amour qu'il a marché devant lui en entraînant les autres. La foi l'a improvisé général. Si ce chevalier si épris de sa dame a fait de grandes choses avec de petits moyens, c'est que la foi le conduisait par la main; c'est par elle qu'il a combattu et vaincu. *La cara mia Italia!*

Aussi la confiance des soldats de Garibaldi dans leur chef est immense. Partout où il voudra les conduire, ils iront. Parmi les généraux piémontais il en est de plus expérimentés et de plus savans dans le métier des armes, mais pas un ne sait, comme lui, enflammer les troupes. Quand un soldat italien parle de Garibaldi, il n'accole jamais son nom à son grade. Tous disent: *Il generale;* cela veut dire Garibaldi.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire les magnifiques pages que George Sand a consacrées à Garibaldi. Quel style! Comme Garibaldi et les Chasseurs des Alpes sont appréciés! On est fier en lisant de pareilles lignes....

Sans doute le roi de Sardaigne et M. de Cavour ont vu en lui sinon quelque chose de plus, du moins quelque chose de différent de tous les héros qu'ils pouvaient et qu'ils ont su opposer à l'ennemi de la patrie. Ils ont vu dans Garibaldi ce que le peuple y voyait déjà, une sorte de chevalier des anciens jours, un apôtre de la délivrance, un initiateur, comme nous l'appelions, car ils lui ont donné la mission qui convenait à sa prestigieuse destinée, à son influence sou-

daine, au charme de sa parole inspirée, de sa noble physionomie, et à l'entraînement de sa foi patriotique. Chargé de soulever les populations contre l'Autriche et d'annoncer la bonne nouvelle tout en harcelant l'ennemi, il remplit un rôle complétement neuf dans l'histoire. Il fait de la révolution au profit de la royauté, et il la fait sciemment, résolûment, loyalement, sans être ni dupe ni trompeur.

C'est de sa pensée intime, c'est de son œuvre morale, que nous sommes ici le plus frappés. Ses exploits sont en ce moment dans toutes les bouches, et cette figure poétique, rehaussée de tout l'attrait de l'inconnu, préoccupe, en France, les cœurs et les imaginations d'une manière sensible. Nous n'en sommes pas surpris. Garibaldi ne ressemble à personne, et il y a en lui une sorte de mystère qui fait réfléchir. Les têtes légères veulent peut-être qu'il doive son prestige à la jeunesse, à la beauté; les uns disent à sa force physique, à sa voix de stentor; les autres disent à sa taille gigantesque, à son costume de théâtre, etc. Heureusement rien de tout cela n'est vrai aujourd'hui, et le prestige dure encore. Garibaldi porte le costume qui convient à son emploi militaire, il n'est plus de la première jeunesse, il a plus de noblesse et de sérénité dans la physionomie que de beauté dans les traits. Il n'a rien d'un mastodonte ni d'un brigand; il est plutôt d'une nature délicate et choisie où l'âme règne sur le corps et lui communique avant tout sa puissance. Il a la voix douce, l'air modeste, les manières distinguées, une grande générosité et une immense bonté unies à une fermeté inflexible et à une équité souveraine. C'est bien l'homme du commandement, mais du commandement par la persuasion; il ne peut gouverner que des hommes libres. Il n'a sur eux que les droits sacrés de la parole donnée et reçue. C'est quelque chose d'enthousiaste et de religieux qui n'a pas d'analogue dans les troupes régulières, et qui forme un épisode des plus étranges dans le temps où nous vivons, au milieu d'une guerre dirigée par de savants calculs et une sévère discipline. Eh bien, ce contraste d'une petite armée de partisans, marchant pour son compte avec la seule préoccupation de vaincre ou de mourir, n'a pas une seule fois entravé ou contrarié les plans réguliers de l'armée alliée; et, tout au contraire, Garibaldi, entouré de héros invincibles, à la fois téméraires comme des lions et rusés comme des renards, a poursuivi à sa guise et à sa manière son œuvre personnelle, lancé en avant aux flancs de l'expédition comme un boulet qui ricoche, comme un brûlot qui surprend et dévore, mais surtout comme un apôtre qui persuade, soulève l'indignation, ranime les courages, et brise les fers en criant au peuple opprimé: Aide-toi, le ciel t'aidera!

Et on s'est méfié en France, quelque part, sous l'influence de

souvenirs brûlants, de cet homme de fer et de cette âme de feu, sans comprendre la grandeur de sa conduite et de son dévouement. C'est l'ennemi du nom français, disait-on ; c'est le défenseur de Rome ; lâchons le mot, c'est un républicain et un socialiste.

A présent, il faut bien se taire, car républicain ou non, constitutionnel ou radical, disciple de Manin ou de Mazzini, il est là, ne devant pas permettre qu'on lui demande compte do son opinion, et bravant chaque jour la mort pour le triomphe de la cause que les rois ont embrassée. Et les rois ont confiance en lui, sans que le peuple songe à en douter, sans que les anciens et les nouveaux amis du grand partisan se battent dans son cœur ni autour de sa gloire, sans qu'une voix s'élève en Italie pour lui reprocher d'avoir trop fait pour la république hier, et de trop faire pour la royauté constitutionnelle aujourd'hui.

C'est qu'il est des caractères d'exception au-dessus de toute atteinte sérieuse. La calomnie, le soupçon, aucun reproche ne peut pénétrer l'or pur de leur cuirasse. « Tout pour la patrie » est leur devise. On sent que nulle considération d'amitié, de prudence, de crainte de l'opinion, ne pèse dans la balance quand il s'agit du devoir. Ils savent qu'ils ne peuvent inspirer de défiance fondée à ceux qu'ils servaient hier, non plus qu'à ceux qu'ils servent aujourd'hui ; et, quand cela serait, ils crieraient : *quand même!* et se jetteraient dans le feu en faisant abnégation de tout, même de leur honneur apparent, comptant sur la justice de l'histoire et sur le jugement de Dieu dans le cœur des hommes de bien.

C'est que de tels hommes ne représentent pas tant une idée particulière qu'un sentiment général. Ils résument l'âme d'une nation, et si l'on voulait y bien regarder, on verrait dans celui-ci une sorte de personnification de l'Italie renaissante, avec son passé douloureux, ses drames poignants, sa patience muette, son génie d'action exubérant, et surtout cette haine du joug étranger qui fait taire en elle tout vain orgueil et toute discorde funeste quand l'heure est venue d'être ou de n'être pas.

Je voulais borner mes citations à ces portraits tracés de main de maître, mais je trouve dans le *Times*, journal qui au début de la guerre se montra si partial pour l'Autriche, une esquisse remarquable de Garibaldi, qui mérite la peine d'être citée.

En mettant de côté, pour le moment, le nom de Victor-Emmanuel, Garibaldi est, à juste titre, l'homme le plus avancé dans la lutte

des Italiens pour l'indépendance. La puissance et la simplicité de son caractère, sa constance à suivre son dessein, sa fermeté et son courage exercent une si grande influence, que la présence seule de ce chef patriote agit comme un charme sur ses compatriotes. Il est l'incarnation visible de leurs désirs et de leurs espérances. Ils comprennent qu'il ne veut pas les conduire hors du droit chemin ; qu'il ne se propose pas un but personnel ; que quand il dit que la cause de l'indépendance italienne lui est plus chère que sa propre vie, il a prouvé la vérité de son assertion en dévouant son existence ; et plus que cela, qu'on trouve chez lui ces grandes qualités de l'intelligence, la prudence et les connaissances pratiques, sans lesquelles les sentimens les plus nobles sont de peu d'utilité dans les affaires pratiques de la vie.

Dans la fameuse lettre adressée à lord Brougham par lord Ellenborough, voici en quels termes il est parlé de Garibaldi.

Il y a en Italie un homme qui a tout à la fois une tête pour diriger, une main pour exécuter et un cœur qui lui dit ce qui est juste. Cet homme est Garibaldi. Que les Italiens le suivent partout où il les guidera, et ils acquerront du moins l'honneur qui leur a été si longtemps inconnu comme peuple.

La presse américaine, dans ses innombrables publications illustrées, consacra une part importante aux moindres faits et gestes de Garibaldi ; elle répandit son portrait à des millions d'exemplaires. Du reste, l'Amérique, asile à plusieurs reprises du général, connaissait de vieille date son dévouement à sa chère patrie.

En terminant cette rapide esquisse du commandant des Chasseurs des Alpes, nous ne craignons qu'une chose, c'est que notre étude ne reproduise pas assez exactement la physionomie du second soldat de l'indépendance italienne.

ÉTAT-MAJOR.

—

Chef d'État-Major.

Le Major **François Carrano**, *de Naples.*

Il était lieutenant d'artillerie en 1848, lorsque le général Pepe reçut le commandement de l'armée napolitaine qui vint prendre part à la guerre de l'indépendance. Lorsque le roi de Naples rappela son armée, Carrano resta avec Cosenz attaché à Pepe et le suivit à Venise. Il fut dès le mois de juillet placé à l'état-major du général en chef comme lieutenant d'état-major. Nommé capitaine au mois d'octobre 1848, à cause de sa belle conduite à Cavallino, il prit part à toutes les opérations du siége. Ne voulant pas nous répéter, nous invitons les lecteurs à suivre dans la biographie du colonel Cosenz les détails de ce siége remarquable. Nommé major le 12 mai, à la suite d'une action d'éclat, Carrano resta jusqu'au dernier jour dans Venise.

Réfugié en Piémont, il vécut dans une profonde retraite, s'occupant de travaux historiques et militaires.[1] Ecrivain des plus distingués, il quitta ses chers livres au premier appel de la patrie. Il voulait servir comme simple cavalier dans un régiment piémontais, mais sur les instances du général il consentit à devenir son chef d'état-major.

Travailleur infatigable, bon organisateur, il fut d'un grand secours à un corps où tout était à créer. Vrai type de ces anciens gentilshommes de la maison militaire des rois d'Espagne, d'une grande courtoisie, il fut bientôt aimé de tous.

Sous-chef d'État-Major.

Le Capitaine **Clément Corti**.

D'une très-bonne famille piémontaise, Corti servit comme officier dans l'artillerie sarde. Ayant donné sa démission pour

[1] On lui doit une *Histoire du siége de Venise* (1848-1849) très estimée.

perfectionner son instruction militaire, il se rendit dans ce but en France et en Angleterre.

Il se trouvait déjà depuis quelque temps à Londres, lorsque la guerre d'Orient éclata.

Une légion anglo-italienne se forma à Malte; Corti fut nommé capitaine. Malheureusement la paix eut lieu avant la complète organisation de ce corps, qui fut dissous avant d'avoir pu prendre sa part des combats.

Revenu en Italie au premier appel, Corti s'empressa de mettre son épée au service du Piémont. Nommé sous-chef de l'état-major, il s'occupa avec ardeur de l'organisation des Chasseurs des Alpes. Officier des plus instruits, il parle français, allemand, arabe et anglais; c'est en outre un travailleur infatigable.

Capitaine d'Etat-Major.

Le Capitaine **Guillaume Cenni.**

Ancien aide-de-camp du général Garibaldi dans la campagne de Rome. Né à Comacchio en février 1817 d'une excellente famille. Son père, l'avocat Lorenzo Cenni, était gouverneur de la province.

Il fit ses études à Bologne, où il devint, en 1842, lauréat en droit.

Aimant ardemment la liberté, habitant d'un pays où les Autrichiens écrasaient le peuple, il fut un des membres les plus actifs du parti national qui ne voulait plus subir le joug temporel du pape. Obligé de quitter Bologne en 1843 à cause des persécutions de la police, il n'y revint qu'après l'élévation de Pie IX. En 1848 il fut élu député du cercle populaire de Livourne à la Constituante. C'est là qu'il connut le général et qu'il le conduisit à Bologne avec sa petite troupe.

Depuis ce moment il ne quitta plus le général; il le suivit partout comme aide-de-camp, et se conduisit de telle manière, qu'il franchit en peu de temps la distance du grade de sous-lieutenant à celui de major.

Après la malheureuse affaire de Rome il fut obligé de fuir. Arrivé dans la république de San Marino, il fut pris par de fortes fièvres et forcé de rester.

Rentré dans sa patrie quelque temps après, il fut jeté en prison, où on le retint *sans jugement* pendant *trois ans*. En proie à une maladie qui laissait peu d'espoir de le sauver, le gouvernement autorisa son transport chez lui, et lui assigna sa demeure pour prison.... Averti que de nouveau le gouvernement pontifical allait le faire incarcérer, il put s'enfuir en Piémont.

N'ayant pu rien emporter de chez lui, Cenni, docteur en droit, ancien officier supérieur, s'établit à Gênes et fit pendant sept années le *relieur de livres*.

Il supporta noblement sa pauvreté, soutenu par l'espoir de pouvoir un jour se consacrer encore au service de la patrie. Toujours en correspondance avec son général, il résistait au découragement..... Appelé à Turin lors de la formation des Chasseurs des Alpes, Cenni fut nommé capitaine d'Etat-major, aide-de-camp du général. Instruit, d'une grande bravoure, tout dévoué à Garibaldi, il était appelé à rendre de grands services.

Lieutenants d'Etat-Major.

Lieutenant **Antoine Montanari.**

Montanari, né à Modène d'une bonne famille, est un des hommes qui ont le plus souffert pour la cause italienne. Mêlé jusqu'en 1848 à tous les événements politiques de son pays, il se jeta à cette époque avec ardeur dans le mouvement qui devait, suivant toute croyance, régénérer l'Italie. Il s'attacha au général Garibaldi, et ne le quitta pas de toute la campagne. Il fut un des compagnons de sa fuite, et l'on ne peut s'empêcher d'être ému jusqu'aux larmes lorsque Montanari vous raconte les détails de cette fuite du général et de sa femme. Un jour, devant le fils de Garibaldi, à Lovère sur le lac d'Iseo, Montanari retraçait à grands traits les derniers moments de cette femme

héroïque. Nous écoutions en silence, suspendus à ses lèvres. Arrivé au moment si dramatique où cette épouse si dévouée rendit le dernier soupir, le jeune homme ne put retenir ses sanglots, et nous tous joignîmes nos pleurs aux siens. Quelle femme! quelle mère!...

Après les événements de 1849 il rentra à Modène, sa patrie.

François V s'empressa de lui offrir l'hospitalité dans ses prisons. Il fut condamné à *10 ans de travaux forcés.* Après sept années, Montanari le galérien (il n'y avait aucune différence entre les assassins et les condamnés politiques; ils portaient tous la chaîne) put, grâce au dévouement de sa vieille mère, briser ses fers: il se réfugia en Suisse. Mais tant de souffrances avaient altéré ses forces; il fut une année entre la vie et la mort.

Il ne recouvra la santé qu'au moment où il sentit que sa patrie avait encore besoin de lui. En effet, les signes précurseurs des futurs événements lui rendirent toutes ses forces.

Au premier appel de son général il accourut se mettre sous ses ordres.

Dévoué, intrépide, ne reculant devant aucun danger, les missions les plus périlleuses lui furent confiées. Nous le verrons entrer le premier dans Côme, à Milan, à Bergame, à Brescia etc., les Autrichiens occupant encore ces villes.

Toujours en mission pendant la campagne, d'un dévouement antique pour le général, il rendit de très-grands services au Corps.

Lieutenant marquis **Gaspard Trecchi.**

D'une excellente famille de Crémone; officier en 1848, il remplit les fonctions d'officier d'ordonnance, pendant la campagne de 1848-49, auprès de Victor-Emmanuel alors duc de Savoie.

Décoré de la médaille de la valeur pour sa conduite en 1848-49.

Portant l'uniforme de lieutenant des guides, il les représentait à l'Etat-major. Officier d'ordonnance du général.

Sous-lieutenant d'Etat-Major.

Félix Orrigoni, *de Varese.*

Ancien compagnon d'armes du général en Amérique, depuis quinze ans il ne l'avait jamais quitté.

Fut nommé sous-lieutenant attaché à l'Etat-major.

Il fut toujours en mission. Ce fut lui qui alla en Angleterre acheter les carabines et les revolvers avec le montant des souscriptions recueillies par le général.

Paul Bovi, *de Bologne.*

Fit la campagne de 1848 avec le général. Père de famille, il fut obligé de travailler pour soutenir sa famille. Il fonda en Sardaigne un commerce de salaison, qui prospérait beaucoup. A l'appel du général il quitta tout. Il fut nommé sous-lieutenant inspecteur des vivres.

Détaché de l'Etat-major pour surveiller le train.

Ayant eu le bras droit emporté en 1848,[1] il avait une main en fer. Elle était la terreur des charretiers. Quand ils sentaient cette main s'abattre sur eux, ils criaient comme s'ils avaient eu le diable à leurs trousses.

A rendu d'importants services à l'administration du Corps.

D'une activité infatigable, il était partout...

[1] A l'attaque du 6 juin (à Rome) il se trouvait près de Garibaldi, quand un boulet de canon lui emporta la main droite. Avec un sangfroid imperturbable, il ramasse de la main gauche son sabre, qu'il met entre ses dents, tamponne avec son mouchoir son bras droit, dont il resserre les chairs en rabattant sur le moignon la peau déchirée et en la serrant avec la dragonne de son sabre; et il retourne au feu comme si de rien n'était; une seconde blessure peut seule le décider à se rendre à l'ambulance.

ATTACHÉS A L'ÉTAT-MAJOR.

Lieutenants. TEZZA, de Venise. Ingénieur des plus distingués. Il fut chargé du commandement du parc d'artillerie et des munitions de guerre.

JOSEPH CACCIARI, de Bologne. Attaché à l'Etat-Major comme chef de bureau.

Lieutenant, officier d'ordonnance, CHARLES GIANFELICE, de Bologne. Ancien officier de 1848-49. Décoré de la médaille militaire.

Sous-lieutenant, officier d'ordonnance, GEORGES MERRYWATHER. Neveu de Daniel Manin.

Lieutenant attaché à l'Etat-Major pour les munitions de guerre, marchant avec la Brigade et les attirails de guerre, MAINONI.

Sous-lieutenant, DOMINIQUE ROSSI. Marin déterminé; ancien compagnon d'armes du général en Amérique.

Aumônier en chef, Dom LOUIS OLIVA.

Sergent, LOUIS BUSCA, prêtre, ancien chapelain des légions en 1848.

Caporal ...... génois.

Auditeur de guerre (rang de Major).

Joseph Pollini.

Envoyé par M. de Cavour au Corps des Chasseurs des Alpes après le passage du Tessin.

Il était juge près le tribunal de Fénestrelle (Piémont). Magistrat très distingué. Sa place ne fut qu'une vraie sinécure au commencement de la campagne. Ce n'est qu'après

l'armistice de Villafranca qu'il eut à exercer son ministère. *Et encore pas un seul des premiers* chasseurs de la formation n'eut à comparaître devant lui. Ce furent les dernières recrues seules contre lesquelles il eut à requérir et seulement pour de petits délits, à l'exception de trois *Suisses* déserteurs avec armes, bagages et vols. Nous le retrouverons souvent pendant la campagne, surtout à Tirano et à Lovère.

Secrétaire de l'Auditeur.

François Zucca.

Il était secrétaire de l'administration des Pauvres. Jeune homme très-sympathique. Nous reparlerons de lui.

ADMINISTRATION.

Intendant du Corps.

Le Major **Félix Barone.**

Il était capitaine dans l'armée piémontaise quand le choix de M. de Cavour tomba sur lui pour être mis à la tête de l'intendance. Administrateur des plus capables il établit en peu de temps l'ordre dans le Corps, qui n'avait pu, en un mois seulement consacré à la formation, s'organiser très-régulièrement. Très-serviable.

Commissaire des guerres en chef (rang de Major).

Le Chevalier **Louis Federici**, *génois.*

Je veux consacrer quelques lignes à ce bien cher ami.

La nouvelle la plus foudroyante m'arrive ici au moment où j'écrivais le chapitre consacré à l'Etat-major.

Il est mort, m'écrit-on de Bergame, après deux jours de maladie seulement. Et moi qui attendais une réponse à une lettre adressée quelques jours auparavant, et qui m'étonnais de son silence! Pauvre ami, il ne me répondait pas, je le crois bien; la mort, la fatale mort avait réduit au silence éternel un des plus braves cœurs que je connaisse, et cela à trente-quatre ans seulement. Combien nous sommes peu de chose! Quand le soir nous causions, et que je l'entendais me raconter sa vie passée, ses campagnes de Crimée, me dérouler ses plans d'avenir; quand il me parlait de sa mère, de l'émotion terrible qu'elle avait ressentie à son retour d'Orient, quand elle le croyait mort et qu'elle n'espérait jamais le revoir; qui m'aurait dit que tous ces plans, que cet avenir si brillant serait brisé quelques jours après....

Federici était le dernier rejeton d'une des plus anciennes familles patriciennes de Gênes. Il entra fort jeune dans l'administration des finances. Bientôt désigné par ses talents à la bienveillance de ses chefs, il fut choisi par M. de Cavour à l'époque de la guerre d'Orient pour être caissier-général de l'armée en Crimée.

Il fit toute la campagne, et les rapports officiels disent avec quel éclat il se distingua dans les missions qui lui furent confiées pendant le siége de Sébastopol.

Rentré en Piémont, il fut attaché au ministère des finances, et M. de Cavour le chargea de cataloguer des comptes financiers, entreprise si ardue que tous y avaient renoncé, et que Federici mena à bien.

Comprenant qu'un homme de confiance et dont la capacité devait être à la hauteur de sa mission, pouvait seul être attaché aux chasseurs des Alpes, qui devaient se suffire en campagne à eux-mêmes, et ne pouvaient espérer, à cause de leur mission particulière, aucune aide matérielle de l'armée piémontaise, M. de Cavour envoya au général Garibaldi Federici en qualité de commissaire en chef.

La plus grande activité fut déployée par lui; il était toujours en route, il s'occupait avec une ardeur sans pareille de



créer des ressources au Corps; il était à la recherche, dans un pays épuisé par les réquisitions des Autrichiens, des chevaux pour monter les guides, fournir les attelages de l'artillerie, du train et des subsistances militaires (car il était arrivé à avoir un train), des bœufs, du vin, du bois pour établir sur le Stelvio des casernements pour les troupes, toujours en quête d'avoir du grain pour le pain, du fourrage pour les chevaux, sans cesse à la chasse de l'argent que tous les comptables de chaque régiment venaient lui réclamer à tour de rôle et sans se lasser; enfin d'un dévouement sans borne.

Il fit tant qu'au moment de l'armistice, quand le Corps était en Valteline et paraissait destiné à séjourner partie à Bormio, partie sur le Stelvio, il avait créé tout un système de transport pour que chaque jour le Corps eût des vivres frais et surtout du bon pain, dont il avait établi à Sondrio une grande fabrication, et tout cela indépendamment des autres dépôts de Côme, Bergame, Milan, Brescia etc.

Après l'armistice, quand le quartier-général fut établi à Lovère, il était sans cesse en route, nuit et jour il marchait.

Nous avons passé ensemble le mois de juillet, à Tirano, à Bormio, à Edolo, à Lovère. Nous nous étions réciproquement pris en grande affection. Quand nous arrivâmes à Lovère, inondé par nos soldats, il ne restait plus de logement. Enfin un membre de la municipalité nous offrit courtoisement son propre appartement pour aller habiter à la campagne chez son beau-père.

Un seul lit existant dans la maison, nous le partageâmes et devînmes camarades de lit.

J'ai rarement rencontré d'homme plus digne d'estime et d'affection.

Malgré la délicatesse de ses fonctions, je ne lui ai pas connu un ennemi. Comme il était bon! quelle gaîté quand il nous racontait en patois génois ces bonnes histoires qui nous faisaient tant rire!

Il avait un grand diable de cheval blanc qu'il avait acheté à Bergame; il le monta une seule fois: malgré cela il

avait un amour jaloux pour cette bête; jamais il ne voulut le laisser sortir avec personne; moi seul m'en servais, et encore, comme il me le disait: il faut bien que ce soit vous, car moi vivant nul ne le montera. Que sera devenu ce pauvre *Attila?*

La dernière fois que je le vis, à Bergame, lors de mon départ pour la Toscane, il me parut souffrant; mais comme à la suite des fatigues de la campagne nous étions presque tous indisposés, je lui conseillai le repos, ne prévoyant rien de dangereux dans son état.... Quelques jours après une fièvre miliaire l'emportait en 48 heures....

Grand, très-fort, Federiçi avait une bonne et franche figure. On sentait qu'en devenant l'ami d'un tel cœur, c'était à la vie, à la mort. Très-distingué, ayant reçu une brillante instruction qu'il avait augmentée par d'incessantes études, c'était un bon écrivain. Il a continué une histoire de Gênes commencée par un de ses parents. Amateur très-expert en tableaux, il avait dans son appartement de garçon, à Turin, une belle collection de tableaux anciens.

Excellent fils, il ne vivait que pour et par sa mère.

Quelle douleur cruelle pour cette mère infortunée, qui est seule au monde maintenant! Que de larmes, pauvre ami, ont dû être répandues sur ta tombe!

Puissent ces quelques lignes, faible témoignage d'une amitié dévouée, consoler (s'il est possible d'adoucir de telles douleurs) une mère, en lui faisant connaître que son fils était apprécié, aimé et estimé de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître comme un type d'honneur, de dévouement à son pays.

Le jour de sa mort ce fut un deuil universel parmi les Chasseurs des Alpes. Le Corps tout entier se fit un devoir de l'accompagner à sa demeure dernière.

Nous aurons dans le cours de notre récit à nous entretenir souvent de Federici; nous avons voulu dès maintenant payer à sa mémoire le juste tribut d'éloges qu'il méritait si bien.

Commissaire des guerres en second (rang de Capitaine).

Ghiglione.

Ancien compagnon du général en 1848-49; se chargea sur la prière du général de ces délicates fonctions.

Commissaire des guerres adjoint (rang de Capitaine).

François Bruno.

Détaché du Ministère des finances.

CHAPITRE X.

Premier Régiment. — Sa formation à Cuneo. — Colonel Henri Cosenz. Sa vie. Cadres des officiers.

Le premier régiment fut formé à Cuneo. Le lieutenant-colonel Cosenz fut appelé par décret de 4 mars à le commander.

Henri Cosenz est né à Naples en 1816, d'une excellente famille de la bourgeoisie.

Après avoir fait de fortes études, il se sentit un goût prononcé pour la carrière des armes. Son esprit réfléchi, son amour des sciences spéciales le portaient surtout vers l'artillerie, arme qui du reste dans l'armée napolitaine jouit d'une grande réputation.

Il était déjà capitaine en 1848; le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui. Les événements politiques vinrent détruire ses espérances. L'artillerie ainsi que le 10ᵉ régiment d'infanterie signa une protestation qui fut remise au roi Ferdinand. Cosenz se fit remarquer parmi les plus ardents promoteurs du mouvement. Aussi lorsque le Roi se decida à envoyer un Corps d'armée napolitain pour se joindre à la guerre de l'In-

dépendance, Cosenz fut-il un des premiers désignés pour accompagner l'expédition. Quand à la suite du 15 mai le Roi rappela ses troupes, Cosenz n'obéit pas à cet ordre et demeura fidèle à l'illustre et bon général Pepe.

Il le suivit à Venise, et dès le commencement des opérations de ce siége mémorable il se fit remarquer par son courage et son dévouement patriotique. C'était une précieuse recrue qu'un tel homme pour la cause de l'Indépendance.

Il n'épargna ni son sang ni ses veilles; toujours le premier au feu, à l'attaque ou à la défense, il mérita plusieurs fois les hommages publics soit de l'ordre du jour du général en chef, soit de l'assemblée ou du dictateur Manin.

Si l'on veut parler dignement de ce siége sans exemple, il faut avoir recours au général Ulloa. Quand un tel chef a déclaré qu'un soldat a bien mérité de la patrie, on doit être sûr que c'est un brave.

Nous emprunterons à l'histoire du siége de Venise par le général Ulloa le récit des actions héroïques auxquelles prit part le futur commandant du premier régiment des Chasseurs des Alpes.

Dans le courant du mois de juillet le général Pepe réorganisa l'armée de Venise. Il attacha à son état-major le capitaine Cosenz, qui avait été dès son arrivée envoyé à Malghera. Cosenz contribua activement à la réorganisation de l'armée vénitienne. Son concours fut précieux, car si les officiers abondaient dans le principe, ce n'étaient pour la plupart que des jeunes gens dévoués, il est vrai, à la cause italienne, mais ne connaissant absolument rien de l'art militaire. Les officiers napolitains, au contraire, habitués à une discipline sévère, ayant une grande connaissance pratique, étaient appelés à rendre des services éminents, surtout dans les armes spéciales de l'artillerie et du génie.

Aussi quand le 9 août, à la suite des réclamations plusieurs fois renouvelées du gouvernement napolitain, ils quittèrent Venise, furent-ils universellement regrettés.

Ceux qui restèrent et qui aimèrent mieux briser leur

carrière, Musto, Mezzacapo, Ulloa, Boldoni, Virgili, Carrano et surtout Cosenz, tous de l'artillerie, firent voir du reste toute la solidité et la force qu'aurait apporté à la Cause italienne l'armée napolitaine si elle avait été envoyée au combat de l'Indépendance italienne.

L'armistice Salasco avait mis pendant quelque temps Venise à l'abri de toute attaque, la France et l'Angleterre avaient offert leur médiation. Le vénéré Nicolò Tommaséo était venu à Paris réclamer les secours de la république française. Mais les esprits s'agitaient, il fallait ranimer le courage des habitants et exciter l'ardeur de l'armée. Manin donna l'ordre au général Pepe de recommencer les hostilités. Une expédition contre Cavallino fut résolue.[1] Le colonel Ulloa assisté du major Radaeli et du capitaine d'Etat-major Cosenz commandait cette expédition qui partit le 23 octobre de Venise. Après un combat brillant et où Cosenz se fit remarquer en menant à plusieurs reprises à la charge une compagnie de chasseurs du Sile qui avait été détachée en avant-garde, les Autrichiens furent chassés et Cosenz s'empara des deux pièces avec leurs caissons, de deux espingoles, deux bateaux et d'une grande quantité de vivres et de bagages. La perte de l'ennemi fut de 15 hommes tués et blessés. Cosenz ne perdit pas un seul homme, tant il avait mis d'ardeur dans son attaque.

A leur retour à Venise le peuple entier fit une réception des plus magnifiques aux braves chasseurs du Sile, mais ses acclamations les plus enthousiastes s'adressaient au brave Cosenz, qu'avec la joie la plus vive Pepe embrassa à la vue de tous.

A la suite de l'expédition de Cavallino, le général Pepe se décida à attaquer Mestre. Le 27 octobre à deux heures du matin, les troupes vénitiennes divisées en trois colonnes marchèrent en avant. La colonne du centre au début de l'action remporta quelque avantage, mais repoussée bientôt par les Autrichiens, revenus de leur panique, elle courait un sé-

[1] Le Cavallino est un village situé à trois lieues du fort de Treporti, et où 300 Autrichiens avec deux pièces de campagne s'étaient retranchés.

rieux danger, quand le colonel Ulloa vint rétablir la situation.

La colonne de gauche s'étant trompée dans ses mouvements, manqua de faire échouer l'entreprise.

La colonne de droite rencontrait des obstacles encore plus grands; son avant-garde, dirigée par le capitaine adjudant-major Fontana et le capitaine d'Etat-major Cosenz, se composait d'un détachement de 63 chasseurs du Reno et de 12 soldats du génie commandés par le capitaine Orsini....

A cent pas en arrière suivaient les bataillons *Italia libera* et *Reno* commandés par le colonel Zambeccari. Arrivée à portée de canon, l'avant-garde déploie sa ligne de tirailleurs de manière à déborder la droite de l'ennemi, tandis que la compagnie du *Reno*, commandée par le capitaine Spaggiori, s'avance sur la chaussée du canal de Mestre pour soutenir l'attaque.

Les Autrichiens ouvrent aussitôt un feu bien nourri contre les volontaires; le terrain de l'attaque est découpé et bourbeux, la chaussée du canal étroite et balayée par la mitraille.

Malgré tous ces obstacles, l'avant-garde, franchissant fossés et canaux, s'avance avec intrépidité aux cris de *Vive l'Italie! Vive la Hongrie!* charge l'ennemi à la baïonnette, le déloge du retranchement qui l'abrite et s'empare de ses canons.

Fontana est atteint de deux coups de feu, mais les intrépides Cosenz et Orsini, toujours en tête de l'avant-garde, poursuivent l'ennemi jusque dans la ville; là un combat acharné s'engage avec les Croates qui disputent le terrain rue par rue, maison par maison.

Ce brillant succès fut dû tout entier à la vigueur et à l'impétuosité de l'attaque de l'avant-garde.

Les trophées de cette mémorable journée furent: 4 pièces du calibre de 6, de 2 et de 12 avec 500 charges, plusieurs chariots de munitions, des bagages, 6 chevaux et 500 prisonniers environ, parmi lesquels un capitaine et 4 sous-officiers.

Tous les papiers et la caisse du général Mitis étaient également tombés au pouvoir des Vénitiens.

Les Autrichiens perdirent 200 tués ou blessés. Les Italiens n'eurent que 119 morts ou blessés.

L'affaire de Mestre peut compter parmi les plus brillants faits d'armes; elle fit beaucoup d'honneur aux Vénitiens, mais Cosenz mérita une mention particulière pour la bonne direction donnée à sa colonne et le brillant succès qui en résulta.

Le mois de novembre se passa dans les préparatifs de guerre. Un décret du gouvernement vénitien ayant obligé les volontaires à servir pendant tout le temps de la guerre, et les ayant complétement assimilés à l'armée régulière, on créa une école d'ordonnance et de tactique militaire pour les officiers et les sous-officiers.

Une école d'artillerie, de mathématiques, de dessin et de comptabilité militaire fut également créée et placée sous la direction de Cosenz.

L'hiver se passa pour lui à instruire 250 jeunes officiers et sous-officiers qui à la reprise des hostilités, au mois de mars, firent sentir aux Autrichiens le fruit qu'ils avaient retiré de ses leçons.

Le 24 mars Cosenz fut chargé avec le capitaine Carrano d'une reconnaissance dans la Polésine, afin d'établir exactement les forces des Autrichiens. Ils s'acquittèrent à merveille de leur mission.

Nous allons entrer dans la phase la plus mémorable de ce siége.

La défense de Malghera suffirait elle seule à illustrer tous ceux qui y prirent part, si tout ce qui se passa pendant ce siége ne les avait pas signalés chaque jour à l'admiration universelle.

Le 29 avril le colonel Ulloa remplaça le général Paolucci dans le commandement de Malghera. Dans la nuit du 29 au 30 les Autrichiens tracèrent leur première parallèle, et le lendemain ils construisirent leurs premières batteries. Dans la répartition faite par le commandant du fort, le capitaine Cosenz

eut la direction de la défense des bastions 7 et 8. Nous ne nous occuperons que de ce qui se passa dans cette région, ne pouvant entrer dans les détails de ce siége remarquable.

Les Autrichiens démasquèrent, le 4 mai à midi, 7 batteries renfermant 40 canons, 15 mortiers, 5 obusiers et plusieurs chevalets pour fusées; elles ouvrirent un feu terrible contre le fort, qui en fut comme enveloppé.

Les jeunes milices surprises par cette grêle de boulets, d'obus et de fusées, se déconcertèrent en courant çà et là pour chercher un abri; mais bientôt, encouragées par leurs chefs, elles reprirent hardiment leurs postes.

Le capitaine Cosenz et les sergents Maio et Acerbi donnèrent les premiers l'exemple; ils chargèrent un canon et commencèrent un feu bien nourri et bien dirigé soutenu par toutes les batteries de la forteresse.

Le feu continua sans interruption des deux côtés jusqu'à 7 heures du soir. Celui de la forteresse ne se ralentissait pas, mais celui de l'ennemi s'affaiblit graduellement et cessa vers neuf heures. Dans cette journée l'assiégeant tira environ 7000 coups et les assiégés à peu près 9000; la perte de ces derniers s'éleva à 4 morts et 17 blessés; parmi ces derniers se trouvait le capitaine Cosenz, qui en raison de son admirable conduite fut nommé le soir même major.

Le 9 mai une sortie eut lieu. Elle se composait de 660 hommes d'infanterie, de 100 sapeurs et d'un détachement d'artillerie. Son but était de constater si l'ennemi avait commencé une seconde parallèle, et dans ce cas de l'en déloger et d'enclouer les canons.

Cosenz eut le commandement de la compagnie napolitaine nouvellement arrivée à Malghera; il fut chargé d'attaquer de front la parallèle.

L'attaque fut vigoureusement menée; les Autrichiens délogés de la parallèle la laissèrent au pouvoir de Cosenz. Le combat dura trois heures. A 7 heures seulement, Cosenz ramena ses Napolitains en bon ordre, ayant accompli sa périlleuse mission. Il perdit 4 hommes et eut 26 blessés. Lui-même

fut blessé une seconde fois par un artilleur, dont il enclouait le canon, et qu'il tua de sa propre main.

Le 24 mai l'ennemi démasqua 21 batteries et plusieurs chevalets à fusées placés entre les deux parallèles. Toutes ces batteries firent feu à la fois.

Les batteries étaient armées de 96 canons, de 24 obusiers, dont 9 à la Paixhans, et de 31 mortiers; 150 pièces d'artillerie en tout, qui formaient deux demi-cercles de feu, arrivant de la Boa Foscarina jusqu'à Campalto, et embrassant ainsi tous les ouvrages de la forteresse. On tirait de 70 à 80 coups par minute, et l'on voyait en l'air de 16 à 18 bombes à la fois. Le front à l'occident et la gorge du fort étaient les plus maltraités. La casemate n° 1, où était le quartier-général, et la batterie qui se trouvait au-dessus, servaient principalement de point de mire à l'assiégeant. Le fort ne répondait qu'avec 75 bouches à feu, les seules qui eussent vue sur les batteries ennemies. Au milieu de l'imposant fracas de 225 pièces d'artillerie, des éclats de bombes et d'obus et de l'épaisse fumée qui enveloppait toute la campagne, il était difficile de surveiller tous les détails du combat, bien que le commandant se fût placé sur la batterie de la casemate n° 1 pour faire à ses artilleurs les signaux convenus; mais la bravoure des officiers et des soldats, le sangfroid des artilleurs, ainsi que l'intelligence des commandants des batteries suppléaient à tout. Chacun fit son devoir; cependant Cosenz et Sirtori excitèrent l'admiration générale; on les voyait se multiplier, diriger le feu de l'artillerie, aider les artilleurs dans le service des pièces, porter au quartier-général les rapports sur la marche de l'attaque et de la défense, et approvisionner constamment les batteries de munitions nouvelles. Le drapeau italien qui flottait sur les remparts était-il abattu par les projectiles ennemis, ils arrivaient aussitôt pour le relever.

Au bastion n° 7 un pointeur est tué par un boulet, deux autres ont le même sort; les artilleurs hésitent un instant : Cosenz s'en aperçoit, court à ce poste si périlleux, pointe lui-même la pièce, et par ce trait ranime le courage des canonniers.

Malgré une défense si héroïque la position n'était plus tenable; aussi le gouvernement donna-t-il l'ordre au colonel Ulloa d'évacuer le fort. Voici le décret:

1° Le fort de Malghera sera évacué.

2° Le colonel Girolamo Ulloa, commandant du fort, est chargé de l'exécution du présent décret.

Venise, le 26 mai 1849.

Le Président MANIN.

L'évacuation eut lieu le 27 mai à 9 heures du soir. Elle était terminée à une heure et demie du matin. Le major Cosenz ne voulut quitter la place que le dernier, après avoir parcouru le fort pour recueillir les blessés: dès qu'il se fut assuré que l'arrière-garde avait opéré sa retraite, il mit lui-même le feu aux mines, ne voulant laisser aux Autrichiens que des ruines, et ne quittant qu'avec désespoir ces lieux témoins de sa gloire...

Malghera ne tomba au pouvoir de l'ennemi qu'après 29 jours de tranchée ouverte, et alors que les casernes n'étaient plus qu'un monceau de ruines, les parapets et les traverses un tertre informe. Un Autrichien témoin oculaire rendit compte en ces termes de la situation de la place:

J'entrai à onze heures et demie dans le fort de Malghera; de toutes parts on suivait la trace des terribles ravages causés par le bombardement. A mesure que j'avançais, la scène devenait de plus en plus horrible. Il est difficile de se faire une idée de l'état auquel le fort a été réduit. Tous les trois ou quatre pas on tombait dans un trou creusé par une bombe. Le sol était semé de mitraille, et il n'y avait pas une seule construction qui ne fût un monceau de ruines; tous les canons étaient hors de service. Il faut rendre *honneur à l'honneur:* la garnison de Malghera s'est vaillamment conduite, et tous ici le reconnaissent. Aucune troupe au monde n'aurait pu prolonger la résistance plus longtemps qu'elle ne l'a fait.

Nous ne pouvons rien ajouter à un témoignage aussi éclatant en faveur des Vénitiens, surtout rendu par un ennemi ! !

Cosenz, nommé lieutenant-colonel, fut chargé du commandement de la batterie du Piazzale construite au milieu du pont sur une largeur de 36 mètres avec 100 mètres de profondeur.

Il se distingua encore dans ce poste si périlleux, et pour la troisième fois fut blessé; malgré cela il resta toujours à sa batterie.

Le 18 juin il succéda au général Ulloa dans le commandement de la deuxième ligne de défense. Il redoubla d'ardeur pour être à la hauteur d'une pareille marque de confiance. Les fortifications de la seconde ligne de défense furent agrandies et améliorées, grâce à son intelligence et à son activité.

La commission militaire institua un comité de défense pour arrêter l'ennemi sur le pont et sur la Brenta.

Cosenz, Boldoni, Rossaroll, Carrano furent les principaux chefs qu'elle appela à en faire partie.

Les mesures les plus énergiques furent prises pour soutenir à tout prix la défense.

Les Autrichiens redoublaient leurs attaques ; la faim commençait à se faire sentir, les munitions manquaient, le tir des assiégés devenait plus rare; malgré cela l'artillerie combattait toujours, se ranimait parfois ou se bornait à des tirs isolés : les Autrichiens voyant leurs efforts inutiles, essayèrent de vaincre par la ruse. Dans la nuit du 6 au 7 juillet ils attirèrent par des signaux de feu l'attention des hommes de la batterie Sant' Antonio, qui montaient sur son affût un canon de 36, lorsque tout-à-coup on lança un brûlot qui l'enveloppa de fumée : pendant que l'on cherchait à en découvrir la cause, deux barques se présentèrent à gauche de la batterie, en même temps qu'un détachement de 40 soldats escaladait le parapet. Les deux pirogues des avant-postes les avaient déjà quittés pour se garantir du feu de l'ennemi, le jour commençant à paraître. Les artilleurs et les sapeurs du génie, surpris à l'improviste, se sauvèrent après une courte résistance. Le lieutenant-colonel Cosenz lutta corps à corps avec l'ennemi, et ne dut son salut qu'au soldat Boa, qui para

un coup de baïonnette. La réserve accourut alors, commandée par le lieutenant-colonel Perazzi; lo licutenant-colonel Cosenz la suivit peu après à la tête d'un détachement de gendarmes ct de chasseurs du Sile; ils repoussèrent l'ennemi et reprirent la batterie dont les pièces avaient été enclouées. Quelques heures après elles tiraient de nouveau. On perdit 10 hommes et il y cut 5 blessés dans cette bagarre. Le brave capitaine d'état-major Brüll, qui commandait le détachement autrichien, paya de sa vie cette tentative hardie, dans laquelle l'ennemi montra autant d'adresse que de courage, et qui aurait pu accélérer, si elle avait réussi, la chute de Vénisc: au lieu d'enclouer les pièces, il aurait dû les tourner contre le pont et contre San Secondo, en se retranchant dans la batterie. Un coup de canon aurait suffi pour mettre la petite réserve hors de combat, et il fallait ensuite demander des renforts et attaquer San Secondo avec les batteries San Giuliano, Sant'Antonio et celle du pont; on l'aurait facilement reduite au silence. Maître alors de cette position, un détachement un peu nombreux aurait pu forcer l'entrée de Venise par le canal de San Secondo et ensuite tourner contre la ville les batteries do la troisième ligne de défense. Celles-ci et Rossaroll, attaquées par San Giuliano et Sant'Antonio, eussent été démolies en quelques heures sans avoir fait beaucoup de mal à l'ennemi, à cause des traverses élevées le long du pont. Le général en chef dans son ordre du jour donna de justes éloges à la bravoure et au sangfroid de Cosenz, des officiers Perazzi, Mestrarib, Defilippis, ainsi qu'au courage des deux détachements.

Le lieutenant grec qui commandait les avant-postes cette nuit-là fut traduit devant un conseil de guerre et acquitté.

La commission militaire, pour assurer la ligne de défense, fit barricader le canal San Secondo, ajouta un flanc bas, armé de deux obusiers, à la gauche de la batterie Sant'Antonio, et un semblable, armé de trois pièces de 8, à la batterie Rossaroll.

Cosenz protégea les flancs des batteries à l'aide de radeaux qui s'abritaient le jour sous les arches du pont, et pas-

saient la nuit à gauche de Sant'Antonio et à droite de San Secondo. Le 7, l'ennemi sortit avec une pirogue et quatre barques du canal Bottenighi à la chute du jour, attaqua inutilement celles des Vénitiens et se retira peu après.

Le 8 juillet, la commission militaire autorisa les chefs de corps à accueillir tous les volontaires qui se présenteraient.

La nuit du même jour, un détachement de la batterie Sant'Antonio attaqua une gabionade ennemie élevée sur le pont. Il n'y trouva que des armes et un cadavre, les Autrichiens s'étant retirés à l'approche des assiegés.

Le lieutenant-colonel Cosenz envoya dans la nuit du 10 au 11 dix-huit bateaux avec 140 chasseurs du Sile afin de détruire les travaux de l'assiégeant sur le pont, et il y réussit parfaitement.[1]

Enfin, après des miracles de patriotisme et de courage, Venise fut obligée de capituler.

Le lieutenant-colonel Cosenz abandonna un des derniers cette ville infortunée, où il avait acquis l'estime et la confiance de tous les habitants à force d'intelligence et de mépris du danger.

Veut-on connaître l'opinion des chefs sous les ordres desquels il servit pendant ces quatorze mois, et qui furent à même, chaque jour pendant ce laps de temps, d'apprécier sa conduite? Voici l'opinion du général Ulloa:

> Cosenz était un jeune officier d'artillerie de beancoup de talent et d'instruction; italien dans l'âme, modeste jusqu'à l'exagération, d'un esprit droit et juste, généreux, désintéressé, enthousiaste, il sut braver tous les dangers, partager avec le soldat toutes les fatigues, et donner constamment l'exemple du plus intrépide courage.

A cet éloge si bien mérité joignons l'appréciation que dans son ordre du jour célèbre, daté du 25 juillet 1849, Guillaume Pepe fit de Cosenz:

> Le brave lieutenant-colonel Cosenz, déjà blessé trois fois, commandant le front de défense, rend compte dans ses rapports journa-

[1] *Histoire de la guerre de l'Indépendance*, par le général Ulloa.

liers des éclatantes actions dont sa batterie est le théâtre, et qui honoreraient les plus glorieuses pages de la Grèce et de Rome. Pourquoi les hommes de l'autre côté des Alpes, obéissant à des considérations d'intérêt matériel et à d'ignobles sentiments, qui mettent en doute la valeur italienne, ne sont-ils pas témoins des prodiges de la Vénétie!

Qu'ajouter à cette opinion de deux hommes pareils, symbole pour tous les Italiens d'honneur, de probité et de dévouement?

Que dire de plus, que pendant 10 années d'exil Cosenz se fit remarquer parmi les plus nobles représentants de l'émigration italienne vivant à Gênes....

Quand l'Italie appela aux armes ses enfants, le premier il répondit à son appel. Le décret du 4 mars 1859 instituant les premiers corps des volontaires, nommait commandant du premier corps à organiser à Cuneo le lieutenant-colonel Cosenz.

Que ne peuvent pas accomplir, avec un tel chef à leur tête, les braves volontaires qui composent le premier régiment des Chasseurs des Alpes? Ils n'ont qu'à suivre un tel exemple pour arriver au même degré d'estime de la part de leurs compagnons d'armes; noblesse oblige... Courage, vaillance, probité, telle est la devise du lieutenant-colonel Cosenz.

1er Régiment.

Commandant, Lieutenant-colonel, **Cosenz.**

1er Bataillon — *Major,* **Ferrari.**

Très-bon officier. A fait la campagne de 1848-49.

1re Compagnie — *Capitaine,* **Bronzetti**, *du Tyrol italien.*

Un des plus braves officiers du Corps. Il devait malheureusement payer de sa vie son dévouement à sa patrie.

Lieutenant, **Eleuterio Pagliano**, *de Casale* (Piémont).

Pagliano, né à Casale d'une bonne famille de la bourgeoisie,

est le vrai type des anciens peintres italiens: à sa figure fine et distinguée ornée d'une petite moustache et d'une royale allongée, à sa taille élégante et bien prise, à ses gestes simples et gracieux, il ne manque que la toque à plume et le pourpoint tailladé. Nature des plus sympathiques, ses soldats se seraient fait couper en morceaux pour lui.

1848 le trouva déjà un des bons peintres de l'Italie.

La légion Manara le compta bientôt au nombre de ses officiers les plus distingués. La campagne de la Lombardie mit en relief son courage et son aptitude militaire. Après les désastres de la campagne, n'ayant pu, à cause de son état de maladie, rejoindre sa légion à Rome, il reprit à Turin ses travaux artistiques.

Bientôt appelé à Milan par les nombreux admirateurs de son talent, il s'y fixa, quoique mal vu de la police autrichienne. Travailleur infatigable, il perfectionna son talent par une étude approfondie de son art. Ces dix années le portèrent à un point éminent parmi les maîtres italiens les plus renommés. Son charmant atelier, rempli des trésors les plus précieux de l'art antique, était le rendez-vous de tout ce que la Lombardie comptait d'artistes les plus remarquables. Ses principales œuvres sont, à Milan, chez le comte Cagnola, possesseur d'une des belles galeries de tableaux de l'Italie; à Gênes, chez le docteur Bertani.

Il a peint le plafond des théâtres de Côme et de Vérone.

Il venait de remporter le premier prix à l'exposition des Beaux-Arts de Turin, au commencement de l'année 1859, lorsqu'à l'appel du roi il s'empressa de quitter Milan pour venir s'inscrire parmi les premiers volontaires.

Sous-lieutenant, **Gualda**.

2e Compagnie — *Capitaine*, **Pierre Rosaguti**.
Lieutenant, **Joseph Gradenigo**, *de Venise*.
Sous-lieutenant, **Louis Mancini**.

3e Compagnie — *Capitaine*, **Pierre Spegazzini**.
Lieutenant, **Louis Strambio**.
Sous-lieutenant, **Eliodor Specchi**.

4e Compagnie — *Capitaine*, **Jean Pesce**.
Lieutenant, **François Sprovieri**.
Sous-lieutenant, **Léandre Ribulla**.

2e Bataillon — *Major*, **Lipari**.

5e Compagnie — *Capitaine*, **Louis Croce**.
Lieutenant, **François Martini**.
Sous-lieutenant, **Pierre Pèa**.

6e Compagnie — *Capitaine*, **Ferrari**.
Lieutenant, **Edouard Schenini**.
Sous-lieutenant, **Annibal Logarbo**.

7e Compagnie — *Capitaine*, **Vincent Landi**.
Lieutenant, **César Cesati**.
Sous-lieutenant, **Antoine Gervasoni**.

8e Compagnie — *Capitaine*, **Hector Pedotti**.
Lieutenant, **Faustin Tanara**.
Sous-lieutenant, **Eugène Bonsignori**.

CHAPITRE XI.

Deuxième Régiment. — Sa formation à Savigliano. — Colonel Medici. Cadre des officiers. — Détails sur les anciens officiers de 1848–49.

Le deuxième régiment fut formé à Savigliano en mars. Le 25 mars, le lieutenant-colonel Jacques Medici fut mis à sa tête.

Jetons un coup-d'œil rapide sur Medici et sur les officiers du régiment qui, pour la plus grande partie, avaient déjà combattu sous les ordres de Garibaldi en Amérique, en Lombardie, et à Rome.

Jacques Medici naquit à Milan d'une bonne famille. Compromis dans les mouvements qui après 1830 agitèrent la Lombardie, il fut obligé de fuir.

Très-jeune encore il se rendit en Espagne, où il prit part

à la guerre de l'Indépendance, et se conduisit de façon à faire pressentir ce qu'il serait un jour.

La guerre d'Espagne terminée, il passa en Amérique où il se distingua à la défense de Montevideo avec l'héroïque légion italienne commandée par Garibaldi.

Il revint au mois de juillet 1848 avec Garibaldi en Italie prendre place parmi les soldats lombards. Nommé capitaine, au mois de juillet, il fut mis par Garibaldi à la tête d'une compagnie composée de l'élite de la jeunesse milanaise. Après la capitulation de Milan il suivit avec sa compagnie le général.

Il prit part aux combats de Luino (15 août), de Ligurno (23 août), et suivit Garibaldi dans sa retraite en Suisse.[1] Il reforma une colonne composée de ses anciens compagnons d'armes d'Amérique, et à leur tête, sur la fin d'octobre, il pénètra en Lombardie par le mont St-Jovio (lac de Côme) dans le but d'insurger contre les Autrichiens les montagnards de ce pays. N'ayant pas été appuyé dans son mouvement, quinze jours après il se retira en bon ordre en Suisse, à la vue des ennemis qui avaient tenté, mais en vain, de l'envelopper, afin de lui couper la retraite. Passé en Toscane sur la fin de 1848, il fut nommé capitaine d'une compagnie de volontaires lombards qui s'était spontanément organisée à Florence. A la reprise de la malheureuse campagne de 1849 il fut chargé de défendre le passage de l'Abetone....

La réaction étant survenue, il passa à Bologne au service de la République romaine, avec toute sa compagnie et deux autres composées de Polonais qui s'étaient rangées sous ses ordres.

Envoyé à Rome, il fut nommé chef de bataillon; la compagnie qu'il commandait en Toscane devint la première de son nouveau bataillon. La 2e fut composée d'une compagnie d'étudiants lombards qui avait quitté le Piémont après les désastres de Novare, et qui était accourue à Rome.

[1] Voir la biographie de Garibaldi.

Il fut chargé pendant le siége du commandement du *Vascello*, poste avancé hors la porte Saint-Pancrace.[1]

Assailli à tout instant, il conserva son poste jusqu'au dernier jour; il ne se retira que lorsque ce n'était plus qu'un monceau de ruines, et qu'il n'avait plus ni hommes ni munitions. Il ne céda qu'aux ordres réitérés du général Garibaldi, les Français ayant déjà pénétré dans la ville et occupant les défilés de la porte par laquelle il devait rentrer.

Le bataillon de Medici se couvrit de gloire; aussi son chef fut-il promu au grade de lieutenant-colonel.

Il accompagna Garibaldi pendant sa retraite, et fut du petit nombre de ceux qui eurent la chance d'échapper aux Autrichiens lors de la prise des barques qui portaient Garibaldi et ses compagnons d'armes à Venise.

Réfugié en Piémont, il fixa sa demeure à Gênes et se livra à l'industrie. Il était intéressé dans une grande maison qui faisait le commerce des bois, lorsque l'appel aux officiers des anciennes légions Manara et Garibaldi vint ranimer les espérances de tous ces braves.

Garibaldi appela Medici auprès de lui, et lui confia le commandement du 2e régiment des Chasseurs des Alpes.

Il vint à Savigliano le 12 mars, et se mit de suite à organiser son régiment.

La première mesure fut d'appeler auprès de lui les anciens officiers qui avaient servi dans sa légion à Rome et qu'il connaissait de longue date. Nous retrouverons plus loin ces noms chers à la patrie.

D'un grand courage, ayant beaucoup de sangfroid, Medici joint à ces précieuses qualités celle plus précieuse encore pour le genre de guerre d'un corps-franc, une grande rapidité de décision, qui lui permet de juger la position d'un coup-d'œil et de prendre immédiatement un parti.

Grand, d'un aspect tout militaire, il inspire beaucoup de confiance à ses soldats qui l'aiment et lui sont dévoués, parce

[1] Voir, pour les détails du siége, la biographie du général Garibaldi.

qu'il s'occupe sans cesse de leur administration et de leur bien-être.

Dès le début de la campagne nous reparlerons de lui, car dès son premier pas en avant il se fait remarquer.

—

2e Régiment.

Commandant, Lieutenant-colonel, **Jacques Medici.**

Officier à disposition, Lieutenant, **Jacques Griziotti.**

Officier comptable, Sous-lieutenant, **Molinati.**

1er Bataillon — *Major,* **Gaetano Sacchi.**

Officier de 1848-49. Fit la campagne de Lombardie; prit part à la défense de Rome. Bon officier.

Officier à disposition, **Benoît Cairoli,** *de Pavie.*

Nous avons déjà parlé de cet officier en publiant la liste de souscription des patriotes de Pavie et de Milan. Il vint avec ses trois fréres offrir ses services à Garibaldi. Nous donnerons de plus amples détails au sujet du combat de Varese.

1re Compagnie — *Capitaine,* **Charles Gorini.**

Ancien officier dans la compagnie Medici à Milan (1848). Capitaine à Rome (1849), où il reçut deux blessures. Un des plus braves et des plus habiles officiers de la campagne de 1848-49. Ecrivain trés-distingué. Nous le retrouverons souvent.

Lieutenant, **Jean Pellegrino.**

Lieutenant à Rome.

Sous-lieutenant, **J.-B. Croff.**

Sous-lieutenant, **Jérôme Induno.**

Un des noms les plus chers à l'Italie. Quel bon et brave artiste! le meilleur peintre de scénes militaires de toute l'Italie. Officier en 1848 dans la légion Manara, puis dans le bataillon Medici, il se trouva au siége de Rome. Il se battit comme un lion. Le dernier jour du combat, désespéré, il voulait mourir. Ayant usé ses dernières cartouches, il se jeta à corps perdu dans la mêlée; sommé plusieurs fois de se rendre, mais inutilement, il fut enfin entouré d'un cercle de

fer. Ayant reçu vingt-sept coups de baïonnette, ce fut par un miracle du ciel qu'il revint à la santé.... A l'époque de la guerre de Crimée, il partit avec l'armée sarde en qualité de peintre. Il fit toute la campagne la carabine d'une main, le crayon de l'autre. Revenu à Milan, il retraça dans des tableaux devenus populaires les principales scènes de cette guerre. Son fameux tableau de la tranchée devant Balaklava est quelque chose de magnifique.

C'est le Charlet italien; aucun peintre n'a réussi comme lui le soldat.

Persécuté par l'Autriche à cause de ses tableaux de l'armée piémontaise, il dut en janvier 1859 chercher un refuge en Piémont.

A la première formation des Corps de volontaires il accourut se mettre sous les ordres du colonel Medici.

D'une modestie sans pareille, il n'accepta qu'à grand' peine le grade de sous-lieutenant, ne voulant que le mousquet du volontaire.

Frère du grand peintre de genre Dominique Induno, il avait amené avec lui un autre de ses frères, sculpteur distingué, qui, lui, voulut rester absolument simple chasseur, étant venu pour tirer à l'Autrichien, disait-il.

Jérôme Induno, je le répète, est une des figures les plus sympathiques de ce temps. D'une bravoure sans égale, il croyait son pays assez riche en grands talents, et il s'exposait toujours au premier feu. Nous le retrouverons souvent, surtout à notre voyage à Milan.

2e Compagnie — *Capitaine*, **César Alfieri**.

Capitaine à Rome en 1849.

Lieutenant, **Philippe Migliavacca**.

Lieutenant à Rome en 1849.

Sous-lieutenant, **Louis Ducci**, *toscan*.

Lieutenant à Rome en 1849, où il fut blessé.

Sous-lieutenant, **Scipion Bagaggia**.

3e Compagnie — *Capitaine*, **Charles De Cristoforis**, *de Milan*.

Docteur en droit : en 1848 fit la campagne du Tyrol avec la légion Manara; en 1849 fit la campagne du Piémont avec la division lombarde.

Retourné à ses études, il publia un livre intitulé *Les banques et les propriétaires fonciers*. Cet écrit eut un très-grand succès.

Tourmenté du désir de suivre la carrière des armes, il se rendit à Paris, où il acheva ses études militaires à l'Ecole polytechnique.

A l'époque de la guerre de Crimée, voulant unir la théorie à la pratique, il s'enrôla comme lieutenant dans la légion anglo-italienne.

Jeune homme des plus distingués, il fut accueilli avec empressement au deuxième régiment.

Sa place était à l'état-major. Sa solide instruction militaire l'appelait à jouer le rôle le plus brillant...

Hélas! le sort en avait décidé autrement. Nous aurons bientôt à pleurer sur sa tombe....

Lieutenant, ...

Sous-lieutenant, **Jean Cadolini**, *de Crémone.*

Sous-lieutenant à Rome, où il fut blessé.

Sous-lieutenant, **Joseph Pedotti**, *de Pavie.*

Docteur en droit, très-chaud patriote. S'était vaillamment comporté à Rome en 1849. D'un dévouement à toute épreuve pour la sainte cause italienne, il avait aidé par tous les sacrifices imaginables le mouvement national. Accouru des premiers à Cuneo, il fut incorporé au 1er régiment; mais le colonel Medici l'ayant appelé à lui, il passa comme sous-lieutenant au deuxième. Comme son capitaine De Cristoforis, nous ne l'entreverrons qu'un instant.... Il ne lui restait plus qu'à faire un dernier sacrifice à la patrie.... il donna sa vie.

4e Compagnie — *Capitaine*, **Félix Airoldi.**

Lieutenant, **Ferdinand Radaelli.**

Défenseur de Venise en 1848-49. Voir la biographie du colonel Cosenz.

Sous-lieutenant, **Daniel Cressini.**

Sous-lieutenant, **Pierre Semenzi.**

2e Bataillon — *Major*, **Richard Ceroni.**

Né à Milan le 15 mars 1806, Napoléon étant roi d'Italie. Son père qui mourut chef de bataillon en 1813, jeune encore, mais qui alors était capitaine, est ce Ceroni dont parle M. Botta dans son histoire de l'Italie de 1789 à l'an 1802. C'était un des héros de cette époque si mémorable. Poète et soldat intrépide, ses camarades l'avaient surnommé le *Tyrtée* de l'armée italienne, à l'exemple de sa mère qui, femme héroïque, fut appelée *Mère des Gracques*. Le vice-roi Beauharnais disait de lui et de quelques autres: « Foscolo, Gaspa-

rioelti et Cerooi mo donnent plus à faire que toute l'armée. » C'était du reste un drôle de corps ; le trait suivant peut en faire juger.

Un jour le vice-roi Eugène do Beauharnais passait en revne à Milan les troopes de la garnison. Arrivé devant le capitaine Ceroni, il lui adressa brusquement la parole :

— Eh bieo, capitaine, lui dit-il, êtes-vous toujours aussi impertinent?

— Toujoors, Altesse, répond Ceroni sans se déconlenancer... —

Il avait de grandes idées sor la destinée de son fils.

Il voulait le faire tambour dans son bataillon !

Mis à l'écart pendant quelque temps, il revint à des idées un peu plus raisonnables, et il put, grâce à ce changement, prendre part aux campagnes d'Allemagne et d'Espagne.

Il gagna les épaulettes de chef de batailloo au 5e de ligoe Italien et les croix de la légion d'honneur et de la couronne de fer.

Le maréchal Suchet, dans ses mémoires, parle avantageusement de Cerooi et de ses exploits en Espagne (*Siége de Tarragone*). Les écrivains oationaox Vacani et Lissoni (*Storia degli Italiani nelle Spagne*) rendent un éclatant témoignage à sa bravoure et à son intelligence. A 37 ans, dans toute la force de l'âge, au moment où son talent poétique réalisait les espérances qu'il avait fait concevoir, il succomba à une phthisie pulmonaire, laissant seul au monde son fils Richard déjà privé de sa mère.

En avril 1815, Richard entra au collége militaire de Milan comme orphelio d'un officier qui avait illustré à tant de titres son pays. Il sortit du collège eo octobre 1823 et entra comme cadet dans un régiment autrichien.

Il resta neuf ans dans l'armée autrichienne; les événements de 1830-31-32 étant venus ranimer les espérances des Italiens, Ceroni donna sa démission (février 1832) malgré les promesses d'avancement que faisait luire à ses yeux le lieotenant-maréchal baron do Geppert chef-propriétaire du régiment auquel il appartenait.

Redevenu libre et bourgeois, Cerooi fut oo des membres les plus actifs de la *Jeune-Italie*.

Il prit une part des plus actives à la fameuse expédition do Savoie (doot dans son *Histoire de 10 ans*, Louis Blanc raconte tootes les vicissitudes) à la soite de sa fuite de Milan, qu'il avait dû quitter pour se soustraire aux cachots du Spielberg, dont Silvio Pellico et Andryane nous ont retracé toutes les tortures...

Depuis l'expédition en Savoie (1er février 1834) jusqu'au mois d'avril 1839, l'existence de Ceroni ne fut qo'une suite de douleurs continuelles, véritable iliade des tortures que subit le malheureux

que l'exil ou l'émigration ont jeté sur la terre étrangère; courant de Genève à Berne, de Berne aux pieds du Jura, de là, parcourant la France en tous sens, enfin se rendant en Angleterre, où pour ne pas mourir de faim il donna des leçons d'italien et d'allemand.

La mort de François I[er] empereur d'Autriche, auquel succéda son fils Ferdinand I[er], permit en mai 1839 à Ceroni de revenir à Milan par suite de l'amnistie politique donnée aux Italiens en signal de bon avénement par le nouveau souverain.

Son dévouement à la cause italienne le désigna à la confiance de ses concitoyens, lorsqu'éclatèrent à Milan les cinq journées de mars 1848: aussi fut-il élu dès les premiers jours Président du Comité de défense publique.

Après le triomphe du peuple et la fuite des Autrichiens, un ministère de la guerre pour la Lombardie fut créé à Milan, et Ceroni fut appelé à la présidence de la *Section du personnel*... Quelque temps après il fut nommé capitaine d'Etat-major général.

Les diverses missions délicates dont il fut chargé en cette qualité purent seules l'empêcher, à son grand regret, de prendre part aux opérations si glorieuses à cette époque de l'armée piémontaise.

Vers la fin de la campagne seulement, ayant demandé instamment d'aller au camp, il fut nommé major d'Etat-major, et envoyé au Stelvio en qualité de chef d'état-major du général napolitain d'Apice, qui était investi du commandement en chef des lignes du Stelvio et du Tonale et des troupes qui y stationnaient.

L'armistice Salasco vint fatalement arrêter toutes les espérances que l'on avait de chasser les Autrichiens. A peine Ceroni était-il installé dans son commandement, que les troupes furent obligées de battre en retraite et de se rendre en Suisse.

Mis au dépôt d'Ivrée en 1849, il chercha, après la bataille de Novare, à se rendre à Rome. Arrivé à Civita-Vecchia, il fut par ordre du général Oudinot arrêté avec son bataillon lombard et forcé de retourner à Gênes.

Retiré à Turin, il s'occupait de travaux littéraires, entouré d'une famille tendrement aimée et qui le consolait de son exil, lorsque les événements de Neufchâtel vinrent encore lui donner l'espérance de combattre pour la liberté.

Et à cette occasion je vais parler d'un fait qui, je crois, est resté inconnu.

Ceroni signa, lui centième, une adresse à la Confédération helvétique, dont Garibaldi *le premier* avait pris l'initiative, et qui consistait à mettre l'épée de cent des anciens officiers émigrés au service de la Suisse... Le gouvernement fédéral s'empressa de refuser cette offre si noble...

Ceroni dès le mois de mars offrit son épée au Piémont. Il fut envoyé comme chef du 1er bataillon du 2e régiment à Savigliano. Nous allons donner un aperçu des travaux historiques et littéraires que pendant ces dix années d'exil il mena à bien.

Travaux littéraires.

Originaux.

1° Des travaux de philologie, publiés sous forme d'articles et de brochures: revision d'un nombre considérable de grammaires: collaboration au *Dictionnaire philologique* de Marchi pour de nombreux articles.

2° Des pièces nombreuses de poésie, et des morceaux de prose de genres divers, imprimés en partie dans un livre intitulé *Trastagli* (Milan 1845).

3° Deux drames: *Jean-Jacques Mora* (1843) et *Charles de Gonzague* (1844).

4° Un almanach humoristique, *Méphistophélès* (1851).

Traductions.

1° Un volume des lettres de Winckelmann (de l'allemand, 1833).

2° Les drames: *Goetz de Berlichingen*, de Goethe; *Le camp de Wallenstein*, de Schiller; et l'*Ugolino* de Gerstenberg (de l'allemand, 1844). — Le *Werther* de Goethe (de l'allemand, 1858).

3° Le poème brésilien de M. de Megalhaens, *La Confédération des Tamoys*, dont quelques chants ont paru seulement à Turin (du portugais, 1858-59).

4° Des Poésies de Byron (de l'anglais).

Travaux militaires.

I. Notes, observations, réflexions, etc. aux traductions de l'allemand faites par ses anciens compagnons d'armes, des ouvrages suivants:

1° Willisen, *La campagne de* 1848. Ceroni inséra dans cet ouvrage un plan technique d'organisation de défense militaire en cas de guerre avec l'Autriche (1851).

2° *Les événements militaires de* 1848-49, en deux volumes, par un anonyme allemand, publiés en Suisse (Zurich 1851).

3° *Le journal de Rome en* 1849, par le major Hoffstetter, chef d'état-major du général Garibaldi (1851).

II. Un projet de défense des villes lombardes, appliqué à Milan (Turin 1857).

III. Collaboration aux journaux militaires de Turin *La Sentinelle* et

la *Revue militaire;* la *Revue* était publiée en société avec les deux frères Mezzacapo napolitains, dont l'un est colonel et l'autre général.

IV. Direction et revision des articles militaires de la *Nouvelle Encyclopédie populaire* de Pomba (Turin 1858–59).

En manuscrits.

Un drame magnifique, qui rappelle le style antique. — D'immenses travaux sur un nouveau plan de Linguistique, applicable surtout aux époques *gauloise* et *longobarde*, en Italie. — Un *Manuel de topographie militaire*, qui doit mettre enfin d'accord les deux systèmes différents, les systèmes *français* et *allemand*, employés jusqu'ici dans les traités de cette science.

En 1857, l'Académie toscane dite *Valdarnese del Poggio*, le nomma membre correspondant.

Il y a une chose qui m'a frappé en écrivant ces courtes biographies sur les hommes distingués attachés aux Chasseurs des Alpes.

Que n'auraient-ils pas fait de grand et de noble s'ils avaient été citoyens *libres* et paisibles d'une patrie *libre?*

Voici un homme, Ceroni, qui certes a bien travaillé pour la cause Italienne. Il a accompli de grands travaux littéraires et historiques; mais s'il avait été indépendant au lieu de traîner pendant dix-sept ans dans l'exil une existence malheureuse, sans cesse en proie à des besoins chaque jour renouvelés, obligé pour faire vivre sa famille, seule consolation de l'exilé, de courir le cachet en donnant à Paris des leçons d'*Anglais* et d'*Espagnol*, en Angleterre des leçons de *Français*, d'*Italien*, d'*Allemand* etc. (car c'est un de nos premiers philologues), que n'eût-il pas fait? En Italie surtout, où la littérature est d'un bien plus faible rapport que l'enseignement privé, où les hommes de lettres sont si peu rétribués, il faut avoir une existence indépendante pour mener à bien les travaux de littérature; sans quoi il faut produire chaque jour pour pouvoir vivre, et aucun travail de longue haleine ne peut être entrepris....

Doué d'une charmante physionomie, très sympathique, sa conversation est des plus agréables et des plus instructives....

Nous le retrouverons souvent dans le cours de notre récit.

Officier à disposition, Sous-lieutenant, **Joseph Borelli.**

5e Compagnie — *Capitaine,* **Nicolas Susini.**

Officier à Rome en 1849.

Lieutenant, **Georges Caravà**.

Sous-lieutenant, **Ferdinand Cartellieri**.
Sergent à Rome en 1848.

Sous-lieutenant, **Louis Consonni**.

6e Compagnie — *Capitaine*, **Gaetano Fanti**.
Frère du général Manfredo Fanti.

Lieutenant, **Crugnola**.

Sous-lieutenant, **Gustave de Frieggsy**.

Sous-lieutenant, **Candide Guagnoli**.

7e Compagnie — *Capitaine*, **Angelo Vachieri**.

Lieutenant, **Joseph Setti**.

Sous-lieutenant, **Joseph Robecchi**.
Volontaire à Rome en 1849.

Sous-lieutenant, **François Zambelli**.

8e Compagnie — *Capitaine*, **Jacques Freyri**, *faisant fonctions d'adjudant-major en premier*.

Lieutenant, **Antoine Mancini**.

Sous-lieutenant, **Lorenzo Baggi**.
Sergent à Rome en 1849.

Sous-lieutenant, **Romualdo Sartorio**.

Nous donnerons les noms des sous-officiers et soldats qui se sont le plus distingués aux affaires de Varèse, de Côme et du Stelvio.

Le deuxième régiment fut complètement équipé le 18 avril.

Il avait eu six semaines seulement pour s'organiser. Malgré ce court espace de temps, il ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'instruction.

Beaucoup de volontaires étaient du reste de vieux soldats qui avaient fait les campagnes de 1848-1849.

CHAPITRE XII.

Troisième Régiment. — Son organisation à Savigliano, le 6 avril. — Le colonel Ardoino. — Officiers des légions Garibaldi et Antonini. — Détails sur la conduite du Régiment à Savigliano. — Ordres du jour. — Lettre du Conseil Municipal aux Chasseurs des Alpes.

Le troisième régiment fut créé le 6 avril, 20 jours avant la déclaration de la guerre. La hâte avec laquelle il fut organisé ne nuisit en rien à sa bonne tenue pendant la campagne. Pour se mettre au même niveau d'instruction que ses aînés, le travail fut doublé, voilà tout. Un décret du 16 avril mit à sa tête le lieutenant-colonel Nicolas Ardoino.

C'était un vaillant et brave officier qui avait donné de nombreuses preuves de son dévouement à la cause italienne. Nous devons à l'obligeance d'un ami quelques détails sur la vie du colonel Ardoino.

Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître les antécédents du chef qui était appelé à guider sur les champs de bataille les soldats de l'Indépendance italienne après avoir aidé l'Espagne à reconquérir ses libertés...

Le voyageur qui parcourt la rivière ligurienne de Nice à Gênes découvre au sortir d'Oneglia, sur les hauteurs du Promontoire ou *Capo-Berta*, un magnifique panorama formé de la belle et riante vallée de Diano, d'une étendue d'environ quatre milles, entre le *Capo-Berta* et le *Capo del Cervo;* elle s'étend vers le nord en un plan incliné qui, montant graduellement en forme d'amphithéâtre, se termine au point le plus élevé connu sous le nom de *Pizzo d'Evigno*.

Composée d'une vingtaine de villages plus ou moins peuplés, cette vallée avec ses innombrables oliviers ressemble à un bois touffu rempli de vignes, et parsemé de jardins d'orangers et de maisons de campagne.

Le climat si beau et si doux rend plus sensibles les premiers frissons de l'hiver. L'été, les rayons du soleil sont tem-

pérés, de dix heures du matin à 5 heures du soir, par une brise d'ouest qui, pareille au souffle d'un zéphir, rafraîchit les nombreux baigneurs accourus de toutes parts sur ses magnifiques plages, et fait de ce séjour la demeure des Dieux.

La vallée de Diano fut un temps seigneurie des marquis de Clavesana, qui possédaient de temps immémorial *Porto-Maurizio*, *Castellaro*, *Faggia*, *Dulcedo*, *Pompejana* et une foule de pays environnants.

En 1228, *Odone* et *Bonifacio* de Clavesana vendirent une partie de leur marquisat à la république de Gênes. Ce fut alors que les habitants de Diano moyennant finances se rachetèrent de la domination des Clavesana, se donnèrent des lois propres et indépendantes, s'allièrent maintes fois à la république de Gênes avec laquelle ils contractèrent en dernier lieu l'obligation de concourir aux dépenses du gouvernement et de la guerre, mais sans être soumis à sa domination, ni aux taxes, ni aux autres servitudes.

L'avantageuse situation de la rade de Diano n'avait pas échappé à l'attention d'un des successeurs de Philibert-Emmanuel Duc de Savoie, qui avait déjà en 1576 obtenu la principauté d'Oneglia de Jean Jérôme Doria pour le prix de 41,000 écus d'or, en outre de la possession des terres de Cirié et de Casalmaggiore en Piémont.

Le besoin de s'assurer une position maritime dans la Ligurie pour y construire un port capable de contenir de forts navires, suggéra au Duc do Savoie l'idée d'acquérir la vallée de Diano. Il proposa en conséquence à la république de Gênes de lui céder ce territoire en échange de Loano voisin des frontières.

Mais les Génois ne pouvaient disposer de ce qui n'était pas à la république, Diano étant libre et indépendant; d'autre part, il n'entrait pas dans leur politique de laisser la maison de Savoie former des établissements considérables le long du littoral.

Ils s'opposèrent de toutes leurs forces à ces projets du Duc, et Diano continua à être un pays neutre jusqu'au moment où il partagea les destins de la république de Gênes.

28

Il y a quelques années que le gouvernement piémontais a décidé d'élever à Diano une maison de refuge pour les marins, qui devrait être terminée maintenant si l'obstination et l'ignorance du parti de Saint-Vincent n'arrêtait tous progrès et toutes améliorations. Ces hommes préposés à l'administration des communes appartenant pour la plupart aux opinions retrogrades, ne veulent pas laisser continuer l'œuvre commencée, et ils ont tant fait, que le gouvernement s'est lassé et a fait suspendre les travaux.

La cité de Diano-Marine, qui sous le premier empire français était le chef-lieu de la vallée de ce nom, compte de 2500 à 3000 habitants.

Ce fut la patrie du colonel Ardoino. Son père, le baron Etienne Ardoino, avait épousé la fille du comte Louis Carbonara de Gênes, qui fut sous Napoléon I[er] membre du Sénat.

Bien que né d'une famille aristocratique et des plus riches de la Rivière, le colonel Nicolas Ardoino fut toujours fidèle aux principes démocratiques existant de temps immémorial dans son pays natal.

Il eut beaucoup à souffrir à cause de la grande fermeté de son caractère et de l'énergie avec laquelle il proclamait et soutenait ses principes.

Doué d'une volonté ferme et indépendante, il supporta avec résignation les persécutions et les vexations de toute sorte.

Privé de l'héritage paternel, ne recevant aucune aide du gouvernement, il travailla pour soutenir sa famille et lui donner de l'éducation, et bien qu'habitué aux grandeurs de l'opulence, il sut supporter avec honneur ses misères.

Il fut soutenu dans ses épreuves par le courage et les vertus de sa femme, jeune Andalouse qui le consolait dans ses moments de découragement, et lui montrant leurs quatre enfants lui rendait le courage.

Elevé au collège noble *Tolomei* de Sienne, le jeune Nicolas Ardoino se sentait porté vers la carrière des armes; il entra comme cadet dans la brigade de Savone en 1822.

Il était lieutenant en 1833 dans la brigade de Pignerol. Il se trouvait en garnison à Chambéry et était le chef de la conspiration que la Société de la *Jeune-Italie* avait ourdie pour forcer le roi Charles Albert à entreprendre la guerre de l'indépendance contre l'Autriche ou à descendre du trône. Dénoncé par le sergent *Périer* de la brigade de Savoie, il put se sauver à temps en France, aidé par les étudiants de Chambéry et en particulier par son ami L....

Le général Morra le fit chercher par toute la cité, mais il était déjà loin; ses amis Tola, De-Gubernatis et Tamburelli furent moins heureux. Ils furent fusillés.....

En février 1834, il fit partie de la périlleuse expédition de Grenoble aux Echelles, où 50 hommes seulement se battirent contre plusieurs compagnies de troupes piémontaises. L'issue en fut malheureuse. Les conjurés eurent plusieurs morts et blessés, outre deux prisonniers qui furent fusillés par ordre de Casaccia gouverneur de Chambéry.

Réfugié de nouveau en France, il passa bientôt en Suisse, où il se livra quelque temps au commerce.

En butte à Genève aux persécutions de la police sarde et à celle de Louis-Philippe, il dut quitter son asile.

La guerre contre l'absolutisme de Don Carlos ayant éclaté en Espagne, Ardoino courut offrir ses services, désireux qu'il était de continuer la carrière des armes. A Lisbone il fut incorporé avec le grade de capitaine au régiment de *Cazadores d'Oporto,* organisé pour le compte de la reine Isabelle par le génois Borso de Carminati.

Entré en Catalogne à la tête de la compagnie des tirailleurs du régiment, le capitaine Ardoino se distingua dans les rencontres avec l'ennemi, et en peu de temps il conquit le surnom du *valeureux.*

Ajoutant à la bravoure personnelle un cœur loyal et généreux, au mois d'août 1836 il sauva d'une mort certaine le général Breton, assailli à Tortosa par une soldatesque en fureur, qui poussait les cris de *Vive la Constitution* et voulait le fusiller.

Le capitaine Ardoino, sans considérer le péril auquel il

s'exposait pour empêcher ce crime, s'élança courageusement à travers les fusils braqués sur le général, et lui faisant un rempart de son corps, il harangua les soldats en délire et fit si bien qu'il sauva les jours de son supérieur.....

Quelque temps après le général Evariste San-Miguel récompensa par la croix de chevalier d'Isabelle-la-Catholique le courage avec lequel, au siége de Cantabie, le capitaine Ardoino s'était emparé d'une redoute ennemie munie de son artillerie.

A Chert, à Cherta, à Chiva, comme à Cheste, il combattit avec tant de valeur qu'il fut encore proposé pour des croix et des récompenses.

Infatigable à la guerre, il accourait se battre partout où il sentait le danger. Il fit toutes les campagnes; Séville fut, le 18 juillet 1843, son dernier champ de bataille.

Ardoino fut nommé, en septembre 1844, major d'infanterie, et eut le commandement d'un bataillon du régiment de Luchana; il passa ensuite à l'Union.

En 1848 l'Italie se réveille, Ardoino quitte tout, femme, enfants, position, grades, honneurs, pour venir à Milan mettre son épée au service de la patrie.

Il est nommé lieutenant-colonel et chargé d'organiser les bataillons des jeunes soldats lombards.

Voici le décret, curieux assurément, qui lui conférait ce grade :

N° 1331. Section 1re.

Italie libre. *Vive Pie IX.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Milan, le 1er août 1848.
1re année de l'Indépendance italienne.

Citoyen.

J'ai l'honneur de vous donner avis de votre nomination au grade de *Lieutenant-colonel* d'infanterie.

Le présent avis vous servira jusqu'à la remise du brevet régulier.

Le chargé du portefeuille, signé SOBRERO.
Pour le secrétaire-général, BIZI.

Au citoyen NICOLAS ARDOINO.

Le colonel Ardoino se fait remarquer par son courage et son sangfroid le jour de la fameuse capitulation de Milan. Il publie la proclamation suivante :

L'Italie doit être libre. Vive l'Unité italienne !

COMMANDEMENT DE DÉFENSE DE LA 3e SECTION

De Porta Romana à Porta Nuova.

Milan, quartier de l'archevêché, le 3 août 1848.

La cité qui a donné à l'Italie l'exemple d'une glorieuse insurrection doit donner celui d'une héroïque résistance.

Milan fut de tout temps l'écueil contre lequel vint se briser la rage autrichienne.

Si nombreux que soient les ennemis, leur nombre n'égale pas celui des citoyens que renferment ces murs.

Nous avons des armes, des soldats. Si Milan cède, l'Europe à bon droit méprisera ceux qui auront manqué de cœur.

Les Autrichiens arrivent ivres de vengeance : tous les dommages que peut occasionner la défense ne sont rien en comparaison des maux et de la honte résultant d'une lâche inaction. Le canon de Milan appellera à la vengeance toute l'Italie. Citoyens, préparons-nous à la lutte.

Je compte sur vous et suis assuré que, munis d'armes comme vous l'êtes, vous renouvellerez les prodiges des cinq journées, quand désarmés vous chassiez l'étranger.

Je réclame aussi de votre bon sens et de votre dévouement à l'Italie, la discipline et l'ordre, sans lesquels la milice ne peut exister, et se nuit à elle-même beaucoup plus qu'à l'ennemi. Réfléchissez ! Les masses stupides dont se composent les armées autrichiennes ne sont terribles que parce que la discipline leur a appris à obéir, aveugles et silencieuses, au commandement de leurs capitaines.

Le peuple qui ne sait pas défendre son indépendance mérite son esclavage. Et quel horrible esclavage vous réserve l'Autriche ! Mesurez-le à celui que vous avez souffert pendant trente-quatre ans.

Aux armes, citoyens ! Dieu est avec les forts. La victoire sera avec nous !

Le lieutenant-colonel commandant la 3e section
NICOLAS ARDOINO.

Retranché dans le palais Greppi, il exposa à plusieurs reprises sa vie au milieu de la populace en révolte, qui as-

saillait les escaliers du palais, et menaçait d'envahir les appartements où était le Roi.

Outragé par cette populace, qui criait qu'il était un *traître* tout dévoué au *traître Charles-Albert,* menacé par les baïonnettes dirigées contre sa poitrine, il ne s'épouvante pas, et répondant avec calme en repoussant les fusils de cette masse d'individus en fureur, « *Je fus,* leur dit-il, *condamné à mort par ce Roi qu'à cette heure je défends, et je le défends parce qu'en lui je vois le salut de l'Italie et de son indépendance. Vous le respecterez ou vous me tuerez.* »

La foule émue à ces paroles admirables prononcées avec le mâle accent d'une énergique résolution se retira....

Venu en Piémont après l'armistice, il eut le commandement du 21ᵉ régiment; puis celui du 22ᵉ, finalment celui de la 2ᵉ brigade lombarde.

DIVISION LOMBARDE.

Ordre du jour du 6 août 1848.

De Bobbio.

En l'absence du major-général Giannotti et du colonel Beretta, le lieutenant-colonel Ardoino, commandant du 22ᵉ régiment, prendra le commandement de la 2ᵉ brigade.

Le major-général, commandant provisoire de la division,
MANFREDO FANTI.

La cité de Tortone vers la fin de mars 1849 étant occupée par une partie de la division lombarde, fut menacée de pillage par la canaille du pays, à laquelle s'étaient joints quelques soldats, rebut de leurs corps, sous le prétexte d'infliger un châtiment exemplaire aux *Codini.*

Le général Giannotti fait appeler le colonel Ardoino, lui expose le péril auquel vont être livrés les habitants, et lui confie la défense de la cité et de ses habitants

Le colonel fait si bien, il prend de si énergiques mesures, que nul ne bouge; le mal avait été coupé dans sa racine, la tranquillité publique se rétablit comme par enchantement.

Même chose arrive à Bobbio,[1] à Chiavari et à la Spezia,[2] même résultat. Aussi reçoit-il les remercîments des municipes et des intendants de ces provinces. Le ministre, l'illustre Massimo d'Azeglio, lui envoya des éloges....

Dans le court séjour que fit la 2e brigade lombarde à Chiavari les autorités apprécièrent les belles qualités de son commandant Ardoino, qui sauva la vie au général Fanti entouré par la soldatesque lui reprochant son hésitation à laisser marcher sur Gênes la division lombarde, et le menaçant sérieusement aux cris de *Mort à Fanti, à bas le traître.*

Les autorités locales épouvantées étaient toutes prêtes à fuir de la ville. C'est alors qu'Ardoino seul se présente au milieu des mutins, leur intimant l'ordre de respecter le général, qu'il déclare être son plus intime ami (et c'était vrai, ils avaient servi ensemble en Espagne), leur disant qu'ils de-

[1] INTENDANCE ROYALE DE LA PROVINCE DE BOBBIO.

Bobbio, le 21 août 1849.

Monsieur le colonel Ardoino.

Il est en fait que votre seigneurie, laissée dans la partie de Bobbio par le général Fanti avec le commandement de la 2e brigade des troupes lombardes, a su maintenir la plus rigoureuse discipline, et je me souviens parfaitement bien des sévères avertissements que vous donnâtes aux officiers de ne laisser commettre aucuns désordres sous peine d'immédiates et exemplaires punitions, si bien que les esprits des habitants de cette cité, épouvantés par la menaçante attitude de beaucoup de soldats détachés de leurs Corps respectifs, qui étaient partis, se ranimèrent et reprirent confiance. Ils eurent la satisfaction, durant votre séjour dans cette cité, de remarquer dans toutes les troupes un sage et louable esprit de conduite, qui malheureusement après votre départ ne fut conservé ni par les chefs ni par les soldats débandés.

Je suis heureux, au nom des habitants tout entiers de cette province, de rendre ce haut témoignage de leur publique estime envers un homme qui, comme vous, s'est montré si dévoué dans ces pénibles circonstances.

L'Intendant-général LOVOLI.

[2] INTENDANCE ROYALE DE LA PROVINCE DU LEVANT.

L'intendant de la Province du Levant, remplissant de grand cœur les vœux des habitants envers le lieutenant-colonel Nicols Ardoino, déclare que l'attitude et la conduite des deux régiments lombards, 21e et 22e, composant la brigade placée sous son commandement, ont été des plus dignes d'éloges pendant leur séjour dans cette cité, et ont donné le plus beau démenti aux bruits sinistres qui avaient précédé leur arrivée. Déclarant de plus que parmi les corps de troupes sus-nommés et la population a régné et règne encore la meilleure intelligence.

Spezia, le 14 mai 1849.

L'Intendant MAGENTA.

vront passer sur son propre cadavre avant d'arriver à Fanti.

Ses paroles et plus que tout son énergique résolution, que les soldats le connaissant le savaient prêt à soutenir, réduisirent les émeutiers au silence, et tout revint au calme.

L'expédition partie de la Spezia pour Rome n'ayant pas réussi, les troupes lombardes ayant été licenciées, le gouvernement, oubliant les services rendus par le colonel Ardoino, le relégua dans un dépôt en demi-solde....

Peu après il fut conduit à la citadelle d'Alexandrie, pour des manifestations politiques provoquées par les persécutions que lui firent éprouver les hommes au pouvoir.

Plusieurs fois proposé pour être député au Parlement, le gouvernement pour empêcher son élection s'allia avec les réactionnaires; malgré cela il ne s'en fallut que de quelques voix qu'il ne réussît. Nous avons sous les yeux une circulaire des électeurs de Gênes en date du 30 octobre 1849, dans laquelle ils recommandent énergiquement le colonel au choix de leurs concitoyens. Nous citerons ce passage:

Tel à nos yeux se présente le lieutenant-colonel Nicola Ardoino, ancien commandant de la deuxième brigade de la division lombarde. Il est assez connu à Gênes pour ses grands sacrifices, les tourments endurés pendants 16 années d'exil et sa constance à soutenir toujours les mêmes principes de liberté et d'indépendance nationale.

• Après les désastreux événements de Novare et de Gênes, en mars et avril, notre candidat employa tous ses efforts pour conduire sa brigade au secours de Rome. Empêché par l'influence française, surveillé par nos bâtiments de guerre en croisière dans le golfe de la Spezia, il fut réduit à l'inaction, et consacra tous ses soins à maintenir unies et disciplinées ses troupes, qu'il espérait encore pouvoir être utiles à la patrie, et qui furent dissoutes et dispersées par ordre du ministre Della Rocca. Le lieutenant-colonel Ardoino eut encore à souffrir de nouvelles persécutions de la part des ennemis du parti libéral...... Nous qui connaissons personnellement le colonel Ardoino, nous vous le proposons, électeurs, parce que nous sommes assurés qu'il est digne de votre mandat et de la confiance dont vous l'honorez.

Gênes, le 30 octobre 1849.

(Suivent les signatures.)

Dans une lettre adressée en février 1856 à Daniel Manin en date de Marseille, où se trouvait alors Ardoino, lettre qui eut un grand retentissement, le colonel faisait sa profession de foi, et se ralliant à l'idée mise en avant par Manin, déclarait que Victor-Emmanuel seul pouvait être le rédempteur de l'Italie.

Il offrait son concours le plus dévoué pour le jour prochain où l'Italie serait appelée à chasser l'étranger.

M. de Cavour appela le colonel Ardoino à Turin, et lui donna le commandement du 3e régiment, bien sûr qu'avec un tel chef les volontaires feraient des prodiges de valeur.

Nous mettons sur les yeux du lecteur les Etats de service du colonel Ardoino.

Extrait du Rôle Matricule des Officiers des Corps Lombards dissous.

Ardoino Nicola, fils d'Etienne et de Nicoletta Carbonara, né le 14 octobre 1804 à Diano, province d'Oneglia. Il a contracté mariage avec demoiselle Nicolosa Artola le 8 juin 1842, étant au service de la reine d'Espagne.

Services et Promotions.	Dates. Jours.	Mois.	Ans.	Campagnes, Blessures, Actions d'éclat, Décorations, Observations.
Au service sarde.				
Cadet dans la brigade Savona.	17	juillet	1822	A fait les campagnes de guerre des années 1835-36-37-38-39-40 et 43 en Espagne.
Sous-lieutenant d'ordonnance, brigade Pignerol.	9	mars	1827	
Id. provincial à la même, parti en congé illimité.	12	septembre	1828	
Id. d'ordonnance, id.	21	avril	1830	
Lieutenant d'ordonnance, id.	4	février	1831	A fait la campagne de guerre de l'annee 1849 contre les Autrichiens.
Id. au 1er régiment de la brigade Pignerol. . .	1	janvier	1832	
Absent sans permission, id.	11	mai	1833	
Dénoncé déserteur, à la suite d'un ordre ministériel.	29	mai	1833	A été, par décret royal du 12 mai 1851, dispensé d'ultérieurs services, sans conservation de grade ni port de l'uniforme, sauf le droit qu'il peut avoir à une pension.
Emigré en France pour opinions politiques. . .			1833	
Condamné, contumace, à la peine de mort ignominieuse par le conseil de guerre divisionnaire de Chambéry par jugement du.	1	juillet	1833	Lui a été accordé la pension de retraite, annuelle, de 1306 fr. 65 c. à laquelle il avait droit comme compromis dans les affaires politiques de 1833, en vertu du décret royal du 8 avril 1848, de la loi du 27 juin 1850, à dater du 13 mai 1850, par décret royal du 13 juin 1851.
pour avoir été, dès le commencement de février 1833, le moteur de toutes les trames et complots ourdis à Chambéry, à l'effet de créer une insurrection parmi les troupes de ligne de cette garnison, de concert et avec l'aide de ces mêmes pratiques à l'étranger, renverser le gouvernement de S. M., établir à la place un régime républicain, qui devait embrasser l'Italie toute entière; d'avoir, à ces fins, communiqué et répandu quantité d'écrits séditieux, et en outre d'avoir, à l'aide d'instigations et de persuasions, entraîné plusieurs militaires à le seconder et à agir suivant ses *desseins scélérats* et à l'aider à augmenter le nombre de ses partisans; enfin, pour avoir été détenteur d'une matière du poids d'une once, deux gros et vingt grains, qui fut trouvée dans son logement après sa fuite, et qui, suivant l'analyse des experts, fut reconnue pour être *un puissant poison;* (*) le déclarant en outre soumis à toutes les peines et châtiments décrits dans les Statuts royaux contre les *bandits* de 1re catégorie, au rang desquels il est mis.				
Au service de la reine d'Espagne.				
Capitaine aux Chasseurs d'Oporto.	22	octobre	1835	
Major d'infanterie.	29	septembre	1844	
Commandant des Carabiniers dans la province d'Albacete. A continué à servir jusqu'à l'époque où il a demandé et obtenu du gouvernement espagnol la permission de rentrer en Italie, au commencement de.			1848	
Au service du gouvernement provisoire de Lombardie.				
Lieutenant-colonel d'infanterie, nommé par le gouvernement provisoire.	1	août	1848	
Au service sarde.				
Lieutenant-colonel du 21e régiment d'infanterie.	1	octobre	1848	(*) C'était une composition pour nettoyer les boutons d'uniforme!!
Id. au dépôt des officiers lombards à Acqui. . .	8	août	1849	

Dans la pièce suivante le général Fanti rend un témoignage éclatant de la valeur du colonel Ardoino.

Le major-général soussigné, qui a commandé en 1848 les troupes de Brescia, qui a été membre du comité de défense de Milan, puis chef de l'état-major des troupes étrangères placées sous les ordres du lieutenant-général comte Olivieri, ensuite commandaot de la première brigade de la 5e division (lombarde), et peu après de la division elle-même jusqu'à l'époque de sa dissolution,

Atteste que le lieutenaot-colonel chevalier Nicola Ardoino, uommé au mois de juillet 1848 lieutenant-colonel dans les troupes lombardes par le ministre de la guerre de Milan, accompagna le soussigné à Brescia, et qu'à son retour à Milan avec le dit colonel, la défeose d'une des quatre sections, dans lesquelles cette ville avait été militairement divisée, lui fut confiée;

Que forcé par l'armistice de rentrer eo Piémont, il fut chargé par le commandaut des troupes étrangères à Verceil du commandement des gendarmes et des pompiers de Milan. Qu'ensuite, en vertu d'ordres du commandant supérieur, et à la demande du major-général chevalier Jacques Durando, commandant des troupes du *Caffaro* accourues en Piémont, il fut uommé chef d'Etat-major des dites troupes pendant leur séjour à Novare et à Trino, qu'à la dissolution de ces mêmes troupes et à leur création subséquente en deux puis en quatre régiments le même chevalier Ardoino fut uommé lieutenant-colonel du 21e régiment d'infanterie.

Plus tard, à Alexandrie et avant l'ouverture de la dernière campagne, le commaodement du 22e régiment lui fut attribué.

Avec ce corps il fit la campagne de 1849.

Au mois d'avril de la même année il fut chargé du commaudement de la 2e brigade de la 5e division (lombarde) à laquelle appartenait le dit 22e régiment.

Il conserva le commandement jusqu'à la dissolution do ces troupes qui eut lieu au mois d'août 1849.

Il fut euvoyé en disponibilité au dépôt d'Acqui, puis à Gênes.

En foi de quoi je délivre la présente attestation au lieutenant-colonel chevalier Nicola Ardoino, déclarant que tous ces faits sont l'expression de la vérité.

Turin, le 10 mai 1851.

Le major-général MANFREDO FANTI.

Le colonel Ardoino est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne; sa figure est un peu sévère, et malgré cela pleine

de bonté, l'œil est vif et intelligent; il a gardé comme un reflet de la guerre des guerillas en Espagne, il a au suprême degré le cachet militaire.

Mélomane des plus distingués, il a rapporté de son séjour en Espagne un goût éclairé pour les beaux-arts.

Il a affronté en Espagne tant de périls et de dangers de toute sorte, il a pris part à une guerre si cruelle, où vainqueurs et vaincus ne se faisaient aucune grâce, qu'aucun danger ne peut plus l'émouvoir; aussi le sangfroid dont il est doué lui a-t-il fait quelques ennemis parmi ceux qui voyant le feu pour la première fois en étaient comme enivrés, et ne pouvaient comprendre le calme d'un homme qui depuis 16 ans avait vécu au milieu d'une atmosphère remplie de poudre et de plomb.

Les volontaires du 3e régiment apprécièrent vite les belles et solides qualités du colonel Ardoino; nous en verrons la preuve dans la pétition faite plus tard par le 3e régiment tout entier.

3e Régiment.

Commandant, Lieutenant-colonel, **Nicolas Ardoino.**

Officier à disposition, Sous-lieutenant, **Antoine Banfi.**

Adjudant-major, Lieutenant, **Michel Finella.**

Officier dans le régiment de *Savoie-Cavalerie,* donna sa demission le 11 février pour entrer au corps des Chasseurs.

1er Bataillon — *Major,* **Pierre-Paul Quintini.**

Ancien officier, il était lieutenant-colonel à Rome en 1848-49. Il prit une grande part à la défense de la ville éternelle. Exilé par Pie IX. Vrai type du militaire. Très distingué et aimé du soldat.

1re Compagnie — *Capitaine,* **César Cavanno.**

Lieutenant, **Hector Aporti.**

Sous-lieutenant, **Etienne Canzio**.

Sous-lieutenant, **Louis Sartorio**.

2e Compagnie — *Capitaine*, **Alexandre Burlina**.

Lieutenant, **Antoine Burlando**, *génois*.

Sous-lieutenant, **Charles Mosto**, *génois*.

Sous-lieutenant, **Eugène Vincenzi**.

3e Compagnie — *Capitaine*, **Charles Daneo**.

Lieutenant, **Dominique Piva**.

Sous-lieutenant, **Louis Reali**.

Sous-lieutenant, **Théodore Fontana**.

4e Compagnie — *Capitaine*, **Charles Majolarini**.

Lieutenant, **Merrywaether**.

Détaché à l'Etat-major.

Sous-lieutenant, **Palotta**.

Sous-lieutenant, **Trapazzi**.

2e Bataillon — *Major*, **Nino Bixio**.

D'une bonne famille de Gênes.

Frère de l'ancien Vice-Président de la Constituante de 1848, ministre des travaux publics, ambassadeur de France à Turin. Un des bons capitaines de navires marchands. Sa vie toute entière fut consacrée à la cause de l'indépendance italienne.

En 1848-49 il fut capitaine dans la légion Garibaldi. Au siége de Rome il se fit remarquer par son intrépidité et son mépris du danger.

Après les événements de 1848 il reprit la direction de son bâtiment.

En 1859, au premier avis de la guerre prochaine, il quitta tout pour venir se mettre à la disposition de Garibaldi. C'est le plus enragé austrophobe que je connaisse.

D'une grande bravoure, très intelligent, infatigable, son bataillon fut surnommé le bataillon de fer. Toujours à cheval.

Nous le retrouverons pendant la campagne.

Un seul défaut, trop vif..... Un excellent cœur.

5e Compagnie — *Capitaine*, **Pierre Spinazzi**.

Ancien officier de 1848. Très distingné. Très intelligent. Excellent officier. Aimé du soldat.

Lieutenant, **Jacques Tolini**, *de Novare.*

Fit la campagne de 1848-49 avec le général Antonini. Il prit du service dans les troupes du vice-roi d'Egypte. Très-bon instructeur, il fut d'un grand secours pour l'organisation du régiment.

Sous-lieutenant, **Valentino Balasso**.

Sous-lieutenant, **Faust Ravasini**.

6e Compagnie — *Capitaine*, **Ignace Frigerio**.

Lieutenant, **Louis Moratt**.

Sous-lieutenant, **Edouard Rossi**.

Edouard Rossi est né à Paris en 1826. C'est le second fils du comte Rossi assassiné à Rome.

Edouard, après avoir fait de bonnes études, partit de Paris en 1848 avec le général Antonini. Il avait été, tant à canse de son nom que pour son intelligence, choisi par le brave général comme aide-de-camp.

Rossi se distingua à Venise dés le commencement de la campagne. Plus tard au siége de Vicence.

Il ne dut qu'à un hasard providentiel de ne pas être atteint par le boulet qui emporta lo bras droit du général Antonini près duquel ses fonctions le retenaient. Après s'être vaillamment comporté pendant toute la durée de la campagne, il revint après l'armistice à Rome près de son père, qui venait d'être appelé par Pie IX à la tête du gouvernement.

Tout le monde sait comment le comte Rossi fut lâchement assassiné. Ses deux fils à la nouvelle de l'affreux malheur qui les privait d'un père tendrement aimé, ne purent contenir leur désespoir. Fous de douleur, ils quittèrent le palais où leur pauvre mère venait de recevoir la terrible nouvelle, et se rendirent, accompagnés seulement d'un gentilhomme bolonais, au palais où était déposé le corps du comte Rossi. Le désespoir de ces malheureux jeunes gens était immense. Un témoin oculaire retrace ainsi ce qui se passa quand ils rvient le cadavre do leur père.

« Edouard, le plus jeune des fils de la victime, Edouard en costume d'aide-de-camp, apostrophe ainsi la garde civique muette et im-

passible : Vous êtes des infâmes, ô vous qui ne l'avez point défendu et qui l'avez laissé lâchement assassiner ; vous avez déshonoré votre uniforme ; le mien me fait horreur, je ne le porterai plus. Cette épée avec laquelle à Vicence j'ai combattu les ennemis de la patrie, je la brise. Disant ainsi il arrache ses épaulettes, il déchire sa tunique, il brise en deux son épée, et il en foule les débris à ses pieds. »

Edouard Rossi revenu à Paris, continua ses études de droit. En 1851, M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique, le nomma son secrétaire intime. Rossi ne resta pas longtemps au ministère. Il venait de se faire inscrire au tableau de l'ordre des avocats près la cour impériale de Paris, après un stage brillant, lorsque les bruits de guerre commencèrent à se répandre.

Il n'hésita pas ; il sacrifia sur l'autel de la patrie tous ses justes ressentiments, ne rendant pas solidaires d'un lâche assassinat une nation toute entière ; car lui aussi sentait le sang italien couler dans ses veines (Pellegrino Rossi était né à Carrare), il quitta la brillante position qui allait enfin couronner ses efforts.

Comme ancien officier de 1848, il fut nommé sous-lieutenant.

Y a-t-il rien de plus beau d'oublier à l'appel de la patrie tous les souvenirs les plus douloureux ?

7e Compagnie — *Capitaine,* **Ceccaldi.**

Lieutenant, **Louis Vespiniani.**

Sous-lieutenant, **Pierre Pandini.**

Sous-lieutenant, **François Ornesi.**

8e Compagnie — *Capitaine,* **J.-B. Ruffini**, *de Modène.*

Ancien officier de l'armée modenaise. Fut obligé de donner sa démission de capitaine, en 1835. Réfugié à Gênes, il écrivit des ouvrages fort estimés. En 1858 il publia un livre remarquable, dans lequel la situation de l'Italie était admirablement exposée. Très-aimé des soldats, qui appréciaient son dévouement ; car, quoique toujours malade, il était le premier en avant. Excellent instructeur. Sa compagnie était la plus belle de tout le Corps. Composée d'hommes choisis, elle mérita le nom de *Compagnie de fer ;* en dernier lieu elle fut nommée la *Terrible....* Très-beau caractère.

Lieutenant, **Thomas Giacomelli**, *de Bologne.*

Docteur en droit. Compromis dans les événements de 1848, il fut obligé de se réfugier en Piémont. Apprit le métier de chapelier, et gagna péniblement sa vie, à Turin, à la sueur de son front.

Sous-lieutenant, **Achille Alimonda**, *de Gênes.*

Fut officier en 1849. Blessé très-grièvement d'une balle à la tête. Prisonnier des Autrichiens. Mena une existence des plus agitées. Marcheur intrépide.

Sous-lieutenant, **Zenone Pineschi**, *de Florence.*

Fut condamné à 5 ans de galères pour s'être occupé d'élections politiques en 1849. A l'expiration de sa peine, vint en Piémont. Le bagne lui avait donné une fièvre continuelle. Porteur d'une immense capote, il s'était en plus affublé d'une énorme peau d'ours; la nuit son aspect était terrifiant.

Dans le courant de la campagne le régiment fut porté à 4 bataillons. Nous donnerons leur composition au fur et à mesure de leur formation.

Les noms des sous-officiers et soldats qui se sont distingués à Varèse, à Côme, à Treponti, au Stelvio, seront également publiés.

En prenant le commandement du 3e régiment le colonel Ardoino lui parla ainsi:

Ordre du jour.

Soldats.

En vous adressant pour la première fois la parole, je considère comme de bon augure de voir parmi vous des combattants de Rome, de Venise, Montanara et Curtatone.

Soyez vaillants et disciplinés, et vous égalerez les braves qui ont rendu grand le nom italien à la face de l'Europe. Ecoutez et obéissez à la voix de vos chefs.

Arrière toute idée de municipalisme.

Si quelques agents de discordes tentent de vous circonvenir et d'introduire parmi vous le trouble et la jalousie, repoussez-les, je me charge de leur châtiment.

Soyons Italiens, et rien autre que des Italiens combattant pour la patrie et l'indépendance.

Vive l'Italie! Vive Victor-Emmanuel!

Savigliano, le 16 avril 1859.

Le lieutenant-colonel N. Ardoino.

Les Chasseurs menaient une vie tellement exemplaire

que le Conseil municipal, au nom de tous les habitants, voulut témoigner sa gratitude aux volontaires. A cet effet les délégués municipaux se réunirent, et pour les remercier des dons nombreux faits en faveur des indigents, et de leur bonne conduite, votèrent aux Chasseurs des Alpes les adresses suivantes :

CITÉ DE SAVIGLIANO.

Savigliano, le 23 avril 1859.

Très-illustre Colonel.

Dans sa séance d'hier la délégation de Savigliano a voulu, comme interprète de la population, adresser au Corps des Chasseurs des Alpes, si dignement commandés par Votre Seigneurie, un remercîment pour la conduite vraiment admirable qu'ils tiennent, en les priant d'accueillir les vœux ardents formés pour la bonne réussite de notre cause commune.

M'unissant aux représentants de la Commune, je remplis avec plaisir la mission de vous transmettre copie de cet acte du Conseil, persuadé de voir bien accueilli par les Chasseurs des Alpes ce témoignage d'amour, de fraternité et d'amitié.

Accueillez, M. le Commandant, l'expression de mon estime et de la considération avec laquelle je suis, de Votre illustre Seigneurie,

Le très-humble serviteur

RASERI, *syndic.*

Au Commandant du 3e dépôt des Chasseurs des Alpes — Savigliano.

—

Aux deux Corps des Chasseurs des Alpes en formation à Savigliano.

Le syndic et les conseillers délégués, représentants de la cité de Savigliano, vous envoient, généreux Chasseurs des Alpes, un salut fraternel. Ils vous expriment leur reconnaissance pour votre conduite exemplaire et votre contenance patriotique; admirant votre abnégation à entreprendre le service militaire si dur, ils vous expriment toute leur sympathie pour vous, qui avez abandonné généreusement et maisons et familles pour venir combattre à côté de notre valeureuse armée piémontaise dans la grande bataille de l'Indépendance italienne.

Les habitants de Savigliano ne vous ont pas fêtés par ce qu'ils vous voyaient occupés à fourbir vos armes, mais avec une fraternelle sollicitude ils ont suivi vos exercices quotidiens, et ont été émerveillés de vos progrès rapides dans le manége des armes.

Vous êtes devenus en peu de jours de véritables soldats.

Loués soient vos dignes commandants, vos officiers qui joignant à la fermeté militaire, qui inspire la confiance, l'affabilité et la courtoisie, qui attirent à soi les cœurs bien nés, surent en si peu de temps vous inspirer une confiance réciproque et l'esprit de Corps, et rendre moins dure la discipline militaire, en maintenant en vous un vif enthousiasme pour cette noble cause que notre valeureux Roi soutient si dignement depuis plus de dix ans.

Cet acte public du témoignage de la satisfaction envers vous de la population de Savigliano servira encore plus à resserrer les liens de la commune fraternité qui doit unir la grande famille italienne.

Savigliano, le 22 avril 1859.

Ont signé à l'original: Raseri *Syndic*, Notaire, Lingua, Chev. Turletti, Av. Angelo Alberti, Jean Barolo, Comte Bertini di Montaldo, et le Notaire Arro *Secrétaire*.

Vu le *Syndic* Raseri.

Pour copie conforme, Arro *Secr.*

Le colonel Ardoino fit connaître à ses soldats le vote de la délégation municipale dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour.

Soldats!

Le municipe de cette cité, rempli d'admiration pour votre belle conduite et pour votre dévouement à la cause italienne, vous exprime au nom de toute la population son estime et son amitié.

Continuez dans la voie où vous marchez, et vous serez à bon titre appréciés comme vous le méritez partout où le sort des armes vous conduira, et je serai fier de vous commander.

Soldats! le moment approche. Tout annonce qu'avant peu nous serons en face des Autrichiens.

Que la valeur et la discipline soient notre devise.

La cause que nous défendons est trop juste et trop sainte pour succomber.

Savigliano, le 24 avril 1859.

Le lieutenant-colonel Ardoino.

Quelques volontaires romagnols avaient manqué à la discipline; le colonel Ardoino, comprenant que la vigueur était

nécessaire, les avertit par l'ordre du jour suivant qu'il châtierait toute nouvelle insubordination.

ORDRE DU JOUR.

29 avril.

Les actes de désobéissance et de peu de respect envers les supérieurs se renouvellent trop souvent dans les compagnies: les rapports que le soussigné reçoit journellement établissent que beaucoup de vous, peu habitués aux devoirs militaires et à la discipline, ne veulent pas s'y conformer; je veux bien penser que c'est plutôt l'ignorance des lois que la volonté de désobéir qui les anime.

Soldats!

La subordination et l'obéissance sont les bases de toute discipline militaire; soyez assurés que, rigide observateur de ces principes, je ne souffrirai pas que personne y manque.

Avant peu vous serez appelés à combattre sous les yeux de notre vaillant chef, le général Garibaldi.

Lui aussi il exige une sévère discipline et une grande subordination.

A première vue il comprendra si celui qui a présidé à votre organisation a su vous inspirer les principes du devoir et de l'ordre militaire.

Le lieutenant-colonel N. ARDOINO.

CHAPITRE XIII.

La Société nationale des Carabiniers génois. — Sa formation. — Ses statuts. — Concours de 1852 à 1859. — Son arrivée à Turin. — Elle offre son concours à M. de Cavour. — Lettre du comte au général Garibaldi. — Noms de ses membres admis à Savigliano. — Belle conduite pendant la campagne. — Services rendus par les Carabiniers génois. — Ils sont formés en compagnie.

Nous avons à parler de la Société nationale du Tir de Gênes. Il serait à désirer que toute l'Italie eût dans chacune de ses villes une société pareille. Pour aider, si nous le pouvons, à la formation de pareilles réunions, nous consacrerons quelques pages à cette institution vraiment nationale.

La Société du Tir national à Gênes fut fondée en 1852

par les citoyens Stefano Castagnola, Antonio Burlando, Nino Bixio, Giacomo Ugo, Mosto Antonio, Enrico Adamani, Giuseppe Olivari, Giuseppe Torena, Bartolomeo Chighizzola, Cesare Cabello, Tommaso Rossi, Antonio Molini, Nicola Ardoino, Gabriel Camozzi, Carlo Pareto, Ernesto Pareto.

Le réglement suivant établissait les bases de la Société :

Réglement pour la Société du tir a la carabine, a Gênes.

Titre I. — Objet, but, moyens de la Société.

1. Il est institué à Gênes une Société de Tir qui fait acte d'adhésion à celle établie à Turin.

2. L'objet est d'établir un tir à la carabine et au pistolet.

3. Le but est d'habituer les citoyens au manége des armes et de les rendre habiles à défendre la patrie.

4. Chaque Sociétaire payera la première année une somme de 10 francs pour dépenses de premier établissement, et une cotisation plus faible payable chaque année sera fixée par l'assemblée générale.

Titre II. — Devoirs et droits des Sociétaires.

5. Les Sociétaires promettent sur leur honneur d'observer le présent réglement.

6. Ils se tiennent obligés par l'honneur et la conscience d'avoir uniquement en vue l'indépendance et la liberté de la nation et la prospérité de la Société dont ils sont membres.

7. Toute personne honnête et de bonne renommée peut faire partie de la Société du Tir en adhérant aux conditions contenues au présent réglement.

8. Tout Sociétaire est libre de verser dans la caisse sociale les sommes qu'il voudra consacrer à l'accroissement de la Société.

Titre III. — Administration et gouvernement de la Société.

9. Le pouvoir délibératif est exercé par la Société du Tir constituée en assemblée générale.

10. Un Consulat provincial pourvoit à l'exécution des délibérations de l'assemblée et à l'administration de la Société.

11. Le Consulat est composé :

D'un consul.
De deux vice-consuls.
De huit conseillers.
De deux secrétaires.

12. Les membres du Consulat seront nommés par le suffrage universel et au scrutin secret en assemblée générale.

13. Le caissier général de la Société sera élu directement par l'assemblée générale, mais n'aura pas voix délibérative au Consulat.

14. Le Consulat se réunira tous les quinze jours. Si les intérêts de la Société l'exigent, les réunions seront plus fréquentes.

15. Le Consulat ne pourra prendre valablement aucune délibération si deux tiers au moins de ses membres ne sont présents.

16. Les délibérations du Consulat devront réunir la majorité relative.

17. Les membres du Consulat qui sans motif légitime manqueront trois fois consécutives, seront déchus de leur qualité.

18. Le Consulat aura soin que des tirs à la cible soient établis promptement dans les endroits les plus importants de la province.

19. Pour ce faire, il se mettra en rapport avec les autres Consulats qui existent dans cette même province.

20. Le Consulat présentera chaque année à l'assemblée générale le compte-rendu de son administration. Ce compte-rendu sera donné le premier dimanche de janvier. Il pourra être soumis à la discussion. A peine approuvé, les membres du Consulat cessent leurs fonctions.

21. Un nouveau Consulat sera nommé. Les membres du premier Consulat sont rééligibles.

22. Le compte-rendu du Consulat pourra être imprimé et distribué lorsque les conditions économiques de la Société le permettront. Avec le compte-rendu le Consulat publiera les noms des Sociétaires qui auront bien mérité de la Société, soit en payant un plus grand nombre de cotisations, soit en offrant de l'argent, des armes, des récompenses pour les tireurs, soit en ayant mérité à quelques titres que ce soit une mention honorable.

Titre IV. — Séances de l'Assemblée générale.

23. Les séances de l'assemblée générale sont ordinaires ou extraordinaires.

24. Les séances ordinaires ont lieu de trois mois en trois mois.

25. Les séances extraordinaires sont indiquées au moyen d'un avis public du Consulat à raison des affaires spéciales excédant ses attributions, et dans le cas où il aurait besoin de consulter l'assemblée pour des choses importantes.

26. L'assemblée pourra encore être convoquée extraordinairement s'il y a des communications intéressantes à faire et sur la de-

mande de 30 Sociétaires expliqnant les motifs de cette convocation.

27. Dans les séances ordinaires ou extraordinaires de l'assemblée il ne pourra être pris aucune délibération si le tiers au moins des membres n'est présent. Le vote sera à la simple majorité relative.

28. Un réglement spécial devra établir la discipline et le régime des réunions générales et de la discussion.

29. Le Consnlat pour donner plns de publicité aux actes de la Société et afin d'intéresser tous les citoyens à une si utile institution, veillera à ce que les relations des séances des assemblées générales soient publiées dans les journaux.

Titre V. — Tir national, provincial et départemental.

30. La Société de Gênes prendra part au tir national au moyen de ses Sociétaires et se fera représenter convenablement.

31. Dans une séance de l'assemblée générale convoquée exprès, les conditions de la représentation et les dispositions s'y rapportant seront déterminées.

32. Le Tir provincial aura lieu au moins deux fois l'an. A ce tir pourront intervenir toutes les communes de la province.

33. Pour les tirs provinciaux le Consulat devra se conformer en tant que possible au tir national, afin de donner ensemble et unité à l'institution. L'époque, le lieu, les conditions seront fixées par le Consulat provincial et rendues publiques.

34. Les tirs départomentaux seront conformes aux tirs provinciaux.

Titre VI. — Tir d'exercice.

35. Il est établi à Gênes un tir d'exercice auquel les Sociétaires auront droit de prendre part et de s'exercer aux jours, heures, formes et conditions fixées par l'assemblée générale dans un réglement spécial.

36. Un tir d'exercice sera aussi établi aux chefs-lieux de la province où se seront formés des Sociétés comme celle de Gênes.

37. Il pourra aussi être distribué pour le tir d'exercice des prix hebdomadaires ou mensuels si les moyens de la Société le permettent.

Suivent encore quelques dispositions générales relatives à la police de l'assemblée, au genre des récompenses etc.

La Société, fondée en 1852, comptait donc sept années

d'existence au moment où les premiers cris de guerre retentissaient en Italie.

Pendant ces sept années le nombre des adhérents s'était considérablement accru.

Chaque année avait vu deux tirs, de quinze jours de durée chacun, où les Sociétés de tir italiennes et étrangères s'empressaient d'accourir. Nous avons sous les yeux les listes des concours; les prix sont considérables: ils consistent en armes magnifiques, en tableaux et objets d'art précieux, en sommes d'argent et en une infinité de récompenses provenant de dons des dames de Gênes, qui suivaient avec un vif intérêt les progrès de la Société.

Parmi les meilleurs tireurs qui se firent remarquer pendant ces sept années nous citerons par rang d'adresse: 1. Antonio Burlando. — 2. Federico Guidobono.— 3. Nicola Ardoino. — 4. Av. Paolo Chiappe. — 5. Giacomo Profumo. — 6. Domenico Finochietti. — 7. Enrico Adamini.— 8. Camillo Stallo. — 9. Enrico Garibaldi. — 10. Francesco Villa.

Lorsque les premiers bruits de la prochaine entrée en campagne se répandirent en Italie, la Société des Carabiniers génois offrit au général Garibaldi un contingent de ses membres armés de carabines à système fédéral suisse.

Plus de deux cents Sociétaires s'étaient inscrits pour faire partie de ce contingent, mais le manque d'armes, que pour diverses raisons ils ne purent obtenir, empêcha un assez grand nombre de se rendre au camp.

Une souscription avait été ouverte à Gênes pour l'achat des carabines, mais dans le même temps une souscription provoquée par Garibaldi lui-même pour l'achat de carabines et de revolvers avait lieu par toute l'Italie. La Société ne recueillit que quelques centaines de francs. Il arrivait ce qui advient toujours en pareil cas, l'une tuait l'autre.

Il faut ajouter qu'une forte opposition se rencontrait à Turin contre l'admission des Carabiniers génois au Corps des Chasseurs des Alpes.

Les partisans du système militaire régulier n'avaient pas

confiance dans cette nouvelle milice, qu'ils mettaient encore au-dessous des volontaires.

Les faits prouvèrent, pendant la campagne, combien se trompaient ces hommes n'aimant que le *statu quo*.

Les Carabiniers génois se couvrirent de gloire et méritèrent les éloges non seulement de Garibaldi, mais encore de toute l'armée.

Le consul de la Société du tir, le colonel Ardoino, fut envoyé à Turin en mission près le général Cialdini, organisateur des Chasseurs des Alpes, pour lui offrir le concours des carabiniers génois. Le général refusa de les admettre. Les carabiniers étaient désespérés de ce refus qui les empêchait de prendre part à la guerre de l'Indépendance comme corps spécial, lorsque le comte de Cavour, apprenant ce qui se passait, accueillit avec faveur la demande de ces braves, et écrivit au général Garibaldi la lettre suivante :

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR.
Cabinet particulier.

Turin, le 17 avril 1859.

Le ministre soussigné, en vertu des mesures prises d'accord avec le général Garibaldi, s'empresse de lui faire part que le gouvernement du Roi a consenti à ce que les quarante-six carabiniers de la garde nationale de Gênes[1] soient attachés au Corps des Chasseurs des Alpes pour être divisés et distribués dans les diverses compagnies dont le Corps se compose, suivant ce qu'ordonnera le général et sous sa responsabilité. Aujourd'hui même les carabiniers partiront pur Cuneo.

Signé C. de CAVOUR.

A M. le général GARIBALDI.

Les Carabiniers génois furent dirigés par le général sur Savigliano et non sur Cuneo, et mis sous les ordres de leur consul, le colonel Ardoino, commandant le 3e régiment, qui les distribua aussitôt dans les compagnies de son Corps.

[1] Les 46 Carabiniers n'appartenaient pas à la garde nationale, mais étaient bel et bien les représentants de la Société du Tir national de Gênes, la garde nationale n'ayant pas de carabiniers.

C'était un moyen trouvé par M. de Cavour pour justifier leur admission.

Plus tard ils furent appelés près la personne même de Garibaldi, qui eut l'idée d'en former un bataillon choisi, et dans toutes les occasions de péril n'eut qu'à se louer de leur concours: à la reconnaissance de la Sesia, à la construction du pont de Romano, nous les retrouverons toujours les premiers.

A Varèse, sur 28 Carabiniers génois qui prirent part à l'action, 9 furent blessés, dont un si grièvement qu'il mourut trois jours après.

Avant de partir de Gênes pour aller offrir le concours de la Société au général, le consul Ardoino, qui présidait aux exercices dans le local courtoisement concédé par le général Durando, commandant de la division militaire, prononça en assemblée générale le discours suivant, que nous reproduisons pour bien faire apprécier le progrès fait en peu d'années par cette institution vraiment nationale:

Carabiniers,

Notre Société compte déjà huit années d'existence. Le nombre de nos concitoyens qui la fondèrent était en petit nombre, mais ils étaient tous dévoués, ils gémissaient de voir la patrie désœuvrée et inerte; ils appelèrent la jeunesse italienne à l'exercice de la carabine pour qu'elle apprît à ne pas manquer ses coups en tirant sur l'étranger notre oppresseur.

Leur patriotique appel fut écouté; en peu de temps le noyau grossit et devint le centre d'une forte école de carabiniers italiens.

Les dames ne craignirent pas de prendre part à l'œuvre patriotique. Elles firent preuve de l'affection qu'elles lui portaient en multipliant leurs dons à la nouvelle institution. La plus grande partie des prix qui furent la récompense des plus adroits tireurs étaient l'œuvre de ces gentilles dames qui si gracieusement les offraient à la Société.

Et ces belles bannières qui flottent sur nos têtes sont l'ouvrage de cette énergique jeunesse qui reçoit une si noble et si patriotique éducation, et qui marche dignement sur les traces des nobles femmes génoises.

Comme italien j'applaudis avec joie à la diffusion des idées d'indépendance et de liberté qui jettent de si profondes racines dans le cœur de la jeunesse.

Comme génois je suis ému de ce que ce généreux exemple vienne de notre cité, et je vois avec la plus grande satisfaction que

vous êtes disposés à accourir sur les champs de bataille où nous nous retrouverons bientôt ensemble.

La plus grande de nos misères fut de tout temps la discorde des partis. Aujourd'hui à la vue de la carabine tout dissentiment doit cesser.

Carabine, carabine! que ce soit le cri de tous les Italiens, le cri qui les guidera à la liberté, à l'indépendance. Avec ce cri et à l'aide de notre bras nous chasserons l'étranger jusqu'au delà des frontières désignées par la nature, et nous reprendrons notre rang dans le congrès des nations libres.

Vive la carabine! Vive la liberté! Vive l'Italie!

Nous donnons les noms des sociétaires armés de carabines qui furent envoyés par M. de Cavour au général.

ETAT NOMINATIF

des Carabiniers génois admis aux Chasseurs des Alpes, à Savigliano.

1. Camillo Stallo.
2. Antonio Burlando. Blessé à Varèse.
3. Carlo Venzano. Blessé à Varèse.
4. Alberto Landi.
5. Angelo della Cella.
6. Agostino Parodi.
7. Ernesto Cicala
8. Pio Fasola.
9. Giuseppe Persiani.
10. Carlo Ubertalli.
11. Tommaso Casanello.
12. Giovanni della Casa.
13. Liberio Rombo.
14. Antonio Rollero. Blessé à Varèse, mort 3 jours après.
15. Francesco Ravano.
16. Felice Fulchi.
17. Cesare Dassori.
18. G. B. Ponthenier.
19. Stefano Dapino.
20. Francesco Rivalta. Blessé à Varèse.
21. Antonio Casabuona.
22. Ettore Castelli.
23. Augusto Rivalta. Blessé à Varèse.
24. Davide Aziel. Blessé à Varèse.
25. Camillo Saccomano.
26. Domenico Finocchietti.
27. Angelo Macciò. Blessé à Varèse, à la jambe.
28. Fabio Decio.
29. Enrico Garibaldi.
30. Pietro Podestà.
31. Luigi Sartorio. Blessé à Varèse.
32. Edoardo Cristofanini. Blessé à Varèse.
33. Pasquale Sericani. Blessé à Varèse; deux blessures graves.
34. Evandro Ruggiero.

35. Agostino Castagnola.
36. Andrea Faziola.
37. Giacinto Baghino.
   Blessé à Varèse.
38. Angelo Profumo.
39. Luigi Tubino.
40. Marcello Semino.
41. Carlo Mosto.
   Blessé à Varèse.
42. Stefano Cervetto.
43. Francesco Passalacqua.
44. Stefano Canzio.
45. Sebastiano Canzio.
   Blessé à Varèse.
46. Pietro Damele.
   Blessé à Varèse.
47. Fabio Caccia, *de Toscane.*
   Fut admis par grande faveur, à cause de son courage, dans le Corps des Carabiniers partis de Gênes. Nous le retrouverons à Côme.
48. Luigi Testa.

Nous retrouverons au Stelvio ces braves jeunes gens, mais bien plus nombreux et très-bien armés d'excellentes carabines de Vincennes.

Nous avons donné le nom des simples soldats. Plusieurs de ses membres servaient comme officiers. Témoins Nino Bixio, Gabriel Camozzi etc.[1]

[1] Les Carabiniers génois, dont on avait pu apprécier les services, formèrent le noyau d'une compagnie de carabiniers, placée sous les ordres du capitaine Paggi. En récompense de leur belle conduite plusieurs des premiers carabiniers génois, tels que Burlando, Mosto, etc. furent nommés officiers et placés dans le 3e régiment. Nous donnerons la composition de cette compagnie lors de sa création à Côme. Mais nous n'avons pas voulu laisser passer cette occasion de rendre justice aux braves carabiniers génois. Un document récent nous a été envoyé, le voici :

« Dans la séance du Conseil municipal de la ville de Gênes, le 20 janvier 1860, le conseiller Castagnola lit un rapport dans lequel, après avoir parlé de la généreuse résolution prise par les citoyens génois qui coururent à la défense de l'Italie, sous la conduite de l'illustre général Garibaldi, il continue ainsi :

» Les citoyens génois combattirent avec le plus grand héroïsme pour l'indépendance italienne ; fermes et impassibles, ils soutinrent le feu ennemi, le 26 mai à Varèse et à Malnate ; le 28, successivement à San Fermo et à Côme ; le 15 juin à Treponti et Bettole ; le 6, 7 et 8 juillet, au Stelvio. A l'affaire de Malnate, ils combattirent si héroïquement, qu'ils soutinrent, au nombre de 20 seulement, et cela pendant une heure, le feu d'environ 400 Autrichiens. A la suite de ce fait, parut à Varèse l'ordre du jour signé par le général Garibaldi, et qui signala leur valeureuse conduite.

» L'un d'eux, Antoine Rollero, mourut à la suite de ses blessures ; 16 furent blessés.

» Le conseiller Castagnola croit qu'une conduite si généreuse mérite d'être honorée ; en conséquence il propose :

» 1er Que le nom d'Antoine Rollero sera gravé sur les pierres commémoratives des Génois qui sont morts en combattant, dans la dernière guerre, pour l'in-

Il serait à désirer que dans chaque centre de l'Italie libre une société pareille se constituât. Toute ville un peu importante a des sociétés de courses de chevaux, des cercles, des clubs etc. Pourquoi serait-il plus difficile d'établir une société de tir? Voyez la Suisse, le Tyrol, la Belgique, et dans ces derniers temps l'Angleterre; toutes ces nations ont des sociétés de tir innombrables, le plus petit village a son tir. Qui empêche l'Italie de faire de même? Les gouvernements encourageraient, j'en suis persuadé, de pareilles institutions. Aux communes trop pauvres pour acheter les armes nécessaires, la société provinciale prêterait pour la durée du tir des carabines de précision.

J'engage vivement à réfléchir sur ce sujet. A un moment donné de pareilles institutions peuvent rendre de signalés services.....

CHAPITRE XIV.

Ordre de départ donné à la brigade. — Proclamation du Roi à l'armée et au peuple. — Départ des volontaires pour Chivasso et San Maurizio. — Ponte Stura. — Composition de la brigade.

Nous avons initié nos lecteurs à la vie que menaient les volontaires dans les dépôts, vie toute militaire remplie d'activité.

dépendance italienne, et qui, suivant les décisions du Conseil municipal, doivent être placées dans la grande salle du palais civil.

» 2° Que le syndic soit invité, en sa qualité de chef de la garde nationale, à rendre, au nom de tous les citoyens, un juste témoignage d'éloges et de reconnaissance publique aux braves Carabiniers génois. (Suivent les noms.)

» 3° Qu'il soit ordonné de déposer l'Ordre du jour du 26 mai aux archives civiles; ce document rappelant une gloire patriotique.

» 4° Que le syndic soit chargé de rendre publiques les délibérations à prendre, et de les faire imprimer en outre dans les journaux de la cité, en y joignant l'Ordre du jour sus-mentionné.

» Gênes, le 20 janvier 1860.

» *Signé* CASTAGNOLA.

» Le Conseil municipal de Gênes adopte à l'unanimité ces quatre propositions. »

L'état-major, les officiers composant les trois régiments ne sont plus pour nous des inconnus.

Nous avons dans notre revue du Piémont assisté à la présentation de l'*Ultimatum*. L'armée piémontaise venait d'être distribuée en cinq divisions actives. Tout indiquait que le moment décisif était venu; le roi adressait la proclamation suivante à l'armée:

Soldats!

L'Autriche qui sur nos frontières grossit ses armées et menace d'envahir notre territoire, parce qu'ici la liberté règne avec l'ordre, parce que non la force, mais la concorde et l'affection entre le peuple et le souverain régissent ici l'Etat, parce que les cris de douleur de l'Italie opprimée trouvent ici de l'écho, l'Autriche ose nous enjoindre, à nous, armés seulement pour la défense, de déposer les armes et de nous mettre à sa merci!

Cette outrageante injonction devait recevoir la réponse qu'elle méritait: je l'ai dédaigneusement repoussée. Soldats, je vous en fais part, certain que vous prendrez pour faite à vous l'insulte faite à votre roi, à la nation. L'annonce que je vous donne est une annonce de guerre.

Aux armes! soldats. Vous trouverez en face de vous un ennemi qui n'est pas nouveau pour vous. Mais s'il est brave et discipliné, vous ne craignez pas la comparaison, et vous pouvez vous vanter des journées de Goito, de Pastrengo, de Santa-Lucia, de Somma-Campagna, de Custosa même, où quatre brigades seulement ont lutté pendant trois jours contre cinq corps d'armée.

Je serai votre chef. Déjà, à diverses reprises, nous nous sommes connus; une grande partie d'entre vous dans l'ardente mêlée combattiez avec moi aux côtés de mon magnanime père, et j'ai admiré avec orgueil votre bravoure.

Sur le champ de l'honneur et de la gloire vous saurez, j'en suis certain, conserver, même accroître votre renom de bravoure. Vous aurez pour compagnons ces intrépides soldats de la France, vainqueurs en tant de signalées batailles, dont vous fûtes les frères d'armes à la Tchernaïa, et que Napoléon III, que l'on trouve toujours là où il y a une juste cause à défendre et la civilisation à faire prévaloir, envoie généreusement à notre aide, en nombreux bataillons.

Marchez donc, confiants dans la victoire, et ornez de lauriers fraîchement cueillis votre drapeau, ce drapeau qui, avec ses trois couleurs et avec *la jeunesse d'élite accourue de toutes les parties de*

l'Italie et groupée sous ses plis, vons indiqne que vons avez pour tâche l'indépendance de l'Italie, cette œuvre jnste et sainte qui sera votre cri de guerre.

Turin, le 27 avril 1859.

Signé VICTOR EMMANUEL.

Il faisait connaître au Piémont les motifs qui le forçaient à en appeler au Dieu des batailles:

Peuples du royaumo! l'Autricbe nous attaque avec la puissante armée que, simnlant l'amonr de la paix, elle a réunie à notre préjudice daus les malheureuses provinces assujetties à sa domination. Ne pouvant pas supporter l'exemple de notre organisation civile, ne voulant pas se soumettre au jugement d'un Congrès européen touchant les maux et les périls dont elle a été l'unique occasion en Italie, l'Autricbe viole la promesse donnée à la Grande-Bretagne, et elle fait un cas de guerre d'une *loi d'honneur.*

L'Autriche ose demander que nos tronpes soient *diminuées,* et qne *l'on désarme, livrée à sa merci, cette jeunesse qui, de toutes les parties de l'Italie, est accourue pour défendre la sainte bannière de l'indépendance nationale.* Dépositaire jaloux du patrimoine héréditaire commun d'bonneur et de gloire, je donne l'Etat à gonverner à mon bien-aimé cousin, le prince Engène, et je ressaisis l'épée. Avec mes soldats, vont soutenir les batailles de la liberté et de la jnstice les braves soldats de l'Empereur Napoléon, mon généreux allié.

Peuples d'Italie, l'Autricbe attaque le Piémont parce qne j'ai plaidé la cause de la commune patrie daus les conseils de l'Europe, parce que je n'ai pas été insensible à vos cris de douleur. Elle brise ainsi violemment les traités qu'elle ne respecta jamais! Ainsi subsiste tout entier *le droit de la nation, et je puis en pleine conscience me libérer du serment fait sur la tombe de mon magnanime père.*[1]

Saisissant les armes pour la défense de mon trône, les libertés de mes peuples, l'honneur dn nom italien, je combats pour le droit de la nation entière. Ayons confiance en Dieu et en notre concorde; ayons foi dans la bravoure des soldats italiens, dans l'alliance de la noble nation française, en la justice de l'opinion publique. Je n'ai pas d'autre ambition qne celle d'être *le premier soldat de l'indépendance italienne. Vive l'Italie!*

Turin, le 29 avril 1859.

VICTOR-EMMANUEL.
C. CAVOUR.

[1] Voir notre revue du Piémont.

L'ordre arriva au général Garibaldi le 23 avril de masser à Savigliano toute sa brigade et de se préparer à marcher en avant. Le 1er régiment vint lo 24 rejoindre les deux autres régiments. Le 25 avril les Chasseurs des Alpes accompagnés par les habitans ayant à leur tête les autorités de la province, montèrent en chemin de fer aux cris de *Vive le Roi, Vive l'Italie.* Le chemin de Savigliano à Turin ne fut qu'une ovation continuelle. Les habitants des campagnes formaient une haie continue le long des treillages de la voie ferrée.

La population de Turin toute entière attendait à la gare du chemin de fer pour souhaiter la bienvenue aux Chasseurs des Alpes, mais son attente fut déçue. Au lieu d'entrer en gare, les volontaires furent dirigés par le chemin de ceinture sur l'embarcadère de *Porta Susa,* et continuèrent leur route pour Chivasso.

Les 26 et 27 avril, le restant de la brigade vint rejoindre les premiers arrivés, qui étaient allés occuper Brussasco. Le 28 on partit pour San Maurizio, où l'on séjourna jusqu'au 1er mai. Le 2 mai, au matin, la brigade marcha sur Ponte-Stura, situé à neuf mille de Casale.

Voyons avec quelles forces Garibaldi entrait en campagne. Sa brigade se composait de 3 régiments à 2 bataillons, et divisés en 8 compagnies; ce qui donnait un total de 6 bataillons et 24 compagnies.

1er régiment	1203 hommes.
2e id.	1242
3e id.	1274
Total.	3719
Carabiniers génois	46
Guides	24
Etat-major	16
Corps sanitaire	15
Total général.	3820

Il faut déduire 250 hommes, malades ou infirmes, restés

aux dépôts de Savigliano et de Cuneo, plus 220 hommes laissés à Savigliano par suite du manque de vêtements et d'armes, et qui rejoignirent seulement au commencement de juin, sous la conduite du capitaine Omero Zanucchi. Ce n'était donc que 3350 hommes que Garibaldi avait avec lui.

CHAPITRE XV.

Les Autrichiens passent le Tessin. — Entrée à Novare. — Proclamations du général Giulay à l'armée, aux Lombards, aux Piémontais. — Arrivée des Français. — Excursion au Mont-Cenis. — Le chemin de fer Victor-Emmanuel. — M. Cot, chef du mouvement. — Proclamation de l'Empereur. — Départ du Roi pour l'armée. — Coup-d'œil sur la position des armées. — Forces des armées autrichiennes et piémontaises.

Les Autrichiens se mirent en mouvement le 29 avril; ils passèrent le Tessin, et le 30 avril ils entrèrent à Novare.

En quittant Milan, le général Giulay avait adressé aux Lombards la proclamation suivante:

Aux populations de la Lombardie et de la Vénétie.

Les provocations adressées au gouvernement impérial par une téméraire faction dans l'Etat sarde, ennemie de tout ordre et de tout droit, et l'obstination à repousser toute parole de paix et de modération, ont lassé la généreuse longanimité de notre auguste empereur et maître, et l'ont déterminé à protéger et à faire triompher par la force des armes la cause du bon droit et de la justice.

Appelé par la volonté souveraine au commandement en chef de l'armée, dès l'instant où les aigles impériales et notre glorieux drapeau toucheront les frontières piémontaises, les pouvoirs du gouvernement civil et militaire du royaume lombardo-vénitien demeureront, par ordre souverain, pendant la guerre, concentrés en mes mains.

L'empressement avec lequel de vos florissantes campagnes votre jeunesse est accourue sous les armes impériales, la bonne volonté avec laquelle vous avez pourvu aux besoins de notre brave armée, le sentiment universel du devoir personnel, tout m'est garant du maintien

de la tranquillité et de l'ordre public, en dépit de toute perfide suggestion du parti subversif.

Pour sauvegarder votre sûreté, dans le cas où elle serait troublée par quelque insensé, une force suffisante restera au milieu de vous, protectrice de votre tranquillité; et malheur à qui tenterait, de quelque manière que ce soit, de la troubler et d'aggraver les maux de son pays! Justice, respect aux lois, obéissance aux autorités, furent toujours ma première devise.

Milan, le 27 avril 1859. Comte GIULAY.

L'empereur François-Joseph adressa le 27 avril l'ordre du jour suivant aux troupes de la deuxième armée, placée sous le commandement du feldzeugmestre comte Giulay.

Après de vains efforts pour conserver la paix à mon empire sans mettre en question sa dignité, je suis forcé de prendre les armes.

C'est avec assurance que je confie le bon droit de l'Autriche aux meilleures mains, aux mains éprouvées de ma brave armée.

Sa fidélité et sa bravoure, sa discipline exemplaire, la justice de la cause qu'elle défend et un glorieux passé me garantissent le succès.

Soldats de la deuxième armée, c'est à vous d'enchaîner la victoire aux drapeaux immaculés de l'Autriche. Allez au combat avec Dieu et avec la confiance de votre empereur.

FRANÇOIS-JOSEPH.

Le général Giulay commenta ainsi les paroles de son souverain:

ORDRE DU JOUR A L'ARMÉE.

Du quartier-général de l'armée, à Pavie, le 29 avril 1859.

Soldats! S. M. notre très gracieux empereur et souverain vous appelle aux armes, et vous saluez avec joie la parole impériale, parce que vous êtes habitués et fiers d'entendre ainsi un appel à la victoire.

Vous combattrez pour des droits sacrés, pour l'ordre et la légalité, pour la gloire et la prospérité de l'Autriche. Serrez-vous donc autour de nos glorieux drapeaux! Dans peu d'heures, vous les porterez au-delà des confins de l'empire contre un ennemi qui se souvient encore de Volta et de Mortara, et que vous terrasserez de nouveau comme à Custoza et à Novare!

Le Piémont a oublié la générosité dont le monarque d'Autriche a déjà usé deux fois vis-à-vis de lui. Il a *toujours admiré notre discipline*, il doit encore une fois connaître votre bravoure! Sur vous

sont tournés les regards de votre empereur, avec vous est l'âme du vieux héros Radetzky! Aux armes donc, camarades, à la victoire, en proférant ce cri de joie : *Vive l'empereur!*

Comte GIULAY.

La plus odieuse de ces proclamations fut celle adressée au peuple piémontais. Ce n'était rien moins qu'un appel à la guerre civile.

Le général qui ruina la Lomelline ose parler de discipline, de modération et de respect pour les personnes.... Quel cynisme!....

Aux populations de la Sardaigne.

En traversant vos frontières, ce n'est pas contre vous, peuples de la Sardaigne, que nous dirigeons nos armes, mais bien contre un parti destructeur, peu nombreux, mais puissant par son audace, qui vous opprime par sa violence, qui est rebelle à toute parole de paix, qui attente aux droits des autres Etats italiens et à ceux même de l'Autriche.

Les aigles impériales, si vous les saluez à leur arrivée sans colère et sans résistance, vous apporteront *l'ordre, la tranquillité, la modération, et le citoyen paisible peut avoir la certitude que la liberté, l'honneur, les lois et les fortunes seront respectés et protégés comme choses inviolables et sacrées. La constante discipline qui chez les troupes impériales est égale à leur valeur, vous est un garant de ma parole.*

Interprète auprès de vous des sentimens généreux de mon auguste empereur et maître, en posant le pied sur votre sol, je me borne à proclamer et à répéter que cette guerre ne s'adresse *ni aux peuples ni aux nations, mais bien à un parti provocateur qui, sous le masque spécieux de la liberté*, aurait fini par l'enlever à tout le monde si le dieu des armées n'était aussi le dieu de la justice.

Que votre adversaire et le nôtre soit vaincu, que l'ordre et la paix soient rétablis, vous qui aujourd'hui pourriez nous appeler vos ennemis, vous nous considérerez dans peu comme vos libérateurs et vos amis.

Comte GIULAY.

C'était à qui parmi les généraux autrichiens se distinguerait par ses exploits.... mais non sur le champ de bataille, comme on pourrait le croire quand il s'agit de militaires; il est bien question vraiment de combats où des deux côtés l'on

expose loyalement, bravement sa vie! Non, ce sont des rencontres où il n'y a rien à craindre, où ceux qui succombent sont frappés lâchement par derrière, où les victimes sont des femmes, des enfants, des vieillards, où ceux qui frappent sont des bourreaux.

GOUVERNEMENT MILITAIRE IMPÉRIAL ROYAL DE LOMBARDIE.

Par ordre suprême de S. M. I. R. Apostolique, je prends le gouvernement militaire en Lombardie, qui, d'après la volonté du souverain, est déclarée en état de siége. En portant ce fait à la connaissance du public, je fais également savoir qu'en ma qualité de commandant militaire de ce territoire, je suis chargé pendant la guerre de veiller à la sûreté de l'Etat et au maintien de l'ordre et de la tranquillité, et que je suis muni des forces et des pouvoirs nécessaires pour prévenir tout désordre et faire exécuter les lois en vigueur.

Pour garantir aux habitans de la Lombardie une protection efficace contre des tentatives éventuelles de perturbation de la tranquillité du pays, les délits ci-après spécifiés seront, à partir de la date de la présente notification, déférés aux conseils de guerre, qui procéderont conformément à la législation militaire même en matière de délit commis contre des personnes civiles:

Les crimes, 1° de haute trahison; 2° d'offense à la majesté souveraine ou aux membres de la famille impériale; 3° soulèvement, rébellion et perturbation de la tranquillité publique; 4° recel ou détention illicites d'armes et munitions; 5° rédaction ou propagation d'écrits ou proclamations révolutionnaires; 6° *ports de distinctions ou uniformes de corps dissous ou illégalement armés;* 7° démonstrations excitantes et surtout chants publics de chansons révolutionnaires; 8° résistance à la force armée par voies de fait ou menaces dangereuses (Avis est donné que la garde est autorisée à tuer l'agresseur sur place); 9° dégâts ou entraves de la malveillance sur les chemins de fer ou les télégraphes.

Les délits, 1° de tumultes; 2° de participation à des sociétés secrètes ou associations prohibées et enrôlemens dans les associations sus-énoncées; 3° sédition et excitation; 4° agression, voies de fait contre des soldats en dehors du service.

Les contraventions, 1° de propagations de nouvelles alarmantes; 2° d'insultes à des fonctionnaires publics, gardes ou dépendans dans l'exercice de leurs fonctions; 3° enlèvemens ou lacérations d'ordonnances ou avis affichés en public.

Des conseils de guerre permanens sont établis: à Milan, avec

juridiction des provinces de Milan, Come, Pavie, Lodi, Crême et Sondrio; à Mantoue, avec rayon de juridiction des provinces de Mantoue, Crémone, Brescia et Bergame.

Je saurai maintenir, par la force au besoin, la discipline voulue dans les troupes impériales; mais toute tentative quelconque de désordre sera également punie avec rigueur, de quelque part qu'elle émane.

Je me flatte que les autorités redoubleront de zèle et d'empressement pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; je compte que les loyaux habitans de toutes classes seconderont et appuieront les efforts des autorités publiques dans le but de réprimer tout coupable dessein.

Milan, le 4 mai 1859.

Le lieutenant maréchal gouverneur militaire de la Lombardie
Signé Melczer de Kellemes.

La plus atroce fut la proclamation adressée par le général Giulay aux habitans de Plaisance.

Proclamation *du général Giulay, adressée le* 30 *avril aux habitans de Plaisance.*

Une Cour prévôtale est organisée. *Elle n'applique qu'une peine:* celle de mort.

Sont considérés comme crimes ou *délits:*

1° La haute trahison ou toute action tendante à changer forcément le système de l'empire d'Autriche et des *duchés*, ou *attirer et accroître un péril provenant de l'étranger contre les susdits Etats;*

2° Le recel ou expédition d'armes de toute nature ou de munitions. On rappelle particulièrement au public qu'on punira de la peine *de mort, sans distinction de condition* et d'une conduite jusqu'alors irréprochable, quiconque sera trouvé possesseur d'armes ou de munitions, soit sur sa propre personne, soit dans sa maison, soit dans *n'importe quel local où* on *puisse supposer qu'il a accès;*

3° La participation à des rassemblemens armés ou non armés;

4° L'enrôlement illicite, l'espionnage, la séduction des soldats, qu'ils appartiennent aux troupes autrichiennes ou *aux troupes alliées*, et *généralement* tout ce qui pourrait occasionner un *désavantage* aux Autrichiens et un avantage aux ennemis;

5° Résistance à main armée ou toute agression contre les sentinelles, patrouilles, et la moindre violence contre n'importe quel soldat autrichien ou allié; on est prévenu en outre que les sentinelles et les patrouilles auront non seulement le droit, mais seront forcées de

se servir de leurs armes contre ceux qui ne céderont pas à la *première sommation.*

Conseil de guerre.

6° La distribution ou la proclamation d'écrits révolutionnaires;

7° Les outrages envers les militaires décrits dans l'article 5 ;

8° Les insignes révolutionnaires contraires à l'Autriche et à ses alliés ;

9° Les chansons révolutionnaires;

10° Les démonstrations politiques publiques ou privées ;

11° La désobéissance aux ordres des autorités militaires ;

12° Les attroupemens ou autres réunions d'un caractère séditieux ;

13° L'intervention dans une réunion politique sous quelque prétexte que ce soit ;

14° *Les contraventions de fermer aux heures indiquées les cafés, les restaurans et tous lieux publics;* (peine de mort!)

15° *Recevoir chez soi des étrangers sans en avoir fait la déclaration aux autorités;*

16° Détruire, arracher ou faire des dégâts sur les écussons ou les armes de l'Autriche.

Et que l'on ne croie pas que ces proclamations n'étaient publiées que pour effrayer les habitants! malheureusement elles étaient mises à exécution.

Le général Giulay ordonna en entrant à Novare une réquisition journalière de 100,000 rations de pain, 30,000 rations de viande, 50,000 rations de riz, 30,000 rations de sel; 100,000 rations de tabac, 25,500 rations d'avoine, 4,000 quintaux de foin, plus 2400 brentes de vin. Cette énorme fourniture de subsistances et de fourrage devait se renouveler pendant cinq jours; elle était tout-à-fait hors de proportion avec le nombre des troupes stationnées dans la ville; aussi la plus grande quantité fut-elle directement envoyée en Lombardie. *S'il y avait retard, la ville devait en payer cinq fois la valeur; à défaut de paiement, la cité devait être livrée au pillage.* Tous les chevaux furent mis en réquisition.

A Verceil des réquisitions de la même nature, dans les mêmes proportions et ayant la même destination, eurent lieu. De

plus, dans la journée du 6 mai, tous les cuirs qui se trouvaient chez les marchands furent enlevés, ainsi qu'une énorme quantité de chemises et de toile. En outre une contribution de 300,000 francs fut imposée à la ville.[1]

A Voghera, réquisition pendant cinq jours de 50,000 rations de pain, 50,000 rations de viande, 30,000 rations de vin, 50,000 rations de tabac, 30,000 rations de foin et des rations d'avoine en proportion.

A Terra-Nuova, petit village, réquisition de 35,000 rations.

A Castel-Nuovo de Scrivia, autre petit village, 30,000 rations.

A Oleggio, autre petit village, réquisition de 50 bœufs, 100 quintaux de foin, 1,000 rations de pain pendant cinq jours.

Les réquisitions faites dans la Lomelline furent encore plus écrasantes: il m'est impossible d'en donner le chiffre exact, parce qu'on les a perçues d'une manière tout-à-fait irrégulière: officiers et soldats se sont livrés à toute sorte d'excès et d'actes arbitraires. Les habitants n'ont pas été plus respectés que leur fortune. Les autorités municipales ont été traitées avec une extrême dureté; sous les moindres prétextes, à la plus petite observation, les officiers autrichiens ont eu recours au bâton. A Stroppiana le syndic, le vice-syndic et un conseiller de la commune ont été arrêtés et emmenés comme ôtages. Les syndics de Mortara et de Mede ont subi le même sort.[2]

Des faits de cette nature qui se sont passés dans des lieux où l'armée autrichienne n'a rencontré aucune résistance, sont trop éloquens pour avoir besoin de commentaire.....

[1] Le 4 mai se présenta à *Biandrate, commune de* 1200 *âmes*, un officier autrichien requérant, comme de coutume, sous les peines les plus sévères, pour le lendemain, 4 mai, 100 BOEUFS et 300 BRENTES de vin.... .

Le syndic fut emmené le lendemain, la commune n'ayant pu réunir que 15 bœuf, qui servaient à la culture de la terre, et 20 brentes de vin.... jamais depuis on n'a entendu reparler du syndic... .

[2] Et à ce propos, que sont devenus les rapports des Commissions chargées

Je ne puis résister au désir de parler de l'arrivée des Français en Piémont. Je me trouvais à Turin à cette époque, et je résolus d'aller saluer l'arrivée de mes braves compatriotes.

Quelques Français à qui je fis part de mon projet l'adoptèrent avec enthousiasme. Turin ne vivait plus déjà à cette époque d'une vie régulière, Turin avait la fièvre. Tous ses habitants venaient depuis le 25 avril camper devant l'embarcadère de Suse pour saluer l'arrivée des premiers Français. Le chemin de fer ne marchait plus. Tous les wagons avaient été envoyés à Suse pour le transport du matériel et de l'artillerie.

Grâce à la bienveillance de M. Cot, chef du mouvement du chemin de fer Victor-Emmanuel, nous profitâmes d'un

de constater les vols à main armée des Autrichiens, et qui avaient été instituées par le décret suivant?

LE COMMISSAIRE EXTRAORDINAIRE POUR LES DIVISIONS DE NOVARE, VERCEIL ET IVRÉE.

Circulaire à MM. les Intendants-généraux, Intendants provinciaux et Syndics des divisions de Novare, Verceil et Ivrée (à l'exception de la province de Casale qui dépend du Commissaire royal extraordinaire de la division d'Alexandrie).

Pour se conformer aux ordres donnés par S. E. le Ministre de l'Intérieur, le soussigné déclare et notifie ce qui suit :

1° Il sera procédé à une enquête pour vérifier:

A) Les dommages matériels soufferts dans cette division pendant le temps et par l'effet de l'invasion autrichienne;

B) Les sévices, les violences, les menaces, les infamies de toutes sortes commises par les Autrichiens pendant cette occupation, tant envers les Autorités qu'envers les citoyens, et plus particulièrement encore envers les communes désarmées et sans aucune défense.

2° Sous la désignation de dommages matériels seront compris:

Les réquisitions de denrées, de bœufs, de chevaux d'ouvriers, de chars, etc.

Les rapines, et toutes autres espèces de *latrocinio*, commises par les commandants autrichiens ou leurs soldats;

Les dévastations ou dégâts faits aux édifices, chemins, ponts, terrains cultivés, plantations etc.

3° L'importance de toutes ces exactions et dégâts sera évaluée, et la valeur indiquée en argent.

4° Les enquêtes sont confiées au zèle et à la loyauté des Conseils délégués, chacun pour le territoire de leur commune respective.

(Suivent les détails des opérations auxquelles procéderont les commissions.)

Verceil, le 26 mai 1859.

Le Commissaire extraordinaire TACCHIO.

convoi de marchandises, et nous pûmes, mes sept compatriotes et moi, arriver à Suse le 27 avril à midi, avant qu'aucun soldat eût encore mis le pied sur le sol piémontais. Nous achetâmes de l'eau-de-vie du Mont-Cenis, qui d'ordinaire vaut un franc vingt centimes le litre et que nous dûmes payer quatre francs. Nous chargeâmes sur un mulet un tonneau de cent litres et nous montâmes à la rencontre des troupes françaises. Le temps le plus abominable nous attendait à la première maison de refuge; nous n'en continuâmes pas moins notre route. Au troisième refuge nous aperçûmes la tête de colonne. Dans quel état étaient nos pauvres soldats chargés d'un sac pesant quatre-vingt-dix livres et dont le poids était décuplé par la pluie continue que depuis quarante-huit heures ils recevaient, portant en outre tous les ustensiles de campement, de cuisine, d'armement etc. !

Malgré cela ils chantaient et avaient l'air de bonne humeur. Pas un seul traînard n'était resté en arrière. C'était le 19e bataillon des chasseurs à pied que nous vîmes les premiers. Je laisse à penser si le cognac du Mont-Cenis fut fêté. Nous redescendîmes à Suse et emmenâmes faire un bon dîner une douzaine d'officiers et sous-officiers médaillés et décorés. A notre départ le soir, Suse était littéralement inondée par les Français. Les maisons, les hangars, les cours étaient remplies de troupes. Ce ne fut que deux jours après que les Français firent leur entrée à Turin. La capitale du Piémont se souvient encore de cette entrée triomphale....

L'empereur voulut expliquer à la France dans quel but il entreprenait la guerre:

PROCLAMATION.

L'Empereur au peuple français.

Français !

L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les

conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, *qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique ; car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir.*

Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir.

Que la France s'arme et dise résolûment à l'Europe: Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités, à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère.

La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance.

Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits.

Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères ; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux !

Je vais bientôt me mettre à la tête de l'armée. Je laisse en France l'Impératrice et mon fils. Secondée par l'expérience et les lumières du dernier frère de l'Empereur, elle saura se montrer à la hauteur de sa mission.

Je les confie à la valeur de l'armée qui reste en France pour veiller sur nos frontières comme pour protéger le foyer domestique; je les confie au patriotisme de la garde nationale ; je les confie enfin au peuple entier, qui les entourera de cet amour et de ce dévouement dont je reçois chaque jour tant de preuves.

Courage donc, et union ! Notre pays va encore montrer au monde qu'il n'a pas dégénéré. La Providence bénira nos efforts ; car elle est

sainte aux yeux de Dieu la cause qui s'appuie sur la justice, l'humanité, *l'amour de la patrie et de l'indépendance.*

Palais des Tuileries, le 3 mai 1859.

NAPOLÉON.

La proclamation de l'Empereur est commentée dans la dépêche suivante rendant compte de l'entrevue de lord Cowley avec le comte Walewski.

Le comte Cowley au comte de Malmesbury.

Foreign-Office, le 12 mai 1859.

J'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que je suis revenu à Paris hier. Je me suis rendu cette après-midi auprès du comte Walewski, et S. Exc. m'a appris que l'Empereur avait regretté de ne m'avoir pas vu avant son départ, S. M. désirant tout particulièrement faire connaître quels sont ses sentimens au moment où elle va entrer en campagne; mais, par suite de mon absence de Paris, S. M. avant son départ a écrit au comte Walewski, le chargeant de m'assurer qu'en prenant le commandement de son armée les intentions de S. M. *sont de localiser la guerre autant que possible, de respecter la neutralité de l'Allemagne, de ne donner d'encouragement à aucune tentative de révolution, spécialement en ce qui concerne la Turquie, dont les possessions sur l'Adriatique seront scrupuleusement respectées, et de borner ses opérations militaires à chasser les Autrichiens du royaume lombard-vénitien.* S. M. a en outre déclaré qu'elle serait toujours prête à traiter pour la paix, quand des conditions convenables lui seraient offertes.

Je n'ai pas caché au comte Walewski que j'appréhendais que le programme de l'Empereur ne pût être rempli. « Il n'est pas probable, ai-je dit, que l'Autriche consente à se laisser dépouiller de ses possessions italiennes, si ce n'est après une série de revers qui amèneraient les troupes françaises sous les murs de Vienne. Dans ces circonstances, je n'ai pas besoin d'ajouter que la guerre ne pourrait rester ni localisée, ni purement autrichienne et italienne. »

En ce qui concerne les intentions de l'Empereur de ne pas prêter assistance à la révolution, j'ait dit qu'on n'aurait pas égard à cette assertion tant que la Sardaigne, l'amie et l'alliée de la France, agirait dans un esprit diamétralement opposé; que personne ne croirait que la France ne pouvait l'empêcher; toutefois que la déclaration de l'Empereur relative à la Turquie serait accueillie avec satisfaction par le

gouvernement de la reine, et que j'espérais que le gouvernement français nserait de l'influence qu'il possède auprès des gouvernemens russe et sarde pour les amener à s'abstenir de provoquer des complications dans l'Orient.

Le comte Walewski a répondu qu'il avait grand espoir que la guerre ne durerait pas longtemps et que dans quelques mois on en verrait la fin.

En ce qui concerne les observations que j'avais faites relativement à la Sardaigne, le comte Walewski a dit qu'elles coïncidaient complétement avec ses opinions; qu'il avait eu une longue conversation à ce sujet avec l'Empereur avant le départ de S. M., et qu'avec l'autorisation de S. M. il avait écrit à Turin pour dire qu'il fallait que la Sardaigne renonçât à toute action isolée, et qu'elle s'abstint de donner le moindre encouragement au parti révolutionnaire de l'Italie.

Faisant allusion à ce que j'avais dit relativement à la Turquie, le comte Walewski a fait observer qu'il avait reçu les assurances les moins équivoques de la part du gouvernement russe du désir qu'éprouvait ce gouvernement de voir la Turquie conserver sa tranquillité; qu'il était sûr qu'un mouvement révolutionnaire dans les Etats ottomans ne recevrait aucun encouragement de la part de la Russie.

En ce qui concerne la France, le comte Walewski m'a assuré que le gouvernement impérial était très désireux qu'aucune cause d'ombrage ne fût donnée au gouvernement de la reine sur une question relative à la Turquie. M. Thouvenel a reçu l'ordre de retourner à son poste plus tôt qu'il n'en avait l'intention, dans le seul but de donner plus de poids aux intentions de l'Empereur à cet égard. Il recevra les instructions les plus positives d'agir de concert avec sir Henry Bulwer, de le consulter sur toute question qui pourrait se présenter, et en aucun cas de ne se séparer de l'ambassadeur de la reine: il doit décourager, et, autant que possible, contrôler toute tentative ayant pour but de défier l'autorité du Sultan, et des instructions de même nature seront données à tous les agens français en Orient. De plus, M. Thouvenel se rendra à Constantinople par Athènes dans le seul but de faire comprendre au gouvernement grec la nécessité de s'abstenir de toute intrigue ayant pour but d'exciter la rébellion parmi les sujets grecs de la Porte.

Je ne puis douter, d'après le ton et le langage du comte Walewski, que le gouvernement impérial n'ait le désir sincère d'empêcher toute question qui pourrait en aucune manière occasionner des difficultés avec le gouvernement de la reine.

J'ai saisi cette occasion pour appeler l'attention du comte Wa-

lewski sur le langage attribué à certains représentans français à l'étranger qui parleraient de l'abrogation des traités de 1815. De tels procédés, ai-je fait observer, ne sont pas de nature à inspirer confiance dans les intentions de l'Empereur, et doivent nécessairement causer beaucoup d'alarme en Europe.

Le comte Walewski a exprimé la surprise que lui causait ce que je venais de dire, attendu qu'il avait récemment expédié des circulaires recommandant la plus grande réserve de paroles.

Après avoir entendu la messe solennelle, qui appelait les bénédictions du Très-Haut sur les armes piémontaises, le Roi partit le 30 avril pour Alexandrie.

Il allait se mettre à la tête de l'armée.

Nous connaissons les forces de l'armée piémontaise. Voyons quelles masses l'Autriche pouvait mettre en ligne pour écraser le Piémont.

L'armée autrichienne comprenait 62 régiments d'infanterie, qui sur le pied de guerre étaient forts de 6000 hommes, 25 bataillons de chasseurs à pied, 36 régiments de cavalerie. En voici la composition :

INFANTERIE DE LIGNE.

1er	Empereur François-Joseph.	1/3 de Hongrois, 2/3 de Silésiens et Moraves.
2e	Vacant	Transylvanie.
3e	Archiduc Charles.	1/3 de Hongrois, 2/3 de Silésiens et Moraves.
4e	Grand-maître de l'Ordre teutonique.	1/2 Allemands, 1/2 Hongrois.
5e	Comte de Lichstenstein.	Hongrois.
6e	Comte Coronini	Slavon.
7e	Général Prohaska	*Idem.*
8e	Archiduc Louis	Morave.
9e	Comte Hartman Klarstein	Polonais.
10e	Comte Mazzuchelli.	*Idem.*
11e	Prince Albert de Saxe	Bohême.
12e	Archiduc Guillaume.	*Idem.*
13e	*Baron Wimpfen*	*Italien.*
14e	G.-duc Louis III de Hesse	Allemand.
15e	Duc do Nassau	Polonais.

16e *Zanini*. . . . . *Italien.*
17e Prince de Hohenlohe . . . . Slavon.
18e G.-duc Constantin de Russie. . . . . Bohême.
19e Prince Ch. de Schwartzenberg. . . . Hongrois.
20e Prince Fr.-Guill. de Prusse . . . . . 1/3 Hongrois, 2/3 Polonais.
21e Comte de Leiningen. . . . . Hongrois.
22e Comte Wimpfen. . . . . Slavon.
23e *Chevalier d'Airoldi* . . . . *Italien.*
24e Duc de Parme . . . . Polonais.
25e Général de Wocher. . . . . Hongrois.
26e *Grand-duc Michel*. . . . . *Italien.*
27e Roi des Belges. . . . . Allemand.
28e Lieutenant-général Benedeck. . . . . Bohême.
29e Général de Schonals . . . . Slavon.
30e Comte Nugent . . . . Polonais.
31e Baron de Culoz . . . . Transylvanie.
32e Archid. Franç.-Ferd. d'Este . . . . . Hongrois.
33e Comte Giulay . . . . *Idem.*
34e Prince de Prusse . . . . *Idem.*
35e Ce de Kevenhüller-Metsch. . . . . . Bohême.
36e Comte Degenfeld . . . . *Idem.*
37e Prince de Varsovie . . . . Hongrois.
38e *Comte Haugwitz*. . . . . *Italien.*
39e Dom Miguel . . . . Hongrois.
40e Général de Rossbach . . . . 1/3 Hongrois, 2/3 Polonais.
41e Baron de Sirkovich . . . . Polonais.
42e Roi de Hanovre . . . . Bohême.
43e *Geppert*. . . . . *Italien.*
44e *Archiduc Albert* . . . . *Idem.*
45e *Archiduc Sigismond* . . . . *Idem.*
46e Baron Jellachich. . . . . Hongrois.
47e Comte Kinsky . . . . 1/2 Slavon, 1/2 Allemand.
48e Archiduc Charles-Ernest. . . . . . . Hongrois.
49e Baron de Hess. . . . . 1/2 Hongrois, 1/2 Allemand.
50e Prince Latour-et-Taxis. . . . . Transylvanie.
51e Archiduc Charles-Ferdinand. . . . . *Idem.*
52e Archiduc François-Charles. . . . . . Hongrois.
53e Archiduc Léopold-Louis . . . . Slavon.
54e Prince Emile de Hesse . . . . Morave.
55e *Général baron de Bianchi* . . . . . . *Italien.*
56e Baron Furstenwarther . . . . 1/3 Hongrois, 2/3 Polonais.
57e Prince Félix Jablonoski. . . . . Polonais.

58e Archiduc Etienne . . . . Polonais.
59e Archiduc Rénier . . . . Allemand.
60e Prince Gustave de Wasa. . . . . . . Hongrois.
61e Comte Strassoldo . . . . Slavon.
62e Baron de Tursky . . . . Transylvanie.

Les régimens de frontière, au nombre de 14, sont tous Slavons, principalement Croates.

Chasseurs à pied.

Ils sont constitués par bataillons, sauf une seule exception en faveur des chasseurs de l'empereur, composés d'Allemands, presque entièrement Tyroliens. On désigne leurs bataillons de chasseurs par leurs numéros. Nous nous bornons ici à indiquer leur nationalité :

1er	bat.	Bohême.	14e	bat.	Bohême.
2e	—	*Idem.*	15e	—	Allemand.
3e	—	Allemand.	16e	—	Morave.
4e	—	Morave.	17e	—	*Idem.*
5e	—	*Idem.*	18e	—	*Italien.*
6e	—	*Italien.*	19e	—	Slavon.
7e	—	Slavon.	20e	—	Allemand.
8e	—	*Italien.*	21e	—	*Idem.*
9e	—	Allemand.	22e	—	Polonais.
10e	—	*Idem.*	23e	—	Transylvanie.
11e	—	*Italien.*	24e	—	Slavon.
12e	—	Polonais.	25e	—	*Italien.*
13e	—	Bohême.			

CAVALERIE.

Cuirassiers.

1er Empereur François-Joseph . . . . . Bohême.
2e Roi Max.-Joseph de Bavière . . . . . *Idem.*
3e Roi Jean de Saxe . . . . Allemand.
4e Empereur Ferdinand . . . . *Idem.*
5e Empereur Alexandre de Russie . . . 1/2 Allemand, 1/2 Slave.
6e Comte Walmoden. . . . . Morave.
7e Duc Guillaume de Brunswick . . . . Bohême.
8e Prince Charles de Prusse. . . . . . . *Idem.*

Dragons.

1er Archiduc Jean. . . . . Polonais.
2e Roi Louis de Bavière. . . . . Allemand.

3e Empereur François-Joseph. . . . . . Polonais.
4e Grand-duc Léopold II de Toscane. . ½ Allemand, ½ Slavon.
5e Prince Eugène de Savoie. . . . . . . Bohème.
6e Comte de Ficquelmont . . . . Morave.
7e Prince Windischgraetz. . . . . Bohème.
8e *Archiduc Ferdinand de Toscane.* . . *Italien.*

Hussards.

1er Empereur François-Joseph. . . . . . Hongrois.
2e Grand-duc Nicolas de Russie . . . . Transylvanie.
3e Prince Charles de Bavière . . . . . . Hongrois.
4e Comte Schlick. . . . . Slavon.
5e Vacant, autrefois Comte Radetzky. . Hongrois.
6e Roi Guill. de Wurtemberg. . . . . . *Idem.*
7e Prince Henri LXIV de Reuss . . . . *Idem.*
8e Elect. Guillaume de Hesse . . . . . . *Idem.*
9e Prince de Lichstenstein. . . . . *Idem.*
10e Roi Fr. Guill. III de Prusse . . . . . *Idem.*
11e Prince Alex. de Wurtemberg . . . . Slavon.
12e Comte Haller de Hallerker. . . . . . Hongrois.

Uhlans.

1er Comte Civalaert. . . . . Polonais.
2e Maréch. pr. Schwartzenberg. . . . . *Idem.*
3e Archiduc Charles-Louis . . . . *Idem.*
4e Empereur François-Joseph. . . . . . *Idem.*
5e Comte Walmoden. . . . . Slavon.
6e *Empereur François-Joseph.* . . . . . *Italien.*
7e *Archiduc Charles-Louis* . . . . *Idem.*
8e Arch. Ferdinand-Maximilien. . . . . Polonais.

16 régiments d'artillerie avec 1500 pièces. Puis des pontonniers, des sapeurs etc.

La Lombardo-Vénétie fournissait pour sa quote-part à l'Autriche:

Neuf régiments d'infanterie. Chaque régiment étant fort de 6000 hommes sur le pied de guerre, nous aurons pour les neufs régiments un total de 54,000 hommes.

Cinq bataillons de chasseurs à pied qui au complet donnent 5250 hommes.

Cinq régiments de cavalerie composés de 7,550 hommes.

Quatre demi-régiments d'artillerie et une grande partie du régiment (*razzieri*) et du régiment d'artillerie des côtes, qui représentent un total de 9,000 hommes avec 145 pièces d'artillerie, six demi-bataillons du génie comprenant 2500 hommes.

De plus 6000 hommes fournissent des fractions aux deuxième et sixième bataillons des pontonniers, au sixième et septième dépôt du train, à la flotille, à la gendarmerie, au service sanitaire.

En recapitulant, la Lombardo-Vénitie donnait à l'Autriche sur le pied de guerre 84,300 hommes avec 145 pièces de canon.[1]

[1] Il est curieux de voir l'armée autrichienne réorganisée depuis la bataille de Solferino donnant les noms des grands-ducs de Toscane à ses nouveaux régiments. C'est un triste présage pour les combats du printemps prochain.

Armée autrichienne depuis les nouvelles réformes qu'elle a subies.

80 régiments d'infanterie de ligne, 307,200 hommes; plus le dépôt, 28,809 h. (3 bataillons par régiment, 6 compagnies par bataillon).
14 régiments d'infanterie des frontières, 35,840 h.; dépôt, 5,040 h.
40 bataillons de chasseurs, 28,800 h.; dépôt, 7,200 h.
8 régiments de cuirassiers, 7,200 h.; dépôt, 1,200 h.
14 régiments de hussards, 12,600 h.; dépôt, 2,100 h.
12 régiments de lanciers (uhlans), 10,800 h.; dépôt, 1,800 h.
14 régiments d'artillerie, avec 1,604 pièces, 49,000 h.; dépôt, 5,040 h.
50 escadrons du train, 12 compagnies de soldats pour le service sanitaire, 800 ouvriers, 500 employés aux remontes, en tout 10,800 h. sans dépôt.
6 bataillons de pontonniers, 7,200 h.; dépôt, 1,300 h.
12 bataillons de sapeurs du génie, 11,232 h.; dépôt, 1,872 h.
16 compagnies d'infanterie de la flotille, 2,880 h.; dépôt, 540 h.
1 régiment d'artillerie de marine, 4,330 h.; dépôt, 720 h.;
1 régiment d'infanterie de marine, 3,249 h.; dépôt, 540 h.

Total des hommes en activité.	491,137
Total des dépôts.	56,161
Total de l'armée. . . .	547,291

CHAPITRE XVI.

4 mai, départ de la brigade pour Casale. — 6 mai, sortie de Garibaldi. — Le 8, attaque de Casale. — Le 9, départ pour Brussello. — Les 10-11, arrivée et halte à Chivasso. — Le 12, combat des guides contre les uhlans. — Brillante victoire. — La cascine de Caprinsco. — Marche en avant des carabiniers génois. — 14, 15, 16, bivouac. — 17, San Germano. — Le chef de gare. Sa conduite. — Biella. — 18-19, bivouac. — Entrevue du Roi et de Garibaldi.

Le 4 mai, à deux heures du matin, la brigade partit pour Casale. Le temps le plus abominable accompagna cette marche. Une partie de la division du général Cialdini occupait Casale, mais comme les Autrichiens avaient fait un mouvement en avant plus prononcé, on avait jugé prudent d'appeler à l'aide le général Garibaldi, qui entra dans la ville à 3 heures après midi.

Le 6 mai, Garibaldi sortit de Casale pour faire une reconnaissance le long de la Sesia. Cette reconnaissance dura tout le jour. Une halte de deux heures fut seulement accordée aux soldats. La rentrée à Casale eut lieu à 8 heures. Ils ramenaient un butin assez considérable. Le bulletin officiel rendit compte en ces termes de la sortie.

Hier matin, le général Cialdini a exécuté une sortie de la place de Casale. Il a pris à l'ennemi un gros convoi de bestiaux que celui-ci avait enlevés; il y avait 64 bœufs, 283 vaches, 51 génisses, 54 veaux, 2 béliers, 6 taureaux, 10 chevaux. En tout 470 têtes de bétail. Dans cette sortie ont été blessés un officier et trois soldats.

Par ordre de S. M.

Le lieutenant-général, chef d'Etat-major DELLA ROCCA.

Le 8, les Autrichiens vinrent au nombre de 6000 attaquer la tête de pont de Casale. Une violente canonnade s'engagea. Mais la supériorité du tir des artilleurs piémontais força les Autrichiens à se retirer.

Les Chasseurs des Alpes effectuèrent une sortie; mais les Autrichiens ne les attendirent pas.

A 9 heures du matin, les Chasseurs rentraient dans Casale; à 9 heures et demie, Garibaldi donnait l'ordre du départ immédiat. Il venait de recevoir l'ordre de réoccuper la position de Ponte Stura, où il avait bivouaqué précédemment, et que les Autrichiens menaçaient.

Le 9, de grand matin, la brigade quitta Ponte Stura pour aller à Brussello près Chivasso. Le temps était magnifique; à la halte sur les collines de Brusasco les Chasseurs reprirent les mêmes positions que le jour de la première reconnaissance, le 6, ils avaient déjà occupées.

Le 10, à 3 heures et demie du matin, l'on quitta le bivouac. Après huit heures de marche le Corps entra à Chivasso à une heure après midi: heureusement un temps magnifique avait favorisé nos Chasseurs. Les habitants s'empressèrent d'offrir leurs maisons pour abriter les soldats.

C'était une bonne idée, car la nuit un orage épouvantable éclata sur la ville, et les malheureux Chasseurs placés aux avant-postes, sans paille, sans couvertures, sans manteaux, envièrent le sort de leurs camarades douillettement couchés sur de la paille fraîche.

Le 11 se passa à élever des barricades dans la ville.

Le 12, à 4 heures du matin, la brigade fut réunie au champ de Mars et passée en revue. A 10 heures du matin, le 1er régiment monta en chemin de fer; à 1 heure, le second, à 4 heures, le 3e, partirent également par la voie ferrée. On mit pied à terre à Santhià, à moitié chemin de San Germano, lieu de destination. La pluie commença à tomber, et ne cessa que lorsque les Chasseurs furent entrés dans San Germano.

A Santhià une escarmouche avait eu lieu entre les guides de Garibaldi et les uhlans autrichiens.

A peine débarqués du chemin de fer, les guides, au nombre de six seulement, s'étaient avancés en éclaireurs sur la route de San Germano.

A un mille de Santhià ils s'étaient trouvés face à face avec une patrouille autrichienne forte de huit hommes. Nos

guides qui n'avaient eu à Savigliano que huit jours d'exercices et de manœuvres, et qui voyaient pour la première fois l'ennemi, n'avaient pas hésité un seul instant et ils s'étaient élancés sur les Autrichiens.

Leur armement consistait en un sabre et un mauvais pistolet d'arçon; les uhlans avaient la lance, le mousqueton, le pistolet et le sabre.

Leur attaque avait été tellement impétueuse, que les Autrichiens furent dès le premier choc mis hors de combat.

Nos guides tuèrent trois uhlans, en blessèrent quatre qu'ils firent prisonniers, s'emparèrent des chevaux, à l'exception d'un seul tué dans l'action. Un seul uhlan put s'enfuir à pied et porter la nouvelle de ce désastre à son corps. Pas un seul guide ne fut blessé. Ce brillant fait d'armes fut accueilli par les hourahs enthousiastes des chasseurs, et eut cela de bon qu'il permit de monter sept nouveaux guides avec les chevaux et les armes conquis.

San Germano étant plein de troupes piémontaises, les Chasseurs des Alpes durent aller chercher au dehors de la ville un campement.

Ils se dirigèrent sur la route de Verceil; à 4,000 mètres de distance de San Germano ils trouvèrent une grande cascine appelée Capriasco, composée de quatre corps de bâtiments, avec granges, écuries, greniers etc.

Des barricades furent établies sur les routes conduisant à Verceil. Les avant-postes furent placés à 1000 mètres en avant. Les Autrichiens avaient leurs avant-postes à 1500 pas à peine, et occupaient avec des forces considérables la ville de Verceil.

Le 13, les troupes piémontaises passèrent en grand nombre, se dirigeant sur Verceil. Vers les deux heures un combat d'artillerie s'étant engagé, l'ordre fut donné aux Carabiniers génois de marcher en avant. Le feu dura deux heures, et les Autrichiens se retirèrent sur Verceil. Les Carabiniers génois, que quelques volontaires avaient accompagnés, rentrèrent à la cascine à 6 heures.

Les opérations de cette journée avaient été combinées entre les généraux Cialdini et Garibaldi, pour empêcher la construction d'un pont que les Autrichiens avaient tenté à plusieurs reprises d'établir.

Les 14, 15, 16, par le temps le plus horrible, des reconnaissances sur la route de Verceil furent effectuées. Du plus loin que les Autrichiens apercevaient nos patrouilles ils s'enfuyaient.

Le 17, l'ordre du départ pour retourner à San Germano fut donné.

Aussitôt les Chasseurs partis, voici ce qui arriva.

Dans l'immense ferme occupée par les volontaires il existait de nombreux troupeaux de bœufs, vaches, moutons, porcs, des chevaux, de la volaille, du vin etc. Les fermiers avaient vu arriver d'un fort mauvais œil nos soldats, et ce n'avait été qu'avec la plus grande répugnance qu'ils avaient consenti à ouvrir leurs granges et leurs écuries pour servir d'abri aux Chasseurs. Ils avaient fait *payer* la paille pour coucher les soldats, et avaient été jusqu'à refuser de laisser tirer de l'eau. Ce n'avait été que contraints qu'ils avaient consenti à vendre un peu de vin et quelques œufs. Ils n'avaient jamais voulu céder, même à prix élevé, un seul bœuf, et vu le mauvais temps, les Chasseurs avaient été obligés de se passer de manger pendant 24 heures, attendu qu'à San Germano les troupes piémontaises avaient épuisé toutes les ressources et que les vivres pour les volontaires venaient de fort loin. Comme on était en Piémont et que le général Garibaldi avait interdit toute espèce de réquisition, le commissaire des guerres Ghiglione n'avait pas osé requérir un seul quadrupède. La récompense de leur inhumanité ne se fit pas longtemps attendre.

A peine les avant-postes autrichiens eurent-ils vu disparaître l'arrière-garde des Chasseurs, qu'ils accoururent à Capriasco. Ils s'emparèrent de la cascine, en chassèrent les habitants, firent main basse sur les chevaux et les bestiaux qu'ils expédièrent à Verceil, pillèrent toute la maison, s'em-

parèrent du linge, défoncèrent les tonneaux, mirent le feu aux quatre coins, et tirèrent sur les malheureux habitants revenus pour éteindre le feu qui consumait le peu qui avait été laissé.

C'était de cette façon que les Autrichiens interprétaient la proclamation adressée au peuple piémontais par le général Giulay. Nos braves Chasseurs n'avaient pas même exigé un seul volatile.....

Arrivés à San Germano les Chasseurs firent une halte pour faire cuire le *rancio.*[1]

Le départ pour Santhià en chemin de fer eut lieu à trois heures.

Arrivés à Santhià, les troupes durent descendre de wagons.

Le chef de gare se conduisit fort mal envers nos soldats.

La gare était pleine de wagons de deuxième et troisième classes, couverts; de nombreuses voitures destinées aux marchandises et couvertes se trouvaient également remisées; de plus il faisait un temps abominable, la pluie tombait à torrents; malgré tout, le chef de gare composa le convoi de wagons *découverts.*

Il ne fit partir qu'à onze heures du soir le train pour Biella, et nos soldats restés pendant tout ce temps exposés à la pluie, n'arrivèrent qu'à minuit et demie à Biella, trempés jusqu'aux os et à moitié gelés.

Heureusement l'accueil des habitants de Biella aurait ranimé des morts; à plus forte raison nos jeunes héros, se retrouvant au milieu d'Italiens au cœur chaud et patriotique encore tout indignés de l'apparition des Autrichiens dans leur ville, et accueillis comme des sauveurs, se rechauffèrent-ils au contact de cet enthousiasme. Ils furent si bien traités par la population qu'ils oublièrent vite leurs mésaventures.

Les 18 et 19 les Chasseurs séjournèrent à Biella.

Garibaldi, à qui l'inaction pesait et qui comprenait autrement le rôle qu'il était appelé à jouer, était allé porter sa démission au Roi.

[1] Ordinaire du soldat.

Il exposa dans l'entrevue qu'il eut avec S. M. son plan de campagne tel qu'il l'avait conçu et préparé depuis le mois d'avril, et le peu d'utilité dont il pouvait être, placé dans la position secondaire où jusqu'à présent il avait été relégué, n'ayant pu utiliser le courage de ses volontaires que dans des marches et contre-marches éternelles et qui n'avaient aucun but sérieux; il dit que le prestige qui l'environnait lui et ses troupes s'amoindrirait chaque jour, et que les Lombards qui espéraient en lui et l'attendaient tous prêts à s'insurger à son premier signal, se lasseraient et se croiraient trahis.

Le Roi, comprenant toute l'utilité du plan de Garibaldi, loin de lui accorder sa démission, le rendit indépendant, approuvant la marche qu'il voulait suivre et lui donnant pleins pouvoirs. Je ne regrette qu'une chose, dit S. M. en congédiant le général, c'est de ne pouvoir vous suivre de suite et partager vos dangers.....

Garibaldi s'entendit avec M. de Cavour qui lui adjoignit le comte Emile Visconti Venosta. Nous connaîtrons bientôt le plan si hardi que Garibaldi avait conçu et que le Roi avait si chaleureusement approuvé.

CHAPITRE XVII.

Départ de Biella, le 20 mai. — Gattinara. — La Sesia. — Le 21, construction d'un pont. — Borgo-Manero. — Brillante réception. — Le 22, arrivée à Arona. — Castelletto. — Passage du Tessin. — Sesto-Calende. — Les prisonniers autrichiens. — Le 23, départ pour Varèse. — Les 24-25, reconnaissance. — Les Carabiniers génois.

Le 20 mai, Garibaldi donna l'ordre du départ. On quitta Biella à midi; à huit heures du soir on entrait dans Gattinara, ville fameuse à cause de son vin.

Le temps le plus magnifique avait accompagné cette belle marche.

Le gros de la brigade coucha dans les églises et les rues.

Les avant-postes furent établis le long de la Sesia en face Romanero occupé par les Autrichiens, qui pendant la nuit tentèrent de détruire le pont situé à cet endroit, mais furent repoussés avec perte par les Carabiniers génois.

Le 21, Garibaldi appela les ingénieurs qui servaient dans le corps soit comme officiers, soit comme simples volontaires, et les chargea de construire un pont à Romagno pour traverser la Sesia. A une heure après midi, le pont était achevé et la brigade effectuait le passage de la Sesia en bon ordre et sans accident. On fit une halte d'une heure à Romagno; à deux heures on partit pour Borgo-Manero où on entra à huit heures du soir. Le plus cordial accueil fut fait au Corps; chaque habitant se disputait le plaisir d'héberger un Chasseur.

Le 22 à quatre heures après midi, les troupes furent mises sous les armes pour marcher en avant, mais un orage épouvantable, comme de mémoire d'homme on n'en avait vu, força le général à faire mettre ses soldats à l'abri.

A cinq heures les Chasseurs partirent dans la direction d'Arona, mais n'entrèrent pas dans la ville; ils firent halte à 6 heures et demie dans les environs d'Arona.

Après le mauvais temps qui avait accompagné la marche rapide de nos volontaires, quelques instants de repos plaisaient à ces sybarites. Les conjectures faites à voix basse parmi les soldats faisaient même croire à un séjour à Arona ou le long des rives du lac Majeur, en remontant jusqu'à Canobbio. Le but apparent de l'expédition était de protéger les populations de ces rives contre les exactions des Autrichiens, qui, au moyen de leurs bateaux à vapeur le *Radetzki* et le *Benedeck*, étaient venus à plusieurs reprises faire des réquisitions de vivres, bois, cordages et argent, soit à Arona, Pallanza, Intra ou Canobbio. Comme la batterie qui séjournait ordinairement à Pallanza avait été à l'ouverture des hostilités rappelée à Turin, et que les habitants avaient été désarmés par ordre du commissaire extraordinaire pour leur ôter toute idée de résistance en cas d'invasion des Autrichiens, cette mission était vraisemblable. A

peine une heure de repos leur avait-elle été accordée, que les volontaires reçurent l'ordre de reformer les rangs et de se préparer à partir. Il était sept heures et demie, la nuit était complètement venue. La colonne se mit en marche, mais ce qui surprenait fort ceux qui connaissaient le terrain, c'est qu'au lieu de marcher du côté de la Suisse on lui tournait le dos. Qu'est-ce que cela voulait dire? où allait-on? Ces réflexions communiquées à voix basse agitaient tous les esprits. Malgré cela on marchait toujours. Les guides sous le commandement du lieutenant Simonetta ouvraient la marche, puis venaient les Carabiniers génois déployés en éclaireurs; ensuite le 1er bataillon du 2e régiment, major Ceroni, escortant plusieurs barques requises à Arona, qui avaient été placées sur des chars attelés de deux paires de bœufs.

Le général, avec son Etat-major, après avoir surveillé minutieusement les préparatifs du départ, était parti en avant se dirigeant sur Castelletto, où dans un château dont les murs étaient baignés par le Tessin, étaient préparées en secret d'autres barques.

Après une marche silencieuse de quatre heures on arriva au bord du Tessin à Castelletto, à deux milles de Sesto-Calende. On fit halte. Les barques furent descendues des chars, mises à l'eau et rangées à côté de celles déjà prêtes; l'avant-garde s'embarqua et franchit heureusement le Tessin. A peine débarqués, les guides et les carabiniers génois se répandirent de tous côtés en tirailleurs, surprirent les gardes des finances et les gendarmes, et les firent prisonniers au nombre de 42.

Garibaldi partit avec une quarantaine de carabiniers sur deux barques pour aller explorer les rives du Tessin en remontant du coté d'Angera, où quelques Autrichiens avaient été aperçus.

Pendant ce temps, le passage continuait pour le restant du Corps. Cette marche si habile, si audacieuse, s'était faite si secrètement, le passage du Tessin s'était accompli si heureusement, aucun accident n'ayant été à déplorer dans le passage d'une rive à l'autre des 3300 hommes composant la brigade,

que l'entrée de Garibaldi dans Sesto-Calende paraissait un rêve aux habitants, et que les Chasseurs ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes du prodige qui leur faisait fouler le sol lombard.

Aucun convoi de vivres n'accompagnait l'expédition; à Arona une distribution de pain, fromage et vin avait été faite, il est vrai, mais une pareille nourriture était peu propre à réparer les forces de soldats qui depuis quarante-huit heures marchaient continuellement; d'un autre côté, Sesto-Calende n'est pas très-grand, la municipalité n'avait pas été prévenue, mais les habitants firent de leur mieux, ils offrirent ce qu'ils avaient; le bon cœur avec lequel cette offre était faite, eût fait passer aux volontaires toute idée de réclamation, si toutefois ils avaient été capables d'un tel acte d'insubordination.

La première mesure du général avait été de se mettre en rapport avec les communes environnantes. Il avait établi de suite des intelligences avec la ville de Varèse, qui lui fit savoir qu'elle l'attendait avec la plus vive impatience.

La proclamation suivante avait été repandue de tous côtés, et la jeunesse en armes se portait en masse sur Varèse.

Lombards!

Vous êtes appelés à une nouvelle vie, et vous devez répondre à l'appel comme le firent vos pères à Pontida et à Legnano. L'ennemi est encore le même: atroce, assassin, impitoyable et pillard. Vos frères de toutes les provinces ont juré de vaincre ou de mourir avec nous. C'est à nous de venger les outrages, les insultes, la servitude de vingt générations passées. C'est à nous de laisser à nos fils un patrimoine pur de la souillure de la domination des soldats étrangers.

Victor-Emmanuel que la volonté nationale a choisi pour notre chef suprême, m'envoie au milieu de vous pour vous organiser dans les batailles patriotiques. Je suis touché de la sainte mission qui m'est confiée et fier de vous commander.

Aux armes donc!... Le servage doit cesser.... Qui peut saisir une arme et ne la saisit pas, est un traître. L'Italie avec ses enfants unis et affranchis de la domination étrangère, saura reconquérir le rang que la Providence lui a assigné parmi les nations.

Garibaldi partit le 23 mai de Sesto-Calende, confiant au major Ceroni la défense de Castelletto et de Sesto-Calende en cas d'attaque des Autrichiens, car ces positions étaient des plus importantes, pouvant seules assurer sa retraite en cas d'insuccès dans sa marche en avant. Le capitaine De-Cristoforis resta avec sa compagnie sous les ordres du major Ceroni.

La municipalité de Varèse s'était établie en parmanence à l'hôtel-de-ville; elle avait annoncé l'arrivée de Garibaldi par la proclamation suivante:

MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE VARÈSE.

Ce soir, vers minuit, doit arriver parmi nous une colonne de l'armée italienne sous les ordres de Giuseppe Garibaldi, général du magnanime roi Victor-Emmanuel. La municipalité, en donnant cette nouvelle à ses concitoyens, s'en réjouit, partageant avec eux l'émotion et la joie de la patrie reconnaissante.

Les emblèmes de l'oppression étrangère étant tombés, le saint drapeau tricolore, drapeau d'ordre, de concorde, de liberté et d'avenir, reparaîtra au milieu de nous. Bénis soient les braves qui nous le rendent; accueillons-les avec fête; suivons les inspirations de notre cœur, et que notre parole de bienvenue soit : *Vive l'Italie!*

Le maire, CARCANO; *les adjoints*, PICINELLI, MORANDI, DEL BOSCO, PASELLI; *le secrétaire*, ZANZI.

Aussi toutes les populations en armes attendaient-elles Garibaldi.

Quand il fit son entrée dans Varèse à onze heures du soir, le 23 mai, le délire des habitants était poussé au comble. Ils revoyaient après dix ans de souffrance de toutes sortes le héros qui en 1848 avait le dernier combattu sous leurs murs contre les Autrichiens; les soldats qui accompagnaient le général étaient Italiens, c'étaient des frères; plus que cela, la province de Côme, Varèse surtout, comptait de nombreux enfants enrôlés dans les Chasseurs des Alpes. L'uniforme n'était pas beau, il est vrai, mais ce n'était pas un de ces uniformes de parade bons à être vus les jours de fête seule-

ment; c'étaient les fatigues de la guerre, les intempéries des saisons qui avaient détérioré les nobles insignes piémontais, et qui depuis un mois avaient mis à toutes sortes d'épreuves le courage des volontaires, restant des jours, des nuits entières sans abri, n'ayant ni tentes pour se reposer, ni vêtements pour se garantir du froid. Comme le philosophe de l'antiquité, ils pouvaient dire: *omnia mecum porto.*

Pour les rendre plus légers en marche et les détacher complètement des ennuis de ce monde, les malheureux porteurs de sac avaient été débarrassés de ce fardeau. Un ordre avait fait déposer à Biella tout ce qui pouvait gêner la marche des Chasseurs.

Quand abrités sous les plis du drapeau tricolore italien, les Chasseurs des Alpes, le général à leur tête, entrèrent dans Varèse, un immense cri de *Vive Victor-Emmanuel*, *Vive notre Roi*, *Vive Garibaldi,* retentit, tous les cœurs battaient, toutes les mains agitaient en l'air les torches. La ville entière était illuminée malgré le temps le plus horrible.

C'était, je vous le jure, un magnifique spectacle. Ce n'étaient pas des joies officielles de commande: on sentait que, le moment de l'action venu, tous ces cris de joie se changeraient en cris de *Mort à l'étranger! Sus à l'Autrichien!*

Les Chasseurs des Alpes firent à Varèse 105 prisonniers, tant gendarmes qu'employés des finances.

Garibaldi lui aussi fit des prisonniers.

Le capitaine Muller et le lieutenant Wigaud du régiment autrichien *Archiduc-Sigismond* avaient été envoyés le 20 par le général Urban en mission à Varèse. Dès que Garibaldi sut qu'ils étaient encore dans la ville, il se rendit près d'eux, seul, sans armes, et leur dit simplement: Messieurs, je suis le général Garibaldi; rendez-vous, vous êtes mes prisonniers.

Ces deux officiers, armés jusqu'aux dents, décidés à vendre chèrement leur vie, furent tellement stupéfaits de cet acte de courage, le prestige de Garibaldi est si grand, qu'ils laissèrent tomber leurs armes et se rendirent sans faire aucune résistance.

Ils n'eurent du reste pas à se repentir de cet acte de prudence.

Ils purent apprécier la douceur et la loyauté des Chasseurs des Alpes et de leur digne chef, qu'on leur avait dépeints sous de si atroces couleurs, qu'ils le répétèrent plusieurs fois le soir à la table du général, ils étaient décidés à mourir les armes à la main plutôt que de se laisser faire prisonniers, redoutant les tortures affreuses que les Chasseurs des Alpes, suivant les dires des généraux autrichiens, faisaient endurer aux rares prisonniers qu'ils faisaient.

Ce qui distingue Garibaldi, c'est l'énergie et l'activité. De suite il se rendit à l'hôtel-de-ville, et la nuit se passa à organiser le mouvement. Des émissaires furent envoyés de tous côtés porteurs des proclamations appelant aux armes tous les citoyens. Ils risquaient leur vie, ils le savaient, mais c'était pour la patrie, à laquelle chacun doit tout sacrifier, et ils n'hésitaient pas.

Le 24 mai la municipalité publia cette proclamation:

Le Commissaire provisoire de S. M. le roi de Sardaigne à Varèse et environs.

En vertu des pouvoirs à lui conférés par décret d'aujourd'hui du général Garibaldi, commandant les Chasseurs des Alpes, le soussigné fait savoir ce qui suit:

1° Le gouvernement autrichien est déclaré déchu; il est remplacé par celui du magnanime roi Victor-Emmanuel de Sardaigne, au nom duquel les autorités gouverneront désormais, conformément aux instructions qui leur seront données.

2° Les mesures d'ordre public et pour la défense du pays sont concentrées dans les mains du soussigné, et confiées, pour l'exécution, au patriotisme de la population et de la garde nationale qui va être organisée.

Que les habitants aient pleine confiance et qu'ils comptent sur le soussigné, qui tâchera de répondre dignement aux bonnes intentions du magnanime roi qu'il représente et de son général, qui lui a conféré ces pouvoirs extraordinaires, pour le bien du pays et de l'Italie, dans les graves circonstances actuelles. La résidence du commissaire royal sarde sera dans le local de l'ancien commissariat du district.

Varèse, le 24 mai 1859. CARCANO.

La jeunesse accourue de tous côtés fut immédiatement organisée en bataillons, suivant les instructions contenues dans le décret suivant:

Le Commissaire provisoire de S. M. le roi de Sardaigne à Varèse et environs.

Pour la défense du pays et par le concours que tous les Italiens doivent donner à la guerre nationale contre l'Autriche, le commissaire royal soussigné, après avoir pris les ordres du général commandant le Corps des Chasseurs des Alpes, ordonne ce qui suit:

1° Il sera formé deux bataillons de volontaires composés des habitans de cette ville et province; ils seront organisés par le capitaine Fanti, délégué à cette fin.

2° Le dépôt de ces bataillons est établi dans l'édifice communal, place San Martino, où l'on recevra dorénavant les inscriptions des volontaires, qui seront dans le plus bref délai enrôlés, habillés, armés et militairement équipés.

3° En même temps sera organisée la garde nationale, conformément à un décret qui va être publié.

Varèse, le 24 mai 1859. CARCANO.

La journée entière du 24 mai fut employée à des reconnaissances exécutées par les Chasseurs des Alpes.

Les Carabiniers génois furent envoyés à Sant'Andrea sur la route qui conduit à Laveno, où ils arrivèrent à trois heures sans avoir rien vu de suspect.

Ils firent halte, et séjournèrent dans ce village jusqu'au 25, à deux heures du matin. Ils partirent pour Gavareto, où des éclaireurs autrichiens avaient été signalés. A dix heures, ils quittaient ce bourg sans avoir rien aperçu et revenaient à Sant'Andrea.

Le but de cette reconnaissance avait été d'empêcher la jonction des colonnes autrichiennes que l'on supposait se diriger sur le fort de Laveno pour renforcer les troupes qui y étaient en garnison.

Le 2e régiment, parti de Varèse, rejoignit les Carabiniers génois à Gavareto, et se dirigea ensuite sur Besozzo où les Chasseurs restèrent campés sur les hauteurs dans les vignes jusqu'à 7 heures.

A 9 heures arriva l'ordre de se replier sur Varèse; le 2e régiment partit le premier, les Carabiniers génois furent chargés de former l'arrière-garde: ils occupèrent à onze heures et demie du soir une *Casa* située à moitié chemin, espérant pouvoir par une bonne nuit se refaire de leurs fatigues, lorsqu'à deux heures du matin arriva l'ordre de se replier sur Varèse, où ils arrivèrent à quatre heures du matin.

Les Autrichiens en effet n'avaient pas osé pousser trop avant; la proclamation suivante en fait foi.

Sur le chemin de Côme les Autrichiens n'ont fait que se montrer hier en petit nombre; il n'existe pas à l'heure qu'il est d'indice d'une marche offensive sur Varèse.

Sur la route de Milan l'ennemi n'a poussé que des reconnaissances.

Le général commandant prépare, malgré cela, la défense du pays en toute éventualité, et en assurant un fort et efficace appui.

Que tous les habitants soient calmes et courageux, et que chacun fasse son propre devoir, coopérant en mesure de ses forces, soit par le conseil, soit par son travail, à l'indépendance de la patrie.

Avant tout, conservons l'ordre, l'unité d'action et la confiance, et marchons sans crainte en avant.

Ne donnons aucune foi aux fausses alarmes, et Varèse se montrera égale à Casteggio, à Tortona et à Ivrée, qui, petites cités, mais pleines de courage, repoussèrent l'ennemi.

Varèse, 25 mai 1859, 9 h. du matin.

GARIBALDI.

Le comte Emile Visconti Venosta accompagnant Garibaldi comme commissaire extraordinaire, remplaça l'ingénieur Carcano, qui avait exercé ces fonctions pendant ces deux jours.

Voici le procès-verbal de la séance dans laquelle l'installation fut faite.

Hôtel-de-ville de Varèse, le 25 mai 1859, 3 h. après-midi.

Etant présents M. le comte Emile Visconti Venosta et M. l'ingénieur Charles Carcano.

M. le comte Emile Visconti Venosta, présenté par le général Garibaldi, commandant en chef les Chasseurs des Alpes, à M. l'ingénieur Charles Carcano, podestat de la cité de Varèse, en qualité de com-

missaire extraordinaire sarde, suivant décret de S. Exc. le président du conseil des ministres, comte Camille de Cavour, déclare succéder aujourd'hui au susnommé podestat dans ladite qualité qui lui avait été conférée par le général Garibaldi par décret du 24 courant.

M. l'ingénieur Charles Carcano rend compte verbalement de tout ce qu'il a fait, comme commissaire royal provisoire, à son successeur M. Emile Visconti Venosta, qui en prend acte, et reçoit en dépôt le protocole des dits actes y relatifs jusqu'au nº 35 inclusivement. M. Visconti Venosta manifeste la satisfaction la plus vive pour l'intelligence, l'activité et le patriotisme montrés dans des circonstances aussi difficiles par M. Carcano; il sera bien heureux de donner connaissance, par une communication spéciale, au gouvernement de S. M. le roi des actes si honorables pour les citoyens qui se sont distingués d'une si belle façon.

Le même ingénieur Charles Carcano, avant de reprendre exclusivement son office de podestat, déclare être bien sensible aux remercîments du nouveau représentant du gouvernement, et ajoute qu'il sera heureux de coopérer dans les limites de son administration civique au succès du nouvel ordre politique de la patrie italienne.

Fait en double original.

Le Commissaire royal extraordinaire
Signé Emile Visconti Venosta.

Le comte Visconti, prenant possession du pouvoir, publia la proclamation suivante, dans laquelle il faisait appel à toutes les populations lombardes.

Varèse, le 25 mai 1859.

Citoyens.

A peine le roi Victor-Emmanuel, premier soldat de l'indépendance nationale, a-t-il eu annoncé à l'Italie qu'il avait repris l'épée, que les populations lombardes, le regard tourné vers le Tessin, ont demandé le signal de l'insurrection. Des motifs d'humanité et de prudence et les nécessités générales de la guerre nous ont engagés à vous conseiller un délai que vous avez accepté, parce qu'aujourd'hui tout est discipline en Italie, le calme comme l'action.

Mais aujourd'hui plus de retards. Le brave général Garibaldi est venu nous l'annoncer, et sur-le-champ devant lui les populations se soulèvent, se prononcent pour la cause nationale et pour le gouvernement du roi Victor-Emmanuel. Commissaire de Sa Majesté Sarde, je viens prendre le gouvernement civil de ce mouvement spontané. Citoyens! l'insurrection lombarde sera animée de ce nouvel et admi-

rable esprit italien qui, avec le secret de la concorde, nous fait retrouver le secret de la fortune.

Aucun désordre ne viendra troubler le sublime spectacle de la liberté; aucune impétuosité aveugle ne viendra désordonner l'organisme civil du pays; aucun esprit d'imprévoyante réaction ne voudra considérer comme le triomphe d'un parti celui qui est le triomphe d'une société tout entière. Les guerres de l'indépendance ne doivent leur succès qu'à de grands efforts. Vous avez devant vous l'exemple du généreux Piémont, qui, depuis onze ans, supporte les plus grands sacrifices, soutenu par cette haute espérance, devenue désormais une réalité.

Notre œuvre est assurée. La brave armée piémontaise sous les ordres du Roi vient à notre secours. L'Italie s'organise pour soutenir la guerre de l'indépendance; Napoléon III a jeté dans la balance des destinées l'épée de la France notre sœur, l'alliée naturelle des causes généreuses.

Toute l'Italie nous demande la formation d'un Etat fort, rempart de la nation, acheminement à ces nouvelles destinées. Les vœux incessants du pays vont être exaucés; vous pouvez vous soulever dans la certitude de cette union désirée, en criant : *Vive Victor-Emmanuel, roi constitutionnel!*

Les reconnaissances envoyées à la découverte des mouvements de l'ennemi annoncèrent le 25 au soir à leur retour que les Autrichiens étaient en marche pour venir attaquer Varèse. Immédiatement les mesures les plus énergiques de défense furent prises. La nuit entière se passa à barricader la ville, le tocsin fut sonné dans tous les pays environnants, tous ceux qui pouvaient porter une arme accoururent se ranger parmi les défenseurs de la ville. Le commissaire royal publia cet énergique appel aux armes.

Le Commissaire Royal extraordinaire de S. M. le Roi.

Citoyens !

L'ennemi menace de nous attaquer.

La cité doit et veut se défendre.

Vous avez été les premiers à saluer le drapeau tricolore en Lombardie, vous serez les premiers à le défendre.

Vive l'Italie! Vive le roi Victor-Emmanuel!

E. Visconti Venosta.

CHAPITRE XVIII.

Combat de Varèse.

Les Autrichiens s'avançaient en effet.

Partis de Côme le 25 au soir, ils étaient devant Varèse le 26 à trois heures et demie du matin.

Le général Urban, ancien lieutenant de Haynau, le bourreau de Brescia, avait sous ses ordres cinq mille-huit-cent-quarante-deux homme d'infanterie, trois-cent-cinquante-huit uhlans et six pièces de canon.

A quatre heures du matin il commença le feu.

Garibaldi n'avait que deux mille-deux-cents hommes, quarante guides et pas un seul canon.

Son plan fut vite tracé.

Il laissa dans la ville deux compagnies du deuxième bataillon du 1er régiment; leur mission était, avec l'aide des habitants et des hommes de la campagne, de repousser la première attaque des Autrichiens; ils devaient, abrités par les barricades, faire un feu continuel pour laisser croire à l'ennemi que tout le corps était dans Varèse. Il divisa la brigade en trois corps, prit le commandement du 3e régiment formant le centre, donna à Cosenz le commandement de l'aile gauche, à Medici celui de l'aile droite. A quatre heures et un quart les trois colonnes sortirent de Varèse; à cinq heures Garibaldi, qui avait gardé près de lui les Carabiniers génois, ayant accompli son mouvement, donnait aux deux autres colonnes le signal de l'attaque.

Son plan était des plus simples. Tourner les Autrichiens occupés à soutenir le feu contre la ville, et par une marche rapide reprendre l'offensive, tâcher de les culbuter et de leur couper la retraite.

Le mouvement s'accomplit admirablement.

A l'heure dite, l'attaque commença des trois côtés à la fois; les Carabiniers génois faisaient merveille.

Les Autrichiens surpris dès l'abord par cette attaque imprévue, eurent un instant d'hésitation, mais bientôt rassurés par leur nombre, ils recommencèrent le feu avec plus d'ardeur et reprirent même l'offensive.

Mais les Chasseurs des Alpes, animés par la présence de Garibaldi et voulant venger les braves qui venaient de tomber, s'élancèrent, la baïonnette en avant, aux cris de *Vive l'Italie*, *Vive Garibaldi*, et après trois heures d'un combat acharné les Autrichiens commencèrent à lâcher pied.

Bientôt la déroute fut complète.

Malheureusement on n'avait ni artillerie ni cavalerie, car nos guides, excellents pour des missions isolées, ne pouvaient pas être d'un grand secours en cas d'affaires graves.

Mais ce n'est pas sans raison que les Chasseurs des Alpes ont été appelés la *cavalerie à pied;* et certes ceux qui les ont ainsi baptisés s'y connaissaient, car ce sont les Zouaves qui s'avouaient eux-mêmes vaincus quand on leur narrait les marches fabuleuses accomplies par des volontaires qui n'avaient pas même eu un mois d'exercices militaires.

Les Autrichiens, poursuivis la baïonnette dans les reins pendant quatre milles jusqu'à San-Salvadore près Malnate, s'enfuient dans le plus grand désordre; le cri de ralliement de nos soldats *Vive Garibaldi!* les épouvante: par dessus tout, pensant avoir à faire, ainsi qu'on le leur a fait croire, à des voleurs, à des assassins, à des brigands de grand chemin, ramassis de gens de la dernière espèce et dont leur chef, Garibaldi, est depuis 1848 la terreur de ces malheureux Croates,[1] ils croient n'avoir à espérer aucune merci.

[1] En voici la preuve. De l'*Illustration*, du 6 juin, nous extrayons le passage suivant rappelant la terreur que ressentent les Croates au seul nom de Garibaldi. « On ne peut assez s'imaginer l'immense utilité du commandant des Chasseurs des Alpes dans la guerre présente. Ses coups aventureux, en déconcertant l'ennemi, en affaiblissant sa résistance, épargnerent le sang de bien de nos soldats, et hâteront singulièrement le terme de la campagne. L'effet moral de son nom sur les Allemands est chose extraordinaire. Leur première demande, en entrant dans les villes ou bourgs piémontais, est infailliblement celle-ci: — Garibaldi être ici? — Etre près d'ici? — La présence de ce seul homme vaut contre eux une troisième armée. Et le valeureux chef n'inspire pas moins de confiance à ses

Aussi courent-ils de telle façon, l'artillerie et la cavalerie en avant, au lieu de protéger la retraite, que nos Chasseurs sont obligés d'abandonner la poursuite. A midi et demi, Garibaldi à la tête des Chasseurs rentrait dans Varèse aux acclamations de la population qui le reçut en vainqueur.

Malheureusement la victoire nous coûtait cher. Un des premiers frappés avait été Ernest Cairoli, l'un des quatre frères dont nous avons retracé l'arrivée à Savigliano. Consacrons quelques lignes à ce martyr de la liberté.

Ernest Cairoli, âgé de 26 ans, naquit à Pavie. Sa mère, Adélaïde Bono-Cairoli, était une des femmes les plus dévouées à la cause italienne. Son père, un des premiers médecins de l'Italie, fut professeur de chirurgie et ensuite directeur de la faculté de médecine de l'Université de Pavie. En 1848 tous les citoyens de Pavie le proclamèrent Podestat. Il sacrifia pour la guerre de l'indépendance italienne une grande partie de sa fortune.

Ernest Cairoli ne pouvait manquer d'être un ardent patriote avec de tels exemples sous les yeux. Son jeune âge put seul l'empêcher de servir en 1848; après la rentrée des Autrichiens en Lombardie, il continua ses études et fut reçu docteur en lois. Ayant perdu son père, il reporta toutes ses affections sur son excellente mère. La famille Cairoli se composait de la noble veuve et de cinq fils: la police autrichienne la qualifiait avec grande raison *une des plus mauvaises*, à cause de son esprit d'indépendance.

Quatre de ces frères furent en butte aux poursuites de la police autrichienne; le premier comme accusé du crime de haute trahison en 1853, les autres comme coupables de contraventions plus ou moins graves à la suite de démonstrations et d'actes hostiles au gouvernement.

En 1853 un mandat d'arrêt ayant été lancé contre *Ernest*

propres soldats que de crainte aux oppresseurs de l'Italie. Rien ne peut rendre l'amour, le dévonement sans bornes qu'ont pour lui ces volontaires accourus de toutes parts sous ses drapeaux, presque tous étrangers au métier des armes, et dont en quelques jours il a su faire des héros. »

à la suite de l'évasion de son frère aîné, il dut s'expatrier pendant plusieurs mois.

Lui seul, en février 1859, parmi tant de jeunes gens qui avaient pris part à une démonstration publique en faveur de l'unité italienne, fut jugé et condamné à 14 jours de *carcere;* ne voulant pas se soumettre à ce jugement, il dut pour la seconde fois se réfugier en Piémont.[1]

Il s'engagea dans le premier bataillon du deuxième régiment des Chasseurs des Alpes à Savigliano, et peu de temps après *trois de ses frères* le rejoignaient et s'engageaient dans le même régiment.

Un témoin oculaire nous raconte ainsi le trait héroïque où Ernest trouva la mort:

Vers cinq heures du matin (26 mai) on voyait déjà à peu de distance de Biumo Inferiore, sur la route postale de Côme, une forte colonne d'Autrichiens (5000 hommes) flanquée sur les côtés latéraux de quelques compagnies disposées en chaîne de tirailleurs. Ils étaient à 600 pas environ de la barricade qui coupait en deux cette route, et s'appuyaient aux dernières maisons de Biumo.

[1] Son dernier frère ne fut pas moins maltraité, quoique son jeune âge eût dû le mettre à l'abri de *persécutions politiques*. Nous avons eu en communication une lettre (de mars 1860) de la noble veuve mère de ces cinq enfants. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce que cette femme héroïque a fait de sacrifices à la cause de son pays; nous nous contentons de reproduire quelques lignes de cette lettre, dans lesquelles le cœur brisé de la mère, le dévouement à la sainte cause se peignent à grands traits.

Je crois que quand une nation compte de tels cœurs, Dieu doit lui accorder pour récompense le bonheur et la liberté.

« Du moins pénétrée, comme je dois l'être, du devoir suprême que l'intérêt tout aussi suprême de notre chère patrie impose aux mères dans ces moments si solennels pour les Italiens, je ne faiblirai pas dans ce devoir, quoiqu'il m'aie déjà tant coûté, quoiqu'il aille exposer tout mon trésor maternel, seul bien qui m'attache encore à ce triste monde. Si jamais l'entière délivrance de notre patrie exige une nouvelle guerre, mon dernier fils, âgé de 17 ans seulement et qui l'an dernier, à 16 ans, fut jeté dans les cachots et enchaîné pendant plusieurs heures, au moyen d'une *chaîne courte*, et tout cela pour avoir bravé le brutal despotisme militaire de l'Autriche; qui n'échappa aux terribles arrêts du conseil de guerre que grâce à ce que l'autorité civile le tint renfermé pendant quelque temps dans les *carceri* de Pavie; mon dernier fils, dis-je, partira avec les autres trois fils qui me restent.

» Il y a un an, à pareille époque, j'ai dû résister à la demande de rejoindre ses frères, qu'il me faisait à grands cris. Cette fois, je ne saurai plus lui imposer une violence qui le ferait trop souffrir..... »

Le capitaine Alfieri, commandant la 2e compagnie du 1er bataillon du 2e régiment, placée sur ce point, derrière un redan situé à l'angle des deux routes d'Induno et de Côme, fit sortir une moitié de sa compagnie, qui s'avança, le premier peloton déployé en tirailleurs, et le second peloton en soutien, le long du chemin et à la gauche de la route qui conduit à Côme.

A peine avaient-ils fait deux cents pas, qu'ils furent accueillis par un feu des plus vifs partant d'un champ de maïs latéral à la route, qu'un fossé en séparait seul, et où les tirailleurs autrichiens s'étaient mis en embuscade. Cette décharge imprévue déconcerta quelques uns des jeunes volontaires qui voyaient le feu pour la première fois, et jeta un peu d'hésitation dans les rangs.

C'est à ce moment que pour ranimer ses compagnons, un instant troublés, le chasseur Ernest Cairoli, qui était au premier rang, s'élança en avant en criant *Vive l'Italie! Vive Garibaldi!*

A quelques pas seulement se trouvait déjà la tête de la nombreuse colonne ennemie; Cairoli décharge son fusil contre le tambour autrichien, qui battait la charge tout près de lui, et qui, frappé à la tête, tombe mort; encore plus animé, il reprend sa course, la baïonnette croisée, criant toujours à ses compagnons: *En avant! Vive l'Italie! Vive Garibaldi!*

Il n'avait pas fait deux pas en avant que deux balles, l'une au front, l'autre en pleine poitrine, l'étendaient raide mort. Mais son noble exemple n'avait pas été perdu; en un moment la route était remplie par les braves Chasseurs de la 2e compagnie, ayant leur brave capitaine à leur tête, et une vigoureuse charge à la baïonnette renversait les pelotons autrichiens, jetant un épouvantable désordre dans leurs rangs: le désir de venger un camarade si cher à tous avait fait de ces braves soldats autant de lions.

Une amie de la noble mère des Cairoli lui raconte ainsi les derniers moments de son fils:

La veille du 26 mai j'avais longuement causé avec Ernest, qui hâtait de tous ses vœux le moment où il pourrait se battre contre les Autrichiens. Il s'était montré le plus ardent et le plus actif à ériger une barricade au milieu de la route qui de Varèse conduit à Côme, à quelques pas de Biumo Inferiore (dépendance de Varèse), et par laquelle les Autrichiens étaient attendus. En effet, à l'aube du jour, le 26, eut lieu la terrible mêlée.

Les ennemis nous saluèrent de douze coups de canon; nos Italiens, bien qu'inférieurs en nombre et dépourvus d'artillerie, s'élan-

cèrent avec le plus vif enthousiasme aux cris de *Vive l'Italie, Vive Garibaldi*, contre les Autrichiens, la baïonnette en avant, et en firent un horrible carnage, tellement qu'une heure à peine après cette attaque les nôtres victorieux les poursuivaient l'épée dans les reins. C'est alors que, désireuse de savoir l'issue de la bataille, je me rendis, avant qu'elle ne fût terminée, vers les cinq heures et demie environ, aux barricades.

A 6 heures moins un quart précises, pendant que je préparais des bandes pour les blessés, j'eus encore la fortune de voir notre cher Ernest. Il cherchait ses frères, Benoît et Henri. J'allais lui répondre, quand une voix retentissante et impérieuse fit entendre le cri: En avant! A peine eus-je le temps de l'embrasser au front et de lui serrer la main droite, qu'il vole à l'appel de ses chefs. Malheureux Ernest! c'était la dernière fois que je le voyais vivant.

Quelques instants après, un de ses compagnons d'armes m'apportait la triste nouvelle qu'il était tombé, frappé de deux balles, une en pleine poitrine, l'autre à la tête, et que le dernier cri sorti de ses lèvres expirantes avait été *Vive l'Italie! Adieu, ma mère!...*

Grandement affligé par la perte de ce jeune homme si distingué et mort en vaillant soldat, le général Garibaldi, mu par un de ces pieux motifs qui lui sont familiers, donna quelques jours après comme parole d'ordre du camp le nom de *Saint-Cairoli*, et demanda la médaille pour ce pauvre martyr de la liberté.

Grâce à la coopération de ses compagnons d'armes qui le chérissaient comme le meilleur des amis, Benoît Cairoli, son frère aîné, put faire ensevelir sa dépouille mortelle de façon à reconnaître plus tard le fatal endroit; en effet le corps fut transporté, dans le mois de juillet, à Groppello (Lomelline) et placé à côté des membres de sa famille qui reposent dans la sainte chapelle.

La ville de Varèse, par l'organe de son conseil municipal, envoyait à la pauvre veuve la lettre suivante:

CONGRÉGATION MUNICIPALE DE LA R. VILLE DE VARESE.

N° 3147. Le 27 juin 1859.

A la noble dame Adélaïde Bono-Cairoli, à Pavie.

A vous, qui, douée du cœur de mère le plus tendre, mais possédant l'âme de la femme italienne, embrassâtes vos quatre fils partant

à la rescousse pour la gloire de la patrie, ce municipe est rempli de douleur en vous rendant un de ces fils triomphateur d'un jour et martyr de la liberté.

Si la vue des dépouilles mortelles de votre généreux Ernest doit affliger votre cœur de mére, soyez consolée par l'orgueil et la gloire que les solennelles et universelles attestations produites de toutes parts vous porteront, car Ernest est tombé en fils intrépide de l'Italie, digne suite de l'exemple donné par sa famille, et dont peuvent légitimement se vanter ses fréres, sa mère et sa cité natale.

Ses amis se sont rappelé et se rappellent le nom d'Ernest; ce municipe italien tient à honneur de se souvenir du jeune italien en inscrivant comme éternelle mémoire et exemple le nom d'Ernest Cairoli sur le monument qui, par décret de la représentation de cette cité, va être érigé aux généreux Chasseurs des Alpes tombés vainqueurs dans le combat de Varèse. Liée à vous, concitoyenne italienne, par le même lien d'amour de la patrie, cette cité est orgueilleuse de pouvoir vous appeler sa propre concitoyenne dans la religion d'une tombe glorieuse.

Le Podestat Carcano.
Le Secrétaire Doct. Zanzi.

Proposé, comme nous venons de le dire, par le général pour la médaille militaire, cette récompense est encore attendue par sa famille! Pourquoi n'a-t-on pas encore réparé cette injustice? Est-ce un oubli? Nous aimons à le croire. Puisse notre faible voix être entendue, et cet oubli, si oubli il y a, être promptement réparé!

Voici ce qu'un de ses chefs, le *major Gorini,* nous dit au sujet de ce brave Ernest.

Le chasseur Ernest Cairoli de Pavie, docteur en lois, appartenant à une famille des plus distinguées par le patriotisme et le courage, s'enrôla comme simple soldat dans la 2e compagnie. Il fut tué à Varèse, le 26 mai, en s'élançant hors des barricades, la baïonnette en avant, contre les Autrichiens. Un des braves et intelligents jeunes gens les plus dévoués à la cause de l'indépendance. (Proposé pour la médaille.)

En parlant de ce noble jeune homme, qui versa le premier son sang pour la patrie, nous pensions à sa pauvre mère qui

l'aimait tant.... Puisse-t-elle, si ces lignes tombent sur ses yeux, être un peu consolée (si une mère toutefois peut se consoler) en voyant le tribut d'éloges rendus unanimement à l'enfant qu'elle entoura de ses soins pendant 25 ans, à qui elle enseigna à aimer par-dessus tout sa seconde mère, l'Italie, et qu'une seconde suffit à rappeler près de Dieu....

MORTS ET BLESSÉS AU COMBAT DE VARÈSE.

Chasseur	Ernest Cairoli,	mort.	
Sergent	Léopold Ottini,	id.	
Carabinier génois	Antoine Rollero,	id.	Mort trois jours après.
Chasseurs.	Ferdinand Ponti,	id.	
	Demetrio Ciampolini,	id.	
	Pierre Grassi,	id.	
	Pierre Baldi,	id.	
	Charles Bassi,	id.	
	Antoine Pedorlini,	id.	
	Charles Poggi,	id.	
	Louis Freschini,	id.	
	Henri Salagini,	id.	
	Pierre Ruspa,	id.	
	Jean Barenghi,	id.	
	Charles Pavarini	id.	
	Gaëtan Radaelli,	id.	
	Lonis Menghini,	id.	
Capitaine	César Alfieri, blessé.		
Carabiniers génois.	Antoine Burlando, blessé à la tête.		
	Charles Venzano, blessé; sa carabine cassée.		
	François Rivalta, aîné, blessé à la jambe.		
	Auguste Rivalta, cadet, blessé à l'épaule.		
	David Uziel, blessé; sa carabine cassée.		
	Sébastien Canzio, id. id.		
	Angelo Macciò, blessé à la jambe.		
	Louis Sartorio, blessé à la jambe.		
	Edouard Cristofanini, blessé à l'épaule.		
	Pascal Sericani, deux blessures très-graves.		
	Hyacinthe Baghino, id. id.		
	Charles Mosto, blessé à l'épaule.		
	Pierre Damel, blessé à la jambe.		
	Antoine Giudici, blessé à la tête.		

Chasseurs.	Jean Rossi,	blessé.	
	François Bossi,	id.	
	Alexandre Cressini,	id.	
	Jean Boni,	id.	
	Jean Pedrangioli,	id.	
	Jean Rustici,	id.	
	Silvio Liverani,	id.	
	Joachim Mazzetti,	id.	
	J.-B. Fabiani,	id.	
	Jean Columbo,	id.	Amputé de la jambe droite.

Nous eûmes donc une perte de 16 morts et 25 blessés.[1] La perte des Autrichiens fut de 83 morts et 147 blessés.

Nous avons retracé rapidement ce brillant combat. Nous n'avons pas voulu faire de stratégie là où il n'en fut pas fait. Peut-être nous reprochera-t-on notre brièveté; mais nous le disons une fois pour toutes, nous racontons simplement ce qui s'est passé. Tous les combats auxquels se sont trouvés mêlés les Chasseurs des Alpes ont donné lieu à de magnifiques traits de courage, chacun a fait noblement son devoir. Mais ce ne sont que des escarmouches, des rencontres, des combats, si l'on veut, mais non des batailles; la stratégie n'a que faire dans ces mêlées. L'inspiration du moment est tout dans de pareilles affaires; c'est ce qui faisait la supériorité des Chasseurs des Alpes, qui déroutaient par leur entrain, par leur inexpérience des formes régulières, la tactique arriérée des vieux chefs autrichiens.

Pour n'avoir pas à nous répéter, dans la liste des récompenses nous donnerons, après le récit des combats de San Fermo et de Côme, les noms de ceux qui se sont le plus distingués; disons toutefois, avant de terminer ce chapitre, que sur 28 hommes mis en ligne par les Carabiniers génois, 20 furent tués ou blessés.

Les bulletins officiels suivants publiés par le Piémont, l'Al-

[1] Nous ne citons que les noms des blessés entrés à l'hôpital : une soixantaine de Chasseurs furent plus ou moins gravement contusionnés; mais une fois pansés, ils rentrèrent au Corps, ne voulant pas abandonner leur drapeau.

lemagne, l'Autriche et la Suisse, nous permettront de connaître de quelle façon la marche audacieuse de Garibaldi était jugée.

BULLETINS OFFICIELS DU PIÉMONT.

Turin, le 24 mai, 9 heures 10 minutes du matin.

Hier soir l'ennemi a poussé une reconnaissance sans résultat jusqu'à Borgo-Verceil. Un officier morave du régiment Grauber a été fait prisonnier.

Garibaldi a passé le Tessin heureusement et il a fait un grand nombre de prisonniers sur la frontière lombarde.

Turin, le 24 mai au soir.

Le général Garibaldi a fait encore 47 prisonniers. Hier le bateau autrichien *Ticino* s'est approché d'Intra, demandant qu'on lui livrât deux individus retenus prisonniers comme espions. La générale a battu, le tocsin a sonné. La garde nationale est accourue en grand nombre des pays voisins. Le *Ticino* s'est alors éloigné faisant feu contre l'île de San-Giovanni et contre la Castagnola. Aucun des nôtres n'a été blessé.

Turin, le 25 mai, matin.

Hier matin le général Garibaldi était à Varèse. L'annonce de l'arrivée des premières troupes libératrices a excité un grand enthousiasme. Les populations se prononcent partout pour le roi Victor-Emmanuel et pour la cause nationale.

Turin, le 26 mai, dix heures du soir.

Une dépêche de Varèse annonce que 5000 Autrichiens ont attaqué ce matin à quatre heures le corps de Garibaldi. Trois heures après l'ennemi, repoussé avec de grandes pertes de Malnate, se dirigeait vers Côme. Les Chasseurs des Alpes se sont battus bravement chargeant à la baïonnette. Varèse et le pays environnant, en pleine insurrection, sont en armes. Garibaldi poursuit l'ennemi qui bat en retraite.

Turin, le 26 mai, soir.

Nous recevons de Varèse la dépêche suivante:

Les Autrichiens en nombre d'environ 5000 nous ont attaqué ce matin à quatre heures. A sept heures ils avaient été repoussés au delà de Malnate avec de très grandes pertes. Les Chasseurs des Alpes se sont bravement battus chargeant à la baïonnette. La ville a concouru efficacement à la défense des barricades. Aux coups de canon de

l'ennemi, la population répondait par les cris de *Vive l'Italie! Vive Victor-Emmanuel!*

A Varèse et dans les pays euvironnans on sonne le tocsin. La jeunesse court partout aux armes. Garibaldi poursuit l'euuemi qui bat en retraite.

—

BULLETINS ALLEMANDS.

Francfort, le 23 mai.

On mande à Berne que Garibaldi a passé le Tessin. Il est arrivé aujourd'hui avec 4000 *hommes* à Sesto-Calende. Le Conseil fédéral a fait établir de *fortes batteries* dans les fortifications à *Bellinzona* et à *Saint-Maurice*.

Francfort-sur-Mein, le 24 mai.

Des nouvelles de Berne confirment que Garibaldi s'avançait vers Varèse, près de la frontière suisse, dans le but d'insurger le pays. Les habitants de Varèse avaient désarmé la petite garnison autrichienne qui s'y trouvait.

Francfort, le 25 mai.

On mande de Berne qu'il y a des mouvements révolutionnaires en Lombardie.

Francfort, le 26 mai.

On mande de Berne qu'on a entendu ce matin à Magadino une canonnade du côté de Varèse. On sonnait le tocsin dans tous les villages. *Laveno et Maccagno ont arboré le drapeau tricolore.* L'état de siége est proclamé à Chiasso.

Francfort, le 26 mai.

On mande de Berne que le général Garibaldi a fait prisonniers les employés de Varèse. On dit qu'il *dispose de* 10,000 *hommes*, mais qu'il manqne de cavalerie et d'artillerie. 2000 Autrichiens attendent des renforts de Camerlata.

Mardi on a entendu une canonuade entre Pallanza et Calende.

Dans la conférence relative à la neutralisation de la Savoie, la Sardaigne a demandé qu'il en fût référé dans chaque cas spécial réclamant son adhésion. Le Conseil fédéral voudrait que cette question fût définitivement réglée un fois par toutes.

Francfort, le 27 mai.

Les dépêches de Berne confirment l'échec des Autrichiens. Garibaldi les a battus près de Varèse et *leur a pris deux canons*. Il poursuivait l'ennemi qui se retirait.

Des deux côtés les pertes sont nombreuses.

Les habitants de Varèse et des communes environnantes se sont armés et mis en insurrection.

Garibaldi a adressé aux Lombards une proclamation dans laquelle il les appelle à la révolte.

—

BULLETINS AUTRICHIENS.

Vienne, le 23 mai, 6 h. 15 m. du soir.

Le roi de Naples est mort.

Le baron de Hübner est chargé d'une mission particulière à Naples.

Le corps de Garibaldi s'est battu contre les forces du général Urban.

On ne connait pas encore l'issue du combat.

Vienne, le 3 juin, 5 heures 45 minutes du soir.

Un bulletin rétrospectif autrichien, après avoir rapporté diverses choses connues, dit que l'attaque de Varèse, qui a eu lieu le 26 mai par trois bataillons, a échoué, et que les Autrichiens ont eu dans cette affaire 132 soldats et 5 officiers blessés.

Vienne, le 24 mai.

Le bulletin officiel dit que les troupes sardo-françaises se sont retirées sur la Sesia et que Garibaldi est entré à Varèse avec un corps de 6000 *hommes.*

Vienne, le 24 mai.

On mande du quartier-général de Garlasco que l'ennemi, qui se trouvait en face de la demi-brigade Ceschi, s'est retiré derrière la Sesia. Près de Borgo-Vercelli, une *patrouille* opérant une reconnaissance rencontra un *escadron* de dragons ennemis; *elle le mit en fuite.* L'officier qui commandait la patrouille autrichienne a renversé de cheval, par un coup de sabre, le chef de l'escadron ennemi.

Garibaldi, en s'avançant vers Arona, a l'intention d'alarmer le district de Côme. Les mesures nécessaires sont prises pour neutraliser cette tentative.

La dernière dépêche télégraphique de Côme annonce que Garibaldi est entré hier dans l'après-midi à Varèse avec 6000 *hommes*, et qu'une partie d'entre eux s'est dirigée sur Laveno.

—

BULLETINS SUISSES.

Berne, le 24 mai.

Le général Garibaldi s'est dirigé sur Varése, dont la population s'est insurgée. Il a désarmé un petit corps d'Autrichiens composant la garnison.

Berne, le 24 mai.

On mande de Lugano que les Autrichiens ont quitté Côme pour Milan; ils se concentrent sur l'Adda. Les troupes françaises et sardes avancent.

Berne, le 25 mai.

A Camerlata 2000 Autrichiens attendent des renforts, ainsi que l'artillerie.

Le général Garibaldi est attendu à Côme venant de Varèse. Hier ses avant-postes étaient à Malnate.

Berne, le 25 mai, 6 h. 15 m. du soir.

On mande de Lugano que Garibaldi, qui manque de canons, se barricade dans Varèse avec 5,000 *hommes*. Les Autrichiens sont près de Varèse; ils ont de l'artillerie. Le combat est commencé.

Vienne, le 25 mai.

Quartier-général de Garlasco, le 25 mai.

Une reconnaissance opérée sur Montebello a rendu un combat inévitable. Les Autrichiens ont montré une bravoure éclatante. On ne connait pas le nombre des morts. Il y a eu 300 blessés, dont un major-général et 16 officiers.

Le feld-maréchal lieutenant Urban s'est mis en marche sur Varése contre Garibaldi, que le général Niel paraît suivre de Biella.

Terminons par l'ordre du jour suivant, qui nous reconforte par sa franchise, et nous fait voir que la parole n'a pas été seulement donnée à l'homme, et surtout aux rédacteurs de bulletins autrichiens, pour déguiser la pensée et mentir aussi ignoblement.

ORDRE DU JOUR DU 2e RÉGIMENT.

Varése, 25 mai 1859.

Valeureux Chasseurs! Je suis grandement satisfait de votre belle conduite! Hier, après un combat acharné, vous avez mis en fuite un ennemi dix fois plus nombreux.

Je vous serre la main, orgueilleux que je suis de marcher avec vous dans la voie de l'honneur et de la gloire, et de délivrer notre Italie du joug abhorré de l'étranger, qui depuis tant d'années l'opprime.

Le Lieutenant-colonel JACQUES MEDICI.

CHAPITRE XIX.

Combats de San Fermo et de Côme.

Le 27 les Chasseurs des Alpes quittèrent Varèse se dirigeant sur Côme. Ils arrivèrent à Malnate à 11 heures du matin.

Les Carabiniers génois reçurent l'ordre à deux heures do passer à gauche des montagnes, dans la direction de *Cavallasca,* pour tourner la position des Autrichiens qui occupaient San-Fermo.

L'église de San-Fermo, bâtie sur une hauteur d'un difficile accès, domine la route qui de Varèse, en passant par Malnate, conduit à Côme. Les Autrichiens y avaient établi leurs avant-postes. La route postale avait été coupée à 1000 mètres en avant. 11 compagnies d'un effectif de 1782 hommes occupaient San Fermo et ses abords. Plus de 800 Autrichiens avec 12 pièces de canon et une nombreuse cavalerie étaient postés sur les hauteurs qui de San-Fermo dominent Côme.

A quatre heures le général Garibaldi donna l'ordre aux Chasseurs d'attaquer cette formidable position.

Les Carabiniers génois se glissèrent à travers les vignes et les mûriers, et ouvrirent un feu des plus violents contre les avant-postes placés sur la route. Ceux-ci, après un combat qui dura plus d'une heure, ayant été obligés de se retirer, Garibaldi, qui avait massé ses troupes, les lança en avant. La 3e compagnie du 2e régiment, ayant le capitaine Decristoforis à sa tête, courut la première sur San-Fermo escaladant les barricades. Accueillie par un feu des plus violents partant

du haut des murs du cimetière, du clocher de l'église et des fenêtres, elle perdit du premier coup ses officiers, mais cette perte loin d'affaiblir son courage n'enflamma que davantage son ardeur. Sans calculer le péril, la compagnie guidée par le brave sous-lieutenant Guerzoni croise la baïonnette et court à l'assaut des positions ennemies. Electrisés par cet exemple, les Chasseurs des Alpes, aux cris de *Vive Garibaldi*, s'élancèrent en avant avec un élan irrésistible.

Ils brisent les portes de l'église, mettent en fuite les Autrichiens postés dans le cimetière, et les rejettent sur les premiers bataillons placés en position sur la route qui conduit à Côme. Les Autrichiens épouvantés par l'arrivée des fuyards, qu'ils croyaient ne pouvoir être chassés d'une position considérée par eux comme inexpugnable, perdent la tête; en proie à une terreur panique, ils abandonnent des positions magnifiques; à peine entendent-ils le cri des Chasseurs des Alpes, *En avant*, *Vive Garibaldi*, que le même effet de terreur produit sur eux à l'affaire de Varèse se renouvelle, la cavalerie et l'artillerie au lieu de soutenir la retraite s'enfuient les premières en avant au grand galop des chevaux, laissant les malheureux Croates se tirer d'affaire comme ils le pourront. Les Carabiniers génois, le 2e bataillon du 3e régiment, ayant le major Bixio en tête, se lancent à la poursuite des Autrichiens. Ce n'est pas une retraite, c'est une course au clocher; plus de 9000 Autrichiens, poursuivis par 500 hommes à peine, jettent armes, sacs et bagages, pour être plus lestes dans leur fuite; la déroute est complète: sur un espace de deux lieues on ne voit que des fuyards courant en désordre à travers champs. Aux portes de Côme est la réserve composée de 2300 hommes d'infanterie, de 6 canons, de 145 chevaux; son chef cherche à rallier les fuyards, peine inutile; ses propres troupes partagent promptement la panique dont sont frappés les corps qui arrivent en désordre. Ils jettent également leurs armes dans les fossés de la ville, et sont les premiers à s'enfuir.

Eux si fiers, il y a quelques instants à peine, qui mena-

çaient de mort les habitants qui laisseraient leurs portes ouvertes, ils cherchent de tous côtés un refuge, implorant la pitié de ces mêmes habitants; mais voyant que leurs prières sont vaines, ils s'enfuient dans la direction de Camerlata. Les Chasseurs des Alpes, toujours à leur poursuite, passent comme un ouragan à travers la ville, tuant ou faisant prisonniers tous ceux qu'ils peuvent atteindre; ils arrivent presque en même temps que les Autrichiens à la Camerlata.

Les premiers fuyards ont requis à la station du chemin de fer toutes les locomotives et tous les wagons disponibles. Ils se hâtent de prendre place et de se diriger sur Monza.

Les Chasseurs n'arrivent pas assez à temps pour empêcher ce départ et arrêter les Croates qui se sont répandus de tous côtés dans la campagne.

Ils peuvent seulement s'emparer des wagons remplis des bagages des officiers et des sacs des soldats qui n'ont pu partir assez à temps, faute de locomotives; et des magasins remplis d'objets de toute sorte destinés à l'armée autrichienne, et de 80 caisses de fromage.

Vêtements et fromage sont les bien-venus. Les Chasseurs sont sans vêtements et sont affamés; ils vont pouvoir, aux dépens de l'Autrichien qui s'est si longtemps nourri et vêtu à leurs dépens, se nourrir et se vêtir à leur tour....

La perte des Autrichiens dans cette affaire fut de 68 morts; quarante-trois charrettes de blessés dirigées sur Côme conduisirent aux hôpitaux 178 blessés; l'hôpital de Camerlata reçut 84 blessés. Les Autrichiens eurent donc 330 hommes hors de combat.

La perte des Chasseurs fut de 10 morts et 63 blessés.

Noms des Morts et Blessés.

Morts.

Capitaine Charles Decristoforis. — *Lieutenant* Joseph Pedotti. — *Lieutenant* Ferdinand Cartellieri. — *Caporal* Jacques Battaglia. — *Chasseurs.* Louis Consoli — Jean Doggi — Louis Donadoni — César Montelottici — Charles Fioravanti — Pierre Maffei.

Blessés.

Capitaine Charles Daneo. — *Sous-lieutenant* Guerzoni. — *Sergent* Bianchi. — *Caporal fourrier* Raphaël Fusi. — *Caporal comptable* Henri Palazzi. — *Chasseurs* Ferdinand Calci — Jean Giudici — Jean Brescianti — François Malaudri — Thomas Ruggeri — Louis Donelli — Gaëtan Giovannoni — François Corti — Fornoni — Jean Terreni — Emile Lorenzi — Giustiniani — Vigevano — Louis Pecchieroti — Charles Sangnetotta — Léopold Fusi — Oreste Marzotti — Ange Pacini — Sante Camisa — Léonida Savagi — Vincent Cremonesi — Jean Rustici — Alexandre Casanova — Sylvio Tiverani — Ange Morandi — Gordien Sonnini — Bernard Campani — Pierre Scali — Gustave Potiuti — Joseph Arrighi — Dominique Pansi — Ange Brusadelli — Jean Tommasini — Séraphin Matteucci — Etienne Frigerio — Alphonse Caletti — Louis Pelitti.

Par ordre du général, le chef d'état-major Carrano publia cet Ordre du jour:

Côme, le 27 mai 1859.

L'honneur de la journée est échu aujourd'hui au brave colonel Medici et au vaillant 2e régiment.

Les Autrichiens ont de nouveau été mis en déroute, et les Chasseurs des Alpes sont restés encore une fois magnifiques de valeur et d'intrépidité.

Le 1er et le 3e régiments ont aussi eu leur part de gloire.

Les Carabiniers ont démoralisé l'ennemi par la justesse de leur tir et par leur belle contenance sur le champ de bataille.

Aussi ont-ils versé pour la première fois leur tribut de sang à l'Italie en proportion du reste de la brigade.

Le général adressa aux volontaires de sages conseils.

Côme, le 28 mai 1859.

Il n'y a plus de doute possible: les Chasseurs des Alpes sont parvenus à force de bravoure à se rendre la terreur des Autrichiens, et quand un corps en est arrivé à un tel degré de courage et d'enthousiasme, aucune entreprise n'est impossible.

Je suis excessivement ému de l'affection et de l'obéissance de mes braves compagnons d'armes; aussi pour le bien de tous, et fort de ma vieille expérience, je dois avertir nos soldats et recommander aux officiers de ne pas se lasser de leur inculquer les principes militaires

suivants si essentiels et qui ont été transgressés un moment hier:

Il n'y a rien qui jette plus de terreur chez l'ennemi que le sangfroid.

Les coups de fusil tirés de loin mettent la confusion parmi nous et rendent la confiance à l'ennemi qui n'en reçoit aucune blessure.

L'attaque à la baïonnette est irrésistible, les Autrichiens en ayant la plus grande terreur.

Le colonel Ardoino remercia ainsi son régiment.

Ordre du jour du 29 mai.

Côme.

Soldats!

Le général Garibaldi est hautement satisfait de votre contenance devant l'ennemi.

En peu de jours vous l'avez mis en fuite deux fois et vous avez donné de vaillantes preuves de courage et d'énergie. Je vous fais mes remerciments.

N'oubliez pas qu'à la valeur doit se joindre la discipline.

Conservez dans le combat le calme et le sangfroid, écoutez surtout la voix de vos officiers aussi bien dans l'attaque que dans la défense.

Le colonel Medici décrit parfaitement la part de chacun dans les trois affaires.

Ordre du jour du 2e Régiment.

Après Varèse, Malnate e San Fermo.

Varèse, le 30 mai 1859.

Chasseurs du 2e régiment!

Vous avez montré deux fois à l'ennemi comment se battent les soldats de Garibaldi.

Assaillis le 26 à Varèse par un nombreux corps d'armée autrichien, accompagné par la cavalerie et l'artillerie, vous l'avez non seulement repoussé du haut des barricades et des maisons, mais encore sortant de vos abris, à découvert, vous l'avez chargé à la baïonnette avec un élan irrésistible et vous l'avez mis en fuite.

Vous avez poursuivi pendant longtemps les Autrichiens, et les ayant rejoints à Saint-Salvatore près Malnate où ils se réunirent à une autre colonne ennemie et se retranchèrent dans une forte position, vous leur avez offert la bataille, vous avez coopéré à les déloger et à les repousser encore une autre fois, vous avançant hardiment en menaçant leur droite. Un jour après, le 27 mai, sur la route

de Côme, l'ennemi retranché dans une formidable position, à San-Fermo, vous attendait.

Le 2e régiment eut encore à ce fait l'honneur du combat.

Guidés par vos valeureux officiers, vous montâtes à l'assaut avec une intrépidité et un élan dignes de nos ancêtres, vous délogeâtes l'ennemi de maison en maison, et le mîtes en fuite, quoique plusieurs compagnies vous menaçassent à gauche et à droite.

Et alors qu'une nouvelle colonne accourut de Camerlata au secours de l'ennemi avec des troupes fraîches, vous la repoussâtes en désordre après l'avoir vigoureusement assaillie jusqu'au delà de Breccia, où vous la poursuivîtes encore, et où vos chefs vous ordonnèrent de faire halte en vue d'ennemis agglomérés à Camerlata.

Avec le restant de la brigade vous coopérâtes sur le soir à repousser une autre colonne sortie de Borgo-Vico, et vous entrâtes victorieux à Côme, que vous veniez de délivrer du joug de nos oppresseurs.

Chasseurs du 2e régiment!

Je suis content de vous! Je suis fier de vous commander! Vous avez vu vos officiers vous guider avec ardeur au combat, vous les avez vu tomber à la tête de vos compagnies au cri de: *En avant! Vive l'Italie! Vive Victor-Emmanuel!!!* Vous les avez suivis partout! Donnons une larme, et conservons le souvenir vivant de ces braves tombés les premiers.

C'étaient de nobles cœurs, de vaillants fils de l'Italie! La patrie conservera leurs noms et leur éternelle mémoire.

Tous, officiers et soldats, vous avez fait votre devoir, et il serait bien difficile de signaler tous ceux qui se sont conduits si valeureusement. Je nommerai toutefois ceux qui se sont distingués d'une façon éclatante.

Dans les deux batailles, le major Sacchi et le capitaine Gorini, faisant fonctions de major, furent toujours des premiers en avant.

Dans la 1e *Compagnie:* — Le lieutenant Pellegrini, le sous-lieutenant Croff, le trompette Bertoletti, les Chasseurs François Corti, qui, quoique blessé, retourna au combat, Ottini, Goglio, et Fornoni, qui fut blessé.

Dans la 2e *Compagnie:* — Le brave capitaine Alfieri, blessé, le lieutenant Migliavacca, le caporal Vacchelli, les Chasseurs Ernest Cairoli, mort de la mort des braves, Jules Sacchi, Antogina, Zambonini, Botessi.

Dans la 3e *Compagnie:* — Le valeureux et brave capitaine Charles de Cristoforis, le sous-lieutenant Pedotti, tombés en braves à la tête de leur compagnie en la guidant à l'assaut de San Fermo,

le sous-lieutenant Guerzoni, blessé grièvement au même combat, le fourrier Messa, les sergents Parini et Adami, les Chasseurs Santarelli, Maccheroni, Cappelletti, Namias.

Dans la 4e *Compagnie:* — Le sous-lieutenant Cressini.

Dans la 5e *Compagnie:* — Le capitaine Susini, dont la Compagnie placée en embuscade à Belforte accueillit l'ennemi avec une rare intrépidité. Le lieutenant Caravà à San-Fermo. Le si distingué sous-lieutenant Ferdinand Cartellieri, qui fut tué en menant avec intrépidité ses soldats à l'assaut de San-Fermo, le caporal Jacques Battaglia, mort courageusement au premier rang, le fourrier Cornuschi, les caporaux Piccinini et Paliner.

Dans la 6e *Compagnie:* — Le capitaine Fanti, les sous-lieutenants Guangiroli et Friegsy, les sergents Bianchi, blessé, et Carli, le caporal Porra, le Chasseur Vigevano, qui quoique blessé ne voulut pas quitter les rangs.

Dans la 7e *Compagnie:* — Le capitaine Vacchieri qui à San-Fermo, par une charge à la baïonnette des plus brillantes, arrêta une compagnie ennemie, le lieutenant Setti, le sous-lieutenant Zambelli, le sergent Novier à Varèse, les Chasseurs Noël Clerici, Virgile, Ferioli, Joseph Fioravanti, César Montelottici, ces deux derniers morts en combattant, Jean Terreni et Emile Lorenzi, blessés.

Dans la 8e *Compagnie:* — Le caporal Usberti, les Chasseurs Antoine Scotti, Giustiniani, qui quoique blessé continua à combattre jusqu'à ce qu'il fut frappé de deux balles ennemies à Malnate.

Ayant été autorisé par le général à former un troisième bataillon pour notre régiment, au moyen des volontaires de ces provinces, les officiers et sous-officiers de ce bataillon seront choisis parmi ceux qui dans notre régiment se sont distingués ou se distingueront. Déjà, jusqu'à cette heure, je fais connaître les propositions suivantes que j'ai faites au commandant général par suite des promotions faites parmi nos deux bataillons pour le troisième qui est en formation.

Le capitaine	Charles Gorini, promu major au 2e bataillon.			
Le lieutenant	Jean Pellegrino. . .	capitaine	à la 1re	compagnie.
Id.	Ernest Bosisio. . . .	id.	à la 3e	id.
Le sous-lieut.	Candide Guangiroli,	lieutenant	à la 8e	id.
Id.	Daniel Crescini. . .	id.	à la 3e	id.
Le sergent	Travaglio.	sous-lieut.	à la 4e	id.
Id.	Novier.	id.	à la 6e	id.
Le fourrier	Mèssa.	id.	à la 4e	id.
Id.	Pierre de Vecchi. . .	id.	à la 7e	id.

Le lieutenant-colonel Jacques Medici.

Voici les bulletins officiels publiés au sujet des combats de San-Fermo et de Côme.

BULLETIN FRANÇAIS.

Alexandrie, le 28 mai, onze heures dix minutes.

L'Empereur, voulant diminuer autant qu'il dépend de lui les maux que la guerre entraîne avec elle, et donner l'exemple de la suppression des rigueurs qui ne sont pas nécessaires, a décidé que tous les prisonniers blessés seraient rendus à l'ennemi sans échange, dès que leur état leur permettrait de retourner dans leur pays.

Garibaldi est entré à Côme; la ville a été illuminée. L'ennemi s'est retiré à Camerlata.

La population s'arme pour se joindre à Garibaldi.

Lugano, le 28 mai, midi.

Les troupes de Garibaldi occupent Camerlata et se préparent à poursuivre les Autrichiens, qui sont en retraite sur Mariano.

—

BULLETINS PIÉMONTAIS.

Turin, le 28 mai, 9 heures 50 minutes du matin.

Garibaldi a occupé la position de San-Fermo. Les nôtres, continuant leurs attaques, ont pénétré dans la ville de Côme, qui a illuminé en signe de joie. L'ennemi est toujours à Camerlata.

Turin, le 29 mai.

La ville de Côme a fait acte complet d'adhésion au gouvernement du roi.

Turin, le 28 mai, matin.

Par la voie de Suisse est arrivée la dépêche suivante du commissaire royal, comte Visconti Venosta :

Le général Garibaldi a occupé la position de San-Fermo. Beaucoup d'officiers tués et blessés. Les nôtres, poursuivant l'ennemi, sont entrés à Côme. La ville est illuminée et en fête. L'ennemi est encore à la Camerlata.

Turin, le 28 mai, soir.

Outre les nouvelles publiées dans le bulletin de ce matin, nous imprimons la dépêche suivante, qui nous a été envoyée par le général Garibaldi :

De Côme, dix heures du matin.

Les ennemis, attaqués hier au soir, ont été mis en déroute. Nous

sommes entrés à Côme à dix heures du soir. L'ennemi bat précipitamment en retraite sur Monza.

Aussitôt que la nouvelle a été arrivée au quartier-général, le roi s'est empressé d'envoyer par le télégraphe des éloges et des encouragements au général Garibaldi. On nous annonce du lac Majeur que le *Benedeck* et le *Radetzki* ont bombardé pendant près de trois heures Canobbio. La défense a été admirable. Nous n'avons fait aucune perte. Le *Benedeck*, atteint par notre canon, a eu quelques blessés à bord. Aujourd'hui, sur la rive gauche de la Sesia, en face de Verceil, a eu lieu une légère rencontre entre les ennemis et nous. Les Autrichiens ont été repoussés.

Turin, le 29 mai, matin.

La correspondance télégraphique avec Côme est rétablie. Le commissaire royal extraordinaire, comte Visconti Venosta, fait savoir que la municipalité et les autorités de cette ville importante, chef-lieu de province, font une adhésion solennelle au gouvernement du roi.

Toutes les populations du pays voisin du lac de Côme accourent en armes sur les quatre vapeurs dont elles se sont emparé, et elles grossissent les rangs des combattants. D'autres renforts arrivent au général Garibaldi. Il n'est pas encore arrivé au gouvernement de rapports détaillés sur les combats des jours derniers. Les prisonniers autrichiens commencent à arriver au-delà de l'ancienne frontière: parmi les premiers arrivés sont un capitaine et un lieutenant.[1]

Sur le lac Majeur, les populations commencent à s'armer, prêtes à une vigoureuse résistance. Le maire de Castelletto, sur le Tessin, qui au milieu de la grande ardeur des populations a montré peu de zèle, a été destitué. Par la même occasion on a destitué avant-hier et arrêté le commissaire royal provisoire d'Arona.

Turin, le 30 mai, matin.

Le général Garibaldi a reçu à Côme des *renforts d'hommes et d'artillerie.*[2] On organise une garde nationale. Beaucoup de volontaires viennent grossir les rangs des troupes. Le mouvement national s'étend. Lecco est libre.

—

Bulletins Suisses.

Berne, le 27 mai.

On mande de Lugano à la date d'aujourd'hui 27 mai:
Garibaldi est parti ce matin de Varèse pour Côme.

[1] Ce sont les deux officiers faits prisonniers par Garibaldi lui-même.
[2] Jamais...

6,000 Autrichiens sont concentrés à Camerlata.

Le chemin de fer de Camerlata à Milan est interrompu, ainsi que le télégraphe de Collico à Jocco et par la Valteline.

Berne, le 28 mai, 11 heures 40 minutes du matin.

On mande de Lugano à la date du 28:

Hier, après un combat acharné de cinq à huit heures, Garibaldi est entré à Côme. Le combat continue à Camerlata. Les Autrichiens se sont retirés. Côme a été illuminé; tous les vapeurs du lac de Côme se trouvent au pouvoir des patriotes. Ce matin, les vapeurs autrichiens du lac Majeur ont canonné Canobbio pendant trois heures sans grand dégât.

Berne, le 28 mai.

On mande de Lugano, aujourd'hui à midi:

Les Autrichiens, poursuivis par Garibaldi, se retirent sur Milan. Garibaldi a occupé Camerlata et Lecco. La Valteline est en insurrection; 800 Valtelinois sont à bord des vapeurs autrichiens.

Francfort, le 28 mai.

Les nouvelles de Berne confirment que Garibaldi est entré hier à Côme pendant que les cloches sonnaient en signe de réjouissance. La ville a été illuminée, Les mêmes dépêches ajoutent que les bateaux à vapeur autrichiens du lac de Côme sont entre les mains de Garibaldi.

Le roi avait envoyé des éloges et des encouragements au général. En voici le résultat.

Commandement général de l'Armée Sarde.

ORDRE DU JOUR N° 16.

Pendant que l'armée alliée se tenait encore sur la défensive, le général Garibaldi, à la tête des Chasseurs des Alpes, des rives de la Dora s'élançait hardiment sur le flanc droit des Autrichiens avec une rapidité de mouvement extraordinaire; en peu de jours il arrivait à Sesto-Calende, d'où, après avoir chassé l'ennemi, il pénétrait sur le territoire lombard et venait s'établir à Varèse. Là, attaqué, par le feld-maréchal Urban avec 3000 hommes d'infanterie, 200 chevaux et 4 canons, il soutenait, quoique dépourvu d'artillerie, une lutte acharnée dont il sortait vainqueur. Par d'autres combats successifs il s'ouvrait le chemin de Côme; là il repoussait encore les Autrichiens

et il s'emparait de leurs magasins et de leurs bagages. *Ces beaux faits d'armes sont le plus bel éloge de ces jeunes volontaires qui ont combattu comme de vieux soldats.* ILS ONT BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE.

S. M., se plaisant à leur témoigner sa plus haute satisfaction, a ordonné de faire connaître *à toute l'armée* les noms des braves Chasseurs qui se sont le plus distingués, ainsi que les récompenses qu'il leur accorde par le présent Ordre du jour.

Médaille d'or de la valeur militaire.

Général GARIBALDI.

Croix d'officier de l'Ordre militaire de Savoie.

Lieutenant-colonel MEDICI.

Croix de chevalier de l'Ordre militaire de Savoie.

Major SACCHI.

Capitaine d'Etat-major CORTE.

Pour avoir avec intelligence et activité rempli diverses missions spéciales; au combat de Malnate, en suivant le général, il contribua avec une poignée de braves à ramener l'aile gauche qui pliait sous le feu des tirailleurs ennemis.[1]

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Capitaine CENNI. — *Capitaine* PAGGI.

Capitaine DE CRISTOFORIS.

Varèse, 26 mai. Tué. — La médaille demeurera propriété de la famille, et la dotation y afférente lui sera comptée suivant les réglements prescrits par le décret royal du 26 mai 1833.

Capitaine GORINI CHARLES.

Varèse, 26 mai; San Fermo, 28 mai. Il a commandé le bataillon avec grand courage et beaucoup d'intelligence.[2]

Capitaine ALFIERI CÉSAR.

Varèse, 26 mai. Il a conduit sa compagnie à l'assaut avec courage et intelligence. Il a été blessé.[3]

[1] Ordre du jour du 12 juillet 1859.
[2] Idem.
[3] Idem.

Capitaine Susini Millelire.

Varèse, 26 mai. Il a fait preuve de valeur et de sangfroid en plaçant en embuscade sa compagnie sur le flanc gauche de la colonne d'attaque ennemie.[1]

Lieutenant Rebustini.

Varèse, 26 mai.

Lieutenant d'Etat-major Cacciari Joseph.

San Fermo, 28 mai. Se porta près le général malgré un feu des plus vifs, et fit exécuter ses ordres avec vigueur et intelligence.[2]

Sous-lieutenant Pedotti.

Varèse, 26 mai. Tué. — La médaille demeurera propriété de la famille, et la dotation y afférente lui sera complée, suivant les réglements prescrits par le décret royal du 26 mai 1833.

Sous-lieutenant Cartellieri Ferdinand.

San Fermo, 28 mars. Fit preuve d'une grande valeur en conduisant ses volontaires à l'assaut. Tué.[3]

Sous-lieutenant Guerzoni.

Varèse, 26 mai.

Chasseur Vigevano.

Varèse, 26 mai.

Mention honorable.

Lieutenant-colonel Cosenz Henri. — *Capitaines* Ferrari, Bronzetti, Landi, Gorini, Susini. — *Lieutenants* Griziotti, Migliavacca, Pellegrini, Daneo. — *Sous-lieutenants* Grazioli, Freguisiz, Sprovieri, Stallo Camille. — *Sergents* Bianchi, Carli, Magri, Mariani, Narici. — *Caporaux* Porro, Usberti, Lanzi. — *Chasseur* Giustiniani.

Du quartier-général principal, Milan, le 8 juin 1859.

Par ordre de S. M.

Le lieutenant-général chef d'Etat-major Della Rocca.

[1] Ordre du jour du 12 juillet.
[2] Idem.
[3] Idem.

Par un autre Ordre du jour du 17 juin, daté de Paitone, les nominations suivantes furent portées à la connaissance des troupes.

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Sous-lieutenants Curti — Cavanna.

28 mai, San Fermo et Côme. Pour la bravoure et l'intelligence dont ils firent preuve en conduisant leur troupe à la poursuite de l'ennemi qu'ils avaient mis en fuite, et pour être entrés les premiers dans Côme.

Chasseur Chapel.

Pour la part glorieuse qu'il a prise aux brillants faits d'armes de Côme, dans lesquels il tua un officier et un soldat et en mit *quatre* autres en fuite.

Mention honorable.

Aux Chasseurs des Alpes à cheval (Guides), pour le courage et l'intelligence dont ils ont fait preuve en suivant l'ennemi pas à pas, en faisant de nombreux prisonniers, recueillant les informations les plus exactes, et envoyant des patrouilles continuelles à la découverte de l'ennemi.

Au Corps sanitaire des Chasseurs des Alpes, qui sous la haute direction du docteur Augustin Bertani s'est montré digne de la reconnaissance de tous les blessés, tant des nôtres que de ceux de l'ennemi.

D'ordre de S. M.

Le lieutenant-général Della Rocca.

Le colonel d'État-major A. Righini.

Cet ordre devra être lu aux troupes réunies de toute l'armée.

Nous avons retracé rapidement ces trois combats de Varèse, San-Fermo et de Côme. Le général Garibaldi fut toujours le premier en avant, dirigeant tout, communiquant à chaque volontaire le feu sacré qui l'animait.

A Varèse, voyant sa gauche faiblir par suite d'un ordre mal exécuté par le premier régiment, qui au lieu de se porter sur la route de Côme avait repris le chemin de Sesto-Calende, Garibaldi accourt en toute hâte de ce côté, suivi de quelques Carabiniers génois, et pendant que le capitaine Corte,

parti à toute bride à la recherche du colonel Cosenz, ramenait le premier régiment en ligne, Garibaldi fait si bien, anime tellement la poignée d'hommes qu'il a avec lui, que les Autrichiens sont culbutés et rejetés sur San-Salvadore.

A San-Fermo il prend des dispositions si habiles, il communique un tel élan à ses troupes, qu'une position jugée par tous inexpugnable est emportée à la baïonnette, et cela sans le secours de l'artillerie, les Chasseurs des Alpes n'ayant que leurs fusils pour enfoncer des portes de fer.

Il sait profiter de ses succès, et quoique ses volontaires n'aient eu aucun repos depuis le 20, que depuis deux jours il se battent sans relâche, malgré l'heure avancée, il les lance sur l'Autrichien; toujours le premier à leur tête, il poursuit l'ennemi la baïonnette dans les reins sur un espace de trois lieues. Ses volontaires sont de fer; sans artillerie, sans cavalerie, ils sont sur le point de s'emparer de trois pièces de canon.

Il ne s'arrête que quand l'ennemi à l'aide du chemin de fer s'était mis à l'abri de toute poursuite en se réfugiant à Monza.

De chacun de ses volontaires mal habillés et surtout mal armés, obligés de charger à la baïonnette dès le second coup de fusil tiré, leurs fusils étant de vieilles armes à pierre, rarrangées tant bien que mal à percussion, bonnes armes pour la garde nationale se rendant à la parade, mais exécrables pour faire campagne, et même dangereuses pour ceux qui les manient; de chaque volontaire il a, dis-je, fait autant de héros. C'est à qui le premier versera son sang pour la patrie; une noble émulation règne entre les officiers et les soldats. Le même esprit les anime, dévouement à l'Italie; un même amour les réunit, Garibaldi.

Parmi ceux qui se sont le plus distingués à côté et sous les yeux de leur général, nous rencontrons les colonels Medici et Ardoino; et à propos du nom du commandant du troisième régiment, remarquons en passant combien peu le troisième régiment fut favorisé pendant la campagne. Il se trouva à toutes les actions, se comporta bravement, perdit un grand

nombre d'hommes, mérita le surnom de *régiment de fer*, et malgré cela il ressentit le contre-coup des inimitiés et des basses jalousies, dont son chef, le brave Ardoino, était l'objet: à peine quelques nominations ou promotions vinrent-elles récompenser tant de mérite et d'abnégation.

Nous avons donné la liste des récompenses; ceux qui se sont le mieux conduits d'après les rapports officiels ont reçu la médaille ou une mention honorable. Réparons quelques oublis involontaires, croyons-nous, mais que nous avons à cœur de relever.

Dans le 1er régiment, les capitaines Bronzetti et Ferrari, le lieutenant Pagliano, se comportèrent bravement.

Dans le 2e, l'ordre du jour du colonel Medici nous a fait connaître les noms de ceux qui se sont bien comportés, et qui ne sont pas cités à la liste des récompenses.

Disons un mot des braves qui ont succombé.

Charles De-Cristoforis, capitaine de la troisième compagnie, sur lequel nous avons donné quelques détails en parlant de la formation du 2e régiment, fut laissé, après le passage du Tessin, à Sesto-Calende; seul avec sa compagnie, il attendit l'ennemi, et après un combat acharné il s'ouvrit un chemin à travers les files autrichiennes et rejoignit le gros du Corps déjà arrivé à Varèse.[1]

Au combat de San-Fermo, chargé d'assaillir de front la position ennemie, pendant qu'avec une ardeur sans pareille il précédait ses soldats à l'assaut, il fut blessé mortellement.

Transporté à l'ambulance, il expira quelques minutes après dans les bras de son frère qui lui prodiguait en vain, hélas! les soins les plus touchants. Sa dernière parole fut pour l'Italie et sa mère....

Il laissa le plus grand regret parmi le Corps entier des

[1] BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE, N° 51.

Turin, 26 mai, matin.

Hier, à 9 heures du matin, 300 tirailleurs autrichiens et 130 uhlans, avec deux pièces de canon, se sont avancés de Gallarate à Sesto-Calende.

Le capitaine *Charles De Cristoforis*, des Chasseurs des Alpes, a repoussé l'ennemi en lui faisant de nombreux prisonniers. L'ennemi s'est retiré sur Somma.

Chasseurs, qui espéraient le voir bientôt à l'Etat-major où ses connaissances spéciales auraient été d'un grand secours à la brigade....

Le lieutenant Joseph Pedotti, de la même compagnie, est ce brave jeune homme dont nous avons déjà dit quelques mots, et qui dans les sommes recueillies par Benoît Cairoli, à Pavie, figure pour 1500 francs.

A l'attaque de San-Fermo, à peine venait-il de prendre le commandement de la Compagnie, laissé vacant par la mort du capitaine De-Cristoforis, que deux balles l'atteignirent en pleine poitrine, au moment où avec la plus grande audace il s'était lancé à la tête de la Compagnie pour venger la mort de son chef.

Le sous-lieutenant Ferdinand Cartellieri, que les combats de 1848-49 en Lombardie, en Piémont et à Rome, avaient respecté, trouva la mort à San-Fermo.

Ses soldats ayant hésité un moment à cause d'un feu des plus vifs, il s'élança le premier à l'assaut, ramena ses soldats, s'empara de la position ennemie et tomba mortellement frappé.

Le caporal Jacques Battaglia, de Milan, jeune littérateur de grande espérance, journaliste, collaborateur du *Crepuscolo,* mourut de la mort des braves à San-Fermo.

Comme le lieutenant Cartellieri, voyant un instant d'hésitation parmi les soldats de la 5e Compagnie, il s'élança le premier à l'assaut des maisons, et en tombant mortellement blessé, put voir que son sacrifice n'était pas resté sans résultat; les Chasseurs animés par un si noble exemple s'étaient emparés des positions.

Poète, il laisse une tragédie remplie de vers magnifiques (sur *Lampugnano*).

Proposé pour la médaille....

Nous le demandons encore, les récompenses dont on s'est montré si avare envers les Chasseurs des Alpes, et qui depuis sept mois sont attendues par des familles en deuil, qui voudraient placer sur les tombes des braves enfants tombés

les premiers en rendant la liberté à leur patrie, ce juste témoignage de la reconnaissance publique, seront-elles enfin accordées, et viendront-elles réparer l'injuste oubli dans lequel tant de sacrifices sont restés ensevelis?...

Le 29 juin j'étais à Milan; un service funèbre fut célébré en l'honneur de Jacques Battaglia: tout ce que la vieille cité lombarde compte d'hommes remarquables par le talent, le patriotisme et la naissance, c'est-à-dire tout Milan, s'était empressé d'apporter un dernier hommage à ce noble jeune homme, et témoignait à son frère désolé la part que tous prénaient à ce deuil national....

Dans le troisième régiment, le colonel Ardoino eut occasion de déployer sa vieille expérience de la guerre. Les barricades attaquées par les Autrichiens furent défendues par les 7e et 8e Compagnies, qui, dirigées énergiquement par le colonel, mirent en fuite l'ennemi, après deux heures d'un feu des plus vifs.

A Varèse se distinguèrent le major Nino Bixio, le capitaine Spinazzi de la 5e Compagnie, le sous-lieutenant Rossi de la 6e Compagnie, le capitaine Ruffini, le sergent Locatelli, les caporaux Osio et Olivier Bixio de la 8e Compagnie (*Compagnie de fer*).

Notre brave ami Peard, qui accompagnait les Carabiniers génois dont la conduite fut au-dessus de tout éloge, commença la liste de ses exploits à Varèse; il tua un chasseur tyrolien et cassa à 600 mètres de distance le bras à un officier d'Etat-major du général Urban, qui s'était avancé imprudemment à la découverte.

Un jeune hongrois, âgé de 18 ans, avait déserté avec armes et bagages à Verceil, et avait rejoint Garibaldi à Biella.

Il fut admis dans la 7e Compagnie du 3e régiment. Il ne parlait ni ne comprenait pas un mot d'italien; heureusement que dans le Corps il n'était pas rare de trouver des volontaires parlant anglais, français, allemand etc.

A notre connaissance personnelle, dans le troisième régiment seulement plus de 150 volontaires parlaient et écrivaient ces diverses langues.

Notre jeune hongrois, donc, avait été envoyé à la 7e Compagnie, et placé sous la protection spéciale du brave caporal Osio, polyglotte des plus distingués.

A Varèse, pour son coup d'essai, voici ce que fit cet enfant ayant à peine la taille réglementaire (l'Autriche avait enrôlé de force même ceux que leurs infirmités et leur âge rendaient impropres au service militaire).

Placé avec sa Compagnie aux premières barricades, après une heure d'un feu des plus vifs, une attaque à la baïonnette fut ordonnée.

Notre hongrois s'élance un des premiers : très agile, il se trouve bientôt seul au milieu de l'ennemi; cerné par un sergent, un caporal et deux soldats, lui, qui a déserté pour échapper à la bastonnade qu'un caporal croate voulait lui infliger, comprend que s'il tombe vivant entre les mains des Autrichiens, son sort sera bien vite réglé.

Aussi sa résolution est-elle bientôt prise.

De son coup de feu il étend raide mort un Croate, d'un vigoureux coup de baïonnette il fait mordre la poussière au caporal, blesse mortellement à coups de crosse l'autre Croate et fait prisonnier le sergent épouvanté qui s'est jeté à ses pieds....

Ceci se passe à la vue de tous, et en moins de temps que je n'en mets à l'écrire....

Aux félicitations que de toutes parts on lui adresse sur son courage, il répond dans son langage un peu dur qu'il faut que chacun paye sa bienvenue, et qu'il n'a pas d'autre monnaie que son courage....

Il n'a jamais reçu *la médaille qui lui fut promise sur le champ de bataille.*

A San-Fermo, à Côme, le 3e régiment fit noblement son devoir. Le major Bixio se distingua d'une façon toute particulière. Un Carabinier génois ayant été blessé à ses côtés, il prit sa carabine et tua le Croate qui l'avait frappé.

Les Chasseurs du 3e régiment entrèrent les premiers dans Côme poursuivant l'ennemi la baïonnette dans les reins.

A cette affaire le Chasseur Chapel tua un officier et un soldat et en mit quatre autres en fuite.

Les caporaux Osio, Bixio et les Chasseurs de la 8e Compagnie furent les premiers à poursuivre les Autrichiens jusqu'à Camerlata.

CHAPITRE XX.

Le Lac Majeur. — Les bateaux à vapeur autrichiens, maîtres du Lac. — Retraite des vapeurs piémontais en Suisse. — Aspect des rives depuis le 27 avril. — Arona. — Angera. — Pallanza. — Intra. — Canobbio. — Mouvements des Autrichiens sur Sesto-Calende. — Le fort de Laveno. — Reconnaissance du Lac par le major Bixio et le lieutenant Montaneri. — Résolution du général. — Marche sur Laveno. — Attaque du fort. — La garnison autrichienne. — Surprise. — Les Chasseurs aux fenêtres. — Insuccès. — Terreurs à Turin. — Confiance des Chasseurs en Garibaldi. — Les Suisses. — Préparatifs pour la réception des Chasseurs. — Belles paroles du général. — Récompenses pour l'attaque de Laveno.

Le Lac Majeur, de Sesto-Calende à Magadino (Suisse), était dès le 25 avril entièrement au pouvoir des Autrichiens.

Les 5 vapeurs sardes faisant le service des voyageurs le long des rives piémontaises, s'étaient réfugiés à Magadino, se plaçant sous la protection de la neutralité suisse.

Le Roi avait nommé des commissaires extraordinaires chargés d'organiser la résistance, si elle était possible, dans les provinces envahies par les Autrichiens.

Voici le décret instituant les commissaires extraordinaires, ainsi que les noms des fonctionnaires choisis par S. M.

Victor Emmanuel II, etc., vu la loi du 24 avril 1859 nous conférant les pouvoirs extraordinaires;

Le Conseil des ministres entendu;

Sur la proposition du président du Conseil, ministre secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. Sont créés temporairement des commissaires extraordinaires, dont les attributions extraordinaires sont réglées suivant les instructions délibérées en Conseil des ministres.

Art. 2e. Les Commissaires extraordinaires dépenderont du commandant en chef de l'armée et du ministre de l'Intérieur.

Art. 3e. Pour subvenir aux dépenses y relatives, il est ouvert un crédit de 50,000 francs à la catégorie du bilan pour les affaires de l'Intérieur en 1859, sous le No 66, avec le titre de : *Commissaires extraordinaires..*

Turin, le 28 avril 1859.

Victor-Emmanuel.
Cavour.

Le Roi par décret du même jour nommait Commissaires extraordinaires :

Pour la division de Gênes et de Savone, à l'exception des provinces de Novi et Acqui, le conseiller d'Etat et sénateur du royaume, comte Gustave Ponza de San-Martino.

Pour les divisions de Novare et Verceil, à l'exception de la province de Casal, le député au Parlement, Sébastlen Tecchio.

Pour la division d'Alexandrie et pour les provinces de Novi, Acqui et Casal, le sénateur du royaume Jacques Plezza.

Le député Tecchio, chargé d'organiser la résistance le long des rives du lac Majeur, la jugea impossible. Aussi pour ne pas exposer les populations aux vengeances des Autrichiens, fit-il désarmer toutes les gardes nationales riveraines. Une batterie d'artillerie séjournant ordinairement à Pallanza, reçut également l'ordre de se replier sur Turin.

Les Autrichiens, maîtres du fort de Laveno armé de 21 pièces de canon et où se trouvait une garnison de 647 hommes, étaient en outre possesseurs de trois bateaux à vapeur de guerre, *Benedeck, Ticino, Radetzki.*

Dès le 29 avril, jour du passage du Tessin par le général Giulay, les corsaires autrichiens commencèrent le cours de leurs pirateries. Arona, Angera, Pallanza, Intra, Canobbio, furent successivement visités par eux. Des réquisitions de toute sorte furent imposées à ces malheureuses cités sans défense; toutes les barques du lac Majeur furent ou coulées ou emmenées à Laveno. Les communications télégraphiques furent rompues; les barbares brûlèrent tous les poteaux établis à grands frais le long des rives sardes.

Le 6 mai, la municipalité d'Intra reçut l'ordre du commandant de la flottille autrichienne de fournir, dans les 24 heures, 200 pièces de bois, 60 *travi* et deux milles livres de cordages. Les pièces de bois et les *travi* se trouvèrent bien, mais l'énorme poids de cordes réclamées n'ayant pu être livré, un dépôt de 1000 francs fut exigé jusqu'à ce que la quantité demandée pût être fabriquée. A Pallanza, Arona, Stresa, Belgirate, Canobbio, mêmes requisitions et mêmes exigences.

Dans le Chapitre suivant, en relatant notre voyage, nous raconterons *de visu* les événements dont fut théâtre le lac Majeur pendant le mois de mai. Nous avons voulu seulement dire quelques mots de la situation pour expliquer le plan du général et faire juger de quelle importance était pour nous la prise du fort de Laveno, et par conséquent justifier l'expédition qu'ou a à grand tort reprochée aux Chasseurs.

Le général, parti de Côme le 29 mai, arriva le même jour à Varèse. Là il chargea le major Bixio, excellent et audacieux marin, et le lieutenant Montanari, d'une mission assez difficile. Il s'agissait de parcourir les rives du lac Majeur et d'organiser secrètement une petite flottille qui combinerait ses mouvements avec ceux du général, et tenterait de s'emparer des trois vapeurs autrichiens, tandis que dans le même temps le général avec le gros de ses forces chercherait à se rendre maître du fort de Laveno.[1]

Les deux officiers explorèrent intrépidement toutes les rives du lac, mais inutilement. Toutes les barques en bon état, comme nous l'avons vu, avaient été ou prises ou coulées par les Autrichiens. Il ne restait que quelques bateaux hors de service et coulés par les pêcheurs eux-mêmes. Il aurait été insensé de tenter de s'emparer de vapeurs munis d'artillerie, ayant un équipage bien armé, et cela au moyen de pareilles embarcations. Construire des radeaux il n'y fallait

[1] « Le 30 mai, lorsque j'avais déjà pris toutes les mesures nécessaires pour me rendre pendant la nuit, avec une poignée de nos braves, à *Cichignolo*, où l'on attendait une descente du *Ticino*, afin de l'assaillir et de tenter de m'en emparer, le major Bixio vint à Arona, chargé par le général de tenter un coup de main sur toute la flottille autrichienne. » *Rapport au Ministre de la guerre* — Major Cerroni.

pas penser : le temps et surtout les moyens faisaient défaut.

Le meilleur résultat de cette excursion du major Bixio fut d'exciter à la résistance les populations auxquelles il ne manquait qu'une direction et l'assurance qu'elles seraient soutenues en cas de résistance.

Le 30, de grand matin, les Chasseurs des Alpes quittèrent Varèse et prirent la direction de Sant'Andrea; ils bivouaquèrent au même endroit où le 24 les carabiniers génois avaient établi leur campement.

L'impossibilité d'exécuter la mission confiée au major Bixio ayant été démontrée à Garibaldi, il n'en résolut pas moins de tenter la prise de Laveno. A six heures, l'ordre de marcher en avant fut donné à la brigade. Les Chasseurs partirent au milieu du silence le plus profond. Chacun avait pris des forces, pensant bien que la nuit serait chaude.

Laveno est une petite ville de 2500 habitants, bâtie en amphithéâtre. Un fort avec des ouvrages avancés la domine. Un petit fortin appelé Saint-Michel, situé à un mille de distance, lui sert de sentinelle avancée.

Baigné par le lac et protégé par les trois bâtiments à vapeur, le fort de Laveno est inaccessible de ce côté.

Les ouvrages avancés s'étendant sur les collines qui dominent Laveno de toutes parts, mettent le fort à l'abri de toute espèce de coup de main. Les 647 hommes de garnison bien armés, bien approvisionnés, étaient plus que suffisants pour soutenir un siége en règle ; surtout étant maîtres du lac par leurs bâtiments à vapeur, ils pouvaient pousser des reconnaissances le long des rives lombardes, balayer l'unique route donnant accès à la ville, et par cela seul empêcher toute entrée des troupes dans la cité.

Garibaldi connaissait toute la difficulté de son entreprise, et c'est justement cette difficulté qui le décida à tenter avec hardiesse l'aventure.

A onze heures et demie du soir, au milieu de l'obscurité et du silence le plus profond, la brigade entrait dans Laveno. La ville entière était plongée dans le sommeil, les vapeurs

étaient à l'ancre dans le port, tous feux éteints; les sentinelles autrichiennes réfugiées dans leurs guérites rêvaient à la patrie absente, et se demandaient par quel effet du sort eux hommes du nord, habitués aux nuits sans étoiles et sans parfums de leurs froides et obscures régions, ils se trouvaient transportés au milieu des nuits étoilées et toutes remplies des douces senteurs, avant-coureurs du merveilleux printemps de cette belle terre d'Italie, et caressés par les brises embaumées que leur apportait le zéphir ridant à peine la surface de ce lac si splendide.....

A minuit, conduits par des guides que l'on croyait sûrs et dévoués, les Chasseurs, nu-pieds et le fusil caché sous la capote, commencèrent l'ascension du fort Saint-Michel de trois côtés à la fois. Les sentiers par lesquels ils montaient étaient à peine larges pour un seul homme; le moindre faux-pas pouvait causer non seulement la perte de celui qui tomberait, mais encore entraîner celle de tous ceux qui suivaient. Aussi chacun retenait son haleine, on n'entendait que les pulsations des cœurs battant plus vite que de coutume, non de peur, mais du désir d'arriver assez à temps pour prendre part au combat.

A minuit et un quart, la 3e compagnie du 1er régiment arriva au point de rendez-vous.

Elle était la première.

Les autres, égarées par leurs guides, n'arrivèrent pas à temps.

A une heure du matin, las d'attendre, au signal donné par leurs officiers, les volontaires s'élancent en avant sans pousser un cri: déjà ils sont sous les murs du fort; les premiers arrivés se faisant mutuellement la courte-échelle ont pu s'accrocher aux barreaux des fenêtres, lorsqu'un coup de feu retentit. Un maladroit de la seconde colonne en roulant a pressé la détente de son fusil armé imprudemment; le coup est parti; l'alarme est aussitôt donnée, les sentinelles endormies se réveillent, elles appellent aux armes, les hommes de garde s'élancent hors de leurs casernes.

En une minute la garnison est debout, les canons vomissent la mitraille, les vapeurs lancent des fusées.

A la lueur des éclairs produits par ces détonnations répétées, nos intrépides Chasseurs apparaissent suspendus aux grillages des fenêtres comme de gigantesques araignées. Les Autrichiens lardent nos soldats à coups de baïonnette pour leur faire lâcher prise; nos braves volontaires s'emparent des baïonnettes, les réunissent en faisceaux et crient *En avant!* à leurs camarades. Les barbares ne respectent pas un courage aussi héroïque, montent sur les toits et à bout portant tirent sur nos pauvres soldats ne pouvant faire usage de leurs armes, suspendus qu'ils sont au-dessus de l'abîme, et n'ayant que le choix ou de mourir fusillés, ou de se laisser rouler le long des rochers à pic.....

Les capitaines Vincent Landi et Pierre Spegazzini, le lieutenant François Sprovieri sont grièvement blessés à la tête de leurs troupes. Continuer plus longtemps un combat aussi inégal serait exposer les hommes inutilement. Ils donnent le signal de la retraite, qui s'effectue en bon ordre. Les blessés, au nombre de 14, sont ramassés et ramenés à Laveno.

A deux heures tout rentre dans le calme: alors une seconde expédition se remet en marche et surprend une nouvelle fois les Autrichiens; après des merveilles de courage e d'audace, nos volontaires sans échelles, sans canons, mal armés, sont obligés de redescendre, laissant deux blessés que les Autrichiens font prisonniers.

Garibaldi juge inutile toute nouvelle attaque, et pour ne pas exposer la ville à un double bombardement du fort et des vapeurs, se retire à six heures du matin; par une marche forcée il échappe à la mitraille du *Benedeck* qui s'est mis à sa poursuite et canonne inutilement l'arrière-garde des Chasseurs, qui protège la marche de la brigade sur *Citiglio*.

Nos braves volontaires bivouaquent tout le jour à Citiglio, et reprennent de nouvelles forces pour une attaque que le général veut recommencer la nuit suivante. Mais vers deux heures des nouvelles qui vont changer tout ce plan arrivent à

Garibaldi. Varèse va être attaquée; les Autrichiens s'avancent, ils sont nombreux, et Varèse qui s'est si énergiquement prononcée pour l'insurrection n'a aucune pitié à attendre de l'Autrichien s'il parvient à s'emparer de la cité. Laissera-t-on une ville aussi dévouée, aussi patriotique, à la merci du Croate? Non, dit le général; faites sonner la réunion, et que dans un quart d'heure tout le monde soit prêt pour le départ.

A 4 heures, la brigade s'ébranle; le général a communiqué à chacun la fièvre qui le brûle, tous se rappellent l'accueil si bon, si fraternel des braves habitants de Varèse, les volontaires enrôlés à Varèse, à Côme, parlent de leurs familles à leurs nouveaux compagnons d'armes, l'ardeur de tous est à son comble; Varèse verra une seconde fois la fuite du *Tedesco* honteusement chassé.....

La brigade arrive à neuf heures du soir à Cuvio, et fait halte en attendant des nouvelles plus fraîches. La nuit se passe dans l'attente.

Le premier juin, aussitôt les éclaireurs revenus, Garibaldi quitte Cuvio et marche par les montagnes sur Varèse.

On chemine toute la matinée par les sentiers les plus abominables; dans l'après-midi on fait halte au-dessus de la Madone del Monte. Le général pousse lui-même une reconnaissance sur Varèse.

Les Autrichiens y sont rentrés, ils sont 6000 avec du canon et de la cavalerie; ils ont établi leur camp sur les hauteurs qui dominent Varèse.

Le général revient et fait marcher la brigade toute entière, il s'approche à demi-portée de fusil de la ville, il offre le combat. Les Autrichiens ne bougent pas. Le restant de la journée la brigade reste en vue; ses avant-postes sont à portée de pistolet; malgré cela les Autrichiens ne s'émeuvent pas. Retranchés dans leur camp et protégés par la ville, Garibaldi ne peut les attaquer; il n'a pas d'artillerie, et les mauvais fusils de ses soldats sont impuissants à entamer les murs de la ville sur laquelle il attirera un bombardement inévitable au cas où il s'en rendrait maître....

Le général se retire à la nuit sur Sant'Ambrogio où il établit son bivouac, laissant ses avant-postes aux portes de la ville....

La conduite héroïque de nos braves Chasseurs à l'attaque de Laveno fut l'objet d'un ordre du jour du chef de l'Etat-major piémontais, le général Della Rocca, et par décret du 12 juillet, daté de Monzambano, les récompenses suivantes furent décernées aux braves officiers qui avaient été blessés à la tête de leurs Compagnies en les conduisant à deux reprises à l'assaut.

Croix de chevalier de l'Ordre militaire de Savoie.

Capitaine Landi Vincent.

Attaque de Laveno, 30 mai. Il conduisit ses troupes dans une attaque de nuit, avec la plus grande valeur et une remarquable intelligence; il fut grièvement blessé.

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Capitaine Simonetta François, *des Guides.*

Sesto-Calende, 22 mai. Il s'empara avec une grande hardiesse des barques autrichiennes postées sur la rive ennemie du Tessin, et facilita ainsi le passage et la capture de 40 Autrichiens.

Capitaine d'Etat-major Montanari François.

Laveno, 30 mai. Pour rejoindre son général, il traversa avec grande hardiesse et sur un petit bateau le Lac Majeur, à la vue des vapeurs ennemis.

Capitaine Spiegazzini Pierre.

Attaque de Laveno, 30 mai. Il se distingua par la valeur et l'intelligence dont il fit preuve en conduisant ses troupes à l'attaque. Il fut blessé; n'étant pas encore guéri, il rejoignit son régiment.

Lieutenants Sprovieri François — Strambio Louis.

Laveno, 30 mai. Ils conduisirent avec une grande hardiesse leurs forces à l'attaque de nuit. Le lieutenant Sprovieri fut grièvement blessé.

CHAPITRE XXI.

Les dépôts de Savigliano et de Biella. — Le capitaine Omer Zocconi et le major Membrini. — La Farina, chef du cabinet de M. de Cavour, commissaire extraordinaire pour le Lac Majeur. — L'armement des Chasseurs des Alpes. — Les carabines et les revolvers anglais. — Le lieutenant Orrigoni. — Les munitions. — 1re Attaque des Autrichiens sur Arona. — Le major Ceroni. — 2e attaque. — Les Chasseurs des Alpes à Arona. — Le général Valfrè. — Voyage de Turin à Verceil. — Arona. — Arrivée à Arona des colonels hongrois Thürr et Teleki. — Embuscade des Autrichiens aux Iles Borromée. — Le *Radetsky*. — Des avantages d'une porte-cochère; les 14 boulets. — Route d'Arona à Intra. — Canobbio. — San Germano. — La calèche de Varèse. — Garibaldi à Ligurno. — Les Autrichiens à Varèse. — Offres réitérées de combat. — Le syndic de Ligurno. — Les vivres. — 3 bœufs. — Le capitaine Peard. — Les avant-postes autrichiens. — Les terreurs de Gaildrau.

Laissons pour quelques instants seulement nos braves Chasseurs, l'arme au bras en face des Autrichiens, et racontons en quelques lignes un des épisodes qui n'est pas à coup sûr un des moins curieux de notre campagne personnelle.

Nous nous trouvions à Turin lorsque les premières nouvelles de la marche audacieuse de Garibaldi et de son entrée en Lombardie éclatèrent comme un coup de foudre au milieu de l'émotion pleine d'attente que le brillant combat de Montebello avait portée au comble.

Une envie démesurée nous prit de rejoindre le général, mais il n'était pas facile de réaliser un pareil désir.

Rien ne faisait prévoir le changement de front qui allait porter l'armée Franco-sarde sur le Tessin.

Aussi notre projet communiqué à quelques personnes fut-il d'un accord unanime taxé de folie. Nous n'en persistâmes pas moins dans notre idée. Le général Valfrè, secrétaire-général du ministère de la guerre, voulut bien nous faciliter les moyens de rejoindre Garibaldi, en levant toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à notre départ.

Il nous fit accompagner par monsieur le major Quesa commandant la place de Turin, et nous pûmes choisir dans

le magasin militaire les objets nécessaires pour faire une pareille campagne.

Et je vous assure que ce n'était pas trop de l'ordre spécial du ministère, car c'était le dimanche 29 mai que tout ceci se passait, et nulle part comme à Turin le saint jour du repos n'est observé.

Enfin, commencées à 10 heures du matin, nos courses étaient terminées à cinq heures du soir, et nous étions muni de tout notre appareil guerrier, grâce au talisman qui se nommait *Ordre ministériel.*

Et ici deux mots.

L'on a beaucoup crié depuis quelque temps contre le secrétaire-général du ministère de la guerre: je l'avoue, tous ces cris avaient fait quelque impression sur moi; eh bien, je le déclare hautement, j'ai rarement rencontré un plus galant homme que le général Valfrè. Que l'on réfléchisse à la position de cet officier-général. Travaillant jour et nuit, tout reposant sur lui au ministère, il était tourmenté par les mesquines ambitions et les désirs insensés de quelques hommes qui avaient fait bravement, il est vrai, leur devoir en 1848-49, mais qui s'étaient endormis à cette époque et se réveillaient en 1859, sans penser quelle énorme différence existait entre la situation actuelle et ces dix années écoulées.

Le Piémont, monarchie essentiellement militaire, ne pouvait sans se suicider physiquement et moralement satisfaire à toutes les réclamations qui lui étaient faites par ces hommes pour entrer comme officiers dans l'armée....

Un tel, lieutenant par élection en 1848, voulait un grade de capitaine dans l'armée, prétendant que les dix années écoulées devaient lui être comptées à titre d'ancienneté.

Un autre, devenu en 1848 colonel en six mois, toujours à l'élection, voulait être nommé général, et cela toujours dans l'armée régulière. Pas un de ces ambitieux n'aurait voulu servir dans nos braves Chasseurs des Alpes; fi donc! un pareil Corps était au-dessous d'eux; et puis il y aurait bien eu une petite difficulté: il fallait instruire les volontaires,

et ces gens si orgueilleux auraient eu besoin pour la plupart de passer quelque temps à l'école de peloton.

Eh bien, croyez-vous que le général Valfrè, ayant sur les bras toute une armée à organiser, pouvait être toujours en belle humeur pour recevoir tous ces solliciteurs? Au bout de quelque temps de cet exercice, il se lassa et consigna tous les importuns. Alors quelques furieux ne se contentèrent plus de crier, ils eurent recours à des moyens plus expéditifs: un de ces faux patriotes, plaie de tous pays, ne pouvant arriver jusqu'au général bien gardé, tenta d'assassiner son chef de cabinet.....

Nous le répétons, sous un air un peu brusque, le secrétaire-général de la guerre renferme un grand fonds d'obligeance, et pour notre part nous le prions d'agréer nos vifs remercîments de la bonté avec laquelle il nous aida dans tout ceci.

Son bienveillant adieu nous a porté bonheur....

Nous prions également monsieur le major Quesa, le directeur de l'arsenal et le chef du magasin des objets militaires, de recevoir nos remercîments du vif empressement qu'ils mirent à nous obliger.

Enfin le lundi 30 mai, à midi, par une pluie battante, nous montâmes en chemin de fer à Turin et arrivâmes à Verceil à quatre heures. Si par malheur les Autrichiens, fort près des pays que traversait le chemin de fer, se fussent emparés du convoi, les chroniques de la guerre d'Italie couraient risque de s'arrêter à leur début, tous les chroniqueurs français, anglais et américains faisant partie de ce train, que l'on aurait pu appeler à bon droit train des lettres.

Nous tombions à Verceil le jour même de l'arrivée de l'empereur. Le soir nous assistâmes aux réjouissances qui signalèrent le brillant fait d'armes de Palestro, accompli sous les yeux du premier soldat de l'Indépendance italienne, le magnanime Victor-Emmanuel....

Le 31 mai, à quatre heures du matin, la diligence nous emportait dans la direction de Gattinara.

Nous saluions en partant l'aurore d'un beau jour qui se levait pour le Roi galant-homme et son héroïque armée. Une double victoire devait consacrer doublement le nom de *Palestro.*

Nous passerons rapidement sur les émotions d'un voyage qui devenait assez périlleux à dater de Gattinara; les Autrichiens côtoyant la route à compter de cette cité jusqu'à Arona.

A cinq heures nous arrivions à Arona.

Nous trouvions la ville en proie à une émotion des plus vives. Voici à quel sujet.

Nos lecteurs se rappellent que le major Ceroni, laissé à Castelletto, était chargé de garder les communications de la brigade. Le capitaine Decristoforis, resté à Sesto-Calende avec sa compagnie forte de 189 hommes, était également chargé d'entretenir les relations tant avec le major Ceroni, qu'avec le gros du Corps.

Le 25 mai, le capitaine Decristoforis avait été attaqué par les Autrichiens quatre fois plus forts que lui, et après avoir soutenu un combat des plus brillants, les avait mis en fuite.

D'un autre côté, les deux dépôts des Chasseurs des Alpes de Savigliano et de Biella, forts de 260 hommes, étaient arrivés à Arona. Ils escortaient plusieurs charrettes chargées de caissons de munitions et d'armes, telles que revolvers et carabines achetées en Angleterre par le lieutenant Orrigoni avec le produit des souscriptions recueillies par Garibaldi.

Les Autrichiens ayant eu connaissance de cette arrivée, s'étaient donc, comme nous l'avons vu, avancés d'un côté sur Sesto-Calende et de l'autre sur Castelletto pour empêcher tout passage de renforts ou de munitions. Au moyen de leurs trois vapeurs ils empêchaient toute communication d'une rive à l'autre.

Le *Radetzky* s'était même approché de la ville d'Arona pour tenter un débarquement, mais il avait été repoussé; alors il avait tiré à mitraille et avait tué un ENFANT DE 11 ANS qui lavait du linge sur le bord du lac....

Le commissaire extraordinaire La Farina avait énergiquement repoussé ces diverses attaques.[1]

Arona était donc en proie à une profonde émotion. Pour comble de malheur, il était impossible de savoir où était Garibaldi. Le bruit de l'insuccès de l'expédition de Laveno s'était répandu de toutes parts. Le canon avait tonné toute la nuit. D'un autre côté l'on savait que les Autrichiens étaient rentrés dans Varèse et qu'ils marchaient sur Côme. Garibaldi était donc perdu : ou il serait détruit par les Autrichiens, ou il serait obligé de chercher un refuge en Suisse. Et l'accueil que lui réservaient les Suisses n'était pas, je vous assure, des plus gracieux.

Donc de toutes façons il semblait perdu.

Le major Membrini, qui avait pris le commandement des deux dépôts, ne savait quel parti embrasser. Il ne fallait donc pas au milieu de pareilles incertitudes s'embarquer dans de nouveaux embarras. Le mieux était d'attendre et de passer la nuit à Arona. Peu d'instants après nous, étaient descendus à

[1] BULLETIN OFFICIEL.

Turin, le 1er juin, 10 h. 30 m du matin.

La victoire d'hier 30 a été suivie d'un second combat dans lequel la victoire nous est également restée. Ce second combat a eu lieu, à six heures du soir, à Palestro, où l'ennemi voulait rentrer ; mais il a été repoussé de nouveau par la division du général Cialdini, par les zouaves et la cavalerie piémontaise. Le roi courait au-devant du danger et les zouaves s'efforçaient vainement de le retenir.

Le roi trouvant sur le champ de bataille et consolant deux volontaires mortellement blessés, un d'eux lui adressa la parole : « Sire, je regrette de mourir à la première bataille, » et l'autre lui dit « Sire, délivrez cette pauvre Italie. »

Nous avons les nouvelles suivantes du lac Majeur : Hier, après onze heures du matin, l'ennemi, fort de 1,200 hommes d'infanterie, un escadron de hussards et quatre canons, de Sesto-Calende, a ouvert le feu contre nos avant-postes à Castelletto sur le Tessin. Il l'a continué pendant deux heures sans nous faire de mal ; il a eu plusieurs morts et blessés.

Le commissaire royal *La Farina*, avec quelques uns des nôtres, a passé le Tessin, poursuivant l'ennemi qui battait en retraite. Après avoir renversé les appareils du télégraphe, brisé les fils, il a ramené à la rive droite beaucoup de barques qui avaient été enlevées par les Autrichiens.

Un corps ennemi imposant s'étant avancé sur Varèse, le général Garibaldi a ordonné à la garde nationale de ne pas faire de résistance et de se replier comme elle l'a fait sur le lac. Une attaque tentée la nuit par les nôtres contre Laveno avec beaucoup d'audace n'a pas réussi, une partie des nôtres s'étant égarée la nuit dans l'obscurité ; 51 prisonniers autrichiens sont arrivés à Arona. L'enthousiasme des populations du lac est toujours vif.

'hôtel de la Poste les colonels Thürr et Teleki, célèbres pariotes hongrois qui avaient pris une part importante aux événements de Hongrie en 1848-49.

Ils venaient également rejoindre Garibaldi. Nous les retrouverons à Brescia....

Nous fumes réveillés le 1er juin, vers 3 heures du matin, par le *Ticino* se rendant à Sesto Calende, qui lançait en passant quelques paquets de mitraille sur Arona. Heureusement aucun de ceux qui veillaient ne furent atteints, et la tentative des Autrichiens pour reprendre les 51 prisonniers venus la veille d'Angera, à travers le lac, échoua complètement....

Les Chasseurs des Alpes partirent avec leurs charrettes à 3 heures et demie du matin dans la direction de Pallanza....

Au milieu des nouvelles contradictoires qui nous arrivaient de toutes parts, nous résolûmes de marcher en avant et d'aller à la recherche du général, puisqu'il ne venait pas à nous. A 11 heures nous montâmes en chaise de poste, et prîmes la direction de Pallanza. Une seule route longeant les rives du lac existe d'Arona à Intra. A un quart de lieue d'Arona la route est taillée dans le roc, qui tout le long est à pic et présente une hauteur variant de 50 à 80 pieds, et n'offre pour se mettre à l'abri, en cas d'agression venant du lac, qu'un petit mur orné d'un parapet à hauteur d'appui....

A peine à deux lieues d'Arona, nous vîmes notre postillon se démener avec inquiétude en abîmant de coups de fouet ses malheureux bucéphales. Nous étant informés du motif qui le poussait à cette brutalité, il ne nous répondit, en se retournant, qu'en nous montrant avec son fouet un point à l'horizon. Comme nous étions assis au fond de la voiture, nous ne pouvions apercevoir ce qui causait une si grande alarme à notre malheureux conducteur. Ayant mis la tête à la portière, nous vîmes, à peine à 300 pas de nous, un bâtiment à vapeur lancé à toute vitesse cherchant à nous dépasser. Le pavillon autrichien était hissé, et pour ne nous laisser aucun doute sur ses intentions, l'équipage préparait la chaloupe de débarquement. Nous reconnûmes alors le *Ticino*, qui le matin

nous avait réveillé d'une si désagréable manière. Heureusement la route faisait un coude: nous n'eûmes pas besoin d'encourager le postillon; ses chevaux semblaient avoir des ailes, ils ne marchaient plus, ils volaient, et sans métaphore aucune, ils dévoraient l'espace. Tout le long de la route les marques des dévastations des Croates étaient visibles. Tous les poteaux du télégraphe électrique étaient renversés, il n'existait plus de parapets en certains endroits, et les marches des escaliers descendant dans le lac portaient la trace irrécusable des boulets.

Arrivés au village qui se trouve un peu avant les Iles Borromée, nous apprîmes que les Chasseurs des Alpes avaient été attaqués vers onze heures par les vapeurs autrichiens, qui postés en embuscade entre les Iles Borromée, avaient laissé les Chasseurs continuer leur chemin sur la route unique, comme nous l'avons dit, qui longe le lac, et une fois bien engagés, leur avaient envoyé une douzaine d'obus et de grenades. Il n'était donc pas prudent de continuer notre voyage en voiture. Du reste, notre postillon n'y aurait pas consenti.

Etre venu jusque là et s'arrêter en si beau chemin ne pouvait nous convenir. Puisque la route de terre n'était plus possible, il restait le lac....

A la proposition de nous conduire en barque jusqu'à Intra, les habitants nous crurent fous. Après une demi-heure de pourparlers, le syndic s'étant entendu avec le lieutenant des douanes, une bonne barque montée par six braves rameurs fut mise à notre disposition.

Nous nous embarquâmes, assurés que derrière nous nous n'avions rien à craindre; pendant tous ces pourparlers, le *Ticino* était passé et avait rejoint Laveno. Les seuls ennemis, et avec lesquels il n'y avait certes pas à plaisanter, étaient les vapeurs au repos devant le port, et dont le blanc panache de fumée se distinguait parfaitement, placés comme nous l'étions à peine à deux milles de distance.

A peine embarqués, nous repensâmes à l'attaque faite, il y avait quelques heures, par les Autrichiens, et nous priâmes

nos bateliers de nous raconter comment la chose s'était passée, et de nous indiquer l'endroit, si c'était possible. Ils nous montrèrent à peine à un mille de distance un rideau d'arbres s'avançant jusque dans le lac, et à quelques mètres derrière, nous aperçûmes les dégâts causés à la route par le tir des vapeurs.

Nous priâmes M. Gaildrau de faire un dessin de cette petite affaire, et pour mieux réussir nous nous fîmes conduire à l'endroit où la scène s'était passée.

Nous nous étendîmes avec volupté sur l'herbe à l'ombre du rideau de ces magnifiques peupliers, et pendant que M. Gaildrau croquait le site, nous nous fîmes donner les détails de l'affaire.

Le *Radetzky* s'était placé dès le matin entre les Iles Borromée. La route faisant, derrière le rideau d'arbres, un grand coude, il ne pouvait être aperçu de terre. A onze heures, quand les Chasseurs avaient été engagés, au sortir de ce détour, sur la route, le *Radetzky* s'était avancé à toute vapeur, et avait canonné le convoi.

Les Chasseurs sans armes de portée avaient néanmoins bravement soutenu le feu, et les quatorze grenades n'avaient heureusement fait aucune victime. Un de ces projectiles avait brisé une borne sur laquelle était monté le capitaine Ceccaldi, et par un hasard heureux personne n'avait été blessé par les débris.

Le plus effrayé avait été le major Membrini qui, ne s'attendant à rien, avait reçu le premier salut du *Radetzky*. Il eut la chance de trouver un abri à quelques pas.

Les Chasseurs avaient continué leur chemin, emportant quelques uns des projectiles qui leur avaient donné le baptême du feu.

Le croquis fait et le récit achevé, nous nous rembarquâmes suivis des yeux par les habitants du village, qui ne pouvaient comprendre le motif de notre débarquement, ne se doutant pas que l'amour de l'art seul nous exposait à des dangers certains. Enfin, nous dirons, pour abréger notre récit,

qu'après deux ou trois alertes causées par le *Benedeck,* qui suivait attentivement nos mouvements ainsi que nous pouvions le voir aidés d'une excellente lunette de campagne, nous eûmes la chance d'entrer sains et saufs à Intra. Dire l'accueil qui nous fut fait par la population est impossible. M. Gaildrau surtout, dont le costume ressemblait fort à l'uniforme du génie français, eut un succès fou.....

Notre première pensée fut de nous informer du général. Personne ne savait où il se trouvait.

En attendant l'on nous conduisit à l'hôtel situé juste en face du fort de Laveno et dont les hôtes avaient été salués la veille dans leur salle à manger par les boulets autrichiens, qui par un miracle de Dieu n'avaient touché personne.

Le plus curieux de la chose c'est que depuis le 30 mai toute la famille de notre hôtesse, composée d'un père, d'un mari, de plusieurs frères, beaux-frères, cousins et autres parents, et tous les domestiques et cuisiniers, étaient partis sur une petite barque pour rejoindre Garibaldi, dès qu'ils l'avaient su si près d'eux, de sorte qu'il ne restait plus dans la maison que notre pauvre hôtesse réduite, comme le jeune homme de la chanson de Bèranger,

> A être sa femme de ménage,
> Son domestique et son portier,

et de plus son cuisinier....

Vers les quatre heures, les Chasseurs, toujours accompagnés de leurs chars aux munitions, firent leur entrée à Intra, salués par les acclamations enthousiastes de la population.

Les Autrichiens, qui ne perdaient pas de vue un seul des mouvements qui agitaient Intra, à la vue des Chasseurs firent une vie désordonnée, leurs vapeurs s'agitèrent.

Pour éviter tout accident, les munitions furent envoyées avec une escorte respectable à Pallanza.

A la tombée de la nuit, le fort, aidé par les vapeurs, commença à s'éclairer de tous côtés.

Voici le motif de tout ce bruit.

Les Autrichiens, imitant en cela les poltrons qui ne font jamais tant de bruit que quand ils sont en proie à une grande terreur, prétendant qu'un bon averti en vaut deux, les Autrichiens, dis-je, tiraient coup sur coup, fusées, pots-à-feu, enfin tout ce que la science pyrotechnique la plus perfectionnée a pu inventer de projectiles lumineux.

Qui n'a pas vu les villes riveraines du lac Majeur à cette époque ne peut se faire une idée du spectacle qu'elles présentaient. Ainsi Intra, pour citer un seul exemple, était barricadée de toutes parts au moyen de pièces énormes de bois, de balles de coton, de matelas etc. Les habitants de deux lieues à la ronde étaient accourus en armes. La garde nationale à qui l'on avait retiré, ainsi que nous l'avons vu, ses armes, par ordre du commissaire extraordinaire, s'était réarmée tant bien que mal. Une fabrique de munitions avait été établie au municipe.

Un canon en bois, cerclé en fer, avait été construit et se pavanait fièrement dans sa batterie dressée au pied de la lanterne du port.

Il y avait huit jours qu'Intra ne dormait plus. Chaque nuit c'étaient des alertes continuelles. Les vapeurs harcelaient la ville et tentaient des débarquements sur les points les moins fortifiés.

Vers deux heures du matin nous fûmes réveillés par le bruit de la canonnade; les Autrichiens avaient tenté de débarquer au-dessus de la ville, sur la route menant à Canobbio.

Ils avaient été reçus vigoureusement et avaient échoué dans leur tentative.

Mais nous n'étions pas venus pour séjourner à Intra; malgré le luxe d'émotions qui nous était promis, plus nous voyions la difficulté de notre projet, et plus nous persistions dans le désir de rejoindre Garibaldi.

Enfin, malgré tout ce que l'on put nous dire, nous n'en résolûmes pas moins de passer sur la rive lombarde et de nous mettre à la recherche du général.

Devant un désir aussi fermement accentué il n'y avait plus qu'à trouver le moyen le moins dangereux d'effectuer notre résolution. Voici comment la chose fut arrangée.

Pour ne pas éveiller les soupçons des Autrichiens, nous partîmes à pied à six heures du matin dans la direction de Canobbio, revêtus d'un ample caban sous lequel il était impossible de voir notre costume et nos armes.

Les communications télégraphiques n'avaient pu être coupées de ce côté par les Autrichiens, les habitants ayant dès les premiers jours veillé à ce qu'aucun débarquement ne pût être effectué, et ayant repoussé énergiquement toutes tentatives faites dans ce but....

A une lieue d'Intra, nous trouvâmes une excellente barque montée par huit rameurs, qui nous attendait toute prête à nous mener à Canobbio.

Il avait été convenu que si les bateaux à vapeur faisaient le moindre mouvement pour nous poursuivre, avis en serait immédiatement donné d'Intra à Canobbio, et comme nous longions la rive sarde du lac, nous pourrions, prévenus à temps, regagner la terre et échapper, si Dieu nous prêtait aide, à toute poursuite.

Rassurés de ce côté, nous pensâmes au solide. Nous avions embarqué avec nous de bonnes et copieuses provisions, et je ne sais rien de meilleur pour vous ouvrir l'appétit qu'un danger que l'on brave en riant.

Nous fîmes le meilleur déjeûner de notre vie. Nous étions bercés doucement dans notre barque, qui, poussée par huit rameurs des plus habiles, volait sur l'eau. Les rayons du soleil déjà un peu chaud ne pénétraient à nous que tamisés par les étoffes bariolées dont nos marins, pleins d'attention, avaient couvert leur barque. L'eau verte du lac nous laissait voir clair et limpide son fond argenté.

Le panorama était magnifique; ce n'était qu'une suite de sites ravissants, dont un de nos marins nous faisait l'historique.

En nous détournant nous apercevions les vapeurs autri-

chiens qui, leurs lunettes braquées sur nous, ne perdaient pas de vue un de nos mouvements.... Que pensaient-ils? Ils croyaient peut-être que c'était une manœuvre pour détourner leur attention et permettre, à un moment donné, aux munitions avec leur escorte de traverser le lac et rejoindre la brigade. Enfin toute chose a un terme dans ce monde, quelque charme que nous en ressentions: à onze heures nous étions en vue de Canobbio; le syndic, ayant avec lui dans sa barque deux de ses assesseurs, nous attendait à plus d'une demi-lieue en avant de la ville.

Nous ne voulions pas nous arrêter à Canobbio, mais nous fûmes forcés de céder aux instances de ces braves patriotes, qui nous dirent avec tant de chaleur que nous étions attendus, que nous ne pûmes faire autrement que de céder à leur prière.

On ne raconte pas les scènes qui se passèrent à notre débarquement. Un pareil accueil ne s'oublie jamais, voilà tout; toute description, d'abord impossible, n'approcherait pas de la centième partie de la vérité.

Le syndic nous conduisit à l'hôtel-de-ville, et là nous montra les boulets, obus et grenades, traîtreusement tirés sur Canobbio. et que la ville conserverait éternellement comme souvenir de la bonne foi autrichienne. Il nous raconta les faits suivants:

Le 28 mai, à cinq heures du matin, les deux pyroscaphes autrichiens, le *Radetzky* et le *Benedeck*, se présentaient de nouveau devant Canobbio. Le *Radetzky*, ayant arboré le drapeau blanc, s'avança en parlementaire; les autorités s'approchèrent du quai, à *découvert*, pour le recevoir. Arrivé à cent mètres à peine du port, le *Radetzky* fit feu de toutes ses pièces. Dieu ne voulut pas qu'une pareille trahison réussît; personne ne fut blessé. Alors la population indignée courut aux armes; les premiers prêts tirèrent sur le *Radetzky*, et avant qu'il eût viré de bord, le canon de fer fit son effet, et son projectile bien dirigé tomba à bord du *Radetzky*. [1]

[1] Ce canon provenait de *Luino*: en 1848, les Autrichiens le connurent, quand Garibaldi les battit à Luino. L'artilleur qui se distingua tant en restant presque toujours seul près de son canon s'appelait *Louis Bazzano*, douanier; les citoyens Jelmoni et Victor Zaccheo, l'aidèrent de leur mieux.

Alors les deux vapeurs, munis de canons d'une plus grande portée que l'unique pièce canobbienne, se reculèrent et ouvrirent un feu terrible, qui aurait pu occasionner de grands dommages si la ville n'avait pas été barricadée du haut en bas, et si surtout le docteur *Zaccheo*, les citoyens *Achille Casanova* de Milan, *Jacques Mariona*, père et fils, de Turin, munis de carabines suisses excellentes, n'avaient pas envoyé à bord des bateaux certains saluts qui tuèrent ou blessèrent une quinzaine de soldats autrichiens.

Les vapeurs, après avoir canonné la ville pendant trois heures, se retirèrent.[1] Personne heureusement ne fut blessé. Quatre ou cinq boulets ennemis occasionnèrent seuls un peu de dommage aux maisons. La garde nationale de Canobbio et celles des pays voisins, qui étaient accourues aux premiers coups de canon se joindre à la garde des finances, se comportèrent fort bien. La bande du pays jouait l'air populaire *Daghela avanti un passo....*

La population enthousiasmée était du reste décidée à résister jusqu'à la dernière extrémité; à peine les vapeurs partis, onze jeunes gens entre les plus hardis, prennent une barque, traversent le lac, passent sur la rive autrichienne et enlèvent 6 gendarmes autrichiens qu'ils ramènent prisonniers à Canobbio.

Les gardes de finance qui se distinguèrent sur le lac pendant tout le mois de mai, étaient commandés à Canobbio par le commissaire *Cassina*.

L'ardeur de la milice était extraordinaire. Une mention particulière est due au brave capitaine *Paul Zaccheo*, qui déploya dans des circonstances si critiques une si grande habileté et un si grand sangfroid, qu'on aurait cru avoir affaire à un vieux soldat.

Il fut énergiquement secondé par le lieutenant *Charles Zamaretti* et le sous-lieutenant *Joseph Picuri*.

L'ingénieur *Pianta* dirigea habilement l'érection des fortifications le long du littoral.

[1] BULLETIN OFFICIEL.

Turin, le 27 mai, neuf heures trente minutes du soir.

Des vapeurs autrichiens parcourent le lac Majeur en menaçant les pays riverains; les populations armées résistent aux intimations de l'ennemi. A Canobbio, le vapeur *Radetzky* a dû se retirer devant la fusillade de la garde nationale et des douaniers, après avoir tiré quelques coups de canon inoffensifs.

Une dépêche privée annonce que Garibaldi se trouve dans une forte position près de Varèse.

Du reste, le syndic BONGIOVANNI et le Municipe étaient résolus à tous les sacrifices pour garder intact l'honneur que pendant ces jours de luttes héroïques Canobbio avait su conquérir.

Nous quittâmes Canobbio et prîmes la direction de Luino. Un contrebandier qui avait quelques petits péchés sur la conscience et à qui notre brave syndic avait promis pleine et entière absolution s'il accomplissait bien sa mission qui était de nous conduire sains et saufs à San-Germano, nous accompagnait.

Nous traversâmes le lac sans encombre et touchâmes la rive à un quart de lieue de Luino à peu près. Un poste de quatre gendarmes autrichiens séjournait encore à Luino, et notre guide ne voulait pas nous exposer à débarquer sous leurs yeux. Quand nous connûmes ce motif nous nous écriâmes d'une voix unanime: *En avant*, allons chercher les gendarmes, nous les ferons prisonniers et les conduirons au général avec leurs armes dont il pourra armer quatre bons patriotes.

Mais notre guide qui répondait de nous, corps pour corps, s'opposa à notre beau projet. Nous nous remîmes à l'eau et nous prîmes la direction de San-Germano.

Nous apercevions toujours nos braves Canobbiens qui pour plus de sûreté avaient le long de la rive sarde placé des sentinelles chargées d'agiter des signaux pour nous encourager à marcher en avant.

Nous entrions dans le port de San-Germano à deux heures après-midi. Les premières personnes qui nous virent armés jusqu'aux dents (car à Canobbio *Gaildrau* avait été forcé d'accepter une paire de pistolets comme surcroit de défense) débarquer sur leurs rives paisibles, s'enfuirent épouvantées en criant. Tous les habitants se hâtèrent de rentrer chez eux et se barricadèrent dans leurs maisons. On nous prenait simplement pour des *Tedeschi:* nous pénétrions dans un vrai désert.

Petit à petit, rassurés par notre petit nombre, et plus que tout cela, notre brave guide s'étant mis de suite en

rapport avec ses frères en contrebande, nous pûmes au bout d'une demi-heure trouver à qui parler.

Garibaldi en quittant Laveno s'était dirigé sur Varèse; des reconnaissances des Chasseurs des Alpes avaient été poussées jusqu'aux environs de San-Germano.

Des patriotes dévoués s'offrirent à nous procurer les moyens de rejoindre le général.

Vers trois heures nous partions accompagnés des vœux de nos hôtes improvisés, qui pendant les quelques instants que nous étions restés chez eux nous avaient prodigué les soins les plus empressés.

Deux excellents chevaux attelés à une bonne calèche étaient chargés de rapprocher la distance qui nous séparait de Garibaldi.

Vers trois heures et demie commença une pluie diluvienne. A cinq heures nous étions complètement perdus. Notre brave guide était resté à San-Germano heureux comme un roi de l'attestation à lui délivrée que nous étions arrivés en bon état, et notre nouveau conducteur à moitié mort de peur, croyant toujours sentir les Autrichiens, et s'attendant à les voir surgir de côté ou d'autre, s'était trompé de route. Enfin ses chevaux n'en pouvant plus, nous rencontrâmes, grâce à Dieu, un petit village, et là après de nouvelles informations il nous fut assuré d'une façon positive que la brigade devait se trouver à Ligorno près Varèse.

Il ne fallait plus penser à nous servir de la voiture qui nous avait conduits jusque là.

On nous amena une chaise de poste attelée de deux chevaux de la poste impériale de Varèse, conduits par un postillon en grande tenue impériale; seulement il était panaché aux couleurs tricolores. Il y avait huit jours que ce malheureux postillon avait été requis à Varèse, et depuis ce temps sa vie n'était qu'une longue odyssée. C'était le Juif-errant des postes en personne. Bref, il ne voulait pas retourner à Varèse tant que les Autrichiens y seraient, sachant bien le sort qui lui serait réservé à lui et à ses pauvres

bêtes, et il était tout heureux de se dévouer à notre fortune bonne ou mauvaise.

Seulement il était cinq heures de l'après-midi, et il marchait depuis quatre heures du matin, lui et ses chevaux étaient à jeûn, épuisés, et il demandait une demi-heure pour se restaurer.

A six heures nous montions en voiture, et à travers les chemins les plus abominables, toujours accompagnés de la pluie qui s'était changée en déluge, nous nous dirigeâmes sur Varèse. Nous ne parlerons pas du paysage ni de l'aspect des populations, attendu que nous ne pouvions rien distinguer à deux pas, et que nous ne rencontrâmes pas une seule maison habitée; puis nous avons hâte d'arriver au terme de nos impressions de voyage.

A huit heures nous entrâmes dans Ligorno, à peine distant d'un mille de Varèse et dont les avant-postes autrichiens occupaient à peine à 500 pas de distance le chemin de communication des deux cités.

Nous nous croyions aux termes de nos vicissitudes et nous demandions à grands cris le général. Un guide de Garibaldi, que nous avions recueilli une demi-heure auparavant sur la route où il errait en compagnie de son cheval, s'informait où était la brigade et dans quelle maison le général avait établi son quartier-général.

Mais nous n'apercevions que des visages sombres, défiants. Le syndic surtout, chez lequel nous avions fini par pénétrer, avait l'air embarrassé, il hésitait à nous répondre.

Nous ne savions ce que cet accueil signifiait. Etions-nous oui ou non à Ligorno? Où était le général?

Enfin un habitant plus hardi que les autres nous dit franchement qu'à quatre heures le général était parti avec tout son corps et qu'on ignorait la direction qu'il avait prise, que le village infesté d'espions autrichiens attendait d'un instant à l'autre les Croates prévenus par le syndic du départ de Garibaldi, et que le meilleur conseil qu'il pût nous donner était, si nous ne voulions pas être pris, de continuer notre

route, malgré la lassitude et l'épuisement de nos chevaux.

En effet bien nous en prit de suivre ce conseil, car tandis que nous sortions du village par le chemin menant à Côme, les Autrichiens entraient par la route de Varèse.

Rendus prudents, et voulant éviter toute trahison de la part du syndic, nous lui assurâmes que nous étions l'avant-garde d'un corps de 500 hommes, et que s'il nous arrivait malheur par sa faute nous serions bien vengés. La recommandation fit son effet, nous pûmes nous éloigner sans être inquiétés.

Nos pauvres chevaux ne pouvaient plus aller; il devenait urgent de trouver un lieu de refuge.

Le brave patriote qui nous avait avertis du danger, avait disparu pendant notre colloque avec le syndic; nous le retrouvâmes nous attendant sur la route. Il se chargea de nous conduire dans un village à l'abri de toute attaque des Autrichiens, où nous pourrions passer la nuit, faire reposer les chevaux, et où il viendrait nous avertir de la route qu'avait prise le général aussitôt qu'il saurait quelque chose de sûr.

Nous avions à peu près fait une lieue sur la grande route que nous allions quitter pour prendre le chemin du village où nous conduisait notre guide, quand un formidable *qui vive* retentit, et nous vîmes au beau milieu du chemin, toujours par la pluie battante, deux grands corps armés de chandelles et répétant une seconde fois: *qui vive!*

C'était l'arrière-garde des Chasseurs des Alpes commandée par notre brave ami *Peard*, que nous vîmes cette nuit là pour la première fois, et composée de deux ou trois retardataires et de six charriots traînés par des bœufs et portant deux ou trois tonneaux de vin, quelques pains et un peu de viande. C'étaient tous les vivres des pauvres Chasseurs; encore les avaient-ils abandonnés, ne pouvant faire passer les voitures par les sentiers qu'ils allaient prendre.

Peard ne voulant pas que rien tombât dans les mains des Autrichiens, avait pris la direction du convoi et était entré dans une auberge située sur la grande route, en attendant que tout fût organisé.

Pensant que nous arriverions avant lui à Côme, ville sur laquelle il nous apprit que s'était dirigée la colonne, il nous remit un paquet de dépêches venant de Piémont et qu'un homme sûr d'Angera lui avait consigné pour faire parvenir au général.

Certains désormais de retrouver le général, nous serrâmes la main de notre brave Peard et nous nous dirigeâmes sur l'hôtellerie indiquée.

Les braves gens qui nous reçurent nous traitèrent comme des rois. Un souper homérique vint combler les vides faits dans nos estomacs par toutes ces émotions; notre déjeûner sur le lac Majeur n'existait plus qu'à l'état de souvenir, très agréable, il est vrai, mais rien que cela pour le moment

Les chevaux réparèrent leurs huit jours de jeûnes et de fatigues en mangeant à même un sac d'avoine, mollement couchés sur une litière épaisse de deux mètres au moins. Le cheval du guide que nous avions recruté en chemin, partagea ce bien-être auquel lui aussi depuis un mois n'était plus habitué. Enfin gens et bêtes dormirent certainement une de leurs meilleures nuits, à l'exception toutefois du malheureux Gaildrau qui se réveillait en sursant à chaque instant en croyant voir les Autrichiens entrer dans la chambre, et qui nous troublait tellement par ses alertes continuelles, que nous l'envoyâmes à l'unanimité achever sa nuit au grenier.

Il avait pourtant raison, il flairait l'Autrichien. Pendant la nuit, vers les deux heures, une reconnaissance de uhlans poussa jusqu'au village et passa sous les fenêtres de notre auberge.

Heureusement Dieu et nos hôtes veillaient sur nous. Les Autrichiens n'apercevant rien de suspect, la voiture ayant été remisée dans une cour fermée par une porte à deux solides battants, se retirèrent.

Lorsque le matin en descendant de son grenier l'infortuné *Gaildrau* apprit le nouveau danger qu'il nous avait, nouveau Messie, annoncé toute la nuit, il se trouva mal.— Jamais plus, répétait-il dolemment, il ne lui arriverait de s'embarquer dans de pareilles aventures; que venait faire dans

une pareille galère un si excellent époux et père de famille, un si bon garde national ? Il était artiste, il est vrai, mais justement désireux de conserver à la France son talent et ses crayons, il lui fallait désormais la certitude que sa peau ne courrait plus aucun danger..... Et notez bien qu'il avait avant de monter au grenier, dans ses premières terreurs, manqué de tuer à bout portant un de nos compagnons de voyage, en prenant sur la table de nuit, troublé qu'il était par ses émotions, *un revolver à six coups*, pour le briquet aux allumettes, et il frottait et il frottait sur le mur ce formidable *zolfanello.*

Aux violents reproches qui lui furent faits le matin par celui qui avait vu la mort de si près, et qui était tout furieux de voir son revolver plein de plâtre ! — Que voulez-vous, répondit-il, en Italie les ustensiles de ménage sont si drôlement fabriqués, que j'ai pu me tromper sur la forme...

Gaildrau dans ces moments-là était sublime. Il nous rappelait *Desbarolles* et *Giraud* dont Alexandre Dumas dans le récit de son voyage en Espagne nous narre les vicissitudes ; de Giraud, surtout parlant le matin à jeûn de sa malheureuse famille, de Giraud le soir, après un bon dîner, la figure épanouie et riante, rappelant les braves cœurs qui là bas pensaient à lui, Gaildrau était pour nous la vivante image....

A cinq heures du matin, toujours accompagnés par la pluie qui elle n'avait pris aucun repos pendant la nuit, car on aurait pu croire que le ciel versait sur nous le contenu des réservoirs qu'un an de sécheresse continuelle lui avait permis de remplir, nous remontâmes en voiture après avoir pris congé de nos braves hôtes qui avaient veillé sur nous toute la nuit, s'étant privés de leurs lits pour nous les laisser, et qui à notre réveil nous avaient offert une collation reconfortante.

A une heure après midi, après un voyage à travers monts et vaux, après avoir vingt fois risqué de verser ou de nous noyer dans les torrents grossis par 24 heures de pluie continue, nous faisions notre entrée dans Côme. Nous passons sous silence les dangers courus ; nous avions rencontré vers

huit heures l'arrière-garde commandée par le brave *Peard* qui marchait depuis une heure de matin, trempée et mouillée comme il n'est pas possible de l'être. Ayant offert une place dans la voiture à un Chasseur à peine âgé de 16 ans et qui n'avait pour se garantir de l'eau qu'un morceau de toile arraché à une voiture, *Merci*, répondit-il à notre offre, *les Chasseurs des Alpes ne craignent ni l'eau ni le feu, ils sont habitués à l'un et à l'autre; ma consigne est d'escorter les voitures et je l'exécute.....*

Nous descendîmes à l'auberge de l'*Agneau* d'où la vue s'étend sur le lac de Côme. C'ést là que le général était logé ainsi que tout son Etat-major.

Dix minutes après nous étions introduits près du général.

C'était la première fois que nous nous trouvions en sa présence, et je fus agréablement surpris d'apercevoir la tête si douce et si intelligente à la fois de Garibaldi au lieu de la physionomie un peu accentuée et excentrique que d'après ses portraits si trompeurs je m'étais formé de lui. Lui ayant remis les lettres dont j'étais chargé, et après lui avoir donné des nouvelles de ses amis, surtout du noble vétéran du Spielberg, le marquis George Pallavicino, la conversation roula sur les prodiges qu'avec si peu de monde le général venait d'accomplir. Dans le chapitre suivant nous retracerons la conversation que nous eûmes avec le général.

CHAPITRE XXII.

Proclamations, réquisitions, exactions, assassinats commis par les Autrichiens du 23 avril au 8 juin.

Nous avons mis sous les yeux des lecteurs les premières proclamations de Giulay, nous avons rapidement rappelé les réquisitions imposées aux malheureuses provinces de Novare et de Verceil; consacrons quelques lignes, pour n'y plus re-

venir, aux atrocités de toute nature accomplies par l'armée autrichienne pendant son invasion du Piémont.

C'est à Mortara que fut publié le Manifeste le plus atroce et le plus barbare qui soit jamais sorti de la plume d'un *condottiere* autrichien. Ce Manifeste est une insulte au sens moral de l'humanité, c'est un défi porté à la civilisation et au XIXe siècle. Il porte la signature du général ZOBEL, qui semble vouloir dépasser le général Haynau de terrible mémoire. Celui qui fut le fléau de la Hongrie et de Brescia se contentait de punir des individus qu'il regardait comme coupables; Zobel, lui, invente des crimes et rend tout un Canton solidaire pour le fait d'un individu qui ne se sera pas fait spontanément l'espion des Autrichiens. Le Canton sera livré au pillage et à l'incendie.

Voici du reste la traduction de cet abominable *factum* daté de Mortara le 24 mai 1859:

Si des éclaireurs piémontais et français, si des patrouilles, des explorateurs ou des individus isolés de ces deux armées, soit en uniforme, *soit travestis*, paraissent, sous quelque prétexte que ce soit, *dans le rayon de territoire occupé* par les troupes impériales-royales, dans ce cas, est imposée à toute commune et même *à tout habitant* de ladite commune la sévère obligation d'en *prévenir immédiatement* le commandant de la station, et *si ledit pays respectif n'est pas occupé par les troupes impériales*, alors on devra prévenir le commandant du poste militaire I. R. le plus rapproché.

Toute commune dans le rayon de laquelle sera découvert par un détachement ou *par un seul individu de l'armée autrichienne* une semblable troupe d'éclaireurs ou patrouilles, ou *un semblable individu, isolé de ses habitans*, toute dite commune, en ce cas, est soumise sans rémission aux plus rigoureuses mesures des lois de la guerre; *sous peine d'être livrée au pillage*, toute la commune devra payer une contribution pénale; *le pays compromis sera incendié et l'individu punissable sera fusillé sommairement.*

Avis est donné aux communes de faire publier cette proclamation dans toutes les églises, par le clergé, en chaire, et aussi de toute autre manière la plus opportune.

Le commandant du 7e corps d'armée, ZOBEL.

A une proclamation aussi infâme il n'est pas de commen-

taire possible. Rappelons seulement qu'elle émane d'un homme qui n'a pas craint dans le temps de faire fusiller vingt-et-un prisonniers de guerre, à *Trente*, sans aucune formalité judiciaire.

Vous croyez peut-être que toutes ces proclamations n'étaient lancées que dans le but d'effrayer les habitants et de les forcer ainsi à se tenir tranquilles, mais que jamais aucune de ces menaces ne serait mise à exécution. Mais vous ne connaissez pas l'Autriche. Elle ne plaisante jamais, l'infâme barbare, elle tient tout ce qu'elle promet.

Mon Dieu, laisserez-vous donc suspendue à jamais votre colère sur ces malheureux peuples, et ne ferez-vous pas disparaître un jour ce terrible fléau, l'Autriche? Mon Dieu, assez de sang, assez de pleurs ont été versés; apaisez votre courroux et pardonnez.... Que jamais pareilles atrocités ne retombent sous la plume de l'historien....

Note du Comte de Cavour, aux nations civilisées.

Par une dépêche-circulaire précédente, j'ai eu l'honneur de faire connaître aux légations de S. M. les actes de *spoliation* auxquels l'armée autrichienne se livrait dans les provinces sardes qu'elle avait occupées. Je dois maintenant vous informer qu'une enquête judiciaire a été ordonnée par le gouvernement à ce sujet. *Elle prouvera que l'Autriche a brutalement violé les lois de la guerre, et que la conduite de ses troupes n'est pas celle qui distingue les nations civilisées.* Les résultats de cette enquête seront en leur temps communiqués aux légations. Mais il y a aujourd'hui un fait qui vient d'être légalement constaté par l'autorité judiciaire, et que je dois signaler à l'indignation des cabinets de l'Europe entière. Publié par la presse, il ne serait peut-être pas cru; le gouvernement doit le faire connaître lui-même et en garantir l'exacte vérité.

Le 20 mai, le jour même de la bataille de Montebello, vers onze heures du matin, des troupes autrichiennes étaient campées sur les hauteurs de Torricella, petite commune de la province de Voghera. Une patrouille, après avoir arrêté l'huissier du tribunal qu'elle avait rencontré sur son chemin et l'avoir forcé à lui servir de guide, entra dans le village et pénétra dans la maison des fermiers Cignoli. Là, après une perquisition minutieuse dans toutes les parties de l'habitation, ordre fut donné par les soldats à tous les membres de la fa-

mille Cignoli, ainsi qu'à quelques autres individus qui se trouvaient par hasard dans la cour de la ferme, de les suivre.

La perquisition avait fait découvrir dans la maison *une petite fiasque en cuir contenant une quantité minime de petit plomb de chasse.*

Les personnes arrêtées étaient au nombre de neuf, savoir:

Pierre Cignoli, âgé de *soixante ans;*
Antoine Cignoli, âgé de cinquante ans;
Jérôme Cignoli, âgé de trente-cinq ans;
Charles Cignoli, âgé de dix-neuf ans;
Barthélemy Cignoli, âgé de dix-sept ans;
Antoine Setti, âgé de vingt-six ans;
Gaspard Riccardi, âgé de quarante-huit ans;
Herménégilde San Pellegrin, *âgé de quatorze ans;*
Louis Achille, âgé de dix-huit ans.

Il y avait ainsi un *vieillard de soixante ans* et *un enfant de quatorze.*

La patrouille les conduisit devant le commandant autrichien, qui se trouvait sur la grande route, à cheval, au milieu de ses troupes.

Après avoir échangé quelques mots en allemand avec les soldats qui amenaient ces prisonniers, le commandant dit à l'huissier qui avait servi de guide de rester à sa place; puis il ordonna aux neuf malheureux paysans, qui ne savaient se faire comprendre et qui tremblaient de tous leurs membres, de descendre dans un sentier qui longeait la route: ils avaient à peine fait quelques pas, que le commandant donna à un peloton rangé sur le chemin le signal de faire feu.

Huit de ces malheureux tombèrent *roides morts;* le vieux Cignoli, mortellement blessé, ne donnait plus signe de vie. Les troupes autrichiennes se remirent en marche, et le commandant, se tournant vers l'huissier, lui dit qu'il pouvait s'en aller, et afin qu'il ne lui arrivât pas d'être retenu par les troupes qui étaient encore dans les environs, il lui donna un billet qu'il devait présenter le cas échéant, et qui lui servirait de sauf-conduit.

Ce billet était une carte de visite qui portait sous une couronne de comte ce nom:

Feldmarschald lieutenant Urban.

Cette carte figure au dossier de l'enquête.

Quelque temps après, les habitans se rapprochaient de l'endroit où cette épouvantable boucherie avait eu lieu. Le vieux Cignoli, qui

avait repris connaissance, fut transporté à l'hôpital de Voghera, où il mourut cinq jours après.

Des énormités pareilles n'ont pas besoin de commentaires. C'est là un assassinat aussi lâche qu'atroce, et dont on pourrait tout au plus trouver des exemples parmi les barbares et les sauvages.

Le comte Giulay tenait à se faire pardonner et sa défaite à Montebello et ses futures disgrâces à force de terreur; c'est pourquoi il parlait ainsi aux populations écrasées par ses hordes barbares:

L'ennemi paraît vouloir soulever la révolution sur les derrières de l'armée placée sous mes ordres, et me forcer de la sorte à quitter une position qu'il n'ose, à ce qu'il paraît, attaquer (de front) en rase campagne.

Mais cette combinaison échouera. Dans peu arriveront, des autres provinces héréditaires de notre auguste monarque, de nouvelles forces en nombre imposant; elles suffiront pour comprimer énergiquement toute tentative de révolution.

Les localités qui feront cause commune avec la révolution, arrêteront au passage les renforts envoyés à mon armée, détruiront les ponts et autres voies de communication, seront, j'en donne ma parole, *détruites par le fer et le feu.*

Je transmets à cet effet les ordres les plus formels aux chefs qui commandent sous moi. J'espère qu'on ne me forcera pas de recourir à ces mesures extrêmes, et qu'on ne voudra pas ajouter aux funestes conséquences de la guerre pour ce pays les horreurs d'une guerre civile.

Donné en mon quartier-général de Garlasco, le 25 mai 1859.

GIULAY.

Le sort réservé aux villes qui, comme Varèse et Côme, s'étaient déclarées pour Garibaldi, est dans les proclamations suivantes clairement indiqué.

Nous verrons plus loin la réalisation de ces menaces à Varèse.

NOTIFICATION.

Des bandes armées de conspirateurs, sont venues du Piémont en Lombardie. Les villes de Varèse et de Côme, qui parmi leurs populations comptent beaucoup d'ennemis de l'ordre et de la tranquillité,

ont fait cause commune avec ces hommes désespérés, et elles se trouvent aujonrd'hui en révolte ouverte.

Les dispositions ordinaires de la loi ne suffisent plns pour le rétablissement do la tranquillité et de l'ordre. Il est donné avis au public qu'à partir du jour do la présente notification, les crimes et délits ci-après commis dans lesdites villes et autres lieux en révolte daus la province de Côme seront traités d'après la loi militaire, et les coupables seront *punis de mort dans les vingt-quatre heures :*

1° Haute trahison ; 2° offense à la majesté souveraine et aux membres de la famille impériale; 3° soulèvement et rébellion; 4° enrôlement illicite; 5° sédition on appui donné à la contravention à l'obligation du service militaire juré; 6° espionnage et tont antre acte dirigé contre la force belligérante de l'Etat; 7° publication et propagation d'écrits et proclamations révolutionnaires; 8° rapine; 9° détention illicite ou recel d'armes et de munitions; 10° résistance contre la force armée par voie de fait ou menace dangereuse; 11° violence publique par le moyen de dégâts ou entraves malveillantes aux télégraphes.

Milan, le 30 mai 1859.

Le lieutenant-maréchal I. R. et gouverneur militaire de la Lombardie, Signé ANDOR MELCZER DE KELLEMES.

—

PROCLAMATION.

J'apprends qne quelques malintentionnés tirent parti des mesures militaires et des mouvemens stratégiques des tronpes pour répandre des bruits alarmans et ponsser la population à des actes inconsidérés, comme par exemple à des rassemblemens en masso dans certains lieux.

Tout en rappelant que les auteurs et propagateurs de nouvelles alarmantes encourent la rigueur des lois militaires, j'exhorte la population à ne pas se laisser égarer par de semblables rumeurs, et à ne pas tenir une conduite inconsidérée, attendn que déjà sont prises les mesures les plus efficaces pour maintenir l'ordre légal, et le rétablir s'il venait à être troublé. En conséqnence, les transgresseurs des lois ne pourront que s'imputer à eux-mêmes les graves conséquences de leur contravention.

Milan, le 29 mai 1859.

ANDOR MELCZER DE KELLEMES.

Il ne suffisait heureusement pas de quatre hommes et

d'un caporal pour punir les Chasseurs des Alpes de leurs tentatives révolutionnaires.

10,000 hommes avec 16 pièces de canon avaient battu en retraite devant *ces bandes armées de conspirateurs....*

Garibaldi, entré en Lombardie, combat loyalement les Autrichiens; les blessés ennemis sont traités par lui comme ses propres blessés.

Les prisonniers nombreux faits en combattant ou surpris par l'insurrection n'ont qu'à se louer du traitement plein d'égards qui leur est réservé.

Que font les Autrichiens?

Ils mettent hors la loi, comme on fait en Calabre et en Sicile à l'égard des bandits de grand chemin, les volontaires et leurs chefs. Dans ses proclamations, que nous avons mises plus haut sous les yeux du lecteur, l'Autrichien ordonne de courir sus *aux bandes armées des conspirateurs;* il assassine les malheureux paysans qui travaillent aux champs;[1] il prend les mesures les plus minutieuses pour brûler les propriétés appartenant aux Italiens dignes de ce nom, et qui dans un tableau dressé pour chacune des villes importantes de la Lombardie où il existe une forteresse, telles que Milan, Bergame et Brescia, sont désignées aux pointeurs autrichiens pour diriger le feu de leurs pièces sur ces maisons et ces palais et les détruire jusque dans leurs fondements.

Que sont devenus tous les ôtages traînés, couverts de chaînes, à la suite des Croates fuyant devant l'armée alliée?

Ce qu'ils sont devenus nul ne le sait; deux ou trois ont pu fuir au milieu de la panique éprouvée par les Autrichiens,[2]

[1] A Seregno (Lombardie) l'inscription suivante se lit sur une pierre commémorative : « Angelo Gini de Macclo, âgé de 30 ans, et Louis Giudici, âgé de 25 ans, de Lucino, ont été assassinés ici, le 28 mai 1859, par ordre du T. M. Urban, fuyant de Varèse et de Côme. — Frères Italiens, le sang de ces martyrs, répandu par ces infâmes Autrichiens, doit vous rappeler que vous avez une patrie et une famille à défendre. »

Qu'avaient fait ces malheureux paysans? Ils cueillaient les feuilles de leurs mûriers lors du passage du général Urban. C'est là leur crime !...

[2] Le 16 juin rentra à Varèse le *Maestro Monaco*, qui avait été emmené en ôtage, lié par des chaînes à deux autres habitants, par la colonne du général Urban lors de sa dernière expédition de Varèse. Il est impossible de décrire les tor-

qui semblables aux hibous, monstres hideux qui ne prennent leurs ébats que dans les nuits les plus noires, et que le moindre rayon de lumière fait rentrer dans leurs sombres demeures, fuyaient devant le soleil resplendissant, qui des rayons de Palestro, Magenta et Marignano illuminait la marche des héroïques phalanges franco-italiennes.

Qu'ont-ils faits des volontaires entraînés par leur ardeur au milieu d'eux, et qui frappés par eux à bout portant ont été emmenés prisonniers ?

Ils les ont assassinés....

Trois de ces malheureux ont été retrouvés cloués aux arbres, les yeux crevés, et mutilés indignement.....

CHAPITRE XXIII.

Retour vers les Chasseurs des Alpes. — Les avant-postes de Lagorno. — Départ de Lagorno. — La pluie. — Les torrents. — Les bagages et les 500 rations. — Magnifique marche sur Côme de 4 heures après midi à 10 heures du matin. — Arrivée à Côme. — Les Naïades du lac. — La Municipalité. — Les bons de vivres. — Ordres du podestat. — Ouverture des boutiques. — Les douaniers. — Les Suisses. — La contrebande. — Le général à l'hôtel de l'*Agnello*. — L'état-major. — Visite au général. — Séjour à Côme. — Aspect de la ville. — Les armes. — Nouvelles de Varèse. — Exactions des Autrichiens. — 3,000,000 ou le bombardement. — Visite des généraux autrichiens aux hôpitaux de Varèse. — Belle réponse d'un Vénitien. — Evacuation de Varèse par les Autrichiens. — Dépêche télégraphique du général Urban au commandant militaire à Milan. — Les 15,000 hommes de Garibaldi. — Belle marche du général Urban. — Quelques mots sur ce général.

Revenons aux volontaires dont nous nous sommes quelque peu éloignés.

Nous les avons laissés l'arme au bras devant les avant-

tures que l'on fit endurer à ces malheureux. Pour quelques paroles imprudemment proférées, ils furent condamnés au supplice infâme, ignominieux et barbare, de recevoir 50 *coups* de bâton chacun.

Le *Maestro*, qui s'était enfui, ne put donner des nouvelles de ses deux compagnons d'infortune ; mais tout faisait croire qu'ils étaient tombés victimes de la férocité autrichienne. Et savez-vous ce qu'ils avaient fait? Ils étaient sortis de leurs maisons pour voir l'entrée des troupes autrichiennes dans la ville de Varèse...

postes autrichiens. Deux fois Garibaldi a offert le combat, deux fois son offre a été repoussée.

Les éclaireurs qui se sont répandus de tous côtés dans les campagnes, viennent avertir le général que les Autrichiens se disposent à réoccuper Côme.

Garibaldi, qui vient de voir les Autrichiens à l'œuvre, auquel les habitants de Varèse qui ont pu s'enfuir, apprennent l'horrible traitement que le général Urban leur a infligé, ne veut pas que Côme, où sont restés quelques hommes seulement, mal armés, subisse le même sort.

La commune le réclame à grands cris; les hommes les plus compromis, les blessés ont pu être transportés par les bateaux à vapeur du lac de Côme soit dans quelques uns des villages patriotes situés le long des rives, soit à Lecco. Mais la population toute entière, les femmes, les enfants remettent leur destinée entre les mains de Garibaldi; qu'il fasse donc diligence, et qu'il sauve les malheureux habitants qui mettent leur confiance dans lui seul.

Garibaldi renvoie les messagers, et les charge d'annoncer son retour pour le lendemain.

A quatre heures, le 31 mai, la colonne s'ébranle et se met en marche.

Il s'agit d'arriver à Côme sans encombre. Les Autrichiens sont maîtres de la campagne. Cette fois il ne s'agit pas de combattre: une victoire coûterait du temps. Il faut être à Côme de grand matin.

Alors une des plus belles marches qui se soient jamais exécutées a lieu.

Comme nous l'avons dit, lors du récit de notre voyage, une pluie diluvienne tomba pendant plus de vingt-quatre heures; les rivières devinrent des mers, les lacs des fleuves, les ruisseaux des torrents.

Figurez-vous les volontaires, sans souliers la plupart, revêtus d'une mince capote, tantôt escaladant des montagnes et cheminant à travers des sentiers impraticables même pour les chamois, tantôt redescendant dans les plaines changées en

lac. Le plus grand silence règne parmi nos Chasseurs, car il s'agit de dérober la marche de la brigade aux Autrichiens qui sont répandus de toutes parts.

A un moment même la brigade entière fait halte, l'alerte est donnée: 400 Tyroliens sont logés dans les maisons d'un village à peine distant de 500 pas.

Que va ordonner le général? Entourer le village, faire les Tyroliens prisonniers, mais cela ne peut s'exécuter sans bruit. L'éveil sera donné et l'on aura perdu un temps précieux. Alors Garibaldi fait retourner les Chasseurs sur leurs pas; les douze *milles* accomplis si péniblement à travers les montagnes sont de nouveau parcourus, et par une contre-marche des plus audacieuses, Garibaldi fait passer le Corps tout entier au milieu des Autrichiens clos de tous côtés dans les habitations dont ils se sont emparés, et dormant sur leurs deux oreilles, assurés qu'ils sont que par un temps pareil pas une créature humaine ne se risquera dehors.

Mais nos Chasseurs ne sont pas des hommes pétris de la même pâte que le commun des mortels.

Garibaldi leur a communiqué le feu sacré qui l'anime, et à sa suite les volontaires sont invulnérables et imperméables; ils ne craignent ni l'eau ni le feu.

Pour eux traverser torrents et rivières est un jeu. Ils marchent pendant seize heures sans une minute de repos. Arrivés à Côme, la journée se passe à veiller sur les habitants; le seul soin qu'ils prennent c'est de nettoyer leurs armes. Quant à eux, de quoi voulez-vous qu'ils s'inquiètent? Garibaldi leur a dit: Mes enfants, je suis content....

Qu'est-il besoin d'autre chose?...

Je vous laisse à penser si les Chasseurs sont les bienvenus! Les gens qui s'étaient enfuis se hâtent de rentrer. Le podestat engage les habitants, pour montrer que la confiance est revenue avec les garibaldiens, à ouvrir leurs boutiques et à étaler leurs marchandises les plus précieuses que par terreur de l'Autrichien ils avaient enfouies. La municipalité qui voit les Chasseurs, malgré le mauvais temps persistant, continuer

leur mission de protecteurs et par conséquent ne pouvoir établir leurs pauvres cuisines, prend une résolution héroïque. Un repas composé d'un potage, de deux plats, de dessert et de vin, que la commune payera un swanzich, est offert à chaque soldat qui à tour de rôle se rendra muni de son bon aux diverses auberges de Côme, qui ont allumé tous leurs feux pour faire fête à leurs hôtes improvisés. Quelques braves habitants offrent un supplément de liquide, et le verre à la main portent la santé de leurs jeunes défenseurs. L'aspect de la cité est singulier. Les bateaux à vapeur du lac de Côme, dirigés les uns sur les rives du côté de Lecco, les autres sur les rives du côté de Colico, reviennent à Côme chargés d'armes de toutes sortes; sabres, poignards, baïonnettes, fusils, mousquets, espingoles, canons même, enfouis dans la terre après les désastres de 1848, les uns assez bien conservés, les autres rongés par la rouille dont ils sont couverts, sont débarqués et conduits au municipe sur des petites voitures à bras traînées et escortées par les Chasseurs des Alpes.

Des cris violents répétés à des intervalles assez rapprochés annoncent les *spie* qui sont amenés au général. Quelques uns de ces malheureux, croyant au retour des Autrichiens, ont tenté de dépouiller les habitants. Un grand écriteau placé sur leur dos et contenant ce seul mot *ladri*, les désigne plus particulièrement à l'animadversion populaire.

Mais tous ils sont inviolables.... Les Chasseurs des Alpes qui les escortent les protègent, et nul n'osera seulement les toucher.

Après leur interrogatoire, subi devant le général, ils sont ramenés en prison pour attendre leur jugement, qui se fera dans toutes les règles.....

Ceux qui profitent de ces moments de trouble ce sont les Suisses, qui en l'absence des douaniers faits prisonniers, introduisent sans crainte les marchandises de contrebande, soigneusement interdites par les Autrichiens, et dont dans ce peu de jours privés de toute surveillance ils inondent pour des années la Lombardie.

Tabacs, cigares, quincaillerie, étoffes de toute sorte entrent en quantité innombrable.... Les Chasseurs sont ravis, ils fument de délicieux *vevey*....

C'est au milieu d'une telle agitation que nous entrâmes à Côme. Nous avons promis de raconter notre visite au général, qui après une marche aussi fatigante ne se reposait pas lui non plus, et qui tout dispos donnait les ordres nécessaires.

Après les compliments d'usage et les nouvelles des amis qui présentaient leurs hommages au général, la conversation s'engagea sur les derniers événements. Nous dîmes au général ce que nous savions au sujet de la marche en avant des armées franco-sardes, et lui exprimâmes à ce sujet l'idée que nous avions, qu'au lieu de le rejoindre à Côme, nous pensions le trouver sur la route de Milan. Et à ce propos nous lui dîmes quo puisque le mouvement se dessinait évidemment pour le passage du Tessin par suite du changement de front de l'armée franco-sarde, nous étions étonnés qu'il n'eût pas marché sur Milan, car d'après ce qui s'était passé, et les Autrichiens croyant qu'il disposait de forces beaucoup plus considérables que celles placées sous son commandement, il aurait pu faire insurger Milan, dégarni de troupes commo il l'était, puisquo trois mille hommes occupaient à peine le château.

A cela Garibaldi nous répondit qu'il avait au contraire *invité Milan à ne pas bouger jusqu'à nouvel ordre.....*

La conversation roula aussi sur ce que les Français pensaient de Garibaldi et de ses volontaires.

Les mêmes idées émises plus tard dans l'entrevue d'Edmond Texier et du général, et que nous avons reproduites dans la biographie de Garibaldi, servirent de base à notre entretien.

Je me rappellerai toujours l'accent du général me disant: *Savez-vous, monsieur de La Varenne, ce que ces canailles d'Autrichiens ont fait à Varèse après mon départ? Eh bien, ils ont bombardé la ville....*

Nous quittâmes le général, enchantés de son accueil si

bienveillant et contents d'unir notre destinée à celles de ses braves volontaires.

Garibaldi nous avait dit que les Autrichiens venaient de bombarder Varèse. En effet rien n'était plus vrai. Voici ce qui s'était passé.

A peine Garibaldi parti, le général Urban avait adressé l'*ultimatum* suivant à la ville de Varèse.

Par ordre de S. E. le lieutenant-maréchal baron Urban, la ville de Varèse, en juste punition de sa contenance politique, sera châtiée au moyen des contributions suivantes, *en ayant soin de faire retomber sur les riches propriétaires du pays* cette contribution, parce qu'ils se *sont réndus les plus coupables dans ces derniers événements;* en conséquence la répartition sera faite progressivement et exclusivement d'après l'estimation.

La contribution consistera en *Trois millions de livres autrichiennes* (87 centimes), qui devront être payées: le 1er million, dans 2 heures; le 2e, dans 6 heures; le 3e, dans 24 heures, à compter de la publication des présentes.

En outre, il devra être fourni 300 bœufs, tout le tabac et les cigares qui se trouvent dans le pays, et tout le cuir à l'usage des troupes.

Enfin, 10 *propriétaires* de la ville seront consignés pour servir *d'ôtages* et garantir l'exécution des mesures ci-dessus ordonnées, et le maintien de la tranquillité publique.

Le lieutenant-maréchal espère que la population s'empressera de remplir *ces conditions si modérées*, et ne voudra pas s'exposer au bombardement inexorable de la cité en cas de la plus petite opposition.

La ville n'ayant pu réaliser des sommes aussi considérables et qu'il fallait être insensé pour exiger d'une ville de huit milles habitants, fut bombardée par le général Urban. Les autorités qui à grand peine avaient pu réunir 300,000 swanzichs, les lui offrirent comme tout ce que la ville pouvait posséder. Urban les prit et n'en continua pas moins le bombardement. Il fit même tirer sur l'hôpital, sur lequel pourtant le drapeau noir avait été arboré, et où les blessés des combats de Varèse et de Malnate recevaient les soins empressés des docteurs Maestri, Martignoni et Milani, qu'il fussent Autrichiens ou Italiens.

Deux heures après le bombardement, Urban accompagné des officiers de son Etat-major, se rendit à Varèse; voulant insulter au malheur des pauvres Chasseurs des Alpes blessés, il entra à l'hôpital, et là raillant et s'adressant à un volontaire, à qui l'on avait la veille coupé la jambe et qui étendu sur son lit de douleur souffrait mort et martyre,—D'où êtes-vous ? lui demande d'un ton hautain Urban. — Je suis Italien, répond le volontaire. — Et de quel pays? — De l'Italie.—Alors Urban, emporté par la colère, s'avance vers le lit et lui dit: — Tu sais, une fois guéri, le sort qui t'attend: tu mourras comme un bandit, ainsi que tous les tiens qui sont ici. Le gouvernement paternel de l'Empereur est décidé à en finir une bonne fois avec les gens de votre espèce.

Le volontaire, pâle et sanglant, se dresse sur son lit, et l'œil brillant, les dents entrechoquées par les mouvements d'une fièvre terrible, le doigt tendu vers la porte, lui répond: — Hors d'ici, assassin, qui ne sais t'en prendre qu'aux faibles et aux blessés; hors d'ici, bourreau de l'Italie, qu'une poignée d'Italiens comme moi vient de battre; hors d'ici, toi qui au seul nom de Garibaldi blêmis d'épouvante et de peur; va-t'en; oui, je mourrai, mais content, mais assuré que mon pays est délivré de ta race odieuse; va-t'en, toi qui ne respecte rien, va-t'en; ici la mort seule commande en souveraine....

Le lendemain Urban reçut l'ordre de rejoindre le gros de l'armée autrichienne qui se massait sur le Tessin. Varèse échappa ainsi à un second bombardement déjà tout preparé.

Par une marche des plus habiles le général Urban parvint à rejoindre à Treviglio l'armée autrichienne, qui avait après Magenta laissé Milan libre.... C'est ce même général Urban qui écrivait après l'entrée de Garibaldi à Côme, à la suite de l'affaire de San-Fermo, au général commandant à Milan : *Je me suis retiré à Monza en bon ordre; ne m'envoyez pas des renforts, ce serait inutile, car Garibaldi a 15,000 hommes, 24 pièces de canon et une nombreuse cavalerie.*

J'ai vu à Milan le texte de cette dépêche télégraphique

datée de Monza le 27 mai. De plus, l'employé au télégraphe m'a lui-même confirmé ce fait auquel je ne pouvais croire. *Dominique Induno* et plusieurs autres personnes dignes de foi m'ont aussi assuré l'exactitude du texte.

CHAPITRE XXIV.

Départ de Côme. — Les bateaux à vapeur. — Coup-d'œil sur le lac de Côme. — Lecco. — Les traversins et la couverture. — Quelle belle nuit ! — La trompette.... pas celle du jugement dernier. — Les trois ronflements. — Le major Bixio. — Une heure du matin. — Départ. — Chargez les armes. — Du bonheur de rencontrer des murs. — Comme il est défendu de dormir tout debout. — Six milles à l'heure. — Une halte. — Bon accueil des habitants. — Deux œufs, un franc. — Du danger d'être trop franc. — Les swanzichs. — Une réforme. — Sérieuses réflexions. — Le lac de Lecco. — Les *Promessi Sposi* de Manzoni. — Halte à Favisano. — Le curé peureux.... Son arrestation. — Un vice-caporal. — Du bon vin. — L'uniforme des Guides. — Un pays en pleurs. — Le capitaine Ruffini. — Le major Bixio. — Départ pour Capriari. — L'artillerie. — Les mulets.

Les journées des 3, 4 et 5 juin se passèrent pour les volontaires soit en patrouilles, soit en promenades en barques sur le lac, soit en préparatifs pour un nouveau départ ; c'est alors qu'il fallait voir à l'œuvre l'industrie des Chasseurs.

L'un, gravement installé chez un cordonnier en vieux, réparateur vertueux de la chaussure humaine, rafistolait tant bien que mal les dégâts que l'intempérie des saisons avait causés à l'énorme paire de bateaux, que le gouvernement appelle fastueusement *souliers à la napolitaine.*

Un autre, les jambes croisées à l'instar des Orientaux, trônait sur l'établi d'un tailleur, et l'aiguille à la main tâchait

.....de réparer l'irréparable outrage
Causé à sa culotte par un trop long usage.

O Muse du Parnasse, pardonne-nous cet abominable vers de treize pieds, ou sinon j'appelle à la rescousse, avocats, médecins, peintres, artistes et MILLIONNAIRES, qui, dans cette

fatale journée, tous changés en *sarti*, radoubaient les fonds de.... leur navire, que plusieurs voies d'eau, déclarées à fond de cale, mettaient en danger de sombrer....

D'autres, ayant envahi les ateliers des serruriers et des armuriers, lavaient, polissaient et astiquaient leur fourniment.

Les plus prudents et les plus expérimentés dans l'art de la guerre, dormaient ou allaient aux provisions; ainsi faisait notre brave Peard, installé dans un lit *bien comfortable*, et qui resta 18 heures plongé dans les bras de Morphée....

Le 5, qui était un dimanche, à 6 heures, vint au 3e régiment, auquel j'avais attaché ma fortune, l'ordre de se tenir prêt à partir. A 7 heures, le 2e bataillon se trouvait sur le port, prêt à s'embarquer. Toute la population avait accompagné, à travers la ville, les braves qu'elle avait vu entrer les premiers dans Côme, lors du combat du 27 mai.

Un de ces jolis petits bateaux à vapeur qui font le service du lac, était chargé de transporter à Lecco les 500 hommes commandés par le major Bixio.

Dans les temps ordinaires, le bateau se trouve fort content quand il est chargé de 45 ou 50 voyageurs; c'est le grand complet pour ce joli yacht. Mais le 5 juin, 500 hommes, plus une voiture contenant quelques marmites, plus deux chevaux et une mule, devaient trouver place sur le pont du vapeur.

Enfin, tant bien que mal, on réussit à se caser.

A 7 heures et demie, nous laissions Côme derrière nous, et nous avancions à toute vapeur. Le bateau faisait bien quelques petits plongeons quelque peu inquiétants; mais bast! à la guerre comme à la guerre.

C'est une des plus belles soirées que j'aie passées. Derrière nous, Côme resplendissait, les habitants groupés sur le quai, sur le port, avaient, la nuit venue, allumé des torches, et nous envoyaient des vivats répétés; à mesure que nous avancions, les rives magnifiques de ce beau lac, parsemées de villas, s'illuminaient tour-à-tour lors de notre passage; plus loin, sur la gauche, les hautes montagnes de la Suisse, couronnées par quelques églises, se détachaient en blanc sur l'horizon

rougi par les feux de joie allumés de toutes parts; en face de nous, le plus splendide panorama que l'homme puisse rêver.

La nuit était belle; depuis deux jours le temps était splendide, un air tiède et embaumé nous caressait doucement et nous apportait les parfums des jardins suspendus au-dessus des belles villas.

Nos Chasseurs, groupés sur le pont, éclairés par les torches, chantaient leurs plus doux refrains nationaux. Ici, le Vénitien murmurait ses douces barcaroles, qui ne furent jamais plus de circonstance; là, le Toscan adressait au ciel les plus doux de ces divins cantilènes, auxquels le pur idiome dans lequel ils étaient prononcés ajoute un si grand charme; plus loin, le Napolitain faisait retentir les échos des montagnes des éclats de sa tarentelle enragée; il n'était pas jusqu'au Français qui ne se mêlât de la partie en entonnant de ce ton faux, particulier au Parisien et si cher pourtant aux oreilles françaises, des refrains tous plus patriotiques les uns que les autres: tous, enfin, s'occupaient à qui mieux mieux à réjouir les oreilles tandis que les yeux étaient ravis à l'aspect de toutes les beautés de la nature accrues par l'art le plus exquis. A 10 heures, nous nous arrachâmes à cet enivrement de l'âme et des sens. Quelles douces larmes nous faisaient verser nos souvenirs qui en foule se pressaient!... C'est dans des heures pareilles que l'on pense aux chers absents, et que l'on prie Dieu de veiller sur tout ce que l'on aime.... Combien de ceux qui chantaient le plus gaîment ce soir-là ne devaient plus revoir les objets de leur affection! Pour combien ces chants furent le chant du cygne! Pour combien de ces hommes si joyeux, *Treponti* fut-il le terme fatal, la dernière étape en ce monde!... Ecartons ces pensées; nous n'aurons que trop tôt à ajouter à la liste de ceux qui sont déjà tombés de nouveaux noms....

Ne sachant pas quels nouveaux événements nous étaient réservés, il était prudent de prendre un peu de repos. Nous descendîmes dans le salon, et nous reconnûmes que notre idée était bonne; ceux qui savaient où nous allions, mollement

étendus sur les divans qui règnent autour de la chambre, dormaient à poings fermés; le dormeur le plus intrépide était le major Bixio. Aussi nous hâtâmes-nous de rattraper le temps perdu et de nous mettre à l'unisson des dormeurs.

A minuit et demie, nous étions brusquement réveillés. Une grande rumeur avait lieu sur le pont, des cris prolongés se faisaient entendre. Qu'y avait-il? Etait-ce un accident? Le bateau coulait-il? En une seconde nous fûmes sur le pont.... Tout nous fut expliqué.... Nous étions devant Lecco. Les habitants, armés de torches, faisaient retentir l'air de leurs vivats. La musique civique jouait les airs patriotiques, qui étaient répétés en chœur par les citoyens groupés sur les quais.

Les Chasseurs débarqués, l'appel fait, se rendirent en bon ordre à travers la cité, qui, malgré l'heure avancée, était sur pied, au logis qui leur avait été préparé.

C'était purement et simplement l'immense cour d'une auberge qui servait de dortoir.

Les premiers arrivés s'étaient emparés des écuries et se prélassaient mollement sur la litière encore chaude que les chevaux venaient d'abandonner.

D'autres faisaient leur nid sous les hangars, les spartiates couchaient tout uniment sur la terre.

En Sybarite nous nous mîmes à la recherche d'un lit. Impossible de rien trouver; les quelques grabats de l'auberge étaient occupés.... Chercher dans la ville il n'y fallait pas penser. Le plus court était de se suffire à soi-même. Deux bottes de paille que nous finîmes par trouver, un oreiller et une couverture que nous arrachâmes au lit d'un des habitants de l'auberge, qui, le voluptueux, se prélassait sur un lit un peu dur, il est vrai, mais reposait sa tête sur un traversin et sur un oreiller, et se garantissait des vents coulis, enveloppé dans deux couvertures, nous parurent devoir nous fournir un lit délicieux; de plus nous avions réfléchi qu'en plein mois de juin de telles précautions étaient superflues, et nous le débarrassâmes fraternellement du surplus de la *roba* dans laquelle il était roulé. Ce ne fut pas sans quelques gémissements de

sa part; mais au milieu de la nuit le pur français dans lequel nous lui exprimions doucement notre désir dut lui paraître, au milieu de ses rêves interrompus, une réminiscence du dur langage *tedesco*, et comme il ne nous répondait pas, nous dûmes prendre son mutisme pour un consentement tacite en vertu du proverbe : *qui ne dit mot consent.....*

Avec quelle volupté nous nous faisions border dans notre couche moëlleuse ! quels beaux rêves nous nous promettions....

Tout-à-coup trois ronflements sonores sont lancés. Ce n'était pas un de nos compagnons qui emporté par la fougue de ses songes poussait ces gémissements prolongés ; non, c'étaient les trompettes des Chasseurs, qui sonnaient le réveil pour le 3e régiment, et les invitaient à se préparer au départ. Il était une heure et quart du matin; un second bateau amenait d'autres soldats, et il fallait leur céder la place.

Il n'y avait pas moyen de pousser plus loin les études du comfort, il fallait se relever et partir.

Heureusement la toilette des Chasseurs est vite faite. Ils se secouent fortement, s'étirent bras et jambes, et les voilà prêts à remarcher.

J'en ai vu qui pendant deux mois de campagne ne se sont pas dévêtus une seule fois pour dormir; que le bon Dieu vous préserve jamais de leur voisinage.....

A une heure et demie tout le monde partait, salué par les adieux de la population, au milieu des fanfares de la musique de la ville et de la marche militaire sonnée par nos infatigables trompettes.

A dix minutes de la ville on fit halte, et l'ordre de charger les armes fut donné.... Cela promettait un réveil des plus agréables. L'on se remit en route aussitôt le mouvement exécuté, et l'on marcha ainsi jusqu'à six heures du matin.

L'ordre de la colonne était ainsi réglé.

Une avant-garde de 24 hommes éclairait la marche à cent pas en avant ; puis venaient les Chasseurs marchant deux par deux le long des contre-allées de la route. Le milieu du chemin était libre.

La construction des routes de la haute Lombardie est connue. Elevées de vingt pieds à peu près au-dessus des terres, un talus rapide et glissant conduit de deux côtés à des fossés d'écoulement.

La largeur des contre-allées est d'un mètre et demi à peu près: vous voyez d'ici les Chasseurs côtoyant deux par deux d'un côté les bornes placées de dix en dix mètres, et destinées à empêcher les voitures de verser, et ayant de l'autre côté un talus de vingt pieds de hauteur.

Pendant une marche de 4 heures, marche si rapide que *6 milles italiens* sont franchis à l'*heure*, et cela sans une seule halte d'une minute, il est impossible de compter tous ceux qui, dormant tout debout, ont roulé dans les fossés. On a bien entendu des cris, cependant la marche n'en a pas moins continuée; ceux qui sont tombés se ramasseront.

Mais le sommeil est tellement le maître de l'homme, que plusieurs de ceux qui ont pris un bain aussi intempestif, croyant continuer un rêve des plus agréables, se roulent dans les fossés pleins de macadam, s'imaginant être dans leur lit, et achèvent paisiblement leur nuit.

Heureusement il n'y a pas de danger: le temps, au beau depuis trois jours, a permis à l'eau de s'écouler; il ne reste plus qu'une couche plus ou moins épaisse *de lait de macadam*, qui remplit le fond des fossés....

Le matin, à la halte, il arrive une douzaine de ces intrépides dormeurs, semés çà et là sur la route, et dont les capotes sont dans l'état le plus déplorable.

A 6 heures, l'on quitte la grande route et l'on prend à gauche, du côté des montagnes; après 10 minutes de marche, on arrive à une espèce de village composé de quelques maisons. C'est là que l'on fait halte. Deux voitures chargées de viande et de pain attendent las Chasseurs.

Pendant la distribution des vivres, destinés à être vers 4 heures de l'après-midi le principal ornement du repas des soldats, nous nous mettons à la recherche d'une maison quelconque, qui nous permette de faire nos ablutions quotidiennes,

et de confectionner un peu de café, dont le grand besoin se fait sentir.

Après quelques recherches, nous découvrons une espèce de boutique, où il paraît se débiter des liquides et des comestibles. Nous entrons, et à nos demandes réitérées, réponse nous est faite qu'il n'y a plus rien. L'unique saucisson, le peu de fromage qui existaient dans *les magasins*, et qui étaient considérés avec respect par les malheureux habitants, lesquels les vénéraient comme des antiquités rares et précieuses, avaient été pris d'assaut par les Chasseurs affamés, l'argent à la main, bien entendu.

Enfin, à force d'insinuations et de manœuvres diplomatiques, il nous fut octroyé du linge, du savon et de l'eau, et la femme et les enfants du marchand de comestibles se mirent en campagne, promettant de nous rapporter du pain, du lait et des œufs: en furetant nous avions fini par découvrir des grains de café, conservés pieusement, crûmes-nous, comme des monuments antidiluviens; nous nous emparâmes de la poêle, et ayant ravivé le feu, nous fîmes sauter notre café.

Dès qu'il fut bien doré, nous le mîmes dans le pilon au sel, les moulins à café n'ayant pas encore fait leur apparition dans ce pays peu avancé....

A peine attendions-nous depuis une heure, que nous vîmes revenir la femme et les enfants, l'un avec 8 œufs encore chauds, l'autre avec des petits pains, qui depuis longtemps, hélas! avaient perdu toute chaleur, et les autres avec une jatte dans chaque main, remplie d'un lait dont on voyait la fumée s'élever en légères spirales, et dont on respirait avec délices l'odeur appétissante.

Les deux enfants s'étaient glissés dans les étables et avaient prélevé sur chaque mamelle la dîme du Seigneur.

Nous payâmes sans marchander café, pain, lait, œufs et le peu de sucre qu'à force de recherches persistantes nous avions fini par trouver dans les tiroirs, mais à l'état de miettes presque impalpables: une fausse alerte ayant fait reformer les rangs, nous laissâmes là tous nos achats.

A peine était-on sous les armes, que des gémissements se firent entendre, puis une femme, entourée d'enfants, apparut geignant et se lamentant, disant que l'on avait tout dévasté chez elle, et que l'on partait sans payer.

Voici ce qui donnait lieu à ces plaintes. Le mari s'était fait payer, et fort grassement, les victuailles; il avait empoché l'argent; satisfait par le bénéfice qu'il avait tiré de ses antiquités, il était retourné aux provisions; sa moitié, à qui il n'avait pas rendu ses comptes, voyant les troupes se mettre sous les armes, avait pris une résolution héroïque, et accompagnée des enfants de tout le village voulait s'opposer au départ du bataillon jusqu'à ce que le payement des objets consommés, et qui étaient le fruit de trente années d'économies, disait-elle, eût eu lieu.

L'affaire, de drôle qu'elle était en commençant, prenait peu à peu une mauvaise tournure. Fort heureusement le mari revint, la chose s'éclaircit, il fit rentrer sa ménagère au logis, et nous entendîmes le bruit, et, avouons-le, plusieurs de nous avec joie, des raisons touchantes que l'honnête conservateur des antiquités fromagères faisait tomber sur le dos de la pauvre diablesse.

Nous laissâmes là le déjeûner, auquel nous avions à peine touché et que nous avions payé fort cher, les deux derniers œufs mis aux enchères ayant monté à un franc, et nous nous remîmes en marche.

Nous gravîmes pendant plusieurs heures les montagnes qui conduisent à Favirano; à mesure que nous nous élevions, le plus splendide panorama se découvrait devant nous. Le lac de Lecco, ce lac poétique que MANZONI dans les *Promessi Sposi* a décrit d'une si magnifique manière, s'étendait à nos pieds; de toutes parts ce n'étaient qu'enchantements: le ciel d'un bleu magnifique, qu'aucune nuage ne voilait, permettait à la vue de ne perdre aucuns détails; malgré la fatigue qu'une ascension de quatre heures et par un soleil des plus chauds nous faisait éprouver, tous étaient dans le ravissement.

A onze heures nous nous arrêtâmes à Favirano.

Les avant-postes établis, l'on s'occupa des cuisines. Nous bivouaquions sur un plateau abrité par de grands arbres, l'eau était en abondance, à peu de distance de magnifiques cerisiers nous tendaient leurs grands bras chargés de fruits. Les feux allumés, assurés de ne pas être dérangés, les avant-postes faisant bonne garde, les uns allèrent cueillir leur dessert, d'autres s'offrirent un bain froid..... Quelques uns, étendus sur un frais gazon, à l'ombre des grands arbres, se livrèrent aux douceurs du sommeil, qu'ils n'avaient pas gouté depuis 36 heures. Chacun vaquait donc à ses occupations favorites, lorsqu'elles furent interrompues par l'arrivée de deux de nos hommes placés aux avant-postes escortant un de nos guides à cheval.

Conduit au capitaine Ruffini, le guide déclara que s'étant adressé, à deux milles à peu près de nos avant-postes, à un curé pour lui demander son chemin, attendu que ne connaisant pas le pays il s'était complètement égaré, le prêtre le prenant, à cause de son costume qui en effet présentait beaucoup d'analogie avec l'uniforme des Uhlans autrichiens, pour un émissaire *tedesco,* lui avait dit: N'allez pas plus avant, retournez sur vos pas, courez prévenir vos chefs que les *bandes* de Garibaldi sont à deux milles d'ici; il n'y a pas beaucoup d'hommes aux avant-postes, les autres brigands dorment ou sont débandés de côté et d'autre; vous pourrez en vous hâtant les surprendre et en avoir bon marché.

Le guide n'avait pas détrompé le curé, et il venait en conséquence faire son rapport au commandant des avant-postes.

J'étais en train de prendre des notes; le capitaine Ruffini, ne pouvant pas quitter son poste, me demanda si je voulais me charger d'éclaircir cette affaire, qui pouvait être sérieuse. J'acceptai de grand cœur, je fis prendre le fusil à quatre volontaires, et nous accompagnâmes le guide à la *casa parrocchiale.* Il y avait deux grands milles à faire une fois passés les avant-postes. Aussi pour plus de sûreté, au cas où quelques patrouilles autrichiennes auraient rôdé de ces côtés-là, nous

nous avançâmes avec prudence, notre guide conduisant son cheval par la bride. Nous arrivâmes sans encombre devant la maison.

Nous frappâmes plusieurs fois, mais en vain; le plus grand silence régnait dans la cure. Impatientés de ne pas recevoir de réponse, — Une dernière fois, au nom de la loi, ouvrez ou nous enfonçons la porte, nous écriâmes-nous; l'huis s'entre-bailla à cette menace, nous montâmes au premier.

Notre curé venait de se mettre à table: il était deux heures, heure du dîner en Lombardie.

Un appétissant fumet s'élevait de six ou huit plats dressés sur une table devant laquelle, assis dans un large fauteuil, le curé se prélassait. Un grand seau de zinc, dans lequel au milieu d'une eau glacée se rafraîchissaient un couple de bouteilles au ventre pansu, était placé à la droite et à portée de la main du pasteur.

Notre entrée quelque peu brusque le troubla d'abord; mais en reconnaissant notre guide il crut qu'il avait exécuté le conseil qu'il lui avait donné, et alors il répéta devant nous ce que celui-ci avait raconté au capitaine Ruffini.

Nous le laissâmes causer, puis nous lui déclarâmes que nous allions avoir l'honneur de le conduire devant le général Garibaldi, à qui il pourrait répéter ce qu'il venait de nous dire.

A ce nom il oublia tout; son dîner exquis, son vin frais nous furent offerts, la maison fut mise à notre service toute entière depuis le haut jusqu'en bas pour nous reposer, il proposa un picotin pour le cheval du guide; mais rien n'y fit, nous repoussâmes vertueusement les offres du tentateur et nous le priâmes de rechef de nous suivre.

Nous passâmes une rapide inspection des papiers, nous en saisîmes quelques uns qui établissaient péremptoirement ses relations récentes avec les Autrichiens, nous fermâmes les portes à double tour, nous mîmes les clefs dans notre poche, et fîmes comprendre au deux domestiques mâle et femelle que s'ils dérangeaient quoi que ce soit ils auraient à en répondre.

Après quoi nous installâmes, pour ne pas le fatiguer par une aussi longue marche, le curé sur le cheval du guide, et les quatre volontaires, le guide et nous, tous les six à pied, nous reprîmes le chemin des avant-postes.

Vous conviendrez que pour prix de son infâme délation doublement répétée le curé méritait une punition.

Voici ce qu'il advint.

Arrivés près du capitaine, nous expliquâmes l'affaire. Le capitaine ne voulant rien prendre sur lui, nous pria de conduire le curé au quartier-général du major Bixio.

Nous nous remîmes en marche. Il était trois heures, le soleil le plus ardent tombait droit sur nous. Nous n'avions rien pour nous protéger, nous fondions littéralement en eau. Seul le prêtre, toujours à cheval, abrité sous un énorme parasol rouge et s'éventant avec son mouchoir, était bien.

Le logis du major Bixio était à une heure de marche des avant-postes. Un peu avant d'arriver au quartier-général nous fûmes devancés par le capitaine Ruffini à cheval accompagné de plusieurs autres personnes en bourgeois. Arrivés à la maison du major Bixio l'on nous fit attendre une grande demi-heure; puis au bout de ce temps le capitaine Ruffini vint vers nous et nous dit que le curé était libre. Plusieurs habitants du pays étaient venus réclamer le curé, prétendant qu'il avait un peu la tête dérangée, et que son arrestation ferait très mauvais effet sur l'esprit des paysans.

En conséquence le major Bixio ordonnait sa mise en liberté, mais ne voulait pas le voir.

Il n'y avait qu'à obéir.

Le curé nous pria de le ramener chez lui toujours sur le cheval du guide pour lequel il montrait une grande tendresse.

Ainsi il nous fallait refaire le chemin si long, et toutes ces marches n'aboutissaient à rien autre chose qu'à relâcher un ennemi évident de la cause italienne.

Nous jurâmes de ne plus nous mêler d'aucune autre affaire.

Nous ramenâmes le curé chez lui: le résultat de tout ceci fut un large picotin pour le cheval et quelques bouteilles de vin que nos volontaires rapportèrent de chez le curé pour arroser leur repas.

A quatre heures et demie l'on sonna le départ: à peine avions-nous eu un quart d'heure de repos. C'est alors que nous comprîmes combien avaient raison ceux qui dormaient aux plus petites haltes même de cinq minutes. Nous étions rendus de fatigue, et la route que nous suivions n'était pas propre à nous remettre: ce n'étaient que montées et descentes continuelles. A six heures et demie nous arrivions à Capriari. La ville paraissait jolie. Nous nous rejouissions à l'idée de nous arrêter dans un pays civilisé et où nous apercevions les enseignes de nombreuses auberges et de cafés. Mais le 1er régiment était arrivé avant nous, il occupait la ville. Nous nous remîmes en marche non sans de vifs regrets.

A un quart de lieue de la ville nous rencontrâmes le 2e régiment, qui gravissait les rampes conduisant à Capriari. Il venait rejoindre le 1er régiment et bivouaquer dans la ville.

Les Carabiniers génois l'accompagnaient.

C'est là pour la première fois que nous vîmes l'artillerie du Corps.

Elle se composait de quatre pièces. Chaque pièce, grosse comme la cuisse d'un homme ordinaire, était montée sur une espèce de petite voiture pareille à celle que l'on donne aux enfants pour jouer au porteur d'eau. Un mulet traînait le tout.

Les munitions consistaient en deux caissons mis dans un bât placé de chaque côté sur un seul mulet.

C'était à la fois grotesque et terrible.

Le salut de 3000 hommes pouvait dépendre de pareils instruments.

Je ne dis rien des artilleurs; nous en parlerons plus loin.

Nous continuâmes notre route, en prenant des chemins abominables sur la gauche.

CHAPITRE XXV.

Pontida. — La ligue lombarde. — Les gendarmes. — Des inconvénients des casernes autrichiennes. — Leurs habitants. — La paille. — Les lions de l'Atlas. — De l'homme en société. — Quelques types. — Le séminariste. — Le Romagnol cruel et affamé, ou l'homme à la viande crue. — Les gourdes. — Du malheur de porter lunettes. — Un tour à la Robert Houdin. — Garibaldi à l'église. — Le major Bixio et la plaque de marbre. — Un cavour ou la mort. — Les déserteurs. — Nouvelles de Milan. — Bataille de Magenta. — Marche sur Ponte San-Pietro. — Les deux haltes. — Les émissaires du comité insurrectionnel. — Ponte San-Pietro. — L'officier autrichien et les 10,000 swanzichs. — Quel bonne nuit nous allons passer! — Les 63 chambres, la *polenta* et les 100 bouteilles de vin. — Une villa. — Contre-marche sur San-Salvador. — La procession, les Guides et les manteaux autrichiens. — L'église de San-Salvador. — Le comte Barniani. — Son souper. — Y a-t-il du café? — Les avantages des grandeurs. — Les cerises. — 4 frères et 6 parents volontaires. — Un bon lit. — Dévouement. — Ah! quel plaisir d'être soldat!...

A 8 heures nous entrions à Pontida, ville que la ligue lombarde a rendue célèbre. Il était temps : nous étions tous harassés de fatigue.... Il y avait une heure à peine que les Autrichiens s'étaient enfuis.... Les Chasseurs furent installés, tant bien que mal, dans les casernes que les gendarmes et les gardes de finance avaient abandonnées. La saleté de ces bâtiments était repoussante.

On essaya d'y remédier à grands renforts d'eau et de balais. Mais tout fut inutile.

Le peu de paille étendu sur les planchers fut bientôt rempli des horribles habitants, compagnons inséparables des Autrichiens.

Ceux qui, vaincus par le sommeil, s'étendirent sur cette couche s'en repentirent vite.

Une nuée de *pidocchi* s'abattit sur eux et ne leur laissa aucun repos.

C'est encore là que le caractère égoïste et sauvage de l'homme rappelé à l'état de brute par l'instinct de la conservation personnelle me donna un spectacle peu envié par le moraliste et l'ami de l'humanité.

Les plus acharnés au sommeil, méprisant la vermine, s'étaient emparés du plus de paille possible, et s'étaient créés un lit le plus épais possible, sans s'inquiéter de personne autre.

Ceux qui arrivèrent quelques minutes après, n'apercevant que le sol nu pour se reposer, se ruèrent à l'assaut de la paille occupée par les premiers arrivés.

Ceux-ci défendirent leur conquête, et pendant plus d'une heure ce ne furent que cris, bousculades et coups fort sérieux échangés entre les lutteurs. Ces hommes, que l'on aurait jugé incapables de se remuer, tant ils étaient accablés de lassitude, retrouvaient de nouvelles forces, une énergie nouvelle pour conquérir ou s'assurer la paisible possession de quelques brins de paille.

Parmi les plus acharnés à conserver la position acquise, quelques types assez curieux se faisaient remarquer.

L'un, séminariste enfui du couvent, agé de 17 ans à peine, long, mince, effilé, vociférait en patois milanais plus fort que tous les autres. Il s'adressait tantôt à la madone, tantôt à saint-Jérome; enfin voyant que rien n'y faisait, il prit le parti de s'adresser à touts les saints.

Il finit par rester possesseur d'un coin que sa longueur lui permit d'occuper sans inconvénient pour sa maigre personne.

Un autre, romagnol, petit et trapu, était possesseur de la figure la plus originale et la plus curieuse que j'aie jamais vue. — Un jour une alerte ayant fait lever le bivouac à la hâte, il resta sans plus s'occuper des Autrichiens pour prendre soin des marmites dans lesquelles cuisait le *rancio;* la viande à peine depuis cinq minutes dans l'eau, n'avait pas encore écumé. Notre homme vida l'eau des marmites, s'empara de la viande de toute une compagnie et se mit à la dévorer à belles dents; il ne voulait laisser à ces gueux de Croates, comme il le disait pittoresquement, que les os à ronger. Après avoir consommé la ration de deux ou trois escouades, il se préparait à emporter ce qu'il ne pouvait manger, lorsque heu-

reusement pour tous on reconnut que l'alerte était fausse; les plus malheureux furent les hommes des escouades dont les rations avaient été dévorées par le féroce romagnol, tout fier de ses exploits.

Un tel homme n'avait pas d'odorat.

Il s'était emparé d'un énorme monceau de paille dans lequel mollement enfoncé il disparaissait complétement enfoui. Ceux qui se lancèrent sur la paille dont se composait sa couche reculèrent, quoiqu'ils fussent habitués depuis des mois à ne reculer devant rien, repoussés par les exhalaisons méphitiques et empestées qui provenaient des *water-closet* ignobles et hideux des Autrichiens....

C'était une infection; notre homme ne s'occupant pas de ces futilités, dormait comme jamais homme ne dormit dans la chambre la plus parfumée.

Et toutes ces situations un peu dures, il est vrai, il fallait les accepter, car l'ennemi était près: les gendarmes autrichiens s'étaient avec l'aide des habitants sauvés par une porte, tandis que nous entrions par l'autre, et il n'y avait pas à plaisanter. Les habitants avaient l'air plus qu'hostile en voyant notre petit nombre. Aussi il fallait s'arranger le plus commodément possible. La femme du concierge, séduite par quelques swanzichs, nous trouva une couche qu'elle nous dit être veuve de tout hôte incommode, et nous nous résignâmes.

Nous pûmes faire acheter un peu de pain, du jambon et du vin. Nous fîmes une petite distribution à nos voisins, et à dix heures, nous tachâmes de quitter en pensée ce monde de souffrances.

A trois heures la trompette retentissante du troisième régiment nous réveillait.

L'obligeante concierge nous apporta un peu d'eau et du linge blanc. Au moment de partir nous cherchâmes nos lunettes (nous avons le malheur de ne pouvoir nous séparer de ce peu agréable instrument); gourde et lunettes avaient disparu.

La chaise sur laquelle nous avions placé ces deux objets était veuve de toute espèce de dépôt.

Etaient-ce les esprits de ceux qui avaient été renfermés pour vols dans cette caserne, qui étaient venus nous jouer ce mauvais tour?

Nous dûmes nous convaincre, après des recherches réitérées, qu'un gredin nous était venu voler pendant la nuit.

Nous ne regrettions pas notre vin; nous aurions volontiers donné au voleur tout ce que nous possédions sur nous pour qu'il nous rendît nos lunettes.

En effet, figurez-vous un homme qui n'y voit pas à dix pas, de plus, offrant une circonférence assez large, en outre assez amateur du danger, en exploration, pendant une campagne comme celle que nous faisions. Les Tyroliens, excellents tireurs, pouvaient parfaitement à 500 pas nous prendre pour point de mire, et nous faire partir de ce monde, un peu plus vite que nous ne l'eussions voulu, et tout cela parce qu'un voleur nous avait enlevé nos lunettes qui ne pouvaient lui servir à rien.

Pour comble de malheur, parmi les cinq ou six personnes portant lunettes à Pontida aucune n'avait notre numéro; il fallait attendre notre arrivée à Bergame.... Dieu seul savait le jour où nous entrerions dans cette ville défendue par 6000 Autrichiens....

Les troupes étaient depuis 4 heures du matin sous les armes, lorsque, vers 8 heures, Garibaldi arriva pour prendre connaissance de la situation.

Il visita l'église, antique berceau de la ligue lombarde, et monta jusqu'au haut de la tour, sur la girouette de laquelle depuis le jour deux hommes étaient perchés pour découvrir au loin les mouvements des Autrichiens.

N'ayant rien découvert, il redescendit et recommanda de tenir toujours les hommes sous les armes.[1]

[1] Le major Bixio avait fait détruire la plaque de marbre placée au-dessus de la porte d'entrée de la Municipalité, et qui portait gravés en caractères d'or une inscription rappelant les souvenirs des empereurs autrichiens.

N'ayant pu retrouver nos lunettes, nous nous mîmes à la recherche d'un endroit quelconque pour déjeûner, si c'était possible; rien ne creuse l'estomac comme un malheur. En retournant sur nos pas, le long de la route que nous avions parcourue la veille, nous cherchions une espèce d'auberge que nous nous rappelions avoir aperçue en venant, et dont l'enseigne miroitait à nos yeux éblouis et privés de leur plus bel ornement.

En effet, un petit quart d'heure n'était pas écoulé depuis notre départ de Pontida, que nous découvrions la maison, objet de nos désirs.

Mais il paraît que l'enseigne n'avait pas été remarquée seulement de nous. La maison était presque pleine.

Enfin nous nous fîmes faire, le jeune Bixio et moi, un peu de place, et nous eûmes bientôt devant nous un déjeûner assez comfortable.

Si ce n'est le costume, il nous semblait être tombé dans une de ces auberges qui sont, à quelques lieues de Paris, le refuge des rouliers et la providence du chasseur égaré.

Nous en étions au café, lorsqu'un grand bruit se fit entendre: c'était la population du village tout entier qui était réunie autour d'un homme qui descendait de cheval et collait aux portes des principales maisons des affiches blanches. Nous nous hâtâmes de faire comme tout le monde, et nous lûmes les premiers bulletins annonçant la victoire de Magenta. Nous n'en pouvions croire les yeux. Tant de morts, de prisonniers, tant de canons conquis, c'était magnifique et douloureux à la fois.

Nous nous hâtâmes de rentrer à Pontida.

Les Chasseurs accueillirent par des hourahs enthousiastes la bonne nouvelle que Milan était libre et que le Roi allait bientôt entrer dans la capitale de la Lombardie.

A dix heures l'on reçut l'ordre du départ.

Depuis le matin de nombreuses voitures à un cheval, conduites par un seul homme, arrivaient à Pontida, et ceux-ci,

après avoir fait leur rapport au général, repartaient au grand galop.

C'étaient les affiliés de la Société nationale, chefs du mouvement intérieur de la Lombardie, qui accouraient prendre les ordres de Garibaldi.

Ils venaient d'apporter la nouvelle que la grande route était interceptée par les Autrichiens, mais que les chemins de traverse étaient libres.

Nous nous mîmes en marche.

Une distribution de pain avait été faite, mais rien que de pain, la ville ne présentant aucunes ressources.

Nous n'avions pas même pu trouver un cigare; seul le neveu du major Bixio avait pu déterrer pour son oncle quelques *Cavour* qu'il avait payés dix sous la pièce au lieu d'un sou.

Les Carabiniers génois précédaient la colonne.

Nous cheminâmes pendant cinq heures de suite à travers des sentiers où deux hommes avaient peine à marcher de front.

Enfin nous arrivâmes à Ponte San Pietro, distant de trois mille à peine de Bergame.

Un peu avant ce village on avait fait une halte de quelques minutes, qui nous avait permis, placés comme nous l'étions sur une hauteur, de voir à un millier de pas de l'autre côté des reconnaissances de Uhlans gravissant les collines qui nous faisaient face.

A peine nous étions-nous remis en marche, que nous apercevant, ils redescendirent et s'enfuirent à bride abbatue du côté de Bergame.

En arrivant à Ponte San Pietro notre avant-garde fit prisonnier un officier autrichien qui avait eu l'impudence de venir seul avec son ordonnance chercher 10,000 swanzichs, somme à laquelle la veille la commune avait été imposée par la colonne autrichienne qui était venue en reconnaissance. Le municipe n'ayant pu réunir cette somme, avait engagé les habitants à barricader la ville et à faire plutôt sauter le pont qui seul établissait les communications avec Bergame.

Pendant que notre avant-garde débouchait par la route de Pontida, l'officier autrichien venait par celle de Bergame. Nos volontaires s'élancèrent sur la voiture avant qu'elle n'eût pu rebrousser chemin, et bêtes et gens furent faits prisonniers.

Une halte d'un quart d'heure fut accordée à Ponte San Pietro.

A 3 heures, le 3e régiment reçut l'ordre de se porter sur un village distant de Ponte San Pietro de 6 milles. A 4 heures l'on arrivait, ayant fait cette marche au pas redoublé.

Après avoir placé les avant-postes, les Chasseurs se préparaient à bivouaquer. L'intendant d'une magnifique villa, dans laquelle nous nous étions installé, aux avant-postes, avait annoncé que les 65 chambres composant la maison étaient prêtes à nous recevoir; il avait fait tout disposer pour confectionner deux énormes chaudières de *polenta;* une centaine de bouteilles étaient déjà montées de la cave, et attendaient toutes humides de la fraîcheur souterraine leur décapitation, lorsque tout-à-coup les trois ronflements sonores se firent entendre.

Il fallait repartir.

L'ordre venait d'arriver de retourner en arrière. Les Autrichiens avaient l'air de vouloir reprendre l'offensive.

Une division, forte de plus de 10,000 hommes, et qui fuyait après la défaite de Magenta, se trouvait à peine à une demi-heure de nos avant-postes. Il n'y avait pas à l'attendre, nous n'étions que quelques centaines d'hommes, isolés du Corps principal, et n'ayant à espérer aucun secours en cas d'attaque en nombre supérieur.

Adieu, bon lit, bon gîte et bon souper; adieu surtout, vin frais.... Cinq minutes après nous reprenions le chemin fait à si grand' peine il y avait quelques heures, puis nous nous lancions à travers bois et prés, sans savoir où tout cela nous mènerait. Enfin, après trois heures de marches et contre-marches, nous entrions à San Salvadore, ville anciennement fortifiée. Placée sur une hauteur, elle domine tous les pays environnants; aucune surprise n'est possible.

Les églises furent envahies par les Chasseurs. Les prêtres vinrent enlever le Saint-Sacrement, les troupes présentèrent les armes et assistèrent agenouillées à la translation des saintes hosties à la sacristie.

Puis, brisés de fatigue, les Chasseurs s'étendirent sur la pierre sans paille et s'endormirent.

Il était 8 heures et demie du soir; depuis 10 heures l'on marchait, et deux haltes de 10 minutes à peine chacune avaient seules eu lieu.

Plus de 50 *milles* avaient été parcourus pendant ces 10 heures de marche continue.

La ville ne présentant aucune ressource, aucune distribution ne put avoir lieu.

Ainsi nos Chasseurs, depuis leur départ de Côme le dimanche soir, n'avaient fait qu'un seul repas composé d'un bouillon et de 155 grammes de viande; ils avaient reçu 470 grammes de pain, et tout cela en 48 heures, car nous étions au mardi soir 7 juin.

En marches et contre-marches nous pouvons évaluer à 115 *milles* le chemin parcouru.

Quoique brisé, moulu, nous nous mîmes, assisté du bravo Osio et de Bixio, à la recherche non d'une position sociale, mais de quelques provisions.

Une vieille habitude de la guerre nous avait toujours indiqué les maisons des curés comme celles où il y avait le plus de ressources culinaires.

Ou l'on nous accordait l'hospitalité gratis, ou bien, si le curé était récalcitrant, une large offrande pour *ses pauvres* calmait toutes les susceptibilités. L'exemple de notre ami Peard, qui à Gattinara et à Sant'Andrea s'était endormi dans les délices de Capoue que lui avaient offertes les maisons curiales, nous encourageait de plus en plus dans nos idées.

Mais cette fois nous n'eûmes pas à mettre à l'épreuve le plus ou moins de bonne volonté du curé.

Osio apprit que le comte Barniani, qui avait été obligé de quitter Milan en février à la suite du discours prononcé

aux obsèques d'Emile Dandolo, se trouvait depuis la veille de retour dans la magnifique villa qu'il possédait à San-Salvadore. Nous étions sauvé. Nous nous rendîmes à la villa. Le comte avait invité le colonel Medici et plusieurs notables du pays à dîner.

Le 2e régiment arrivé avant nous leur avait permis de se mettre à table à six heures.

Est-ce que nous aurions assez peu de chance pour ne rien avoir à mettro sous la dent?

Le comte Barniani nous rassura tout en nous priant d'excuser le sans-façon de la réception.

Notre seule réponse fut de l'inviter à rejoindre ses convives qui en étaient au champagne.

Quant à nous, installés au frais dans une salle à manger ravissante donnant sur le jardin, nous avions pour échanson une parente du comte qui nous avait pris sous sa protection, et qui en dix minutes nous fit servir un repas exquis, pigeons aux petits pois, asperges etc.; rien n'y manquait. Le vieux vin, accompagné de glace, ne faisait que couler de la bouteille dans nos verres.

Tout en nous efforçant de faire le plus d'honneur possible aux mets délicieux qui ne faisaient que paraître sur notre table et disparaissaient aussitôt enfouis dans les cavités creusées dans nos estomacs par des marches aussi incroyables, nous parlâmes de cerises.

Au dessert, les cerises les plus belles que nous eussions jamais vues s'élevaient en une double pyramide de chaque côté de la table.

Enfin, café et liqueurs exquises, cigares et champagne, vinrent couronner ce repas merveilleux.

Nous ne pouvions nous lasser de remercier notre hôtesse qui les yeux brillants de joie nous regardait manger en souriant, tout en prévenant nos moindres désirs.

— Le plaisir que j'éprouve à vous voir là, si contents près de moi, est mêlé d'un peu de peine, nous dit-elle; mes quatre frères et six de mes plus proches parents son partis en février

pour s'engager comme volontaires dans l'armée piémontaise. Voici un mois que je n'ai pas de nouvelles; plusieurs combats sanglants ont eu lieu, où sont-ils à cette heure? je l'ignore!... Tout en vous voyant là près de moi si heureux des quelques instants de repos que vous avez ce soir, je ne puis m'empêcher de penser à eux et de prier Dieu que s'ils sont tous sains et saufs, le même accueil que vous recevez ici leur soit rendu par d'autres mères, femmes ou sœurs de vos compagnons.

Cette charmante femme nous porta bonheur: après des remercîments, dont il est facile d'imaginer toute la chaleur, nous nous mîmes à la recherche d'un lit, ne voulant pas pousser l'indiscrétion jusqu'à demander d'achever la nuit chez le comte, et peu soucieux après une si bonne soirée de nous reposer sur la pierre froide et nue des tombeaux semés dans les églises; le besoin d'une couche moëlleuse se faisait généralement sentir. Eh bien, après quelques minutes de recherche, deux braves femmes qui passaient leur nuit à préparer du bouillon et du café pour tâcher de gagner quelques sous en les vendant le lendemain à nos soldats lors de leur réveil, consentirent à nous céder leur propre lit.

Malgré l'aspect assez propre de ces marchandes, nous ne poussâmes pas le courage jusqu'à nous introduire dans les draps qu'elles n'avaient pu changer, et pour cause; elles n'en avaient pas d'autres! et nous nous jetâmes tout habillés sur leur lit.... Le jeune Bixio s'endormit le premier en chantonnant l'air célèbre de la *Dame Blanche:*

Ah! quel plaisir d'être soldat!

CHAPITRE XXVI.

Départ de San-Salvador. — Bergamo. — Ce qui s'y passait les 6, 7 et 8 juin. — Montenari. — Marche triomphale. — Accueil de la population, empressée mais peu généreuse. — De l'eau et de ses désagréments. — Le Mistral. — La citadelle de Bergamo. — Le chemin de fer. — Idée merveilleuse du général Garibaldi. — Le départ des 1250 Autrichiens. — Le commandant militaire de Brescia. — Embuscade en chemin de fer. — Aspect de la gare. — Une cage toute prête. — Beau trait d'un caporal autrichien. — Prompte récompense. — Combat de Seriate. — 90 Chasseurs des Alpes et 1250 Autrichiens. — Pagliano. — Les trophées de la victoire. — Des inconvénients de la poussière. — Le lieutenant Bovi, bras-de-fer. — Organisation à Bergamo du bataillon des bergamasques. — Le commissaire Visconti. — Son affabilité. — Arrestations d'espions autrichiens. — Départ de Garibaldi pour Milan. — Son entrevue avec le Roi. — Sa simplicité. — Récompenses et promotions. — Joie des volontaires pour la médaille du général. — Illuminations à Bergame. — Proclamations de l'Empereur et du Roi.

Nous quittâmes San Salvadore à 4 heures du matin.

Les bonnes femmes qui nous avaient cédé leur lit, n'eurent pas à se repentir de leur obligeance. Nous leur payâmes d'abord leur hospitalité, chose qu'elles ne voulaient absolument pas accepter, puis, en un quart d'heure nous leur amenâmes tous ceux qui avaient faim et soif, et le nombre en était grand. Toutes les provisions furent bien vite écoulées, et une pluie de swanzichs se répandit sur elles.

La moralité de ceci c'est qu'un bienfait n'est pas toujours perdu.

A 4 heures et un quart nous étions en marche, l'artillerie au milieu de nous, mèche allumée. Vers 5 heures, nous traversions une rivière sur un pont de bois, que pendant la nuit les ouvriers avaient établi, le pont de pierre ayant été détruit la veille par les Autrichiens.

Nous rencontrions les routes coupées, les abords des villages hérissés de barricades et de chevaux de frise.

On voyait que les bêtes dévastatrices avaient passé il y avait peu de temps par là; elles avaient laissé les traces de leur passage....

Nous nous dirigions tout droit sur Bergame.

Est-ce que nous allions donner l'assaut à une ville protégée par une citadelle que depuis dix ans les Autrichiens fortifiaient continuellement, défendue par plus de 30 canons, et où 6000 hommes tenaient garnison, sans compter toute l'armée de Giulay en retraite de ce côté?

Nous regardions avec terreur nos joujoux d'enfants, orgueilleusement appelés mortiers et canons de montagne.... A quoi cela pouvait-il nous servir? Le plus curieux de la chose c'était le flegme imperturbable de nos artilleurs qui tenaient gravement leurs mèches souffrées et toutes allumées en main. Ils avaient l'air de ne douter de rien. — Eh bien, disaient-ils, les joujoux à papa Garibaldi vont donc servir aujourd'hui; nous allons donc envoyer les dragées du baptême à ces chers Croates.... Ah! comme nous allons rire.... — Leur sangfroid nous épouvantait; mais eux, nous le répétons, ils ne doutaient de rien. La puissance de leur conviction était si grande, que s'ils avaient tiré leur canon, la force de leur volonté aurait, je crois, poussé les boulets à des distances incommensurables. Ils étaient prêts à affronter avec leurs 4 pièces les 1200 pièces de l'armée autrichienne toute entière.

Nous nous dirigions en effet sur Bergame. Jetons un coup d'œil rapide sur la situation de la ville jusqu'à cette matinée du mercredi 8 juin.

Bergame, comme toutes les villes de la Lombardie, était privée de nouvelles du théâtre de la guerre. Les communications officielles faites par le gouvernement autrichien — et nous savons de quelle façon les événements étaient arrangés dans ces communications — apprenaient seules aux malheureux habitants les nouvelles qu'il n'était plus possible de cacher.

Les Lombards avaient su que Garibaldi était entré sur leur sol par les proclamations de M. Melczer de Kellermes qui mettait *le général et ses bandes de conspirateurs hors la loi.*

Le retour de Garibaldi à Côme, l'issue de la bataille de Magenta avait été expliqué ainsi aux habitants: Garibaldi

avait été obligé de chercher un refuge chez les Suisses qui l'avaient désarmé lui et les siens; puis le mouvement de retraite à la suite de la bataille de Magenta était expliqué par l'arrivée d'ordres de l'empereur François-Joseph, indiquant une concentration de troupes entre Brescia et Milan.

L'intrépide Montanari, qui était entré dans Côme déguisé en Suisse tandis que les Autrichiens occupaient encore la ville, s'était une fois de plus dévoué.

Au moyen des intelligences que le général avait avec les principaux de la ville, Montanari était venu dès le 4 juin s'aboucher avec les chefs du mouvement. Il avait apporté les nouvelles exactes des derniers événements et avait changé en ardeur le découragement des habitants. Les Autrichiens s'étaient bien aperçus de quelque chose, mais malgré leurs vils espions ils n'avaient pu rien découvrir.

Le 5 et le 6 ils étaient partis au nombre de 5930 hommes tant infanterie qu'artillerie et cavalerie, ne laissant pour garder la forteresse qu'une cinquantaine d'hommes.

Ils tendaient un piège à la population: ils espéraient que celle-ci, se croyant à tout jamais débarrassée d'eux, allait se porter sur la forteresse, s'en emparer et se barricader dans la ville; alors ils reviendraient, s'empareraient de la cité et la mettraient à feu et à sang.

Leur plan fut déjoué: le 5 et le 6 personne ne bougea; le soir, à leur retour, les Autrichiens trouvèrent la ville tranquille, pas un habitant n'était dehors, tous étaient renfermés dans leurs maisons.

Vexés de voir la non-réussite de leur ruse, ils crièrent aux habitants d'ouvrir leurs persiennes et d'éclairer leurs fenêtres. Ceux-ci se conformèrent sans résistance à leurs ordres. Le mardi 7 la même comédie recommença; seulement cette fois Garibaldi s'avançait, la comédie allait tourner au drame. Les habitants, avertis de l'approche de Garibaldi et de ses Chasseurs, reprenaient courage. Quelques groupes dans la journée du 7 devinrent menaçants. Aussi le général autrichien ne

jugea pas à propos d'abandonner la ville ainsi livrée à elle-même; il laissa une garnison suffisante dans la cité, et s'avança du côté de Ponte San Pietro dans le but de pousser une reconnaissance pour connaître la position occupée par Garibaldi.

L'agitation croissait à Bergame; le commandant autrichien, enchanté enfin d'avoir un prétexte, publia une proclamation dans laquelle, après avoir constaté que la ville s'était prononcée en faveur des bandes de brigands armés, il ajoutait: « Pour punir une ville aussi rebelle aux saints devoirs de fidélité et de dévouement qu'elle doit au gouvernement paternel de S. M. l'empereur, une contribution de 3,000,000 livres, payable le 8 juin, avant midi, est imposée à la ville de Bergame. Faute d'y satisfaire, les habitants sont prévenus qu'à une heure la ville sera bombardée, et qu'il n'en restera pas pierres sur pierres. Un cordon de sentinelles, placées aux issues de la ville, laissera entrer dans Bergame, mais empêchera qui que ce soit d'en sortir, sous aucun prétexte, avant l'entière exécution des ordres du commandant autrichien. »

Il était 3 heures après-midi, le 7, lorsque cet ordre fut publié.[1] Le caissier de la ville, faisant fonctions de receveur, fut chargé de faire rentrer ces 3,000,000 livres. Il se mit immédiatement en campagne....

A 8 heures du soir, le 7, les Autrichiens quittèrent la citadelle et vinrent tous camper le long des boulevarts intérieurs, depuis la porte qui fait face au chemin de fer jusqu'au marché. Ils requérirent chez les habitants des matelas et des couvertures; ils se firent faire la cuisine et donner à boire, toujours aux frais des habitants..... Après s'être repus, vers onze heures ils forcèrent tout le monde à rentrer chez soi, et donnèrent l'ordre de fermer portes et fenêtres. Vers une heure ils éteignirent le gaz et toutes les lumières.

Les habitants, dont pas un ne dormait, entendirent des roulements qui ébranlaient les vitres de toutes les maisons.

[1] Nous tenons l'original à la disposition des incrédules. Nous l'avons arraché nous-même à la porte d'Osio, à Bergame, où il était collé. Quoique en fort mauvais état, il est parfaitement lisible.

Vers deux heures un silence de mort régnait sur la ville. A deux heures et demie Montanari, n'y tenant plus, se décida à sortir; il parcourut d'abord lentement, puis en courant, la ligne des boulevards occupés par les Autrichiens. Il crut rêver. Il était seul, pas un Autrichien n'occupait les matelas jetés par terre de toutes parts, personne n'était auprès des feux qui finissaient de se consumer. Qu'est-ce que cela voulait dire? Etait-ce encore un piège?

Mais cette fois, piège ou non, il fallait en finir: Montanari frappe à toutes les portes qu'il rencontre; il invite tout le monde à descendre. Personne ne dormait, la nouvelle se communique de l'un à l'autre. En quelques instants tout Bergame est dans les rues; on rallume le gaz, tous empoignent une torche et montent à la citadelle; les poudres ont été noyées, les canons encloués, les Autrichiens sont donc partis pour tout de bon cette fois-ci; alors la population toute entière est dans le délire, chacun s'arme de ce qui lui tombe sous la main, et l'on court aux portes de la ville pour y élever des barricades. Montanari, lui, ne perd pas son temps. Il expédie des courriers de tous côtés au général et organise une commission municipale.

Les courriers arrivés à quatre heures à San-Salvadore avaient donné au général les détails de tous ces événements. Immédiatement l'ordre de se mettre en marche avait été communiqué au Corps, et c'est ce qui fait que le mercredi à huit heures du matin nous entrions dans Bergame, l'artillerie au milieu de nous, mèche allumée.

Bien qu'il fût de grand matin, nous avions rencontré toutes les populations sur pied, notre marche était une marche triomphale. Malheureusement la population, si empressée à acclamer ses libérateurs, n'était prodigue que de cris. A nos malheureux Chasseurs ruisselants de sueur malgré l'heure matinale, car la marche avait lieu au pas gymnastique, de chaleureuses poignées de main étaient offertes, mais pas un seul verre de vin ou d'eau-de-vie, pas même un verre d'eau n'étaient apportés. Constatons-le en passant: dans toute la cam-

pagne, s'il ne faut en excepter Brescia, nous n'avons jamais vu les habitants offrir autre chose que des remercîments à leurs libérateurs. Et il y avait quelquefois trente-six heures que nos soldats n'avaient mangé. Leur boisson consistait dans l'eau putride qui séjournait au fond des fossés et que malgré nos recommandations ils buvaient avidement......

Nous ne fîmes que traverser la ville.

Arrivés à l'embarcadère du chemin de fer, éloigné de Bergame de près de deux milles, les Chasseurs, cachés par les bâtiments qui s'étendent à droite et à gauche de l'embarcadère, furent formés en bataille le long des contrebas de la voie ferrée.

Le motif de cette formation en bataille était le suivant. Les troupes autrichiennes qui avaient abandonné Bergame avec tant de précipitation, avaient obéi à un ordre de l'empereur qui leur avait été apporté à minuit et demi.

Leur mouvement sur Treviglio s'était accompli avec tant de hâte, qu'avis n'avait pu en être donné au commandant autrichien de Brescia.

Le 7, quand il avait connu la marche de Garibaldi sur Bergame, le général autrichien, ne se croyant pas assez fort pour tenir tête aux 3,000 Chasseurs avec les 6,000 hommes qu'il commandait, s'était adressé à son collègue de Brescia pour en avoir du renfort. Celui-ci avait répondu que le lendemain 1,200 hommes arriveraient à Bergame par le chemin de fer.

Garibaldi prévenu de cela par le chef de gare, directeur en même temps du télégraphe électrique, avait fait prier, sitôt son arrivée à Bergame, le commandant de Brescia de hâter l'envoi des 1,200 hommes.

Celui-ci, jugeant qu'il y avait péril en la demeure, avait donné avis qu'à 9 heures partirait le renfort demandé, qui à 10 heures 26 minutes serait en gare de Bergame. De là le plan de Garibaldi.

Il avait disposé ses Chasseurs le long des contrebas; les employés, tous dévoués, avaient scié les grillages pour qu'au

moment donné rien n'arrêtât l'élan des volontaires; les Croates seraient donc pris au trébuchet à leur descente de wagons sans pouvoir faire usage de leurs armes.

C'était, comme vous le voyez, un magnifique coup de filet.

Malheureusement par le fait de deux paysans ce plan si bien combiné échoua.

Une forte patrouille d'Autrichiens, appartenant au corps qui venait de quitter Bergame, s'était avancée en reconnaissance jusqu'à Seriate, dernière station du chemin de fer de Brescia à Bergame.

Il était 10 heures: deux paysans employés sur la voie, qui n'étaient pas dans le secret du complot et que de la station de Seriate on ne pouvait apercevoir, avaient, comme signe de leur joie patriotique, arboré deux drapeaux tricolores. La patrouille qui n'avait rien vu de suspect à Seriate, tous les emblêmes autrichiens, les disques aux couleurs jaune et noire, ayant été religieusement respectés pour aider au succès de l'embuscade, apercevant ces deux hommes, se rua sur eux; ceux-ci, surpris à l'improviste, apprirent aux Croates l'entrée de Garibaldi à Bergame; ils furent fusillés à l'instant même, pour s'être servis d'emblêmes séditieux, et la patrouille revint sur ses pas, et entra dans Seriate.

La première maison qui reçut leur visite fut celle du comte Octave Tasca, anciennement réfugié en France à la suite des événements de 1848, et rentré en Lombardie depuis l'amnistie seulement. Les Croates, n'ayant pu se faire ouvrir la grille, la brisèrent et envahirent la maison. Ils cherchaient le comte et ses deux fils pour les fusiller; la maison étant fort vaste, cette recherche prit un peu de temps; quelques braves citoyens accoururent armés de fusils de chasse, tirèrent sur les Autrichiens, et en blessèrent deux: l'officier commandant la patrouille, et qui était le plus ardent à la recherche du comte, avait fini par le trouver.

Ayant donné à ses hommes l'ordre de l'empoigner, il se disposait à le faire fusiller, lorsque tout-à-coup les cris de *Voilà Garibaldi! sauve qui peut!* se firent entendre; en même

temps, le sifflet de la locomotive annonçait l'arrivée du convoi amenant les troupes de Brescia.

Toute belle action, même chez un ennemi, est digne de louanges. En entendant ce cri de *Voilà Garibaldi,* et en apercevant le convoi, un caporal de la patrouille autrichienne comprit tout. Il se dévoua.

Laissant ses camarades se tirer d'affaire comme ils le pourraient, il s'élança, quoique blessé grièvement au bras, du côté de la station, à peine distante de la villa de 300 pas. Il courut à la rencontre du convoi, en criant *trahison* et en agitant son fusil du bras gauche, son bras droit étant brisé. Il est d'usage que quand un convoi militaire autrichien est en marche, un officier se tienne près du mécanicien, sur la locomotive, pour surveiller ses mouvements, et empêcher toute idée de trahison.[1]

Le mécanicien, comme c'est l'usage en approchant de chaque station, ralentit un peu le mouvement; le caporal en profita pour tâcher d'escalader l'escalier de la locomotive, et avertir l'officier chargé de la surveillance du convoi; celui-ci, voyant un soldat chercher à monter sur la machine, le repoussa violemment; le caporal tomba si malheureusement que le convoi tout entier lui passa dessus et n'en laissa que des débris informes.

Tout cela s'était passé en une minute.

Les habitants, lors de l'invasion de Seriate par la patrouille, avaient averti en toute hâte les avant-postes de Garibaldi; la 1re compagnie du 1er bataillon du 1er régiment était accourue, elle était arrivée juste à temps pour délivrer le comte Tasca, qui une seconde plus tard allait être mis à mort, elle avait mis la patrouille en fuite, et la poursuivait la baïonnette dans les reins.

Fuyards et poursuivants apparurent alors sur la voie;

[1] Voilà la confiance de l'Autriche dans les agents qu'elle emploie: on n'a qu'à se rappeler qu'au mois de mars elle remercia 108 employés du chemin de fer, qu'elle remplaça par des hommes sur lesquels elle devait aveuglément compter.

l'officier autrichien, le pistolet à la main, força le mécanicien à arrêter le convoi, les troupes autrichiennes descendirent des wagons, en toute hâte, et voyant le petit nombre des Chasseurs des Alpes, s'avancèrent pour les repousser.

Ils étaient 1247 hommes. Les Chasseurs n'étaient que 96 en tout. Le capitaine Bronzetti, le lieutenant Pagliano, le sous-lieutenant Gualda marchaient à la tête de leur compagnie.

Ils se lancèrent avec une telle furie sur les Autrichiens, qu'après 10 minutes de combat ils les mirent en fuite. C'est incroyable, mais c'est la vérité pure, 96 volontaires italiens firent fuir 1247 Autrichiens.

Le mérite tout entier de cette héroïque action revient aux braves Chasseurs composant la première compagnie. Le gros du Corps, qui était rentré à Bergame, ne pouvait secourir à temps cette poignée de braves, Seriate se trouvant à 2 milles de la ville.

En effet nous n'arrivâmes que lorsque tout était fini. Le résultat de cette chaude affaire était celui-ci: nous avions eu 8 blessés, dont un officier, le lieutenant Gualda, à qui l'on fit l'amputation de la jambe.

Les Autrichiens avaient perdu 10 morts, parmi lesquels un capitaine et un lieutenant morts sur le coup, et avaient eu 74 blessés; en outre, ils nous abandonnaient les trophées de la victoire, consistant en sacs, écharpes, armes, etc.

A midi tout était terminé; les Autrichiens retrouvèrent à quelques milles plus loin leur train qui les attendait, et ils purent rentrer à Brescia raconter à leurs camarades la terrible *frottée* qu'ils avaient reçue.

La brigade ayant établi des avant-postes qui reliaient Seriate à Bergame, rentra vers une heure dans la ville.

On annonça que l'on séjournerait vingt-quatre heures à Bergame.

Cette nouvelle fut reçue avec grand plaisir; Bergame, ville de ressources, promettait de nous bien traiter.

Les casernes autrichiennes de Saint-Jean et du Col-

lége et la forteresse,[1] furent occupées par les Chasseurs.

Seulement les mêmes habitants que l'on avait trouvés à Pontida, existaient encore dans ces casernes.

Il fallut que les pauvres Chasseurs, avant de se reposer, pourvussent au nettoyage de ces écuries d'Augias.

Combien fallut-il de seaux d'eau? Je l'ignore. Mais on dut brûler tous les grabats sur lesquels les Croates avaient laissé leurs ignobles stygmates.

On ne peut se faire une idée de la saleté des casernes occupées par les Autrichiens si on ne les a pas vues.

Partout nous avons trouvé la saleté la plus repoussante, à Milan, Côme, Bergame, Brescia, c'était une infection; des semaines entières n'ont pas suffi pour assainir et purifier ces cloaques empestés; les troupes en souffrirent tellement qu'on finit par les installer dans les églises, pour qu'elles pussent reposer à l'abri de la vermine et de la contagion.

Une excellente auberge, l'auberge du *Chapeau Rouge*, que nous recommandons volontiers aux touristes, nous offrit un abri. Des bains contigus à la maison assurent encore au sybarite une jouissance de plus.

Nous commandâmes de monter 4 bagnoires dans une immense pièce bien aérée, et là, trois amis et moi, nous nous fîmes servir dans notre bain un dîner des plus comfortables, car tous ces exercices nous avaient amené jusqu'à 4 heures, et le dîner du comte Barniani réclamait à grands cris un successeur; nous ne quittâmes notre bain que pour un lit large de six pieds, de ces lits que l'on appelle *lits de noce*.... Dix heures sonnaient, le 9 juin, quand nous nous réveillâmes frais et dispos. Vers midi, avant de commencer nos explorations, nous nous

[1] A Bergame tout était préparé pour incendier la ville. Les directions et les distances de tous les édifices principaux et des places étaient tracées en gros caractères sur les murs de la cour d'entrée de la forteresse, et dans les chambres de garde des artilleurs il y avait des morceaux de bois correspondant à ces indications, avec les élévations et les poids pour les obus. — Il fut trouvé à la forteresse 32 canons, quantité de bombes, obus incendiaires et munitions; une grande et profonde citerne contenant une quantité considérable de poudre non mouillée, fut découverte. 1500 fusils furent également trouvés.

rendions chez le général pour le prier de faire partir nos correspondances avec les siennes, attendu que les communications postales n'existaient plus.

Il nous adressa au comte Emile Visconti-Venosta commissaire-royal, homme des plus aimables et qui voulut bien se charger de cet envoi....

Dans nos courses à travers la ville, ce qui nous surprit ce fut le nombre incroyable d'espions, ou soi-disant tels, que nous rencontrions amenés par des paysans, et tous conduits à la municipalité provisoire.

Ils étaient tous envoyés à la citadelle, et là ils étaient sûrs que leur vie était à l'abri de tout danger résultant des émeutes populaires.

Garibaldi partit le même jour, 9 juin, pour Milan appelé par le Roi. Il prit la route de Côme. Arrivé dans la capitale lombarde, le Roi voulut lui remettre lui-même la médaille d'or de la valeur militaire qu'il avait si bien gagnée; puis le nouveau plan de campagne que nous allons voir se dérouler plus loin, fut résolu.

Les Chasseurs à la nouvelle de la récompense décernée par le Roi à leur général, firent retentir leurs vivats. Le soir la ville entière fut illuminée.

Les récompenses et promotions accordées au Corps par l'ordre du jour daté de Milan le 8 juin et qui disait que les volontaires avaient bien *mérité de la patrie*, signala le retour du général. Nous donnons l'ordre du jour par lequel la conduite de la 1re Compagnie fut signalée à la brigade.

Ordre du jour de la Brigade.

11 juin 1859.

Le général Garibaldi complimente le capitaine Bronzetti et sa Compagnie pour leur valeureuse conduite à Seriate dans la dernière rencontre avec l'ennemi.

Le chef d'Etat-Major F. Carrano.

Par l'ordre du jour du chef de l'Etat-major général de

l'armée Sarde, en date du 14 juin, les récompenses suivantes furent accordées:

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Capitaine Bronzetti.

Seriate, 8 juin. Pour avoir chargé à la baïonnette, avec sa seule compagnie, et mis en fuite 1200 Autrichiens dans le fait d'armes de Seriate près Bergame.

Lieutenant Gualda Jérôme.

Seriate, 8 juin. Pour avoir animé ses soldats pendant le combat et pour la part courageuse qu'il a prise à ce brillant fait d'armes. Blessé grièvement.

Le capitaine Ruffini fut promu au grade de major et reçut le commandement du bataillon Bergamasque qui se formait si rapidement qu'en 24 heures les inscriptions montaient au chiffre de 1700.

Voici le Rapport par lequel le colonel Ardoino recommandait au choix du général les officiers qui méritaient l'insigne honneur de former les nouveaux bataillons de volontaires Bergamasques :

Chasseurs des Alpes. — 3e régiment.

Bergame, le 9 juin 1859.

Général.

Suivant ce que V. S. m'a ordonné verbalement, je me suis occupé depuis quelques jours de recruter des jeunes volontaires pour former le 3e bataillon de ce régiment.

Les nouveaux inscrits montent déjà à un nombre suffisant pour réclamer avec urgence la nomination des officiers et des sous-officiers des compagnies qui, suivant toutes probabilités, seront complètes sous peu.

Ce m'est en conséquence un devoir de présenter à votre haute sanction l'état ci-joint des propositions pour la nomination des divers officiers qui me sont particulièrement connus comme braves et honnêtes et méritant de l'avancement pour leur capacité et à raison de leur excellente conduite.

M. le capitaine Ruffini que je propose pour le grade de major,

est un homme d'un rare mérite, qui fut anciennement capitaine à Modène en 1831; ensuite il servit avec ce même grade en 1848–49, dans les troupes modenaises et en Piémont dans le 23e régiment d'infanterie.

Il a toujours mérité l'estime de ses supérieurs, et a su se concilier celle de ses subalternes.

Les autres officiers que j'ai l'honneur de proposer pour former les cadres du 3e bataillon ont donné des preuves de leur mérite; j'espère que V. I. S. voudra bien approuver leurs nominations respectives.

M. Finella que je propose pour capitaine se trouve actuellement adjudant–major en 1er du Corps.

M. Laquidara est lieutenant à la 3e compagnie et un des meilleurs parmi les meilleurs.

M. Ocari, lieutenant dans la 7e compagnie s'est conduit avec beaucoup de valeur aux combats de Varèse et de Côme....

C'est à Bergame que nous eûmes connaissance des remarquables proclamations de l'Empereur. Les voici:

Italiens,

La fortune de la guerre nous conduisant aujourd'hui dans la capitale de la Lombardie, je viens vous dire pourquoi j'y suis.

Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne, l'honneur et les intérêts de la France m'en faisant un devoir. Vos ENNEMIS, QUI SONT LES MIENS, ont tenté de diminuer la sympathie universelle qu'il y avait en Europe pour votre cause en faisant croire que je ne faisais la guerre que pour ambition personnelle, ou pour agrandir le territoire de la France. *S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre.* Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris. Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni pour vous imposer ma volonté; mon armée ne s'occupera que de deux choses: combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; *elle ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes.* La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. Votre désir d'indépendance si

longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but : l'affranchissement de vos pays. *Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur.* Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, *ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays.*

Fait au quartier impérial de Milan, le 8 juin 1859.

—

Soldats,

Il y a un mois, confiant dans les efforts de la diplomatie, j'espérais encore la paix, lorsque tout à coup l'invasion du Piémont par les troupes autrichiennes nous appela aux armes. Nous n'étions pas prêts. Les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements manquaient, et nous devions, pour secourir nos alliés, déboucher à la hâte, par petites fractions, au delà des Alpes, devant un ennemi redoutable et préparé de longue main.

Le danger était grand, l'énergie de la nation et votre courage ont suppléé à tout. La France a retrouvé ses anciennes vertus, et, unie dans un même but comme en un seul sentiment, elle a montré la puissance de ses ressources et la force de son patriotisme. Voici dix jours que les opérations ont commencé, et déjà le territoire piémontais est débarrassé de ses envahisseurs.

L'armée alliée a livré quatre combats heureux et remporté une victoire décisive qui lui ont ont ouvert les portes de la capitale de la Lombardie; vous avez mis hors de combat plus de 35,000 *Autrichiens, pris 17 canons, deux drapeaux*, 8,000 *prisonniers*, mais *tout n'est pas terminé;* nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre.

Je compte sur vous; courage donc, braves soldats de l'armée d'Italie ! Du haut du ciel vos pères vous contemplent avec orgueil.

Fait au quartier-général de Milan, le 8 juin 1859.

Le Roi, lui aussi, s'adressa à ses peuples de la Lombardie, qui voyaient leur rêve de 10 ans s'accomplir.

Peuples de la Lombardie,

La victoire des armes libératrices m'amène au milieu de vous.

Le droit national restauré, vos vœux établissent l'union avec mon royaume, union qui repose sur les garanties de la vie civile.

La forme provisoire que je donne aujourd'hui au gouvernement est exigé par les nécessités de la guerre.

Une fois l'indépendance assurée, les esprits deviendront calmes et les cœurs vertueux, et un gouvernement libre et durable sera fondé.

Peuples de la Lombardie,

Les Piémontais ont fait et font des grands sacrifices pour la patrie commune: *notre armée, qui accueille dans ses rangs un grand nombre de vaillans volontaires des nos provinces italiennes*, a déjà donné d'éclatantes preuves de sa valeur en combattant victorieusement pour la cause nationale.

L'Empereur des Français, notre généreux allié, digne du nom et du génie de Napoléon, en commandant l'armée héroïque de cette grande nation, *veut délivrer l'Italie depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique.*

Rivalisant de sacrifices, vous seconderez ces magnanimes efforts sur les champs de bataille, vous vous montrerez dignes des destinées auxquelles l'Italie vous appelle aujourd'hui après des siècles de souffrances.

Du quartier-général principal, Milan, 9 juin 1859.

CHAPITRE XXVII.

Terreurs du caissier municipal de Bergame. — Les 3,000,000 d'impôts et les 1,100,000 f. en caisse. — Les réquisitions de chevaux. — Deux Français. — Rubini. — Les Autrichiens à Treviglio. — Lettre de l'empereur d'Autriche au général commandant à Bergame. — Le testament d'un capitaine autrichien. — Requisitions et impositions des Autrichiens à Treviglio, à Romano, etc. — La garde nationale de Romano. — Son armement. — Adresse à Garibaldi. — Départ de Bergame. — Halte à Sant' Ambrogio. — La pluie. — Martinengo. — Retraite des Autrichiens. — Les drapeaux tricolores. — Enthousiasme des marchands lombards. — Leur manière de le prouver. — La cuisine des Chasseurs des Alpes. — Quelques détails. — Croquis. — Départ pour Palazzolo. — La campanile. — Le capitaine Ceccaldi. — 48 œufs. — Un guide novice. — Paroles du général. — Le vin. — Départ à minuit. — Marche sur Brescia. — Coccaglie. — La voiture aux blessés. — Le drapeau tricolore. — L'homme aux trois chemises. — Les 200 voitures de Brescia. — Belle action d'un voiturier. — Les Autrichiens à Coccaglio. — Belle marche de Palazzolo à Brescia, de minuit à 9 heures du matin.

Nous avons dans le chapitre précédent parlé de la contribution de 3,000,000 de livres imposée à Bergame par le général autrichien. Nous avons dit que le caissier municipal avait été chargé de recueillir cette somme.

Le 7, de quatre heures à minuit, le caissier avait fait rentrer 1,100,000 livres.

Les Autrichiens en s'enfuyant n'avaient pas pensé contre leur habitude à emporter la caisse, de sorte que les 1,100,000 livres étaient restées dans le coffre du caissier.

L'homme le plus malheureux de la terre pendant quatre jours ce fut ce malheureux caissier. Ses cheveux blanchirent en 24 heures.

Il faut l'avoir entendu nous narrer ses terreurs. Aux réquisitions que faisait l'intendance du Corps, il obéissait, mais il ne lâchait ses écus qu'en soupirant. Il avait peu de confiance dans les Chasseurs des Alpes dont il détaillait minutement le dénuement tant en armes qu'en effets; il ne pouvait se faire à l'idée que si les Autrichiens revenaient il serait fusillé, car que pourraient ces malheureux volontaires contre des troupes si bien armées et équipées?

L'affaire de Seriate ne lui remontait pas même le moral. Il ne pouvait y croire.

Les nouvelles reçues de Treviglio[1] n'étaient pas en effet rassurantes pour lui. Son affaire était claire; si les Autrichiens revenaient, ou fusillé ou ruiné.... Enfin nous le rassurâmes un peu en lui racontant ce que ces hommes si mal vêtus avaient accompli de prodiges depuis 45 jours.

Le 11 juin nous quittâmes Bergame. Il était six heures du

[1] Le dimanche 5 juin, le général Urban, fuyant devant l'armée alliée, passe à Calcio, et demande à cette députation de 1500 âmes 100 bœufs, 100 tonneaux de vin, 12000 *zwanzigs* et 100 sacs d'avoine; et pour payer cette réquisition insensée, il accorde sept minutes.

Trois délégués viennent lui représenter que le bourg est dans l'impossibilité la plus absolue de le satisfaire; Urban, impatienté, fait arrêter les trois délégués, Antonio Risi, avocat, Napoleone Roselli et N. Bonetti, propriétaire, et les emmène comme ôtages.

Le lendemain, deux autres députés viennent proposer un moyen terme. Calcio paiera 14,000 *zwanzigs*, c'est tout ce qu'ils peuvent promettre. Urban fait la sourde oreille, envoie les deux députés rejoindre les trois premiers, et les laisse sans nourriture pendant quarante heures. Ils seraient peut-être morts de faim si, à la faveur d'une panique qui se répandit dans le camp autrichien, ils n'avaient réussi à fuir. Ces victimes de la brutalité tudesque ont été mandées par l'Empereur, qui a voulu entendre de leur bouche le récit de leur captivité, contraire au droit des gens et à toutes les lois de la guerre loyale.

soir ; c'est en chantant que l'on partait. Nous nous dirigions sur Martinengo. A minuit l'on fit halte dans un petit village; la pluie tombait par torrents, nous envahîmes les quelques maisons qui le composaient.

A quatre heures l'on se remit en marche, à neuf heures nous arrivions à Martinengo.

Nous devions aller surprendre à Romano les Autrichiens qui avaient requis une contribution de sel, de bœufs et d'argent, et qui devaient venir à midi chercher le tribut qu'ils avaient imposé.

Nous avions fraternisé à Bergame avec un Français nommé Lecoq, neveu de Rubini, l'illustre ténor mort il y a peu d'années à Romano. Ce jeune homme, âgé de 20 ans, demeurait à Romano chez sa tante veuve de Rubini et qui elle aussi était d'origine française.

Il était venu à Bergame avec un de ses amis, l'avocat Poggi, commandant la garde nationale qui depuis quarante-huit heures s'était organisée à Romano et qui se composait d'une douzaine d'ardents patriotes qui s'étaient armés tant bien que mal qui de fourches, qui de faux, qui de bâtons auxquels ils avaient ajouté un couteau. Tous deux, au nom de la ville de Romano, venaient demander aide et assistance à Garibaldi pour repousser les Autrichiens qui leur avaient imposé des contributions de guerre impossibles à réaliser. Garibaldi avait résolu de donner lui-même aux Autrichiens les vivres quand ils les viendraient chercher, mais ayant appris le départ des Autrichiens de Treviglio et par conséquent de Romano, Garibaldi ne jugea pas à propos de poursuivre l'aventure plus loin. Les Chasseurs furent avertis qu'ils avaient quatre heures de repos et qu'ils pouvaient profiter de cela pour faire cuire le *rancio*.

A une heure l'on se remettait en marche; à sept heures, accompagnés par la pluie, à travers les chemins défoncés et les ponts que les Autrichiens avaient fait sauter, nous arrivions à Palazzolo. Le campanile de cette petite ville est terminé par un homme en zinc qui sert de girouette et qui est

bien une des choses les plus curieuses et les plus originales qu'il soit possible de voir.

J'en fis faire un dessin par un jeune peintre des plus distingués, nommé Valentini, et qui servait à la 7e compagnie du 3e régiment en qualité de simple volontaire.

Il y avait une demi-heure à peine que 400 Tyroliens avaient abandonné la ville. Après avoir placé les avant-postes, les Chasseurs furent dirigés partie sur le castel, partie envoyés dans des maisons particulières. Tout cela nous avait conduit à huit heures, il y avait donc 26 heures que les Chasseurs marchaient, si l'on en excepte six heures de repos. Une distribution de pain et de vin fut faite aux volontaires, puis à neuf heures chaque compagnie ayant été réunie, les officiers parlèrent ainsi aux soldats:

Enfants (*Ragazzi*).

Le général est content de vous, il a pu vous faire distribuer un peu de pain et de vin, pour que vous repreniez des forces. Vous allez vous reposer pendant trois heures; à minuit nous partirons pour Brescia, où nous sommes attendus par nos malheureux frères qui craignent le retour des Autrichiens, enfuis depuis ce matin; le général compte sur vous; demain à neuf heures il veut entrer dans Brescia à votre tête....

Un seul cri, *Vive Garibaldi*, retentit en signe d'acquiescement. C'est bien, disent les Chasseurs, on va mettre les bouchées du sommeil doubles.

A minuit la brigade se mettait en marche. A neuf heures précises du matin le général à la tête des Chasseurs faisait son entrée à Brescia.

De minuit à 9 heures l'on avait marché sans une seule minute de répit. Plus de *cinquante milles* avaient été franchis; tantôt on avait passé au milieu des Autrichiens, tantôt à leur droite, une autre fois à leur gauche; enfin tout sera expliqué quand l'on saura que l'on avait glissé à travers 25,000 autrichiens, postés soit sur la grande route, soit sur les routes transversales. A un moment, les Chasseurs avaient défilé un

à un derrière les bâtiments du chemin de fer, situés au-dessous de Coccaglio, occupés par 600 hommes, et dont le passage à niveau devait être absolument franchi.

Quant à nous, nous étions resté à Palazzolo, n'ayant pu, à cause d'un travail urgent, nous coucher qu'à onze heures du soir. Notre camarade de lit, le capitaine Ceccaldi, en compagnie duquel, avec plusieurs autres amis, nous avions confectionné une omelette de 48 œufs, était parti à minuit; nous n'avions pas eu la force d'en faire autant, et au risque de ce qui pouvait arriver, nous étions resté couché. Les braves gens chez qui nous logions, venaient d'heure en heure nous réveiller; chaque fois nous leur disions: — Bien, bien, dans cinq minutes nous serons prêt, — et les cinq minutes écoulées, nous étions déjà retourné à nos rêves.

Enfin à 6 heures nous nous décidâmes à partir.

Nous espérions trouver un moyen de locomotion quelconque.

Nous cherchions envain depuis une demi-heure. Tous les véhicules étaient partis avec les Chasseurs. Enfin à force de recherches nous mîmes la main sur un brave cocher qui était arrivé de Brescia à 4 heures du matin. Il avait à Coccaglio littéralement passé sur le ventre des Autrichiens.

Un grand omnibus, également de Brescia, fut rempli de blessés et de ceux qui ne pouvaient plus marcher, et qui étaient restés déposés au municipe. Un drapeau tricolore fut arboré sur les deux voitures, et malgré les remontrances des habitants qui, juchés sur le haut de leurs maisons, nous disaient qu'ils apercevaient les Autrichiens à peine à 10 minutes de distance, nous partîmes dans la direction de Brescia, et prîmes la grande route.

Fût-ce l'effet du drapeau tricolore qui était arboré en haut de l'omnibus et qui se voyait de fort loin, fût-ce une autre cause, tout ce que je sais, c'est que nous eûmes la satisfaction de voir les 450 Autrichiens campés à Coccaglio déguerpir au plus vite, et nous laisser la place.

Dans l'omnibus il y avait huit infirmes, dans ma voiture je n'avais que mon brave conducteur avec moi : à 11 heures nous entrions dans Brescia.

CHAPITRE XXVIII.

Brescia. — 2 jours et 3 nuits de marche. — Situation de la ville. — Détails sur Brescia. — Patriotisme des habitants, 1849. — Bombardement. — Infamie de Haynau. — Visite du roi Victor-Emmanuel au château. — Erection d'un monument. — Brescia artistique. — Serment des jeunes filles. — Situation de la ville après l'affaire de Seriate. — Les deux départs de la garnison. — le 3e serment des citoyens. — Mourir ou être libre. — Les barricades. — Aspect de Brescia. — Entrée de Garibaldi. — Réception de Brescia. — Ce n'est pas comme à Bergame. — Les casernes. — Les églises. — Les armes à la citadelle. — Le *rancio* des soldats. — Un guide et les gardes nationaux de la campagne, l'ordonnance d'un officier autrichien et les 400 uhlans. — Le tocsin ou *martello à campanile*. — Branle-bas de combat. — Sauvons notre ROBA. — Patriotisme des Brescians. — L'artillerie des Chasseurs et ses 6 mules, mèches allumées. — Quelques réflexions au sujet de l'art de la guerre. — Illuminations. — Le portrait de Garibaldi. — L'hôtel du *Gambero* (écrevisse) et la Municipalité.

On ne peut parler de Brescia sans penser aux atrocités dont cette ville fut le théâtre en 1849. Voici comment le général Ulloa retrace les événements à la suite desquels Haynau, de terrible mémoire, assouvit sa rage sur l'héroïque cité.

A Brescia la lutte fut héroïque. Les Autrichiens eux-mêmes donnèrent dans cette ville le signal de l'insurrection. Le commandant de la garnison avait intimé l'ordre de lui payer immédiatement 130,000 livres à compte sur une imposition de guerre frappée par Haynau. Le 23 mars au matin le peuple assemblé sur la place publique, se résout à changer en plomb l'or qu'on lui demande. Le cri de *Vive l'Italie! mort aux barbares!* se fait entendre. En même temps arrivent des nouvelles du théâtre de la guerre; on dit que les Piémontais sont à Magenta ; le peuple enthousiasmé court aux armes, et se rue à l'attaque de la citadelle défendue par 900 hommes et 14 pièces de canon. A minuit le château commence à bombarder la ville. Ces scènes de destruction, d'incendie et de mort pendant les ténèbres de la nuit, loin d'abattre l'ardeur des habitants, ne font qu'exalter les courages. Partout on élève des barricades, on mine les ponts, on

coupe la rue par des tranchées, en même temps qu'on travaille avec ardeur à étouffer les incendies sans cesse renaissants. Les citoyens Contratti et Cassola, connus par leur dévouement illimité à la patrie, sont placés à la tête du gouvernement de Brescia. Un comité de défense est immédiatement institué: une colonne de citoyens va prendre position à Sant'Eufemia, gros bourg situé à deux milles de la ville; des tirailleurs tiennent la campagne du côté de la plaine et des montagnes de Cajonvico; enfin un détachement se place en réserve à Saint-François de Paule entre Brescia et Santa Eufemia. A la réception de ces nouvelles, le général Nugent accourt de Mantoue à marches forcées dans la matinée du 26, à la tête d'une colonne de 1000 hommes avec 2 canons; il débouche à Montechiaro et se porte de là sur Rezzato, pour y attendre les renforts expédiés de Vérone. A midi il attaque les Brescians qui, bien qu'inférieurs en nombre et dépourvus d'artillerie, résistent à son choc pendant trois heures. Le comité de défense, rappelant les détachements envoyés dans la campagne, concentre toutes ses forces dans la ville. Le 27, Nugent ayant reçu des renforts de Vérone, attaque de nouveau la place, pendant que la garnison du château la foudroie avec son artillerie. Une compagnie de jeunes gens, sous les ordres d'un de leurs concitoyens, Speri, fait une sortie et repousse les avant-postes de Nugent. Les Autrichiens reviennent à la charge et sont battus pour la deuxième fois; leur général tombe frappé à mort par un coup de feu; mais alors, honteux de se voir tenus en échec par cette poignée de braves, ils se rallient et se ruent, avec une vraie fureur, sur la Compagnie Speri, qui est obligée de céder et de chercher un refuge dans les montagnes. Là, dans une rencontre avec trois compagnies autrichiennes elle est entièrement anéantie; son chef seul ne trouve pas la mort dans cette affaire.

Cette lutte héroïque durait depuis quatre jours, lorsque, le 29, arriva à Brescia la triste nouvelle de la déroute de Novare et de l'abdication de Charles-Albert. Les habitants, loin de perdre courage, continuèrent de combattre avec acharnement. Le 30 on reçoit des nouvelles tout-à-fait contraires, d'après lesquelles les Autrichiens auraient été complétement battus. En attendant, l'ennemi devient de plus en plus nombreux. Le maréchal Haynau prend le commandement du Corps d'opérations. Le 31 ce soldat, dont le nom rappellera éternellement la plus sanglante des répressions, enjoint à la ville de se rendre sans retard et sans conditions, menaçant de donner l'assaut et de la livrer au pillage si à midi les portes ne lui étaient ouvertes. « Habitants de Brescia, vous me connaissez, je suis fidèle à ma parole ! » ainsi se terminait sa proclamation.

La municipalité, ballottée entre les nouvelles contradictoires qui lui arrivent de toutes parts, envoie une députation à Haynau pour lui faire part d'une dépêche qu'elle a reçue, annonçant un armistice conclu entre les Autrichiens et les Piémontais, armistice qui promettait l'évacuation de la Lombardie par les Autrichiens. Mais Haynau ne veut à aucun prix laisser échapper cette occasion de satisfaire ses instincts de vengeance. Loin de détromper la députation, et de l'instruire du véritable état des choses, il se contente de lui répondre: « Je suis informé de tout ; je n'ai que faire de vos dépêches. Ce qu'il me faut, c'est la reddition de la ville. Je ne vous laisse que deux heures pour réfléchir et vous soumettre! »

A ces dures et orgueilleuses paroles, Brescia répond par le cri de guerre : « Vive l'Italie! mort aux barbares! » Vers 3 heures du soir, Haynau attaque la ville avec furie de tous les côtés. Les Brescians le reçoivent bravement, opposent partout une résistance héroïque, et, malgré l'avantage que donne à l'ennemi ses forces bien supérieures et son artillerie, ils restent inébranlables derrière leurs barricades. Le féroce Haynau, désespérant du succès, fait mettre le feu aux maisons des faubourgs. La position des braves défenseurs de la ville devient épouvantable: ils sont enfermés dans un cercle de flammes, foudroyés par l'artillerie du château et par les batteries dressées aux carrefours de la cité. Rien n'ébranle leur courage. Le 1er avril, à la pointe du jour, ils sortent de leurs retranchements, fondent sur l'ennemi avec une admirable énergie et le culbutent sur toute la ligne. Mais hélas! de nouveaux bataillons de barbares remplacent ceux qui tombent, tandis que les Brescians, toujours sur les barricades, exténués de fatigue, sans munitions, ont perdu jusqu'à l'espoir d'être secourus! Il ne reste plus qu'à mourir! Alors la municipalité, voyant la ville aux abois, se résout à envoyer aux Autrichiens un religieux, le P. Maurice, demander grâce pour les habitants qui n'ont pas pris part à la lutte. Haynau promet de respecter la vie et les biens des citoyens. Mais aussitôt la ville prise, il déchaîne ses hordes sauvages, qui mettent tout à sac. Pendant que cette soldatesque effrénée frappe sans pitié les femmes, les enfants, les vieillards et les malades, et se croit à l'abri de tout châtiment, on annonce l'arrivée de l'intrépide et loyal Gabriel Camozzi, riche propriétaire, accouru de Bergame, dans la nuit du même jour, à la tête de 800 hommes. La nouvelle parcourt rapidement la ville, et un rayon d'espérance vient rendre la vie aux infortunés Brescians. Camozzi engage le combat; mais après une lutte désespérée, se voyant cerné par vingt bataillons, il est obligé de disperser sa bande. Telle fut l'issue du plus brillant épisode de la guerre lombarde.

Les Autrichiens perdirent dans ces affaires 2113 hommes tués ou blessés, parmi lesquels un général, deux colonels, un lieutenant-colonel, trois capitaines et trente-six officiers subalternes. Brescia tomba donc glorieuse et vengée, en forçant l'admiration même de ses ennemis. Le général Nugent, qui mourut deux jours après de la blessure reçue sur le champ de bataille, institua la ville de Brescia pour sa légataire, en témoignage de l'admiration que lui inspirait la conduite de ses héroïques citoyens. Ce fut une belle et généreuse protestation contre les cruautés de Haynan. Celui-ci, ivre de vengeance, fit traîner dans la citadelle et les casernes cent des citoyens les plus honorables, et après leur avoir infligé la bastonnade, ordonna qu'on les fusillât. Il frappa en outre la province d'une amende de six millions, et la ville d'un supplément de contribution de 300,000 livres qu'il distribua à ses officiers. Il exigea de Brescia le remboursement de la poudre et des projectiles consommés par ses troupes, et une certaine somme pour élever un monument à la mémoire des Autrichiens tombés pendant la lutte.[1]

Brescia depuis 10 ans pensait à venger le sang des martyrs du 4 avril 1849. Les premiers volontaires étaient partis de cette ville. Tous connaissent le serment des jeunes filles Brescianes, qui avaient juré de n'épouser que ceux qui se seraient battus dans la campagne de 1859.

Brescia avait été soumise aux mêmes épreuves que Bergame. Les Autrichiens avaient feint deux fois de partir pour laisser l'insurrection se montrer, et revenir saccager la ville. Enfin le samedi 11, à 10 heures du matin, ils partirent pour ne plus revenir. Cette fois les habitants avaient envoyé des courriers à Garibaldi, s'étaient emparés de la citadelle, avaient barricadé la ville, et avaient fait le serment de se faire tous tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre. Et l'on sait si les Brescians sont fidèles à ces serments-là.

Aussi le dimanche 12 juin, à 9 heures du matin, Brescia

[1] « Lors de sa première arrivée à Brescia, le 21 juin 1859, S. M. Victor-Emmanuel visita la citadelle; on lui fit voir l'endroit où 45 honorables citoyens, pris comme ôtages en 1849, furent barbarement fusillés par ordre du général Haynau, de funeste et sanglante mémoire. S. M. le Roi ordonna le même jour, 21 juin, *qu'aux frais de sa cassette privée* on érigeât à ce même endroit un *monument qui rappellerait éternellement la misérable fin de ces victimes innocentes de la* FÉROCITÉ AUTRICHIENNE. » *Gazette officielle du royaume*, du 26 juin 1859

presentait-il un aspect indescriptible. Les cloches sonnaient à toute volée, toutes les boutiques étaient closes, tous les habitants étaient dehors, hommes, femmes, enfants, veillards, pas un seul n'était resté dans la maison.

L'accueil se compliquait d'offrandes de cigares, tabac, rafraîchissements, et ce n'était plus comme à Bergame.... Ici le vin remplaçait l'eau.... deux ou trois églises abritèrent les Chasseurs, quelques casernes moins dégoûtantes que les autres furent aussi occupées par eux.

Tous étaient rendus de fatigue. Malgré cela pas une minute de repos ne fut accordée.

L'Autrichien poussait jusqu'aux portes de la ville d'audacieuses reconnaisances. Il fallait faire bonne garde. Vers les trois heures l'alarme fut donnée. Le tocsin résonnait de toutes parts, on l'entendait gagner de proche en proche dans la campagne; en cinq minutes les Chasseurs furent sous les armes. L'artillerie, mèche allumée à la main, accourut des premières. Le cri de *sauvons notre roba,* était poussé par les femmes qui se hâtaient de rentrer pour se barricader chez elles. Les citoyens qui avaient pu trouver des armes, se joignirent à nous. De fortes patrouilles furent envoyées dans toutes les directions.... Enfin, vers 7 heures, tout finit par se calmer.... L'auteur de cette alerte était un guide qui s'était abominablement grisé avec des paysans, et qui, dans une hallucination produite par l'ivresse, s'était cru poursuivi par quatre cents uhlans.

Enfin à sept heures et demie les Chasseurs purent manger leur *rancio:* c'était, depuis leur départ de Bergame le jeudi soir, la deuxième fois qu'ils mangeaient un peu de viande.

La municipalité de Brescia nous réservait une surprise. En arrivant à Brescia mon brave conducteur m'avait mené à l'hôtel du *Gambero* (Ecrevisse), premier hôtel de la ville sans contredit. Le soir après l'alerte de la journée tous les officiers prenaient un repas dont eux aussi ils avaient grand besoin. Au moment de solder la carte, l'hôtelier nous dit qu'elle

était payée. Le municipe nous priait d'accepter de bon cœur le dîner qu'il nous offrait de même.

L'offre était trop courtoise et trop rare — car c'était la première fois depuis Côme seulement que pareille chose arrivait — pour pouvoir être refusée..... La ville le soir fut illuminée magnifiquement, les portraits du Roi et de Garibaldi se détachaient de toutes parts. C'était un aspect féerique, mais le plus curieux à voir c'était la figure des habitants libres enfin. C'était la première fois depuis dix ans qu'ils pouvaient se livrer librement au bonheur.

CHAPITRE XXIX.

Organisation des Comités et des Municipalités au nom du Roi. — Garde Nationale. — Les Volontaires une heure après le départ des Autrichiens. — 1500 Volontaires en 24 heures. — Le major Eugène Caimi. — De l'utilité des patrouilles en temps de guerre. — Considérations politiques sur l'organisation de la Lombardie. — Marche en avant des armées franco-sarde. — Le Roi à Coccaglio. — Députation Brescione. — Départ des Chasseurs des Alpes. — Campement sur la route à l'embranchement du chemin de fer. — Précautions. — L'Etat-major Sardo et l'Etat-major des Chasseurs. — Reconnaissances. — Ordres du jour du général Garibaldi et du colonel Ardoino.

Le comte Emile Venosta-Visconti organisait au nom du Roi le mouvement et instituait une municipalité.

Une garde nationale était créée.

On ouvrait des registres pour l'inscription des volontaires; une heure après le départ des Autrichiens il y avait eu 300 inscriptions; le lundi, vingt-quatre heures après l'arrivée de Garibaldi, il y avait plus de 2000 volontaires inscrits.

Le commandement du bataillon à former fut donné par le général au major Caimi qui vint rejoindre la brigade.

Eugène Caimi était un des braves défenseurs de Venise. Fils de l'ancien *pretore* de Tirano (Valteline), il avait servi dans l'armée autrichienne jusqu'en 1846.

A cette époque, compromis dans les derniers mouve-

ments politiques, il n'avait eu que le temps de se réfugier en France.

En 1848 il partit en qualité de capitaine avec le général Antonini; la légion du général rendit de grands services à Venise; elle se battit héroïquement à Vicence; c'est même dans ce dernier combat qu'Antonini perdit son bras droit, emporté par un boulet de canon.

Caimi, excellent officier, resta à Venise pendant tout le siège. Il acquit le grade de lieutenant-colonel à force de bravoure et de dévouement.

Un des derniers il quitta Venise; il reprit le chemin de Paris où il vécut honorablement mettant à profit le rare talent de déclamation dont il était doué. Les premiers sujets du théâtre *Italien* et de l'*Opéra* tinrent à honneur de recevoir ses leçons. Lors de la guerre d'Orient il offrit ses services à la légion Anglo-Italienne. Ils furent acceptés. Malheureusement la paix fit dissoudre la légion avant qu'elle ne fût entièrement organisée.

Caimi revint à Paris pour la troisième fois.

En avril 1859 le général Ulloa, qui avait pu l'apprécier à Venise, lui écrivit de venir le rejoindre à Turin.

Il lui gardait un bataillon dans ses Chasseurs des Apennins.

Malheureusement Caimi n'arriva en Piémont qu'après le départ du général Ulloa pour la Toscane.

Le bataillon fut donné à un autre.

Pour comble de malheur il tomba gravement malade; c'est ce qui l'empêcha de venir avec nous retrouver le général Garibaldi à Côme.

Il ne put qu'écrire au général, qui le fit prier pour toute réponse, par le chef de l'Etat-major, de venir le rejoindre le plus tôt possible, qu'un bataillon était à sa disposition

Caimi ne perdit pas de temps.

Le 13 il était à Brescia, et le même jour le général lui donnait la mission d'organiser un bataillon d'adolescents (jeunes gens de 12 à 18 ans).

Nous retrouverons Caimi dans la Valteline.

Garibaldi pour apaiser quelques réclamations et rendre en même temps hommage au courage avec lequel les fatigues d'aussi longues marches avaient été supportées, publia cet ordre du jour.

ORDRE DU JOUR DE LA BRIGADE.

Brescia, le 14 juin 1859.

La dernière marche a prouvé ce que peut l'amour de la patrie dont le cœur des Chasseurs des Alpes est rempli. Une marche de *deux nuits et un jour, avec deux haltes de deux heures à peine*, par les chemins les plus affreux, avec une pluie continuelle, n'a pu troubler un instant l'ardeur pour le devoir dont ils sont animés.

L'Italie est fière de vous! L'ennemi, en proie à la terreur, bien qu'il dispose de forces si supérieures, n'ose plus se mesurer avec vous, et la jeunesse lombarde, électrisée par votre exemple, accourt toute entière faire partie de ces intrépides cohortes.

Pour les récompenses accordées par le Commandant suprême, il y a eu des oublis, que j'aurais évités, si la précipitation de notre marche en avant et les retards dans les rapports des Corps ne m'en avaient empêché.

En conséquence, j'ai déjà prévenu verbalement que toute omission sera corrigée, et que certainement je ne ferai pas tort au mérite, quand il viendra à ma connaissance.

Je dois une parole d'éloge à nos braves Chasseurs à cheval (les Guides) qui quoique si peu nombreux, et n'ayant aucune organisation définitive, font un service des plus importants, et déjà dans diverses circonstances, plusieurs guides ont donné des preuves de bravoure qui sont à honneur pour l'Italie.

Un mot sur le respectable et si patriotique Corps sanitaire, dont s'honore la Brigade, et qui ne peut exprimer l'hommage dû au si grand mérite des professeurs éminents qui le composent.

Je ne veux pas faire *mestiere* de ma voix pour les faire connaître à l'Italie; leurs antécédents *lumineux* sont assez connus. Je me borne donc seulement à leurs adresser une parole de reconnaissance au nom de nos blessés et de nous tous.

Le réveil sonnera à 3 heures du matin, et la Brigade entière sera sous les armes. Un adjudant ou un sous-officier de chaque corps se rendra au quartier-général à 3 h. 1/2 pour recevoir les ordres.

Au quartier de chaque corps, il se trouvera toujours un officier de service et un clairon.

Le général GARIBALDI.

Le colonel Ardoino, que l'on retrouve toujours lorsqu'il s'agit de donner de bons conseils à ses jeunes volontaires, leur expliquait aussi comment la vie militaire devait être mise en pratique.

ORDRE DU JOUR.

Brescia, le 14 juin.

Le général Garibaldi, de retour de Milan, apporte au nom du Roi les marques de la haute satisfaction avec laquelle S. M. a appris les faits de Sesto Calende, de Varèse et de Côme, dans lesquels vous vous êtes glorieusement distingués pour la promptitude de vos mouvements, et pour la valeur avec laquelle vous avez vaincu un ennemi qui avec des forces si supérieures et avec des éléments formidables, se vantait de vous faire fuir à la première rencontre.

En conséquence, le général se complaît à louer votre conduite en face de l'ennemi, et vous recommande instamment de suivre les principes de la discipline, sans lesquels l'ordre ne saurait exister, et la victoire se remporter.

Un conseil de guerre est en permanence pour juger tout acte d'insubordination et de désordre. Je serai inexorable pour soumettre au conseil quiconque y donnera lieu.

L'éloignement du corps sans permission constitue un crime de désertion et est de la connaissance immédiate du conseil.

Vous ne voudrez pas, j'en suis sûr, me forcer à user de la voie de la rigueur que je ne manquerais pas de suivre si la voix de la persuasion et de la raison n'étaient pas écoutées.

Je suis persuadé que chacun de vous aura soin que le régiment acquierre de la gloire et non de la honte.

Le lieutenant-colonel N. ARDOINO.

Tout s'organisait pour la résistance.

La nouvelle que l'armée Franco-Sarde marchait en avant se dirigeant sur Brescia poussa au comble l'enthousiasme des habitants. Le lundi soir à cinq heures, une députation fut envoyée par le municipe pour complimenter le Roi dès que la nouvelle de son arrivée à Coccaglio fut connue.

Aussi comme il nous fallait céder la place, nous quittâmes Brescia le mardi soir, 14 juin, à sept heures, accompagnés par la musique de la ville et par la population toute entière. Nous campâmes sur la route, nos avant-postes furent

établis près de l'embranchement du chemin de fer, les précautions les plus grandes furent prises. Personne ne dormit, et de fortes reconnaissances furent poussées pendant toute la nuit.

CHAPITRE XXX.

Combat de Treponti. — Le général Garibaldi. — Les colonels Thürr et Cosenz. — Le capitaine Bronzetti. — Le colonel Ardoino. — Les erreurs de la journée. — Le colonel Ardoino, bouc émissaire. — Injustice à son égard. — La *vérité vraie* sur cette journée. — Réparations d'honneur. — La faute à qui de droit.

Nous voici dans une situation embarrassante pour tout autre que nous.

Je crois que l'on ne peut pas nous reprocher le défaut de franchise; la vérité c'est la seule qualité d'un livre pareil.

Notre indépendance absolue nous permet de juger sans parti-pris.

Nous allons franchement, loyalement raconter la *vérité vraie* au sujet de la malheureuse affaire de Treponti....

La brigade entière campa sur la route, comme nous l'avons dit à la fin du précédent chapitre, pour laisser la ville libre.

Nous étions à trois *milles* de Brescia.

Toute la nuit on avait fait bonne garde; les Autrichiens commandés par le général Urban, que nous trouvions sans cesse devant nous, étaient retranchés à Castenedolo au nombre de 14,000, avec deux batteries d'artillerie et 800 uhlans.

Pendant la nuit personne n'avait fermé l'œil, et nous avions parfaitement distingué les patrouilles qui s'avançaient silencieusement le long de la voie ferrée, et que nos sentinelles placées dans l'ombre derrière un rideau d'arbres, avaient l'ordre de ne pas inquiéter.

La consigne avait même été donnée qu'en cas d'attaque chaque sentinelle se replierait sur sa voisine placée à dix

pas à peine de distance et se ferait plutôt tuer que de tirer un coup de fusil.

A quatre heures du matin un grand mouvement de voitures dans lesquelles étaient des officiers d'État-major piémontais eut lieu. A cinq heures nous nous mettions en marche. Garibaldi, suivi d'une quarantaine de personnes à cheval, tant officiers de son Etat-major que guides, partit en avant. Le colonel Thürr qui l'avait rejoint à Brescia était à sa gauche en grand uniforme hongrois.

Nous marchâmes jusqu'à huit heures dans la direction de Cajonvico. Ayant laissé la route de Vérone nous prîmes sur la gauche par des chemins de traverse. A dix heures nous arrivions à Bettoletto où nous devions traverser la Chiese sur un pont que pendant la nuit des ouvriers avaient établi en remplacement de celui que les Autrichiens avaient fait sauter le 12.

Le général était logé dans une des trois maisons composant le village, l'artillerie avait été mise en position sur les deux routes aboutissant à Bettoletto.

Le colonel Ardoino qui venait d'arriver avait pris le commandement du 3e régiment.

Le major Quintini, du 1er bataillon, était présent.

Le major Bixio, du 2e bataillon, resté à Brescia par ordre du général, était remplacé par le capitaine Spinazzi de la 5e compagnie. Ce point, lieu de réunion pour toute la brigade qui devait passer la Chiese sur le pont rétabli pendant la nuit, avait été choisi également pour la distribution des vivres. Les feux avaient été allumés dans un pré, et les marmites commençaient à bouillir.

Il était onze heures à peu près.

Nous avions pu découvrir dans une des trois maisons de ce bourg deux vieilles poules à qui nous avions tendrement demandé le sacrifice du restant de leurs jours pour cause de service patriotique; quelques œufs et un jambon avaient servi à composer un déjeûner passable, auquel le capitaine Ceccaldi, les lieutenants Rossi, Alimonda, le docteur Leone et d'autres avaient pris part.

Le vin nous avait été généreusement offert par le commissaire des guerres, ainsi que d'excellent pain frais.

Nous avions envoyé acheter du café de l'autre côté du pont nouvellement rétabli; j'avais invité le colonel Ardoino et les autres officiers qui se trouvaient là à prendre une tasse de ce café à venir.

Comme j'étais le seul qui pendant toute la campagne fus pourvu régulièrement de journaux, j'en avais prêté, cabinet de lecture ambulant, quelques uns à ces messieurs, qui lisaient tranquillement assis à l'ombre. En attendant le retour de l'enfant parti à la recherche du café, je me promenais avec le colonel Ardoino, sur la route par laquelle nous étions venus de Brescia. Tout-à-coup, un roulement prolongé se fait entendre; une voiture débouche au grand galop de ses deux chevaux. Un officier à la portière, crie: — Le colonel Ardoino! le colonel! — Ardoino se présente à l'instant à la portière de la voiture. L'officier en descend et lui dit : — *Par ordre du général rassemblez toutes vos forces, et retirez-vous sur Brescia, en passant par les montagnes. Faites vite, parce que les Autrichiens s'avancent en nombre considérable et pourraient bien empêcher la retraite et vous tailler en pièces.* C'était le lieutenant Cacciari, faisant fonctions d'aide-de-camp du général qui parlait ainsi au colonel.

Le colonel objecte qu'il a reçu l'ordre du général, parti il y a une demi-heure à peine, de garder *coûte que coûte* le passage du pont.

Il a l'artillerie avec lui, le convoi de vivres, le commissariat, l'auditorat de guerres, enfin le gros des bagages lui a été confié. Puis il veut un ordre écrit avant d'obéir.

Le lieutenant Cacciari lui répond que le général n'a pas pu écrire, engagé qu'il est à rallier ses troupes, mais qu'il lui répète formellement les ordres que le général veut voir exécutés. Alors arrivent l'adjudant-major du 3e regiment, Finella, accompagné du lieutenant Banfi, provenants du quartier-général où ils étaient allés prévenir Garibaldi que le pont était terminé, et porteurs de ces ordres verbaux: — *Vous, aussi,*

allez bien vite prévenir votre colonel qu'il se retire sur les hauteurs afin de ne pas être coupé par les Autrichiens.... Le colonel, forcé d'exécuter ces ordres, fait sonner de suite le départ, les marmites sont renversées, la viande depuis un quart d'heure au feu, est rentrée dans les sacs, et cinq minutes après nous nous mettons en marche.

Nous marchons au pas ordinaire. Les Carabiniers génois éclairent le chemin. Le gros du convoi et l'artillerie sont au milieu de nous.

La 8e compagnie, la compagnie de fer, ferme la marche ; c'est une arrière-garde sur laquelle le colonel sait qu'il peut compter.

Nous entendons le canon retentir près de nous ; nous voyons les paysans s'enfuir devant l'Autrichien, nous n'en hâtons pas plus le pas pour cela.

D'où vient l'ordre de la retraite?

Que s'est-il passé?

Le lieu de réunion est, comme nous l'avons dit, à Bettoletto. C'est là que tout le corps doit se concentrer pour effectuer le passage du pont.

Le 3e régiment sagement conduit par des chemins de traverse est arrivé.

Le 2e régiment voit également sa marche à l'abri de tout danger.

Le 1er régiment, colonel Cosenz, rencontre les avant-postes autrichiens à Rezzate.

Quelques coups de feu sont échangés.

La 1re compagnie, encore commandée par Bronzetti, qui a reçu le matin même avis de sa nomination au grade de major, se jette à la baïonnette sur les avant-postes, elle poursuit les Autrichiens qui s'enfuient en désordre. Ceux-ci se rallient à la grand-garde autrichienne, qui se replie sur deux compagnies de soutènement. Tous se retirent sur le gros de leurs forces.

Le garibaldiniens emportés par leur ardeur poursuivent aveuglément l'ennemi.

Ils n'obéissent plus à la voix de leurs chefs.

Le 1er bataillon entier a suivi l'exemple de la 1re compagnie.

Ils viennent se heurter sur un corps fort de 14,000 hommes, avec 2 batteries et 800 chevaux.

C'est sublime, mais c'est insensé.

Les Autrichiens *reculent*, oui, reculent pendant plus d'un mille.

Ils ne s'arrêtent que quand ils se sentent appuyés sur la voie ferrée.

Ils établissent leurs batteries sur la ligne du chemin de fer, et font pleuvoir la mitraille sur les 500 fous héroïques qui les attaquent toujours. Le colonel Cosenz arrive. Il fait sonner en toute hâte la retraite.

Par trois fois le signal est répété.

Pas une il n'est écouté.

Le colonel Thürr, enivré par l'odeur de la poudre, ne se connaît plus. Il crie *En avant*, et se mettant à la tête de cette poignée d'hommes, il charge les Autrichiens. Il tombe frappé d'une balle qui lui brise l'épaule gauche.

Bronzetti trois fois blessé, trois fois se relève.

Gradenigo est tué en conduisant ses soldats au plus fort de l'action.

Maestri est frappé en ramassant le premier blessé.

Garibaldi prévenu accourt en toute hâte; il est accompagné du major Quintini et des 3e et 4e compagnies du 3e régiment.

Il envoie le capitaine d'Etat-major Cenni porter l'ordre aux plus avancés de se replier; Cenni roule dans la poussière, son cheval vient d'être tué. Enfin, il ne reste d'autre moyen que d'engager les compagnies du 3e régiment pour ramener celles qui sont aux prises avec l'Autrichien.

Elles sont lancées en avant.

Mais quand elles sentent l'odeur de la poudre, au lieu de rallier les plus exposés, elles se mettent aussi de la partie, et en quelques instants elles ont plus de 100 hommes hors de

combat. Il faut à tout prix arrêter cette lutte inégale; c'est une boucherie inutile.

Garibaldi s'élance en avant, malgré ceux qui veulent le retenir, et après mille efforts réussit à ramener ses volontaires.

Ils se replient en bon ordre.

Les Autrichiens n'osent pas les poursuivre de près. Ils se contentent de les suivre et de leur envoyer des volées de mitraille.

Garibaldi ramène ses troupes à Bettoletto.

Là il ne trouve plus personne.

Que s'est-il donc passé?

Pourquoi le colonel Ardoino n'est-il plus à son poste?

Il envoie dans toutes les directions à sa recherche.

Le colonel Ardoino, suivant fidèlement les instructions reçues, a pris par les montagnes pour retourner à Brescia.

Ne connaissant pas l'issuo du combat engagé, il a fait diligence pour exécuter la volonté du général.

Il a divisé ses forces et sauvé le convoi.

Garibaldi ne peut songer à rester à Bettoletto.

Les Autrichiens sont derrière lui; ils le suivent à une distance respectueuse, il est vrai, mais ils le suivent.

Il ne faut pas penser à traverser le pont.

On est trop peu de monde; et l'on ne peut se risquer à interrompre toutes les communications; d'ailleurs de l'autre côté de la Chiese le pays entier reste au pouvoir des Autrichiens.

Il faut se décider.

Garibaldi ordonne de marcher sur Nuvolento. Il envoie une seconde fois au colonel Ardoino l'ordre de se porter sur ce pays, où la brigade entière se ralliera.

Le capitaine Cenni retrouve à Gavardo une partie du convoi, escorté par l'arrière-garde, et ramène le tout à Nuvolento.

L'ordre de rebrousser chemin parvient à Paitone au colonel Ardoino qui se hâte de revenir sur ses pas.

Les Autrichiens profitent du départ de nos troupes pour brûler le pont si péniblement reconstruit à Bettoletto.

Maintenant que voici les faits connus dans tous leurs détails, qu'en résulte-t-il?

Garibaldi donne l'ordre aux trois régiments de se trouver à onze heures précises à Bettoletto pour traverser la Chiese. Les 2e et 3e régiments accomplissent heureusement leur marche.

Le 1er régiment se trouve imprudemment engagé dans un combat hors de toute proportion.

Garibaldi se porte en toute hâte en avant avec les premières compagnies qui lui tombent sous la main et qui appartiennent au 3e régiment, pour mettre fin à cet engagement.

Il donne l'*ordre verbal* à un officier de son Etat-major de se porter en toute hâte près du colonel Ardoino pour faire mettre ses hommes sous les armes, afin d'être prêt, en cas d'événements malheureux, à soutenir la retraite, mais de ne pas bouger jusqu'à nouvel ordre, et de repousser toute attaque qui aurait pour but de détruire le pont de bois.

L'officier, ému ou troublé, ne saisit pas bien les ordres pourtant toujours si clairs de Garibaldi; il n'a entendu qu'un mot, retraite, il ne voit qu'une chose, nos soldats qui sont obligés de revenir sur leurs pas.

Alors il s'élance en avant, monte dans la voiture qui l'a amené, et vient apporter au colonel l'ordre *précis* de se replier sur les montagnes pour ne pas être coupé par les Autrichiens.

Le colonel, en vieux soldat au fait de tous les événements heureux ou malheureux de la guerre, ne se décourage pas pour si peu.

Il divise ses troupes, confie le gros du convoi à une compagnie sur laquelle il peut compter, et lui ordonne de se diriger sur Gavardo, point qu'il sait à l'abri de toute attaque; puis avec l'artillerie et le restant du Corps il se dirige du côté des montagnes.

Si les Autrichiens veulent troubler sa retraite, ils seront

obligés de s'engager dans les montagnes, et là nos Chasseurs sont passés maîtres en fait de ce genre de guerre.

Ainsi, pour nous résumer, combat brillant mais inutile, ordres verbaux mal compris par un officier attaché au général, mais que le colonel Ardoino doit suivre ponctuellement et qu'il exécute bien, voilà toute cette grosse affaire de laquelle on s'est tant servi pour calomnier un brave et loyal soldat.

Quelques uns ont reçu des récompenses au sujet de cette affaire, qui certes ne les méritaient pas trop. Nous ne voulons nommer personne, nous en appelons seulement au souvenir de tous ceux qui les ont vus pâles, tremblants, ayant perdu la tête et ne sachant plus quels ordres ils avaient à porter.

Nous serons heureux si cette appréciation juste et impartiale peut faire revenir des esprits prévenus à une plus saine appréciation de ce qui s'est passé.

Si quelqu'un se trouve froissé, nous lui avouerons naïvement qu'en pareille affaire le manque de franchise est la plus odieuse de toutes les injures.

Tout le monde peut se tromper; celui qui l'avoue franchement acquiert un titre de plus à l'estime des hommes.

Du reste, si quelques réclamations s'élevaient à ce sujet, nous les accueillerons avec grand plaisir, et alors nous ferons usage de *tous* les documents que nous avons par devers nous à ce sujet.

Un de nos amis les plus chers a du reste fait justice de toutes les calomnies; il nous a, le lendemain même de Treponti, adressé la lettre suivante, dans laquelle il a consigné les détails de l'affaire, que nous ne connaissions que par les premiers récits toujours exagérés en pareil cas, n'ayant pu assister à l'action.

« Le matin du 15 juin, le lieutenant-colonel Ardoino, commandant du 3e régiment, partit de Brescia où il était resté dans le but de parler au général Cialdini son ancien ami et compagnon d'armes en Espagne. Au sortir de la ville en compagnie du major *Camozzi* du 2e régiment, ils furent avertis que plusieurs patrouilles autrichiennes s'étaient avancées vers

la route royale. Sans tenir compte de ces avis, Camozzi et Ardoino continuèrent leur marche en compagnie du commissaire des guerres en chef *Federici*, du capitaine *Majolarini* et du sous-lieutenant *Banfi* du 3e régiment.

» Arrivés à Rezzato ils trouvèrent le premier régiment en proie à la plus vive alarme, les Autrichiens s'avançant en grand nombre et exécutant un feu bien nourri qui avait déjà occasionné de nombreuses blessures.

» Une demi-compagnie du 1er bataillon du 3e régiment était postée sur la route; le colonel Ardoino interrogea un sergent pour savoir où était le gros du régiment: la réponse fut: — Ici sont trois compagnies, les 2e, 3e et 4e placées en embuscade sous les ordres du major Quintini. La 1re compagnie et le 2e bataillon sont en arrière à la distance d'un demimille. .

» Le major du 2e bataillon manquait par force, ayant été obligé de rester à Brescia.

» En conséquence le colonel Ardoino, ne voulant pas laisser ces troupes sans un officier supérieur (le capitaine Spinazzi avait pris le commandement), se dirigea en toute hâte vers l'endroit qui lui avait été désigné comme le séjour du 2e bataillon.

» Il profita pour cela d'une petite calèche avec laquelle le major Camozzi allait à la recherche du général Garibaldi pour lui remettre des dépêches.

» Le capitaine Majolarini, commandant la 4e compagnie, reprit immédiatement le commandement, et le sous-lieutenant Banfi demeura avec lui.

» Au lieu de rencontrer le 2e bataillon et le général dans l'endroit voisin qui leur avait été indiqué, Ardoino et Camozzi durent parcourir plus de quatre milles pour arriver au pont de Bettoletto sur la Chiese.

» Sitôt descendus de voiture ils avertirent le général de ce qui était arrivé au 1er régiment à Rezzato. Garibaldi se dirigea en toute hâte sur ce point avec un détachement de 30 Carabiniers génois, chargeant le colonel Ardoino du commandement

du pont de Bettoletto où étaient en position cinq compagnies du 3e régiment, deux compagnies du 2e régiment, plus la compagnie commandée par le lieutenant Chiassi, outre deux pièces d'artillerie sous les ordres du capitaine Griziotti.

» Le colonel Ardoino, en exécution des ordres reçus, expédia l'adjudant-major Finella au général pour l'avertir que la construction du pont était terminée, et que l'on pouvait passer sur l'autre rive; mais après une heure d'attente arriva à Bettoletto en toute hâte le lieutenant Cacciari, aide-de-camp du général Garibaldi, apportant l'ordre au colonel Ardoino de rassembler toutes ses forces et de se retirer sur Brescia en passant par les montagnes.

» Cet ordre fut immédiatement exécuté, en recommandant spécialement au commissaire des guerres, à l'artillerie et à tous les chars de marcher en bon ordre en tête pendant que le colonel Ardoino avec les huit compagnies d'infanterie se retirait avec calme à la suite de cette longue colonne, à la garde de laquelle il avait affecté la compagnie des Carabiniers de Chiassi et la 8e compagnie (de Fer) du 3e régiment.

» Le lieutenant Cacciari en transmettant l'ordre de retraite au colonel Ardoino avait ajouté ces paroles: *Fate presto, perchè i Tedeschi avanzano in gran numero e potrebbero impedirvelo e tagliarvi fuori.* — Faites vite, parce que les Autrichiens s'avancent en grand nombre et pourraient bien empêcher la retraite et vous tailler en pièces. —

» Au même moment arrivèrent du quartier-général l'adjudant-major du 3e régiment Finella et le sous-lieutenant Banfi, auxquels le général Garibaldi avait dit aussi: *Andate anche voi sollecitamente a prevenire il vostro colonnello che si ritiri al monte onde non sia tagliato dagli Austriaci.* — Vous aussi allez bien vite prévenir votre colonel qu'il se retire sur les hauteurs afin de ne pas être coupé par les Autrichiens. —

» Le sous-lieutenant Banfi ajouta qu'il avait vu beaucoup de soldats du 1er régiment fuir après s'être trop élancés en avant, et que les Autrichiens s'avançaient en force sur Rezzato.

» Le colonel Ardoino devait naturellement supposer, après avoir entendu ces rapports, que toute la brigade et le général avec elle s'étaient retirés sur la ville; en conséquence des ordres reçus il se dirigeait vers les montagnes.

» Arrivé à *Nuvolento,* le capitaine Gr iziotti, de l'artillerie, observa que si l'on continuait de marcher vers Brescia, on tomberait immanquablement, à *Rezzato, entre les mains des Autrichiens;* que d'autre part l'infanterie seule pouvait passer par les montagnes: à la suite de ces observations, il fut pris le parti de suivre la route vers Gavardo, où le pont sur la Chiese avait été détruit par les Autrichiens, pour ensuite prendre le Val Sabbia, et venir à Brescia par Porta-Pila.

» Les chars s'étaient éloignés si rapidement sans en attendre l'ordre, dans la direction de Gavardo, que le colonel Ardoino, ne put les arrêter à Paitone, où il arriva avec l'infanterie. Il expédia une compagnie de renfort aux Carabiniers de Chiassi, et se dirigea avec le restant de ses forces vers la montagne, pour de là descendre dans le Val Sabbia vers Caino et se réunir à l'artillerie qui n'avait rien à craindre du côté de Gavardo, où il n'existait plus de pont sur la Chiese. C'est là qu'arriva le général Garibaldi, qui dirigea de nouveau ces troupes sur Nuvolento.

» On a voulu mettre à la charge du colonel Ardoino d'avoir pris ce chemin, au lieu de côtoyer les montagnes, en tournant de Nuvolento à gauche vers Rezzato.

» Mais les ordres donnés par les envoyés du général Garibaldi, et les observations du commandant de l'artillerie, le forcèrent à prendre la direction de Gavardo pour pouvoir sauver l'artillerie et les chars que la marche par les montagnes mettait facilement à l'abri. Le général Garibaldi a déclaré qu'il n'avait pas envoyé l'ordre de se retirer sur Brescia, mais simplement de demeurer au pied des montagnes. Mais l'officier d'ordonnance Cacciari a déclaré publiquement, et au général lui-même, qu'il avait dit au colonel Ardoino: — *Che dovesse cioè ritirarsi a Brescia passando per i monti.* — Qu'il devait se ritirer à Brescia en passant par les montagnes. — »

Morts, Blessés et Disparus au combat de Treponti.

Morts.

Major Bronzetti Narcisse. — *Lieutenant* Gradenigo Joseph. — *Caporal* Del Corona François. — *Trompette* Acquistapace Antoine. — *Chasseurs.* Coletti Gaëtan, Resca Charles, Pick Bartolomée, Mole Virgile, Pogliani Louis, Pini Etienne, Rava Jean, Silva Isidore.

Il nous manque les noms de 32 morts, qui, avec ceux des douze cités plus haut, donnent le chiffre de 44 morts pour ce combat.

Blessés.

Colonel Thürr Etienne. — *Lieutenant* Aporti Hector. — *Sous-lieutenants.* Pea Pierre, Specchi Eliodore. — *Fourriers.* Rota Joseph, Benvenuti César. — *Sergents.* Bianchi Louis, Vigliacca Antoine. — *Caporaux.* Boni Jules, Lantieri Gaëtan. — *Chasseurs.* Barbetta Achille, Bertolini Georges, Frangini Charles, Cantarelli Jules, Chiappari Auguste, Mariani Joseph, Morelli Louis, Cherici Jules, Talisciotti Albert, Demarchi Pierre, Dackeler Joseph, Silva Isidore, Piccinini Angelo, Storti Dauphin, Lucchesi Bartolomée, Carpani Jean, Camerini Clément, Venturi François, Mezighi César, Jerla Aurèle, Ottaviani Salvador, Sobbiati Lonis, Pasi Henri, Giulianelli Henri, Vanetti Angelo, Sveglia Angelo, Bolchini Joseph, Mauri Louis.

Nous n'avons pas sous la main les noms des autres blessés qui furent portés directement aux hôpitaux de Brescia. Leur nombre, y compris les quarante dont nous venons de donner les noms, s'élève à 187, plus 23 disparus, et dont au mois d'août on ignorait encore la position. Total des pertes subies à Treponti, sur un effectif de 7 compagnies, à peine fortes de 600 hommes:

Morts.	44
Blessés.	187
Disparus.	23
Total.	254

Le chiffre est assez éloquent pour se passer de commentaire.

La perte des Autrichiens fut de 9 officiers, parmi lesquels un lieutenant-colonel et trois capitaines, et 523 hommes tant sous-officiers que soldats, total 532 hommes. Nous fîmes 37 prisonniers.

Les ravages les plus terribles exercés sur les Chasseurs des Alpes furent causés par la mitraille. La 3e compagnie du troisième régiment, à son arrivée sur le champ de bataille, fut saluée par une volée de mitraille qui lui blessa plus de cinquante hommes. Les Chasseurs, privés de leur artillerie qui était restée à Bettoletto, tuèrent ou blessèrent dans des luttes corps à corps tous les Autrichiens qui furent frappés; n'ayant que huit ou dix cartouches par homme, ils furent obligés de se servir de la baïonnette, et ils firent assez bien jouer leur terrible *fourchette.*

Les deux bulletins officiels sardes suivants rendirent compte de l'affaire de Treponti.

Turin, le 18 juin au matin.

L'armée du roi a continué le 14 sa marche dans la direction de Brescia, et a pris position sur la Mella, à peu de distance de Brescia.

Un régiment d'infanterie a été expédié avec quelques pièces d'artillerie pour observer les embouchures de l'Oglio supérieur.

Brescia était encore occupé par le général Garibaldi qui poussait en avant, cherchant à s'approcher de Lonato. Les Autrichiens ont détruit tous les ponts sur la Chiese, au-dessus de Calcinato.

D'après les renseignemens recueillis, il paraît que les Autrichiens se seraient concentrés à Montechiari et qu'ils auraient une forte arrière-garde à Castenedolo. Le 14, le général Urban occupait encore Capriano, qu'il avait évacué la nuit suivante, après avoir brûlé le pont à Pontegatello.

—

Turin, le 19 juin, matin.

Nous recevons de Castagneto, à la date du 16 juin, les nouvelles suivantes :

Dans la nuit du 14 au 15, le général Garibaldi, avec une partie de ses forces, s'est rendu à Bettoletto; il y a fait construire un pont sur la Chiese en remplacement de celui détruit il y a peu de temps par les Autrichiens. Afin de se conserver des communications avec Brescia, il a placé le reste de ses troupes à Rezzato et à Treponti, avec ordre de tenir tête aux Autrichiens. Ceux-ci, de la position de

Castenedolo où ils étaient en grand nombre, avaient leurs vedettes tout près.

Une escarmouche d'avant-postes a amené un combat. Quelques compagnies du régiment des Chasseurs des Alpes sous les ordres du colonel Cosenz, ont attaqué vivement les avant-postes autrichiens qui ont battu en retraite. Les légionnaires les ont poursuivis, se laissant emporter par leur ardeur, jusqu'à Castenedolo. Là les Autrichiens en masse sont tombés sur cette poignée de braves, cherchant à les envelopper. Ceux-ci s'apercevant du péril qu'ils couraient, ont battu en retraite.

Le général Garibaldi, accouru en toute hâte, est parvenu à reprendre les anciennes positions, faisant éprouver des pertes sérieuses à l'ennemi. Il a également lui-même fait des pertes notables, environ 100 morts et blessés, parmi lesquels plusieurs officiers. Dès le matin le roi, pour appuyer le mouvement du général Garibaldi, avait donné l'ordre à la 4e division de prendre position à Santa Eufemia et à San Paolo, sur les routes qui de Brescia conduisent à Lonato et à Castenedolo.

Le général Cialdini, apprenant le combat qui se livrait, s'était rendu avec une partie de sa division à Rezzato, pour appuyer au besoin le général Garibaldi. Les Autrichiens ne se sont pas avancés au-delà de Civilonghe et de Treponti; ils se sont ensuite bientôt retirés, évacuant même Castenedolo.

Un escadron de chevau-légers de Novare a reconnu le matin sur les lieux l'abandon du village par les Autrichiens, et peu après y être entré, il a entendu l'explosion d'une mine avec laquelle les Autrichiens ont fait sauter le pont sur la Chiese, en face de Montechiari.

Et dans la *Gazette piémontaise* du 19 juin :

La nuit dernière, les Autrichiens ont endommagé le pont que le général Garibaldi avait fait construire sur la Chiese, à Bettoletto. Le général en a ordonné immédiatement la reconstruction : elle est achevée.

Toujours le même mensonge, toujours le même déguisement de la vérité chez les Autrichiens. Qui espèrent-ils donc tromper?

BULLETIN AUTRICHIEN.

Vérone, 15 juin.

Il n'y a rien d'important à rapporter. Les divers corps de l'armée se rendent dans les positions qui leur ont été assignées, sans être

inquiétés par l'ennemi. La division Urban seule a eu une rencontre à Castenedolo avec le corps de Garibaldi. Bien que ce dernier fût fort de 4,000 *hommes* et qu'il eût *quatre pièces* de canon, il a été repoussé.

Dans la *Gazette officielle de Vienne*, du 18 juin, on lisait:

D'après des nouvelles de Vérone, en date du 16, c'est la brigade Rapprecbt, de la division du lieutenant feld-maréchal Urban, qui a pris part au combat de Castenedolo. Elle a été attaquée dans sa marche par Garibaldi avec 4,000 hommes de ses troupes et *par des détachements de la brigade piémontaise de Voghera.*

Le lieutenant feld-maréchal Urban a rejeté l'ennemi sur Brescia et il a fait 80 prisonniers, parmi lesquels des officiers. Garibaldi a eu 400 *hommes tués et blessés.* Notre perte n'est pas nombreuse; parmi les blessés nous avons 3 officiers.

Parmi nos morts et nos blessés nous trouvons tout d'abord un colonel hongrois.

Le colonel Thürr est cet officier hongrois qui déserta avant la bataille de Novare et forma à Alexandrie la légion hongroise, puis qui alla prendre part à la guerre de l'indépendance hongroise où il se fit remarquer parmi les plus braves; lors de la guerre de Crimée il entra au service anglais avec le grade de colonel.

S'étant rendu pour affaires relatives au service anglais en Valachie, les Autrichiens qui occupaient le pays l'invitèrent à dîner, puis, après le repas qui s'était passé gaîment et auquel l'amitié la plus franche paraissait avoir présidé, ils arrêtèrent le colonel Thürr et le conduisirent au maréchal Coronini qui lui dit en l'envoyant en prison: *Thürr, vous serez fusillé ou l'Autriche ne sera plus l'Autriche.....* Mais les Anglais le réclamèrent, et il fallut bien satisfaire à leur réclamation; seulement Magenta et Solferino ont failli réaliser la prophétie de Coronini: *L'Autriche ne sera plus l'Autriche.*

La guerre de Crimée terminée, le colonel Thürr se retira à Constantinople, qu'il quitta au mois d'avril aux premiers bruits de guerre.

Nous l'avons vu arriver à Arona le 31 mai: n'ayant pas

eu les mêmes facilités que nous pour rejoindre le général à Côme, il ne put nous retrouver qu'à Bergame.

Il fut alors chargé par le général de trier les nombreux hongrois qui étaient dans le Corps, pour en former un régiment à part.

A Treponti, n'ayant pas de commandement effectif, accompagnant seulement le premier régiment en volontaire, à peine eut-il senti l'odeur de la poudre, que ne pouvant contenir son ardeur il s'élança au grand galop de son cheval sur les masses autrichiennes. Electrisés par son appel, les volontaires volèrent sur ses traces: trois fois rappelés par leur colonel Cosenz, trois fois ils revinrent à la charge entraînés par le colonel Thürr.

A la troisième rescousse Thürr frappé d'une balle à l'épaule gauche tomba; son dernier cri en perdant l'usage de ses sens fut *Vive l'Italie*. Le docteur Bertani s'exposa aux plus grands dangers pour le relever du champ de bataille, les Autrichiens ayant repoussé cette dernière attaque.

La blessure du colonel était si grave, qu'au moment où nous écrivons elle n'est pas encore guérie. On oublia la faute qu'il avait commise contre la discipline, en voyant les terribles souffrances qui le tinrent cloué loin des nouveaux champs de bataille.

Bronzetti vient ensuite: lui aussi ce n'est pas un Italien, mais il est du pays qui aspire à le devenir. Il est du Tyrol. Il s'est déjà conduit admirablement à Seriate, il veut encore ajouter de nouvelles preuves de courage et de dévouement à celles déjà si nombreuses qui lui vont mériter le titre d'Italien.

A Treponti, quoiqu'il eût reçu la veille sa nomination au grade de major, il commande encore la première compagnie du 1er régiment, à la tête de laquelle il s'élançe le premier sur les avant-postes autrichiens.

Bronzetti est frappé d'une balle qui lui casse le bras droit; il saisit de la main gauche son épée qui est tombée et continue à guider sa compagnie: une autre balle lui brise le

bras gauche. Ne pouvant plus tenir son sabre, il marche en avant encourageant les siens avec la voix; une troisième balle le blesse grièvement à la poitrine, mais l'intrépide Bronzetti continue toujours à marcher en avant, jusqu'à ce que les forces lui manquent; alors il tombe en disant à son lieutenant Mancini: A toi le commandement de la compagnie. Bronzetti, mourant, fut transporté à Brescia dans la maison Mafezzoli.

Deux jours après il expirait. Peu d'heures avant sa mort il recevait la médaille, juste récompense du beau fait d'armes de Seriate; il la regardait, la touchait, puis l'embrassant il ajoutait: Donnez-la à mon pauvre vieux père...... Son frère, ancien officier de Garibaldi, l'embrasse une dernière fois, puis retourne à son poste, jurant de le venger ou de mourir.

Le lieutenant Gradenigo est le dernier descendant des anciens doges de Venise. Lui aussi, ce n'est qu'après avoir accompli des prodiges d'audace et de courage qu'il tombe pour ne plus se relever.

Parmi les blessés un nom se rencontre tout d'abord sous notre plume, le lieutenant Aporti du 3e régiment. Après s'être conduit en brave, il se dévoua pour veiller au salut des nombreux blessés de sa compagnie. Atteint par la mitraille, il est fait prisonnier; les Autrichiens, embarrassés de sa présence, ne voulant pas l'emmener dans leur retraite, le mutilèrent avant de l'abandonner en plein champ d'une si horrible façon, que quand il fut ramassé par des paysans, après le départ d'Urban, il ne donnait plus signe de vie. Il l'avaient tellement défiguré que l'on ne le reconnut que grâce à son uniforme. Il fut amputé de la cuisse droite, que les Croates lui avaient brisée en faisant passer les roues de leurs canons sur lui.

Trois de nos Chasseurs furent retrouvés cloués aux arbres, les yeux arrachés de la tête et remplacés par des morceaux de bois....

C'était la réponse des Autrichiens à la déclaration de l'Empereur des Français décidant, après la bataille de Montebello, que les blessés autrichiens seront rendus de suite après

leur guérison, s'ils sont trop malades pour être reportés immédiatement aux avant-postes de leur armée....

Voici les rapports des officiers du 3e régiment commandant les compagnies de ce régiment, qui prirent une part si brillante à l'affaire de Treponti.

3e RÉGIMENT DES CHASSEURS DES ALPES.—TROISIÈME COMPAGNIE.

Au commandant du 1er bataillon des Chasseurs des Alpes.

Loco.

Le soussigné se fait un devoir d'ioformer le commandant du 1er bataillon de ce qu'a fait la *troisième* compagnie dans lo combat d'aujoord'bui.

Ce matin, vers hoit heures environ, la compagnie reçut l'ordre do se porter sur le chomio qui do cimetière cooduit au village de Solverghi, s'appuyaot à l'extrême droite du 2e régiment; plus tard et vers les 10 beores, il me vint un autre ordre de m'avancer en ligne oblique en m'appuyaot sur la gauche du 1er régiment, qui était engagé dans un feu très vif; la compagnie l'ayant rejoint commença une fusillade des plus animées à mesore que l'on avançait, s'emparant pas à pas, et de vivo force, de cbaqoe cascine qui se trouvait sur l'extrême gaucbe de notre ligne, et s'embusqua dans ooe de ces cascioes, sur l'ordre du capitaioe Croce, commandant du bataillon.

Peu après arriva le brave colonel Cosenz, ordonnant le ralliement dans un pré sitoé sur le flanc de ladite cascine; après quelques minutes seulement de halte, la compagnie marcha de nouveao eo avant accompagnée de quelque soldats du 1er régiment, et atteignit le cbemin de Feniletto, saus faire feu; pendaut ce temps-là, la droite s'engageait dans une fusillade des plus nourries.

Lancés de nouveau en avant, nous nous emparâmes au pas de course d'une maison située sur uoe colline d'où partait un feu de filo qui noos empêchait d'avancer. C'est alors que le colonel Cosenz et le capitaine Croce ordonnèrent de cbarger avec toutes nos forces, charge qui fut exécutée avec on grand coorage et une rare intrépidité.

Mais l'ennemi déploya de telles forces, qu'il fot impossible de teoir tête à un tel nombre d'oonemis, et que nous fûmes forcés de retourner de nouveau à la *Casa*, cbargés à la baïonnette par l'eonemi, qui prenait confiaoce à cause de son grand nombre.

Nous fîmes une magnifique résistance qui doit être attribuée au coorage et au sang-froid déployés par le colonel Cosenz et le capitaine Croce, qui, les plus exposés au feu enoemi, retenaient les

soldats fermes au poste, et firent commencer la retraite sous leurs ordres en se concentrant jusqu'au pont du chemin de fer.

Durant tout le combat, chaque soldat a fait preuve d'un élan peu commun, mais il n'en a pas été de même dans la retraite, où quelques uns se sont montrés indécis.

La compagnie compte dans ces faits une perte de :

1 Caporal, Mort.
2 Chasseurs, id.
1 Fourrier, Blessé.
1 Clairon, id.
1 Caporal, id.
4 Chasseurs, id.

En résumé, 3 morts, 7 blessés, et 7 soldats disparus, et dont jusqu'à présent le sort n'est pas connu.

Tels sont les faits que je crois avoir rapportés suivant mon devoir.

Massano, 15 juin 1859.

Pour le capitaine commandant la compagnie,
Le lieutenant Dominique Piva.

—

3e Régiment des Chasseurs des Alpes. — 4e Compagnie.

Au commandant du régiment sus-nommé.

Avant-postes do Massano, 15 juin 1859, 5 h. après-midi.

Le soussigné se fait un devoir de donner au colonel du 3e régiment les détails du combat et des événements qui se sont accomplis ce matin à la position de Virle, située sur les hauteurs de l'extrême droite de Castenedolo.

Il déplaît grandement au soussigné de ne pouvoir pour le moment préciser le nombre des morts et des blessés, qui monte à environ 30 individus parmi les sous-officiers, caporaux et soldats.

Le sergent-fourrier Joseph Rotta, les caporaux Joseph Bolchini, Louis Rodrigues, et le chasseur Ottaviani furent les quatre premiers blessés, et le chasseur Pagliani mort.

Les quatre premiers furent conduits immédiatement à l'ambulance, et le dernier resta sur le champ de bataille.

Une escouade resta par ordre du capitaine Croce sur la route royale comme réserve, et les autres escouades, 1re, 2e et 4e appuyèrent sur l'extrême droite les postes les plus avancés.

Tous combattirent comme des lions déchaînés, et tirent à bon-

neur d'être les premiers à s'avancer sur les postes les plus importants.

Ceux qui se distinguèrent le plus parmi les plus braves furent le lieutenant Hector Aporti, qui a montré un courage indomptable, le caporal Salvador Correuti, François Galli (ces trois braves se distinguèrent également à l'affaire de Côme); ils méritent une mention particulière.

Le sergent-fourrier Joseph Rotta, les caporaux Joseph Bolchini, Hercule Massarani, Emmanuel Maironi, et le chasseur Dall'Olio méritent aussi des éloges.

M. le lieutenant Aporti n'est pas encore de retour, étant resté volontairement en arrière pour ramasser les blessés.

Le soussigné commandant la 4e compagnie peut affirmer la sincérité de ce rapport, s'étant trouvé lui aussi présent au combat bien que malade et en proie à une fièvre intermittente des plus violentes.

Le capitaine commandant C. Majolarini.

6 h. après-midi.

P. S. Avec la plus profonde douleur, le soussigné, suivant des nouvelles apportées par le chasseur François Galli, de la 3e compagnie du 3e régiment, annonce au colonel du dit régiment, que sur le chemin des quatre Bras, voisin de Gilverghe, le brave et intrépide lieutenant Aporti a été blessé à une jambe par la mitraille des canons ennemis; que se voyant voisin des Autrichiens, il pria le peu de soldats qu'il avait avec lui de l'achever plutôt que de le laisser tomber vivant aux mains des Autrichiens, qui s'étant élancés au pas de course, l'ont fait prisonnier.

Le capitaine C. Majolarini.

—

3e Régiment des Chasseurs des Alpes. — 4e Compagnie.

Au commandant du 3e régiment.

Avant-postes de Massano, le 16 juin 1859.

J'annonce avec la plus profonde douleur à V. S. que le brave et intrépide lieutenant Hector Aporti de la 4e compagnie, a été blessé dans le combat acharné d'hier, et qu'il a été fait prisonnier.

Les détails sur sa blessure et sur sa prise par les Autrichiens sont exposés dans le rapport général présenté dans la journée d'hier au capitaine Croce faisant fonctions de commandant du bataillon.

Le lieutenant Aporti avait sur lui les fonds de la compagnie qui se montaient à 265 francs.

En conséquence je prie V. S. de vouloir bien accorder une indemnité de pareille somme pour pouvoir faire front aux dépenses urgentes de la compagnie pour la journée.

Le capitaine commandant C. Majolarini.

Avant de donner la liste des récompenses il est juste de publier l'ordre du jour par lequel le général signala quelques manquements graves à la discipline, qui s'étaient commis pendant le combat. Garibaldi, encore furieux de la mauvaise interprétation de ses ordres, ne ménage pas ses termes.

Ordre du jour de la Brigade.

Nuovolento, 16 juin 1859.

Hier, le 1er régiment, en dehors de ma présence, paraît s'être comporté avec beaucoup de bravoure, conduit par les braves colonels Cosenz et Thürr, en suivant et mettant en fuite l'ennemi sur une grande étendue de terrain.

Ensuite, lors de la retraite et en ma présence, son attitude était toute autre; tous, moins quelques uns qui se sont distingués par des actes de bravoure, ont battu en retraite comme une (*turba*) remplie d'épouvante.

Si je pouvais effacer une telle retraite du journal des Chasseurs des Alpes, je le ferais volontiers.

Afin que cela serve d'exemple pour l'avenir, je rappellerai les diverses erreurs commises par les Chasseurs des Alpes dans cette retraite :

1° De s'être retirés en masse et non en tirailleurs, ce qui aurait amené moins de probabilités d'être blessé.

2° Ceux qui étaient loin du champ de bataille auraient dû, par leur bonne contenance, soutenir ceux qui protégeaient la retraite.

3° Les coups de fusil, non seulement trop lointains, mais même sans voir l'ennemi, ont été innombrables; ils ont atteint leurs camarades eux-mêmes placés en avant; puis beaucoup sont restés sans cartouches, ce qui a servi de prétexte à quelques lâches (*codardi*) pour se retirer.

4° Le grand nombre de soldats qui ont fui sous le prétexte d'accompagner des blessés.

5° Enfin, je n'aurais pas voulu pour tout au monde que les Chasseurs des Alpes, qui ont si justement mérité le titre de braves dans toutes les rencontres précédentes, eussent été vus dans une

tello retraite par les armées française et italienne, et encore moins par les dames.

6° Malgré ce qui précède, je ne puis m'empêcher de reconnaître que beaucoup d'officiers, dont il sera fait mention, ont montré un sang-froid intrépide, que j'espère à l'avenir obtenir de tous nos Chasseurs.

Les rapports des commandants des Corps sont attendus.

GARIBALDI.

Voici la liste des récompenses pour le combat de Treponti :

Croix d'officier de l'Ordre militaire de Savoie.

Lieutenant-colonel COSENZ HENRI.

Treponti, 15 juin. Ayant peu de troupes avec lui, il fut assailli par de nombreuses colonnes ennemies, il les repoussa et les poursuivit jusqu'à Castenedolo.

Croix de chevalier de l'Ordre militaire de Savoie.

Majors LIPARI GASPARD, QUINTINI PIERRE-PAUL.

Treponti, 15 juin. Ils dirigérent avec grande valeur l'attaque à la baïonnette contre des fórces de beaucoup supérieures.

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Colonel d'Etat-major adjoint THÜRR ETIENNE.

Treponti, 15 juin. Fit preuve de la plus haute valeur et d'une grande intelligence en dirigeant des attaques réitérées. Fut grièvement blessé à l'épaule.

Capitaines TRECCHI GASPARD, CENNI GUILLAUME,
Sous-lieutenant MERRYWEATHER GEORGES.

Treponti, 15 juin. Ils firent exécuter avec intelligence et vigueur, sous un feu des plus meurtriers, les ordres du général.

Capitaine PAGLIANO ELEUTERIO.

Treponti, 15 juin. Pour sa valoureuse conduite en face de l'ennemi.

Capitaines Rosaguti Pierre, Pesce Gennaro, Croce Louis.

Treponti, 15 jnin. Ils se distinguèrent par leur valeur et leur constance à demeurer au feu.

Capitaine Majolarini Charles.

Treponti, 15 juin. Bien qu'il fût malade à Brescia, il rejoignit sa propre compagnie, et la dirigea avec une grande valeur.

Lieutenant Gradenigo Joseph,

Sous-lieutenants Specchi Eliodoro, Pea Pierre, Schenini E.

Treponti, 15 jnin. Se distinguèrent par lenr valenr et leur constance. — Le lieutenant Gradenigo fut tué; les sous-lieutenants Specchi et Pea furent blessés.

Sergent Bianchi Louis,

Chasseurs Valdastri Marco, Segala Angelo.

Trepouti, 15 juln. Se distingnèreut par leur grande bravouro. Ils fnrent blessés tons trois.

Chasseurs Spagni Guido, Bertoni Jean.

Treponti, 15 jnin. Se distinguèrent par leur grande bravonre.

Fourrier Bastone.

Treponti, 15 juin. Il se distingua par sa graude bravoure et sa grande intelligence.

Caporal-Fourrier Benvenuti.

Treponti, 15 juiu. Bien qu'il fût malade à Brescia, il rejoignit sa propre compagnie.

Chasseurs Bocchini Joseph, Corsini.

Trepouti, 15 juin. Ils se distinguèrent par leur graude valeur et lenr remarquable intelligence.

Sergent Vigliecca Antoine.

Treponti, 15 juin. Il se distingua par son courage; quoique blessé, il continua à combattre.

Mention honorable.

Sous-lieutenants Logarbo Annibale, Mancini Louis, Ribulla Léandre, Martini François. — *Fourriers* Bonsignori Eugène, Tanara Faustin, Pedotti Ettore, Torre-Torelli Charles. — *Sergents* Bonzola Maximilien, Cesati César, Gervasoni Antoine, Giglieri Giglieri, Caccia Jean. — *Caporaux* Bertani Charles, Bonaretti Noël, Gragnola Joseph, Fermi Félix, Preda Henri, Valli Jean, Vitali Sigismond, Levrini Jean, Federici Terence. — *Chasseurs* Berra Louis, Clerici Pierre, Valtesi Napoléon, Anselmi Charles, Robecchi Paul, Marchi Sixte, Pontiroli Louis, Culla Jérôme, Lusardi Joseph, Carabelli Louis, Zambelli Angelo, Barilli Pierre, Giambastiani Armogène, Roda Joseph, Orri Adrien, Leuta Thomas, Vetorelli Charles.

Treponti, 15 juin. Se distinguèrent par leur valeur et leur fermeté en face d'un ennemi excessivement nombreux.

Chasseurs Gallo François, Torrenti Joseph, Poluti Louis.

Treponti, 15 juin. Ils se distinguèrent par leur valeur et leur fermeté en face de forces très nombreuses.

Nous avons parlé des sentiments italiens de Bronzetti, qui se reconnaissait comme un vrai fils de l'Italie, et qui ne put mieux le prouver qu'en offrant sa vie à sa mère adoptive. Voici la réponse de Garibaldi à une adresse des Trentins qui eux aussi, forts du dévouement de leur compatriote Bronzetti, avaient assuré au général en cas d'une nouvelle guerre le concours de leurs bras forts et puissants.

Au Tyrol italien !

Dans la guerre sainte de l'Italie contre ses si anciens oppresseurs, un des épisodes les plus glorieux est certainement celui de ces dernières années.

Il y eut toujours quelque souvenir honorable de gratitude pour les provinces qui se distinguèrent en répondant à l'appel du *brave chevalier de l'indépendance Victor-Emmanuel*, et en envoyant sur les

champs de bataille de la patrie cette jeunesse désireuse de sceller de son sang le pacte sublime de l'union nationale, que l'Europe applaudit aujourd'hui. — Le Tyrol italien fut oublié! Cette noble province de notre Péninsule, qui, en dépit de 200,000 mercenaires de l'Autriche qui l'écrasent et la dépouillent, ne craignit point de faire entendre son cri de joie au triomphe de la cause italienne, son cri de réprobation et d'horreur pour la fétide domination autrichienne.

Et cependant les Tyroliens italiens, modestes comme le sont généralement les hommes de cœur, continuèrent silencieusement à partager, comme ils le firent par le passé, les fatigues et les espérances communes; ils fournirent dans la dernière campagne un nombre considérable d'officiers et de soldats valeureux, et au martyrologe de beaux noms, que je ne puis prononcer sans émotion et qui honorent maintenant notre pays autant que les plus illustres.

Le nom du Tyrolien Bronzetti passera à la postérité, autant que les fastes glorieux de notre histoire, et ce nom sera le cri de guerre des braves Chasseurs des Alpes dans les futurs combats contre les oppresseurs de l'Italie.

C'est par centaines que se distinguèrent les concitoyens de Bronzetti dans cette guerre sainte; et pas un accent ne s'éleva pour les signaler à la reconnaissance nationale. Puisse ma faible voix réparer en partie cet oubli involontaire, et rappeler un des rejetons les plus nobles et les plus généreux de la famille italienne, sur lequel l'on peut compter à bon droit dans notre espoir de rédemption.

JOSEPH GARIBALDI.

CHAPITRE XXXI.

Gavardo. — Les tiges de botte en drapeaux. — La voiture de l'auditeur de guerre. — Un bain hors de propos, sinon de saison. — Les journaux. — Retour sur Sainte-Euphémie. — Les sacs de viande. — Les nourrices. — Une folle. — Le bœuf. — Le guide Camozzi. — Le capitaine Simonetta. — Le capitaine Cenni. — Son cheval. — Pas même un morceau. — Une couche non solitaire. — Deuxième bain. — Pailone. — Le dîner du colonel Ardoino. — Le lieutenant Rossi gallinophobe et l'épicier. — Les 6 poulets du 3e régiment dévorés par le 2e régiment. — L'église. — Affection du major Bixio pour les édifices sacrés. — Un Marseillais en batterie. — Explorations du général. — Comme quoi les Autrichiens ne sont pas forts. — Un dîner au thon et au *vin de cerises*. — Une mauvaise nuit n'est jamais vite passée.

Nous avons dit dans le chapitre précédent que le gros du convoi s'était dirigé sur Gavardo, petite ville située sur la

Chiese, et dont les Autrichiens avaient fait sauter le pont. Nous avions rencontré sur la route qui mène à cette petite ville plusieurs de ces ossuaires dont les murs peints à fresque représentent presque généralement le combat de quelque chevalier contre la mort. C'est une suite de sujets tous plus curieux les uns que les autres....

Une des choses remarquables qui nous frappèrent en entrant dans Gavardo, ce fut, au milieu de l'enthousiasme de la population, le drapeau qu'avait confectionné un marchand de peaux.

Il avait cousu trois tiges de bottes, l'une en cuir vert, l'autre à peu près blanche, et la troisième en cuir d'un rouge magnifique.

Le tout était cloué à un manche à balai d'une longueur phénoménale.

A peine les Chasseurs étaient-ils depuis 5 minutes à dévorer une distribution de pain, de cervelas et de vin, que le commissaire des guerres venait généreusement de leur octroyer en remplacement du repas que les Autrichiens avaient si malencontreusement empêché de mener à bien, que le capitaine Cenni arriva dans une voiture, menée à grandes guides, pour donner l'ordre de se replier sur Paitone.

Il était moulu; il nous raconta les événements qui venaient de se passer, et auxquels il avait pris une part brillante. Il avait eu son cheval tué sous lui, et son grand regret avait été de le laisser sur le champ de bataille.

Il nous rappela ce dragon du premier Empire, désespéré de ne pouvoir emporter son cheval qui venait d'être tué dans une brillante charge, et qui pleurait de désespoir de ne pouvoir le manger en entier, et d'être forcé de le laisser au pouvoir des Russes qui allaient s'en régaler....

Sans pouvoir se restaurer, les Chasseurs retournèrent sur leurs pas, et à 5 heures arrivèrent à une grande ferme.

Dès le commencement de la retraite, la voiture dans laquelle se trouvait l'auditeur de guerre avec toute sa *roba*, avait versé au détour d'un chemin de traverse; elle était tombée

dans un canal profond de 6 pieds. Heureusement elle avait pu être relevée, mais fort endommagée.

De sorte que l'auditeur, son secrétaire et moi, étions cuits par le soleil qui nous tombait en plein sur la tête, la capote de notre calèche étant restée dans le canal, tandis que le bas de nos personnes était dans l'humidité la plus pénétrante, sièges et coussins ayant absorbé, pendant leur bain forcé, une énorme quantité d'eau, qu'ils nous rendaient petit-à-petit.

Arrivés dans cette grande ferme, la distribution interrompue recommença.

Le Romagnol, dont nous avons raconté la prédilection pour la viande crue, ouvrit un grand sac de toile dans lequel il avait renfermé la viande que son escouade avait abandonnée le matin. Il choisit les morceaux les moins cuits, et à la manière des ours, commença, assis sur la partie la plus charnue de son individu, à ronger les plates côtes qui avaient dû constituer le repas de ses camarades. Il voulut bien partager son repas de cannibale avec une malheureuse folle qui suivait la colonne depuis le matin.... Le fermier consentit à nous vendre un peu de lait et quelques œufs : c'était tout ce qui lui restait de ses provisions de l'année. La veille, les Autrichiens avaient tout enlevé, vin, farine, volailles et bestiaux ; ils ne lui avaient laissé que trois vieilles vaches, encore parce qu'elles n'étaient pas mangeables.

Le capitaine Simonetta, des guides, accompagné du jeune Camozzi, qui s'était enrôlé dans son escadron à Bergame, vint vers 6 heures et demie apporter l'ordre de se diriger sur Paitone.

Depuis la veille ils étaient à jeûn. Ils demandèrent un pain. Il fallait voir avec quel appétit ils dévorèrent la miche de deux livres qui leur fut à chacun gracieusement octroyée.

A 7 heures et demie nous entrions à Paitone. Quelques maisons composent seules le village : c'est pour le coup qu'il fallait mettre en action l'axiome : aide-toi, le ciel t'aidera.

Nous étant mis, comme de coutume, à la recherche de provisions, nous fûmes longtemps sans rien trouver ; les Autrichiens n'avaient rien laissé.

Un épicier, marchand de comestibles, dans la boutique duquel nous venions de pénétrer en dernier lieu, nous montrait ses tiroirs et ses caisses vides.

En nous exposant d'un air piteux et la larme à l'œil, que ces gueux d'Autrichiens avaient tout emporté, son air avait quelque chose de sournois, tout en s'efforçant de pleurer.

Nous interrompîmes ses doléances en le priant de nous donner au moins un verre d'eau. Les Autrichiens n'avaient pu sans doute tarir les sources qui alimentaient son puits.

Après quelque hésitation il se décida à aller nous chercher le verre d'eau fraîche demandé.

Pour cela faire, il fallait qu'il se rendît dans une pièce voisine. C'est bien là dessus que nous avions compté.

Nous humions depuis notre entrée un air chargé de vapeurs culinaires qui ne pouvait, suivant nous, provenir que de l'endroit dans lequel il devait entrer pour satisfaire à notre désir.

Aussitôt la porte de cette pièce ouverte, nous entrâmes derrière notre hôte, et nous vîmes une grande marmite en fonte, suspendue à la crémaillère, et qu'un feu savamment disposé au-dessous faisait bouillir à gros bouillons.

Une cuisinière placée devant le feu, laissait un fort beau poulet se dorer petit-à-petit.

La machine au café était toute prête sur une table; rien ne manquait donc pour faire un repas délicieux.

A nos violents reproches, l'épicier répondit par des gémissements. Il était père de famille, et c'était le dîner de sa progéniture, qu'il chérissait ardemment, qui cuisait tout doucement. Lui ayant fait comprendre que nous n'étions pas semblables aux Autrichiens qui prenaient tout sans payer, et que nous au contraire savions récompenser largement les services rendus, et lui en ayant pour le rassurer donné par avance des preuves palpables; alors sa figure s'éclaira, son ton changea, et il nous avoua qu'il était encore garçon, que le dîner était pour lui et sa mère seulement, et qu'il pourrait nous en céder une partie.

Nous allâmes chercher quelques officiers de nos amis, et nous les introduisîmes en silence dans la bienheureuse maison. Eux qui étaient déjà résignés à se passer de manger, restaient ébahis à la vue d'une table copieusement servie, et couverte de bouteilles.

Ils me demandèrent comment je faisais pour toujours trouver ainsi des provisions. Je leur dis mon secret.

Je cherchais toujours jusqu'à ce que j'eusse trouvé quelque chose. Eux s'en reposaient sur leurs ordonnances, qui d'abord pensaient à elles, tandis que moi je ne m'en reposais que sur moi. C'était simple, comme on le voit.

Malheureusement notre hôte ne pouvait nous donner à coucher. Ce qu'il put faire pour moi, ce fut de me prêter un lit de sangle large au moins de douze pieds.

Avec de la paille de maïs, qu'il nous céda, et une couverture, nous nous fîmes, sous la voûte qui conduit au haut du pays, un lit assez large pour que le capitaine Ceccaldi et un autre pussent le partager.

Malheureusement vers deux heures du matin un quatrième ami survint pour occuper traîtreusement une place au milieu de nous; il s'y prit si mal, qu'il nous envoya rouler dans l'eau: heureusement il n'y avait que trois ou quatre pieds de profondeur, nous nous en tirâmes; mais comme nous nous étions couchés tout habillés, le seul uniforme que chacun de nous possédait était trempé: nous fûmes obligés pour nous sécher de faire allumer du feu et de nous mettre dans le simple appareil

D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Le 16, vers deux heures après midi, le colonel Ardoïno vint nous voir et se plaignit de n'avoir rien mangé depuis la veille. Je l'invitai à dîner pour quatre heures.

Mon épicier, qui était devenu d'une confiance absolue avec moi, m'avait avoué qui c'était lui-même qui avait vidé ses caisses et ses tiroirs. Il avait soigneusement mis toutes ses provisions à l'abri.



Je lui conseillai de tout remonter dans son magasin, et qu'avant la fin de la journée toutes ses marchandises seraient écoulées et changées en bel et bon argent.

Il suivit mon conseil, et s'en trouva bien.

Lui et sa mère ne faisaient que monter et descendre. Ils ne pouvaient suffire à toutes les demandes des Chasseurs à qui j'avais indiqué *les magasins de comestibles.*

Je retournai donc à la boutique, et lui dis que pour quatre heures j'avais le colonel à dîner.

Il m'avait pris en vénération et m'obéissait aveuglément. Il me conduisit à la cave où étaient ses provisions. Je trouvai jambon, saucisson, bœuf fumé, riz etc.

C'était bien, mais il nous manquait de la viande fraîche et des légumes.

Il ne fallait pas penser à la viande de boucherie: Brescia était près, il est vrai; quatre mille seulement nous séparaient de cette ville, et avec un cheval la distance serait vite parcourue, mais toutes les provisions existantes à Brescia avaient été réservées pour l'arrivée des Franco-Sardes.

Mon brave épicier m'indiqua une maison que les propriétaires avaient abandonnée, et où le matin il avait entendu glousser des volatiles.

Le renseignement était précieux.

Nous ne pouvions demander la permission au propriétaire de la *casa*, puisqu'il avait fui; nous ne pouvions laisser de pauvres poules exposées à mourir de faim. Nous nous dévouâmes, le lieutenant Rossi et moi, et nous franchîmes les murs qui enclosaient la propriété. Guidés par des cris affaiblis, nous découvrîmes trois malheureuses poules couchées sur le flanc et prêtes à rendre l'âme.

Pourtant quand nous nous approchâmes pour les *cueillir*, elles s'enfuirent plus vivement que nous ne l'avions pu penser, vu leur état de faiblesse apparente.

Nous nous mîmes à leur poursuite, et au bout d'un gros quart d'heure nous les avions massacrées à coups de sabre.

De plus nous récoltâmes des petits pois, une magnifique

salade de chicorée frisée, des mûres, de superbes cerises et de délicieuses petites fraises des bois. Nous rapportions donc du solide et du superflu. Le rôt, les entremets et le dessert étaient assurés. Il nous manquait seulement le potage, les entrées et les relevés.

Nous rentrâmes chez notre brave épicier, et tandis que les ordonnances plumaient les volatiles, je m'occupai de la confection du dîner. Il n'était que temps.

Notre hôte n'était pas resté inoccupé. Il avait pu se procurer du poisson provenant de la petite rivière dans laquelle à deux heures du matin nous avions pris un bain si imprévu.

Mettant à profit le remarquable talent de cuisinier que nous avons acquis pendant le cours de nos pérégrinations européennes, nous nous mîmes à l'œuvre assisté de Rossi, qui épluchait et hachait les oignons et les fines herbes.

A quatre heures nous nous mettions à table. Les convives étaient le colonel Ardoino, les capitaines Spinazzi, Ceccaldi et plusieurs autres officiers du 3e régiment. Le dîner fut trouvé exquis; le lieutenant des mules nous avait apporté d'excellent vin; j'avais découvert dans la cave trois ou quatre vieilles bouteilles de vin d'Asti et une bouteille de cognac: le liquide ne manquait donc pas; de plus mon honnête épicier avait descendu un paquet de cent cigares qu'il faisait sécher depuis un an et qu'il réservait pour son usage personnel; mais bast! il était ensorcelé, et il m'aurait donné toute sa maison, le tout bien entendu, en le payant, et grassement encore.

Vers sept heures nous dûmes nous arracher à ces délices de Capoue. L'ordre vint de céder la place au 2e régiment et de se porter sur les hauteurs; il s'agissait d'occuper une église et les montagnes qui protègent tout ce pays.

Nous laissâmes aux officiers du 2e régiment les provisions que nous avions commandées pour le lendemain, et nous nous dirigeâmes sur l'église que nous occupâmes un peu avant la tombée de la nuit.

Le 17 nous partîmes dans la direction de Gavardo après avoir passé une fort mauvaise nuit.

Placés sur des montagnes très élevées, et ayant reçu la pluie toute la nuit, n'étant protégés que par une petite église, sur la plate-forme de laquelle nous avions établi nos quatre pièces en batterie, nous n'étions pas fort à notre aise.

Garibaldi était monté sur la montagne la plus haute pour étudier la position des Autrichiens qui prudemment se tenaient à distance, et voyant leur inaction s'était résolu à marcher en avant.

C'est pour exécuter le plan qu'il avait conçu que nous nous dirigions sur Gavardo; malgré toutes les recherches les plus actives nous n'avions pu découvrir chez un pauvre habitant qu'un peu de *vin de cerises* et un morceau de vieux thon, que nous partageâmes fraternellement avec Ceccaldi, Alimonda, Giacomelli et Leone.

CHAPITRE XXXII.

Départ pour Gavardo. — Un pont et une mâchoire. — 15,000 swanzichs ou la mort. — De l'affection des Autrichiens pour les cimetières. — Une avant-garde. — Du danger d'avoir un caporal qui se grise. — Infortunes d'une sentinelle par dévouement. — 24 heures de faction. — Marche sur Salò. — Les 4 bateaux qui ne vont pas sur l'eau. — Ce qu'il en coûte pour faire aller des navires en poste. — Belle marche stratégique. — Une église et les hiboux. — De la clarté des ordres du général. — Marche du bataillon des Bergamasques avec des *manches à balai*. — 45 fusils pour 800 hommes. — 200 voitures à droite, 150 à gauche. — Salò. — Le lac de Garde. — Distribution des vivres. — Les avant-postes. — Le major Bixio et les 500 rations requises par les Autrichiens. — De la paille et des feuilles pour tabac. — Un swanzich de tabac. — Le capitaine Paerd. — Le bateau à vapeur coulé. — Ordre du jour du général. — Sa rencontre avec le général Cialdini. — Aspect de la population. — Les officiers piémontais et les Chasseurs des Alpes.

Nous arrivâmes vers 6 heures à Gavardo.

Nous passâmes la Chiese sur le pont rétabli par ordre du général. L'officier autrichien qui avait fait sauter le pont avait eu peu de chance.

La mine, en partant plus tôt qu'il ne s'y attendait, lui avait emporté la tête, et les 15,000 swanzichs qu'il avait avec lui,

et qui provenaient des malheureux habitants de Gavardo, mis à contribution, étaient rentrés dans les poches des contribuables. Nous nous arrêtâmes jusqu'à la nuit dans Gavardo.

Les Autrichiens vinrent pousser une reconnaissance jusque vers le cimetière distant d'un mille à peine de la ville, mais ils rebroussèrent chemin dès qu'ils nous aperçurent.

A 8 heures, après une distribution de trente cartouches à chaque homme, nous partîmes dans la direction de Salò.

La 8e compagnie du 3e régiment ouvrait la marche. La brigade était au grand complet.

Les deux premières escouades de la 8e compagnie, ayant le major Bixio en tête, marchaient à cent pas environ en avant et servaient d'éclaireurs.

Le moment était solennel; le soleil se couchant à l'horizon, laissait voir les montagnes teintées de rose, et qui petit-à-petit disparaissaient, à mesure que le jour baissait: pas un cri ne se faisait entendre dans la campagne; seul le murmure de la Chiese, coulant à notre gauche, venait troubler ce silence de la nature. Nous avancions, l'oreille au guet, l'œil enveloppant tout ce qui se présentait devant nous, plongeant au fond des fossés bordant la route, fouillant du regard le moindre accident de terrain, le moindre rideau d'arbres.

Avide d'émotions, nous nous étions joints au peloton de braves formant l'avant-garde et marchions le premier immédiatement après le major Bixio.

Nous fouillâmes une église située à quelques pas de la route, et où à la place d'Autrichiens nous ne trouvâmes que des hiboux qui s'enfuirent à notre approche.

Nous continuâmes à aller toujours tout droit jusqu'à dix heures. A ce moment le général vint donner l'ordre de se porter sur la gauche pour prendre un chemin de traverse, la grande route pouvant être coupée par les Autrichiens.

Comme l'avant-garde marchait à 500 pas en avant, il fallait laisser au détour de la route quelqu'un pour indiquer à ceux qui suivaient le chemin à prendre. Pensant qu'il ne s'agissait que d'une halte de quelques minutes, nous nous offrîmes.

Notre faction volontaire commencée à dix heures du soir la nuit du 17, s'acheva le matin du 18 à neuf heures.....

Le 3e régiment avait continué sa marche sur Salò par la route de traverse; les autres régiments étaient revenus sur leurs pas et avaient pris la grande route pour se diriger sur cette cité.

Quatre barques traînées par des bœufs et des chevaux étaient passées, ainsi que les nouvelles pièces d'artillerie que l'on avait tirées de Bergame et de Brescia, et j'attendais toujours le retour du 3e régiment, indiquant au fur et à mesure à chacun la route qu'il devait prendre.

J'étais mort de froid. Assis sur la pierre d'un tombeau qui s'élevait à cet endroit, j'avais grand'peine à lutter contre le sommeil..... Enfin j'attendais toujours. Vers trois heures, lorsque le soleil se leva, un spectacle des plus curieux vint apporter quelque distraction à ma faction solitaire. J'aperçus venant de Gavardo une nuée d'individus au costume indescriptible, armés de manches à balais; je crus que c'était une légion de sorcières revenant du sabbat.

C'était tout uniment le bataillon de Bergamasques commandé par le major Ruffini, et qui venait prendre sa part de gloire et de danger.

Ces pauvres diables n'avaient, pour les 800 hommes dont se composait leur bataillon, que 45 vieux fusils qui leur servaient à faire l'exercice. Le restant de leur armement consistait en bâtons, manches à balais ou fourches..... Je les dirigeai sur Salò par la grande route.

Dans la mission qui m'avait été confiée il y avait l'ordre de ne laisser passer aucun individu, soit à pied, à cheval ou en voiture, étranger au Corps, et de faire stationner à droite et à gauche de la route tous ceux qui se présenteraient.

Vers trois heures et demie un premier individu se présente: fidèle à la consigne, je lui dis de s'arrêter et d'attendre fixe et immobile l'arrivée des ordres qui le rendront libre.

Je le guette et le préviens qu'au moindre mouvement je le fais arrêter. J'étais seul au milieu de la route. Il y avait

une heure, comme je l'appris à mon arrivée à Salò, vers midi, que la brigade entière était entrée dans la ville; il fallait payer de toupet. Dans la nuit, vers deux heures, j'avais manqué d'être tué par un rôdeur autrichien, que *le grec* (*de Modène*) attaché au général et qui venait d'arriver sur cette entrefaite, n'avait pu rejoindre, quoique monté pourtant sur un excellent cheval.

A sept heures du matin j'avais à peu près 250 voitures stationnant en bon ordre à droite et à gauche de la route.

J'avais imposé le plus profond silence à ces malheureuses victimes d'une consigne trop sévère.

Mon air féroce, ma carabine, mon terrible revolver à six coups, surtout, jetaient une terreur salutaire dans l'esprit de tout ce peuple.

J'étais sans pitié: à trois ou quatre réclamations faites d'un ton un peu haut, je n'avais répondu qu'en faisant retentir brusquement par terre la crosse de ma carabine.

Aussi tout était rentré dans le silence.

A la fin la chose commença à ne plus me paraître drôle du tout.

Je choisis l'homme qui me parut le plus intelligent, et je le chargeai d'aller à Gavardo exposer la situation. Pour être sûr de son retour je le laissai partir à pied, gardant en ôtage son cheval et sa voiture. — Une heure après, un officier d'Etat-major arrivait et m'engageait à venir à Salò et à laisser chacun continuer sa route. Je ne me fis pas prier, et montai dans la voiture du premier qui se dirigea sur la ville.....

Si la chose avait duré un jour de plus, la famine, la hideuse famine se serait certainement abattue sur les pays d'alentour, car tous ceux qui s'occupent de l'alimentation de l'homme avaient leurs représentants dans cette file interminable de voitures se dirigeant sur Salò ou s'en éloignant.

Je jurai qu'une autre fois je réfléchirais avant d'offrir mes services.

Le panorama que l'on découvre en descendant sur Salò est magnifique. Le lac de Garde tout entier s'étend à perte

de vue devant vous de quelque côté que l'on se tourne. En entrant dans Salò la première chose qui frappe vos yeux c'est la statue de saint Charles Borromée, mais le saint archevêque de Milan n'est pas reconnaissable. Il n'était pas beau, il est vrai, mais sur la statue qui lui est consacrée il est hideux. La ville de Salò que le lac de Garde baigne de toutes parts, est propre et assez curieuse avec sa seule rue qui la traverse de part en part.

Le 2e régiment et l'artillerie seulement occupent la ville. Le 3e régiment avec les Carabiniers gênois campent de l'autre côté du lac sur les hauteurs qui s'étendent jusqu'au Mincio.

Le major Bixio s'est mis à la recherche des provisions; il est arrivé assez à temps pour conquérir 500 rations qu'une centaine de uhlans allait emporter d'un village qu'ils avaient mis à contribution. Le major Bixio a mis les Autrichiens en fuite, leur a tué quelques hommes, et a rapporté les rations à ses soldats qui sont enchantés de la razzia; pourtant depuis trois jours ce qui les fait le plus souffrir c'est de manquer de tabac et de cigares; ils fument de la paille et des feuilles. Une cantinière a apporté quelques livres de tabac. Elle le vend un swanzich l'once. Peard en a acheté une pipe pour un demi-swanzich.....

Les Autrichiens sont venus la veille à Gavardo; ils ont emporté tous les cigares et le tabac, tous les liquides des cafés et des auberges, et jusqu'aux journaux du *Jockey-club* de Gavardo.

Ils doivent venir à midi chercher 6,000 rations de pain et de viande qu'ils ont requis la veille.

Les boulangers ont travaillé toute la nuit, les bouchers travaillent encore. Tout sera prêt à midi.

Seulement ce seront les Chasseurs des Alpes qui auront ces rations-là. L'Autrichien s'en passera.

A midi, un bateau à vapeur venant de Peschiera se dirige sur Gavardo.

A peine est-il à 1000 mètres du rivage, que de grands cris de *Vive Garibaldi* se font entendre.

Ce sont les Carabiniers génois qui, placés sur les hauteurs, oublient leur consigne et ouvrent le feu sur le vapeur. Celui-ci répond par une volée de mitraille.

Alors l'artillerie des Chasseurs, placée sur la plage au bas de la caserne, répond. Un boulet adroitement dirigé brise la chaîne qui attache le canot du commandant au bâtiment, il tombe dans le lac.

Le vapeur s'éloigne alors en toute hâte, peu désireux de remporter, au lieu des six mille rations qu'il est venu chercher, des morts et des blessés.

Le manque de discipline a compromis le résultat du plan si habilement conçu par le général; aussi adresse-t-il à ces imprudents un ordre du jour dans lequel il leur témoigne son mécontentement, et que le colonel Ardoino commente énergiquement.

Ordre du Jour.

Salò, 18 juin 1859.

Encore aujourd'hui il y a lieu de se plaindre d'un coupable désordre qui a empêché de tirer parti des opérations combinées par notre général.

A l'approche du vapeur autrichien, ce matin, quelques soldats, sans en attendre l'ordre, se mirent à faire feu à une distance incalculable du pyroscaphe, poussant des cris sauvages à l'imitation des Bédouins de l'Afrique.

Ces hurlements inattendus et indisciplinés produisirent l'effet contraire de celui qu'on s'était proposé.

L'ennemi, qui n'était pas bien renseigné sur notre arrivée, se serait dirigé sur la plage pour débarquer, et dans ce cas serait tombé en notre pouvoir; mais averti par les cris et la fusillade des hommes accoutumés au désordre, le vapeur put virer de bord et se sauver.

Il est de règle première et légale dans la milice, de ne pas faire feu sinon par ordre du commandant des troupes.

Les soldats doivent obéir à la voix des officiers, et ne jamais agir de leur propre mouvement.

Les contrevenants se rendent passibles d'un jugement militaire instantané, et je vous le répète encore, à vous qui êtes sous mes ordres, je n'épargnerai aucun coupable, et le soumettrai au conseil de guerre.

Le lieutenant-colonel N. Ardoino.

Le général Cialdini arrive à Salò le soir. Garibaldi va à sa rencontre.

Nous voyons passer une demi-batterie de l'artillerie piémontaise qui va prendre position à la pointe de la ville.

Le lendemain, vers deux heures, revient le même vapeur: on le laisse se diriger tranquillement sur Gavardo qu'il vient bombarder. Le temps est lourd et couvert, de larges gouttes de pluie commencent à tomber; les artilleurs piémontais se sont mis à l'abri sous leurs tentes. A peine y sont-ils depuis quelques minutes, que la sentinelle les appelle, et leur montre le vapeur à peine à 600 mètres du rivage.

Au premier coup de canon que tire le pyroscaphe sur la ville, l'artillerie piémontaise répond par une bordée de toutes ses pièces.

Le vapeur qui ne s'attendait pas à une telle réception, et qui n'a pu voir la batterie sarde, cachée par des feuillages artistement entrelacés, veut virer de bord.

A peine a-t-il exécuté le mouvement, qu'un obus tombe sur le pont, met le feu aux raquettes et aux caissons de munitions et fait sauter le bateau en l'air. Vous avez vu les toiles de Gudin représentant un vaisseau qui, atteint par les projectiles ennemis, saute en l'air; vous vous rappelez l'horizon couleur de feu, vous avez devant les yeux les débris humains qui mêlés aux éclats du navire retombent en pluie de tous côtés: eh bien, ce n'est qu'une pâle reproduction du spectacle magnifique et en même temps horrible que nous eûmes sous les yeux pendant 10 longues minutes.

Une centaine d'hommes et trois femmes périrent avec le pyroscaphe.... Nous ne recueillîmes qu'une seule épave, un morceau du pont.... Le lac de Garde, profond de plus de 500 pieds à l'endroit où coula le bâtiment, ne rendit rien....

CHAPITRE XXXIII.

Réquisitions des Autrichiens. — Les avant-postes et les feux de joie. — 400 feux et 32 hommes. — Départ de Salò. — Marche sur Gavardo. — Caino. — Un bal masqué. — La Torpille et Mercure. — Un major bon enfant. — Un paysan et deux bœufs. — Les vivandières. — Un café au lait. — Ascension des montagnes. — Un Polonais et trois poulets. — La multiplication des pots de vin. — Le curé et la trompette. — Un dîner à la force du billard. — Marche sur Brescia. — Les soldats français et les Chasseurs des Alpes. — La cavalerie à pied. — Marche sur Ospedaletto. — Palazzolo. — Les bains dans l'Oglio. — Une feuille de vigne. — Osio. — Départ pour Bergame. — Départ pour Milan. — Côme, le lac. — Colico. — Les bateaux à vapeur.

La brigade quitta Salò le 19 juin à 4 heures. Elle laissait la ville à l'abri des réquisitions autrichiennes, les vapeurs se contentant de rançonner les villages riverains du lac, où il n'existait aucune troupe. Dans un de ces villages ils emportèrent jusqu'aux chenets d'une maison.... Garibaldi a poussé des reconnaissances jusqu'à Desenzano, mais il a dû se retirer devant des forces cent fois supérieures.

Il s'est contenté, pour tromper l'ennemi sur le nombre d'hommes qu'il a avec lui, de faire allumer chaque soir plus de 400 feux sur les hauteurs qui de Salò se prolongent du côté de Peschiera. Il s'est avancé le 18 jusque vers les positions qui seront le 24 le théâtre de l'immortelle bataille de Solferino!

Après s'être arrêté quelques instants à Gavardo, la Brigade, qui se dirige sur Brescia, ne peut suivre la grande route encombrée par l'armée franco-sarde. Elle laisse Gavardo à gauche et prend le chemin du Val de Sabia. A 9 heures on arrive à Caino, au pied de la montagne. Il est trop tard pour la franchir. On bivouaque à Caino.

Le major Bixio donne un grand bal masqué aux Chasseurs. Les rafraîchissements, composés de pain, saucisson et vin, sont acceptés de grand cœur. Les musiques réunies jouent leurs polkas les plus entraînantes. La salle de bal, illuminée

à *giorno*, au moyen de torches, se compose d'un pré magnifique. La nuit est splendide, nous sommes au 20 juin. De grands feux allumés tout à l'entour éclairent les groupes les plus pittoresques.

Cela rappelle un peu le passage de la ligne et le baptême du Bonhomme Tropique. On sent le capitaine de marine sous le capote du major des Chasseurs.

La figure noircie, un costume voulant rappeler Mercure, le major Bixio se livre à une danse effrénée. Il a pour vis-à-vis une torpille qui s'en donne aussi à cœur-joie... A 3 heures du matin tout cesse, le signal du départ est donné, l'ascension de la montagne commence. L'on marche tout le jour. Vers 10 heures du matin, la pluie a commencé à tomber; à 7 heures, au moment où on fait halte dans un petit village, elle continue encore.

Un déserteur de l'armée autrichienne, un polonais qui se nomme Poniatowski, a rejoint le Corps à Salò; il vient prendre du service chez Garibaldi. Il est en bourgeois: comme il ne parle pas l'italien, il s'est attaché à nous.

Nous nous mettons tous ensemble à la recherche d'un gîte que nous finissons par trouver chez un meunier.

Il nous fait un grand feu pour nous sécher, nous donne deux immenses chambres, sur le carreau desquelles il étend de la paille et des matelas, et nous souhaite une bonne nuit. Mais cela ne suffit pas, il faut un peu de solide avant de dormir.

Il n'a rien à nous donner, nous dit-il.

Rien à nous donner, c'est très bien, lui répondons-nous; mais n'a-t-il rien à nous vendre?

Il lui reste un seul pain, un seul poulet, un seul pot de vin....

A 10 heures du soir, le seul pain s'était six fois renouvelé (c'étaient des pains de 6 livres), le seul poulet avait eu dix compagnons, augmentés d'un agneau entier; quand au seul pot de vin, le nombre des récipients vides était incalculable.... Nous savions ce qu'il nous en coûtait, mais c'est

égal, nous étions contents en plein dix-neuvième siècle d'avoir renouvelé le miracle des noces de Cana.

Le 22 à 4 heures du matin, la brigade repartit; vers une heure on faisait halte dans un village à deux milles de Brescia.

Une très-jolie église se trouvait à cinq minutes de ce village. J'y allai avec Rossi et un peintre que je priai de me dessiner l'intérieur d'une chapelle fort originale. En attendant que le dessin fût terminé, Rossi et moi nous entrâmes à la cure.

Ayant aperçu un billard, nous essayâmes quelques carambolages; le curé, attiré par le bruit, vint. Après nous avoir regardé jouer quelques instants, il nous proposa une partie.

Pour intéresser la partie, nous jouâmes à dîner; Rossi très-fort gagna facilement notre bon curé, qui s'exécuta en riant, et nous offrit un dîner charmant, un dîner de chanoine, c'est tout dire.

Et que l'on vienne prétendre après cela que les talents de société ou d'agrément ne servent à rien. Si nous n'avions pas su jouer au billard, nous n'eussions pas touché la queue, donc nous n'eussions pas fait de bruit, le curé ne serait pas venu, il n'aurait pas engagé une partie avec nous, il n'aurait pas parié à dîner, ne l'aurait pas perdu et ne se serait pas exécuté, et nous, nous serions restés à jeûn. A 4 heures nous repartîmes, et laissant Brescia sur la gauche, nous prîmes la direction d'Ospedaletto. A 8 heures nous arrivâmes. Nous avions rencontré tout le long de la route d'immenses convois de vivres destinés à l'armée franco-sarde. Nous avions fraternisé en passant avec des détachements français de toute arme qui se dirigaient sur Brescia. C'est ce jour-là que les zouaves nous reconnurent pour leurs maîtres en fait de marche, et nous appelèrent la *Cavalerie à pied.*

On passa la nuit à Ospedaletto.

Le jeudi 23, jour de la Fête-Dieu, nous entrions à midi à Palazzolo. Nous avions rencontré l'équipage de pont qui se dirigeait sur Brescia pour le passage du Mincio.

L'Oglio, qui coule à Palazzolo, offrit une magnifique occasion de déployer ses talents de nageur à Osio et à d'autres

intrépides Chasseurs. Seulement ils durent, à l'exemple des chastes statues des jardins publics, se couvrir de feuilles de vigne.

Le 24, vers une heure, la brigade entrait à Bergame. Tous pensaient qu'on allait se reposer quelques jours. Tout le monde en avait besoin. Les soldats n'avaient plus de souliers, de linge, de pantalons, les capotes étaient en lambeaux. Il fallait de toute nécessité se ravitailler.

Après 24 heures de repos les Chasseurs reçurent l'ordre de se remettre en marche.

Quant à nous, nous partions le 25 pour Milan en compagnie des deux Induno. Quelques jours de repos nous étaient nécessaires..... Pendant les trois jours que nous passâmes à Milan nous n'eûmes pas une heure à nous; c'est ainsi que nous nous délassâmes de toutes nos fatigues par de nouvelles fatigues.

Les Chasseurs marchent si vite que, quoique n'ayant qu'un jour d'avance sur nous, nous ne les rejoignîmes qu'à Tirano; et nous nous étions servi du chemin de fer de Milan à Côme, du bateau à vapeur de Côme à Colico, et d'une chaise de poste de Colico à Morbegno, Sondrio et Tirano.

CHAPITRE XXXIV.

Expédition de la Valteline. — Détails sur cette province. — Morbegno. — Sondrio. — Tirano. — La Madone et l'orgue de Tirano. — Poschiavo et la frontière suisse. — Arcs de triomphe. — Boledore. — Sant'Antonio. — Bormio. — Le député Lorenzo Valerio et son cousin.

Nous avions l'intention de développer un peu le sujet de la Valteline. Le séjour assez long que nous y fîmes, nos excellents rapports avec ses principaux habitants, surtout avec notre excellent ami le conseiller Valentin Negri, ancien président du tribunal d'Udine, et qui malgré ses 70 ans était plus vert que pas un de nous, nous avaient permis d'amas-

ser de nombreux matériaux propres à bien faire connaître ce malheureux pays, si peu connu, et si digne d'intérêt.

Mais nous sommes obligé d'être bref; le livre qui ne devait être que de 500 pages au plus, les dépasse déjà de plus de deux cents, et nous n'avons pas fini.

Nous avertissons donc le lecteur que nous sommes forcé d'abréger de beaucoup la suite de ce récit.

Si le livre a du succès, nous donnerons plus tard une suite qui racontera d'une façon plus détaillée tous les épisodes de la courte et si curieuse campagne de la Valteline...

La Valteline est une petite contrée de l'Italie septentrionale, formée par une vallée qui s'étend de l'Adda au lac de Côme. L'étendue de ce district est de 2,200 kilomètres carrés, et sa population de 63,000 habitants. Le pays est traversé par l'Adda et entouré de hautes montagnes. En 1807, la Valteline formait un département français, le département de l'Adda, dont le chef-lieu était Sondrio. Depuis 1814, la Valteline était réunie au royaume Lombard-Vénitien.

Le Stelvio est un des points stratégiques les plus importants de l'Italie.

L'Autriche, depuis 1814, pour mettre Vienne en communication directe avec la Lombardie, a dépensé des millions pour faire exécuter une route militaire, qui d'un côté conduit par le Stelvio, Bormio, Tirano, Sondrio, Morbegno et Colico, dans la province de Côme, et par conséquent à Milan, et de l'autre, par le Val Trompia et le Val Camonica à Brescia, Vérone et Mantoue.

La possession du Stelvio était si importante, que l'Empereur d'Autriche avait jugé à propos d'employer toutes les ressources du langage le plus coloré de patriotisme pour engager les Tyroliens à lui donner leur appui: ainsi dès le 17 mai il écrivait de Vienne à l'archiduc Charles-Louis, gouverneur du Tyrol, le billet authographe que voici.

Mon cher frère l'archiduc Charles-Louis, considérant que les événemens actuels pourraient rendre nécessaire d'avoir recours aux forces de mes braves Tyroliens et habitans du Vorarlberg, pour dé-

fendre le pays, j'ai jugé à propos de décréter les dispositions ci-jointes pour l'organisation de la défense du pays.

Je vous charge de prendre immédiatement les mesures ultérieures pour l'exécution de ces dispositions, afin qu'au cas où je devrais appeler mon peuple fidèle du Tyrol et du Vorarlberg à la défense du pays, la mise en activité des corps libres de tirailleurs nationaux pût avoir lieu d'une manière convenable.

Je remets avec confiance l'organisation et la direction de cette institution ancienne et populaire en vos mains éprouvées, et j'ai la confiance que les membres de ces corps accourront en grand nombre et avec joie à la défense, et se montreront les dignes fils de ce peuple, particulièrement cher à mon cœur, dont la fidélité et la bravoure font depuis des siècles l'orgueil de notre maison.

Vienne, le 17 mai 1859. FRANÇOIS-JOSEPH.

L'archiduc publia, en conséquence de cette lettre de l'empereur, les deux proclamations suivantes, destinées à enflammer l'ardeur des Tyroliens, mais qui, il faut l'avouer, furent accueillies avec froideur.

I. En portant à la connaissance générale le témoignage si honorable pour le peuple du Tyrol et du Vorarlberg, que l'empereur rend à son histoire glorieuse et à sa fidélité assurée, et en même temps la confiance qu'éprouve S. M. que les fils seront égaux aux pères, j'ajoute que je m'estime heureux d'avoir été chargé de la direction suprême de ce pays plein de dévouement pour son souverain, non seulement en ce qui concerne l'administration politique et militaire, mais aussi conformément à un billet impérial du 6, pour ce qui regarde la défense du pays dans un moment si grave.

Les règles annoncées dans le premier billet autographe de l'empereur seront publiées sans retard, et elles prouveront que l'institution de la défense du pays conserve son *caractère populaire purement civil, et que l'action et la coopération libre des communes y est pleinement assurée; que les frais seront à la charge du Trésor et non du pays; que les faveurs accordées jusqu'ici pour le recrutement subsisteront à l'avenir*, et que des dispositions sont arrêtées pour récompenser des actions éclatantes et venir au secours des tireurs nationaux devenus invalides et de leurs veuves et orphelins.

Jusqu'ici il ne s'agit que des mesures préparatoires, pour qu'au moment où l'empereur les appellera, les tireurs nationaux puissent courir sous leurs drapeaux consacrés et avec l'ancien cri: *Pour Dieu, l'empereur et la patrie*, aux points menacés par l'ennemi.

II. S. M. Apostolique a daigné, par un billet autographe du 17 mai 1859, *augmenter le comité des Etats du Tyrol de telle manière que chacun des quatre Etats représentés jusqu'ici nommera trois hommes de confiance.* Le nombre total des membres du comité sera en conséquence de 16; il sera tenu compte convenablement du Vorarlberg.

L'époque de la convocation de ce comité est réservée à ma décision. Le but de cette convocation est d'entendre le conseil et les prières d'hommes éclairés et patriotes pour conjurer ensemble, dans ces temps difficiles, les dangers dont est menacé tout l'ordre public et social.

En voyant dans cette résolution de l'empereur un signe de la confiance bienveillante que S. M. a daigné avoir en la fidélité du pays du Tyrol et du Vorarlberg, j'ai la ferme assurance que celui-ci continuera de manifester son dévouement inébranlable dans toutes les circonstances, qui est pour lui une vertu héréditaire, et qu'il s'efforcera de servir par l'élection et le conseil la bonne cause et le bien de la patrie.

CHARLES-LOUIS.

Les populations Tyroliennes n'ayant pas répondu à l'appel du gouverneur général, on jugea à propos de frapper un grand coup, et pour cela l'Empereur lui-même s'adressa directement à ses braves Tyroliens.

A mes fidèles peuples du Tyrol et du Vorarlberg.

Je vous appelle aux armes! Je vous appelle à prouver de nouveau à vos contemporains et à la postérité votre fidélité et votre virilité, votre sentiment pieux, plein d'inspirations divines. Je vous appelle pour la cause la plus juste qui ait jamais fait tirer l'épée. Prenez en main l'arme du pays que vous connaissez si bien, réunissez-vous en corps de tirailleurs, et allez au-devant de l'ennemi à la frontière, pour la couvrir de votre fidélité et de votre courage contre cet ennemi qui a si souvent payé de son sang la tentative de pénétrer dans ces montagnes. Contre cet ennemi qui se fait l'allié de la rébellion contre l'autorité légitime instituée par Dieu, je confie à votre valeur les frontières de mon cher pays du Tyrol. Si nos adversaires devaient les menacer, vous leur feriez sentir qu'elles renferment toujours le même peuple fidèle qui, de même que ses pères, sait combattre et vaincre pour Dieu et sa patrie.

Donné dans mon quartier-général de Vérone, le 1er juin 1859.

FRANÇOIS-JOSEPH, M. P.

Cette proclamation était accompagnée de la publication suivante :

S. M. Apostolique ayant cru le moment venu de faire un appel aux armes aux braves habitans du Tyrol et du Vorarlberg, ce sera maintenant une affaire d'honneur de tout brave Tyrolien et Vorarlbergeois de contribuer de toutes ses forces à l'organisation des compagnies de tirailleurs.

Les commissaires de défense auront à faire de huit en huit jours des rapports sur le progrès de l'organisation de ces compagnies aux comités de défense des cercles, qui auront à m'en faire connaître les résultats. Pour être plus près des frontières menacées et pour pouvoir au besoin exercer une influence personnelle sur l'organisation des compagnies de tirailleurs, je me rendrai demain à Botzen et y resterai quelque temps.

Aux paroles généreuses et partant réellement du cœur que vous a dites l'empereur, j'ajoute que je donnerai en son temps à chacune des 20 compagnies qui se trouveront les premières prêtes à marcher, à l'effectif de 180 hommes au moment où elles seront appelées, un souvenir permanent pour le drapeau de la compagnie. L'ordre et le temps du départ seront déterminés par moi.

Innsprnck, le 2 juin 1859.

Le gouverneur du Tyrol et Vorarlberg,
Archiduc Charles-Louis.

Quatre compagnies d'étudiants de l'université de Vienne, qui s'étaient formés en Corps de volontaires, et deux mille hommes de troupes régulières, occupaient les passages du Stelvio, et s'étaient avancés jusqu'à Bolladore, pays situé entre Bormio et Tirano.

Les paysans qui s'étaient armés comme ils l'avaient pu, gardaient le pays de Bolladore à Morbegno.

Sondrio, Tirano, avaient ouvert des registres où s'étaient fait inscrire de nombreux volontaires.

Des officiers des Chasseurs des Alpes étaient venus organiser le mouvement.

Le capitaine Omero Zucconi avait été chargé de diriger la résistance dans le Val Trompia, et avait en peu de jours formé une compagnie de plus de 250 volontaires.

La garde nationale s'était régulièrement organisée à Son-

drio et à Tirano; elle était armée avec les vieilles armes de 1848, et de nouvelles qui arrivaient chaque jour.

La garde nationale de Tirano s'était même déjà battue contre les Tyroliens; elle avait eu, le 15 juin, 6 hommes blessés, dont 2 fort grièvement.

Pour ce pays si pauvre sous le rapport matériel, la liberté est un besoin.

Le colonel Medici partit donc de Bergame le 21 juin pour prendre la direction de tout ce mouvement.

La possession du Stelvio avait été jugée d'un intérêt capital pour assurer le succès des nouvelles opérations de l'armée Franco-Sarde, et empêcher toute descente des Autrichiens en Lombardie. C'est à cause de cela que le colonel Medici était parti en avant-garde, précédant la brigade de quelques jours.

Les 3 régiments partis de Bergame le 26 juin, arrivèrent a Lecco le 27.

Le 28, ils s'embarquèrent sur les bateaux à vapeur du lac de Côme, pour Colico.

Le 29, ils arrivaient à Morbegno, ayant fait une marche de 50 milles; puis, le 30 juin, ils arrivaient à Boladore, ayant doublé l'étape de Morbegno; ils avaient marché de 3 heures du matin à 11 heures du soir, ne prenant qu'une heure de repos: ils avaient donc fait plus de 65 *milles*, ou 15 lieues de France dans la journée.

Et il n'y avait rien à espérer du pays: le pays est si pauvre, que les habitans n'ont même pas de pain à manger. Leur polenta est faite de son et d'un peu de farine de maïs, mais la farine est en si petite quantité qu'il ne faut en parler que pour mémoire.

Le dimanche ils assaisonnent la polenta avec un peu de *suif*, non du suif à chandelles, mais de ce suif qui sert en France à faire les lampions. C'est une misère navrante.

Dans les 6 lieues qui séparent Morbegno de Sondrio, nous ne rencontrâmes que quatre maisons, et ceux qui les habitaient étaient tous des CRÉTINS, horribles et hideux à voir.



Les crétins de la Savoie sont des ducs et pairs en comparaison de ceux de la Valteline.

C'est quelque chose d'infect et de repoussant..... Sondrio, la capitale de la Valteline, est une jolie petite ville, bâtie au pied des montagnes qui l'enceignent de toutes parts. La route qui de Sondrio mène à Tirano est fort pittoresque, elle traverse 14 fois l'Adda.

La Madone de Tirano est un lieu de pélerinage fort vénéré. L'orgue est un chef-d'œuvre d'ébénisterie; les sculptures sont dignes du ciseau de Jean Goujon.

C'est une pièce unique en son genre. A Paris, cet orgue vaudrait des millions, oui des millions. Et tout cela est d'une conservation rare; tout est intact. Dans la sacristie, l'on garde comme des reliques deux magnifiques vêtements d'or et de soie, que le cardinal de Richelieu envoya à la Madone en récompense des bons soins donnés aux Français qui sous le commandement du chevalier de Rohan (lequel mourut à Tirano et fut enterré dans l'église de la Madone où son tombeau existe encore) occupèrent pendant quelque temps Tirano et ses environs.

Tirano, ville des plus patriotiques, et qui en 1848 avait vu la dernière Garibaldi obligé de se réfugier en Suisse par Poschiavo, avait élevé des arcs de triomphe pour fêter l'arrivée de Garibaldi et de ses volontaires.

C'est à Tirano que nous revîmes le député Lorenzo Valerio, actuellement gouverneur de Côme, qui accompagné de son cousin, Valerio, le célèbre peintre de genre, venait aussi prendre sa part de dangers.

C'est également à Tirano que vinrent nous rejoindre Montanelli et le colonel Boldoni, amenant les Chasseurs des Apennins qui venaient se réunir à la brigade. Dans le Chapitre suivant nous allons donner la composition de ce Corps.

CHAPITRE XXXV.

CHASSEURS DES APENNINS.

Les Chasseurs des Alpes ayant eu leurs cadres remplis en peu de jours, le gouvernement piémontais dut songer à créer de nouveaux Corps de volontaires, attendu le nombre croissant de jour en jour des nouveaux braves venant offrir leur vie à la patrie.

En conséquence, le 16 avril on créa un nouveau dépôt à Acqui. Le Corps à organiser reçut le nom de Chasseurs des Apennins.

Le commandement général des Chasseurs des Apennins, qui devaient former une brigade pareille à celle des Chasseurs des Alpes, fut par décret du 27 avril donné au général Jérôme Ulloa. Un décret du comte de Cavour, ministre de la guerre, daté du 27 mai, établit d'une façon régulière la position des Chasseurs des Apennins.

—

COMPOSITION DU CORPS DES CHASSEURS DES APENNINS.

Commandant du Corps, le Major-général **Jérôme Ulloa**.

Jérômo Ulloa est né à Naples en 1810.

Il appartient à une des meilleures familles de cette ville. Son père, qui servait dans l'armée napolitaine, le fit entrer dès l'âge le plus tendre à l'Ecole militaire, où les fils des officiers sous les drapeaux étaient seuls admis.

Doué d'une grande aptitude scientifique, il fut reçu le premier au collège de la Nunziatella, école polytechnique des Deux-Siciles, et en sortit le premier aussi comme enseigne d'artillerie.

Arrêté en 1833, dit le *Dictionnaire des Contemporains*, pour n'avoir pas révélé ce qu'il savait d'une conspiration, il avait été dé-

tenu pendant six mois à cette époqne. Lientenant en 1837, capitaine en 1845, il avait été souvent chargé de diriger les exercices des écoles pratiqnes d'artillerie.

Lorsqu'en 1848 les hostilités commencèrent entre le Piémont et l'Autriche, Jérôme (Girolamo) Ulloa demanda nn congé de six mois afin d'aller combattre dans la haute Italie pour l'indépendance nationale. Ce fut à ce moment que le général Pepe, chargé de commander l'armée expéditionnaire à même fin, le choisit pour sous-chef de son Etat-major.

Arrivé dans Venise avec son général, Ulloa, promu chef de l'Etat-major, s'y distingua au premier rang dans toutes les occasions et toutes les rencontres, et y dut à une suite d'actions d'éclat les grades de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade, qu'il obtint successivement.

A Mestre, le 27 octobre 1848, dans une vive attaque dirigée par le général en chef Pepe, les volontaires lombards, entraînés trop loin par leur ardeur, se virent enveloppés de tous côtés et près d'être écrasés sous l'artillerie et la mousqueterie ennemies. Le général Pepe envoya à leur secours le colonel Ulloa avec une compagnie de gendarmerie de réserve. Le jeune et brave officier dégagea les Lombards, et refoula les Autrichiens jusqu'au delà de leurs retranchements, en leur faisant plusieurs centaines de prisonniers. Le combat fut meurtrier et terrible. Mestre et la victoire demeurèrent à la vaillante armée vénitienne; les trophées de cette mémorable journée furent 6 canons et 500 prisonniers.

Quand les Autrichiens attaquèrent plus tard l'importante forteresse de Malghera (fin avril), construite par Napoléon Ier dans les lagunes, à 5 kilomètres et demi nord-ouest de Venise, et fort essentielle à sa défense, ce fut Ulloa qui fut chargé de la disputer à l'ennemi. Le vieux maréchal Radetzki, croyant à un succès immédiat, avait convié à la prise du fort les archiducs Guillaume, Charles-Ferdinand et Léopold, présents avec lui à Papadopoli. Mais il avait compté sans l'énergie et l'habileté d'Ulloa, déjà considéré à bon droit comme un des

meilleurs et des plus savants officiers de toute l'armée italienne. La tranchée avait été ouverte dans la nuit du 29 au 30 avril. Le 4 mai, l'armée assiégeante commença son feu contre le fort; il y fut répondu avec vivacité par les défenseurs de Malghera, et une cannonade épouvantable, qui dura de midi jusqu'à la nuit, n'eut pour les Autrichiens d'autre résultat que d'épuiser leurs munitions et d'éteindre leur feu par la destruction de la plupart de leurs batteries; en conséquence de quoi le feld-maréchal Haynau reçut de Radetzki l'ordre d'envoyer au commandant de la place un parlementaire pour demander la suspension des hostilités pendant vingt-quatre heures. En même temps Radetzki envoyait à Venise une sommation de se rendre. Un refus péremptoire fut la double réponse de Manin et du jeune commandant de Malghera. Celle que fit ce dernier fut une sévère et noble leçon à l'adresse du feld-maréchal Haynau. Force fut donc d'assiéger la place selon toutes les règles, et d'ouvrir à grande distance une seconde parallèle, travail long, dans le cours duquel les assiégés firent essuyer de grandes pertes aux ennemis, et en noyèrent notamment plusieurs milliers, dit le capitaine suisse Debrunner, présent au siége, en élevant le niveau des canaux de Mestre et de l'Osellino.

Le 24 mai au point du jour, les assiégeants, dirigés par le comte Thurn, ouvrirent leur feu contre la place par 150 canons et mortiers de gros calibre, auxquels les assiégés répondirent par un nombre de bouches à feu à peu près égal. Cette épouvantable canonnade dura trois jours consécutifs. On n'en a peut-être pas vu de telle, si ce n'est au siége de Sébastopol. Rien ne pouvait entamer la bravoure et l'héroïque sangfroid de la garnison et de son jeune commandant. Bien que la place fût aux trois quarts démantelée, ou pour mieux dire anéantie, ce dernier voulait encore la tenir et repousser l'assaut que l'on devait donner le 27 au matin. Mais Manin et Pepe intervinrent, et jugèrent une plus longue défense impossible. Il fallait réserver pour la garde de Venise tant d'intrépides combattants. En conséquence, Ulloa reçut l'ordre d'évacuer les décombres

do Malghera, co qu'il fit dans la nuit du 26 au 27 avec une telle habileté que les Autrichiens ne s'en aperçurent qu'au jour. Il fit continuer de tirer le canon pour leur dissimuler sa retraite, encloua ses pièces, jeta à l'eau ses poudres, et resta le dernier, dit l'historien ému de Venise sous Manin, M. Anatole de Laforge, sur ce monceau de ruines informes qui devaient immortaliser son nom. L'ennemi en trois jours avait lancé sur la place 40,000 projectiles, mis 500 hommes hors de combat, et détruit presque toutes les batteries de défense. « Il faut rendre honneur à l'honneur! dit à ce sujet la *Gazette d'Augsbourg* elle-même. Aucune troupe au monde n'aurait pu prolonger la résistance plus longtemps que celle-ci ne l'a fait. » La garnison avait perdu près du quart de son effectif, et son commandant avait été blessé très-légèrement d'un éclat de bombe au pied.

Ce fut à la suite de cette héroïque défense qu'il fut promu au grade de général de brigade et reçut le commandement de la défense du pont sur la lagune et de la ville de Venise.

Quand Venise succomba enfin sous la quadruple pression de la supériorité du nombre, du choléra, de la famine et du manque de munitions, Ulloa partit pour l'exil avec Pepe, Manin, et ce qui survivait des défenseurs de cette ville.

Au mois de mai 1848, il avait été, malgré son absence, nommé député au parlement de Naples, et en janvier suivant, élu membre de l'Assemblée nationale de Venise.

Le général Ulloa se retira d'abord en Piémont avec le général Pepe, puis en France, à Paris, où il vécut dans l'étroite intimité de l'illustre Daniel Manin qu'il entoura de ses soins pour ainsi dire filiaux. Il supporta cette longue et dure épreuve de dix ans avec une noblesse et une résignation égales à la bravoure dont il avait fait preuve en combattant pour son pays, et qui lui valurent l'estime, l'affection et le respect de tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître parmi nous.

Au mois d'avril dernier, il a été rappelé subitement en Italie par le gouvernement piémontais, bon juge de son mérite, pour prendre de nouveau part à la défense de la commune patrie.

Nommé major-général, il fut d'abord chargé de l'organisation et du commandement du corps de volontaires dits des Chasseurs des Apennins. Mais bientôt la Toscane s'étant placée sous la dictature du roi de Piémont, il reçut la mission plus importante de pourvoir à la réorganisation et à l'instruction de l'armée particulière de ce pays qui, si elle ne laissait rien à désirer sous le point de vue du patriotisme, avait été fort négligée sous le régime antérieur, et avait beaucoup à acquérir pour être mise promptement sur le pied de guerre. A cette occasion il reçut le grade de lieutenant-général et la commission de général en chef de l'armée toscane. Le général Ulloa s'acquitta de sa tâche avec une telle capacité et un tel zèle, qu'en peu de semaines il eut formé une division de plus de 10,000 hommes avec trois batteries, le tout parfaitement en état de prendre la campagne. Il rejoignait, avec le corps du prince Napoléon, le quartier-général allié, quand l'armistice, puis la paix, sont venus rendre inutile la coopération de cette armée auxiliaire, dont l'approche est, non sans vraisemblance, regardée comme une des causes qui ont hâté, de la part des Autrichiens, la bataille de Solferino et le dénoûment de la guerre.[1]

Un des historiens de l'Italie moderne, M. Perrens, caractérise bien la belle organisation du général Ulloa en disant qu'on y remarque et admire un heureux mélange des qualités les plus opposées et les plus rares: un égal amour de la discipline au service et de la liberté de son pays; une âme bienveillante et une volonté de fer; une grande docilité aux conseils d'autrui quand il s'agit de préparer une entreprise, et une intraitable obstination à poursuivre jusqu'au bout ce qu'il a une fois commencé.

Les profondes et vastes connaissances théoriques du général Ulloa ne le cèdent point à ses talents pratiques si éminents. Il compte parmi les bons écrivains militaires.

[1] Sur la proposition personnelle du prince Napoléon, l'Empereur des Français a, par décret du 1er janvier 1860, nommé commandeur de la Légion d'honneur le général Ulloa pour sa coopération aux opérations du 5e Corps français.

Voici les ouvrages qu'il a déjà publiés :

L'*Antologie militaire*. Journal militaire de 1835 à 1848. Une grande quantité d'articles relatifs à l'art militaire ont été le fruit de la collaboration du général Ulloa à ce recueil.

Considérations politiques et militaires sur Naples.

Instruction pour les sous-officiers d'artillerie.

Tactique militaire des trois armes. 2 volumes.

Défauts de l'organisation de l'Armée napolitaine.

Art de la guerre. Turin, 1850. 2 volumes.

Histoire de la guerre de l'indépendance italienne en 1848-49. Hachette, Paris, 1859. 2 volumes.

—

FORMATION DU 1er RÉGIMENT, CHASSEURS DES APENNINS.

Art. 1er. Le Corps des *Chasseurs des Apennins*, créé par un décret royal du 16 avril dernier, sera composé d'un ou de plusieurs régiments suivant ce qu'il adviendra de son ultérieur accroissement; le 1er régiment sera seul formé actuellement.

Art. 2e. Le régiment se composera d'un Etat-major, de 4 bataillons de 4 compagnies chacun, et d'un dépôt, composé d'un Etat-major et d'une compagnie, conformément au tableau général numérique annexé.

Art. 3e. Le Corps aura droit aux mêmes avantages que ceux qui sont accordés à l'infanterie de ligne.

Art. 4e. L'équipement, l'armement et l'uniforme de ce Corps, seront les mêmes que ceux établis pour l'infanterie de ligne.

C. CAVOUR.

Lieutenant-colonel, CAMILLE BOLDONI, *de Naples.*

Il suivit le général Pepe à Venise. Il se conduisit bien pendant le siége. Il commandait l'artillerie lors de l'affaire de Mestre. Lorsqu'il quitta Venise, il avait gagné le grade de lieutenant-colonel. Bon officier, mais trop dur et trop sévère pour des volontaires : il faisait trop sentir sa *main de fer*. Peu aimé de ses officiers et de ses subordonnés, descendant trop dans les minuties, dans les menus détails, bons à occuper tout au plus les loisirs d'un caporal.

Adjudant-major, LOSIO.

Ancien officier piémontais en retraite. Décoré de la médaille de la valeur militaire pour sa belle conduite en 1848.

1er BATAILLON — *Chef de bataillon*, VINCENT MALENCHINI.

Nous avons parlé de ce brave patriote dans notre revue de la Toscane. Nous avons raconté son arrivée à Gênes à la tête d'un nombre considérable de Toscans. Ses fonctions de membre du Gouvernement provisoire toscan ne purent le faire renoncer à son bataillon. Aussitôt que le ministère fut constitué sous la haute direction du Commandeur Bon-Compagni, il revint à Acqui. Très-aimé du soldat.

Adjudant-major, COGNETTI.

C'est un de ces braves jeunes gens qui se sont si bien conduits en 1848-1849. Après la malheureuse issue de la guerre de l'indépendance italienne, il prit du service en Afrique.

A force d'intelligence et d'activité, il s'était créé une belle position commerciale à Salonique, lorsqu'à la première nouvelle de la guerre future, il abandonna tout pour venir encore offrir à sa patrie sa vie et son sang.

1re Compagnie — *Capitaine*, LIVIO ZANNETTI, *de Florence.*

C'est ce même officier dont nous avons raconté le beau trait, qui aima mieux donner sa démission d'officier de l'armée toscane que de se voir obligé de porter la croix que l'Autriche lui avait envoyée. C'est lui qui avait organisé en Toscane le bataillon des 800 volontaires amenés en Piémont par Malenchini.

Lieutenant, PERI.

Sous-lieutenant, GROSSI, *de Mantoue.*

Ingénieur distingué, il avait pris part à la Campagne de 1848. Il servit dans la division du général Jacques Durando, au Caffaro. Depuis 1851 il était employé dans une maison de commerce de Gênes, où il s'était acquis une position fort honorable qu'il quitta dès le premier jour de la déclaration de guerre, pour venir se mettre, à Acqui, à la disposition du commandant des Chasseurs des Apennins.

Sous-lieutenant, FORESTI, *de Brescia.*

En 1848 il quitta l'armée autrichienne, dans laquelle il servait comme artilleur, et vint prendre du service à Venise, qu'il n'abandonna qu'un des derniers.

Depuis 1850 il occupait un poste important dans une maison de bourse de Gênes; à la première nouvelle de l'ouverture des hostilités il abandonna tout pour venir s'enrôler à Acqui.

2e Compagnie — *Capitaine,* Edouard Gaetani, *de Naples.*

Ingénieur-architecte des plus distingués. Il quitta Naples en mai 1848, et prit du service à Venise; pendant tout le siége il se conduisit d'une manière si remarquable, qu'il s'attira à plusieurs reprises les éloges du général Pepe. Réfugié en Piémont, il passa à Turin les 10 années d'émigration, en gentilhomme vivant de son patrimoine, mais le faisant partager à ses compatriotes moins favorisés par le sort. Un des premiers il accourut à Acqui.

Lieutenant, Grimaldi, *de Livourne.*

Il se conduisit en brave au mémorable combat de Curtatone en 1848. Fort intelligent, il a été depuis envoyé comme officier instructeur à l'Ecole militaire supplémentaire d'Ivrée.

Sous-lieutenant, Achille Correnti, *de Milan.*

Frère du célèbre économiste César Correnti, ancien secrétaire général du gouvernement lombard en 1849. Peintre distingué, il abandonna un bel emploi qu'il occupait à la gare de Tortone pour venir s'enrôler à Acqui.

3e Compagnie — *Capitaine,* Martini, *de Trente.*

Ingénieur des plus remarquables. Il prit une part des plus brillantes au siége de Venise comme officier d'artillerie. Il eut le commandement du fort Sant'Antonio; promu au grade de capitaine en récompense de sa contenance héroïque, il tint à honneur de redoubler de courage, s'il était possible, pendant les deux derniers mois de ce siége si remarquable; il se conduisit de telle façon, écrasant les Autrichiens dont il repoussait les attaques journalières, que l'assemblée vénitienne lui vota des remercîments publics.....

Lieutenant, Damerini, *de Livourne.*

Il était à la tête d'une importante maison de commerce de Livourne, qu'il abandonna pour partir avec le bataillon toscan de Malenchini. Gentleman accompli.

Sous-lieutenant, Bedolo, *de Venise.*

Il déserta d'un régiment de uhlans autrichiens où il servait en qualité de sous-lieutenant. Bon soldat.

4e Compagnie — *Capitaine,* Bosio, *de Venise.*

Gentilhomme et riche, il offrit sa noblesse et sa fortune à Venise

en 1848. A Malghera il était à la tête de sa compagnie, lorsqu'il eut l'épaule droite cassée par une balle autrichienne. Le brevet de capitaine dans l'infanterie vénitienne fut sa seule récompense.... Emigré depuis 1849, il répondit un des premiers à l'appel du roi.

Lieutenant, Ezio Contessini, *de Livourne.*

Son père, riche commerçant, l'engagea lui-même à aller là où le devoir l'appelait. Fort brave et très intelligent, il fut bien vite pris en affection par ses compagnons.

Sous-lieutenant, Eugène Pozzolini, *de Florence.*

Appartenant à une riche famille commerçante, il était avocat; il n'hésita pas à partir avec Malenchini.

Sous-lieutenant, Gauthier Adami, *de Livourne.*

Nous avons dit dans notre revue de la Toscane, que Pierre Adami, riche banquier de Livourne, avait souscrit pour six milions à l'emprunt piémontais émis en février 1859. Nous avons dit aussi que non content d'offrir son or, il avait donné ses deux fils à la patrie.

Gauthier était l'aîné de ces deux enfants.

2e Bataillon — *Chef de bataillon,* Jean Mathieu, *de Venise.*

En 1848 il abandonna l'armée autrichienne dans laquelle il servait comme officier, et prit une part active au siége de Venise, où le grade de major récompensa ses bons services. Excellent officier.

Adjudant-major, Sestini, *de Florence.*

Passionné pour l'état militaire, mais ne pouvant pas satisfaire en Toscane, pays éminemment pacifique du temps du Grand-duc, ses goûts guerriers, il profita avec enthousiasme de la guerre d'Orient pour courir s'enrôler en Piémont et faire la campagne de Crimée avec le corps expéditionnaire sarde. Son frère, qui l'avait accompagné, succomba devant Sébastopol après avoir gagné à force de bravoure le grade de sergent des *bersaglieri*. Revenu en Italie avec la médaille, Sestini continua à servir en qualité de sergent dans la brigade de Piémont. Il venait d'être nommé sous-lieutenant, au mois d'avril 1859, lorsqu'il fut choisi comme officier instructeur des Chasseurs des Apennins. A Acqui ce fut lui sur qui pesa la formation du 2e bataillon. Nous l'avons retrouvé à Florence adjudant-major de la garde nationale florentine. Doué d'un rare talent d'organisation, aimant avec passion les exercices militaires, il a en peu de temps

donné une physionomie de vieux soldats à ceux qu'il a instruits.

Fort aimé, que ceux dont l'instruction lui est confiée soient de bouillants volontaires ou de paisibles citadins, il mérite sous tous les rapports cette affection. Nous aimons à rencontrer de ces vaillants caractères qui savent ne se créer que des amis.

5e Compagnie — *Capitaine*, VINCENZINI, *de l'Ile de Corse.*

Ancien militaire qui avait pris part au siége de Rome.

Lieutenant, GABBRIELLI, *de Bologne.*

D'une bonne famille, fort brave.

Sous-lieutenant, JEAN-BAPTISTE TARGONI, *de Modigliana.*

Il appartenait à une famille considérable du pays. Docteur en droit. Il eut beaucoup de succès au Corps.

6e Compagnie — *Capitaine*, FAGOBOLI, *de Brescia.*

Ingénieur. Il fit la campagne de 1848-49 avec l'armée sarde. Il s'était engagé dans la brigade de Pignerol. Bon soldat.

Lieutenant, SARNELLI, *de Naples.*

Il servit avec distinction à Venise en 1848-49. Bien que fort malade, il vint dès la fin d'avril à Acqui. Il accomplissait son service régulièrement, ne pouvant pas la plupart du temps se tenir debout.

Sous-lieutenant, ROSSI, *de Modène.*

Ancien et bon soldat.

7e Compagnie — *Capitaine*, PARISI, *de Naples.*

8e Compagnie — *Capitaine*, RICCI, *de Naples.*

Un des 66 napolitains dont nous avons raconté le miraculeux débarquement à Cork, en Irlande.

Il lui était bien permis à celui-là, de se venger sur les Autrichiens des maux soufferts pendant son séjour au bagne....

Lieutenant, ROMAGNANI, *de Toscane.*

Ingénieur. Il prit en qualité de volontaire une part active aux combats de 1848-49.

Sous-lieutenant, CHARLES MONTI, *d'Acqui.*

Il ne put voir les Chasseurs des Apennins se former, sans que

eur enthousiasme ne se communiquât à lui. Il quitta son poste d'adjudant-major de la Garde nationale d'Acqui pour s'enrôler à son tour dans le Corps....

Sous-lieutenant, NOGHERA, *de Milan*.

Son frère, lieutenant de cavalerie dans le Corps de Mezzacapo, lui avait donné un exemple qu'il s'empressa de suivre. Il accourut un des premiers à Acqui, où il fut bientôt apprécié par chacun.

3e BATAILLON — *Chef de bataillon*, GHELTOFF, *de Venise*.

Il abandonna en 1848 l'armée autrichienne dans laquelle il servait en qualité de lieutenant. Il se comporta bien à Venise, et fut nommé major. Excellent officier, beau caractère.

Adjudant-major, GOBBI.

9e Compagnie — *Capitaine*, ROMEO, *de Naples*.

Exilé de 1848. Il vivait depuis 10 ans à Turin, où il avait acquis les sympathies générales à cause de la noblesse de son caractère, et de la pureté de ses convictions.

Lieutenant, BANZOI, *Vénitien*.

10e Compagnie — *Capitaine*, N. N.

Lieutenant, CORTE, *du Piémont*.

Ancien et bon soldat.

Sous-lieutenant, BRACCI, *de Florence*.

Jeune homme habitué à la vie élégante et tranquille de la ville des Médicis, et qui laissa son bien-être pour se vouer à la vie des camps. Il supporta courageusement toutes les misères que les Chasseurs des Apennins endurèrent à Acqui.

11e Compagnie — *Capitaine*, CERNUSCHI, *de Brescia*.

Il fit la campagne de 1848-49 avec l'armée piémontaise. Bon soldat.

12e Compagnie — *Capitaine*, VOLPI, *de Brescia*.

Il fit la campagne de 1848 avec la légion commandée par le général D'Apice.

Sous-lieutenant, OSWALD ADAMI, *de Livourne*.

Second fils de Pierre Adami. Nous le retrouverons plus loin.

4e Bataillon — *Chef de bataillon*, S. Di Negro, *du Piémont.*

Un décret du ministre de la guerre, comte de Cavour, en date de 9 mai, disait: « Sébastien di Negro, capitaine d'infanterie en retraite, est rappelé au service actif et promu au grade de major dans le Corps des Chasseurs des Apennins. »

Le comte de Cavour, qui sait choisir ses hommes, avait eu la main heureuse en faisant tomber son choix sur le brave Negro. C'était un cadeau royal qu'il faisait aux Chasseurs des Apennins. A de jeunes volontaires il était de bon goût de leur montrer un exemple vivant de courage, d'honneur et de probité. Un des volontaires placés sous ses ordres me le dépeignait ainsi: Brave homme et bon enfant. Solide dans le service.

Adjudant-major, Bernascone, *du Piémont.*

Il fut détaché de la brigade Acqui dans laquelle il servait avec le grade de sous-lieutenant. Bon instructeur.

13e Compagnie — *Capitaine*, Cipollino, *de Naples.*

Lieutenant, Poerio, *de Naples.*

Cousin de l'illustre Charles Poerio.

Sous-lieutenant, Brunelli, *de Venise.*

Gentilhomme d'une des meilleures maisons vénitiennes, très distingué et sympathique. Fort aimé de ses soldats.

Sous-lieutenant, Maini, *de Novare.*

Il fut détaché des Bersaglieri où il était fourrier. Bon soldat.

14e Compagnie — *Capitaine*, Paoli, *de Venise.*

Encore un des officiers qui désertèrent de l'armée autrichienne en 1848 et qui aimèrent mieux briser leur carrière que de tirer sur leurs frères italiens. Il se distingua fort pendant le siége de Venise. Il commandait une compagnie de Frioulans. Gentilhomme accompli.

Lieutenant, Binaldi, *de Brescia.*

Sous-lieutenant, Serpieri, *de Rimini.*

Avocat distingué. Il fit la campagne de 1848. Il fut membre de l'assemblée nationale des Romagnes qui se réunit à Bologne en août 1859. Très instruit et fort brave. Il est actuellement intendant de Cesena.

15e Compagnie — *Capitaine*, Etienne Pacetti, *de Rome.*

Il fit toute la campagne de 1848. Il prit part au siége de Rome en 1849. Lors de la guerre d'Orient, il fut admis dans la légion Anglo-Italienne. Habile administrateur, il quitta à la fin de mai les Chasseurs des Apennins pour procéder à l'organisation du 21e de ligne. Ce fut une perte très sensible pour le Corps auquel il avait rendu de grands services.

Lieutenant, Chiampan, *de Venise.*

Sous-lieutenant, Comte Bezzi-Castellini, *des Romagnes.*

Il abandonna en 1848 la cavalerie autrichienne, dans laquelle il avait le grade de sous-lieutenant.

16e Compagnie — *Capitaine*, Rochet, *de Savoie.*

Ancien officier au service piémontais. Gentilhomme riche et d'une rare instruction. Excellent officier.

Lieutenant, Bruzzesi, *de Rimini.*

Jeune homme de grand avenir.

Sous-lieutenant, Caravaglia, *de Milan.*

Jeune homme accompli et aimé de tout le monde.

Porte-drapeau, Lualdi, *de Mantoue.*

Il avait servi en Afrique dans la légion étrangère avant 1848 avec Cognetti. En 1848-49 il servit dans l'armée sarde et se conduisit bravement. En 1859 il quitta Salonique, ville dans laquelle il s'était créé une fort belle position commerciale, et vint à Acqui servir encore une dernière fois l'Italie. Brave cœur, bon soldat.

Nous connaissons la composition du 1er régiment. Il fut définitivement organisé à la fin de mai.

L'effectif était de près de 2400 hommes bien armés, bien habillés et pourvus de tout le nécessaire.

Tout cela s'était fait du 10 au 30 mai, car, nous l'avons dit, lors d'une visite de 24 heures que nous fîmes à Acqui, les volontaires étaient dépourvus de tout.

Le 2 juin, à cinq heures après midi, les Chasseurs des Apennins reçurent l'ordre de se porter sur Alexandrie. A 11



heures ils entraient dans la ville, et le 7 ils commencèrent le service régulier dans la citadelle.

Nous allons extraire d'une lettre que nous a adressée le lieutenant Oswald Adami les lignes suivantes qui indiquent la marche du Corps depuis son départ d'Alexandrie jusqu'au moment où il nous rejoignit dans la Valteline.

Le 11 juin, le 1er et le 2e bataillons entrèrent à Plaisance que les Autrichiens avaient abandonnée douze heures à peine auparavant; ils avaient fait sauter en l'air deux arches du magnifique pont de la Trebbia, et avaient brûlé complètement l'autre pont de bois situé sur le Pô.

Nous trouvâmes 100 canons de bronze environ et beaucoup d'autres en fer, des carabines, des espingoles, des bombes et des munitions en grande quantité, 29 à 30,000 sacs de farine, autant de blé et de riz, 7000 caisses de tabac, 8000 sacs, et autant d'habillements militaires, du biscuit, du lard, du fromage etc. etc.

Le 13, 16,000 Français entrèrent à Plaisance. Le 20, le syndic de Firenzuola réclama notre aide pour repousser une masse de paysans qui tentaient de faire une seconde restauration de la Duchesse; le même jour le lieutenant Grimaldi partit avec un détachement de 80 hommes environ pour ce pays, mais une fois arrivé, il reconnut qu'il n'était pas en nombre suffisant et réclama du renfort. Le sous-lieutenant Gauthier Adami lui fut alors envoyé avec un nouveau détachement de 50 hommes. L'ordre fut promptement rétabli sans effusion de sang.

Le 2 juillet, nous partîmes dans la direction de Milan pour être envoyés à Brescia sous le commandement du général Fanti. Arrivés à Milan, de nouveaux ordres nous firent diriger sur Côme pour être placés sous la direction du général Garibaldi. Nous partîmes de Côme nous dirigeant sur Colico, Morbegno et Sondrio; à chaque étape nous devenions plus joyeux, on nous assurait qu'avant deux jours nous serions en première ligne et recevrions enfin le baptême du feu. A moitié route une cruelle nouvelle nous attendait, celle de l'armistice: ce fut le vaillant général Garibaldi lui-même qui nous la communiqua. Je vous assure que cette fatale nouvelle fut reçue avec la plus grande douleur: la consternation était peinte sur tous les visages; le destin brisait la plus belle et la plus chère de nos espérances, celle de rencontrer l'odieux *Tedesco* face à face.

La même nuit nous traversâmes l'Aprica, mais cette fois les chants qui nous avaient accompagnés jusque là n'étaient plus les gais

compagnons de notre route, nous étions silencieux, sombres et abattus, avec la mort dans le cœur. D'Edolo plusieurs compagnies furent envoyées dans le Tonale, à Rezza, Incudine, etc.

Comme vous le voyez, monsieur, je suis plus que triste d'avoir à avouer qu'aucun brillant fait d'armes, quoique tous le désirassent avec une immense ardeur, n'a illustré la voie de notre régiment si vite né à la vie militaire et si vite rentré dans les limbes de la paix.

Pourtant je dois me l'avouer à moi-même, notre conscience a été pleinement satisfaite; je dirai même que comme officier, en examinant les actions de mes subordonnés, j'ai trouvé en eux cette vertu, cet esprit militaire composé d'ordre et de discipline qui se rencontre bien rarement chez l'homme qui a toute liberté..... Ils avaient tout sacrifié à la patrie, et ils furent dignes de leur sacrifice.

Qu'ajouter à ce récit si simple et à la fois si émouvant? Les Chasseurs des Apennins ont rempli une utile mission, et s'ils n'ont pas vu le feu, il n'y a pas de leur faute; ils étaient assez joyeux de voir enfin arriver le jour qui devait combler leurs vœux. Etre arrêté au moment de toucher le but, c'est douloureux, mais il faut savoir se résigner.

Certes ce n'était pas le manque de courage qui avait retenu les Chasseurs des Apennins loin du feu: en voici une preuve.

Ordre du Jour du 18 juin 1859.

Le Chasseur Cristophe Manenti de la 5e compagnie, lorsqu'il revenait à Plaisance de retour de Crémone, où il s'était rendu en courte permission, tomba au milieu de sept individus portant l'uniforme autrichien, et complètement armés et équipés. Il réussit avec un grand courage et avec l'aide de deux paysans, ainsi que cela résulte d'une lettre du podestat de Crémone, à les faire tous prisonniers, et put les amener avec lui dans cette ville.

Le commandant soussigné lui en fait un public éloge, comme d'une chose qui tourne à l'honneur du Corps auquel le susdit Manenti appartient.

Major Jean Mathieu.

A Plaisance les Chasseurs surent se faire aimer. Le marquis Bourbon del Monte, de Florence, qui était sergent dans les Chasseurs des Apennins, raconte ainsi la funèbre cérémo-

nie qui fut consacrée à Jean Seteri de Livourne, jeune homme des plus instruits et qui parlait presque toutes les langues vivantes.

Plaisance, 24 juin.

Hier, vers les six heures du soir, pendant que l'on chantait les vêpres solennelles de la Fête-Dieu dans la cathédrale de Plaisance, un modeste cortége sortait d'une des portes latérales de l'église. C'était un jeune soldat des Chasseurs des Apennins, mort de la fièvre milliaire au moment de combattre pour l'indépendance italienne. L'état-major et tous les officiers de son Corps accompagnaient le cercueil. Les magistrats, les autorités de la ville et l'élite des citoyens suivaient le cortège en portant des cierges. Arrivés sur la place, nous avons trouvé un groupe de jeunes femmes appartenant aux classes élevées du pays, toutes vêtues de noir, qui sont venues se joindre au funèbre convoi et l'accompagner au cimetière, situé à une certaine distance de la ville. A mesure que nous avancions, nos files grossissaient; des citoyens de toutes les classes s'unissaient à nous sans être prévenus, poussés par un sentiment unanime. Nous sentions que ce jeune homme, bien qu'il n'eût pas combattu, mourait pour la patrie. Il serait difficile de peindre par des paroles cette expression si vraie d'une douleur profonde et l'émotion indéfinissable qui se reflétait sur tous les visages; les femmes, éplorées, couvraient de fleurs ce cercueil fermé avant l'heure, et récitaient de ferventes prières. Nous passions à côté de ces forts nagnère détruits par les Autrichiens et fumant encore, et l'on entendait des bombes éclater au loin. Tout respirait autour de nous la mort et la désolation; et cette mort si cruelle, cette existence brisée par la fatigue avant l'heure suprême des combats, nous inspiraient des idées encore plus lugubres qu'un champ de bataille jonché de cadavres.

Mais ce qui ajoutait encore à la tristesse et à la majesté de cette touchante cérémonie, c'est l'éclat splendide d'une belle journée italienne, la beauté de ce ciel pur comme un miroir, de ces nuages dorés s'élevant au-dessus de l'Apennin, au bord d'un horizon embrasé par les derniers rayons du couchant; c'est le charme infini de cette nature riche, verdoyante, admirable, éternel et impassible témoin des plus cruelles douleurs de la race humaine.

Montanelli a prononcé un discours tendre et pathétique sur le cercueil du malheureux jeune homme.

« .... Héroïque jeune homme! a-t-il dit, il avait espéré affronter la mort dans la glorieuse tempête du camp, et ce vœu n'a pas été comblé. Mais son nom en sera-t-il moins honoré?

» Non, l'immolation du volontaire ne commence pas au sifflement des balles ennemies.

» Devant Dieu et devant la patrie, le volontaire a acquis le mérite de cette immolation dès le moment solennel où, sacrifiant toute chose le plus chèrement aimée à l'amour de la terre natale, il baise peut-être pour la dernière fois le visage maternel inondé de larmes en étouffant les sanglots de l'adieu déchirant, et en disant: — Une autre mère, une mère qui est dans les fers, l'Italie m'appelle! — et il part, le cri de: Vive l'Italie! sur la lèvre et dans le cœur. C'est de cette immolation que nous te glorifions, bien-aimé jeune homme, comme si tu étais tombé les armes à la main devant l'ennemi.

» Ne pleurez pas; ce ne sont point des jours de pleurs. La tombe du soldat de l'indépendance est un autel sur lequel doit se renouveler le serment d'héroïques résolutions. Des combats gigantesques nous restent encore à soutenir pour que l'Italie soit la libre patrie des Italiens. A chaque combattant qui manque, les devoirs de ceux qui restent redoublent. Ne regardons pas ce cercueil; le jeune guerrier n'est point là: il revit dans le ciel des braves; les étincelles de son âme brûlent ici dans beaucoup d'âmes qui s'étaient allumées à la sienne. D'autres sauront manier cette baïonnette qu'il voulut faire affiler au bord du sépulcre.... »

A ces paroles des sanglots ont éclaté partout: on voyait des larmes couler silencieusement sur les nobles et mâles figures de ces jeunes gens venus là pour combattre, et vêtus de la capote du soldat. Un jeune homme qui avait contenu avec peine son émotion pendant le discours, s'est laissé vaincre à la fin par la voix irrésistible de la nature; on a dû l'emporter saisi de convulsions. Plusieurs dames ont été prises de défaillance. Une grande partie de ces femmes qui accompagnaient les restes du malheureux jeune homme à l'éternel repos avaient un fils, un frère dans les rangs des combattants, et peut-être à ce moment elles en ignoraient le sort.

Cette foule recueillie s'est dispersée silencieusement. Nous nous sommes dit adieu pour rentrer tristement dans nos demeures au milieu du peuple ému et attendri.

CHAPITRE XXXVI.

CORPS MÉDICAL.

Nous allons payer le juste tribut d'éloges si bien dû au Corps médical dirigé par le docteur Augustin Bertani.

Le décret suivant avait appelé à servir dans les corps de santé militaire, tous les médecins et chirurgiens bourgeois qui voulaient aider, dans la mesure de leurs forces, leur patrie lors des futurs combats.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Invitation aux médecins-chirurgiens qui veulent faire partie effective ou temporaire du Corps de santé militaire.

Dans le but de pourvoir l'armée d'un personnel sanitaire en cas de guerre, le ministre porte à la connaissance des intéressés ce qui suit:

Art. 1er. Continuent à être ouverts près le Conseil supérieur militaire de santé à Turin les examens d'admission au Corps de santé militaire pour les médecins-chirurgiens bourgeois qui, ayant l'intention de suivre cette carrière, feront constater :

A) Qu'ils ont remporté le diplôme médico-chirurgical dans une des universités de l'Italie.

B) Qu'ils n'ont pas outrepassé l'âge de 30 ans.

C) Qu'ils ont l'aptitude physique pour le service militaire.

2e. A l'exemple de ce qui s'est pratiqué en 1855-56 pour la guerre d'Orient, seront admis comme officiers sanitaires près l'armée, *pour le seul temps de la guerre*, les médecins-chirurgiens bourgeois qui à l'appui de leur demande prouveront qu'ils n'ont pas dépassé 40 ans, et qu'ils ont l'aptitude physique nécessaire pour supporter les fatigues du service sanitaire en campagne.

Les avantages accordés aux officiers sanitaires de cette catégorie sont les suivants:

A) Le grade, la solde et les avantages des médecins adjoints.

B) 400 francs à titre d'indemnité de première mise.

C) 400 francs à titre d'entrée en campagne.

D) Un semestre de solde à titre de gratification lors de leur licenciement du service.

E) La conservation du grade *honoraire*, la guerre finie, pourvu que durant la campagne ils aient prêté un bon service non interrompu.

F) Conservation du grade avec tous les droits à la promotion pendant la durée de la guerre s'ils se sont signalés par d'importants services.

3°. Les médecins-chirurgiens bourgeois qui ont déjà servi en qualité effective de chirurgiens-majors en second, de médecins de bataillon, et qui désirent reprendre du service dans les circonstances actuelles, pourront être réadmis avec la conservation et tous les avantages du grade dont ils étaient revêtus, moins l'*ancienneté* qui ne leur sera comptée qu'à dater du jour de leur admission au service, en leur tenant compte pour la pension du temps passé antérieurement au service effectif.

Ne seront toutefois pas réadmis ceux qui:

A) Ne possèderont plus l'aptitude physique nécessaire pour soutenir les fatigues du service militaire.

B) Auront plus de trente ans de service.

C) Auront été renvoyés du service à la suite de l'application des peines contenues au code pénal militaire, ou aux lois sur l'état des officiers.

D) Auront été licenciés à la suite du résultat défavorable des examens, à moins que dans ce cas ils ne se soumettent de nouveau aux examens prescrits, avec un résultat heureux.

4°. Tous les aspirants, indistinctement, à l'admission au service et à l'une des trois catégories en dépendant, devront se présenter en personne et adresser leur demande, accompagnée des diplomes de lauréat et des autres documents nécessaires, au président du Conseil supérieur militaire de santé à Turin, franco, en indiquant clairement la catégorie dont ils entendent faire partie, et leur nom, prénom, âge, patrie, ainsi que leur domicile actuel.

Sont également invités à se présenter au bureau du Conseil tous ceux qui ayant déjà adressé leur demande au ministére, se croient en condition de pouvoir aspirer aux catégories indiquées ci-dessus; ils devront apporter avec eux les documents nécessaires pour leur acceptation, à moins qu'ils ne les aient déjà transmis au Ministère.

N.B. Les avantages contenus aux lettres *B* et *C* de l'article 2, sont accordés aux aspirants de chaque catégorie.

M. le Comte de Cavour, alors ministre de la guerre, appela à la tête de l'ambulance des Chasseurs des Alpes, avec le grade de major, le docteur Augustin Bertani.

On était à la veille de quitter Savigliano.

Le temps pressait; on n'avait eu encore le temps de rien organiser. La brigade partit; le major Bertani se rendit alors près du comte de Cavour. Il lui soumit un plan de service et de personnel. M. de Cavour, frappé des avantages que présentait ce projet, surtout pour un Corps destiné comme celui des Chasseurs des Alpes à tirer toutes ses ressources de lui-même, se hâta d'adopter après une simple lecture le projet du docteur Bertani en remplacement du plan antérieur reconnu insuffisant.

Le docteur Bertani quitta Turin, ayant carte blanche: il organisa chemin faisant le service, matériel, personnel, instruction.

Nous allons donner la composition du Corps médical, tout entier.

Chirurgien-major (rang de Major).

AUGUSTIN BERTANI, *de Milan.*

Elève de l'école de Pavie. Il fut aide à la clinique chirurgicale de cette université, sous le célèbre professeur Porta; fondateur et rédacteur de la *Gazette Médicale de Lombardie.*

Il fut en 1848 nommé par le gouvernement provisoire de Lombardie directeur des hôpitaux militaires de Milan, et membre du conseil supérieur de santé militaire.

Après l'armistice Salasco, il se retira en Piémont. Il accompagna Garibaldi, dont il était l'ami, à Rome. Il fit toute la campagne de 1849, assista à toutes les phases si dramatiques du siége de la ville éternelle en qualité de chirurgien en chef d'une division; il dirigea aussi l'hopital des Pélerins, et tout cela, toujours gratuitement; jamais il ne voulut rien recevoir du gouvernement.... En 1850, il se retira à Gênes, où pendant 10 ans il exerça l'art de la médecine.

Praticien consommé, il devint en peu de temps un des premiers médecins de la ville. Sa clientèle était immense: tous les pauvres connaissaient le chemin de sa maison; les exilés surtout étaient toujours assurés d'un bienveillant accueil....

Il abandonna, au premier appel du général, tous les profits d'une position qu'il avait mis 10 années à se créer.

Il organisa son service d'ambulance d'une admirable façon; lors de l'armistice, le service ne laissait plus rien à désirer. Cacolets, boî-

tes de médicaments, caissons de lingo, de charpie etc., instruments de chirorgle, civières, et surtout un choix intelligent de mulets, et tout cela fait chemin faisant, toujours en courant, établissaient l'excellence des combinaisons du docteur Bertani.

Pendant toute la campagne, ce ne fut qu'un concert unanime de bénédictions que nos pauvres blessés et surtout nos malheureux malades, abîmés par nos marches forcées, lui adressaient chaque jour.

A Varèse, à San Fermo, et surtout à Treponti, il se conduisit héroïquement.

Federici, le commissaire des guerres, mort si inopinément à Bergame, me racontait qu'à cette dernière affaire la conduite du docteur Bertani avait été au dessus de tout éloge. Non content de ramasser les blessés jusque sous le feu ennemi, et de les faire transporter à l'ambulance, il ne s'éloigna que le dernier du champ de bataille, et retourna à pied à Brescia, ayant transporté lui-même dans sa propre voiture les derniers blessés.

Il fut proposé par Garibaldi pour la croix de l'ordre militaire de Savoie. Par erreur, décoré de la croix des SS. Maurice et Lazare, il ne voulut pas accepter, et la refusa respectueusement. Très beau caractère. Homme des plus sympathiques.

1er Régiment.

Médecin en chef (rang de Capitaine).

Pierre Maestri, *de Milan.*

Ecrivain et médecin des plus distingués. Il prit une part active et des plus brillantes au mouvement de 1848-49.

Il fut un des trois membres du comité de défense pendant les derniers jours du gouvernement provisoire de Lombardie, avec l'avocat F. Rastelli et le général Fanti.

C'est lui qui vint à Florence en 1849, en qualité d'ambassadeur de la République romaine. Il usa de la grande influence qu'il avait sur Daniel Manin, pour le décider à proclamer la république à Venise. Homme de science, écrivain distingué en matières politiques et en sciences économiques, il cultivait de préférence la statistique appliquée particulièrement à faire exactement connaître les ressources et les mérites de l'industrie, et les richesses territoriales de l'Italie. Apprécié par tous ses contemporains et collégues d'études..... Il se réfugia d'abord en Piémont. Mais inquiété par le pouvoir, il se rendit à Paris, où il s'établit. Il travailla assidûment, soit comme écrivain soit comme médecin. Il vivait indépendant du fruit de son travail, et était

fort aimé de la nombreuse clientèle que son seul mérite lui avait attiré.

Ami intime du docteur Bertani, il quitta Paris et abandonna sa position pour venir le rejoindre à son premier appel. Le 24 avril il arrivait à Turin; le lendemain il aidait à l'organisation du service médical de la légion, et le 28, il était nommé médecin du 1er régiment. Il se conduisit bravement dans toutes les rencontres.

A Trepouti, il mérita les honneurs de l'ordre du jour, ayant été blessé à la cuisse.

Le Roi lui conféra la médaille de la valeur militaire.

Un caractère antique, d'un désintéressement incroyable, d'une grande bravoure; le 1er régiment l'adorait.

Médecins de bataillon (rang de Lieutenant).

FACCI, *de Venise.*

BOLDRINI, *de Mantoue.*

Il se lassa de soigner les blessures des autres, et voulut connaître pour son propre compte les émotions du combat. Il troqua son collet brodé contre le grade de lieutenant dans une compagnie du 1er régiment. Très courageux.

MORANDI, *de Rome.*

Remplaça Boldrini.

LOUIS DE CRISTOFORIS, *de Milan.*

Charmant et brave jeune homme. La mort de son frère lui avait causé un profond chagrin. Nos lecteurs se rappellent que Charles de Cristoforis fut tué à San-Fermo. C'est Louis qui, le premier, reçut son frère mourant à l'ambulance; malgré tous les soins qui lui furent prodignés, le capitaine mourut.

A peine Louis pleurait-il depuis dix minutes sur le cadavre de son frère, que le docteur Bertani l'appela à donner ses soins aux autres blessés. Il eut le courage de s'arracher à sa douleur, et il soigna, Dieu sait avec quel amour plus grand encore qu'auparavant, les malheureux blessés, tous émus de tant de dévouement.

2e RÉGIMENT.

Médecin en chef.

MAURICE MAROZZI, *de Pavie.*

Il fut médecin du bataillon lombard qui rendit des services signalés à Venise en 1848-49. Il s'était retiré à Gênes, où il exerçait

la médecine à Sanpierdarena. Il fut presque toute la campagne gravement malade, mais cela ne l'empêchait pas de suivre en voiture la brigade.

Médecins de bataillon.

ROSMINI.

Il fit preuve d'une énergie peu commune en conduisant lui-même au feu les soldats d'une compagnie qui avait vu tomber tous ses officiers.

RIPARI.

C'est ce même Ripari qui fut enfermé pendant huit ans dans les prisons d'Etat du Pape, et qui put enfin se réfugier en Angleterre. C'est lui qui a écrit les fameuses lettres adressées au cardinal Antonelli, et publiées à Londres et en Italie.

AVOGARO. — MUGETTI. — ZILIANI.

3e RÉGIMENT.

Médecin en chef.

LOUIS GEMELLI, *de Milan.*

C'est un des jeunes chirurgiens les plus estimés du grand Hôpital de Milan. Il abandonna, à l'appel du docteur Bertani, sa place et une fort belle clientèle. Il rendit d'importants services.

Fort courageux, il eut sa capote traversée en plusieurs endroits par les balles autrichiennes. Il se distingua toujours; mais à Treponti surtout, où son devoir ne l'appelait pas, il mérita les plus grands éloges.

Il fut proposé deux fois pour la médaille, par le major Bertani. Espérons que justice lui sera enfin rendue.

Médecins de bataillon.

TESSERA. — RATTI. — BARNABÒ. — MICHELINI.

JEAN-LEONE, *de Crémone.*

Jeune médecin fort instruit, il avait en 1848 servi comme volontaire dans les Bersagliers piémontais, et à force de courage il avait acquis le grade de sergent. Après les malheureux événements de 1849 il reprit ses études médicales. Il obtint un poste de médecin cantonal près de Vérone, et acquit en peu de temps une fort belle renommée. Il n'hésita pas à abandonner la position qu'il s'était créée, pour venir rejoindre Garibaldi.

4e Régiment (Chasseurs des Apennins).

Médecin en chef.

Théobald Rosati, *de Florence.*

Jeune homme des plus capables, mais qui n'a pas eu l'occasion de se distinguer, son régiment n'ayant pas eu la chance de voir le feu.

En 1857 il obtint au concours une des bourses Tacchini. Cette fondation a pour but de permettre à de jeunes et savants médecins et chirurgiens de se perfectionner encore plus dans leur art en se rendant à Paris afin de suivre les cours des plus célèbres professeurs.

Tous les deux ans seulement le concours a lieu. Une seule bourse pour chacune des deux branches de la médecine et de la chirurgie est le prix de la lutte scientifique à laquelle peuvent prendre part tous les jeunes lauréats toscans.

Rosati gagna la bourse de 1857. Il se rendit à Paris, qu'il quitta au mois d'avril 1859 pour venir à Acqui prendre du service dans les Chasseurs des Apennins. Ils aimait mieux briser sa carrière que de manquer au jour où la patrie avait besoin de lui.

Médecins de bataillon.

Corrado Tommasi, *de Florence.*

Il obtint en même temps que son ami Rosati la bourse Tacchini, mais pour la médecine.

Il quitta Paris le même jour que Rosati.

C'est à lui que le marquis Ferdinand Bartolommei envoya le produit des souscriptions florentines consistant en linge, charpie, médicaments etc.

Il avait comme porteur de son sac de médecin, un Français, ancien zouave, qui était bien le plus drôle de corps qui ait jamais existé.

A Plaisance il passa devant un Conseil de guerre pour avoir crié *Vive Garibaldi.* Sa contenance devant le Conseil fut si drôle, ses réponses imperturbables et assurées décontenancèrent tellement le colonel Boldoni, président du Conseil; sa logique fut si serrée (car, disait-il, si j'avais crié *Vive l'Autriche*, je comprendrais les poursuites exercées contre moi, mais quelles lois pouvez-vous m'appliquer pour avoir acclamé le général sous lequel nous sommes légalement placés depuis le 16 juin), qu'il fut renvoyé purement et simplement de l'accusation. A Lovère il s'était installé chez un brave abbé, à qui il donnait des leçons de français, et qui en revanche le nourrissait et lui faisait

continuellement de la musique pour laquelle il avouait avoir un grand faible.

Nous rions encore au souvenir des deux habillements qu'il se fit octroyer par le général, à qui il avait présenté sa requête d'une si drôle de façon, que Garibaldi, malade depuis quelques jours, oublia ses douleurs pendant une bonne heure qu'il passa à rire en écoutant les curieuses confidences de ce Parisien de la place Maubert.

Grand, d'un aspect tout militaire, Tommasi était renommé pour son grand amour de la discipline.[1]

EDOUARD RUMI, *de Côme.*

Un des premiers accourus en Piémont. Il avait servi au dépôt de Savigliano.

LOBIN, *de Pise.*

Il s'était engagé comme simple volontaire; en peu de temps il avait acquis le grade de sergent, lorsque sur les instances de Rosati et de Tommasi il consentit à servir comme médecin.

BISSI, *de Plaisance.*

Il quitta une belle place à l'hôpital de Plaisance, et laissa là sa clientèle. Brave cœur.

5e RÉGIMENT (en formation à Côme).

Médecin en chef.

JOSEPH BRAMBILLA, *de Milan.*

Jeune homme de beaucoup de mérite et de courage. Il s'est toujours distingué dans les combats.

Il s'était enfui de Milan pour rejoindre le Corps de Garibaldi, traversant à pied et au milieu de mille dangers le territoire lombardo-sarde jusqu'à Bozolo, près du pont de Casale, tandis que les troupes autrichiennes, qui avaient envahi le Piémont, se trouvaient campées près de Casale.

De médecin adjoint, il parvint, à la fin de la campagne, au grade de médecin de régiment, et ce ne fut que la juste récompense de la bravoure et du dévouement qu'il déploya pendant toute la campagne.

Médecins de bataillon.

BORGAZZI. — VITTADINI.

[1] Après l'armistice, Rosati et lui ont quitté le Corps, et sont revenus à Florence. Tous deux, l'un comme chirurgien, l'autre comme médecin, professent à l'hôpital de *Santa Maria Nuova*.

Pharmacien.

FARINI.

Infirmière en chef.

Marquise DE CONSOLI.

Cette jeune femme, âgée de 25 ans à peine, avait été obligée de fuir de Venise en 1853. Elle était à Paris lors de l'ouverture de la guerre. Elle n'hésita pas une minute; elle quitta tout, position, fortune, bien-être, pour venir rejoindre les Chasseurs des Alpes et son héros Garibaldi, pour lequel, nous disait-elle, elle avait un culte religieux. Elle fit la campagne avec nous, et les cimes du Stelvio furent gravies par elle avec les *volontaires* choisis parmi nos *volontaires*.

Fort belle, elle avait fait le sacrifice des magnifiques cheveux qui lui formaient un splendide manteau, digne d'une reine.

Elle n'abandonna le Corps qu'une des dernières, quand le quartier général fut transporté de Lovère à Bergame et que Garibaldi fut parti pour Bologne. Douée d'une magnifique voix de contralto, elle nous fit oublier plus d'une fois par ses chants, ainsi qu'à notre pauvre Federici, les fatigues de la campagne de la Valteline. Jamais sœur de charité ne fut plus respectée de ses malades que cette jeune femme ne le fut par tous nos Chasseurs.

Je ne lui ai connu qu'un seul défaut, la manie d'un album. Il fallait bon gré malgré, une fois qu'elle vous tenait, improviser dessin, prose ou poésie; il n'y avait pas moyen d'y échapper. A Tirano, Federici dut improviser un sonnet, et pour notre part nous nous rappelons que le récit de la mort héroïque d'un sergent *Tromba* sur le Stelvio nous acquitta une fois pour toutes de la peu agréable corvée d'avoir les idées prêtes à première réquisition.

Médecins adjoints.

Parmi les médecins adjoints il ne faut pas oublier le docteur ACHILLE SACCHI.

Ami intime du docteur Bertani, il ne voulut pas de grade supérieur, bien qu'il le méritât dès le commencement de l'organisation du service, à laquelle organisation il avait activement coopéré, et après chaque combat. Il voulut rester toujours près du docteur Bertani en qualité de simple adjudant, et il rendit des services immenses. Toujours en première ligne, toujours là où il y avait le plus de danger. Nous devons ajouter que le docteur Sacchi avait été grièvement blessé à Rome en 1849, de sorte qu'il ne pouvait pas disposer de tous les mouvements du bras droit; malgré cela il avait quitté, pour venir rejoin-

dre le major Bertani, une jeune femme à laquelle il était à peine uni depuis un an, et qu'il adorait, un jeune enfant de trois mois, et sa vieille mère qui ne vivait que pour et par son fils unique. La médaille de la valeur militaire récompensa la bravoure et le dévouement de cet homme si modeste.

Les deux commandants de la compagnie des infirmiers se sont aussi fort distingués.

L'un a été, par *interim*, le célèbre peintre Pagliano, qui non content de se conduire comme le plus brave parmi les plus braves, à Côme, à Seriate, où sa compagnie seule mit en fuite 1200 Autrichiens, à Treponti, où son capitaine Bronzetti fut mortellement frappé à ses côtés, avait encore accepté la mission de charité qui lui avait été confiée par le major Bertani, un des plus grands admirateurs de son beau talent.

Le second chef des infirmiers fut Sormani. Sormani appartient à une famille patricienne milanaise: c'est un jeune homme de beaucoup de moyens, et pourtant sans prétention aucune.

Quoique ayant fait les campagnes de Lombardie et de Rome en 1848–49 en qualité d'officier, il s'enrôla comme simple volontaire dans le 2e régiment.

Le docteur Bertani le prit comme caporal de bureau, puis il fut fait sergent d'administration de l'ambulance, puis ensuite sergent-fourrier, enfin lieutenant commandant la compagnie d'infirmiers.

Dans tous les grades par lesquels il passa, il montra toujours le même empressement pour le service du bureau et le même dévouement sur le champ de bataille. Il a été proposé pour la médaille.

—

Récompenses décernées au corps sanitaire.

1° L'ordre du jour adressé à toute l'armée par le chef de l'Etat-major-général de l'armée Sarde, en date du 8 juin, et qui déclare que le Corps sanitaire du Corps des Chasseurs des Alpes a mérité les remercîments de tous.

2° L'ordre du jour suivant :

Chevalier des Saints Maurice et Lazare.

Médecin en chef, docteur Augustin Bertani. [1]

Dans diverses rencontres. Pour l'intelligence, le sang-froid et l'activité avec lesquels dans tous les combats et sous le feu ennemi il prit soin des blessés et de leur transport immédiat.

[1] Il a refusé, demandant en échange la croix de l'Ordre militaire de Savoie; ce que le Roi lui a accordé.



Médaille d'argent de la valeur militaire.

Docteur PIERRE MAESTRI.

Treponti, 15 juin. Il déploya une grande valeur et beaucoup d'activité en ramassant les blessés pendant le combat. Il fut blessé.

Médecin adjoint, docteur ACHILLE SACCHI.

San Fermo, 28 mai. Il se distingua par la sollicitude et la valeur, et par les soins avec lesquels il fit transporter les blessés à l'ambulance, sous un feu des plus vifs.

Du quartier-général principal, Monzambano, le 12 juillet 1859.
Le chef de l'Etat-major de l'armée DELLA ROCCA.

CHAPITRE XXXVII.

Compagnie des Sapeurs du génie. — Décret du 5 juin relatif à l'organisation. — Nomination de l'ingénieur Ravioli. — Cadres de la Compagnie. — Rapport du 20 juin. — Expédition du Stelvio.

Le Corps des Chasseurs des Alpes s'accroissant chaque jour, et étant obligé de tout tirer de lui-même, le général, dans le plan duquel entrait une expédition en Valteline, comprit que sans le concours d'hommes pratiques une pareille expédition pourrait ne pas amener tous les résultats désirables. Aussi résolut-il de former une Compagnie de Sapeurs du génie, qui, avec les Carabiniers génois, les Guides, l'artillerie et le train, permettraient à la brigade de se passer du concours de l'armée régulière. A cet effet, le chef de l'état-major s'entendit avec le major Ceroni, commandant de la place de Côme, et leur choix tomba pour organiser ce Corps sur l'ingénieur Ravioli, ainsi qu'il résulte du décret suivant :

COMMANDEMENT GÉNÉRAL DES CHASSEURS DES ALPES.

Côme, le 5 juin 1859.

Monsieur Joseph Ravioli est chargé de former une Compagnie de Sapeurs du génie, à Côme.

Pour tout ce dont il aura besoin, il devra s'entendre avec M. le major Ceroni et le Municipe de Côme.

Par ordre

Le chef d'Etat-major F. Carrano.

A M. l'ingénieur Ravioli *à Côme.*

Immédiatement le major Ceroni prit les mesures nécessaires pour activer la formation de cette Compagnie. L'ingénieur Ravioli, nommé capitaine, ouvrit les rôles pour les engagements, et, ainsi que nous le verrons dans son rapport au général, il s'occupa si activement qu'en 15 jours sa Compagnie était habillée, armée et pourvue des outils nécessaires.

Nous allons donner la composition de cette Compagnie.

Capitaine commandant, ingénieur Ravioli Joseph Ed., *de Milan.*

Fit la campagne de 1848 dans la légion Manara, et après l'armistice passa à Venise, où il prit une part très-brillante et très-active au siége de Malghera. Nommé sous-lieutenant à cause de sa belle conduite, à la fin de la campagne, quand il quitta Venise, il était capitaine.

Rentré à Milan, il était devenu un des bons ingénieurs de la Lombardie, quand à l'appel du Piémont il accourut avec ses deux frères, laissant sa jeune femme enceinte, qui fut emprisonnée par la police autrichienne pour n'avoir pas révélé et empêché ce départ. Il s'engagea comme simple volontaire attaché à l'Etat-major au début de la campagne. Le choix du général ne pouvait tomber sur un officier plus capable.

Lieutenant, Bigatti Charles, *de Milan.*

Bon ingénieur.

Lieutenant, Finardi Antoine.

D'une excellente famille de Bergame. Etait ingénieur dans sa ville natale au moment de la déclaration de guerre. Excellent administrateur et bon comptable.

Sous-lieutenant, Gambillo Pierre, *de Venise.*

Ingénieur.

Sous-lieutenant, Modorati Joseph, *de Milan.*

Excellent peintre. Il a été blessé à Laveno. A peine guéri, il s'est enrôlé dans la compagnie de Sapeurs en formation à Côme.

Sous-lieutenant, Rizzardi Rodolphe, *de Grossotto.*

Ingénieur très-estimé.

Sous-lieutenant, Tessera Erminio, *de Mettone.*

Ingénieur.

Sergents. Caccialanza Antoine, de Malia, ingénieur.
Canevali Marcel, de Milan, ingénieur.



Codurri Jean, de Pizzarone, fabricant.
Cossa Silvio, de Milan, avocat.
Galli Ferdinand, de Milan, peintre d'histoire.
Célèbre peintre, a fait la campagne de 1848-49 en Lombardie et à Rome.

Giovesi Ange, de Milan, ingénieur.
Grioni Antoine, de Sondrio, docteur en loi.
Jeune homme distingué, a fait la campagne de 1848-49 dans la légion Manara. A laissé, pour venir rejoindre Garibaldi, une très-belle position dans les mines de la Styrie. A coopéré activement à la formation des Sapeurs.

Mariani Marcel, de Cuggiono, ingénieur.
Molina Antoine, de Milan, étudiant.
Mngnai Joseph, d'Arezzo, mennisier.
Peverelli Scipion, de Carate, ingénieur.
Ponthenier Jean-Baptiste, de Gênes, litographe.
Ravioli François, de Milan, employé-comptable.
Frère du capitaine. Très-intelligent.

Rosati Joseph, de Mezegra, ingénienr.
S.-fourrier Celeri Antoine, de Lovere, comptable.
Caporaux. Bonzanigo Charles, de Bellinzona, négociant.
De Filippi Vincent, de Pavie, ingénieur.
Grazioli Antoine, de Milan, comptable.
Maggioni Paul de Milan, forgeron.
Marchesotti Frédéric, de Milan, douanier.
Mazzola Pierre, de Monza, ingénieur.
Modari Antoine, de Vicence, ingénienr.
Prada Achille, de Milan, comptable.
Prada Eligio, de Milan, ingénieur.
Ravioli Lonis, de Milan, comptable.
Frère du capitaine. Très-instruit.

Righini Antoine, de Milan, horloger.
Santagostino Léopold, de Casorate, comptable.
Santinelli Gaëtan, de Brescia, ingénieur.
Vandoni Antoine, de Milan, ingénienr.
Ventura Alexandre, de Vérone, ingénieur.
Vita Louis, de Brescia, ingénienr.
Sapeurs. Abba Mauro, de Mantoue, perruquier.
Agraghi François, de Milan, élève-ingénienr.
Alberti Ferdinand, de Milan, sellier.
Alberti Jean, de Brescia, négociant.
Albertari César, de Milan, sculpteur.
Ambrosini Louis, de Milan, pompier.

Andreetti Jacques, de San Fedele, contre-maître.
Apostoli Antoine, de Monza, comptable.
Appiani Louis, de Monza, fermier.
Archinti François, de Milan, contrôleur du chemin de fer.
Arioli Charles, de Vermesso, pharmacien.
Bardini François, de Milan, négociant.
Bartesaghi Charles, de Lecco, charpentier.
Bellinzaghi Achille, de Milan, comptable.
Benasedo Constant, de Lecco, forgeron.
Benzoni Noël, de Porè, agriculteur.
Beretta François, de Côme, batelier.
Bernardelli Graziadio, de Brescia, docteur en loi.
Excellent avocat.

Bianchi Jean, de Camerlata, batelier.
Bianchi Joseph, de Côme, conducteur de barques.
Bianchi Moïse, de Monza, peintre.
Biasini Louis, de Milan, pompier.
Biraghi Pierre, de Milan, agriculteur.
Bisiotti Joseph, de Milan, pompier.
Bisnati Louis, de Milan, négociant.
Boga Ismaële, de Milan, négociant.
Bosisio Edouard, de Milan, négociant.
Bottazzi Nestor, de Pavie, douanier.
Bovati Achille, de Monza, comptable.
Bozzani J.-B., de San Martino, mécanicien.
Bozzoli Louis, de Mantoue, étudiant en médecine.
Brambilla Ugo, de Milan, étudiant.
Brambati Louis, de Pavie, étudiant-ingénieur.
Buttinoni Frédéric, de Treviglio, charron.
Buzzoni Nicolas, de Bellano, mécanicien.
Caprioli Eugène, de Pizzighettone, étudiant-ingénieur.
Carini Jean, de Milan, agent-voyer.
Casati Ange, de Nesso, tailleur de pierre.
Casati Napoléon, de Nesso, conducteur de barques.
Castoldi Charles, de Ramate, étudiant.
Cavadini Baptiste, de Côme, mécanicien.
Cernati Antoine, de Milan, menuisier.
Cetti Jacques, de Côme, étudiant en mathématiques.
D'une famille plusieurs fois millionaire, a succombé aux fatigues de la campagne, à Bergame.

Chiesa François, de Milan, employé.
Cividini Charles, de Bergame, artificier.

Clerici Dominique, de Côme, constructeur de barques.
Cobianchi Alexandre, d'Intra, caporal de pompiers.
Corazzini Jean, de Milan, employé-comptable.
Cristani Léopold, de Vérone, employé de chemin de fer.
Croci Antoine, de Malnate, carreleur.
Croce Rinaldo, de Côme, carreleur.
Dalmati Jean, de Milan, marbrier.
Del Fanti Dominique, de Monticelli, trompette.
Fasana Jean, de Lecco, batelier.
Federici Jacques, de Chiari, employé-comptable.
Ferla Paul, de Pandino, menuisier.
Ferretti Joseph, de Monza, employé-comptable.
Ferrario Jean, de Milan, douanier.
Filler Henri, de Milan, pompier.
Firpo Baptiste, de Menaggio, serrurier.
Frigerio Antoine, de San Martino, mécanicien.
Fumagalli Ambroise, de Milan, employé.
Fumagalli Félix, de Lecco, tailleur de pierre.
Galli Antoine, de Varèse, maître d'hôtel.
Galli David, de Milan, mécanicien.
Gallarati Dominique, de Milan, comptable.
Galbiati Guido, de Bellune, négociant.
Ganda Louis, de Casal Bellotto, douanier.
Gandini Joseph, de Milan, comptable.
Garavaglia J.-B., de Casate Nuovo, douanier.
Giacomelli Pierre, de Milan, employé-comptable.
Gola Damiano, de Milan, étudiant.
Gottardi Praxitèle, de Milan, agent-voyer.
Graffina Ange, de Milan, maître de musique.
Excellent compositeur.
Izar Frédéric, de Milan, négociant.
Kerpan Adolphe, de Milan, employé-comptable.
Kerpan Joseph, de Milan, étudiant.
Lamberti Laurent, de Arona, étudiant-ingénieur.
Lazzari Louis, de Fontanella, négociant.
Locatelli Jacques, de Lecco, contre-maître maçon.
Longoni Charles, de Milan, étudiant.
Longoni Louis de Monza, négociant.
Luzaschi Louis, de Milan, ingénieur.
Maggi Charles, de Milan, forgeron.
Mangili Isaac, de Sant'Antonio, négociant.
Manzoni Carpoforo, de Cameriata, entrepositaire.

Malerba Edouard, de Milan, employé-comptable.
Martignoni François, de Milan, comptable.
Maspero Gaëtan, de Côme, tisserand.
Maulini Ange, de Milan, menuisier.
Mauri Pascal, de Lecco, forgeron.
Mazzi Ange, de Milan, mécanicien.
Mazzuchelli Annibal, de Milan, douanier.
Mendel Edouard, de Milan, étudiant-ingénieur.
Meroni Joseph, de Nesso, maçon.
Modroni Emile, de Milan, maître de langues.
Monti Charles, de Lecco, pêcheur.
Montini Achille, de Rhò, douanier.
Negretti César, de Côme, étudiant-ingénieur.
Nobili Jean, de Sondrio, cordonnier.
Noè Auguste, de Milan, étudiant.
Noè Félix, de Milan, menuisier.
Nolfi Antoine, de Brienno, maçon.
Nolfi Jacques, de Côme, éléve-peintre.
Origgi Joseph, de Milan, agent-voyer.
Ortelli Dominique, de Menaggio, maître de musique.
Panseri, Antoine, de Milan, pompier.
Perelli Charles, de Milan, étudiant-ingénieur.
Perolini André, de Casasco, tailleur de pierres.
Picozzi Louis, de Cambiagio, étudiant.
Piccaluga Antoine, de Milan, menuisier.
Pirola Gaëtan, de Milan, menuisier.
Pirovano César, de Milan, étudiant en droit.
Pizzochero Emmanuel, de Crémone, pharmacien.
Prada Hercule, de Milan, élève-ingénieur.
Pratolengo Charles, de Milan, employé.
Quattrini Louis, de Sondrio, agriculteur.
Rabatelli Louis, de Brescia, étudiant.
Radlinski Joseph, de Pavie, employé-comptable.
Rampoldi Ansano, de Dergano, ingénieur.
Reina Henri, de Milan, maître de musique.
Professeur de chant très-estimé.
Rerboni Bernard, de Zelbio, forgeron.
Restelli Charlos, de Milan, douanier.
Riva François, de Lecco, fileur en soie.
Riva Louis, do Lecco, forgeron.
Romagnoli Charles, de Milan, négociant.
Ronchi Antoine, de Rhò, maître d'école.

Ronchi Jean, de Milan, maître d'école.
Rossi Gaëtan, de Milan, étudiant.
Rottola Louis, de Milan, employé.
Rovida Ange, de Monte Bolognola, ingénieur.
Sacco Louis, de Milan, peintre.
Santinelli Gaëtan, de Brescia, ingénieur.
Sarouni François, de Milan, agriculteur.
Sartorio Godefroi, de Milan, douanier.
Savini Joseph, de Milan, comptable.
Sereni François, de Côme, conducteur de barques.
Spreafico Frédéric, de Nova, étudiant.
Tarelli Louis, de Menaggio, forgeron.
Terrani Pierre, de Lugano, cordonnier.
Terzaghi Adele, de Bollate, douanier.
Tettamanti Pierre, de Pizzarone, douanier.
Tradati Ange, de Milan, pompier.
Valentini Romeo, de Milan, cordonnier.
Vandoni Antoine, de Milan, ingénieur.
Vassena Albin, de Castello, forgeron.
Veneziani Charles, de Milan, batelier.
Verona Ulisse, de Mantoue, perruquier.
Vidoletti Louis, de Pelio, contre-maître maçon.
Vigna Guillaume, de Vicence, employé.
Villa Vincent, de Milan, agent-voyer.
Vimercati Gaëtan, de Milan, comptable.
Vimercati Louis, de Milan, sculpteur.
Soldat de 1848-49.
Vizzola Ange, de Somma, douanier.
Zerboni Joseph, de Zerbi, forgeron.
Zotti Louis, de Bosco, forgeron.

Ainsi du 5 au 20, c'est-à-dire en 15 jours, 194 volontaires répondirent à l'appel du capitaine Ravioli.

Parmi ces 194 jeunes gens il y avait *cinquante-et-un ingénieurs* ou *élèves ingénieurs*, qui, aux termes du décret du 4 mars, étaient aptes à entrer comme officiers dans l'armée régulière et qui préféraient servir comme simples sapeurs dans le Corps placé sous les ordres de Garibaldi.

Le général désirant savoir, avant d'entreprendre la campagne de la Valteline, à quel degré l'organisation des Sapeurs

en était arrivée, le rapport suivant lui fut adressé par le capitaine Ravioli.

Côme, le 20 juin 1859.

Par un ordre, en date du 5 juin courant, j'ai été chargé d'organiser à Côme une Compagnie de Sapeurs du génie; je me suis de suite occupé avec la plus grande énergie possible de l'honorable mission qui m'était confiée.

En voici les résultats:

1o Il a été ouvert à Côme sous ma direction un office d'enrôlement; pour attirer plus de volontaires, j'ai, de concert avec le major Ceroni, publié un avis dans les provinces de Côme et de Milan, et dans les journaux officiels.

2o D'accord avec la commission de casernement, le dépôt de la Compagnie a été installé à la caserne de la place Volta, et j'ai placé, ponr surveiller le dépôt et maintenir la discipline militaire, le brave Chassenr des Alpes Joseph Modorati, qui, à peine sorti convalescent de l'hôpital des suites d'une blessure à la poitrine, reçue à l'attaque de Laveno, a rempli avec zèle cette mission de confiance.

3o Ayant reconnu qu'il ne se trouvait pas à Côme du drap égal en qualité et en nuance à celui servant pour les Chasseurs des Alpes, j'ai dû m'entendre avec le major Ceroni pour arriver à vêtir dans le plus bref délai possible les Sapeurs enrégimentés.

4o Des dispositions ont été données en conséquence pour que la section d'habillement militaire se chargeât de la confection des pantalons, des capotes, etc., et pour accélérer davantage cette opération il a été décidé qu'une partie de ces vêtements serait donnée, aux mêmes conditions que celles adoptées par la commission, à confectionner à un tailleur civil de Côme.

5o 212 fusils ont été demandés, et je n'en ai reçu que 160.

6o L'enrôlement n'a été clos qu'aujourd'hui; 225 se sont inscrits; 194 seulement sont entrés au dépôt.

7o Les Sapeurs inscrits et non entrés au dépôt sont pour la plupart éparpillés dans la brigade: quelques uns seulement, pour de graves raisons de famille, ne se sont pas présentés à la caserne de dépôt après leur inscription.

8o L'inscription peut donc être considérée comme complète.

9o Cet article énumère le nombre des outils donnés aux Sapeurs, tels que pioches, pelles, etc.

10o Chaque Sapeur, outre un fusil, portera un sabre-scie, de plns un instrument selon sa profession et eu égard à sa constitution physique.

11o Deux instructeurs habiles dans les manœuvres ont été

choisis; et quoique exercée depuis si peu de temps la compagnie est déjà prête à entrer en ligne.

12° Le réglement disciplinaire a été lu et affiché dans la caserne et dans les chambrées.

13° Des nominations provisoires de sergents et de caporaux ont été faites, et le service de la ville a été organisé.

Les articles 14, 15, 16 et 17 règlent le service de place et le travail.

On peut juger de quelle activité étaient doués les volontaires, en lisant ce rapport. En effet, la compagnie du génie que nous trouvâmes le 3 juillet à Bormio était partie de Côme le 24 juin complétement pourvue des armes et des instruments, qui lui faisaient encore défaut le 20, date du rapport.

Nous l'avons dit dans le chapitre précédent, nous avions l'intention de nous étendre assez longuement sur la campagne de la Valteline tant sous le point de vue militaire que sous celui de la condition du pays, mais obligé de ne pas dépasser les justes limites qui nous sont imposées, nous publierons dans un récit spécial cette curieuse campagne où la constance et le dévouement des volontaires furent soumis à de si rudes épreuves. Nous dirons seulement ici que parvenus à Bormio, le 3 juillet, les Chasseurs des Alpes conquirent position par position les Bains vieux, et les cimes les plus âpres et les plus glacées du Stelvio.

Le 8 juillet, deux jours après l'armistice, les volontaires livrèrent le dernier combat de l'indépendance italienne, et eurent l'honneur de verser les derniers leur sang pour la sainte cause de la liberté de leur patrie.

Nous donnons seulement l'ordre du jour du colonel Medici, qui explique brièvement les événements derniers auxquels prirent part les Chasseurs des Alpes.

ORDRE DU JOUR

Du commandant du Corps d'opération en Valteline.

Bormio, 10 juillet 1859.

Le 8 juillet, nous avons poussé une reconnaissance offensive contre les formidables positions occupées par les ennemis sur les

hauteurs qui du Stelvio conduisent à Spondalunga, où il y avait en batterie quatre pièces de canon.

L'aile droite commandée par le major Bixio, composée d'une compagnie de volontaires du 2e bataillon du 3e régiment, de la 2e compagnie du 1er bataillon du 2e régiment, des Bersagliers sous les ordres du lieutenant Chiassi, des Carabiniers du 2e régiment condnits par le sous-lieutenant Patriarchi, s'avança hardiment vers les hauteurs occupées par l'ennemi, où se trouvaient des forces imposantes, s'empara des positions, et s'y maintint malgré un feu ennemi très vif.

L'artillerie au centre, sous les ordres du capitaine Griziotti, se plaça en batterie pour faire taire l'artillerie ennemie, et donna de grandes preuves de science et de courage. Un bataillon du 2e régiment, sous les ordres du major Sacchi, protégeait les mouvements. L'aile gauche sur le Mont Penedollo, composée de 200 volontaires et de 60 Carabiniers du 2e régiment, sous les ordres du capitaine Bosisio, se plaça de manière à menacer sur les flancs la ligne de retraite de l'ennemi.

Celui-ci avait occupé les hauteurs; les nôtres, quoique dans une position désavantageuse et n'ayant qne de mauvaises armes, soutinrent avec courage et intrépidité pendant plusieurs heures le fen do l'ennemi, et après l'avoir obligé à couronner les hauteurs avec de nombreux tirailleurs et à déployer des forces considérables, opérèrent en bon ordre leur retraite.

Nous avons eu à déplorer la mort dn sergent-trompette Guainelli et du chasseur Baggi de la 8e compagnie (2e régiment) qui s'étaient comportés vaillamment, et denx blessés.

Dans ce combat, tous méritent les plus grands éloges, officiers et soldats, qui bien que fatigués par de longues marches et un service des plus durs, et *nu-pieds* la plupart, soutinrent par de longs et âpres sentiers les marches les plus fatigantes, et montrèrent comment les Chasseurs des Alpes savent, qnand l'usage de la baïonnette est impossible, conquérir et défendre les positions sous le feu ennemi.

Nous sommes assurés que lorsque notre général sera informé de ce brillant fait d'armes, son cœur sera grandement satisfait, et qu'il aura des paroles d'encouragement pour ceux qui y ont pris part.

Par un parlementaire ennemi, hier il nous a été communiqué un télégramme annonçant la conclusion d'un armistice jusqu'au 15 août, sur la proposition do la France.

Nous nous occuperons pendant cet intervalle à nous organiser et à nous instruire, afin qn'à la reprise des hostilités nous ayons tous les avantages possibles.

Le colonel commandant J. Medici.

Les récompenses suivantes furent décernées aux braves qui s'étaient si bien comportés pendant les derniers événements.

Croix de chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare.

Chef d'Etat-major CARRANO FRANÇOIS.[1]

Diverses rencontres. Il a rempli avec zèle et un grand sang-froid les fonctions des chef d'Etat-major.

Croix de chevalier de l'Ordre militaire de Savoie.

Major BIXIO NINO.

Bormio, 8 juillet. Il conduisit avec la plus grande valeur ses troupes dans une reconnaissance dirigée vers les glaciers du Stelvio, sous un feu des plus vifs.

Médaille d'argent de la valeur militaire.

Capitaine BOSISIO ERNEST.

Bormio, 8 juillet. Dans une reconnaissance dirigée vers lo Stelvio, il conduisit sa propre compagnie à travers les glaciers sous un feu des plus vifs partant des Chasseurs Tyroliens.

Capitaine GRIZIOTTI JACQUES.

Bormio, 8 juillet. Il plaça ses pièces dans les positions les plus escarpées sous un feu ennemi des plus vifs.

Lieutenant CHIASSI JEAN.

Bormio, 8 juillet. Il se distingua hautement par sa valeur, ses excellentes dispositions, et par sa constance des plus grandes, à demeurer dans les positions les plus âpres sous le feu ennemi.

Lieutenant CROFT JEAN-BAPTISTE.

Bormio, 8 juillet. Il comanda un détachement de Bersaglieri sur l'aile gauche, et repoussa à diverses reprises les Tyroliens qui tentaient de tourner cette aile.

Sergent BERNASCONI JOSEPH.

Bormio, 8 juillet. Il se distingua par le courage et la hardiesse en même temps que par la fermeté qu'il déploya pour soutenir ses Bersagliers dans les plus difficiles positions.

[1] Nommé lieutenant-colonel à la fin de la campagne, Carrano échangea la croix des SS. Maurice et Lazare contre celle de l'ordre militaire de Savoie.

Mention honorable.

Sergents Carli J., Bianchi A., *Fourrier* Mariani Claude.

Bormio, 8 juillet. Ils se distinguèrent par leur valeur et leur intelligence.

CHAPITRE XXXVIII.

Armistice. — Départ des Chasseurs de la Valteline. — Quartier-général à Lovère. — Découragement des Chasseurs. — Ordres du jour du général et du colonel Ardoino. — Démission de Garibaldi. — Congés accordés aux volontaires. — Départ pour l'Italie centrale. — Nomination du général Pomaretto au commandement de la brigade des Chasseurs des Alpes. — Réduction des cinq régiments à deux régiments. — Belle conduite des Chasseurs jusqu'au 15 août. — Adresses des villes lombardes au colonel Ardoino. — Ce que sont devenus les Chasseurs des Alpes. — Coup-d'œil sur la campagne. — Noms des officiers morts et blessés. — Proposition d'une médaille. — Adieu aux braves volontaires.

L'armistice, auquel dans les premiers moments l'on ne pouvait croire, jetait le plus grand découragement parmi les volontaires. Aussi résolut-on de les disperser le plus promptement possible.

A cet effet, le 12 juillet, le 1er régiment qui n'avait pas encore rejoint le gros du Corps à Bormio, revint sur ses pas et se rendit à Lovère en prenant par l'Aprica. Le 14, le 3e régiment effectua le même passage. Seul le 2e régiment commandé par le colonel Medici resta dans la Valteline.

Les Chasseurs des Apennins furent dirigés de Sondrio sur Edolo. Le 5e régiment, en formation à Côme, ne bougea pas.

Le 3e régiment fut dispersé partie à Breno, partie à Collio, partie à Gordona.

Quelques actes d'insubordination qui eurent lieu à la suite de l'armistice furent sévèrement réprimés, et le colonel Ardoino adressa à ses soldats ce remarquable ordre du jour:

Breno, 19 juillet.

Après que l'armistice fut publié et que des bruits de paix eurent cours, quelques soldats interprétant les choses comme finies, ont

sopposé que la cause pour laquelle nons avions couru aux armes avec tant d'enthousiasme ne réclamait plus notre concours, et que nous devions cesser de combattre.

De semblables raisonnements que j'ai entendu faire par des hommes dont le patriotisme n'est pas douteux, et qui se sont condnits vaillamment dans les combats, m'imposent le devoir de vous rappeler que la paix n'est pas encore signée, et que nons avons promis de rester soldats six mois encore après la guerre.

Le gouvernement du Roi n'a pas d'intérêt à retenir sous les armes, dans l'oisiveté, les personnes qui par leurs facultés intellectuelles et par leur position sociale peuvent se rendre utiles à la patrie, d'une autre manière.

Ne doutez donc pas que vous serez régulièrement licenciés, mais n'anticipons pas sur les événements avec notre imagination impatiente.

Le général Garibaldi, que tous nous aimons et admirons, nous exhorte au calme et à attendre les événements.

Quand nous le penserons le moins, sonnera le tocsin d'alarme; alors nous aurons fait œuvre de bons citoyens en restant sous les armes jusqu'à la fin.

Soldats!

Vous fûtes vaillants et conrageux! Vous avez supporté héroïquement et avec une surprenante abnégation des souffrances et des fatigues de toute sorte! Je vous ai admiré, et la nation entière s'entretient de votre gloire.

Donnez encore aujourd'hui une preuve de votre bon sens en attendant sans trouble que le sort de la patrie soit décidé.

Vive l'Italie! Vive le Roi Victor-Emmanuel! Vive Garibaldi!

Le lieutenant-colonel N. Ardoino.

Les bruits les plus divers continuaient à circuler parmi les volontaires. On savait que Garibaldi avait donné sa démission, on connaissait la cause de la maladie qui le retenait cloué à Lovère; de plus les congés accordés aux Chasseurs n'arrivaient pas assez vite au gré des impatients; enfin des causes de toute nature entretenaient dans les esprits une agitation dangereuse.

Ardoino, pour calmer cette sur-excitation, adressa pour la dernière fois de sages et paternels conseils aux soldats sous ses ordres.

ORDRE DU JOUR.

Breno, 5 août 1859.

Sous-officiers et soldats!

Il y en a parmi vons qui par désespoir ou par excès d'impatience (car d'autres sentiments ne sont pas possibles chez vous) jettent le découragement et la méfiance dans nos rangs.

Le désir de revoir le sol natal, d'embrasser la famille, la probabilité que dans d'autres parties de l'Italie votre bras et votre concours peuvent être nécessaires, sont les causes de l'agitation que je reconnais vous animer.

Mais à cela je voudrais qne vons opposiez le calme et la réflexion. Soyez persuadés que le gouvernement de S. M. ne vous retiendra pas plus longtemps qu'il n'est indispensable, et vos congés sont déjà en route. S'ils n'arrivent pas aussi vite qne vous le désirez, ce n'est la faute de personne, les circonstances seules en sont canse!

Nous avons pleine confiance dans notre général: soyons assuré que tant que Garibaldi reste à notre tête, tout n'est pas fini.

Je vous parle aujourd'hui, comme toujours, avec mon habituelle franchise.

Ne vous alarmez pas pour quelques jours d'attente; acceptez mon conseil, ayez patience.

J'ai ordonné la lecture du Code pénal militaire, afin d'avertir des dangers qu'ils conrraient les individus qui se laisseraient aller à des manifestations collectives, en opposition aux réglements militaires.

Le lieutenant-colonel N. ARDOINO.

La démission réclamée par Garibaldi lui fut accordée:[1] le

[1] Avant de quitter Lovère, Garibaldi avait adressé la proclamation suivante aux volontaires congédiés:

Lovère, le 23 juillet 1859.

Italiens do centre.

Il y a peu de mois oous disions aux Lombards: *Vos frères de toutes les partiee de l'Italie ont juré de vaincre ou de mourir avec voue.* Les Autrichiens sóot là pour montrer si oous avons teou ootre parole.

Demain oous voua dirona ce que nous disioos alors sux Lombards; et la noble cause de ootre pays oous trouvera serrés aur les champs de bataille, volontaires comme ooua le fûmes dans ces temps passés, et revêtus, comme toujours, de cet aspect imposant d'hommes qui oot fait et feront toujours leur devoir.

Retouroez dans vos foyers, et daoa les embrassemoots que vous prodigueroot vos familles n'oubliez pas la gratitude qne noua devons à NAPOLÉON *et à l'héroïque nation française*, doot les valeureux fils gisseot encore, pour la cause de l'Italie, blessés et mutilés sur le lit de douleur.

N'oubliez pas par-dessus tout, que quelle que soit l'ioteotioo de la diplomatio européenoe eu égard à ootre sort, nous ne devons jamais nous écarter eo rieo du programme sscré: ITALIE et VICTOR-EMMANUEL.

12 août le général Pomaretto fut nommé au commandement des Chasseurs des Alpes. Seulement, les cinq régiments furent réduits à deux.

Jusqu'au 15 août les Chasseurs avaient espéré que l'armistice serait dénoncé, mais passé cette date, se voyant privés des chefs en qui ils étaient habitués à mettre toute leur confiance, ils renoncèrent à l'espoir de voler à de nouveaux combats. En effet, le colonel Medici partit pour l'Italie centrale avec le général Garibaldi, qui avait été appelé à remplacer le général Ulloa.[1]

Les majors Bixio, Quintini, Sacchi, Corti, Ruffini etc. suivirent le général. Une foule d'officiers imitèrent cet exemple. Le colonel Cosenz resta jusqu'à la fin d'août à la tête du 1er régiment.

Quant au colonel Ardoino du 3e régiment, qui s'était si bien comporté pendant la campagne, il fut remercié purement et simplement, malgré le dévouement dont il avait fait preuve pendant ces 4 mois de dures fatigues, et qui lui avait conquis l'estime et l'amitié de ses subordonnés dont il était adoré. Ecoutez le dernier adieu du brave colonel à ses chers soldats.

[1] Le général Ulloa, dégoûté des petites misères de toutes sortes et des intrigues qui chaque jour s'ourdissaient autour de lui, avait envoyé à plusieurs reprises sa démission. Un long séjour en France lui avait fait oublier les mesquines ambitions et les basses jalousies dont il avait déjà ressenti les mauvais effets pendant son séjour à Turin. Aussi laissa-t-il avec une grande joie le pouvoir auquel tant d'autres se cramponnaient si désespérément. L'ordre du jour suivant en fait foi.

Soldats!

Il y a déjà quelque temps que j'ai offert au gouvernement ma démission.

Une lettre du ministre Bon-Compagni m'ayant exprimé le déplaisir que lui causait ma demande plusieurs fois réitérée, je me suis alors désisté de cette demande et suis resté à mon poste, persuadé d'avoir obtenu une satisfaction honorable à mes justes plaintes.

Aujourd'hui le gouvernement, m'ayant trouvé un successeur, m'annonce qu'il a enfin fait droit à ma demande.

Le général Garibaldi, dont le nom est au-dessus de tout éloge, a été appelé à me succéder dans mon commandement. Mes troupes sont dignes de lui; je les lui laisse, confiant dans l'avenir; je vous remercie de tous les signes d'amitié et de bienveillance que vous m'avez donnés.

Le 16 août 1859. J. Ulloa.

Ordre du jour.

Breno, 8 août 1859.

Aujourd'hui, à 4 heures après-midi, partiront pour Lovère et Brescia les soldats du 1er bataillon qui sont congédiés.

Les feuilles de coogé seront consignées au lieutenant Rechiobi, qui est chargé d'accompagner les congédiés jusqu'à Brescia.

Soldats!

En prenant congé de vous, avec qui j'ai partagé jusqu'à présent les fatigues de la courte mais dure campagne (que nous avions espéré voir plus longue), j'éprouve le besoin de vous manifester mes remercîments pour l'obeissance et la confiance avec lesquelles vous vous êtes maintenus soumis à la discipline militaire.

Mes paroles et mes conseils n'ont jamais été donnés en vain, et les soldats du 3e régiment surent toujours unir à la valeur l'ordre et le respect des lois.

Honneur aux braves et vaillants du 3e régiment! En rentrant dans le sein de vos familles, vous n'oublierez pas les devoirs d'un bon citoyen.

Que le nom de Garibaldi vous suive partout, et soit la source de toutes vos pensées généreuses. Beaucoup d'entre vous vont reprendre les armes à la voix de leur patrie qui les réclame; qu'ils se souviennent qu'ils furent soldats de Garibaldi, et que sous les auspices du Roi Victor-Emmanuel, du prince loyal initiateur de cette guerre, ils portèrent haut et ferme le drapeau italien, dans les plaines lombardes et sur les rochers du Stelvio!

N'oubliez jamais votre

Lieutenant-colonel N. Ardoino.

Nous avons vu les témoignages flatteurs rendus par les municipalités Sardes lors du séjour en Piémont des troupes commandées par le colonel Ardoino en 1848-49; voici encore une fois l'expression de la reconnaissance publique envers les volontaires placés, pendant la guerre de 1859, sous les ordres d'Ardoino.

Capo di Ponte, le 8 août 1859.

La Députation soussignée déclare que toutes les premières quatre compagnies du 1er bataillon du 3e régiment des Chasseurs des Alpes, durant leur séjour dans cette Commune jusqu'à aujourd'hui, jour de leur départ, commandées par M. le capitaine Croce, se sont montrées admirablement disciplinées, et n'ont donné aucun motif de plainte ni à la Commune ni aux particuliers.

La présente déclaration émanant de l'autorité locale administrative, a été délivrée spontanément et unanimement au capitaine Croce pour constater la conduite digne d'éloges des troupes.

La Députation communale
Ing. Salosi. — Godoarmi. — San Benedetto etc.

—

La Commune de Breno.

Breno, le 9 août 1859.

Cette municipalité ayant appris le rappel de M. le colonel Ardoino et de sa troupe, en a ressenti un grand déplaisir, particulièrement en ce qui concerne le colonel Ardoino; elle doit déclarer consciencieusement qu'il est un des premiers parmi les hommes les plus distingués par leur courage, leur fermeté et surtout par leur bonté d'âme et leur exquise éducation.

Messieurs les officiers également, soit supérieurs, soit inférieurs, peuvent être rangés parmi les meilleurs et comme combattants et comme citoyens, prouvant par leur contenance si digne combien est grande la discipline militaire et la civilité dont ils sont animés.

Aussi, les soldats en général, sont tous braves et bien disciplinés.

Les députés Comte Conti. — Talosi. — Negri.
Le secrétaire-général Guelfi.

—

Province de Brescia. — District de Gardono.

La Députation Communale de Collio au R. Commandant du régiment des Chasseurs des Alpes: 3e bataillon du 3e régiment.

Nous déclarons avec bonheur que le 3e bataillon durant son séjour dans cette Commune, du 15 juillet au 25 août, s'est comporté honnêtement et n'a donné lieu à aucune plainte. Nous faisons à cet égard nos plus sincères louanges à tous les officiers qui commandent les soldats dudit bataillon.

Collio, du Municipe, le 25 août 1859.

Les députés Zonardelli. — Cassoni.
Le Podestat D. Spranzi.

—

La Députation Communale de Gardona déclare que tous les individus appartenant au 3e bataillon du 3e régiment des Chasseurs des Alpes ayant séjourné dans cette Commune du 26 au 27 août 1859

n'ont donné lieu à ancune plainte sous quelquo rapport que ce soit, et se sont comportés avec une discipline admirable.

Gardona, dn Municipe, le 27 août 1859.

Le Podestat GIUDICI.

Le colonel Ardoino, à qui le commandement du 3e régiment avait été retiré, fut l'objet d'une belle manifestation de la part de ceux qui avaient servi sous ses ordres.

Voici le Mémoire adressé au roi par les officiers du 3e régiment.

Sire,

Ainsi qne les autres hommes, les soldats savent avoir du cœur et de la reconnaissance. Votre Majesté nons a vus, nous osons le lui rappeler, fiers et pleins d'ardeur en face de l'ennemi; qu'elle nous permette donc de nons montrer aujourd'hui sensibles et reconnaissants.

Lorsque nons avons connu par la dépêche ministérielle du 18 août que les lientenants-colonels Manca et Boldoni étaient appelés au commandement des deux nouveaux régiments dont doit se composer la brigade, nous avons ressenti nne grande donleur en voyant oublié notre bon colonel Ardoino. Dieu nous garde de vonloir faire aucnns reproches aux résolntions ministérielles; nons exprimons seulement notre sentiment.

Cet homme qui nous a fait soldats, cet homme qui a partagé avec nous les fatigues et les périls d'nne dure et difficile campagne, cet homme qui fut tonjours notre père, sans nous laisser oublier qu'il était notre supérieur, cet homme, disons-nous hantoment, a droit à tontes nos sympathies. Ses mérites militaires et son conrage le recommandent assez; nous savons bien anssi qne nous ne pouvons on rien influer snr les déterminations qne dans sa sagesse Votre Majesté a résolu de prendre à l'égard dn colonel Ardoino.

Mais si le témoignage d'hommes consciencienx et honnêtes qui ont pu apprécier les mérites si hautement snpérieurs du colonel Ardoino, qui ne l'a cédé à personne en honneur, mérite et probité, peuvent servir à améliorer le sort de ce brave et expérimenté soldat, nous vous adressons nos vœux les plns sincères et les plus nnanimes pour qu'il pnisse encore servir son pays dans nn poste digne de lui, et concourir à achever l'œuvre commencée de l'indépendance italienno à laquelle (son passé en fait foi) il a toujonrs consacré sa vie et sa pensée.

Ainsi faisant, nous avons cru accomplir un devoir sacré, et nous espérons que Votre Majesté voudra bien apprécier la sincérité et la loyauté de nos sentiments en exançant nos vœux.

Major César Croce. — *Capitaines* Charles Majolarini, Charles Daneo, Michel Finella, Antoine Solini, Burlina, César Cavanna, Giacomelli. — Alexandre Battaglioni, *Adjudant-major en premier.* — Louis Gemelli, *Médecin du Régiment.* — *Lieutenants* Achille Alimonda, Dominique Piva, Valentini, Balessa. — Angelo Barnabò, *Médecin de Bataillon.* — *Sous-lieutenants* Olivier Bixio, Joseph Dezza, Rechiedei, Louis Rampinelli, Henri Palotta, Antoine Longi, Erminio Ruspini, Joseph Mussi, Eugène Giberti, Antoine Banfi, Etienne Canzio, Louis Sartorio.

L'expression de ces vœux si honorables pour ceux qui les ont exprimés et pour celui qui en est l'objet, n'a pas été perdue. Le colonel Ardoino est maintenant colonel à Brescello, et le roi l'a nommé, le 12 avril, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare....

Ainsi, en résumant cette campagne de trois mois, nous trouvons que, sur un effectif de soixante-douze officiers appartenant au Corps au début des hostilités, cinq furent tués, quatorze blessés, et une dizaine plus ou moins gravement contusionnés: c'est donc près de la moitié des officiers qui furent mis hors de combat. Le document officiel suivant en fait foi.

Liste *des officiers du Corps des Chasseurs des Alpes qui ont été tués ou blessés pendant la campagne.*

Tués.

Capitaines. Bronzetti Narcisse, De Cristoforis Charles. — *Lieutenant* Gradenigo Joseph. — *Sous-lieutenants.* Pedotti Joseph, Cartellieri Ferdinand.

Blessés.

Colonel d'Etat-major Thürr Etienne.[1] — *Capitaines.* Alfieri César, Landi Vincent, Spegazzini Pierre. — *Lieutenant* Daneo Charles.—

[1] Le colonel Thürr, hongrois, suivait le Corps sans pourtant en faire partie.

Sous-lieutenants. Pea Pierre, Specchi Eliodore, Aporti Hector, Rebustini André, Consonni Louis, Guezzoni Joseph, Sprovieri François, Gualdo Jérôme. — *Médecin* Maestri Pierre.

Brescia, le 20 juillet 1859.

Pour le Chef d'Etat-major, le colonel A. Righini.

La perte du Corps fut de 74 morts et 291 blessés. Nous eûmes 23 prisonniers.

Nous fîmes subir aux Autrichiens une perte de 326 morts, 889 blessés, 187 prisonniers.

Nous parcourûmes la Lomeline, la Lombardie toute entière, la Valteline, le Val Camonica; nous soutînmes 11 combats, et nous nous battîmes sur terre et sur eau.

Les volontaires italiens montrèrent une fois de plus ce qu'ils sont capables d'accomplir, quand le dévouement au roi et à la patrie les anime.

Avant de terminer cette rapide revue nous faisons à nos chers compagnons d'armes une proposition. La France a fait frapper une médaille destinée à rappeler la gloire acquise pendant la campagne de 1859. Cet exemple doit être suivi par nous; nous sommes retournés chacun à nos travaux ordinaires, nous nous coudoyons souvent dans les cités sans nous reconnaître: eh bien, établissons un lien entre nous, qu'un signe de reconnaissance nous désigne les uns aux autres. Nous proposons une souscription pour faire frapper une médaille qui nous rappelle la campagne de 1859, et qui nous serve de signe de ralliement. Une simple médaille de bronze frappée d'un côté à l'effigie du roi Victor-Emmanuel, roi d'Italie, du premier soldat de l'Indépendance italienne, et où de l'autre côté seraient gravés les noms de Sesto Calende, Varèse, San-Fermo, Côme, Seriate, Treponti, Salò, Desenzano, Rocca d'Anfo, Bormio et le Stelvio, attachée à un simple ruban tricolore, nous permettrait de nous reconnaître et de nous unir pour répondre au premier appel que pourrait adresser à ses anciens Chasseurs des Alpes le Roi d'Italie.

Chaque volontaire rentré dans ses foyers pourrait au moins montrer à sa famille le signe qui lui permettrait de dire

hautement: *Et moi aussi j'ai fait partie des braves Chasseurs des Alpes, qui ont répondu au premier appel de Victor-Emmanuel, du héros de l'Indépendance Italienne, du Roi à qui les Italiens ont offert le sceptre de l'Italie.*

CHAPITRE XXXIX.

POST-FACE.

Nous avons arrêté au 1er mai la revue des événements qui ont précédé la guerre. Nous écrivions au mois d'octobre les premières pages de ce livre: nous avions préparé un travail fort court, il est vrai, mais qui tendait au but que nous nous sommes toujours proposé d'atteindre, celui de démontrer que le seul avenir possible était la constitution d'un royaume fort et uni sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel.

Les événements ont marché plus vite que l'impression de cet ouvrage. Nos conseils seraient désormais superflus; aussi supprimons-nous la partie de notre travail qui concerne Modène, Parme, l'Emilie et la Toscane. Nous écrivons ces dernières lignes encore tout ému des immenses acclamations de joie qui viennent de saluer l'arrivée dans les murs de Florence du premier soldat de l'indépendance italienne. Nous avons foi dans les destinées prochaines de l'Italie. L'année ne se passera pas avant que le soleil de la liberté n'ait lui pour tous les Italiens. Avant peu Rome, Venise et Naples seront libres.

S'il est besoin du concours des braves qui ont si bien mérité du roi et de la patrie durant le cours de la courte mais glorieuse campagne de 1859, ils sont tous prêts à accourir au premier appel.

Les commandants des Chasseurs des Alpes et des Apennins, les généraux Garibaldi et Ulloa, quoique rentrés dans la vie privée, répondront au premier cri du roi et de la patrie.

Le colonel Ardoino, commandant du fort de Brescello, forme les jeunes cohortes des adolescents; Cosenz commande la brigade de Ravenne; Medici va pouvoir utiliser ses talents dans l'armée italienne, dans laquelle un ordre du général Fanti l'a fait rentrer; les colonels Quintini, Sacchi, sont à la tête de deux beaux régiments. Le major Ruffini apprend aux jeunes élèves de l'école militaire de Modène, dont il est le commandant, ce que l'on devient en suivant les lois de l'honneur et du patriotisme; le siége que la confiance des électeurs de Mirandola l'a appelé à occuper au Parlement national italien, lui permettra de mettre en relief ses profondes et variées connaissances. Le colonel Carrano représente la Sicile au Parlement de Turin; le major Bertani a eu l'honneur de voir trois colléges l'acclamer comme député.

Le marquis Trecchi, capitaine de cavalerie, a été appelé par le roi à un poste de confiance; il est officier d'ordonnance de S. M.

Benoît Cairoli va aller représenter sa ville natale Pavie au Parlement italien.

Nous en oublions et des meilleurs.

Enfin, tous nos compagnons d'armes sont prêts à quitter encore une fois familles, études et positions si la patrie a besoin de leur concours.

Union, concorde, dévouement à la patrie, amour du roi, telle est la devise inscrite dans le plus profond du cœur des volontaires de la guerre de l'indépendance italienne en 1859.



NOMS DES VOLONTAIRES

QUI ONT PRIS PART

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE ITALIENNE

EN 1859.

Ablandi Gaetano.
Abondanzi Luigi.
Abrami Andrea.
Abrardi Carlo.
Accati Baldassare.
Acerbi Franco.
Accorsi Achilla.
Accorsi Raffaele.
Acquistapace Antonio.
Acquisti Battista.
Addei Luigi.
Adobati Vincenzo.
Adorni Aotonio
Aggogeri Antonio.
Agosteo Pietro.
Agusti Giuseppe.
Aguecioni Giuseppe.
Ajardi Alberto
Ajardi Alemanea.
Airoldi Luigi.
Airoldi Felice.
Albasio Carlo.
Alberti Antonio.
Alberti Clemente.
Alberti Florindo.
Alberti Giovanni.
Albertini Giuseppe.
Albini Antonio.
Albini Giovanni.
Albisetti Luigi.
Albizzoni Roberto.
Albonico Ferdinando.
Alessio Luigi.
Aletti Carlo.
Alfieri Benigno.
Alfieri Cesare.
Alimonda Achille.
Allegrini Faustino.
Allegrini Ferdinando.
Allevi Edoardo.
Allinovi Luigi.
Almeri Antonio.
Aloisi Luigi.
Alsanelli Antonio.

Altieri Francesco.
Amadei Giovanni.
Amadei Luigi.
Amadeo Pacifico.
Amati Vienna.
Amboni Battista.
Ambrosatti Pompeo
Ambrosini Giuseppe.
Ambrosini Giuseppe.
Amori Angelo
Ampleati Tommaso.
Anconetti Giuseppe
Aodreoti Giacomo.
Andreotti Angelo.
Andreotti Elia.
Andrini Luigi.
Aoelli Balsamo.
Aneri Antonio.
Angelini Fraocesco.
Angioletti Emilio.
Angioli Alfonso.
Anichioi Francesco.
Annooi Anselmo.
Annoni Anselmo.
Annoni Antonio.
Annoni Giovanni.
Anselmi Vincenzo
Antonacei Luigi.
Antonelli Basilio.
Antonelli Gaetano.
Antonini Giuseppe.
Aotonioli Attilio.
Antonioli Attilio.
Antonyma Antonio.
Aporti Ettore.
Araghetti Giuseppa.
Arata Giuseppe.
Arbid Edoardo.
Arbini Antonio.
Arcangeli Ferro.
Archenti Luigi.
Archenti Vespasiano.
Archetti Enrico.
Ardigò Ferdinando.

Ardoino Nicolò.
Areasi Pietro.
Aresi Aodrea.
Argenta Stanislao.
Argenti Achille.
Argenti Angelo.
Arivetti Paolo.
Armagni Luigi.
Armaodi Giuseppe.
Arnaboldi Stefano.
Arrighi Giuseppa.
Arrivabene Giovanni.
Asini Aogelo
Aspasinetti Alessandro.
Assandri Aristide.
Astolfi Valentino.
Astori Felice.
Atempi Ferdinando.
Attilio Luigi.
Avanzati Giuseppe.
Avvocasi Angelo.
Azzaldi Luca.

Babaglia Attilio.
Bacchetti Ferdinando.
Bacchini Giuseppa.
Bacci Arturo.
Bacelli Bernardo.
Baci Domenico.
Baeia Giovanni.
Bagaccia Scipione.
Bagaggia Scipione.
Bagatti Zenone.
Baginoli Luigi.
Baggi Lorenzo.
Baiamonti Giovanoi.
Baitini Tomaso.
Balasso Valentino.
Balcone Giovanni.
Baldracchi Giovanni.
Baldachi Giuseppe.
Baldassare Calderio.
Baldi Achilla.
Baldi Angalo.

Baldi Gioseppe.
Baldi Pietro.
Baldini Franceseo.
Baldueci Giovanni.
Balduеei Gostavo.
Balduini Giovanni.
Balico Enrico.
Balestrieri Giuseppe.
Balloni Napoleone.
Balmelli Andrea.
Bamborini Germignano.
Bandiera Antonio.
Bandiera Luigi.
Banfi Antonio.
Banfi Stefano.
Banrani Ereola.
Bansi Isaia.
Banzanti Franeesco.
Barantani.
Baratelli Cleto.
Barbetta Achille.
Barbetta Enrieo.
Barbi Pietro.
Barbiari Carlo
Barbieri Carlo.
Barbiari Enrieo.
Barbieri Giovanni.
Barbuglia Puero.
Barcalla Aotonio.
Barеella Carlo.
Bardeacca Baldassare
Bardelli Angelo.
Bardelli Giovane.
Bardelli Paolo.
Bardini Domenico.
Barduzzi Archimede.
Baresi Giuseppa.
Baroaba Eorico.
Barooi Alessandro.
Baroni Cleanta.
Baroschi Alfonso.
Bartolini Antonio.
Bartolotti Giuseppe.
Barzasi Ciacomu.
Basile Eleuterio.
Basilio Paolo.
Bastoni Giacomo.
Bassani Giuseppa.
Bassani Napoleone.
Bassetti Andrea.
Bassi Carlo.
Bassi Eroesto.
Bassi Giovanni.
Bassi Giuseppe.
Bassini Achilla.
Bassioi Francesco
Battaglia Lazzaro
Battagliona Alessandro
Basoni Basilio.
Bazzana Giuseppe.
Bazzi Antonio.
Beduschi Giuseppe.
Belfanti Pietro.
Belginioso Annibale
Beliredi Carlo.
Belleri Domenieo.
Belli Carlo.
Belli Cesara.
Belli Giovanni.
Belli Giovanni.
Bellinetti Pietro.
Bellingeri Giovanni.
Bellini Stefano.
Bellooi Battista.
Belloni Francesco
Bellotti Pasquale.
Belossini Giovanoi.
Belotti Giovanni.
Beltrami Carlo.
Baltrami Giovanni.
Benaglia Attilio.
Benassi Carlo.
Beoedetti Giovaoni.
Benedetti Pasquala.
Benedetti Niccola.
Benetti Gio. Battista
Benferreri Davide.
Beoini Aurelio.
Bentivoglio Giovanni.
Benvenuti Cesare.
Benvenuti Cesare.
Benai Emilio.
Berardi Domenieo.
Berera Carlo.
Beretelli Luigi.
Beretta Antonio.
Beratta Balsamo.
Beretta Carlo.
Beretta Francesco.
Beretta Giovanni.
Beretta Gioseppe.
Beretta Pietro.
Beretta Mauro.
Bergamaschi Francesco
Bergamioi Giovaooi.
Bergamini Giovanni.
Bergolioi Carlo.
Bergometti Antooio.
Bergooзi Carlo.
Berizzi Carlo.
Berlenghi Domenico.
Berlotti Achilla.
Bernabò Angelo.
Bernachi Antonio.
Bernardoni Alessandro.
Bernardoni Giuseppa.
Bernasconi Ambrogio.
Bernasconi Angelo.
Beroascooi Giacomo.
Beroasconi Pietro
Beroizzi Luigi
Bernini Bartolo.
Berretta Aotonio
Berretti Ercola.
Berrettini Viocenzo.
Barselli Angalo.
Bersi Carlo.
Bertani Enrico.
Bertani Felice
Bertelli Giuseppe.
Berti Demetrio.
Berti Lazzaro.
Bertini Luigi.
Bertinotti Flavio
Bertola Aogelo.
Bertoletti Giuseppe.
Bartoli Domenico.
Bertoli Giuseppa.
Bertolini Eorico.
Bertolini Giorgio.
Bertolioi Giovanni.
Bertolio Antonio.
Bertolli Achille.
Bartolotti Evangelista.
Bertolotti Giacomo.
Bertolotti Martino.
Bertoncini Giuseppe.
Bartoni Giulio.
Beschigni Zaneo.
Besozzi Alessandro.
Besozzi Carlo.
Bessetti Giovanni.
Bestelli Napoleone.
Bettazzi Demetrio.
Bettei Giuseppe.
Bettinelli Giocondo.
Bettioi Francesco.
Bettoni Alessandro.
Bettoni Andrea.
Biagini Narciso.
Biancardi Loigi.
Biancastelli Domenico.
Biaochi Agostino.
Biaochi Alberto.
Bianchi Antonio.
Biaochi Aogusto.
Biaochi Augusto-Giuseppa
Bianchi Battista.
Biaochi Carlo.
Bianchi Carlo.
Bianchi Carlo.
Bianchi Claudio.
Bianchi Diogene.
Bianchi Francesco.
Bianchi Francesco.
Bianchi Franceseo.
Bianchi Gaspero.
Bianchi Giovanni.
Bianchi Giov. Antooio.
Bianchi Gio. Battista.
Bianchi Gio. Battista.
Biaochi Giulio.
Bianchi Giulio.
Bianchi Giuseppe.
Bianchi Gioseppa.
Bianchi Luigi.
Bianchi Luigi.
Bianchi Luigi.
Biaochi Mauro.
Bianchi Santino.
Bianchini Cesare.
Biaochini Ferdinando

Bianchetti Agostino.
Bianchetti Antonio.
Biasi Alessandro.
Biassi Luigi.
Biffi Giuseppe.
Bigani Luigi.
Biggi Giuseppe.
Biglioli Giacomo.
Bignami Eugenio.
Bignami Francesco.
Bignamini Beniamino.
Bigoni Giuseppe.
Bigoni Martino.
Bilheini Maurizio.
Binaghi Ambrogio.
Binaghi Giuseppe.
Binda Cesare.
Bindi Lorenzo.
Bini Giovanni.
Biondini Angelo.
Biraghi Agostino.
Biraghi Angelo.
Biraghi Giovanni.
Birolani Pietro.
Bisesti Giuseppe.
Bisesti Raffaele.
Bisotti Antonio.
Bitassi Giuseppe.
Bitti Filippo.
Bixio Nino.
Bixio Oliviero.
Blondel Enrico.
Boari Cesare.
Boari Ippolito.
Boccedi Diego.
Bocchi.
Boch Gio. Battista.
Bocchini Lorenzo.
Bocconi Francesco.
Boch Gio. Batta.
Boffi Luigi.
Bolchini Antonio.
Bolchini Giuseppe.
Boldoni Oreste.
Boldrini Domenico.
Boldrini Pellegrino
Bolio Luigi.
Bolla Felice.
Bollani Giovanni.
Bologna.
Bolognesi Vincenzo.
Bologni Antonio.
Bolteri Pietro.
Bolzani Benigno.
Bombardieri Bernardo.
Bombardieri Giacomo.
Bonacini Giacinto.
Bonacini Giuseppe.
Bonaffi Prospero.
Bonafini Emiliano.
Bonafini Francesco.
Bonajuti Cesare.
Bonamuri Antonio.
Bonaretti Francesco
Bonasio Carlo.
Bonassi Giacomo.
Bonassi Pietro.
Bonassi Vincenzo.
Bonazzi Antonio.
Bonazzi Cesare.
Boncini Lorenzo.
Bondarri Achille.
Boondé Raimondo.
Bonelli Giuseppe
Bonelli Isidoro.
Bonelli Pietro.
Bonetti Angelo.
Bonetti Angelo.
Bonetti Antonio.
Bonetti Carlo.
Bonetti Giuseppe.
Bonfanti Pietro.
Bonfatti Carlo.
Bonfatti Carlo.
Bonfilio Irnio.
Boni Giovanni.
Boni Giulio.
Boni Giulio.
Boni Giovanni.
Boni Pietro.
Bonicelli Fortunato.
Boniaoli Giulio.
Bono Santo.
Bonoldi Giuseppe.
Bonora Carlo.
Bonomi Stefano.
Bonsanti Luigi.
Bontempelli Giuseppe.
Bonvini Cesare.
Borelli Giuseppe.
Borni Francesco.
Borioni Ambrogio.
Borsa Giacomo.
Borini Giovanni.
Bortolani Vincenzo.
Bortolotti Martino.
Borriani Giuseppe.
Boriani Virgilio.
Borrini Filippo.
Borsani Desidario.
Boratti Ercole.
Borella Francesco.
Borghi Giuseppe.
Boschetti Cesare.
Bosisio Lodovico.
Bosia Annibale.
Boscarini Lorenzo.
Bossi Giovanni.
Botemps Angelo.
Bottazzi Enrico.
Bottinoni Giuseppe.
Botta Andrea.
Bottagini Luigi
Bottichio Giovanni.
Botticelli Achille.
Bottaello Filippo.
Botta Serafino.
Bovara Giovanni.
Bossatti Pietro.
Bozzetti Filippo.
Bozzolo Giuseppe.
Braga Giuseppe.
Bramati Camillo.
Brambati Camillo.
Brambilla Francesco.
Brambilla Giacomo.
Brambilla Giuseppe.
Brambilla Paolo.
Brasa Bonaventura.
Brassi Abele
Bravi Bartolo.
Brenna Carlo.
Brenta Pietro.
Brantani Angelo.
Brentini Pietro.
Brascianti Giovanni.
Brevantani Emilio.
Breventani Francesco.
Briani Antonio.
Brighenti Ferdinando.
Brigiotti Giuseppe.
Briolini Isaia.
Brinschi Luigi.
Brocchieri Carlo.
Brochieri Carlo.
Broggi Giuseppe.
Broggini Mosè.
Broglio Gaetano.
Broli Celso.
Brossi Ferdinando.
Brugnetti Giuseppe.
Brugora Camillo.
Bruni Alessandro.
Bruni Francesco.
Bruni Giovanni.
Brusa Giuseppe.
Brusadelli Angelo.
Bruschi Pietro.
Bruschini Annibale.
Brussi Carlo.
Brustio Cesare.
Brustio Cesare.
Bruti Osvaldo.
Buatti Paolo.
Buffoli Antonio.
Bugiardi Giuseppe.
Buila Francesco.
Bulgarini Gaetano.
Bulzoeck Vincenzo.
Buolossi Enrico
Buonacorsi Ferdinando.
Buonacoscia Pasquale.
Buonanomi Battista.
Buratti Cesare.
Borlando Antonio.
Borleri Giuseppe.
Borlina Alessandro.
Busnelli Angelo.
Busoni Giovanni.
Bussi Francesco.
Bussola Alessandro.
Bussola Carlo.

Busti Giuseppe.
Busti Giuseppe.
Busti Pietro.
Botti Alessandro.
Buzio Stefano.
Buzzalla Battista
Buzzatti Angelo.

Carpanini Giovanni.
Calatti Alfonso.
Carini Giovanni.
Casari Vincenzo.
Carminati Luigi.
Camozzi Francesco
Cairoli Luigi.
Cavalli Luigi.
Cantaluppi Antonio.
Cassoni Antonio.
Cardani Carlo.
Cattaneo Luigi.
Cantini Giuseppe.
Casalini Iacopo.
Cardani Eugenio.
Castoldi Giuseppe.
Cavalli Giuseppe.
Cassini Guglielmo.
Canavieso Cesare.
Carpi Giuseppe.
Caramassa Luigi.
Cambaccioni Fortunato.
Campani Bernardo.
Cavecchioli Enrico.
Cavallini Girolamo.
Carpeggiani Eufamio.
Cantaralli Guglielmo.
Calandri Gaetano.
Carpanini Enrico.
Campani Giacomo.
Carcano Antonio.
Castelli Antonio.
Carnavali Bonaventura.
Camozzi Filippo.
Cadorna Carlo.
Capitani Gentile.
Cajoli Antonio.
Calvarola Giacomo.
Carminati Giovanni.
Cancalli Aristide.
Carlassi Domenico.
Carminati Giovanni.
Cattaneo Giuseppe.
Carminati Carlo.
Carrara Giacomo.
Calvi Paolo.
Carminati Giuseppe.
Casati Carlo.
Carrara Antonio.
Cassina Giovanni.
Cattaneo Angelo.
Casalini Rafaele.
Capella Giovanni.
Camozzi Pietro.
Cavallo Damato.
Caccia Ercole.

Cantoni Costantino.
Cagnoni Fardinando.
Carrara Battista.
Cattaneo Alessio.
Camarini Clemente.
Cavagnoli Antonio.
Castiglioni Angelo.
Castiui Angelo.
Cassovich Marco.
Camaio Stefano.
Campagnoli Fedale.
Carugati Cesare.
Carugati Gerolamo.
Calamati Reginaldo.
Carrara Francesco.
Cardani Giuseppe.
Caldara Carlo.
Canali Cesare.
Carrara Giuseppe.
Cavanna Cesare.
Cassini Leopoldo.
Carrara Battista.
Carrara Francesco.
Capitanio Zanone.
Cattaneo Pietro.
Cattaneo Geremia.
Canora Cesare
Cavanagi Arcangelo.
Cadossi Maffio.
Cadeo Angelo.
Capri Carlo.
Carrara Francesco.
Carrara Lorenzo.
Carsana Carlo.
Cassani Antonio.
Cattaneo Giovanni.
Casati Giuseppe.
Carminati Giovanni.
Carati Domenico.
Cattaneo Barnardo.
Calvi Domenico.
Cavallotti Luigi.
Cadossi Maffio.
Camponovo Luigi.
Cassaghi Carlo.
Cassina Eugenio.
Capella Silvio
Calvi Carlo
Cadario Luigi.
Cagnetta Guglielmo.
Cantoni Luigi.
Carini Remigio
Cantoni Francesco.
Caminara Lodovico.
Castelli Tommaso.
Cattaneo Giovanni.
Castiglioni Ereole.
Cattaneo Germizio.
Cassani Achille.
Cavalotti Angelo.
Cademartio Lorenzo.
Cardani Innocente.
Cadali Giovanni.
Cardani Ernesto.

Cacciamani Antonio.
Cavalli Francesco.
Cambiagio Giorgio.
Cardani Giovanni.
Cabrini Giuseppe.
Carugati Angelo.
Canali Angelo.
Caraghino Natale.
Cavalleri Luigi.
Caravalli Domenico.
Capallo Alessandro.
Cantù Carlo.
Camerini Cresenzio.
Camisani Luigi.
Casanova Oreste.
Camerani Pasquale.
Campagnoli Vinc.
Campagnoli Ant.
Camossi Giovanni.
Carnevali Francesco.
Cauipari Francesco.
Calderoni Francesco.
Casella Fedale.
Cagnolati Luigi.
Calegari Angelo.
Camisani Angelo.
Cassinari Giuseppe.
Castallazzi Liro.
Cambiagi Luisani.
Canobbi Remigio.
Caprotti Giuseppe.
Capelli Pietro.
Carcano Lorenzo.
Castelletti Eugenio.
Carnieri Gherardo.
Cappallatti Luigi.
Cattaneo Antonio.
Cavatorta Gaetano.
Castaldi Giovanni.
Camerani Alceste.
Camisa Santo.
Casanova Alessandro.
Casi Donato.
Canne Raffaele.
Cantoni Luigi.
Calebini Calisto.
Casaretto Francesco.
Carota Antonio.
Casati Domenico.
Cantini Antonio.
Cariboni Carlo.
Carati Achille.
Cattaneo Alessandro.
Casalla Antonio.
Capponi Olivo.
Caggiati.
Cagliumi Ciro.
Cardani Carlo.
Cattaneo Ercole.
Cami Cornelio.
Campani Guglielmo.
Cairoli Benadetto.
Cairoli Emilio.
Cairoli Enrico.

Ceeciari Giuseppe.
Caimi Eugenio.
Cemerini Clemente.
Cadolini Giovanni.
Ceravà Giorgio.
Cartellieri Ferdinando.
Cemozzi Filippo.
Cestelletti.
Cardazzi Fortunato.
Cavalli Camillo.
Cadei Giuseppe.
Cesali Alessandro.
Capurro Bartolo.
Cassola Enrico.
Calestaoi Cesare.
Calei Ferdinando.
Ceroni Riceardo.
Cerca Giuseppe.
Cellani Federigo.
Cerutti Luigi.
Cervieri Luigi.
Ceecherini Giuseppe.
Cereda Luigi.
Ceecherini Augusto.
Ceeeherelli Luigi.
Cerai Carlo.
Cerea Celestino.
Ceruti Cesare.
Cerini Angelo.
Cenerelli Giuseppe.
Cesti Zanobio.
Ceruti Giuseppe.
Certeri Geremia.
Cesari Francesco.
Cervieri Luigi.
Cerri Giacomo.
Cernechiari Luigi.
Ceriani Angelo.
Cella Cesare.
Cerea Alessandro.
Cenevari Pompeo.
Cesana Felice.
Cellaj Antonio.
Cerrotti Pietro.
Ceserani Leopoldo.
Ceribelli Carlo.
Chiuni Francesco.
Chiapperi Pietro.
Chimeri Giovanni.
Chiesa Paolo.
Chiceoni Cesare.
Chieeoni Sigism.
Chiecconi Giac.
Chissoni Aotonio.
Chiappei Augusto.
Chieriehetti Girolamo.
Chiozza Venanzio.
Chenehi Franceseo.
Chiappari Casimiro.
Chini Enrico.
Chiezza Angelo.
Cheluzzi Leopoldo.
Chiavoni Pio.
Chiesa Giovanni.
Chiodi Pietro.
Cherici Giulio.
Chapelle Pietro.
Cima Stefano.
Citterio Giuseppe.
Civetta Paolo.
Ciocca Luigi.
Cinquini Antonio.
Cilioeiani Giovanni.
Cieehini Napoleone.
Cimolini Cesare.
Civati Paolo.
Cinquanta Carlo.
Cieeli Angelo.
Ciani Giuseppe.
Cipriani Martino.
Ciboldi Giacomo.
Ciocea Luigi.
Ciboldi Achille.
Cimini Antonio.
Ciavattini Vitaliano.
Citterio Giovanni.
Cleriei Franeesco.
Clerici Leopoldo.
Cleriei Antonio.
Clerici Angelo.
Clertei Gaetano.
Clerici Pietro.
Colombo Girolamo.
Conati Francesco.
Conca Fedele.
Coch Jacopo.
Conti Milaiade.
Corsi Michele.
Colombini Antonio.
Corsini Achille.
Colombo Giuseppe.
Colturi Giuseppe.
Corsani Vineenzo.
Conti Battista.
Colleoni Antonio.
Cottinelli Battista.
Comotti Cesare.
Colombo Eugenio.
Colombo Cristoforo.
Corti Franeeseo.
Codurri Luigi.
Colombo Natale.
Colombi Giacomo.
Cornelio Enrico.
Corna Tranquillo.
Colombo Temistocle.
Cortesi Pietro.
Cornetti Massimo.
Consoli Andrea.
Cometti Giorgio.
Consoli Giuseppe.
Cortesi Pietro.
Cosi Giuseppe.
Colombo Giuseppe.
Corti Gaspare.
Colla Luigi.
Comolli Costantino.
Cosena Enrico.
Colombo Anselmo.
Colombo Felice.
Comandini Enrico.
Cotellazi Antonio.
Colombo Angelo.
Colombo Gio. Battista.
Colombo Ambrogio.
Coppa Carlo.
Cosmini Ferdinando.
Colleoni Luigi.
Cortinoves Carlo.
Corbella Giulio.
Colombo Carlo.
Coneordi Annibale.
Confalonieri Andrea.
Colombo Franceseo.
Coggi Faustino.
Conora Antonio.
Cogliati Modesto.
Corbetta Vineenzo.
Comi Luigi.
Confalonieri Diamante.
Compagnoni Francesco.
Corbellini Franceseo.
Concetti Giuseppe.
Coletti Adolfo.
Colombani Franeesco.
Colombo Archimede.
Cornieri Gherardo.
Colombo Giuseppe.
Coletti Gaetano.
Cosonnni Luigi.
Concetti Giuseppe.
Comi Giacomo.
Cooti Francesco.
Cocconi Enrico.
Coppola Clementa.
Conti Emiro.
Corbellini Luccio.
Cossa Carlo.
Confaloni Battista.
Consoli Stefano.
Colombo Antonio.
Colombo Franceseo.
Conti Carlo.
Conti Antonio.
Conti Nestore.
Colini Giacomo.
Coa Luigi.
Corbettini Gio Battista.
Corti Ferdinando.
Contini Antooio.
Crescionini Giuseppe.
Crapassi Giovanni.
Crivelli Francesco.
Crana Alessandro.
Crampolini.
Cramer Pietro.
Crotti Giovanni.
Croati Giuseppe.
Creviari Luigi.
Croce Carlo.
Croce Cesare.
Crippa Luigi.

Crepaldi Carlo.
Cremonesi Giovanni.
Cresta Pietro.
Cressini Alessandro.
Croff Giov.-Batt.
Crugnola.
Cressini Daniele.
Cristiani Annibale.
Craller Antonio.
Cremonesi Vincenzo.
Crivel Romano.
Criter Pietro.
Crippa Paolo.
Curti Elia.
Curti Annibale.
Curti Giuseppe.
Cucchi Francesco.
Curtarelli Giuseppe.
Cucchi Francesco.
Curti Francesco.
Curti Gio. Battista.
Cucchi Colleoni Beniamino

Danai Paolo.
Davari Stefano.
Damiani Pietro.
Dall'Oro Giovanni.
Dapino Vincenzo.
Dall'Oro Giuseppe.
Dallo Giuseppe.
Dallia Prospero.
Dall'Olio Orazio.
Dacler Giuseppe.
Danieli Tommaso.
Dalora Giacomo.
Dalla Cina Vincenzo.
Danegana Battista.
Daverio Giovanni.
Damiani Pietro.
Daneo Carlo.
Dackeler Giuseppe.
Daneo Carlo.
Dal Cormo Carlo.
Daò Andrea.
De la Varenne Luigi.
De Grandi Antonio.
De Giani Giovanni.
De Angeli Costantino.
Dell'Ara Giuseppe.
De Giorgi Santino.
Devecchi Giuseppe.
Dellagiovani Francesco.
Degradi Angelo.
Dezzarelli Carlo.
Dejigis Luigi.
Della Torre Giuseppe.
Delbene Francesco.
Dentella Battista.
Delai Luigi.
Dell'Oro Giuseppe.
Dell'Agata Giovanni.
Della Voce Giacomo
Della Torre Oreste.
De Luigi Pietro.

Demicheli Angelo.
Della Torre Bernardo.
Destefani Luigi.
Destefani Aristide.
Dedè Carlo.
Dedini Egidio.
Del Duca Achille.
De Monti Luigi.
Dellapera Carlo
Delponzo Massimiliano.
Demarchi Pietro.
Dell'Agata Domenico.
Dell'Innocente Angelo.
Decimo Luigi.
Dell'Aqua Eugenio.
Dezza Giuseppe.
Deoni Giacomo.
Delbarga Adolfo.
Demarsi Antonio.
De Tuffoli Franc. Maria.
De Prà Antonio.
De Vecchi Giovanni.
Da Cristoforis Carlo.
De Cristoforis Luigi.
Del Sole Giuseppe.
Del Corona Francesco.
De Bernardi.
Defendi Attilio.
Della Rosa Filippo.
Dell'Acqua Eugenio.
Demarchi Pietro.
Depifferi Andrea.
Del Sole Francesco.
Dissora Antonio.
Diginoni Luigi.
Dinelli Alessandro.
Doluni Bassano.
Dossi Gaetano.
Donelli Luigi.
Doggi Giovanni.
Donadoni Luigi.
Dormi Stefano.
Dorini Pietro.
Donati Giuseppe.
Donini Gordiano.
Dodoli Giuseppe.
Dominiani Giuseppe.
Dordoni Giuseppe.
Donati Enrico.
Donzelli Giovanni.
Donelli Luigi.
Donaterin Giuseppe.
Donadoni Antonio.
Donis Girolamo.
Donati Battista.
Donisetti Giuseppe.
Dotti Luigi.
Ducoli Francesco.
Dunand Napoleone.
Ducci Luigi.

Emanuele Luigi.
Ermini Vincenzo.
Ermoli Celeste.

Ercolani Giulio.
Esposito Giovanni.
Esposta Angelo.

Fabbri Lorenzo.
Farnetti Paolo.
Favi Paolo.
Falgheri Luigi.
Fappoli Aronne.
Fappoli Tomm.
Fanesta Francesco.
Facheris Giuseppe
Fagioli Francesco.
Fasciotti Batista
Fantoni Alessandro.
Fantoni Costantino.
Facheris Carlo.
Fantagazzi Cesare.
Favella Bonfiglio.
Fagnani Luigi.
Farina Ferdinando.
Faccioli Carlo.
Fabio Luigi.
Falugi Federico.
Faenza Eugenio.
Faverzani Giovanni.
Fachinetti Fabio.
Fanti Lazzaro.
Fagliani Angelo.
Favagrossa Carlo.
Fano Odoardo.
Faino Carlo.
Facchetti Luigi.
Fanti Gaetano.
Fabiani Giov-Batt.
Ferrara Giuseppe.
Ferrario Ercole.
Ferrari Eugenio
Felolo Francesco.
Ferrari Alessandro.
Ferrari Battista.
Ferrari Eugenio.
Ferrari Luigi.
Ferrari Samuele.
Ferrari Giuseppe.
Ferrari Angelo
Ferrari Gattardo.
Ferrari Ventura.
Ferrari Antonio.
Ferrari Giovanni.
Ferrari Ferdinando.
Ferrari Giulio.
Ferrari.
Ferri Pietro.
Fengali Domenico
Ferretti Ferdinando.
Ferreri Carlo.
Fedeli Giovanni.
Ferloni Giovanni.
Ferri Romeo.
Felici Remigio.
Felolo Giuseppe.
Ferretti Luigi.
Felici Remigio.

Federici Luigi.
Ferla Aurelio.
Feudatari Eugenio.
Ferucci Natale.
Ferrassi Giacomo.
Ferrara.
Ferrnni Francesco.
Federici Girolamo.
Ferrari Raioiero.
Felici Natale.
Ferulani Achille.
Ferretti Luigi.
Frrreri Carlo.
Finsio Benedetto.
Fiorentini Giacomo.
Filippi Ambrogio.
Fiori Giovaoni.
Filippini Aotonio.
Fiorio Gaetano.
Filippini Giacomo.
Filippini Marco.
Finardi Zaccaria
Fioroni Angelo.
Filetti Carlo.
Fiocchi Achille.
Fivri Alessandro.
Figini Giacomo.
Fiocchi Ettore.
Fiori Alessandro.
Finzi Fortnnatn.
Fioravansi Eliodoro.
Fiocchini Giuseppe.
Finzi Benedetto.
Filippioi Ettore.
Fioella Michele.
Finardi Carlo.
Flumiani Niccolò.
Flori Lorenzo.
Forni Antonio.
Foresti Santo.
Fontana Teodoro.
Fugni Luigi.
Forsinetti Pietro.
Foresti Davide.
Folletti Angelo
Foletti Viocenzo.
Fogaroli Luigi.
Footana Carlo.
Fosi Giuseppe.
Forni Luigi.
Foresti Giovaoni.
Fornassi Agostino.
Fontana Lodovico.
Foresti Gio. Battista.
Furnoni Enrico.
Foresti Pietro.
Fontana Carlo.
Fontanelli Elodoreo.
Fornoni.
Formenti Luigi.
Fornari Cesare.
Foggini Giacomo.
Fogazza Loigi.
Fontanini Aotonio.

Foglia Luigi.
Fontana Antonio.
Fontana Eugenio.
Footanesi Pietro.
Frigerio Paolo.
Franchi Giuseppe.
Francioli Carlo.
Frigerio Guido.
Frisa Lorenzo.
Franzi Mrssia.
Freschi Luigi.
Frassoaini Luciano.
Frigerio Luigi.
Friegysy Gustavo.
Freyri Giacomo.
Francesconi Silvio.
Francesconi Arsace.
Fraoceschetti Giovanni.
Franzoni Luigi.
Frigeri Luigi.
Frontali Filiberto.
Franchi Leopoldo.
Franchi Celeste.
Fraschioi Pasquale.
Fraoceschini Giuseppe.
Franchi Paolo.
Franchi Abramo.
Frassoni Giov. Spirito.
Frigerio Ignazio.
Frattola Augusto.
Francioli Enrico.
Fracca Andrea.
Franchini Giuseppe.
Franzi Pietro.
Fusi Leopoldo.
Fumagalli Carlo.
Fumagalli Angelo.
Fumagalli Guglielmo.
Fumagalli Battista.
Fumagalli Alessandro.
Fumagalli Giacomo.
Fumagalli Costantino.
Fomagalli Cesare.
Fumagalli Carlo.
Furia Domenico.
Fusconi Ercomio.
Fussi Gaetano.
Fumagalli Temistocle.
Fusi Gaetano.
Fumagalli Enrico.
Fuse Ambrogio.
Fugaccia Pietro.

Garibaldi Giuseppe.
Garibaldi Menotti.
Gatti Adone.
Gaibazzi Luigi.
Gallinella Felice.
Gallina Luciano.
Galli Francesco.
Gandolfo Bartolomeo.
Galandra Giuseppe.
Galli Giuseppe.
Galli Antonio.

Gaudenzi Giulio.
Gambogi Enrico.
Galli Romeo.
Gandolla Bernardo.
Galli Paolo.
Garuffi Francesco.
Galleani Stefano.
Galesti Pietro.
Galli Achille.
Gabaglio Salvatore.
Gasparini Angelo.
Galeazzi Luigi.
Gabaglio Giulio.
Galimberti Alessandro.
Gasparri Casare.
Gatti Carlo.
Gassi Luigi.
Galletti Mario.
Galisioli Luigi.
Gavassini Giovanni.
Gavassini Giuseppe.
Gambirassi Luigi.
Gamba Ferdinando.
Gambarelli Pietro.
Gandolfi Fraocesco.
Gardoni Andrea.
Gajoni Evaristo.
Gariooi Battista.
Gallizzi Aotonio.
Gambirasio Giovaoni.
Garattaoi Stefano.
Galli Giulio.
Galizzi Pietro.
Gazzoni Fernando.
Garibaldi Cesare.
Galizzi Vincenzo.
Gambirasi Giovanni.
Gatti Andrea.
Galiani Pietro.
Galli Angelo.
Gallotti Vincenzo.
Gadooi Giuseppe.
Gaggioli Paolo.
Gaodolfo Bartolommeo.
Galomberti Filippo.
Galli Cesare.
Galleaoi Stefano.
Garroni Giosuè
Gandioi Demetrio.
Gardoncioi Gaetaoo.
Galli Arcangelo.
Gambarini Giuseppe.
Gargaotini Antonio.
Gamba Giuseppe.
Galli Francesco.
Gandolfi Pietro.
Gaburro Michelangelo.
Gamba Achilla
Gattinoni Cesare.
Gavazzi Giovanni.
Gamba Loigi.
Galbusera Giovanni.
Garbagnati Francesco.
Gallotti Luigi.

Gallinari Antonio.
Gaidoni Giuseppe.
Gavirati Edoardo.
Galimberti Ferdinando.
Galimberti Isidoro.
Gatti Edoardo.
Gatti Gerolamo.
Gatti Carlo.
Galimberti Giuseppe.
Gauli Ercole.
Gargioni Achille.
Gazzoli Antonio.
Gandolfi Luigi.
Gelli Domenico.
Gennasio Agostino.
Gerosa Luigi.
Gerosa Basilio.
Gerosa Giuseppe.
Gerunzio Serafino.
Germignasi Temistocle.
Gemma Cristoforo.
Gervesoni Luigi.
Gamelli Luigi.
Germani Luciano.
Gennassio Remigio.
Germano Giacomo.
Gentile Cesare.
Gervasutti Vincenzo.
Geroldi Giovanni.
Gentili Ghunio.
Gera Pietro.
Gelati Attilio.
Germani Francesco.
Gemini Augusto.
Geranni.
Gerini Lorenzo.
Genosa Antonio.
Gérard Cesare.
Ghezzi Francesco.
Ghiralberti Aristide.
Ghislanzoni Luigi.
Ghizzoli Attiglio.
Ghifelli Carlo.
Ghirardi Celestino,
Ghetti Gerolamo.
Ghislieri Giovanni.
Ghilotti Carlo.
Ghislandi Cesare.
Ghisallierti Luigi.
Ghirardi Gerolamo.
Ghiorsi Giovanni.
Gheni Arrigo.
Ghigini Ferdinando.
Ghighini Emilio.
Ghighini Alessandro
Ghiglione.
Ghirardi Celestino.
Ghidini Francesco.
Ghiringhelli Giovanni.
Giani Cesare.
Gieni Annibale.
Giani.
Giavazzi Angelo.
Gioffredi Oreste.
Giacomelli Giuseppe.
Giudici Giovanni.
Giulanelli Enrico.
Giovannoni Gaetano.
Giarbella Guglielmo.
Giapponi Giovanni.
Giamassi Giovanni.
Giorgi Vincenzo.
Giorgi Luigi.
Giudici Assilio.
Giudici Basilio.
Gilardi Edmondo.
Giussani Giovanni.
Giovesi Giuseppe.
Giovannoni Gaetano.
Giulietti Francesco.
Giroldi Marco.
Giannchedi Giovanni.
Ginseni Giovanni.
Giudici Luigi.
Gianetti Adamo.
Giusti Vincenzio.
Ginsetti Angelo.
Giassani Antonio.
Giulianelli Gaetano.
Giassi Giuseppe.
Giannini Achille.
Giovannini Antonio.
Gilbarti Pietro.
Giampieri Antonio.
Giordani Pietro.
Giorgieri Francesco.
Gioachini Giovanni.
Gioppooi Pietro.
Giaroli Adamo.
Giannoni Antonio.
Giovennoni Giovanni.
Giussani Luigi.
Gilardoni Enrico.
Gini Giovanni.
Giamazza Carlo.
Giulianotti Antonio.
Gieni Antonio.
Givaldelli Angelo.
Giberti Eugenio.
Giacomelli Tommaso.
Glisoni Filippo.
Gnizetti Bartolomeo.
Gnecco Alberto.
Godenzi Giuseppe.
Gobbi Antonio.
Gobbi Gaetano.
Gobbi Gio.
Gorini Carlo.
Goglio Fermo.
Gonella Alessandro.
Goggi Giovanni.
Gonalla Francesco.
Gottardi Giovanni.
Gori Giuseppe.
Goggia Domenico.
Gorri Teodoro.
Gotti Giovanni.
Greppi Paolo.
Critti Antonio.
Gritti Giacomo.
Griffini Cesare.
Grondona Luigi.
Griggi Giuseppe.
Grassi Giuseppe,
Grassi Agostino.
Grassi Francesco.
Grego Luigi.
Grassoli Giuseppe.
Graneta Pietro.
Grassi Pietro.
Greco Ercole.
Greziοli Giuseppe.
Grazioli Giovanni.
Grazioli Pietro.
Grammatica Luigi.
Grippa Giuseppe.
Gruppi Pietro.
Gritti Carlo.
Gritti Antonio.
Greco Ignazio.
Grismondi Carlo.
Grendi Luigi.
Grassi Pietro.
Grandi Aliprando.
Grossi Lorenzo.
Graudini Battista.
Greco Daleo Carlo.
Grandi Pasquale.
Graglia Giuseppe.
Graffigna Gaetano.
Grimoldi Giovanni.
Grandi Antonio.
Grignolini Angelo.
Gradella Carlo.
Granesi Gregorio.
Grasioli Luigi.
Grazioli Giuseppe.
Grasioli Luigi.
Grassi Clemente.
Grassi Giovanni.
Grassi Pietro.
Grisiotti Giacomo.
Gradenigo Giuseppe.
Gualda Pietro.
Gualteri Giuseppe.
Goglielminetti Girolamo.
Guerra Francesco.
Guindani Giuseppe.
Gusberti Giacomo.
Guinzani Giovanni.
Guerra Onorato.
Guedenzi Giulio.
Guidi Luigi.
Guardigli Lodovico.
Guarlotti Giovanni.
Guarnaschelli Luigi.
Gugliantini Pietro.
Guernieri Rutilio.
Guatterotti Domenico.
Guernoni Luigi.
Guida Alessandro.
Gusmaroli Giovanni.

Guzzi Angelo.
Guamaini Luigi.
Guarnaschelli Barinio.
Gusmini Giovanni.
Gualandris Ginvanni.
Gnerrini Alberto.
Guangirnli Candido.
Guerrazzi Nieola.
Gualterntti Dnmenico.
Guernnni Luigi.
Guidntti Pietro.
Guvi Francesco.
Gnidani Emilio.
Guerra Pietro.
Guy Ginv. Batta.

Hamler Iacopo.

Ilardi Giovanni
Imnvili Giuseppe.
Invernici Emilio.
Invernici Luigi.
Inson Cesare.
Inverniззi Ciro.
Invernicci Rnmualdo.
Inverniззi Luigi.
Indimo Antonio.
Inverardi Giacinto.
Inverardi Luigi.
Induno Girolamo.
Indunn.
Isalberti Fabin.
Isola Lodnvico.

Jaroa Antnnio.
Jardella Gustavo.
Jerla Anrelio.
Jovane Franeesco.

Koli Francesen.
Knvaia Stefano.
Kaska Carlo.

Laffranchi Pelio.
Landuzzi Giulio.
Lari Gaudenzio.
Lassi Carlo.
Landini Andrea.
Lattuada Antnnin.
Lagini Angeln.
Lazzi Sebastiano.
Laurent Carln.
Lapi Giuseppe.
Lazzari Niccola.
Lazzari Ferdinando.
Lattuada Camillo.
Lanzi Celso.
Lanfranchi Alessandrn.
Lanfranchi Omern.
Lanfranchi Stefann.
Lanfranchi Enrico.
Lanfranchi Alessio.
Lamera Ginvanni.
Laveazi Angelo.

Landriani Franeesco.
Lardera Alessandro.
Lanterna Angelo.
Laguidara Francesco.
Labò Giulio.
Lancetti Ginv. Battista.
Lainati Cosimo.
Leonardi Ginvanni.
Leali Giuseppe.
Leporati Antonio.
Lenni Giuseppe.
Leporati Romeo.
Lenni Batista.
Leidi Ciacomo.
Leoncini Achille.
Lenni Giuseppe.
Lietti Batista.
Lietta Luigi.
Lira Colnmbano.
Liverani Silvin.
Liposta Giorgio.
Limatti Ilario.
Lombardi Lnigi.
Lodi Enrico.
Locati Giacomo.
Losi Panlo
Locatelli Cesare.
Longagnani Edoardo.
Lnvato Ottavio.
Lorenzi Cesare.
Locatelli Ferdinando.
Lombardi Giovanni.
Loretti Filippo.
Loli Carlo.
Longhi Andrea.
Locatelli Luigi.
Lorenzi Luigi.
Locatelli Battista.
Locatelli Ferdinando.
Locatelli Isidnro.
Lombardini Angelo.
Locatelli Giuseppe.
Locatelli Angelo.
Loglio Giulio.
Longhi Antonio.
Lombardi Pietro.
Lorini Francesco.
Lodini Achille.
Longoni Battista.
Lovini Alessandro.
Locatelli Giuseppe.
Longia Antonio.
Longhi Giuseppe.
Lombardi Luigi.
Loccati Giacomo.
Lorenzi Cesare.
Lombardi Agostinn.
Lombardi Giovanni.
Loria Giustiniano.
Longatti Antonio.
Lombardini Luciano.
Locatelli Luigi.
Lunio Luigi.
Luchina Giuseppe.

Luna Angeln
Lucchesi Bartolo.
Lui Celeste.
Lucchesi Adnlfo.
Lucchini Giuseppe.
Luppi Mauro.
Lursaga Giuseppe.
Luiselli Pietro.
Luidi Gin. Battista.
Lucini Alessandro.
Lumini Ferdinandn.
Lucca Angeln.
Lucchetti Giovanni.
Lucinni Luigi.
Luraschi Ferdinando.
Luicini Ercnle.
Luppi Diofebo.
Luzzani Luigi.

Malenchini Vincenzo.
Majolarini Carlo.
Malandri Francesen.
Mancini Luigi.
Masseroni Ginvanni.
Manduch Celestinn.
Mazzntti Oreste.
Matteucci Bernardino.
Masseroli Titn.
Masetti Raffaele.
Manfredini Ginvanni.
Mastalli Amatore.
Mazzi Franceseo.
Magistria Giuseppe.
Martinelli Gervasin.
Mazzetti Gioachino.
Malandri Franceaco.
Manganoni Ginv. Battista.
Massara Agustino.
Maffoni Luigi.
Mari Giovanni.
Mainoldi Settimo.
Marini Giuseppe.
Malagrida Gio. Batta.
Mariani Francesen.
Marcetti Lnrenzo.
Marchionni Lnciano.
Martinelli Luigi.
Marchetti Filippo.
Massini Domenicn.
Marchiò Gedeone.
Mangili.
Marchesi Camillo.
Mancini Antonin.
Maruzzi Maurilin.
Mangiapane Giuseppe.
Malagnli Carln.
Magni Alessandrn.
Mazzolari Giuseppe.
Malavasi Emiliann.
Manicardi Giuseppe.
Malvisi Pietro.
Marsiglin Magnn.
Maironi Eugenio.
Marchetti Giovanni.

Mattoni Romeo.
Mariotti Giovanni.
Marini Pietro.
Mariotte Lino.
Mantovani Francesco.
Mariani Giuseppe.
Manganelli Vincenzo.
Marilli Fortunato.
Mazzotti Giovanni.
Marieci Natale.
Marchionna Luigi.
Maranghi Alessandro.
Masini Giuseppe.
Mazzoni Luigi.
Mazzini Francesco.
Magioni Giovanni.
Maracrini Giuseppe.
Mansieri Filippo.
Magrini Emilio.
Mazzoni Luigi.
Mariotti Ettore.
Matteucci Giuseppe.
Marchi Enrico.
Mambrini Attilio.
Martino Andrea.
Mazzorana Francesco.
Maratti Francesco.
Marinoni Antonio.
Marcosi Pietro.
Marazzi Carlo.
Manfredi Enrico.
Mainetti Enrico.
Manzoni Giuseppe.
Mazzoleni Lorenzo.
Marchetti Antonio.
Mazzolani Giulio.
Maroni Germano.
Maccario Paolo.
Masserini Spiridione.
Mazzetti Giuseppe.
Marra Marra.
Magni Giuseppe.
Mapalli Clemente.
Maggioni Pietro.
Marini Angelo.
Mazzola Giuseppe.
Mangiovini Ismaele.
Maslo Carlo.
Mazzolini Francesco.
Maspero Daniele.
Mazzolini Giacomo.
Marchetti Luigi.
Manzoni Giosuè.
Mazzoleni Luigi.
Marenzi Carlo.
Mariani Andrea.
Maroni Ignazio.
Maroni Giov. Battista.
Maifredi Antonio.
Martinelli Giuseppe.
Mazzetti Giovanni.
Mazzoleni Antonio.
Magni Beniamino.
Marzioli Giacobbe.
Mangiarotti Costante.
Mazzolini Daniele.
Maiocchi Felice.
Mantica Bernardo.
Marcheretti Giuseppa.
Maffi Amadio.
Marchettini Pietro.
Maiocchi Luigi.
Manzoni Carlo.
Massalongo Pietro.
Maspero Alberico.
Manzoni Tommaso.
Mariani Giuseppe.
Malacrida Giuseppe.
Mammoli Enrico.
Maioo Franco.
Mascherpa Achille.
Malinverni Michele.
Marelli Giovanni.
Mazzaloraso Giorgio.
Mariani Luigi.
Mazzola Cesare.
Maganza Gabriele.
Mariani Carlo.
Mariorali Pietro.
Margioi Nicola.
Marorini Fortunato.
Maello Carlo.
Marchioni Luigi.
Mariani Francesco.
Marmaglia Angelo.
Marsagalli Angelo.
Masetti Marco.
Mariotti Arduino.
Maraviglia Giovanni.
Maranghi Giuseppe
Marigi Giuseppe.
Magnani Luigi.
Mairoui Bartolo.
Maltoni Angelo.
Manri Ricardo.
Mattioli Augusto.
Masi Esmeraldo.
Malagola Giovanni.
Marazzi Antonio.
Martelli Giacomo
Mannucalli Antonio.
Masana Antonio.
Masciadri Cesare.
Maroni Battista.
Manri Giuseppe.
Maffei Cesare.
Maloberti Enrico.
Matteocci Serafino.
Masoli Antonio.
Marchetti Privato
Maunifezzi Arbano.
Mantellini Giuseppe.
Maitignori Jacopo.
Masocchi Carlo.
Mandelli Carlo.
Massioi Angelo.
Marioi Gio. Battista.
Matteucci Antonio.
Mariani Pietro.
Marchi Cesare.
Maraviglia Giovanni.
Mattea Augusto.
Marchetti Domenico.
Massini Filippo.
Massauchini Giovanni.
Madici Giacomo.
Mecco Francesco.
Meschia Pietro.
Merighi Augusto.
Marighi Cesare.
Merizzi Luigi.
Menghini Luigi.
Measa Anselmo.
Merryweather Giorgio.
Medici Santi.
Macca Luigi.
Messi Giuseppe.
Malla Ariodante.
Membretti Ferdinando.
Meroni Felice.
Medessi Miroeletto.
Melotti Felice.
Menegazzi Giuseppe.
Melzi Cesare.
Meraviglia Michele.
Mezzanmo Vittorio.
Merlini Carlo.
Mconzzi Guido.
Menicucci Lodovico.
Meschini Girolamo.
Menotti Pompeo.
Meregazzi Giuseppe.
Mezzera Pietro.
Mezzanotte Angelo.
Mezzanote Ernesto.
Mezzadri Quirrino.
Mendozzi Carlo.
Meroni Ignazio.
Meloni Antonio.
Melooi Virginio.
Merighi Cesare.
Melini Giuseppe.
Mercandalli Filippo.
Mezighi Cesare.
Minghi Adamo.
Milaoi Alessandro.
Mignani Bartolo.
Milaoi Felice.
Miglioli Giacomo.
Miglioli Giovanni.
Milessi Antonio.
Minola Giuseppe.
Miooja Pietro.
Milani Ferdinando.
Michelini Luigi.
Minoi Pietro.
Misuri Lodovico.
Migliavacca Abramo.
Migliavacca Angelo.
Migliavacca Carlo.
Migliavacca Filippo.
Milesi Angiolo.

Milesi Antonio.
Milla Leopoldo.
Migliarini Fortunato.
Miglio Pietro.
Missaglia Carlo.
Migliari Luigi.
Minoretti Carlo.
Minoletti Bernardo.
Migliarini Luigi.
Montegani Luigi.
Morelli Vincenso.
Mori Giovanni.
Monti Devide.
Morelli Antonio.
Morosini Gerolamo.
Molinari Paolo.
Moschetti Ciuseppe.
Montoldi Alberto.
Monteverdi Francesco.
Mortari Virgilio.
Moneta Teodoro.
Moneta Enrico.
Molina Giuseppe.
Montani Carlo.
Morzari Riverio.
Montanari Carlo.
Monguzzi Carlo.
Morandi Angelo.
Moroni Vittorio.
Morosini Giovanni.
Morosioi Pantaleone.
Mori Giovanni.
Mochi Santi.
Mora Antonio.
Molteni Silvestro.
Moratti Franceeco.
Mottini Carlo.
Moltini Franceeco.
Morlanchi Gaetano.
Moretti Bertolomeo.
Monti Giuseppe.
Molinati.
Monica Giuseppe.
Morel Antonio.
Montefiori Enrico.
Montefiori Giulio.
Monica Giuseppe.
Moneti Giuseppa.
Mori Lanfianco.
Moretti Paolo.
Mori Carlo.
Mole Virginio.
Mosto Carlo.
Morati Luigi.
Morpurgo Giuseppe.
Moneta Gaspare.
Montefiori Eugenio.
Mosconi Michele.
Molinari Giov. Battista.
Monete Ignerio.
Mozzi Luigi.
Monforte Ferrerio.
Montaneri Antonio.
Morosini Paolo.

Morendi Primo.
Morelli Giuseppe.
Morelli Angiolo.
Mondelli Francesco.
Monti Luigi.
Moretti Giuseppe.
Morendi Luigi.
Moretti Pietro.
Moor Giov. Battieta.
Moglie Eugenio.
Molteni Giov. Battieta.
Moran Carlo.
Monti Angiolo.
Mona Francesco.
Montaldi Giuseppe.
Morandi Angiolo.
Mondini Alessandro.
Molteni Angiolo.
Moro Federigo.
Morra Eugenio.
Moranni Annibale.
Moretti Enrico.
Mondinali Sebastiano.
Mussato Ernesto.
Mussolini Luigi.
Molino Francesco.
Musso Giuseppe
Muneielli Federigo.
Musso Vittorio.

Nardi Ermenegildo
Nardi Antonio.
Nava Battista.
Navarini Antonio.
Naborre Erminio.
Nazzari Carlo.
Natali Mauro.
Nava Pietro.
Nanipieri Leonardo.
Nava Luigi.
Naglia Cobio.
Neccari Pietro
Neppi Raffaello.
Negri Giulio.
Negri Luigi.
Nespoli Luigi.
Negri Francesco.
Negretti Francesco.
Nissoli Achille.
Nicolassi Giovanni.
Nicelli Ettore.
Nicolai Augusto.
Nicolazzi Domenico.
Nogarino Giuseppe.
Nori Giovanni.
Nostini Stefano.
Nossa Francesco.
Norbis Federigo.
Nocenti Agostino.
Noli Pietro.
Noè Giuseppe.
Nosari Giuseppe.
Nusotti Giuseppe.
Novelle Napoleone.

Novelli Beniamino.
Nocter Iacopo.
Nuggi Renuzio.

Oca Agostino.
Oceri Amos.
Odoni Carlo
Odorici Basilio.
Odoni Cesare.
Olmi Domenico.
Olzi Rodolfo.
Omarini Eligio.
Omicini Mansueto.
Opizzi Giovanni.
Opizzi Bassano.
Orrigoni Felice.
Orti Giuseppe.
Origgi Carlo.
Orlandi Demetrio.
Orsi Antonio.
Ortori Antonio.
Orlandi Carlo.
Ortelli Onorio.
Orlandini Carlo.
Origi Giacomo.
Orrigone Francesco.
Orlandini Leone.
Orsenigo Ambrogio.
Orsei Mazzarino.
Oriani Antonio.
Ornesi Frencesco.
Ortelli Giuseppe.
Orlandini Antonio.
Orena Cesare.
Ostinelli Carlo.
Ospiaio Davidda.
Oesola Dionisio.
Ottaviani Salvatore.
Ottolini Felice.
Ottani Romeo.
Ottini Agajnto.
Ottini Leopoldo.
Ottaviani Salvatore.

Pagliano Eleuterio.
Pasi Enrico.
Pandini Pietro.
Pelotta Enrico.
Patteta Narciso.
Pacini Giuseppe.
Parea Pietro.
Paran Marco.
Pacchioni Giuseppa.
Paniffa Stefano.
Palazzi Enrico.
Patozzi Michele.
Paredisi Annibele.
Paequini Vincenso.
Pagani Carlo.
Parloni Giovenni.
Paltrinieri Giuseppe.
Pavesi Clemente.
Parravicini Giuseppe.
Pariani Angiolo.

Pacchierotti Luigi.
Passoni Angiolo.
Pasquini Serafino.
Papini Achille.
Pagliani Domenico.
Paravicini Giulio.
Palma Adolfo.
Pacini Angiolo.
Pani Alessandro.
Parini Cesare.
Pampaloni Cesare.
Pavini Luigi.
Panigada Alessandro.
Pavoni Giacomo.
Pacanelli Giovanni.
Paladini Giuseppe.
Paglia Carlo.
Pani Giovanni.
Paglicci Ferdinando.
Pasquinelli Angiolo.
Pappini Anselmo.
Paoli Giovanni.
Paoli Ferdinando.
Parioi Basilio.
Parimbelli Giov. Battista.
Parietti Franco.
Patelli Giovanni.
Panseri Giuseppe.
Paris Andrea.
Pasquinelli Achille.
Pasquinelli Agostino.
Pavesi Cristoforo.
Parravicini Pietro.
Panseri Antonio.
Pagnoncelli Guido.
Paini Luigi.
Pansi Domenico.
Pavia Giacomo.
Passini Antonio.
Pasquali Emilio.
Pasi Enrico.
Palazzi Giuseppe.
Pariani Enrico.
Pasini Giovanni.
Pea Paolo.
Peard Giovanni.
Pellegrino Giovanni.
Pedotti Giuseppe.
Perini Luigi.
Pesenti Giovanni.
Pecchini Giuseppe.
Pera Giovanni.
Pezzi Luigi.
Perrucchetti Emanuele.
Pecorari Stanislao.
Pecchio Francesco.
Peroni Giov. Battista.
Peroni Giuseppe.
Peretti Angiolo.
Peretti Ferdinando.
Perea Luigi.
Pennati Francesco.
Pezzali Bernardo.
Perrone Ettore.
Pessina Antonio.
Pessina Giuseppe.
Pecorari Giovanni.
Petrini Fortunato.
Petri Giovanni.
Pedrsgoli Angiolo.
Perini Egisto.
Pedretti Bettino.
Pennacchio Cammillo.
Peneo Samuele.
Pelossini Giovanni.
Pesenti Angiolo.
Petrogalli Alessandro.
Pezzoli Andrea.
Pedrotti Giovanni.
Pellegrini Giovanni.
Peruzzi Francesco.
Pelicciolí Santi.
Pellegri Luigi.
Pezzoli Carlo.
Perletti Ferdinando.
Pellegrini Pietro.
Pezzotta Francesco.
Perrico Giov. Battista.
Pedrangioli Giovanni.
Pecorara Camillo.
Pellegrini Giovanni.
Peverelli Gaetano.
Pena Matteo.
Pelosi Giovanni.
Peverelli Antonio.
Petrucci Carlo.
Pesani Cesare.
Pedetti Giovanni.
Peri Giulio.
Pecchio Achille.
Pettini Virgilio.
Petrangioli Giovanni.
Pellegrini Andrea.
Pezzoni Giov Battista.
Peroni Giovanni.
Peverelli Bernardo.
Pelagoti Carlo.
Pelitti Luigi.
Pedocchi Vincenzio.
Pesenti Francesco.
Peroni Ercole.
Peracchi Enrico.
Peroni Sisto.
Persico Giuseppe.
Pezzoli Giovanni.
Perasso Girolamo.
Pinelli Luigi.
Pittigliani Tommaso.
Pietri Felice.
Pini Luigi.
Piva Ettore.
Pira Ettore.
Piani Gemello.
Piacentini Angelo.
Piccinini Onobono.
Pini Alessandro.
Pisati Bassano.
Piazzotti Giov. Battista.
Piccaluga Enrico.
Piazza Bonifacio.
Piantelli Giuseppe.
Pirola Antonio.
Piola Enrico.
Pini Luigi.
Piccioli Luigi.
Piazzini Giovanni.
Piantoni Crescenzio.
Pirola Giovanni.
Piccioli Pietro.
Pianetti Bernardo.
Pizzorni Domenico.
Pirelli Felice.
Piccioli Giuseppe.
Picchi Elia.
Pironi Cesare.
Piazzoli Biagio.
Pisani Francesco.
Pisati Biasio.
Picchi Egisto.
Piccinini Angiolo.
Pirola Francesco.
Piccoli Giuseppe.
Pizzamiglio Antonio.
Pieri Cristoforo.
Pieri Daniela.
Pizzi Giovanni.
Pick Bartolomeo.
Pini Stefano.
Piccinini Angelo.
Pineschi Zenone.
Piva Domenico.
Plebani Giovanni.
Platoni Giuseppe.
Plachi Antonio.
Polli Giovanni.
Pollini Giuseppe.
Poracchi Andrea.
Politi Antonio.
Pontiggia Giovanni.
Poma Bartolo.
Pompoli Fiorenzo.
Pogliani.
Pozzi Alessandro.
Poletti Carlo.
Pozzi Antonio.
Potenti Gustavo.
Pollini Giovanni.
Polati Pietro.
Poncia Agostino.
Porta Ferdinando.
Provinciali Giuseppe.
Porta Ernesto.
Ponti Vincenzio.
Potti Abramo.
Porraneo Enrico
Pozzoli Domenico.
Pozzi Achille.
Poli Luigi.
Ponti Giovanni.
Pontoglio Domenico.
Pozzi Giuseppe.
Ponti Ferdinando.

Polli Luigi.
Podestà Giulio.
Poli Giuseppe.
Portioli Gaetano.
Pola Antonio.
Possi Giovaoni.
Polloni Ferdinando
Pozzi Giuseppe.
Porta Emilio.
Potrini Ambrogio.
Poletti Antonio
Poncelletti Filippo.
Pogliani Cammillo.
Pogliaoi Giacomo.
Porro Girolamo.
Poccianti Pietro.
Polesi Ezio.
Pò Francesco.
Poska Giovaoni.
Polieni Giacomo.
Potansi Giov. Battista.
Poletti Giovanni.
Pozzi Luigi.
Polari Francesco.
Presti Vincenzo.
Praga Francesco.
Prestini Giuseppa.
Protto Luigi.
Praier Federigo.
Prati Riccardo.
Previtali Angiolo.
Prati Bartolommeo.
Prestini Angiolo.
Prandi Enrico.
Probst Matteo.
Provini Pietro.
Preda Leopoldo.
Pucci Giovanni.
Pucrari Giuseppa
Pugnani Giovanni.
Puledrotti Agostino.
Pupilli Gaetano.
Puricelli Giovanni.
Puricelli Giuseppe.

Quintini Pietro-Paolo.
Quilici Davida.
Quillini Stefano.
Quindano Giuseppe.
Quelli Giovanni.
Quatteri Luigi.
Quadri Lorenzo.
Quintini Angelo.
Quaranta Giuseppa.
Quintini Francesco.

Rabbiati Giuseppe.
Raccani Antonio.
Radaelli Ferdinando.
Radaelli Luigi.
Ray Felice.
Ravina Clementa.
Rancati Giovanni.
Ratti Riccardo
Ramorino Giuseppe.
Raffaini Antonio.
Ramponi Bartolo.
Rava Giovanni.
Ravazzini Fausto.
Rampinelli Luigi.
Ravasi Ermano.
Rauggi Cesare.
Rampini Natale.
Raschini Pietro.
Rapa Vincenzo.
Rampoldi Carlo.
Ravazzini Giovanni
Raccarini Ferdinando.
Ragni Giovanni.
Rassina Giuseppe.
Ravasio Ferdinando.
Rassenti Palmiro.
Rau Sebastiano.
Rapizzi Giuseppa.
Ralli Riccardo.
Ragusi Leonida.
Rambelli Luigi.
Rastanini Angelo.
Raghetti Giuseppe.
Radaelli Ambrogio.
Ravini Luigi.
Ragni Giuseppe.
Ravida Giuseppe.
Ravizza Paolo.
Ramazzotti Antonio.
Radici Luigi.
Ravini Giuseppe.
Ratti Alessandro.
Ravelli Enrico.
Ratti Pietro.
Ramplnelli Rinaldo.
Radici Giovanni.
Rampinelli Giovanni.
Ravanelli Giovanni.
Raimondi Battista.
Resca Carlo.
Reali Luigi.
Rey Alessandro.
Rezzonico Antonio
Redini Egidio.
Repaggi Faustino.
Re Antonio.
Re Germano.
Reali Felice.
Reali Benigno.
Renati Augusto
Reovelli Angelo.
Reizamonti Enrico
Regazzoli Giuseppe.
Reta Angelo.
Reynaud Emilio.
Renaud Emilio.
Reina Giovan-Batista.
Richiedei Antonio.
Riva Alessandro.
Ricci Giuseppa.
Rizzi Ercole.
Rizzi Giovanni.
Riva Gaetano
Riboldi Antonio.
Rizzi Luigi.
Rigoli Pietro.
Ricciardi Luigi.
Ricci Cesare.
Riva Giuseppe.
Rizzi Giacomo.
Rizzi Antonio.
Riva Giuseppa.
Ripamonti Francesco.
Ricetti Pasquala.
Ricordi Giovanni.
Rigamonti Francesco.
Riboldi Giuseppe.
Ricio Angelo.
Ricci Emilio.
Riva Tomaso.
Ricetti Giuseppe.
Rinaldi Guido.
Ricci Antonio.
Rillori Egisto.
Rizzi Francesco.
Rigamonti Luigi.
Rigamonti Giuseppe.
Rigamonti Giovanni.
Ripari Eugenio.
Rincidi Cesara.
Rinaldi Annibale.
Ristori Morando.
Righini Gaetano.
Riva Carlo.
Riviera Giacomo.
Rosagnti Pierro.
Rosati Teobaldo.
Rossoni Albino.
Rosini Giuseppe.
Rodrigues Alessandro.
Roma Domenico.
Rota Giacomo.
Rossini Angelo.
Rolieri Giovanni.
Rossi Aristodemo.
Rossi Edoardo.
Rossi Giovanni.
Rossi Francesco.
Rossi Daniele.
Rossi Ferdinando.
Rossi Achille.
Rossi Alessandro.
Rossi Carlo.
Rossi Giuseppe.
Rossi Giuseppe.
Rossi Paolo.
Rossi Giovanni.
Rossi Agostino.
Rossi Battista.
Rossi Francesco.
Rossi Achille.
Rossi Ignazio.
Rossi Ercole.
Rossi Luigi.
Rossi Pietro.
Romano Carlo

Roscio Giuseppe.
Ronchetti Giuseppe.
Romueldi Giacomo.
Roocassoli Luigi.
Roncali Giacomo.
Romari Bonaventura.
Rovati Giuseppe.
Rota Cirillo.
Rodini Paolo.
Romei Luigi.
Rovida Francesco.
Rota Giuseppe.
Ronconi Angelo.
Rota Alessandro
Rovetta Giuseppe.
Rosnati Ambrogio.
Romano Giuseppe.
Rognoni Andrea.
Romani Ugo.
Rosi Antonio.
Rocca Pietro.
Robiati Galdino.
Rota Gioachino.
Romiati Ferdinando.
Rossini Cesare.
Roncelli Giuseppe.
Rota Paolo.
Rottini Francesco.
Rota Angelo.
Rota Onorato.
Rota Giovanni.
Rota Giuseppe.
Rottini Giovanni.
Roncali Francesco.
Roggerio Gerolamo.
Rossini Gioachino.
Romano Alessandro.
Romeri Giovanni.
Romeri Giacomo.
Romeri Simone.
Roncali Giovanni.
Roncali Tranquillo.
Rossetti Luigi.
Rota Giacomo.
Rossetti Pellegrino.
Roselli Emidio.
Rottini Federico.
Rosi Giovanni.
Rocque Edoardo.
Romei Luigi.
Robecchi Giuseppe.
Rosmini.
Roscio Ignazio.
Roda Giovanni.
Romagnoli Pericle.
Rossini Emilio.
Rossini Giovanni.
Rossignoli Filippo.
Rota Giuseppe.
Rossignoli Carlo.
Ruggeri Angelo.
Rulli Luigi.
Rustici Gioanni.
Ruggeri Tomaso.

Ruffini Giov. Battista.
Ruspini Erminio.
Ruspioi Achille.
Ruschi Pietro.
Ruggeri Luigi.
Rubiaoi Pietro.
Ruspioi Rodolfo.
Ruggeri Tomaso.
Rusca Rusco.
Ruggeri Sperandio.
Rubini Angelo.
Rusconi Domenico.
Ruscooi Domenico.
Rusconi Giacomo.

Sacchetti Luigi.
Sartorio Luigi.
Sartorio Agostino.
Sartorio Romualdo.
Salvadori Pietro.
Sala Luigi.
Saccani Francesco.
Sacchi Gaetano.
Savi Daniele.
Sala Pietro.
Sacchi Giuliano.
Savi Girolamo.
Sartori Giuseppe.
Sadoski Alessandro.
Salvetti Enrico.
Sala Desiderio.
Salvi Carlo.
Sanaogni Giacomo.
Sala Luigi.
Salvi Giov. Battista.
Sabadioi Giuseppe.
Sacella Filippo.
Sala Luigi.
Salvetta Giovanni.
Savoldelli Luigi.
Sassi Geremia.
Samblera Antonio.
Sargenti Gaspare.
Savoja Achille.
Sanchiodens Leonardo.
Salvi Aurelio.
Sala Ambrogio.
Santamaria Pompeo.
Salomone Enrico.
Santagostino Gerolamo.
Saporiti Giuseppe.
Sala Baldassarre.
Sacchi Pietro.
Salmosraghi Santi.
Salvadori Sigismondo.
Sangiorgi Carlo.
Salterio Lodovico.
Salici Giovanni.
Sacchini Scipione.
Sarti Tito.
Saraff Lorenzo.
Saj Antonio.
Saggiotti Giovanni.
Sala Ambrogio.

Sala Luigi.
Savelli Francesco.
Saotini Fortunato.
Salomoni Melchior.
Sartorio Benedetto.
Sangoetolla Carlo.
Sardi Francesco.
Savati Cleto.
Sacca Angiolo.
Savi Pasquale.
Santini Alberico.
Sartori Achille.
Sala Giuseppe.
Savagi Leonida.
Sapporiti Carlo.
Sappavigna Enrico.
Santoni Bartoli.
Sacchi Francesco.
Sala Felice.
Sbrina Valdimiro.
Scarafoni Giuseppe.
Scanaiani Giov. Battista.
Scarfantoni Filippo.
Scala Giuseppe.
Schreiber Salvatore
Schiavi Giuseppe
Schiaotarelli Angelo.
Scandroglio Eligio.
Scipiotti Ildebrando
Scaltriti Giuseppe.
Schiantarelli Giovanni.
Scrughetti Giuseppe.
Scudieri Aorelio.
Scarpellini Elia.
Schiavi Alessandro.
Scudieri Carlo.
Scalfi Achille.
Scacchi Battista.
Scandroglio Pietro.
Schreiber Vincenzio.
Scali Pietro.
Schienini Angiolo.
Schiena Antonio.
Scanaiani Paolo.
Sclavo Francesco.
Scotti Giorgio.
Schiroli Carlo.
Scossi Angiolo.
Secchi Achille.
Serra Giuseppe.
Sei Pietro.
Setti Angiolo.
Servedei Antonio.
Selmi Eugenio.
Seccardi Angiolo.
Segni Gaetano.
Secondi Faustino.
Seracineschi Carlo.
Segheser Luigi.
Servolles Eugenio.
Secchi Pietro.
Seggrotti Giovanni.
Semeozi Pietro.
Semiosti Luigi.

Setti Giuseppe.
Sibellini Antonio.
Siena Giuseppe.
Signori Pietro.
Silva Isidoro
Signorelli Giovanni.
Silei Giuseppe.
Silva Andrea.
Silva Domenico.
Silva Guido.
Silvola Sebastiano.
Simonelli Romeo.
Sirtoli Carlo.
Sina Carlo.
Sirati Andrea.
Signorelli Giacomo.
Sialbarini Cesare.
Simi Pietro.
Sissa Achille.
Silliprandi Gaetano.
Sitaghi Giovanni.
Snardi Francesco.
Soapha Giovanni.
Sormaoi Innocente.
Sotto Corna Pietro.
Sommaruga Luigi.
Somasuga Carlo.
Solari Niccola.
Sobbisti Luigi.
Sorti Pietro.
Sommaruga Virginio.
Sordi Serafino.
Sommaruga Francesco.
Solbiati Luigi.
Soprani Fedarigo.
Soldani Domenico.
Sozzi Paolo.
Specchi Eliodoro.
Spegazzini Pietro.
Sprovieri Francesco.
Spinazzi Pietro.
Speranza Alessandro.
Spedini Deodato.
Spreafico Achille.
Speranza Luigi.
Spodito Giuliano.
Spampati Andrea.
Spada Francesco.
Spiggi Angelo.
Spini Michele.
Spinelli Cesare.
Spotti Pietro.
Sporgetti Ambrogio.
Spini Antonio.
Steffanoni Carlo.
Stefanini Angelo.
Stronati Antonio.
Stefanoni Luigi.
Stefanini Battista.
Stefanini Domenico
Storti Cammillo.
Stortini Giovanni.
Stanzioni Francesco.
Strambio Luigi.

Steffanini Edoardo.
Staoga Ferdinando.
Strina Ferdinando
Stengher Domenico.
Stella Luigi.
Storti Delfino.
Stucchi Gaetano.
Stirpaioli Luigi.
Staccamonti Ferdinando.
Streparolo Francesco.
Storti Delfino.
Succala Giovanni.
Suncini Paolo.
Supini Giuseppe.
Sutti Carlo.
Susini Niccola.
Succi Chiarissimo.
Svanoni Raffaele.
Sveglia Angiolo.

Tabacco Alessandro.
Talinciotti Alberto.
Tadinelli Gabriello.
Tagliabue Odisses.
Tagliani Giuseppe.
Taglietti Settimo.
Talcini Guglielmo.
Tanganelli Pasquale.
Talinciotti Alberto.
Tarusaio Giuseppe.
Tassi Luigi.
Tassini Albino.
Tarelli Antonio.
Taschieri Paolo.
Tambelli Giulio.
Tattorini Leopoldo.
Tantini Giovanni.
Tassani Carlo.
Tavecchio Giunto.
Tassi Domenico.
Tassoni Giuseppe.
Tavella Antonio.
Tazza Giuseppe.
Tagliacarne Enrico.
Tariani Luigi
Tambellani Domenico.
Tagliavini Angelo.
Tarquetti Alessandro.
Talorni Alessandro.
Tabri Giovanni.
Tagliasecchi Giacomo.
Tagliabue Felica
Tacchini Antonio.
Tarchini Giuseppe.
Taramelli Giovanni.
Tagliani Lorenzo
Tartaglia Giovanni.
Tagliabene Francesco.
Talamona Giovanni.
Tarlarini Salvadore.
Tavella Carlo.
Taverna Paolo.
Tessera Riccardo.
Testino.

Tettamanti Innocente.
Terroni Fortunato.
Termignone Pietro.
Tenca Montini.
Tesinati Rugneto.
Teraaz Emanuele.
Tentori Carlo.
Testa Battista.
Testa Giuseppe.
Temasini Antonio.
Terni Giuseppe.
Tescari Ferdinando.
Testa Baroalia.
Tensali Domenico.
Terzi Luigi.
Tedeschi Angelo.
Terri Vermiglio.
Temperani Giuseppe.
Terrieri Tomaso.
Teliei Girolamo.
Testani Luigi.
Terrini Carlo.
Terugio Lorenzo.
Tibaldi Rodolbaldo.
Tinti Carlo.
Tiraboschi Giuseppe.
Tiraboschi Filippo.
Tinti Pietro.
Tironi Stefano.
Tizza Andrea.
Tibiletti Paolo.
Tioco Domenico.
Tinelli Giuseppe.
Tloreanini Alessandro
Toscani Pietro.
Tommasini Lorenzo.
Tosatti Rinaldo.
Torreggiani Clodoveo
Toth Giovan-Batista.
Tooi Ferdinando.
Tomati Luigi.
Tolli Viceosa.
Tosetti Giulio.
Torri Pietro.
Togoola Tobia.
Tommasi Corrado
Tommasi Agostino.
Tonini Battista.
Tortelli Giuseppe.
Tonssan Guglielmo.
Torielli Ippolito.
Tosi Antonio.
Torrenti Salvatore.
Toscanini Claudio.
Tomasini Giovane.
Tonietti Luigi.
Tonini Giuseppe.
Toscani Giuseppe
Tomei Francesco.
Toninelli Luigi.
Tosini Carlo.
Tolini Leopoldo.
Tomini Angelo.
Toninelli Geremia.

Tonini Baldassarre.
Tondi Oliade.
Toscanelli Emilio.
Trecchi Gaspare.
Trincesai Pietro
Traversari Federico.
Treffi Achille.
Trioci Pietro.
Trezzini Angelo.
Trussardi Giuseppe
Tressaro Luigi.
Trezaini Carlo.
Treocani Emilio.
Traglio Pietro.
Trabattoni Saotino.
Tronchi Natale.
Trotti Angelo.
Trampolesi Scipione.
Traquelli Carlo.
Traversari Raffaele.
Tura Domenico.
Tualini Abramo.
Turrini Giuseppe.
Turcooi Giovanni.

Uberti Napoleone.
Ulloa Girolamo.
Ulberti Pietro.
Ulerick Martino.
Ullwelli Giulio.
Uogaro Andrea.
Urba Angelo.
Ualonghi Giuseppe
Urtima Antonio.

V[illegible]nia Ferdinando
Vanetti A[illegible]
Valloi [illegible]
Vallicl[illegible]ario.
[illegible]
[illegible]
Valentini Felice.
Varisen Ciovanni.
Vaj Giuseppe.
Valtorta Luigi.
Vares[illegible] Odoardo.
Valesi Michele.
Vanti Vincenzo.
Vale[illegible] Gio. Bat.
Valli Luigi.
Vanni Angelo.
Varisi Francesco.
Valli Alessandro
Vavassori Giovanni.
Valoocini Alessaodro.
Vanali Aogelo.
Valli Eugenio.
Vanaetti Stanialao.
Vachieri Angelo.
Valsecchi Giovaooi.
Valeotini Gaetano.

Valli Tullio.
Vaoetti Angelo.
Vacchelli Pietro.
Vecchi Giuseppe.
Vecchio Giuseppe.
Vergoltioi Giovanoi.
Venturi Frauecesco.
Vecchi Giacomo.
Venini Domenico.
Vecchi Gaspare.
Vela Giuseppe.
Vecchio Achille.
Veggini Vincenzo.
Vessini Battista.
Verani Orlando
Verta Enrico.
Verda Giuseppe.
Veoturi Giuvanni.
Vecchi Angelo.
Verri Paolo.
Veraaz. Gaspare.
Vedovi Gracco.
Vegerri Mario.
Vespiniani Luigi
Venturi Fraocesco.
Villa Antonio.
Vigo-Peliazari Francesco
Vignoletti Antonio.
Vita Vittorio.
Viganò Attilio.
Villa Carlo.
Viola Ferdinando
Viola Battista.
Vitali Carlo.
Viscardi Angelo.
Viscardi Pietro
Villa Carlo.
Vimerca Pietro
V[illegible] Francesco
Vittoni Miracleto.
Vitali Angelo.
Vittori Leonida.
Villa Catone.
Vitali Alessaodro.
Vincenzi Eugenio.
Vitali Santino.
Villa Francesco.
Villa Achille.
Viadana Antonio.
Villadini Flaminio.
Villa Ciro.
Viacava Gaetano.
Viviani Giacomo.
Videmori Giulio
Visimonti Assuero.
Volpi Giuseppe.
Volpi Stefaoo.
Volpi Natale.
Voet Assiro.
Volpi Aodrea.
Volpati Angelo.

Willhen Giovanni.
Wolemao Giuseppe.

Yacometti Massimiliano

Zappa Pietro.
Zavatta Probo.
Zapparoli Giovanoi.
Zanetti Paolo.
Zambelli Francesco.
Zanoloni Antonio.
Zampati Bartolo
Zaoni Filippo.
Zanihelli Egidio.
Zavetti Fermo.
Zanacchi Aotonio.
Zanchi Alessandro.
Zangari Gervasio.
Zanoni Zaccaria.
Zanchi Achille.
Zambaiti Pietro.
Zani Roberto.
Zambelli Giovanni.
Zanca Carlo.
Zanetti Aodrea
Zaffagoi Antonio.
Zavattini Alessaodro.
Zavattari Angelo.
Zanc[illegible] Davide.
Zanoni Achille.
Zauoli Bcroasdo.
Zanoni Francesco.
Zav[illegible] Paolo.
Za[illegible] Pietro.
Zamboni Pietro.
Zambelli Andrea.
Zanchi Assilio.
Zaoni Geremia.
Zamporoi Giosuè.
Zanetti Pietro.
Zauchi Cesare.
Zanchi Pietro.
Zenoni Alessandro.
Zenoni Alcibiade.
Zerbini Giuseppe
Zenoni Fraocesco.
Zeccoli Martino.
Zemhonini Dionisio,
Zinesoni Celestino.
Ziveraui Silvio.
Zilli Luigi.
Zitti Ercole.
Zonca Giovaoni.
Zobboli Aotonio
Zonca Lazzaro.
Zunassa Vincenzo.
Zucchi Enrico.
Zucchelli Luigi.
Zucconi Tito.
Zuccari Luigi.
Zucchi Battista.
Zucca Francesco.

FIN.



